



30° 40° 50° 60°

P E

(Mer Noire)

(TURQUIE)

HITTITES

Jardin d'Eden

Ararat

(Mer Caspienne)

40°

Antioche

Tarse

Haran

Ninive

ASSYRIE

MÉDIE

Euphrate

Tigre

ÉLAM

PERSE

Suse

30°

CHYPRE

Antioche

Hamath

SYRIE

Sidon

Damas

Dan

Babylone

Schinéar

CHALDÉE

UR

Égypte

Gaza

CANAAN

Jérusalem

Nébo

Beer-Schéba

Paran

Élath

Sinai

MADIAN

ARABIE

Égypte

On

Thèbes

Nil

Mer Rouge

20°

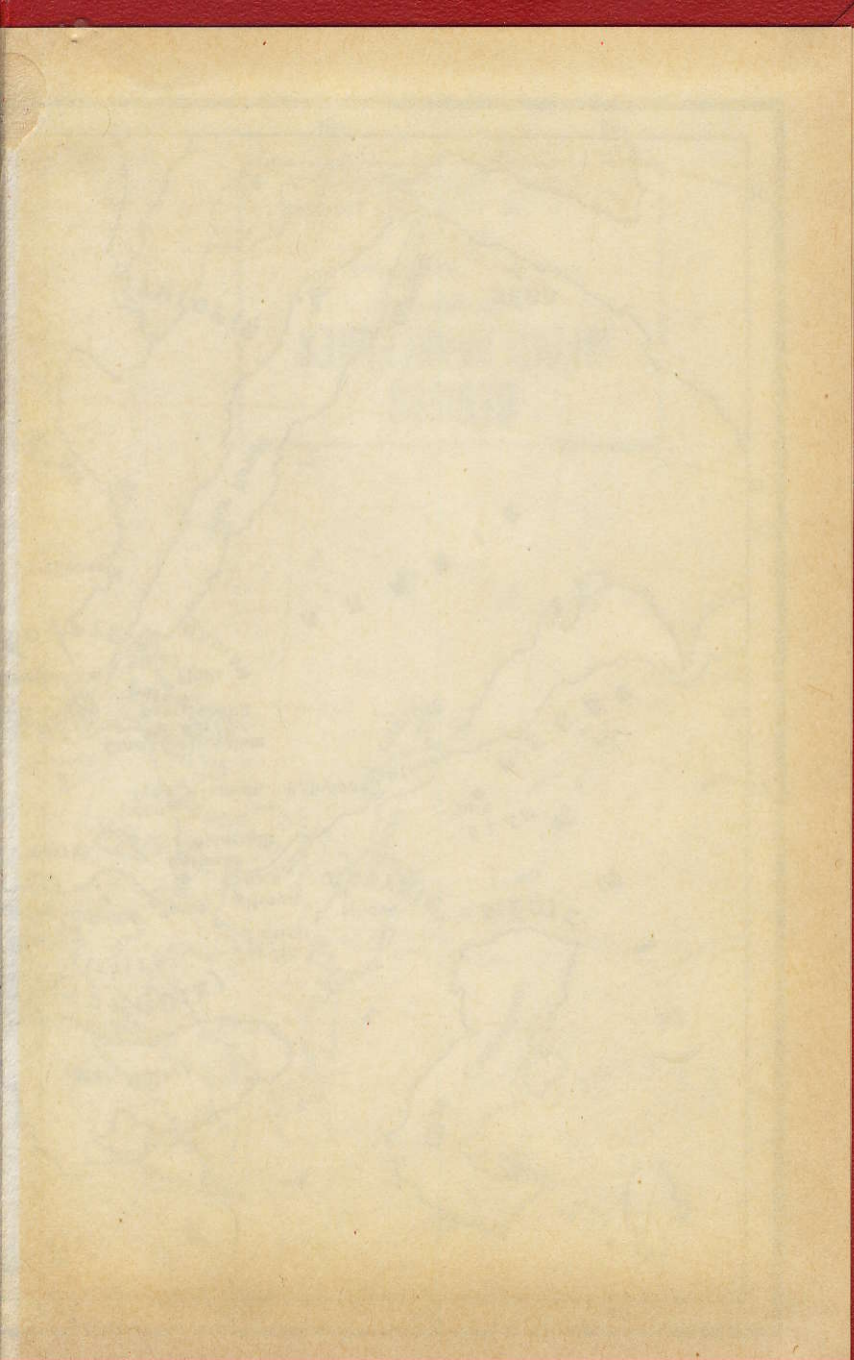
ÉTHIOPIE

OPHIR

SÉBA

10°

30° 40° 50°



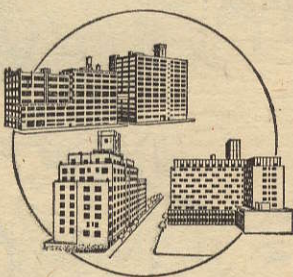
La vie éternelle
dans
LA LIBERTÉ DES FILS DE DIEU



"Car la création a été soumise à la futilité, non de sa propre volonté mais par celui qui l'a soumise, sur la base de l'espérance que la création elle-même sera également libérée de l'asservissement de la corruption et aura la glorieuse liberté des enfants de Dieu." — Romains 8:20, 21.

La vie éternelle dans la liberté des fils de Dieu
Publié en anglais en 1966
Publié en français en 1969
par les
**WATCHTOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY
OF NEW YORK, INC.**
International Bible Students Association
Brooklyn, New York, U.S.A.

Première édition anglaise
2 000 000 d'exemplaires



**Life Everlasting—in Freedom of the Sons of God
French**

**Made in the United States of America
Imprimé aux Etats-Unis d'Amérique**

Dédié
au
Dieu de la liberté
et publié pour
consolider l'attente ardente
de la création, qui "attend
la révélation des fils de Dieu"

Sigles des traductions bibliques citées dans le présent ouvrage:

- AC* - La Sainte Bible, par l'Abbé A. Crampon, édition de 1905
CT - La Sainte Bible, par l'Abbé A. Crampon, édition révisée avec traduction nouvelle du Nouveau Testament par A. Tricot (1960)
Da - La Sainte Bible, par J. N. Darby, édition de 1952
Dh - La Bible, édition publiée sous la direction d'Edouard Dhorme (1959)
Jé - La Sainte Bible, traduite sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem (1956)
Lt - La Sainte Bible, édition publiée sous la direction du cardinal Liénart (1952)
NW - New World Translation of the Holy Scriptures, édition révisée (1961)
Sy - La Sainte Bible, version synodale, publiée par la Société biblique de France (1949, 1956)

Toute référence biblique non suivie d'un sigle ou du nom de la traduction renvoie, pour les Ecritures hébraïques, à la *version Segond (Sg)* et, pour les Ecritures grecques, à la *Traduction du monde nouveau (MN)*; l'abréviation "n. m." signifie "note marginale".

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES	PAGES
1 Pourquoi la création humaine doit être libérée	5
2 L'asservissement de l'homme à la transgression et à la mort	36
3 Le Libérateur — un fils de Dieu	58
4 Baptisés dans le Libérateur	82
5 Le repas du Seigneur — un souper de libération	120
6 Comment le Ciel gouverne la "congrégation de Dieu"	157
7 La soumission aux "autorités supérieures"	188
8 Le mariage est un don de Dieu	219
9 La place de l'homme et de la femme dans l'ordre divin	243
10 Le combat contre des forces spirituelles mauvaises — un combat différent	267
11 Quelle neutralité faut-il observer, celle de la congrégation de Dieu ou celle des nations neutres?	295
12 Le caractère sacré du sang des hommes libres	321
13 Des "hommes de bonne volonté" du monde entier sont rassemblés pour la liberté	344
14 Un paradis de liberté pour les fils humains de Dieu	379
Tableau	31
Index	401
Index des références bibliques	408

Pourquoi la création humaine doit être libérée



VOUS êtes heureux d'être libre. C'est bien naturel, car l'homme fut créé pour être libre. Chez lui, l'amour de la liberté est inné. Conscient de la grande valeur de sa propre liberté, l'homme désintéressé veut que ses semblables soient comme lui. En revanche, dès qu'un homme sent qu'il n'est plus libre, il n'a qu'une aspiration : retrouver sa liberté. Tous ses efforts tendront à ce résultat, et il n'aura de cesse qu'il ne l'ait obtenu. Voilà pourquoi notre cœur se réjouit en apprenant la nouvelle qu'il y aura un jour de libération, ou mieux, que ce jour est proche !

² Au commencement de son histoire, l'homme était heureux et libre. Aujourd'hui, des milliers d'années plus tard, il apparaît clairement que la création humaine a perdu sa liberté primitive. Pourtant, à entendre parler bon nombre de gens, on pourrait croire qu'une partie seulement de la famille humaine a subi cette perte. Par exemple, dans les milieux politiques on parle du "monde libre", ce qui laisse supposer qu'il existe un "monde asservi". Tel parti politique ou tel gouvernement récemment venu au pouvoir estime

1. Pourquoi notre cœur se réjouit-il en apprenant qu'un jour de libération est proche?
2. a) L'homme a-t-il toujours été esclave? b) Qu'est-ce qui pourrait nous faire croire qu'une partie seulement de la famille humaine a perdu la liberté?

que certains peuples soumis à d'autres régimes doivent être "libérés" et croit qu'il est de son devoir de les "libérer", de gré ou de force. D'après un slogan politique, la société humaine ne peut subsister si une partie des hommes est libre alors que l'autre partie est dans l'esclavage. De même, il y a des personnes honnêtes qui souffrent quand une catégorie de citoyens est traitée comme des esclaves ou des humains d'un rang inférieur. Aussi organisent-elles des manifestations, telles que des "marches de la liberté". On va jusqu'à faire la guerre pour endiguer les asservisseurs.

³ Quelle que soit la mesure de liberté et d'égalité que possèdent les créatures humaines dans les différentes parties du monde, elle ne peut être que partielle et limitée dans son application. Tous les hommes ont besoin d'une liberté plus grande. Cette liberté totale étant encore à venir, il s'ensuit que tous les hommes sont plus ou moins des esclaves. Nous avons tous besoin d'une libération que l'homme s'est montré incapable de réaliser. En effet, les puissances qui asservissent les humains sont plus fortes qu'eux. Tous les hommes, sans exception, doivent encore connaître une libération complète, car l'humanité tout entière a perdu sa liberté primitive.

⁴ Il suffit de considérer les choses qui sont en dehors de l'homme mais qui exercent une influence sur lui, pour se rendre compte que la création humaine est politiquement, socialement et religieusement la victime, l'esclave, oui ! la captive du système de choses que les hommes ont érigé au cours des quatre mille années écoulées. Ainsi, la création humaine ressemble à un dictateur politique qui, tout en traitant ses sujets comme des esclaves, devient lui-même prisonnier de son propre régime et craint pour sa vie, puisque entouré de rivaux mécontents, ambitieux et violents. Manifestement, il y a quelque chose qui cloche dans le présent

3. Combien d'hommes ont besoin d'une liberté plus grande, et pourquoi ?

4. a) Quelles choses dans l'entourage de l'homme ont asservi ce dernier ?

b) Entre quelles forces opposées se trouve la création humaine ?

système de choses sur la terre. Personne n'en est réellement satisfait. Mais comment les hommes peuvent-ils s'en affranchir? Il n'est pas étonnant qu'il y ait des révolutionnaires qui voudraient renverser l'ordre établi et rompre avec toutes les traditions. Il y a aussi des réactionnaires décidés à conserver égoïstement leurs droits acquis et qui refusent de composer avec les extrémistes de l'autre camp. Malheureusement, la création humaine se trouve entre ces deux extrêmes, ces deux ennemis implacables. Dans une telle situation, comment la création humaine peut-elle être réellement et totalement libre?

⁵ Certes, il y a des individus et des collectivités qui se croient capables de conserver leur indépendance et leur neutralité à l'égard des extrémistes des deux camps, sans favoriser l'un ou l'autre. Mais ont-ils véritablement la liberté d'agir et de choisir? Sont-ils assez forts pour résister aux pressions exercées sur eux par l'un ou l'autre camp ou par les deux? Inévitablement, ils sont gênés dans leurs mouvements, subissant les contrecoups de la lutte pour l'hégémonie mondiale. Neutres ou non, ils font toujours partie du présent système de choses asservissant, ne pouvant échapper à cette influence extérieure.

⁶ Laissons à présent ces choses *visibles* et *tangibles* qui, bien qu'en dehors de l'homme, l'empêchent de se déplacer et d'agir à son gré et l'obligent à faire des choix qui sont contraires à sa volonté. Examinons maintenant d'autres forces qui exercent une influence sur la création humaine, car tout indique qu'elles existent. Quel homme ou quelle femme oserait nier catégoriquement l'existence de telles forces et influences invisibles, suprahumaines et supranaturelles? Bien entendu, les soi-disant matérialistes se moqueront de cette idée, car ils se sont convaincus qu'il

5. Dans quelle situation se trouvent ceux qui essaient de rester neutres?
6, 7. a) Existe-t-il des forces invisibles et intangibles en dehors de l'homme qui peuvent l'influencer? b) Est-il raisonnable de croire à l'existence de forces invisibles? c) A quel danger s'exposent les matérialistes, qui refusent de croire à l'existence de personnes spirituelles et invisibles?

n'existe rien en dehors de la matière et ils refusent de croire à l'existence de personnes spirituelles, invisibles et supranaturelles, bonnes et mauvaises. Pour y croire, il leur faudrait les voir de leurs yeux.

⁷ Mais en adoptant une telle attitude, ces matérialistes sont extrêmement illogiques. En effet, ils admettent volontiers que le vent souffle, qu'un objet jeté en l'air obéit à l'attraction universelle et retombe à terre, qu'un courant électrique fait tourner un moteur, enfin que toute la surface de notre planète est sans cesse bombardée par des rayons cosmiques, ces rayons, — les plus puissants de tous, — venant de quelque part dans l'espace et détectés par des compteurs de Geiger-Müller. Or, en acceptant l'existence de ces réalités invisibles et inanimées et en refusant de croire à celle de personnes spirituelles et invisibles, les matérialistes risquent de devenir sans le savoir les victimes de tout esprit malveillant. Ils ne se soucient pas de protéger leur liberté mentale et morale contre ces esprits malins. En même temps ils aiment penser qu'il existe des personnes intelligentes sur d'autres planètes, et ils essaient vainement de se mettre en communication avec elles au moyen du radar.

⁸ Les hommes ont beau se vanter qu'ils sont libres, ayant élu librement un gouvernement de forme démocratique, ils peuvent, en réalité, être les esclaves d'opresseurs invisibles et se trouver sous la coupe de maîtres supranaturels plus puissants que n'importe quel surhomme. Ainsi, la création humaine tout entière, et non seulement les obsédés des deux sexes enfermés dans les asiles, peut se trouver sous l'influence et l'empire des esprits habitant les sphères invisibles. Il est évident que pour s'affranchir de ces asservisseurs invisibles, l'homme doit être aidé par quelqu'un qui soit plus puissant que lui-même. Comment l'homme pourrait-il par ses propres moyens se libérer de ces ennemis de la liberté,

8. a) A qui les hommes qui se vantent d'être libres peuvent-ils être asservis? b) L'homme est-il à même de se libérer de ces asservisseurs par ses propres moyens?

puisque ces forces spirituelles sont célestes, immatérielles, invisibles, hors de notre atteinte et douées d'une puissance supérieure? Ne soyons pas aveuglés par le matérialisme. Ne nous obstinons pas à ignorer l'existence des personnes spirituelles qui attendent à la liberté des humains. Nous disposons de renseignements écrits à leur sujet, provenant de sources dignes de foi, qui démasquent ces ennemis spirituels et nous montrent comment leur résister et nous en affranchir.

LIBÉRÉE AUSSI DES IMPERFECTIONS HUMAINES

⁹ Ayant examiné les choses extérieures à l'homme qui restreignent sa liberté, portons à présent notre attention sur les choses qui, dans l'homme, l'empêchent d'accomplir toutes les actions bonnes et convenables qu'il voudrait faire. Dès notre naissance, nous sommes esclaves de l'imperfection humaine. Même si nous ne sommes pas estropiés physiquement, tôt ou tard nous nous apercevons que nous avons des tares mentales, quelle que soit la condition de notre corps. Il existe chez nous un conflit entre le corps et l'esprit. Notre esprit nourrit peut-être des ambitions louables, mais notre corps peut se trouver attiré par d'autres désirs qui ne sont pas conformes à nos besoins et ne favorisent pas notre santé. Ainsi l'esprit n'est pas libre d'utiliser le corps comme serviteur ou instrument pour réaliser ses pensées les plus nobles. Notre corps imparfait, avec ses passions dégradantes, nous entrave comme un boulet aux pieds, si bien qu'il nous arrive de vouloir ardemment en être libérés, ou tout au moins être délivrés de ses faiblesses, de ses tares et de ses mauvais penchants héréditaires. Qui peut nous apporter cette libération, nous permettant de nous améliorer et d'être le genre de personne que nous voudrions être? Pourquoi nous est-il impossible de cultiver la perfection du corps et de l'esprit?

9. a) Qu'est-ce qui existe dans le corps de l'homme qui restreint la liberté de ce dernier? b) Quel conflit se produit entre le corps et l'esprit?

¹⁰ Il faut dire, cependant, que malgré cette lutte constante entre le corps et l'esprit, et bien que né dans un système de choses millénaire qui l'asservit, l'homme trouve qu'il est doux de vivre, même avec une liberté restreinte. Il voudrait conserver sa vie. Si les conditions étaient parfaites aussi bien en lui-même qu'au-dehors, il aimerait vivre éternellement en tant qu'homme. Au fait, pourquoi l'homme ne vit-il pas à jamais? La science médicale nous déclare que le corps humain est d'une conception si merveilleuse qu'il devrait sans cesse se réparer et vivre éternellement. Elle n'arrive pas à expliquer pourquoi cela ne se produit pas. Le corps est doté d'un système de défense tellement efficace que les médecins se demandent pourquoi l'homme tombe malade. Ils sont obligés d'admettre, cependant, que tous les hommes: libres et esclaves, riches et pauvres, bien instruits et analphabètes, sont victimes d'un asservissement écrasant. Les cimetières toujours plus nombreux d'un bout à l'autre de la terre en sont la preuve. Nous parlons de l'asservissement ou l'esclavage du grand ennemi, la Mort.

¹¹ Nous ne voulons pas parler uniquement des morts prématurées, des assassinats commis par des hommes devenus criminels, des guerres modernes qui tuent des populations loin des champs de bataille, des accidents d'avion, de la route, des mines et des usines, ou des victimes des catastrophes telles que les cyclones, les inondations, les tremblements de terre et les épidémies. Car même si nous échappons à ces calamités, la Mort vient inéluctablement frapper à notre porte. Nous contractons une maladie et nous finissons par mourir. Ou bien, nous vieillissons, notre organisme s'affaiblit, les organes et les fonctions de notre corps s'épuisent, et nous mourons.

10. Bien que le corps merveilleux de l'homme soit conçu pour vivre, dans quel asservissement l'humanité se trouve-t-elle?

11. Comment la Mort se saisit-elle des hommes?

¹² D'après l'histoire biblique, un seul homme a vécu jusqu'à l'âge de neuf cent soixante-neuf ans, et la Mort a fini par l'emporter, mais non d'une façon violente. Bien loin de vivre éternellement, cet homme ne dépassa pas le cap des mille ans. De nos jours, peu d'hommes vivent cent ans ou plus. Dans l'un des pays les plus progressifs de la terre, la science médicale a réussi à étendre la longévité humaine jusqu'à soixante-dix ans environ. Jusqu'à ce jour, cependant, la science des hommes n'est pas parvenue à délivrer une seule personne, sans parler de l'humanité tout entière, de l'esclavage cruel de la Mort. Elle n'y parviendra jamais, car le savoir médical des hommes n'est pas le libérateur promis. Les savants sont eux-mêmes esclaves de cet ennemi commun, la Mort.

¹³ Toutefois, il ne faut pas en conclure que la création humaine ne sera jamais libérée de l'esclavage sous toutes ses formes. Aujourd'hui, l'espérance d'une libération prochaine brille avec plus d'éclat que jamais. Il ne nous reste qu'à connaître l'identité du libérateur. Mais tout en nourrissant l'espérance certaine de voir toute notre race parvenir à cette glorieuse liberté, nous nous garderons de penser que la liberté parfaite implique une absence de loi ou de gouvernement, un état d'anarchie où chacun fait ce que bon lui semble. Bien au contraire! Même après que la création humaine aura été libérée et sera parfaitement libre, l'homme sera toujours soumis à des lois, et il en sera ainsi pendant toute l'éternité. L'homme, même jouissant d'une liberté parfaite, aura constamment besoin d'être régi par des lois. Pourquoi? C'est que tout l'univers dont l'homme fait partie est soumis à des lois, et cela est une bonne chose, une disposition sage. L'anarchie universelle signifierait la fin de notre univers.

12. a) Jusqu'à quel âge les hommes vivent-ils? b) Y a-t-il lieu de croire que la science médicale délivrera l'humanité de l'esclavage de la Mort?

13. La liberté parfaite signifie-t-elle que chacun agira à sa guise? Justifiez votre réponse.

¹⁴ L'homme n'est pas l'auteur des lois régissant l'univers connu et visible. Ces lois étaient en vigueur longtemps avant l'actuelle ère de l'atome et de l'espace, où l'homme réussit à placer sur une orbite autour de la terre des vaisseaux spatiaux pilotés par des astronautes, et où il se propose d'envoyer des cosmonautes sur la lune et de les ramener sur terre. L'homme ne peut devenir un anarchiste à l'égard de l'univers matériel et violer les lois de celui-ci sans en subir les conséquences. Il constate qu'il a intérêt à se conformer aux lois gouvernant l'univers. Les savants matérialistes eux-mêmes s'emploient à découvrir toutes les règles et les lois de notre univers, afin de vivre en harmonie avec elles d'une manière intelligente, pratique et profitable. Au lieu de se libérer de ces lois, de les abroger ou de les modifier, l'homme comprend qu'il doit accepter de s'y soumettre, tout en profitant au maximum de la liberté qui lui est accordée dans le cadre de l'ordre universel. Loin de lui donner le sentiment d'être opprimé, cette soumission raisonnée lui procure du plaisir.

UNE LIBERTÉ HUMAINE PARFAITE SOUMISE A DES LOIS

¹⁵ Ainsi donc, lorsque la création humaine ou l'humanité aura été affranchie et parviendra à la liberté consécutive à la perfection, elle sera inévitablement soumise à des lois issues d'une source supérieure à l'homme. Pendant toute l'éternité, l'homme subira les effets des lois gouvernant notre soleil, qui n'est qu'une étoile parmi les milliards d'astres composant notre galaxie merveilleuse, la Voie lactée. Quand notre planète sera transformée en un paradis terrestre, l'homme parfait se réjouira des lois immuables régissant

14. Au lieu de chercher à se libérer des lois gouvernant l'univers matériel, que font les hommes intelligents, et qu'en résulte-t-il pour eux?
15, 16. a) Même après qu'il sera parvenu à la liberté de la perfection humaine, à quelles lois supérieures l'homme sera-t-il toujours assujéti? Expliquez. b) Aura-t-il le sentiment d'être un esclave?

le soleil. Grâce à ce dernier, il saura organiser sa vie et compter le temps, prenant le repos nécessaire quand le soleil se couche à l'ouest, et se levant rafraîchi quand cet astre annonce l'aurore.

¹⁶ L'homme se réjouira que la lune et les étoiles apparaissent la nuit conformément aux lois célestes auxquelles elles sont soumises, et vraisemblablement il exploitera la force motrice des marées provoquées chaque jour par la lune. L'homme aura du plaisir à observer la variété des saisons et leur succession régulière due à l'inclinaison de l'axe de notre planète et au mouvement de cette dernière autour du soleil, suivant des lois célestes. Quel que soit l'endroit du paradis terrestre où l'homme vivra, il organisera sa vie en fonction de ces changements saisonniers. Il sera donc obligé de se conformer à des lois universelles qui échappent à son contrôle, mais il ne se sentira pas un esclave pour autant. Il n'aura pas le sentiment que ces lois portent atteinte à ses droits et à sa liberté. Il trouvera qu'il est agréable et avantageux de régler sa vie sur ces lois immuables. Il sera reconnaissant que de telles lois ont été mises en vigueur. Grâce à cette attitude, il se réjouira de sa liberté.

¹⁷ Par conséquent, l'homme n'est pas le seigneur de l'univers. Il est maintenant et il sera toujours assujéti à la loi universelle. Il y a des choses dans le ciel et sur la terre qui exercent une influence sur lui, et il n'y peut rien. Il ne faut pas en déduire que les étoiles, les planètes et les forces de la nature sont des dieux et des déesses, selon les croyances de bien des peuples anciens et même modernes qui leur ont voué un culte et se sont efforcés de les apaiser. Non, mais ces choses sans vie ni intelligence produisent des effets sur l'homme, et ce dernier doit reconnaître les lois qui les gouvernent et s'y soumettre. Dans les limites très étendues de ces choses qui, pendant toute l'éternité, seront régies par des

17. Pourquoi est-il évident que l'homme n'est pas le seigneur de l'univers?

lois, l'homme trouvera son bonheur dans le paradis terrestre et dans la liberté humaine parfaite.

¹⁸ Il s'ensuit que les vrais amis de la liberté ne souhaitent pas vivre sans des lois justes et utiles. Dans le cadre de telles lois, nous pouvons jouir de la liberté en toute sécurité. Comprenant la raison d'être des lois de l'univers, qui ont résisté à l'épreuve du temps, nous sommes heureux et reconnaissants qu'elles existent pour maintenir l'ordre universel dans notre intérêt. Nous y soumettre ne nous est ni pénible ni préjudiciable. Or, dès lors que nous consentons à nous soumettre avec sagesse et profit à ces forces et à ces choses inanimées qui furent créées pour notre bien, pourquoi refuserions-nous de nous soumettre à Celui qui les a créées, à l'Auteur des lois qui les gouverne? Nous ne pouvons éviter de lui être assujettis, pas plus que nous ne pouvons nous soustraire à l'influence des choses qu'il a créées. Il ne suffit pas de nier l'existence du Créateur de ces choses pour ne plus dépendre de lui, être sous sa domination ou subir les effets de sa volonté à l'égard de la création humaine. Le combattre ne nous serait pas plus avantageux que de lutter contre les lois régissant l'univers inanimé. Certaines de ses créatures ont beau le combattre et agir contrairement à sa volonté et à ses décisions, cela ne l'empêchera pas de transformer la terre en un paradis qui sera la demeure éternelle de la création humaine qui se soumet à sa loi.

¹⁹ Naturellement, si nous reconnaissons qu'il n'y a qu'un seul Créateur de toutes choses, nous reconnaitrons aussi que nous sommes ses créatures. Nous admettrons également que le Créateur est l'unique Législateur pour l'ensemble des choses animées et inanimées. Etant ses créatures, nous

18. a) Comment les vrais amis de la liberté considèrent-ils les lois gouvernant l'univers? b) Pourquoi est-il raisonnable de se soumettre à Celui qui a créé les forces et les choses inanimées de l'univers? c) Suffit-il de nier l'existence du Créateur pour ne plus dépendre de lui et ne plus lui être assujetti?

19. a) Si nous admettons qu'il n'y a qu'un seul Créateur, que reconnaitrons-nous? b) Quelles conséquences le culte des choses créées eut-il pour les peuples de l'Antiquité?

sommes obligés de reconnaître que nous lui sommes redevables. Mais qu'y a-t-il de mal à cela? Dans leur ignorance, bien des peuples anciens considéraient les astres brillants et les forces de la nature comme des divinités et les adoraient. Si ces peuples primitifs se crurent obligés de servir religieusement des choses créées, pourquoi nous qui sommes plus éclairés ne comprendrions-nous pas notre devoir de servir le Créateur vivant de ces choses jadis adorées? Le culte que ces peuples idolâtres de l'Antiquité rendirent à des choses créées leur fut préjudiciable à tout point de vue et ne leur procura pas la vie éternelle, puisqu'il s'agissait d'un faux culte. A vrai dire, ce culte fut rendu à des esprits malfaisants, à des personnes suprahumaines et supranaturelles habitant les lieux célestes invisibles. Il priva ces hommes de leur liberté religieuse, les rendant esclaves de la superstition et de ceux qui pratiquaient la magie, la sorcellerie et l'astrologie.

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

²⁰ Tout au contraire de cela, le culte que nous rendons au vrai Créateur de toutes choses ne nous fait aucun tort. S'agissant du culte véritable, il nous procure des bénédictions et des bienfaits éternels. Ce culte favorise notre libération! Puisque nous reconnaissons notre Créateur, nous nous soumettons à ses lois, mais cela ne nous prive pas de la vraie liberté. En fait, c'est toujours dans l'exercice de son libre arbitre que quelqu'un décide de reconnaître son Créateur et Législateur et de lui obéir. Lorsque nous nous soumettons avec sagesse aux corps célestes et aux forces terrestres qui nous influencent et régissent une bonne partie de notre vie, nous ne perdons pas notre liberté pour autant. De même, si nous nous soumettons volontairement à la volonté et à la loi du Créateur, nous ne serons pas privés d'une liberté qui est pure, sûre et profitable. Aussi ne devrions-nous pas craindre de nous laisser gouverner par les lois du Créateur.

²⁰ Pourquoi jouissons-nous de la vraie liberté, tout en adorant notre Créateur?

²¹ De nos jours, les savants matérialistes ne cessent de s'intéresser aux lois de l'univers et ils font des recherches de plus en plus profondes afin de les découvrir, de mieux les comprendre et de tirer profit de leurs découvertes. A plus forte raison devrions-nous nous intéresser au Créateur lui-même et aux lois qu'il a établies à l'intention de la création humaine, en cherchant sincèrement à en acquérir la connaissance et l'intelligence. Cette connaissance est encore plus illuminante que la découverte des lois universelles, et elle nous est plus profitable. Elle nous affranchit de l'esclavage des superstitions, de l'idolâtrie, des pratiques immorales, d'une crainte extrême des hommes, des démons, des doctrines et des systèmes de la fausse religion et, enfin, elle nous libère des espérances erronées. Si nous nous soumettons continuellement aux lois salutaires données par Dieu, nous resterons libres de ces choses nuisibles et asservissantes.

²² Les lois de l'univers ne sont pas consignées par écrit dans des livres. Pour les connaître, l'homme doit observer leur application et les découvrir grâce à l'étude expérimentale d'hypothèses émises à leur sujet, et encore ne connaissons-nous pas toutes ces lois. Par contre, les lois du Créateur touchant l'homme ont été écrites et conservées jusqu'à l'époque actuelle. Un roi qui pendant quarante ans jugea son peuple suivant les lois que Dieu avait données à sa nation, précisa le nom du Créateur et écrivit ce qui suit à propos de ses lois :

²³ "Les cieus racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains. Le jour crie au jour la louange, la nuit l'apprend à la nuit. (...) La loi de Jéhovah est parfaite : elle restaure l'âme ; le témoignage de Jéhovah est sûr : il donne la sagesse aux simples. Les ordonnances de Jéhovah

21. De quel esclavage serons-nous libérés si nous acquérons une connaissance des lois que Dieu a établies pour l'homme et si nous nous soumettons à elles ?

22, 23. a) Comment l'homme parvient-il à connaître les lois de l'univers, mais sous quelle forme trouvons-nous les lois que le Créateur a données à l'homme ? b) Au Psaume 19, que déclara le roi David à propos des lois divines ?

sont droites : elles réjouissent les cœurs ; le précepte de Jéhovah est pur : il éclaire les yeux ; la crainte de Jéhovah est sainte : elle subsiste à jamais ; les décrets de Jéhovah sont vrais : ils sont tous justes. Ils sont plus précieux que l'or, que beaucoup d'or fin, plus doux que le miel, que le miel qui découle des rayons. Ton serviteur aussi est éclairé par eux ; à les observer il y a une grande récompense." — Psaume 19 : 2-12 (AC), composé au XI^e siècle avant notre ère par David, roi de Jérusalem.

²⁴ La liberté, elle aussi, est plus douce que le miel qui découle des rayons. Les accents joyeux de la liberté retentissent dans la loi de Dieu, "la loi de Jéhovah" qui, selon le psalmiste David, "est parfaite" et "restaure l'âme" ou la vie. A l'origine, cette loi fut donnée par écrit au peuple que Jéhovah Dieu avait libéré du pouvoir oppresseur exercé par la puissante Egypte du seizième siècle avant notre ère. Ce fut donc la loi d'une nation affranchie. Plus de quinze cents ans après cette délivrance, un membre de cette nation qui faisait grand cas de sa liberté adressa une lettre à ceux qui adoraient Dieu comme lui, leur conseillant de rester soumis à la loi de la liberté. Il leur a dit : "Ne cessez de parler ainsi et ne cessez de faire ainsi, comme des gens qui doivent être jugés par la loi d'un peuple libre." (Jacques 2 : 12*). Quand, le 8 juillet 1776, la fameuse Cloche de la liberté, pesant quelque 900 kilos, se mit à sonner dans la tour de la Maison de l'Etat (appelée aujourd'hui Independence Hall) à Philadelphie,

* Dans *The Complete Bible: An American Translation* de Smith et Goodspeed, le passage de Jacques 2 : 12 est rendu comme suit : "Vous devez parler et agir comme des hommes qui s'attendent à être jugés par la loi qui tient les hommes pour libres." La *Bible Segond* porte : "Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté."

24. A l'origine, à qui Jéhovah donna-t-il sa loi par écrit, et de quelle sorte de loi s'agissait-il ?

dans l'Etat de Pennsylvanie, colonie britannique à l'époque, vraisemblablement peu d'Américains se rendirent compte que l'appel à la liberté gravé sur cette cloche était tiré d'une ancienne loi de Dieu. De quelle loi s'agit-il?

²⁵ La célèbre cloche est actuellement exposée au public, et le visiteur peut lire cette inscription, gravée en anglais: "Vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants. — Lévitique XXV, 10." Aux membres de la nouvelle nation pour qui le son de cette cloche annonçait joyeusement leur indépendance de la domination coloniale de l'Empire britannique, cette inscription pouvait sembler fort à propos. Quatre jours plus tôt, soit le 4 juillet 1776, le deuxième Congrès continental avait adopté la forme définitive de la Déclaration d'indépendance, affirmant que les treize colonies de l'Amérique du Nord étaient désormais des Etats libres et indépendants, et qu'ils répudiaient tout rapport avec la Grande-Bretagne. A l'origine, cependant, les paroles émouvantes gravées en relief sur la Cloche de la liberté s'adressaient à l'ancien peuple que Dieu avait libéré, et elles s'appliquaient au Jubilé qui était observé tous les cinquante ans. La loi du Jubilé fut abrogée voici dix-neuf cents ans, mais ses termes annonçant la liberté sont prophétiques et s'appliqueront sous peu, non seulement aux habitants de l'Amérique du Nord, mais encore à ceux de tous les continents et îles. Le Jubilé n'est pas simplement une loi caduque relevant de l'histoire de l'Antiquité.

²⁶ Dans ce cas, quand Dieu fera-t-il proclamer la liberté, non seulement dans un petit pays au Moyen-Orient, mais à tous les habitants de la terre? Cette question nous intéresse

25. a) Quelles paroles sont gravées sur la Cloche de la liberté à Philadelphie? b) A qui ces mots s'adressaient-ils à l'origine, et pourquoi nous intéressent-ils de nos jours?

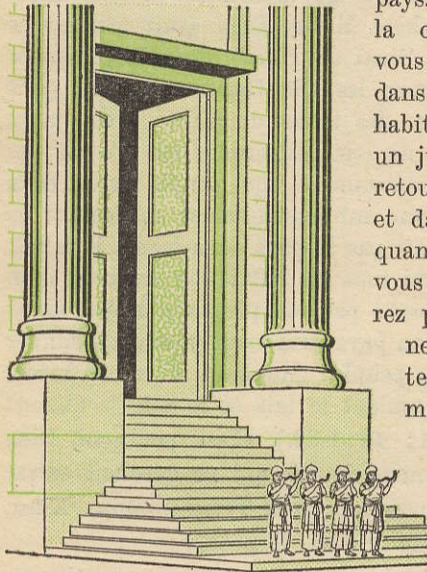
26-28. a) Où se trouvait le peuple élu de Dieu quand celui-ci promulgua la loi du Jubilé? b) Cette loi devait-elle être appliquée dans ce désert, ou ailleurs? c) Que fallait-il publier la cinquantième année?

d'autant plus que nous nous rendons compte avec tristesse combien la création humaine gémit à cause de son esclavage. Remontons à l'époque où fut donnée la loi du Jubilé, soit la deuxième année après que Dieu eut libéré son peuple élu de "la maison de servitude", l'Égypte antique. Sous la direction visible de son prophète Moïse, Dieu avait conduit ce peuple au pied du mont Sinaï ou Horeb, dans la péninsule Sinaïtique. Là, il lui donna les Dix Commandements qu'il avait gravés lui-même sur des tables de pierre, ainsi qu'un grand code ou ensemble de lois connexes. Dieu n'avait pas l'intention de laisser indéfiniment son peuple errer dans le désert, en lui fournissant miraculeusement de l'eau et de la manne. Ce désert n'était pas le pays dans lequel il fallait proclamer la liberté parmi tous ses habitants. Au bout d'un certain temps, Dieu, agissant par son prophète Moïse, allait conduire sa nation jusqu'au pays qu'il avait promis de donner aux pieux ancêtres de ce peuple : Abraham, Isaac et Jacob. Ce serait un "pays où coulent le lait et le miel". (Exode 33:1-3; 19:1 à 20:21; 40:1-38.) C'est pourquoi Dieu donna à son peuple quantité de lois qui ne devaient entrer en vigueur qu'après l'occupation de la Terre promise. Ainsi, en promulguant la loi du Jubilé, il précisa :

²⁷ "Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre se reposera : ce sera un sabbat en l'honneur de Jéhovah. Pendant six ans tu ensemenceras ton champ, pendant six ans tu tailleras ta vigne, et tu en recueilleras le produit. Mais la septième année sera un sabbat de solennel repos pour la terre, un sabbat en l'honneur de Jéhovah : tu n'ensemenceras point ton champ et tu ne tailleras point ta vigne. (...)

²⁸ "Tu compteras sept sabbats d'années, sept fois sept ans ; la durée de ces sept sabbats d'années te fera une période de

quarante-neuf ans. Le dixième jour du septième mois, tu feras retentir le son éclatant de la trompette; le jour des Expiations [propitiations, *NW; Da*], vous ferez passer la



trompette dans tout votre pays. Et vous sanctifierez la cinquantième année, et vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants. Ce sera pour vous un jubilé, et chacun de vous retournera dans sa propriété et dans sa famille. La cinquantième année sera pour vous le jubilé: vous ne sèmerez point, vous ne moissonnerez point ce que la terre produira d'elle-même, et vous ne vendangerez point la vigne non taillée. Car c'est un jubilé; il sera sacré pour vous."

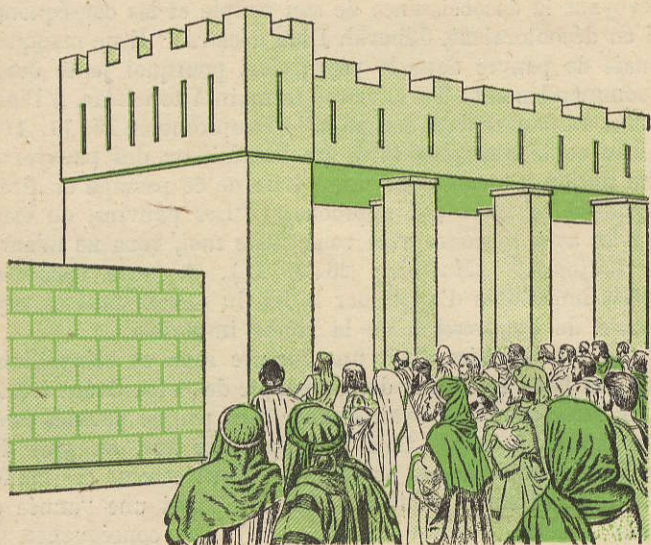
— Lévitique 25:1-12, *AC*.

²⁹ De quelle "liberté" tout le peuple délivré par Dieu et installé dans le pays "où coulent le lait et le miel" devait-il jouir chaque année jubilaire? C'était un affranchissement des dettes et une libération de ceux qui étaient dans la servitude chez leurs concitoyens. C'était l'époque où une propriété perdue devait revenir à la famille qui la possédait à l'origine, puisque les terres ne devaient pas se vendre à perpétuité. Si un citoyen avait contracté des dettes et, pour les acquitter,

29. Quelle liberté fut restaurée chaque année du Jubilé?

s'était vendu, lui et les membres de sa famille, à l'un de ses concitoyens, alors l'année du Jubilé lui et sa famille devaient être libérés. On devait lui remettre ses dettes et lui donner encore suffisamment de biens pour lui permettre de mener une vie de citoyen libre jouissant de tous ses droits (Lévitique 25 : 39-43, 53, 54). Le Jubilé restaurait la liberté. Son but était de préserver une nation d'hommes libres.

³⁰ Si un propriétaire se trouvait obligé de vendre sa propriété héréditaire, soit un champ soit une maison bâtie en dehors d'une ville entourée de murailles, il conservait le droit de rachat jusqu'au prochain Jubilé. Si lui ou un de ses parents était incapable de racheter ses possessions héréditaires, celles-ci restaient à l'acquéreur jusqu'à l'année jubilaire. "La chose



30. Comment la loi du Jubilé sauvait-elle quelqu'un d'une misère sans fin ?

vendue sera libérée au Jubilé, et le vendeur rentrera dans sa possession”, conformément à la règle suivante: “En cette année du Jubilé, vous retournerez chacun dans sa possession.” (Lévitique 25:13-31, *Da*). Ainsi, aucune famille ne devait sombrer dans une misère sans fin. Chaque famille avait le droit d’être honorée et respectée, et si elle tombait dans le malheur et perdait ses biens héréditaires, elle pouvait les récupérer dans l’année du Jubilé et recommencer sa vie en tant que propriétaire. Le grand Législateur prit ces dispositions “afin qu’il n’y ait pas de pauvre chez toi. Car Jéhovah te bénira certainement dans le pays que Jéhovah, ton Dieu, t’a donné en héritage pour le posséder”. — Deutéronome 15:4, *AC*.

³¹ Cependant, ce peuple ne serait à l’abri de la misère qu’à la condition d’obéir à son Dieu, le grand Législateur, Jéhovah. Prévoyant la désobéissance de son peuple et les conséquences qui en découleraient, Jéhovah Dieu déclara: “Il ne manquera jamais de pauvre dans le pays; c’est pourquoi je te donne ce commandement: Tu ouvriras ta main à ton frère, à l’indigent et au pauvre dans ton pays.” (Deutéronome 15:11, *AC*). Quinze cents ans plus tard, un bienfaiteur des pauvres de cette nation pouvait citer une partie de ce passage et dire à propos de sa mort qui approchait: “Les pauvres, en effet, vous les avez toujours avec vous, mais moi, vous ne m’aurez pas toujours.” (Matthieu 26:8, 11). A cette époque-là, il était impossible d’appliquer la loi du Jubilé dans ce pays, à cause de l’oppression de la Rome impériale.

³² La loi jubilatoire était une mesure sage et bienveillante prise par Dieu en faveur de son peuple de jadis. Grâce à cette loi, la terre que Dieu avait donnée à ce peuple pouvait jouir d’un sabbat de repos tous les cinquante ans, en plus des sept années sabbatiques précédentes. Tout comme ces années sabbatiques, l’année jubilatoire était elle aussi une “année de remise”. (Deutéronome 15:1-9, *Jé.*) En conséquence, la

31. Pourquoi y aurait-il néanmoins toujours des pauvres dans le pays?
32. Quel repos ou sabbat fut observé dans l’année du Jubilé?

terre pouvait jouir d'un repos ou sabbat et recouvrer sa force productrice, et les habitants du pays pouvaient faire de même. Non seulement ces derniers se reposaient de leur travail agricole, mais ils étaient encore libérés de leurs dettes et de toute servitude à l'égard de leurs concitoyens. Quelle liberté grâce au Jubilé!

UN JUBILÉ UNIVERSEL EST PROCHE!

³³ L'intérêt du Jubilé s'arrête-t-il là? S'agit-il simplement d'une loi qu'aucune autre nation de l'Antiquité ne possédait? Depuis qu'elle fut interrompue par la contrainte des événements, a-t-elle perdu de l'intérêt pour nous? Cette loi extraordinaire n'avait-elle de sens que pour les habitants d'un seul pays? Quand bien même les hommes de nos jours n'y accorderaient aucune importance et n'y verraient rien de prophétique, Jéhovah Dieu attachait une très grande importance à l'observation des années sabbatiques et du sabbat jubilaire. Il le prouva quand il vida le pays de ses habitants pendant soixante-dix ans, permettant qu'on les déportât dans un pays étranger lointain. Pourquoi Dieu a-t-il agi de la sorte? La réponse divinement inspirée nous est donnée dans les chroniques traitant de cette époque reculée. Nous y lisons: "Nabuchodonosor [roi de Babylone] emmena captifs à Babylone ceux qui échappèrent à l'épée, et ils furent ses esclaves, à lui et à ses fils, jusqu'à la domination du royaume de Perse, — afin que s'accomplît la parole que Jéhovah avait dite par la bouche de Jérémie [le prophète], — jusqu'à ce que le pays eût joui de ses sabbats; car il se reposa tout le temps que dura sa solitude, jusqu'à l'accomplissement de soixante-dix années." — II Chroniques 36:20, 21, AC.

³⁴ Cet exil rendit nécessaire la libération du peuple de

33. a) A ce stade de notre étude, quelles questions pertinentes se posent?
b) Comment Jéhovah montra-t-il qu'il attachait une grande importance à l'observation des années sabbatiques et du sabbat jubilaire?

34. a) Même après sa libération de Babylone, pourquoi le peuple de Dieu ne pouvait-il plus observer le Jubilé? b) Néanmoins, pourquoi cette loi continuait-elle d'être pleine de signification?

Dieu hors du siège de l'antique empire de Babylone, et Jéhovah Dieu effectua cette délivrance pendant la dernière des soixante-dix années précitées, soit en 537 av. notre ère (II Chroniques 36:22, 23). Cependant, même de retour dans son pays, ce peuple affranchi ne pouvait plus observer le Jubilé, puisque ce pays se trouvait désormais sous la domination de l'Empire perse. Est-ce à dire que la loi du Jubilé était vaine et n'avait rien accompli? Nullement! Cette loi annonçant la liberté possédait un sens prophétique, sens que Dieu, le Législateur, n'avait pas oublié. Ainsi, le dessein divin relatif à cette loi de la liberté n'a pas échoué. Le modèle fourni par la loi jubilaire doit encore être réalisé en grand par le Dieu tout-puissant. Où cela? Pas uniquement dans le petit pays en Orient où jadis elle était en vigueur, mais dans tous les pays, d'un bout à l'autre de la terre. Qu'en résultera-t-il? Cela signifie bel et bien que Jéhovah Dieu fera proclamer la liberté par toute la terre, parmi tous ses habitants!

³⁵ Qu'est-ce qui nous permet d'en être certains? Sur quelle base digne de foi fondons-nous cette brillante espérance? Nous nous fondons sur la parole du grand Législateur, telle qu'elle est consignée par écrit dans la sainte Bible. Au premier siècle de notre ère, il fit écrire sous inspiration une lettre adressée à la congrégation de ses adorateurs située à Colosses, en Asie Mineure. Le rédacteur inspiré connaissait à fond la Loi de Dieu. Il s'agit de l'apôtre chrétien Paul, et il écrit la lettre en question à Rome, vers l'an 60 ou 61 de notre ère. Or, certains membres de cette congrégation pensaient qu'ils devaient se placer sous l'ancienne Loi qui faisait observer des jours et des années sabbatiques. Aussi Paul leur écrivit-il: "Que personne donc ne vous juge dans le manger et le boire ou à propos d'une fête ou de l'observance de la nouvelle lune ou d'un sabbat; car ces choses sont une ombre

35. Pourquoi pouvons-nous être sûrs que l'ancienne Loi divine annonçant la liberté préfigurait des choses à venir?

des choses à venir, mais la réalité appartient au Christ.” (Colossiens 2 : 16, 17). On voit donc que les choses contenues dans l’ancienne Loi donnée au pied du mont Sinaï en Arabie préfiguraient des réalités futures, et ces ombres projetées par la Loi traçaient les contours exacts des choses merveilleuses à venir. Elles faisaient naître de grandes espérances.

³⁶ Le jour devait venir où l’ombre céderait la place à la réalité ou substance et cesserait d’exister. Quand cela devait-il se produire ? Ce serait lors de la venue de Celui dont l’avènement était promis depuis si longtemps : le vrai Christ ou Messie. Mais lorsque l’apôtre Paul écrivit aux chrétiens de Colosses, Jésus-Christ était déjà venu sur terre pour accomplir son œuvre en tant qu’homme, et était remonté au ciel. Voilà pourquoi la congrégation de ses disciples à Colosses était qualifiée de chrétienne. Le vrai Christ ou Messie annoncé par les Écritures prophétiques inspirées était venu en l’an 29 de notre ère et avait achevé son œuvre comme homme en l’an 33. Le temps était donc arrivé où les hommes assujettis à l’ancienne Loi devaient cesser de se conformer à des pratiques comparées à une ombre, telles que l’observance de la nouvelle lune ou premier jour de chaque mois lunaire et l’observance des sabbats : le sabbat hebdomadaire, le jour des Propitiations, le repos sabbatique de la terre tous les sept ans et le sabbat de la terre et des hommes tous les cinquante ans, lors du Jubilé.

³⁷ Nous trouvons d’autres preuves divinement inspirées relatives au sens prophétique du Jubilé dans la lettre adressée à certains Hébreux convertis au christianisme. A propos des prêtres choisis dans la famille d’Aaron, frère du prophète Moïse, cet écrit déclare : “Lesquels hommes rendent un service sacré selon une représentation typique et une ombre des

36. Quand le temps arriva-t-il où les hommes soumis à l’ancienne Loi devaient cesser d’observer les différents sabbats, et pourquoi ?
37. Dans une lettre adressée aux chrétiens hébreux, quelles autres preuves trouvons-nous sur le sens prophétique de la loi du Jubilé ?

choses célestes; ainsi que Moïse, quand il allait achever la tente, en reçut le commandement divin: Car il dit: 'Veille à ce que tu fasses toutes choses d'après le modèle qui t'a été montré dans la montagne.' Mais maintenant Jésus a obtenu un service public plus excellent, si bien qu'il est aussi le médiateur d'une alliance également meilleure, qui est légalement fondée sur de meilleures promesses. (...) Car, la Loi n'ayant que l'ombre des bonnes choses à venir, et non la substance même des choses, les hommes ne peuvent jamais, avec les mêmes sacrifices qu'ils offrent continuellement, d'année en année, rendre parfaits ceux qui s'approchent." — Hébreux 8:5, 6; 10:1.

³⁸ Depuis de nombreux siècles, ces prêtres et leurs sacrifices d'animaux n'existent plus, car depuis 70 de notre ère, il n'y a plus de temple et d'autel juifs sur le mont Moriija à Jérusalem. Dès lors que le Christ était venu, ces choses n'étaient plus nécessaires. Dieu laissa disparaître le temple typique, ses sacrifices et ses fêtes, puisque ces choses n'étaient que des ombres, et à l'heure prévue par Dieu, elles devaient céder la place aux réalités. Il s'ensuit que le Jubilé et sa proclamation de liberté dans tout le pays étaient, eux aussi, une "ombre des bonnes choses à venir".

LE TERME DE SIX MILLE ANNÉES D'EXISTENCE HUMAINE

³⁹ Le jour approche rapidement où la liberté sera publiée par toute la terre, à tous les hommes actuellement opprimés par quantité de choses asservissantes. Ce sera la réalité préfigurée par le Jubilé. Compte tenu des conditions mon-

38. a) Pourquoi Dieu laissa-t-il disparaître le temple de Jérusalem, ses sacrifices et ses fêtes? b) Qu'est-ce que cela nous aide à comprendre à propos du Jubilé et de sa proclamation de liberté?

39. a) Qu'est-ce qui indique que la proclamation de liberté préfigurée par le Jubilé est maintenant proche? b) Comment pouvons-nous déterminer la date de la création de l'homme, et par quelle année commencera notre calcul du temps?

diales, de la situation qui existe d'un bout à l'autre de la terre, il y a manifestement grande urgence à ce que vienne rapidement une libération comme celle du Jubilé. Il faudrait, sans aucun doute, qu'elle vienne dans un proche avenir. Or, la Parole de Dieu écrite indique précisément que cette libération est très proche. Notre vingtième siècle est déjà bien avancé. Combien de temps avant notre ère l'homme fut-il créé et placé dans sa demeure édénique, au sud-ouest de ce que nous appelons l'Asie? La sainte Bible, qui nous donne le récit véridique de la création de l'homme, nous présente également une chronologie remontant jusqu'au début de l'homme et commençant par l'année de la délivrance du peuple de Dieu hors de Babylone, dans la première année de Cyrus le Grand, roi de Perse. — II Chroniques 36: 22, 23; Esdras 1: 1-4*.

⁴⁰ Ainsi, nous sommes à même d'établir un rapport entre la chronologie de la Bible et celle de l'histoire profane jusqu'à cette date. D'après ce calcul, il apparaît clairement que l'homme s'approche du terme de six mille années d'existence et du commencement de son septième millénaire. L'année de la création de l'homme est parfois appelée l'an du monde (*anno mundi*), représenté par le sigle a. m. Si nous consultons la traduction populaire anglaise dénommée *Version autorisée* ou *Bible du roi Jacques*, munie de notes marginales, nous trouverons l'an 4004 av. notre ère indiqué comme date de la création de l'homme, d'après la chronologie biblique calculée par l'éminent prélat irlandais James Ussher, archevêque anglican (1581-1656). Si nous acceptons cette date et y ajoutons 1996 années, nous arrivons au total de 6000 ans.

* Voir le livre "*Babylone la Grande est tombée!*" *Le Royaume de Dieu a commencé son règne!*, les dix premières pages du chapitre 18 intitulé "Un reste sort du milieu de Babylone".

40. Depuis combien de temps environ l'homme existe-t-il, et qu'indique à ce sujet la *Bible du roi Jacques*? (Note en bas de page) Pourquoi la chronologie juive place-t-elle la création de l'homme à une date différente?

Selon cette chronologie, le septième millénaire de l'homme commencerait en l'an 1997 de notre ère*.

⁴¹ Depuis l'époque d'Ussher, des études approfondies ont

* Sous le titre "Chronologie juive", la *New Jewish Encyclopedia* de Bridger et Wolk (éd. de 1962, page 91) déclare: "Nous ne savons pas avec certitude quand on commença à faire le calcul du temps à partir de la Création. Certains historiens croient que ce fut au deuxième siècle de notre ère. La différence admise entre la chronologie généralement suivie et celle des Juifs est de 3760 ans. En ajoutant ce nombre à l'année en cours, on arrive à l'année du calendrier juif. Ainsi, 1960 équivaut à l'an 5720 chez les Juifs. Dans la chronologie juive, on a l'habitude de faire suivre les années précédant l'an Un de l'indication 'av. l'E. V.' (avant l'ère vulgaire) et celles qui suivent l'an Un du sigle 'de l'E. V.' (de l'ère vulgaire)."

D'après ce calcul juif, l'an 3760 av. notre ère serait la date de la création de l'homme. Il convient toutefois de faire remarquer que les chronologistes juifs rejettent l'aide chronologique apportée par les vingt-sept derniers livres de la sainte Bible connus sous le nom de "Nouveau Testament" ou "Écritures grecques chrétiennes", comme, par exemple, les précisions données dans Actes 13:20, 21. — Voir l'article "Pourquoi le calcul du temps des Juifs est différent" dans *La Tour de Garde* du 15 novembre 1958, page 349.

Une édition anglaise de la sainte Bible comportant "Un commentaire et des notes critiques" d'Adam Clarke, LL.D., F.S.A. (éd. de 1836, tome I, page 41) place la création de l'homme en "a. m. 1 ou 4004 av. J.-C."

Une autre traduction anglaise, la *Bible de Douai* (édition de Murphy), publiée avec l'approbation du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, États-Unis, contient une note sur Genèse 1:1, comme suit: "a. m. 1; ante C. 4004", c'est-à-dire *anno mundi* 1; *ante Christum* 4004 (an du monde 1; 4004 avant Christ).

Dans La Sainte Bible, nouvelle édition française (1940) par J. N. Darby, la Note sur les dates chronologiques indique que 4000 années s'écoulèrent "depuis la création, jusqu'à la naissance du Messie" (Christ). Cela correspond à la date avancée par le luthérien Abraham Calov (Calovius), théologien allemand né en Prusse en 1612, mort en 1686. Cf. la note chronologique dans la Bible suédoise *Thet är All then Heliga Skrift På Swensko*, éditée à Lund en 1862 (pages CXXI-CXXVIII). L'écart entre cette chronologie et celle d'Ussher est de quatre années.

41. a) Un examen attentif des études chronologiques effectuées en notre vingtième siècle fixe à quelle date la création de l'homme?
b) D'après ce calcul chronologique, quand prendront fin les six mille premières années de l'histoire humaine?

été effectuées sur la chronologie biblique. En ce vingtième siècle, on s'est livré à une étude indépendante, en se gardant de suivre aveuglément les calculs traditionnels des exégètes de la chrétienté. Or, cette chronologie indépendante, déjà publiée*, situe la création de l'homme en 4026 av. notre ère. D'après cette chronologie biblique digne de foi, en 1975 six mille années se seront écoulées depuis la création de l'homme, et le septième millénaire de l'histoire humaine commencera en automne 1975.

⁴² Ainsi, les six mille premières années de l'existence humaine seront bientôt arrivées à leur terme, oui! dans notre génération. Jéhovah Dieu est éternel. Le Psaume 90:1, 2 déclare à cet effet: "Seigneur [Jéhovah]! tu as été pour nous un refuge, de génération en génération. Avant que les montagnes fussent nées, et que tu eusses créé la terre et le monde, d'éternité en éternité tu es Dieu." En conséquence, du point de vue de Jéhovah Dieu, les six mille années d'existence de l'homme sont simplement comme six jours de vingt-quatre heures, car ce même psaume (versets 3, 4) poursuit en ces termes: "Tu fais rentrer les hommes dans la poussière, et tu dis: Fils de l'homme, retournez! Car mille ans sont, à tes yeux, comme le jour d'hier, quand il n'est plus, et comme une veille de la nuit." Dans quelques années donc, au cours de notre génération, nous arriverons à ce que Jéhovah Dieu pourrait considérer comme le septième jour de l'existence de l'homme.

⁴³ Combien il serait opportun si Jéhovah Dieu faisait du septième millénaire qui va bientôt commencer un sabbat de

* Voir dans le livre *"Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile"*, publié en 1963 par la Watch Tower Bible & Tract Society of Pennsylvania, le chapitre intitulé "Comment situer les événements dans le cours du temps", comportant une "Table des principales dates historiques".

42. Aux yeux de Jéhovah Dieu, depuis combien de temps l'homme existe-t-il?

43. Quelle action de la part de Dieu viendrait fort à propos pour l'humanité et serait en parfaite harmonie avec le dessein de Jéhovah?

repos et de remise, un grand sabbat jubilaire, où la liberté serait proclamée par toute la terre et parmi tous ses habitants! Ce Jubilé viendrait fort à propos pour l'humanité. Il viendrait aussi au bon moment du point de vue de Dieu, car n'oublions pas que l'humanité doit encore traverser ce que le dernier livre de la sainte Bible appelle le règne de Jésus-Christ ou règne millénaire du Christ, où celui-ci doit gouverner la terre pendant mille ans. Pendant son séjour terrestre il y a dix-neuf siècles, Jésus-Christ déclara prophétiquement à son propre sujet: "Car Seigneur du sabbat, voilà ce qu'est le Fils de l'homme." (Matthieu 12:8). Ce ne serait pas par hasard ou fortuitement, mais ce serait en accord avec le dessein bienveillant de Jéhovah Dieu, si le règne de Jésus-Christ, le "Seigneur du sabbat", devait avoir lieu parallèlement au septième millénaire de l'existence humaine.

⁴⁴ L'année jubilaire prévue dans l'ancienne Loi de Dieu était une "ombre des bonnes choses à venir". La réalité ou substance qu'elle préfigurait doit encore venir sans faute, pour le bien de toute la création humaine gémissante. Le jour béni de son inauguration est maintenant très proche. Sous peu, dans notre génération, la trompette symbolique sonnera par la puissance divine, annonçant "la liberté dans le pays pour tous ses habitants". (Lévitique 25:8-10.) Prévoyant la nécessité de ce Jubilé, Dieu le fit préfigurer dans sa Loi transmise jadis par le prophète Moïse. Puisque sa Loi figura par avance la venue de ce grand Jubilé universel, Dieu a posé un fondement légal complet en vue de sa réalisation pleine et glorieuse. Voilà donc toutes les raisons pour lesquelles la création humaine doit être libérée, non par des hommes, mais par le Dieu tout-puissant. Et le jour de cette libération si attendue est désormais très proche!

44. Pourquoi pouvons-nous être confiants que la création humaine sera libérée, non par les hommes, mais par Dieu?

**TABLEAU DE DATES IMPORTANTES, DEPUIS LA CREATION DE L'HOMME
JUSQU'A L'AN DU MONDE 7000**

DATE AV. N. E.	DATE ANNO MUNDI	EVÈNEMENTS	REFERENCES
4026		Création d'Adam (début de l'automne)	Gen. 2:7
3896	130	Naissance de Seth	Gen. 5:3
3096	930	Mort d'Adam	Gen. 5:5
3026	1000	Fin du 1 ^{er} jour de mille ans de l'existence humaine	
2970	1056	Naissance de Noé	Gen. 5:28, 29
2468	1558	Naissance de Sem	Gen. 11:10
2370	1656	Métuschélah meurt dans le cours de l'année; les eaux du déluge commencent à tomber (en novembre)	Gen. 5:27; Gen. 7:6, 11
2369	1657	Les eaux se retirent; Dieu donne sa loi sur le caractère sacré du sang	Gen. 9:4-6
2368	1658	Naissance d'Arpacschad	Gen. 11:10
v. 2189	1837	Fondation de Babel; la bête monte de la mer	Gen. 10:8-12; Rév. 13
2026	2000	Fin du 2 ^e jour de mille ans de l'existence humaine	
2018	2008	Naissance d'Abraham	Gen. 11:32; 12:4
1943	2083	L'alliance abrahamique est conclue	Gen. 12:4, 7
1918	2108	Naissance d'Isaac; commencement de la période d'"environ 450 ans"	Gen. 21:2, 5; Actes 13:17-20
1913	2113	Isaac est sevré (5 ans); Ismaël (19 ans) tourmente Isaac; commencement des 400 ans de tourments	Gen. 21:8; 15:13; Actes 7:6
1858	2168	Naissance d'Esau et de Jacob	Gen. 25:26
1737	2289	Joseph est établi premier ministre d'Egypte	Gen. 41:40, 46
1728	2298	Jacob et sa famille descendent en Egypte	Gen. 47:9
ap. 1600	ap. 2426	L'Egypte devient la Première Puissance mondiale	Ex. 1:8
1593	2433	Naissance de Moïse	Deut. 34:7
1513	2513	Pâque; Israël quitte l'Egypte; fin des 400 ans de tourments; l'alliance de la Loi est conclue au Sinai	Ex. 12:12, 40, 41; Gen. 15:13, 14; Ex. 24:6-8

(Ex. 12:40, 41;
Gal. 3:17)
215 ans | 215 ans
(Voir Ex. 12:40 p. H.
dans "NW", éd. de 1953,
et le présent tableau
sous "EVÈNEMENTS".)

**TABLEAU DE DATES IMPORTANTES, DEPUIS LA CRÉATION DE L'HOMME
JUSQU'A L'AN DU MONDE 7000**

DATE AV. N. È.	DATE ANNO MUNDI	EVÈNEMENTS	RÉFÉRENCES
1473	2553	Israël entre en Canaan sous la conduite de Josué; le calcul des années jubilaires commence le 10 tisir (éthanim)	Josué 5:6; LéV. 25
1467	2559	Fin des opérations militaires de Josué en Canaan; fin de la période d'"environ 450 ans", selon Actes 13:17-20; la première année sabbatique en Israël commence (en automne); commencement des 350 années de la période des Juges	Josué 11:23; 14:7, 10-15; LéV. 25:1-7
1424	2602	La première année jubilaire commence le 10 tisir (éthanim)	LéV. 25:8-12
1117	2909	Saül est oint roi d'Israël	I Sam. 10:24
1077	2949	David devient roi	Actes 13:21, 22
1037	2989	Salomon succède à David comme roi	I Rois 2:11, 12
1034	2992	Commencement de la construction du temple de Salomon dans la 4 ^e année de son règne (au printemps)	I Rois 6:1
1026	3000	Fin du 3 ^e jour de mille ans de l'existence humaine	
997	3029	Roboam succède à Salomon comme roi; sécession des 10 tribus	I Rois 11:42, 43
740	3286	L'Assyrie, Deuxième Puissance mondiale, asservit Israël et prend Samarie	II Rois 17:6, 13, 18
625	3401	Nébucadnetsar devient roi de Babylone, la Troisième Puissance mondiale	Jér. 25:1
624	3402	Commencement du 17 ^e Jubilé	LéV. 25
617	3409	Nébucadnetsar emmène les premiers captifs juifs à Babylone	II Rois 24:12-18
607	3419	Nébucadnetsar assiége Jérusalem et la prend	II Rois 25:3-7

(I Rois 6:1)
479 ans

(Du commencement de la construction du temple de Salomon jusqu'à la désolation de Jérusalem — I Rois 6:1; 11:42, 43; Ezéch. 4:5, 6)

607	3419	Le temple est rasé, Jérusalem est détruite (5° mois), et abandonnée (7° mois); commencement des 70 années de désolation; début des sept temps des Gentils	II Rois 25:8-10; Jér. 52:12-14; II Rois 25:25, 26
539	3487	Babylone tombe devant les Mèdes et les Perses; la Médo-Perse devient la Quatrième Puissance mondiale; gouvernement de Darius	Dan. 5:30, 31
537	3489	Cyrus le Perse (dans sa 1 ^{re} année) publie son édit autorisant le retour des Juifs	II Chron. 36:22, 23
515	3511	Zorobabel achève le deuxième temple	Esdras 6:14, 15
455	3571	Les murs de Jérusalem sont rebâti par Néhémie; les 70 semaines de Dan. 9:24 commencent à se réaliser	Néh. 1:1; 2:1, 11; 6:15; Dan. 9:24
332	3694	La Grèce, Cinquième Puissance mondiale, domine sur la Judée	Dan. 8:21
63	3963	Rome, Sixième Puissance mondiale, domine sur la Judée	Jean 19:15; Rév. 17:10
26	4000	Fin du 4^e jour de mille ans de l'existence humaine	
2	4024	Naissance de Jean-Baptiste et de Jésus	Luc 1:60; 2:7
29	4054	(Automne) Jésus est baptisé et oint; fin de la 69° "semaine" de Dan. 9:24	Luc 3:1, 2, 23
33	4058	14 nisan: Jésus institue le Repas du Seigneur; est cloué au poteau; milieu de la 70° "semaine" de Dan. 9:24	Luc 22:20; 23:33
36	4061	16 nisan: Jésus est ressuscité; 6 sivan: Pentecôte; effusion de l'esprit saint; fondation de la congrégation chrétienne; Pierre fait usage de la première clé	Mat. 28:1-10; Actes 2:1-4, 14
v. 49	4074	Pierre fait usage de la 2 ^e clé; Cornelle, centurion romain, est oint et baptisé; fin des 70 semaines d'années	Actes 10:34-48
70	4095	Le conseil des apôtres et des aînés de Jérusalem interdit le sang et les choses étouffées	Actes 15
		Destruction de Jérusalem et du temple par les Romains	Dan. 9:27; Luc 19:42-44

DATE DE N. E.

**TABLEAU DE DATES IMPORTANTES, DEPUIS LA CRÉATION DE L'HOMME
JUSQU'A L'AN DU MONDE 7000**

DATE AV. N. E.	DATE ANNO MUNDI	EVÉNEMENTS
	73	II Thess. 2:7
v. 100	4098	Massada, dernière forteresse juive, tombe aux mains des Romains
131	4125	Mort de Jean, le dernier apôtre
325	4156	L'empereur Adrien rebâtit Jérusalem et en fait une colonie romaine appelée Aelia Capitolina
378	4350	L'empereur romain Constantin, <i>pontifex maximus</i> , convoque à Nicée le premier concile général des évêques
386	4403	Damasc, évêque de Rome, s'attribue le titre de <i>pontifex maximus</i>
800	4411	Augustin se convertit au catholicisme romain
975	4825	Le pape Léon III couronne Charles (Charlemagne)
1492	5000	Fin du 5 ^e jour de mille ans de l'existence humaine
1530	5517	Le pape Innocent VIII meurt après avoir subi une transfusion sanguine
1763	5555	Formation de la ligue protestante de Smalkalde
1806	5788	La Grande-Bretagne s'élève au rang de Septième Puissance mondiale
1879	5831	Fin du Saint Empire romain
1884	5904	(Juillet) Parution du premier numéro de <i>La Tour de Garde de Sion</i> (éd. angl.)
1914	5909	La Zion's Watch Tower Tract Society (auj. Watch Tower Bible & Tract Society of Pennsylvania) devient une personnalité juridique
1916	5939	(Octobre) Fin des temps des Gentils; la Première Guerre mondiale continue à faire des ravages
1918	5941	<i>La Tour de Garde</i> (éd. angl. du 1 ^{er} janv.) se déclare pour la neutralité chrétienne
1919	5943	Premier emploi de sang conservé, par un professeur de médecine de l'université de Chicago; les représentants principaux de la Société Watch Tower sont écroués (en juin); la Première Guerre mondiale prend fin en novembre
1920	5944	(Mars) Les représentants de la Société Watch Tower sont relaxés et disculpés l'année suivante
	5945	La Société des Nations commence à tenir ses sessions, et devient la Huitième Puissance mondiale

- 1927 5952 *La Tour de Garde* (éd. angl. du 15 déc.) déclare que l'effusion de sang sera une des raisons de la vengeance divine exécutée à Harmaguédon — Gen. 9:3, 4
- 1931 5956 (26 juillet) Le nom de "témoins de Jéhovah" est adopté
- 1935 5960 La "grande foule" de Révélation 7:9-17 est identifiée et expliquée à l'assemblée de Washington et dans *La Tour de Garde*
- 1937 5962 Première grande banque de sang établie à l'hôpital de Cook County
- 1938 5963 Les témoins chrétiens de Jéhovah achèvent de s'organiser théocratiquement
- 1939 5964 (Septembre) Commencement de la Seconde Guerre mondiale; la Société des Nations descend dans l'abîme de l'inactivité
- 1945 5970 *La Tour de Garde* (éd. angl. du 1^{er} juillet) condamne la transfusion sanguine — Ps. 16:4; fin de la Seconde Guerre mondiale (septembre); ratification de la Charte de l'O.N.U. (octobre)
- 1957 5982 (Octobre) La Russie lance le premier satellite artificiel; le reste du monde est dans la crainte
- 1962 5987 (Le 11 octobre) Le pape Jean XXIII ouvre le concile Vatican II
- 1963 5988 Au concile, Jean XXIII publie l'encyclique "*Pacem in Terris*" qui fait l'éloge de l'Organisation des Nations unies. Les transfusions sanguines ne sauvent pas ce pape, qui meurt le 3 juin
- 1964 5989 (Mal) La tension internationale augmente à cause des "satellites espions" et de l'activité des astronautes
- 1965 5990 (Le 4 octobre) Le pape Paul VI visite le siège des Nations unies à New York, prône cette organisation et rencontre le président des États-Unis. Le 8 décembre, il clôture le concile œcuménique Vatican II
- 1966 5991 Menaces accrues d'une troisième guerre mondiale entre le "roi du nord" et le "roi du midi". (Dan. 11:5-7, 40, Da.) L'expansion de l'organisation des témoins chrétiens de Jéhovah se poursuit, et une série internationale d'assemblées de district sur le thème "Fils de Dieu, fils de la liberté" doit commencer le 22 juin, à Toronto. Le présent ouvrage *La vie éternelle dans la liberté des fils de Dieu* sera présenté au public pour la première fois le samedi 25 juin 1966
-
- 1975 6000 Fin du 6^e jour de mille ans de l'existence humaine (début de l'automne)
-
- 2975 7000 Fin du 7^e jour de mille ans de l'existence humaine (début de l'automne)

L'asservissement de l'homme à la transgression et à la mort



DEPUIS des milliers d'années, les hommes cherchent à se libérer de l'esclavage dans lequel vit la création humaine. Peu d'entre eux ont cherché cette libération avec intelligence. Heureux sont ceux, mais ils sont relativement peu nombreux, qui sont arrivés à comprendre la base inébranlable de cette délivrance si nécessaire. Parmi ceux qui ont compris les étapes historiques qui ont été franchies en vue de la libération de la création humaine, se trouve un combattant pour la liberté qui vécut il y a dix-neuf cents ans. Ses écrits sur la liberté ont été préservés jusqu'à notre époque, et ils ont affranchi dans une large mesure bon nombre de ses millions de lecteurs. Cet écrivain passa des années en prison dans sa lutte pour la liberté la plus précieuse, la liberté du culte ou la liberté religieuse. Plusieurs de ses précieuses lettres furent rédigées en prison.

² Loin d'être aimé de tous, ce rédacteur faisait l'objet de nombreuses controverses. Il avait beaucoup d'ennemis, dont

1, 2. a) Tous ceux qui ont cherché à se libérer de l'esclavage qui accable la création humaine, l'ont-ils fait avec intelligence? b) Quel rédacteur finit par comprendre clairement la question de la liberté, et cet homme avait-il toujours défendu la liberté religieuse?

certains cherchaient même à le faire mourir. Aujourd'hui encore, la simple mention de son nom peut susciter des sentiments d'inimitié, voire de mépris à son égard. Il s'agit de Saul, originaire de la ville de Tarse, en Asie Mineure. En tant que jeune étudiant en Droit à Jérusalem, il agit violemment contre les principes de la liberté religieuse. Puis, soudain, il devint un disciple de l'homme qui avait déclaré publiquement à Jérusalem: "Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous fera libres*." Devenu disciple de cet homme, Saul de Tarse changea du tout au tout. Il devint l'un des grands combattants pour la liberté du culte du seul vrai Dieu vivant. Son nom fut changé en celui de Paul, et cet apôtre fut envoyé aux non-Juifs et aux Juifs, aussi bien aux Grecs ou Gentils qu'aux Israélites. Ce fut en sa qualité d'apôtre qu'il rédigea ses excellentes lettres sur la liberté religieuse. Même les hommes qui ne se disent pas chrétiens liront ses lettres avec le plus grand profit.

³ Examinons à présent une partie de la lettre que l'apôtre Paul adressa à la congrégation de ses condisciples à Rome, au premier siècle de notre ère. Après avoir fait allusion aux souffrances que lui avait coûtées sa foi en Christ, il poursuit en parlant non seulement de sa propre espérance glorieuse pour l'avenir, mais encore de l'espérance reconfortante qui est offerte à toute la création humaine. Au chapitre huit, versets dix-huit à vingt-quatre, l'apôtre Paul, grand ami de la liberté, écrit ce qui suit:

⁴ "Par conséquent, je considère que les souffrances de l'époque présente se réduisent à rien en comparaison de la gloire qui va être révélée en nous. Car l'attente ardente de la création attend la révélation des fils de Dieu. Car la création

* Voir dans la sainte Bible Jean 8:31, 32.

3, 4. a) Dans la lettre qu'il adressa à ses condisciples à Rome, quelle espérance l'apôtre Paul évoqua-t-il? b) Au chapitre huit de cette lettre, quel contraste l'apôtre établit-il entre la condition actuelle de la création et l'espérance qui est offerte à cette dernière?

a été soumise à la futilité, non de sa propre volonté mais par celui qui l'a soumise, sur la base de l'espérance que la création elle-même sera également libérée de l'asservissement de la corruption et aura la glorieuse liberté des enfants de Dieu. Car nous savons que toute la création ne cesse de gémir ensemble et d'être ensemble dans la douleur jusqu'à présent. Non seulement cela, mais nous-mêmes qui avons les prémices, à savoir l'esprit, nous gémissons nous aussi au dedans de nous-mêmes, tandis que nous attendons ardemment l'adoption comme fils, la libération de notre corps par la rançon. Car nous avons été sauvés dans cette espérance." — Romains 8: 18-24.

⁵ Depuis la rédaction de ces paroles divinement inspirées, tous les efforts que les hommes ont déployés pour s'affranchir de l'esclavage qui les accable sous de si nombreux rapports, ont échoué et se sont révélés futiles. Les hommes sont donc bien obligés d'admettre avec l'apôtre Paul que "la création a été soumise à la futilité". Voilà pourquoi l'apôtre ajoute que "toute la création ne cesse de gémir ensemble et d'être ensemble dans la douleur jusqu'à présent". Mais les hommes et les femmes qui sont nés dans cet état de choses n'ont pas désiré qu'il en soit ainsi. Cette situation n'est pas conforme à leur volonté, tout comme l'apôtre Paul le déclare: "La création a été soumise à la futilité, non de sa propre volonté." En ce cas, par quoi ou par qui la création humaine a-t-elle été soumise à des efforts vains et futiles?

⁶ L'apôtre Paul affirme que la création a été soumise à la futilité "par celui qui l'a soumise", c'est-à-dire par le Créateur lui-même. On pourrait croire à une injustice de la part du Créateur à l'égard de sa création humaine. Mais il n'en est rien! Pourquoi?

⁷ C'est que ces paroles ne signifient pas que le Créateur

5. Pourquoi est-il évident que "la création a été soumise à la futilité", mais y a-t-elle été soumise "de sa propre volonté"?

6. Qui a soumis la création humaine à la futilité?

7. Le Créateur fit-il nos premiers parents imparfaits et pécheurs, et pourquoi répondez-vous ainsi?

créa nos premiers parents malades, imparfaits, coupables ou pécheurs et voués à la mort, ce qui aurait réduit à néant tous nos légitimes espoirs pour l'avenir. Par amour et pour manifester son habileté consommée, le Créateur fit le premier homme et la première femme parfaits. Dieu les créa vers la fin du sixième jour de la création, amenant ainsi à une fin glorieuse les six jours de son œuvre créatrice touchant notre planète. Après cela, selon Genèse 1:31, "Dieu vit tout ce qu'il avait fait; et voici, cela était très bon. Ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin: ce fut le sixième jour". Or, à propos du Créateur de l'homme, le prophète Moïse écrivit sous inspiration, dans Deutéronome 32:4 (AC): "Le Rocher, son œuvre est parfaite, car toutes ses voies sont justes; c'est un Dieu fidèle et sans iniquité; il est juste et droit." Il s'ensuit que si ce Dieu, dont les œuvres sont parfaites, déclara après avoir créé l'homme et la femme que "cela était très bon", il faut en déduire que nos premiers parents étaient parfaits, étant le produit d'une œuvre divine parfaite.

⁸ Naturellement, le premier homme et la première femme étaient soumis aux lois de l'univers, telles que les effets produits par le mouvement du soleil, de la lune et des étoiles, et par les autres forces que Dieu avait créées auparavant; mais dans le cadre de ces lois régissant l'univers, ils pouvaient se sentir libres et heureux. En tant que créatures mortelles, nos premiers parents devaient satisfaire aux exigences de leur constitution humaine et manger les aliments que leur Créateur et Père céleste avait mis à leur disposition. Mais cette nécessité de satisfaire à leurs besoins n'était pas de l'esclavage. Au contraire, elle les gardait libres de l'esclavage de la mort; elle leur évitait de se laisser mourir de faim (Genèse 1: 29, 30). Etant des créatures parfaites, ils n'étaient pas sujets à la maladie, aux désordres mentaux, aux mauvais

8. a) A quelles lois et exigences le premier homme et la première femme étaient-ils soumis? b) De quelle grande liberté jouissaient-ils?

désirs, à la corruption de la chair, ou à la condamnation divine qui frappe tout ce qui est imparfait et perverti. Ainsi nos premiers parents jouissaient d'une liberté que nous ne connaissons pas aujourd'hui. Ils étaient les enfants terrestres de Dieu et possédaient "la glorieuse liberté des enfants de Dieu". — Romains 8: 21.

⁹ Leur Créateur ne les soumit pas à la vanité, à la frustration ou à la futilité, mais il leur fixa un grand dessein réalisable. Il leur assujettit également d'autres créatures vivant sur la terre. A cet effet, loin de les maudire et de les condamner, Dieu les bénit, car le récit de la création consigné dans Genèse 1: 26-28 (NW) déclare: "Puis Dieu dit: 'Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'ils tiennent assujettis les poissons de la mer et les créatures volantes des cieux, et les animaux domestiques et toute la terre, et tout animal mouvant qui se meut sur la terre.' Et Dieu se mit à créer l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa; il les créa mâle et femelle. De plus, Dieu les bénit et Dieu leur dit: 'Soyez féconds et devenez nombreux, et remplissez la terre et soumettez-la, et tenez assujettis les poissons de la mer et les créatures volantes des cieux et toute créature vivante qui se meut sur la terre.'" Dieu n'a pas dit à l'homme parfait et à sa femme de se prosterner devant les poissons de la mer, les créatures volantes des cieux, — reptiles, oiseaux ou insectes, — ou devant les autres créatures vivantes de la terre. Bien loin de les adorer, ils devaient tenir assujetties ces créatures inférieures.

ENFANTS DE LA LIBERTÉ

¹⁰ Etant le summum de la création terrestre, nos premiers parents jouissaient d'une liberté ô combien glorieuse! C'était normal, car ils avaient été faits "à l'image de Dieu", du Dieu

9. a) Nos premiers parents furent-ils soumis à la futilité dès le commencement de leur existence? b) Quelle position devaient-ils occuper par rapport aux créatures inférieures de la terre?
 10, 11. a) Pourquoi le premier homme et la première femme étaient-ils libres? b) En quels termes l'apôtre Paul affirme-t-il ce fait dans ses lettres adressées aux congrégations de Galatie et de Rome?

de la liberté. Il y a des hommes idolâtres aujourd'hui qui parlent avec fierté de ce qu'ils appellent "la déesse de la liberté", et ils font une idole de leur conception de la liberté. Mais à propos du Créateur de l'homme, nous lisons dans une lettre que l'apôtre Paul adressa à une congrégation chrétienne située en Grèce, berceau de la démocratie politique: "Or Jéhovah est l'Esprit; et là où est l'esprit de Jéhovah, là est la liberté." (II Corinthiens 3:17). Puisque le premier homme et la première femme étaient les enfants d'un Père libre, Jéhovah Dieu, ils étaient eux-mêmes des enfants libres. Leur Père céleste, Jéhovah Dieu, est le Père, non des esclaves, mais des hommes libres! Affirmant ce fait, l'apôtre Paul écrivit aux congrégations de Galatie et de Rome:

¹¹ "Or parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'esprit de son Fils [Jésus-Christ] dans nos cœurs et il crie: *'Abba, Père!* Ainsi donc, tu n'es pas un esclave mais un fils; et, si tu es un fils, héritier aussi par Dieu." (Galates 4:6, 7). "Car tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. Car vous n'avez pas reçu un esprit d'esclavage qui cause de nouveau la crainte, mais vous avez reçu un esprit d'adoption comme fils, par lequel esprit nous crions: *'Abba, Père!* L'esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu." — Romains 8:14-16.

¹² Conformément à la volonté divine à l'égard de l'homme, telle qu'elle fut annoncée voici presque six mille ans, la terre tout entière allait devenir une demeure où les enfants de Dieu jouiraient d'une liberté glorieuse. Voilà quel était le dessein de Dieu le Créateur quand il bénit le premier homme et la première femme et leur dit d'être féconds, de devenir nombreux et de remplir la terre. A partir des deux premiers

12, 13. a) Conformément au dessein divin, quelle sorte d'hommes devaient remplir la terre, et comment? b) Dans quelle perspective Dieu bénit-il le septième jour de la création?

humains, toute la terre devait être remplie d'enfants de Dieu jouissant de la liberté. Dieu voulait bénir le sein de la première femme, qui deviendrait la mère de nombreux enfants, des fils et des filles. Elle finirait par être la bisaïeule d'une grande famille d'enfants parfaits, faits à la ressemblance de Dieu et remplissant toute la terre. Même à l'âge de cent trente ans, elle aurait pu mettre au monde des enfants (Genèse 4:25). En tant que fils de Dieu libres, à leur tour ces derniers engendreraient dans la liberté des petits-enfants du Créateur, faits à l'image et selon la ressemblance du Dieu de la liberté. La volonté divine à l'égard du premier homme et de la première femme était réalisable dans sa totalité sous la bénédiction de Dieu. Celui-ci ne leur offrit pas une vie de durée limitée, une vie de vanité, de frustration ou de futilité. Ils pouvaient à juste titre espérer accomplir complètement la volonté divine à leur égard au moment prévu par Dieu, sans doute avant la fin du septième jour de la création. Dans ce dessein, le Créateur bénit ce septième jour, et le récit divin de la création déclare à ce propos :

¹³ "Ainsi arrivèrent à leur achèvement les cieux et la terre et toute leur armée. Et au septième jour Dieu arriva à l'achèvement de son œuvre qu'il avait faite, et il se reposa alors le septième jour de toute son œuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit alors le septième jour et le rendit sacré, parce qu'en lui il se repose effectivement de toute son œuvre que Dieu a créée dans le but de faire. Ceci est une histoire des cieux et de la terre au temps où ils furent créés, au jour où Jéhovah Dieu fit la terre et le ciel." — Genèse 2:1-4, NW.

¹⁴ Si la création humaine eut un départ si parfait dans une liberté glorieuse, pourquoi le "Dieu fidèle" jugea-t-il bon de soumettre la création humaine à "la futilité"? Si ce Dieu est "sans iniquité" et s'"il est juste et droit", comment pouvait-il agir de la sorte sans être injuste envers nous et

14. Compte tenu du commencement parfait de la création humaine, quelles questions se posent, et où pouvons-nous trouver la réponse?

nos ancêtres? La Parole de Dieu elle-même nous en fournit l'explication.

¹⁵ Le premier homme et la première femme furent créés au cours du même jour de la création, le sixième, cependant ils ne vinrent pas à l'existence en même temps, c'est-à-dire dans la même journée de vingt-quatre heures. L'homme, désigné dans la sainte Bible par le terme hébreu *Adâm*, fut créé le premier. On acceptait ce fait biblique il y a dix-neuf cents ans, car l'apôtre Paul écrivit à son assistant Timothée: "Adam a été formé le premier, Eve ensuite." (I Timothée 2:13). De même aujourd'hui, nous acceptons ce fait irréfutable, qui est relaté dans le deuxième chapitre du récit divin de la création. Nous y lisons:

¹⁶ "Et Jéhovah Dieu forma alors l'homme [*adâm*] de la poussière du sol et souffla dans ses narines le souffle de vie, et l'homme [*adâm*] devint une âme vivante. De plus, Jéhovah Dieu planta un jardin en Eden, vers l'orient, et il y mit l'homme [*adâm*] qu'il avait formé. Ainsi Jéhovah Dieu fit croître du sol tout arbre désirable à la vue et bon pour la nourriture, et aussi l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais." — Genèse 2:7-9, NW.

¹⁷ Dieu forma-t-il l'homme, le mâle, de la poussière du sol, puis forma-t-il la femme, la femelle, de la poussière du même sol, les créant séparés et indépendants, n'ayant entre eux aucune parenté charnelle, sinon qu'ils étaient tirés du même sol et possédaient un Père commun, un Créateur unique, Jéhovah Dieu? C'est peut-être ainsi que Jéhovah Dieu forma les animaux terrestres inférieurs, après qu'il eut dit plus tôt ce même jour de la création (le sixième): "Que la terre fasse sortir des âmes vivantes selon leur espèce: animal domestique, et animal mouvant, et bête sauvage de la terre

15. Que nous apprennent les Ecritures quant à l'ordre dans lequel l'homme et la femme furent créés?

16. Décrivez la création de l'homme.

17. Dieu fit-il la femme de la poussière du sol, exactement comme il avait créé l'homme?

selon son espèce.” (Genèse 1:24, 25, *NW*). Mais le Créateur n’agit pas de la sorte lorsqu’il forma l’homme et la femme, car il s’agissait de créatures distinctes et différentes de toutes les créatures inférieures vivant sur la terre. Comment Dieu procéda-t-il donc? Lisons la suite du récit:

¹⁸ “Alors Jéhovah Dieu prit l’homme [*adâm*] et l’installa dans le jardin d’Eden pour le cultiver et pour en prendre soin. Et Jéhovah Dieu imposa aussi à l’homme ce commandement: ‘De tout arbre du jardin tu pourras manger à satiété. Mais pour ce qui est de l’arbre de la connaissance du bon et du mauvais, tu ne devras pas en manger, car le jour où tu en mangeras, tu mourras à coup sûr.’”

¹⁹ Dans ces paroles consignées dans Genèse 2:15-17 (*NW*), nous ne trouvons aucun commandement ordonnant à Adam de se reproduire et de remplir la terre d’une descendance nombreuse. L’heure n’était pas encore arrivée où Dieu devait lui donner ce commandement. L’homme n’allait pas travailler comme un esclave, mais comme un ouvrier désigné par Jéhovah Dieu pour “cultiver [le jardin] et pour en prendre soin”. Il était libre de manger de tous les arbres fruitiers du jardin d’Eden, à l’exception d’un seul, “l’arbre de la connaissance du bon et du mauvais”. Puisque Dieu avait créé ce jardin et en était le Propriétaire, il avait le droit de demander à l’homme de ne pas manger d’un certain arbre. Dieu était l’Auteur de la vie de cette créature humaine, l’homme, et il lui avait donné tous les arbres et toutes les plantes nécessaires pour le nourrir et le maintenir en vie indéfiniment sur la terre. C’est pourquoi Dieu avait le droit de prévenir l’homme qu’il perdrait la vie s’il lui désobéissait et mangeait de l’arbre interdit, “l’arbre de la connaissance du bon et du mauvais”.

18. Où Dieu installa-t-il l’homme qu’il avait formé, et quel commandement Jéhovah lui donna-t-il?

19. Pourquoi ce commandement était-il en harmonie avec ce qui est juste?

²⁰ Cette loi divine n'était pas despotique. Elle ne faisait pas de l'homme un esclave. Elle ne le privait pas de la liberté, celle de jouir de la vie sur la terre avec tout ce qui est nécessaire pour vivre éternellement dans le bonheur. L'homme n'avait pas besoin de manger de cet arbre interdit pour mener une vie heureuse et sans fin. En outre, Dieu lui accordait le libre choix : celui de manger de cet arbre ou de s'en abstenir. Il lui permettait d'agir selon son "libre arbitre", et non comme un homme-robot qui fait tout automatiquement, sans exercer sa volonté ou droit de choisir.

²¹ Avant même que l'homme (*adâm*) n'ait demandé une compagne humaine, Dieu son Créateur savait ce qu'il lui fallait. Naturellement, cette compagne humaine pourrait exercer sur l'homme une influence, bonne ou mauvaise, l'incitant à obéir à Dieu ou à lui désobéir, avec, pour résultat, la vie éternelle ou la mort éternelle. Mais le "Dieu fidèle" voulait donner à Adam une compagne qui l'aiderait à être obéissant et à vivre éternellement. Tout cela ressort du récit de la création, car, dans Genèse 2:18 (NW), nous lisons : "Ensuite Jéhovah Dieu dit : 'Il n'est pas bon que l'homme [*adâm*] demeure seul. Je vais lui faire une aide qui soit son complément.'"

²² Avant de procéder à une création nouvelle, celle d'une femme, Dieu laissa l'homme libre de déterminer s'il existait parmi tous les animaux inférieurs une compagne qui lui convenait. Il n'obligea pas l'homme de partir à la recherche d'une compagne parmi les animaux, ce qui aurait demandé beaucoup de temps, mais Jéhovah Dieu amena devant lui les différentes bêtes de la terre et les créatures volantes des cieux. Dieu accorda à l'homme la liberté de donner un nom à chacune de ces créatures. Or, l'homme parfait, créé à l'image

20. Cette loi divine privait-elle l'homme de la liberté?

21. Fut-ce une bonne action de la part de Dieu de donner à Adam une compagne?

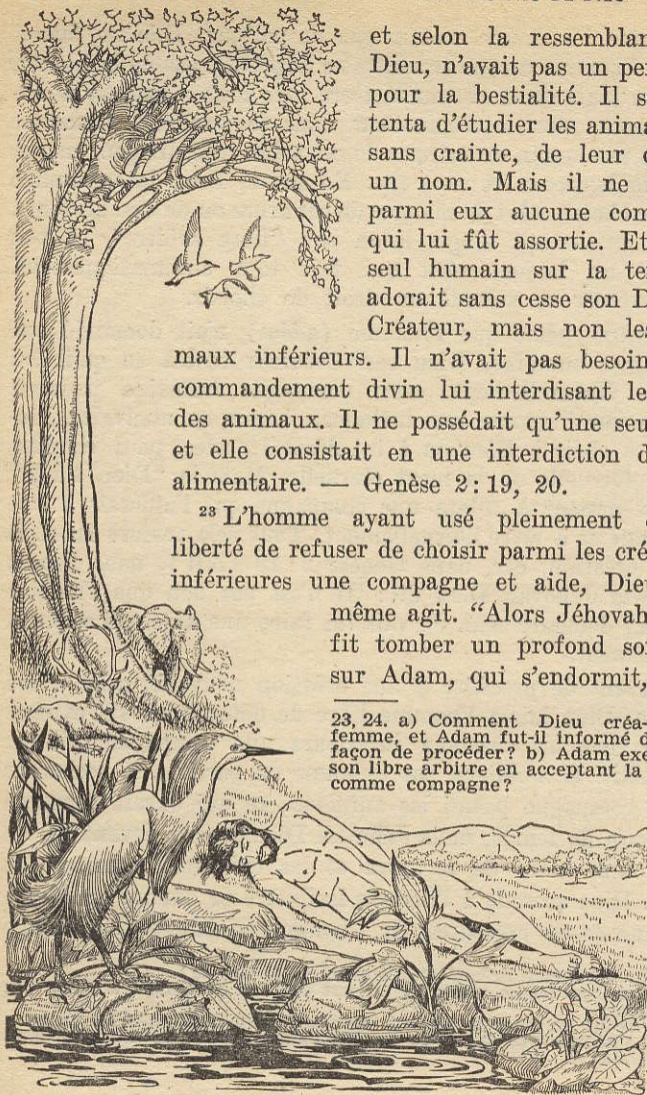
22. a) Avant de créer la femme, pourquoi Dieu amena-t-il les animaux devant l'homme? b) Qu'est-ce que l'homme s'abstint de faire à l'égard des animaux?

et selon la ressemblance de Dieu, n'avait pas un penchant pour la bestialité. Il se contenta d'étudier les animaux et, sans crainte, de leur donner un nom. Mais il ne trouva parmi eux aucune compagne qui lui fût assortie. Etant le seul humain sur la terre, il adorait sans cesse son Dieu et Créateur, mais non les ani-

maux inférieurs. Il n'avait pas besoin d'un commandement divin lui interdisant le culte des animaux. Il ne possédait qu'une seule loi, et elle consistait en une interdiction d'ordre alimentaire. — Genèse 2:19, 20.

²³ L'homme ayant usé pleinement de sa liberté de refuser de choisir parmi les créatures inférieures une compagne et aide, Dieu lui-même agit. "Alors Jéhovah Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, qui s'endormit, et il

23, 24. a) Comment Dieu créa-t-il la femme, et Adam fut-il informé de cette façon de procéder? b) Adam exerça-t-il son libre arbitre en acceptant la femme comme compagne?



prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Jéhovah Dieu forma une femme, et il l'amena à Adam. Et Adam dit: 'Celle-ci cette fois est os de mes os et chair de ma chair! Celle-ci sera appelée femme [*ischa*], parce qu'elle a été prise de l'homme [*isch*].' — Genèse 2: 21-23, *AC*.

²⁴ Ce passage révèle que Dieu informa l'homme exactement de quelle façon la femme avait été créée, pour lui montrer qu'elle était sa parente par sa chair et par ses os, car elle avait été prise de lui. Les paroles qu'Adam prononça lorsqu'il accepta la femme comme épouse laissent clairement entendre qu'il exerça son libre arbitre en choisissant cette femme comme aide et compagne. Elle était la dernière des créatures que Dieu amena devant Adam pour lui permettre de choisir une compagne qu'il garderait toute sa vie. Pour montrer que le premier couple aurait des enfants qui se marieraient à leur tour, Dieu ajouta ce qui suit aux paroles d'Adam: "C'est pourquoi l'homme



[*isch*] quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair." — Genèse 2:24, AC; Matthieu 19:4, 5.

²⁵ Ce ne fut qu'après que l'homme eut accepté sa femme parfaite de la main de Dieu, que celui-ci les bénit et leur dit d'être féconds, de devenir nombreux et de remplir la terre de leurs descendants (Genèse 1:28). Ainsi, l'homme fut formé le premier, et la femme, son épouse, dépendait de l'homme, car elle fut amenée dans l'existence à partir de lui. A cet effet, l'apôtre Paul dira bien plus tard: "La femme procède de l'homme." (I Corinthiens 11:12). Puisque la femme faisait partie de l'homme, formant avec lui "une seule chair", elle était assujettie à la loi que Dieu avait imposée à l'homme Adam, celle qui lui interdisait de manger de l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais, sous peine de mourir à cause de sa désobéissance ou transgression. C'est pourquoi l'homme enseigna cette loi à sa femme, à titre d'avertissement. Comme il avait reçu cette loi de la propre bouche de Dieu, l'homme ne pouvait avoir aucun doute quant à sa validité et à sa véracité. Bien plus tard, deux rédacteurs bibliques écriront: "Les décrets de Jéhovah sont vrais." (Psaume 19:10, AC). Et encore: "Tu es proche, Jéhovah, et tous tes commandements sont la vérité." — Psaume 119:151, AC.

COMMENT LA LIBERTÉ HUMAINE FUT PERDUE

²⁶ La femme n'avait aucune raison de douter de la véracité de la loi que son mari lui avait enseignée, d'autant plus qu'il l'avait reçue de Dieu. Mais elle aussi possédait le libre arbitre et le droit de choisir en toute liberté. Elle ne se mit

25. a) Quand Dieu bénit-il le premier couple et lui donna-t-il l'ordre de procréer? b) Pourquoi la femme était-elle assujettie à la loi que Dieu avait imposée à Adam, et pourquoi l'homme ne pouvait-il avoir aucun doute quant à la validité de cette loi?

26. a) La femme possédait-elle le libre arbitre? b) Se mit-elle aussitôt à contester la loi divine que son mari lui avait enseignée, sinon qui contesta cette loi?

pas aussitôt à contester les paroles de son mari, mais un certain calomniateur n'hésita pas à le faire. A en juger d'après les apparences, ce calomniateur ou diable n'était qu'un serpent humble et peureux. Feignant l'innocence, il interrogea la femme sur la loi de Dieu interdisant à l'homme de manger de l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais. Mais lorsque la femme lui récita le commandement que Dieu leur avait imposé, à elle et à son mari, ainsi que le châtement qui s'y rattachait, le serpent contredit Dieu et déclara : "Non, vous ne mourrez point; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal." (Genèse 3:1-5, AC). Quelle calomnie!

²⁷ Le serpent se présenta comme celui qui pouvait libérer la femme de la crainte. Il l'amena à sentir qu'elle avait besoin d'être libérée de la crainte de la mort, menace constante à laquelle l'avait exposée Dieu. Du coup, son attitude changea à l'égard de l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais et elle ne partagea plus le point de vue de son mari à ce sujet. Cet arbre revêtait maintenant pour elle un aspect désirable. N'aimerait-elle pas avoir les yeux ouverts et acquérir un discernement nouveau? Ne voudrait-elle pas être comme Dieu lui-même, connaissant le bien et le mal? Désormais, elle se sentait l'esclave de l'aveuglement et de l'ignorance, et elle désirait la liberté. Elle décida de ne plus se soumettre à la loi de son mari. Elle agirait indépendamment et exercerait son libre arbitre. Elle prendrait elle-même les décisions pour elle et pour son mari. La loi prohibitive de Dieu était contestable; vraisemblablement, elle était un prétexte pour dissimuler l'égoïsme de Dieu, qui entendait garder sa propre supériorité et tenir l'homme dans une condition d'assujettissement. Pour cette femme, la violation de la loi de Dieu

27. a) Quels sentiments et quels désirs les remarques calomnieuses du serpent firent-elles naître dans l'esprit de la femme? b) Désormais, comment considérait-elle la violation de la loi de Dieu, et par suite, que fit-elle?

n'aurait pas pour conséquence la mort. Aussi mangea-t-elle le fruit interdit et attendit-elle qu'Adam vînt la rejoindre.

²⁸ Ayant cueilli un fruit, elle le tendit à son mari et persuada ce dernier d'en manger. Plus tard, Dieu devait rappeler à l'homme qu'il avait cédé à sa femme. Dieu lui dit: "Tu as écouté la voix de ta femme, et (...) tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre: Tu n'en mangeras point!" (Genèse 3:17). Ainsi le premier homme écouta la voix de sa femme plutôt que celle de Dieu, son Père céleste. Il le fit tout en sachant que cela entraînerait à coup sûr la mort pour lui-même, sans parler de ses descendants éventuels. Sa femme avait été trompée, mais Adam ne le fut pas. Confirmant ce fait, l'apôtre Paul écrivit sous inspiration: "Adam ne fut pas trompé, mais la femme fut entièrement trompée et tomba dans la transgression." (I Timothée 2:14). "Le serpent a séduit Eve par son astuce." (II Corinthiens 11:3). Quel que fût le mobile qui incita Dieu à promulguer la loi interdisant à l'homme de manger de l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais, le serpent calomniateur avait tort d'affirmer que Dieu était incapable d'appliquer sa loi et de faire mourir les contrevenants. Ces derniers auraient beau avoir les yeux ouverts et être comme Dieu pour ce qui était de connaître le bien et le mal, cela ne changerait rien quant à leur châtement. Adam le savait, mais Eve n'avait pas réfléchi à cela.

²⁹ Outre le serpent calomniateur ou plutôt la personne invisible qui se cachait derrière le serpent, qui, du point de vue humain, amena la mort sur le monde des hommes? Par un choix judicieux, Adam aurait pu nous éviter ce sort; c'est pourquoi il est écrit dans Romains 5:12-19: "Par un seul homme le péché est entré dans le monde et la mort par le péché, et (...) ainsi la mort s'est étendue à tous les hommes,

28. Comment la femme persuada-t-elle Adam de manger le fruit interdit, et Adam se rendait-il compte des conséquences de son acte?

29. Selon Romains 5:12-19, qui amena la mort sur l'humanité, et pourquoi?

parce qu'ils ont tous péché. (...) La mort a régné d'Adam à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché selon la ressemblance de la transgression d'Adam (...). Par l'offense d'un seul beaucoup sont morts, (...) par l'offense du seul homme la mort a régné par celui-là, (...) par une seule offense le résultat, pour des hommes de toutes sortes, fut la condamnation, (...) par la désobéissance du seul homme beaucoup furent constitués pécheurs (...).” On voit donc que la Parole écrite de Dieu accuse un seul homme, Adam, d'être responsable du péché, de la transgression, de l'offense. On ne peut rendre Dieu, le Créateur d'Adam, responsable du mal que cet homme a fait.

³⁰ Voilà comment le premier homme Adam renonça à sa propre liberté et à celle de ses descendants, donc à celle de toute la race humaine. Il se vendit comme esclave, et il nous vendit, nous aussi. Il se vendit sous le péché pour le plaisir égoïste d'écouter la voix de sa femme et de lui plaire en se joignant à elle dans sa transgression. C'est pourquoi il devait payer le prix de son péché, c'est-à-dire la mort. Désormais, la loi de Dieu ne régnait plus dans le corps d'Adam, cette loi ayant cédé la place à celle du péché. C'est donc à juste titre que l'apôtre Paul, lui-même un des descendants charnels d'Adam, écrivit dans sa lettre aux Romains :

³¹ “Je suis charnel, vendu sous le péché. (...) Car je sais qu'en moi, c'est-à-dire dans ma chair, il n'habite rien de bon ; car le pouvoir de désirer est présent chez moi, mais le pouvoir de produire ce qui est excellent n'est pas présent. Car le bien que je désire je ne le fais pas, et le mal que je ne désire pas, c'est ce que je pratique. Si donc ce que je ne désire pas, c'est ce que je fais, celui qui le produit, ce n'est plus moi mais le péché qui habite en moi. (...) Je prends vraiment plaisir à la loi de Dieu selon l'homme que je suis au dedans, mais je vois dans mes membres une autre loi qui fait la

30, 31. a) Comment donc la race humaine perdit-elle sa liberté?
b) Dans sa lettre aux Romains, comment l'apôtre Paul expliqua-t-il ce que signifie être “vendu sous le péché” ?

guerre à la loi de mon esprit et qui m'emmène captif à la loi du péché qui est dans mes membres. Homme misérable que je suis! Qui me sauvera du corps qui subit cette mort? (...) Je suis, moi, esclave de la loi de Dieu, mais avec ma chair, de la loi du péché." — Romains 7: 14-25.

³² Voilà, d'après l'explication très claire donnée dans la Bible, comment l'homme devint esclave de la transgression et de la mort. Le Dieu tout-puissant, Jéhovah, était obligé d'appliquer sa loi contre l'homme qui à l'origine avait été parfait, et de prononcer la peine de mort contre ce pécheur condamné. Adam avait été tiré de l'inexistence, et comme châtiment de son péché, il devait retourner à l'inexistence. En prononçant son jugement contre lui, Dieu déclara: "C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre parce que c'est d'elle [et non du ciel] que tu as été tiré; car tu es poussière [et non esprit] et tu retourneras en poussière."

³³ En vertu de cette sentence, Dieu expulsa l'homme Adam du jardin paradisiaque d'Eden, pour éviter, selon les propres termes de Dieu, "qu'il avance sa main, qu'il prenne aussi de l'arbre de vie, qu'il en mange et vive éternellement". Après avoir été renvoyé du jardin d'Eden pour mourir, l'homme vit apparaître pour la première fois des créatures venues de la sphère spirituelle, des chérubins matérialisés, car le récit biblique déclare: "L'ayant chassé, il mit à l'orient du jardin d'Eden les Chérubins et la flamme de l'épée tournoyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie." — Genèse 3: 17-24, AC.

³⁴ Adam était donc condamné à mener une vie futile en dehors du jardin paradisiaque d'Eden. Etant donné que la création humaine qui devait descendre de lui était encore

32. a) De quoi l'homme devint-il l'esclave? b) Quelle mesure Jéhovah fut-il obligé de prendre, aussi que déclara-t-il à Adam?

33. Pourquoi l'homme fut-il expulsé du jardin d'Eden, et qu'est-ce qui l'empêcha d'y retourner?

34. a) Quelle sorte de vie Adam allait-il mener en dehors de l'Eden? b) Dans quel sens la création humaine qui descendrait d'Adam trouverait-elle qu'elle aussi est soumise à la futilité?

dans ses reins, pour ainsi dire, elle aussi fut soumise à la futilité, "non de sa propre volonté". La création humaine était désormais impuissante à ouvrir la voie reconduisant au jardin édénique originel et à l'"arbre de vie", ou même à créer un paradis terrestre correspondant au modèle primitif. Pareillement, tout ce qu'un membre quelconque de la création humaine pourrait essayer de faire pour s'opposer à l'accomplissement des desseins bienveillants de Dieu, ne pourrait réussir; de tels efforts seraient voués à l'échec et se révéleraient futiles et vains. La futilité, la frustration et la vanité des efforts humains ont été décrites dans une large mesure par le sage Salomon, roi de Jérusalem, dans son livre inspiré intitulé *Ecclésiaste* ("Assembléeur"), livre qui mentionne le terme "vanité" plus de trente-cinq fois. Dès son premier chapitre, Salomon aborde ce thème en ces mots:

³⁵ "Vanité des vanités, dit l'*Ecclésiaste*, vanité des vanités, tout [en dehors de l'accomplissement de la volonté de Dieu] est vanité. (...) Moi, l'*Ecclésiaste*, j'ai été roi d'Israël à Jérusalem. J'ai appliqué mon cœur à rechercher et à sonder par la sagesse tout ce qui se fait sous les cieux: c'est là une occupation pénible, à laquelle Dieu soumet les fils de l'homme. J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil; et voici, tout est vanité et poursuite du vent." — *Ecclésiaste* 1:2, 12-14; cf. aussi 12:10.

³⁶ A la fin de son livre, l'*Assembléeur*, le roi Salomon, donna le sage conseil suivant: "Écoutons la fin du discours: crains Dieu et observe ses commandements. C'est là ce que doit tout homme." — *Ecclésiaste* 12:15.

³⁷ Dieu n'aurait pas outrepassé son droit divin s'il avait fait mourir les pécheurs Adam et Eve le jour même de vingt-quatre heures où ils avaient violé sa loi. Mais dans ce cas, la

35. Dans le livre de l'*Ecclésiaste*, qu'affirma Salomon sur la futilité ou la vanité des efforts humains?

36. A la fin de son livre, quel bon conseil Salomon donna-t-il?

37. a) Au lieu de mettre à mort les pécheurs Adam et Eve le jour même où ils violèrent sa loi, que fit Dieu dans sa sagesse? b) Comment le cas d'Eve illustre-t-il bien la futilité à laquelle l'humanité a été soumise?

création humaine n'aurait pas continué jusqu'à maintenant, et où serions-nous? Dans son amour et dans sa sagesse, Dieu décida d'agir autrement. Il jugea bon de laisser la création humaine subsister et s'accroître. Mais en ce qui concerne les desseins égoïstes de ses membres, Dieu l'a soumise à la futilité, à la frustration et à la vanité. Il avertit la pécheresse Eve en ce sens quand il lui déclara: "J'augmenterai beaucoup la douleur de ta grossesse; et c'est dans les tourments des couches que tu donneras le jour à des enfants, et ton désir ardent sera vers ton mari et lui, il te dominera." (Genèse 3:16, NW). L'effort que la femme avait fourni en vue de dominer son mari et de l'inciter à violer le commandement de Dieu en mangeant le fruit interdit, devait se solder par un échec. Sa tentative pour renverser l'ordre que Dieu avait prévu pour la vie de famille parmi les humains ne fut pas bénie et ne réussit pas. Elle avait amené son mari à désirer ardemment sa femme, même au prix de son obéissance envers la loi de Dieu; à présent, elle allait désirer ardemment son mari, mais lui, il la dominerait.

³⁸ Toutefois, en ce qui concerne les nombreux enfants qu'Eve mettrait au monde, le Dieu d'amour n'avait pas l'intention de les laisser sans espérance. Etant déjà nés dans le péché, ces enfants ne pécheraient pas "selon la ressemblance de la transgression d'Adam". (Romains 5:14.) Ils étaient récupérables, aussi Dieu pourvut-il à un moyen qui leur permettrait d'être sauvés. Ainsi, Dieu soumit à la futilité la création humaine issue d'Adam et Eve, mais "sur la base de l'espérance". Adam et Eve furent expulsés de la famille divine et perdirent la liberté des enfants de Dieu; ils perdirent cette liberté, non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour leurs descendants, qui devaient naître par la suite. Dieu conserva cependant son dessein bienveillant d'avoir des enfants humains libres qui rempliraient une

38. a) Dieu laissa-t-il sans espérance la création humaine issue d'Adam et Eve? b) Le dessein de Dieu à l'égard de la terre et de l'homme se révéla-t-il être une futilité, sinon à quoi aboutira-t-il?

terre édénique, et il était déterminé à le mener à bonne fin. Ce dessein ne se révélerait pas être une futilité. Dieu avait décidé de libérer la création humaine issue d'Adam et Eve et de la rétablir dans la liberté qu'elle possédait à l'origine.

"SUR LA BASE DE L'ESPERANCE"

³⁹ En harmonie avec ce dessein bienveillant de Dieu, l'apôtre Paul écrivit: "La création a été soumise à la futilité, non de sa propre volonté mais par celui qui l'a soumise, sur la base de l'espérance que la création elle-même sera également libérée de l'asservissement de la corruption et aura la glorieuse liberté des enfants de Dieu." (Romains 8:20, 21). Mais en soumettant ainsi la création humaine, où Dieu donna-t-il à celle-ci une telle espérance? Pourquoi est-il écrit que "l'attente ardente de la création attend la révélation des fils de Dieu"? (Romains 8:19.) Dieu révéla cette espérance dans le jardin d'Eden, au moment même où il prononça son jugement contre ceux qui avaient réduit l'humanité en esclavage. Il montra ainsi qu'il est "le Dieu de l'espérance" ou "le Dieu qui donne l'espérance". — Romains 15:13, *Sg; MN*.

⁴⁰ Dieu exposa cette espérance avant même d'avoir prononcé sa sentence contre Adam et Eve. Après avoir découvert ces transgresseurs de la loi au jardin d'Eden, Dieu prononça d'abord son jugement contre la personne invisible qui avait employé le serpent pour asservir la création humaine. Si quelqu'un était calomniateur, c'était bien cette personne invisible, plutôt que le serpent par lequel elle avait prononcé devant Eve des paroles trompeuses. Devant Adam et Eve, Dieu s'adressa donc à ce calomniateur invisible, et non simplement au serpent. Dans Genèse 3:14, 15 (*AC*), nous lisons: "Jéhovah Dieu dit au serpent: 'Parce que tu as fait cela,

39. Où Dieu donna-t-il à la création humaine l'espérance qu'elle serait libérée de l'asservissement de la corruption?

40. Sur qui Dieu prononça-t-il d'abord son jugement en Eden, et que déclara-t-il?

tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes des champs; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie. Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon.' ”

⁴¹ Cette déclaration judiciaire ne donnait aucun espoir à la personne invisible qui s'était cachée derrière le serpent. Ce dernier mourut il y a bien longtemps, vraisemblablement sans avoir été meurtri à la tête par l'un des fils d'Eve; et des créatures appartenant à l'ordre des ophidiens ou serpents continuent à se perpétuer jusqu'à ce jour. En outre, la Bible ne nous donne aucune raison de croire que les serpents seront détruits et disparaîtront en tant qu'ordre du règne animal (Esaïe 11:8, 9). Mais, il y a dix-neuf cents ans, Paul indiqua que le calomniateur invisible qui s'était caché derrière le serpent était encore vivant, car l'apôtre faisait manifestement allusion à la promesse et à l'espérance données par Dieu en Eden, lorsqu'il écrivit: "Pour sa part, le Dieu qui donne la paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds." (Romains 16:20). Et le dernier livre de la Bible confirme prophétiquement que le grand Calomniateur, Satan, serait vivant et actif à notre époque, et encore que dans mille ans il recevra une dernière occasion de s'opposer aux desseins de Dieu (Révélation 12:3 à 20:10). Il apparaît donc que la tête de ce grand Serpent symbolique et de sa postérité doit encore être complètement meurtrie.

⁴² Cette meurtrissure infligée à la tête du Serpent marquera la libération finale de la création humaine, qui sera délivrée de l'influence de cet asservisseur et de tous les effets catastrophiques de la blessure douloureuse qu'il a occasionnée

41. a) Ce jugement signifiait-il que tous les serpents disparaîtraient en tant qu'ordre du règne animal? b) Que révèle la Bible quant à l'existence et à l'activité du calomniateur invisible qui se cachait derrière le serpent?

42. a) Quand la tête du Serpent sera meurtrie, quelles en seront les conséquences pour la création humaine? b) Qui doit meurtrir la tête du Serpent, et qu'en est-il des efforts humains déployés à cette fin? c) De qui donc la création attend-elle ardemment la révélation?

à la race humaine. Mais qui meurtrira la tête du Serpent? D'après la déclaration divine précitée, ce sera la postérité de la femme (Genèse 3:15). Il fallait donc que la "femme" à laquelle Dieu pensait, eût des enfants, tout comme la mention de la postérité du grand Serpent symbolique laissait entendre que lui aussi aurait des enfants symboliques. Puisque, selon l'apôtre Paul, Dieu soumit à la futilité la création humaine issue de la femme Eve, il s'ensuit que les efforts déployés par les descendants ou enfants charnels d'Eve, tous pécheurs, pour meurtrir la tête du Serpent, se révéleraient futiles. Par conséquent, la postérité de la femme doit se composer d'enfants spirituels de Dieu, et la femme en question doit être la femme symbolique de Dieu, une femme spirituelle et célestè. Dans le passage de Romains. 16:20, cité ci-dessus, l'apôtre Paul donne une indication sur l'identité de ces enfants de Dieu, puisqu'il écrivait aux enfants spirituels de Dieu (Romains 8:16, 17, 23). Ces "fils de Dieu" doivent donc être ceux dont la révélation fait l'objet de "l'attente ardente de la création".

⁴³ Or, la révélation de ces "fils de Dieu" dans la gloire céleste est proche. Bientôt, toute la création humaine n'aura plus besoin "de gémir ensemble et d'être ensemble dans la douleur". Le présent système de choses futile créé par les hommes asservis sera complètement enlevé, et alors le système promis par Dieu apportera la libération et gouvernera toute la terre. Grâce à ce système, la création gémissante sera "libérée de l'asservissement de la corruption" et prendra possession de "la glorieuse liberté" des enfants terrestres de Dieu. — Romains 8:21, 22.

43. La réalisation de quelles perspectives glorieuses est maintenant proche?

Le Libérateur

— un fils de Dieu



LA CRAINTE s'empara du premier homme et de la première femme lorsqu'ils entendirent Dieu s'approcher, et ils essayèrent de se cacher parmi les arbres du jardin d'Eden. Au lieu d'être très heureux de saluer leur Père aimant qui les avait unis dans le mariage, ils avaient maintenant peur de sa présence. Jusque-là, la nudité de leurs corps n'avait pas éveillé en eux un sentiment de gêne l'un devant l'autre, ni devant Dieu qui les avait créés ainsi (Genèse 2 : 25). Certes, ils s'étaient couverts un peu avec des pagnes faits de feuilles de figuier, il n'empêche qu'ils avaient peur. Leur conscience était désormais troublée. Dieu était invisible pour eux, et pourtant ils se sentaient nus devant lui, comme des transgresseurs, des pécheurs, parce qu'ils avaient violé volontairement son commandement, pourtant très simple, leur interdisant de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais (Genèse 3 : 7-13, *NW*). Depuis ce temps-là, l'homme a été asservi à la crainte, car Adam et Eve manquèrent de faire preuve d'amour envers Dieu leur Créateur. En effet, la Parole de Dieu déclare à ce sujet :

1. Quand le premier homme et la première femme entendirent s'approcher Dieu en Eden, qu'est-ce qui s'empara d'eux, et pourquoi?

² “Il n’y a pas de crainte dans l’amour, mais l’amour parfait bannit la crainte, parce que la crainte exerce une contrainte [ou: implique une répression, une correction, un châtement]. En fait, celui qui est dans la crainte n’a pas été rendu parfait dans l’amour. (...) Car voici ce que signifie l’amour de Dieu: que nous observions ses commandements; et cependant ses commandements ne sont pas pesants.” — I Jean 4:18; 5:3; cf. NW, éd. de 1950, note en bas de page.

³ Cette rébellion jeta une ombre sur la création humaine. Mais un petit rayon de lumière vint percer cette obscurité quand Dieu déclara que le Serpent qui avait induit nos premiers parents à pécher, serait puni. En trompant la femme Eve et en l’amenant à pécher, le Serpent l’avait gagnée à sa cause. Mais maintenant Dieu fit mention d’une autre “femme” et annonça qu’il créerait un état d’hostilité, une inimitié entre cette “femme” et le Serpent, et aussi entre la postérité du Serpent et la postérité de la femme. “Celle-ci [c’est-à-dire la postérité de la femme] te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon.” (Genèse 3:14, 15, AC). Bien que courte et symbolique, cette déclaration offrit à l’humanité asservie une grande espérance, celle d’être libérée du grand Trompeur symbolisé par le serpent en Eden. Cette prophétie indiquait également que Jéhovah Dieu était contre le grand Serpent et sa postérité, et qu’il susciterait pour l’humanité un libérateur victorieux, capable d’infliger à la tête du Serpent une meurtrissure mortelle. A condition de croire à la promesse que Dieu fit en Eden, les enfants d’Adam et Eve pouvaient espérer en ce Libérateur, et celui-ci pouvait faire l’objet d’une attente ardente de leur part.

2. En quels termes les passages de I Jean 4:18 et 5:3 expliquent-ils la cause et les effets de la crainte?

3. Par quelle déclaration symbolique qu’il fit en Eden, Jéhovah donna-t-il à l’humanité l’espoir d’être libérée?

⁴ Mais qui est ce Libérateur, cette postérité de "la femme"? Environ 4057 années après que Jéhovah Dieu eut annoncé qu'il susciterait un libérateur, la postérité de la femme, cette question avait été complètement résolue, et il n'y avait plus de mystère à ce sujet. En effet, il y a dix-neuf siècles, des hommes fidèles qui croyaient à la promesse faite par Dieu en Eden trouvèrent une réponse satisfaisante à cette question et identifièrent la postérité promise issue de la femme. Grâce aux preuves irréfutables dont ils disposaient, ils savaient qui était fondamentalement la postérité destinée à apporter la libération. Voici ce qu'écrivit l'un de ces hommes convaincus qui croyaient en Jéhovah Dieu, à propos des recherches qu'il avait effectuées en Orient:

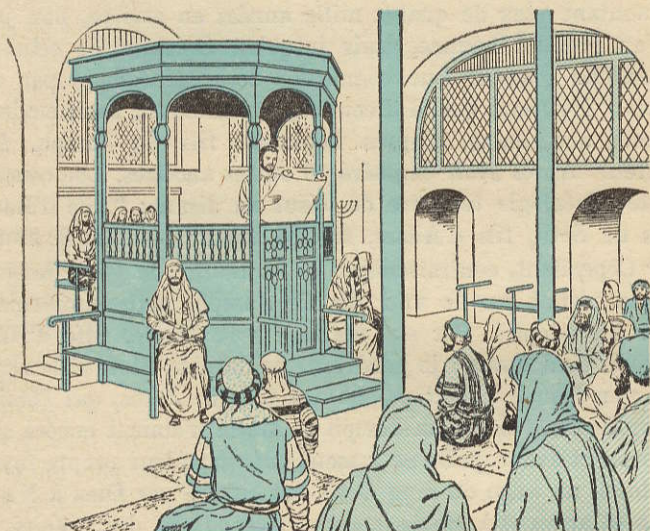
⁵ "Tandis que beaucoup ont entrepris de compiler une relation des faits qui ont trouvé pleine créance parmi nous, de même que nous les ont transmis ceux qui, dès le commencement, sont devenus témoins oculaires et servants du message, j'ai décidé, moi aussi, étant remonté à l'origine de toutes choses, avec exactitude, de te les écrire en ordre logique, très excellent Théophile, afin que tu saches pleinement la solidité des choses qu'on t'a enseignées oralement." — Luc 1:1-4; texte rédigé vers 56/58 de notre ère.

⁶ Au quatrième chapitre de son récit, le docteur Luc (il était en effet médecin et avait l'habitude de faire des recherches) parle d'un homme qui, le septième jour de la semaine, se rendit au lieu des réunions publiques dans la ville de Nazareth en Galilée, district gouverné alors par un chef nommé Hérode Antipas (Luc 3:1). Ce jeune homme, âgé de trente ans, ou un peu plus, se leva pour lire. Luc 4:17-21 nous présente le récit suivant: "Et on lui remit le rouleau du prophète Esaïe, et ayant ouvert le rouleau, il trouva l'en-

4, 5. a) Quand ceux qui croyaient à la promesse divine donnée en Eden résolurent-ils la question de l'identité du Libérateur, la postérité de "la femme"? b) Dans Luc 1:1-4, qu'écrivit l'un de ces croyants à propos de ses propres recherches à ce sujet?

6. D'après le récit de Luc, quelle prophétie sur la libération un certain jeune homme lut-il et appliqua-t-il à lui-même dans une salle de réunion à Nazareth?

droit où il est écrit: 'L'esprit de Jéhovah est sur moi, parce qu'il m'a oint pour déclarer la bonne nouvelle aux pauvres, il m'a envoyé pour prêcher la libération aux captifs et le recouvrement de la vue aux aveugles, pour renvoyer libres ceux qu'on écrase, pour prêcher l'année favorable de Jéhovah.' Après quoi il roula le rouleau, le rendit au servent et s'assit; et tous ceux qui étaient dans la synagogue fixaient sur lui des yeux attentifs. Alors il se mit à leur dire: 'Aujourd'hui est accomplie cette écriture que vous venez d'entendre.'"



7 Qui était ce jeune homme qui s'appliqua à lui-même cette prophétie de libération et de remise, consignée dans Esaïe 61:1, 2? Ses auditeurs le reconnaissaient bien. Luc 4: 22, 23 déclare à ce sujet: "Et tous lui rendaient un témoignage favorable et s'étonnaient des paroles captivantes qui

7. D'après les assistants, qui était ce jeune homme?

sortaient de sa bouche, et ils disaient: 'Celui-ci est un fils de Joseph, n'est-ce pas?' Alors il leur dit: 'Sans aucun doute, vous m'appliquerez cette comparaison: "Médecin, guéris-toi toi-même; les choses que nous avons entendu dire s'être passées à Capernaüm [située à une trentaine de kilomètres au nord-est], fais-les également dans ton propre territoire."'" Ces Nazaréens le prenaient pour un vrai fils de Joseph.

⁸ Dans la deuxième partie du chapitre précédent, le médecin Luc donne une liste complète des ascendants humains de celui qu'on prenait pour "un fils de Joseph", lignée remontant plus de quatre mille années en arrière, non jusqu'au premier homme, mais jusqu'au Créateur de celui-ci, Dieu. Le docteur Luc commence cette généalogie par ces mots: "Et Jésus, quand il commença son œuvre, avait environ trente ans, étant, d'après l'opinion, fils de Joseph, fils d'Héli." Après avoir énuméré 70 autres ancêtres, Luc conclut cette généalogie terrestre de Jésus en disant: "Fils d'Enos, fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu." — Luc 3: 23-38.

⁹ Cependant, contrairement à l'"opinion", le jeune homme Jésus n'était pas le vrai fils de Joseph, mais simplement son fils adoptif. Par son mariage avec Marie, fille d'Héli, Joseph était devenu le gendre de ce dernier. Mais si le charpentier Joseph n'était pas le vrai père de Jésus, qui l'était? D'après Luc, alors que Joseph et Marie n'étaient encore que fiancés et avant qu'ils ne fussent unis dans leur propre foyer, Gabriel, un ange de rang élevé, fut envoyé par Dieu à Nazareth et apparut à Marie, encore vierge. Il lui dit: "Voici, tu concevras dans ton sein et tu donneras naissance à un fils, auquel tu donneras le nom de Jésus. Celui-ci sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut; et Jéhovah Dieu lui donnera le

8. Que révèle le médecin Luc quant aux ancêtres de celui qu'on prenait pour "un fils de Joseph"?

9. a) Jésus était-il un vrai fils de Joseph? b) Avant que Joseph et Marie ne fussent unis comme époux, que déclara un ange de Dieu relativement à l'identité du père de Jésus?

trône de David son père, et il régnera sur la maison de Jacob à jamais, et il n'y aura pas de fin à son royaume."

¹⁰ Quand Marie lui demanda: "Comment cela se fera-t-il, puisque je n'ai pas de relations avec un homme?", l'ange Gabriel lui répondit: "L'esprit saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pour cette raison encore que ce qui naîtra sera appelé saint, Fils de Dieu. (...) Pour Dieu aucune déclaration ne sera une impossibilité." Marie accepta de faire l'objet de ce miracle. — Luc 1:26-38.

¹¹ Par la suite, un ange de Dieu informa le charpentier Joseph que sa fiancée Marie était enceinte par un miracle. Il lui dit: "Car ce qui a été engendré en elle l'est par l'esprit saint." L'ange dit encore à Joseph de prendre Marie pour épouse et de lui donner un foyer. Joseph obéit, et un peu plus tard Jésus naquit, non à Nazareth, mais à Bethléhem, à plus de cent kilomètres au sud (Matthieu 1:18-25). Ainsi Joseph devint simplement le père adoptif de Jésus, mais Jéhovah Dieu, "le Très-Haut", était son vrai Père.

"LA FEMME" EST IDENTIFIÉE

¹² Le docteur Luc nous informe que la nuit où Jésus naquit, un ange envoyé par Jéhovah Dieu annonça que Jésus était le Libérateur promis, la postérité principale de la "femme". Or, cette postérité promise devait compter beaucoup d'autres membres; en fait, elle devait comprendre toute la congrégation du Membre principal de la postérité. Par conséquent, la vierge Marie ne pouvait être la "femme" dont Jéhovah Dieu parlait dans le jardin d'Eden (Genèse 3:15). Cependant, lorsque l'ange glorieux envoyé par Dieu identifia le

10. D'après l'explication donnée par l'ange, comment cela fut-il possible?

11. Comment Joseph devint-il le père adoptif de Jésus?

12. a) Pourquoi Marie ne pouvait-elle être "la femme" mentionnée dans Genèse 3:15? b) Selon le témoignage d'un ange envoyé par Dieu, qui est le Libérateur promis?

Libérateur dans la nuit de la naissance humaine de ce dernier, il déclara aux bergers veillant dans les champs près de Bethléhem: "N'ayez pas de crainte, car, voici, je vous déclare la bonne nouvelle d'une grande joie qu'aura tout le peuple, parce qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est Christ le Seigneur, dans la ville de David." Cette nuit-là, les bergers visitèrent le lieu où l'enfant Jésus devait naître et devinrent des témoins oculaires de la naissance du "Sauveur", le Libérateur promis, celui qui allait devenir "Christ le Seigneur". — Luc 2:1-20.

¹³ Puisque ni la pécheresse Eve ni la vierge juive Marie n'est la "femme" dont Jéhovah Dieu parlait dans Genèse 3:15, qui est cette "femme", la vraie mère de la postérité promise? Jésus possédait-il une autre "mère"? La naissance humaine de Jésus était-elle vraiment le commencement de son existence, ou avait-il déjà vécu ailleurs sous une autre forme, avec son Père céleste, Jéhovah Dieu le Très-Haut? De quelle "femme" était-il réellement la postérité?

¹⁴ Tout comme la Parole de Dieu identifie la postérité promise, elle nous permet aussi d'élucider le mystère de la "femme". Il ne s'agit pas d'une "femme" au sens usuel du terme. Pour nous aider à comprendre qui la compose, citons une comparaison employée par l'apôtre Paul. Dans II Corinthiens 11:2 il écrit: "Je suis jaloux à votre égard d'une jalousie selon Dieu, car je vous ai personnellement promis en mariage à un seul mari, afin que je puisse vous présenter au Christ comme une vierge chaste." Dans ce passage, l'apôtre Paul s'adresse à une congrégation composée de nombreux membres, et pourtant il dit que ceux-ci sont promis en mariage à une personne céleste, Jésus-Christ ressuscité et

13. Dans nos efforts pour identifier "la femme" de Genèse 3:15, qui pouvons-nous éliminer, mais quelles questions se posent encore?
 14, 15. Comment le langage imagé employé par l'apôtre Paul à propos de la congrégation chrétienne nous aide-t-il à comprendre qui compose la "femme" qui est la mère de la postérité promise?

glorifié. Comparant de nouveau la congrégation chrétienne à une femme, Paul écrit à la congrégation d'Ephèse :

¹⁵ "Un mari est chef de sa femme comme le Christ est, lui aussi, chef de la congrégation, étant sauveur de ce corps. Or tout comme la congrégation est soumise au Christ, les femmes aussi doivent l'être en tout à leurs maris. Maris, continuez d'aimer vos femmes, tout comme le Christ aussi a aimé la congrégation et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, la purifiant par le bain d'eau au moyen de la parole, pour qu'il pût se présenter à lui-même la congrégation dans sa splendeur, n'ayant ni tache, ni ride, ni aucune chose semblable, mais afin qu'elle fût sainte et sans défaut." — Ephésiens 5:23-27.

¹⁶ Bien qu'il ne fût pas chrétien, Jean-Baptiste était un cousin charnel de Jésus-Christ, et il compara la congrégation des disciples de ce dernier à une femme. En expliquant à certains Juifs, qui étaient encore de ses disciples, pourquoi le nombre des disciples de Jésus-Christ devait s'accroître, Jean-Baptiste déclara : "Je ne suis pas le Christ, mais : J'ai été envoyé devant lui. Celui qui a l'épouse, c'est l'époux. Cependant l'ami de l'époux, lorsqu'il se tient là et l'entend, a beaucoup de joie à cause de la voix de l'époux. Cette joie donc, qui est la mienne, est complète. Lui, il faut qu'il croisse, mais moi, il faut que je décroisse." (Jean 3:28-30). Ainsi Jean-Baptiste ne se rangea pas dans la classe de l'"épouse" symbolique du Christ, l'époux ; mais en dirigeant ses propres disciples vers Jésus-Christ, Jean-Baptiste agirait comme un "ami de l'époux", en sorte que de nombreux disciples deviendraient membres de l'"épouse".

¹⁷ Jean-Baptiste appela son cousin Jésus-Christ "l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde". (Jean 1:29.) Ce terme

16. Quelle image Jean-Baptiste employa-t-il pour illustrer les rapports entre le Christ et l'ensemble de ses disciples ?

17. Qui est l'"Agneau de Dieu" symbolique, et selon Révélation 19:6-9, à qui est-il uni ?

symbolique est appliqué à Jésus-Christ dans le dernier livre de la sainte Bible, où Jésus est appelé de nombreuses fois "l'Agneau". Dans une vision que reçut le rédacteur de ce livre, une grande foule s'écrie dans les cieux: "Louez Jah, parce que Jéhovah notre Dieu, le Tout-Puissant, a commencé à régner. Réjouissons-nous et soyons remplis de joie et donnons-lui gloire, parce que le mariage de l'Agneau est arrivé et sa femme s'est préparée. Oui, il lui a été donné de se parer de fin lin, éclatant, pur, car le fin lin représente les actes justes des saints." Puis un ange ajoute: "Ecris: Heureux ceux qui sont invités au repas du soir du mariage de l'Agneau." — Révélation 19 : 6-9.

¹⁸ Ensuite, un ange vint parler au rédacteur de la Révélation et lui dit: "Viens ici, je te montrerai l'épouse, la femme de l'Agneau." L'écrivain biblique vit-il alors au ciel une femme charnelle? Voici ce qu'il écrivit: "Il me montra la ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de Dieu (...). Elle avait une grande et haute muraille; elle avait douze portes et aux portes douze anges, et il y avait des noms inscrits, qui étaient ceux des douze tribus des fils d'Israël. (...) La muraille de la ville avait aussi douze pierres de fondement, et sur elles les douze noms des douze apôtres de l'Agneau." — Révélation 21 : 9-14.

¹⁹ La signification de ce qui précède est très claire. L'"épouse" ou "femme" du Christ n'est ni une femme terrestre ni une seule créature du sexe féminin dans les cieux, mais il s'agit de toute une ville, dans laquelle entrent les "douze tribus des fils d'Israël", posées sur le fondement des "douze apôtres de l'Agneau". On voit donc que la femme de l'Agneau est une ville chrétienne au ciel, la céleste "ville sainte, Jérusalem". Elle finit par englober la congrégation

18. Que vit le rédacteur de la Révélation quand on lui montra "la femme de l'Agneau" ?

19. a) Quelle sorte de "femme" constitue l'"épouse" du Christ?

b) Est-elle la "femme" mentionnée dans Genèse 3:15?

chrétienne tout entière, sur laquelle Jésus-Christ ressuscité dans les cieux exerce son autorité en tant que chef et époux. Il s'agit donc d'une organisation spirituelle et céleste. Ainsi, en tant qu'"épouse" du Christ, l'ensemble des membres de la congrégation chrétienne composeront une "femme" symbolique dans les cieux invisibles. Cette "femme" est une organisation. Mais elle n'est pas "la femme" dont il est question dans Genèse 3:15.

²⁰ Toutefois, cette même Révélation parle d'une autre "femme", qu'elle situe au ciel. D'après la description donnée, il ne peut s'agir d'une femme terrestre, pas même de Marie, la vierge qui enfanta Jésus. Nous y lisons: "On vit un grand signe dans le ciel: une femme parée du soleil, et la lune était sous ses pieds, et sur sa tête était une couronne de douze étoiles, et elle était enceinte. Et elle crie dans ses douleurs et dans son angoisse pour enfanter. (...) Et elle enfanta un fils, un enfant mâle, qui doit paître toutes les nations avec une verge de fer. Et son enfant fut emporté auprès de Dieu et de son trône. (...) Et le dragon fut courroucé contre la femme, et il s'en alla faire la guerre au reste de sa postérité, à ceux qui observent les commandements de Dieu et ont l'œuvre de rendre témoignage à Jésus." — Révélation 12:1, 2, 5-17.

²¹ Cette "femme" au ciel n'est pas identique à l'"épouse, la femme de l'Agneau". Qui est donc cette "femme parée du soleil", ayant la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles, symbolisant que jour et nuit elle est parée d'une lumière céleste? Qui est cette "femme" enceinte que vit le rédacteur de la Révélation? Qui est responsable de sa grossesse, c'est-à-dire qui fait qu'en temps voulu elle donne naissance à un chef qui est emporté auprès de Dieu et installé

20. Au douzième chapitre de la Révélation, quelle autre "femme" est décrite, et s'agit-il d'une femme terrestre?

21. Quelles questions se posent au sujet de cette femme?

sur le trône de ce dernier, recevant l'autorité de paître toutes les nations de la terre, non pas avec un bâton de bois, mais avec une infrangible "verge de fer"? Et enfin, de qui est-elle la "femme"?

²² Dans le langage imagé de la sainte Bible, tout comme l'"Agneau de Dieu" aura une "épouse" ou "femme", de même son Père céleste Jéhovah Dieu a une épouse, une "femme" symbolique. Or, la "femme de l'Agneau" est une congrégation, une organisation composée de nombreux membres; pareillement, la "femme" ou "épouse" symbolique de son Père céleste est une organisation, une organisation spirituelle et céleste. C'est elle qui est la "femme" enceinte mentionnée dans Révélation 12:1, 2.

²³ Ce n'est ni blasphématoire ni ridicule de dire que Jéhovah Dieu possède une "femme" ou "épouse". Jéhovah est lui-même l'Auteur de cette image et des termes qui l'expriment. Plus de 800 ans avant que l'apôtre Jean ne reçût sa vision de la femme décrite dans Révélation 12:1, 2, Jéhovah Dieu inspira son prophète Esaïe et lui fit dire à une femme symbolique:

²⁴ "Pousse des cris de joie, stérile, qui n'enfantais pas! Eclate de joie et d'allégresse, toi qui n'as pas été en travail! Car les fils de la délaissée sont plus nombreux que les fils de celle qui avait un époux, dit Jéhovah. (...) Car ton époux, c'est ton Créateur; Jéhovah des armées est son nom; et ton Rédempteur est le Saint d'Israël; il s'appelle le Dieu de toute la terre. Car Jéhovah te rappelle comme une femme délaissée et affligée, comme une épouse de la jeunesse qui a été répudiée, dit ton Dieu." — Isaïe 54:1, 5, 6, AC.

²⁵ Puis, montrant qu'il s'adresse symboliquement et prophétiquement à une ville, Jéhovah Dieu poursuit, s'exprimant

22. Qui est la "femme" enceinte mentionnée dans Révélation 12:1, 2? 23, 24. a) Est-il permis de dire que Jéhovah Dieu possède une "épouse"? b) Que déclara sous inspiration le prophète Esaïe concernant les rapports entre Jéhovah Dieu et une certaine femme symbolique? 25. Comment Jéhovah montre-t-il que cette femme symbolique est une ville?

toujours par la bouche du prophète Esaïe: "Malheureuse, battue de la tempête, sans consolation, voici que je couvrirai tes pierres dans l'antimoine, et que je te fonderai sur des saphirs; je ferai tes créneaux de rubis, tes portes d'escarboucles et toute ton enceinte de pierres précieuses. Tous tes fils seront disciples de Jéhovah et grande sera leur paix."
— Esaïe 54:11-13, AC.

²⁶ Notre esprit sera encore éclairé en apprenant que Jésus-Christ lui-même cita ces paroles d'Esaïe 54:13 et les appliqua à ses disciples en ces termes: "Il est écrit dans les Prophètes: 'Et ils seront tous enseignés par Jéhovah.' Quiconque a entendu de la part du Père, et a appris, vient à moi." (Jean 6:45). Par cette affirmation, Jésus montra que la "femme" à qui s'adresse cette prophétie d'Esaïe n'est pas la congrégation chrétienne, sa future "épouse" ou "femme". Il s'agit plutôt de la "femme" de son Père céleste, Jéhovah Dieu. Le Père de Jésus est celui qui déclare à cette "femme" ou ville: "Ton époux, c'est ton Créateur; Jéhovah des armées est son nom." (Esaïe 54:5, AC). De tout cela il ressort très clairement que Jésus-Christ et son Père céleste sont les époux de deux femmes symboliques différentes. Il s'ensuit que Jéhovah Dieu et Jésus-Christ ne sont pas la même personne, des membres coégaux d'une "trinité" de trois personnes en un seul Dieu. Alors qu'il se trouvait encore au ciel, Jésus-Christ faisait partie de cette sainte organisation ou "femme" de Jéhovah Dieu. Voilà comment elle a pu produire ce Fils de Dieu en vue de l'œuvre messianique qu'il devait accomplir sur la terre. Jésus-Christ sortit du sein de cette organisation céleste comme d'une mère, pour naître en tant qu'enfant humain sur la terre.

26. a) De qui la "femme" mentionnée dans la prophétie d'Esaïe est-elle l'"épouse", et comment cela est-il confirmé dans d'autres passages de l'Écriture? b) Comment Jésus-Christ fut-il enfanté par cette "femme" céleste comme par une mère?

²⁷ De par sa naissance de la vierge juive Marie, qui appartenait à la maison royale de David, Jésus était membre de la nation d'Israël selon la chair et de la tribu de Juda. Il était donc littéralement Judéen ou Juif. Depuis le temps où Jéhovah Dieu libéra la nation d'Israël du joug de l'Égypte et lui donna les Dix Commandements et les autres lois de l'alliance conclue au mont Sinäï, en Arabie, jusqu'à l'époque du séjour terrestre de Jésus-Christ, Jéhovah Dieu traita la nation d'Israël comme sa femme secondaire. Cela ressort des paroles qu'il fit dire à son prophète Jérémie. Dans Jérémie 3:14 (*Da*), Dieu parla à la nation d'Israël comme à une épouse infidèle, en disant: "Revenez, fils infidèles, dit l'Éternel [Jéhovah], car moi je vous ai épousés; et je vous prendrai, un d'une ville, et deux d'une famille, et je vous ferai venir à Sion." Et dans Jérémie 31:31, 32 (*AC*), Dieu accusa les Juifs d'avoir violé l'alliance de la Loi, et ajouta:

²⁸ "Des jours viennent, dit Jéhovah, où je ferai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je conclus avec leurs pères le jour où je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, alliance qu'eux ont rompue, quoique je fusse leur époux."

²⁹ En accord avec ce qui précède, l'apôtre Paul compare la nation d'Israël à l'Égyptienne Agar, la servante de Sara, l'épouse libre du patriarche Abraham. Écrivant aux congrégations chrétiennes de la province de Galatie, l'apôtre déclare: "Abraham acquit deux fils, un de la servante et un de la femme libre; mais celui de la servante naquit vraiment selon la manière de la chair, l'autre [Isaac], de la femme libre, par une promesse [de Dieu]. Ces choses se tiennent comme un drame symbolique; car ces femmes signifient deux al-

27, 28. Comme l'indique le prophète Jérémie, comment Dieu considérerait-il la nation d'Israël?

29. En quels termes l'apôtre Paul compara-t-il la nation d'Israël à une servante?

liances, l'une du mont Sinaï, qui donne naissance à des enfants pour l'esclavage, et qui est Agar. Or cette Agar signifie le Sinaï, montagne en Arabie, et elle correspond à la Jérusalem de maintenant [le premier siècle de notre ère, avant l'an 70], car elle est dans l'esclavage avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est libre, et elle est notre mère."

³⁰ Aussitôt après, l'apôtre Paul cite les paroles d'Isaïe 54:1, imprimées ci-dessus (paragraphe 24), et les applique à la "Jérusalem d'en haut". Par suite, lorsque la prophétie d'Isaïe 54:5 (AC) déclare à cette femme symbolique: "Car ton époux, c'est ton Créateur; Jéhovah des armées est son nom", elle affirme que Jéhovah des armées est l'époux de la Jérusalem céleste, et, par voie de conséquence, que cette dernière est la femme symbolique de Jéhovah Dieu. Cette ville céleste symbolique ou organisation spirituelle céleste est l'épouse symbolique de Jéhovah des armées. Ce sont les enfants de cette "femme" ou organisation céleste qui devaient être "disciples de Jéhovah", c'est-à-dire enseignés par le Père céleste, exactement comme Jésus-Christ devait l'affirmer plus tard (Isaïe 54:13, AC; Jean 6:45). Cette femme symbolique était figurée par la femme libre Sara, épouse légitime d'Abraham et mère d'Isaac. Elle est aussi la mère céleste de la congrégation chrétienne et du chef de celle-ci, Jésus-Christ, ce dernier ayant été figuré principalement par Isaac, fils d'Abraham et de Sara. Voilà pourquoi Paul ajoute:

³¹ "Or nous, frères, sommes enfants appartenant à la promesse, comme Isaac. (...) C'est pourquoi, frères, nous sommes enfants, non d'une servante [la Jérusalem terrestre], mais de la femme libre. C'est pour une telle liberté que Christ nous a libérés." — Galates 4:22 à 5:1.

30, 31. a) Comment l'apôtre Paul nous aide-t-il à comprendre que Jéhovah est l'époux de la Jérusalem céleste? b) Par qui cette femme symbolique fut-elle préfigurée? c) De qui est-elle la mère céleste, et que déclare Paul à ce propos dans sa lettre aux Galates?

³² Le mystère est donc éclairci! La "femme" à laquelle Jéhovah Dieu fit allusion au jardin d'Eden (Genèse 3:15) n'est ni Eve ni la vierge juive Marie, mais bien la femme symbolique céleste de Dieu, laquelle, quatre mille ans plus tard, a été appelée "la Jérusalem d'en haut". (Galates 4:26.) Elle existait déjà à l'époque où Jéhovah Dieu promit que la "postérité" de cette femme meurtrirait la tête du Serpent et ferait ainsi mourir le grand menteur, le Calomniateur et Trompeur figuré par le serpent en Eden. Il s'ensuit que, tout comme Jérusalem, la "femme" symbolique qui est l'épouse de Dieu et qui enfante la postérité promise, est une organisation, à savoir l'organisation universelle composée des saintes créatures célestes de Dieu qui, en tant qu'organisation, sont inséparablement unies au Tout-Puissant, à l'Être suprême, se soumettant à lui comme à un Epoux et Chef. Cette organisation spirituelle céleste devait produire la postérité promise, et, par suite, cette "postérité" qui doit libérer les hommes du pouvoir du grand Serpent devait descendre du ciel. Est-il vrai que ce Libérateur descendit du ciel? Oui!

SON EXISTENCE PRÉHUMAINE ET POSTHUMAINE

³³ A la lumière de ces renseignements bibliques, revenons à la question déjà posée: La naissance de Jésus était-elle vraiment le commencement de son existence, ou avait-il déjà vécu ailleurs sous une autre forme, avec son Père céleste, le Dieu très-haut Jéhovah? Non, la naissance humaine de Jésus n'était pas le commencement de son existence. Il avait déjà vécu comme Fils de Dieu auprès de son Père céleste

32. a) Ainsi donc, qui est la "femme" mentionnée par Jéhovah Dieu dans Genèse 3:15, et pourquoi est-ce à juste titre qu'elle est appelée la "Jérusalem d'en haut" et l'épouse de Dieu? b) Compte tenu de ce qui précède, d'où devait venir la postérité, le Libérateur?

33. a) La naissance humaine de Jésus marqua-t-elle le commencement de son existence sous quelque forme que ce soit? b) Comment la réponse est-elle confirmée par plusieurs déclarations que Jésus fit pendant son séjour terrestre?

Jéhovah, dans les sphères spirituelles invisibles. Telle une mère, l'organisation universelle de Jéhovah, composée des saints fils célestes de ce dernier, sortit de son sein ce bien-aimé Fils de Dieu, pour qu'il devînt l'homme Jésus-Christ sur la terre. Dès lors, on comprend pourquoi, pendant son séjour terrestre, Jésus-Christ prononça ces paroles qui choquèrent certains de ses auditeurs: "Et si vous voyiez le Fils de l'homme monter là où il était auparavant?" (Jean 6:62). Nous comprenons aussi pourquoi, dans une prière qu'il adressa à Jéhovah Dieu devant ses apôtres, Jésus déclara: "Père, glorifie-moi auprès de toi de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde [des hommes] fût. (...) Père, quant à ce que tu m'as donné, je désire que, là où je suis, ils soient aussi avec moi, pour qu'ils voient ma gloire, que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la fondation du monde." (Jean 17:5, 24). Nous saisissons également pourquoi, le jour de sa résurrection d'entre les morts, Jésus déclara à Marie Madeleine, qui se tenait près de la tombe vide: "Va-t'en chez mes frères et dis-leur: 'Je monte vers mon Père et votre Père et vers mon Dieu et votre Dieu.'" (Jean 20:17). Le quarantième jour, à compter de celui de sa résurrection, il remonta au ciel. — Actes 1:1-11.

³⁴ L'apôtre Paul expliqua brièvement à la congrégation chrétienne de Philippes, en Macédoine, comment la vie du Fils de Dieu fut transférée du ciel sur la terre, pour lui permettre de devenir l'homme parfait Jésus-Christ. Paul écrivit: "Gardez cette attitude mentale qui était aussi en Christ Jésus qui, bien qu'existant en forme de Dieu, ne songea pas à une usurpation, à savoir qu'il fût égal à Dieu. Non, mais il se vida de lui-même et, prenant la forme d'un esclave, il devint selon la ressemblance des hommes. De plus, quand il se trouva en figure d'homme, il s'humilia lui-même et devint

34. Qu'apprenons-nous dans Philippiens 2:5-11 à propos du transfert de la vie du Fils de Dieu du ciel sur la terre?

obéissant jusqu'à la mort, oui la mort sur un poteau de torture. C'est pour cette raison aussi que Dieu l'a élevé à une position supérieure et lui a donné avec bonté le nom qui est au-dessus de tout autre nom, pour qu'au nom de Jésus fléchisse tout genou de ceux qui sont dans les cieux, de ceux qui sont sur la terre et de ceux qui sont sous le sol [les morts], et que toute langue reconnaisse ouvertement que Jésus-Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père." — Philippiens 2: 5-11.

³⁵ Dix jours après qu'il vit le Christ ressuscité remonter au ciel depuis le mont des Oliviers, l'apôtre chrétien Pierre rendit le témoignage suivant à des milliers de Juifs réunis dans la Jérusalem terrestre: "Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, fait dont nous sommes tous témoins. Et parce qu'il a été élevé à la droite de Dieu et a reçu du Père l'esprit saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez. En fait, David [un ancêtre terrestre de Jésus] n'est pas monté au ciel, mais lui-même a dit: 'Jéhovah a dit à mon Seigneur: "Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je place tes ennemis comme tabouret pour tes pieds."' Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu l'a fait et Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez mis au poteau." — Actes 2: 32-36.

³⁶ Le Dieu très-haut Jéhovah ne pouvait élever son Fils Jésus-Christ plus haut que la place située à sa droite, en lui donnant un nom qui est au-dessus de celui de toute autre créature. Cette élévation suprême récompensa Jésus d'avoir accepté de subir l'humiliation suprême. Au ciel, il avait été "en forme de Dieu", mais il n'était pas "Dieu le Père" lui-

35. A quelle position le Christ ressuscité fut-il élevé lorsqu'il remonta au ciel?

36. En analysant ces passages de l'Écriture, que voyons-nous clairement quant aux positions respectives de "Dieu le Père" et de son Fils, et quant à l'attitude du Fils à l'égard de la position qu'occupe son Père?

même. Il n'essaya pas d'usurper la position de son Père céleste; il "ne songea pas à une usurpation, à savoir qu'il fût égal à Dieu". Le texte grec original de ce passage est rendu comme suit dans la *Bible Segond*: "Lequel (...) n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu." La *Bible du Centenaire* porte: "Il n'a pas considéré l'égalité avec Dieu comme une proie à saisir." Enfin, la *Bible de Darby* traduit ainsi cette phrase: "Lequel (...) n'a pas regardé comme un objet à ravir d'être égal à Dieu."

³⁷ Tout au contraire, il "se vida" de ce qu'il possédait au ciel, et il le fit de son plein gré, conformément à la volonté de son Père céleste, de sorte qu'il ne lui restait que son droit à la vie. Etant donné qu'il "se vida" de toutes les choses célestes quand il prit "la forme d'un esclave, (...) [et] devint selon la ressemblance des hommes", il est évident qu'il ne possédait pas ces choses célestes alors qu'"il se trouva en figure d'homme" sur terre. Il s'ensuit qu'il n'était pas un homme-Dieu sur la terre; il n'était pas moitié esprit moitié homme; il n'était pas une créature hybride, à la fois céleste et terrestre. C'était un homme authentique, dont la force vitale avait été transférée du ciel par l'opération miraculeuse de l'esprit (ou force agissante) du Dieu tout-puissant. Il n'était pas l'incarnation d'une personne céleste, la "Parole de Dieu", mais selon les termes très clairs de Jean 1:14, "la Parole devint chair et résida parmi nous, et nous avons eu une vue de sa gloire, une gloire telle qu'elle appartient à un fils unique de la part d'un père". Puisque Jésus n'avait pas un père humain sur la terre et qu'il regut son corps charnel de la vierge juive Marie, il continuait d'être le Fils de Dieu en ligne directe, le Fils unique de son Père céleste.

37. a) Quels faits nous aident à comprendre que pendant son séjour terrestre Jésus n'était ni un homme-Dieu ni l'incarnation d'une personne céleste? b) Cependant, pourquoi Dieu était-il toujours le Père direct de l'homme Jésus?

³⁸ A deux occasions, Jéhovah Dieu déclara ouvertement que Jésus-Christ était son Fils. La première occasion se présenta quand Jésus, à l'âge de trente ans, "s'humilia" en se faisant baptiser dans le Jourdain par son cousin Jean-Baptiste. Jean pensait que par un tel baptême d'eau, Jésus risquait de passer pour un pécheur, mais au ciel, Dieu ne considérerait pas ainsi ce baptême. Cet événement nous est relaté comme suit dans Matthieu 3:13-17:

³⁹ "Alors [en l'an 29 de notre ère] Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais celui-ci voulait l'en empêcher, en disant: 'C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et toi, tu viens à moi?' Jésus lui répondit: 'Laisse faire maintenant car c'est ainsi qu'il nous convient d'exécuter tout ce qui est juste.' Alors il ne l'empêcha plus. Après avoir été baptisé Jésus remonta aussitôt de l'eau; et voici, les cieux s'ouvrirent et il vit descendre comme une colombe l'esprit de Dieu qui venait sur lui. Voici, il y eut aussi une voix des cieux qui disait: 'Celui-là est mon Fils, le bien-aimé, que j'ai approuvé.'" (Jean-Baptiste entendit Dieu faire cette déclaration.)

⁴⁰ La seconde occasion où Dieu reconnut Jésus-Christ comme son Fils s'offrit presque trois ans plus tard. Jean-Baptiste était déjà mort, décapité. Une semaine environ avant cette déclaration divine, Jésus avait demandé à ses douze apôtres de dire, à leur avis, qui il était, et l'apôtre Simon Pierre avait répondu: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant." (Matthieu 16:16). Jésus approuva cette réponse de Pierre, mais un peu plus tard Jéhovah Dieu lui-même confirma la véracité de ce que Pierre avait dit. A cette occasion, Jésus emmena Pierre et deux autres apôtres, Jacques

38, 39. En quelle occasion Dieu fit-il entendre du ciel pour la première fois une voix déclarant que Jésus-Christ était son Fils?

40, 41. Quelle confession de foi l'apôtre Pierre fit-il à propos de Jésus, et comment, environ une semaine plus tard, Jéhovah Dieu confirma-t-il lui-même la véracité de ce que Pierre avait dit?

et Jean, sur une haute montagne, seuls. Là, ils eurent une "vision" centrée sur Jésus et celui-ci fut glorieusement transfiguré. Bien des années plus tard, l'apôtre Pierre relata ce qu'il avait vu et entendu. Ecrivant à ses frères dans la foi, il déclara :

⁴¹ "Ce n'est pas en suivant de fausses histoires ingénieusement imaginées que nous vous avons fait connaître la puissance et la présence de notre Seigneur Jésus-Christ, mais c'est en devenant témoins oculaires de sa magnificence. Car il a reçu de Dieu le Père honneur et gloire, quand des paroles telles que celles-ci lui furent apportées par la gloire magnifique : 'Celui-ci est mon Fils, mon bien-aimé, que moi-même j'ai approuvé.' Oui, ces paroles nous les avons entendues, apportées du ciel, alors que nous étions avec lui sur la montagne sainte." — II Pierre 1:16-18; Matthieu 17:1-9.

⁴² Après la transfiguration de Jésus, celui-ci avait dit aux apôtres Pierre, Jacques et Jean : "Ne parlez à personne de cette vision jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts." Les paroles de Pierre citées ci-dessus furent rédigées à peu près trente ans après la résurrection de Jésus d'entre les morts. Cette résurrection était, à elle seule, une preuve que Jésus était le Fils de Dieu. C'est pourquoi l'apôtre Paul parle de "la bonne nouvelle de Dieu, qu'il a promise dans le passé par ses prophètes dans les saintes Ecritures, concernant son Fils, qui est issu de la postérité de David selon la chair, mais qui avec puissance a été déclaré Fils de Dieu selon l'esprit de sainteté au moyen d'une résurrection d'entre les morts — oui, Jésus-Christ notre Seigneur". — Romains 1:1-4.

⁴³ De même, dans la synagogue juive d'Antioche, dans la province de Pisidie, en Asie Mineure, l'apôtre Paul prit

42. Selon Romains chapitre premier, que confirma la résurrection de Jésus d'entre les morts ?

43. Dans une synagogue d'Antioche de Pisidie, quel rapport l'apôtre Paul établit-il entre le Psaume 2 et la résurrection de Jésus ?

la parole et dit: "Nous vous déclarons la bonne nouvelle quant à la promesse faite aux pères, que Dieu l'a entièrement accomplie pour nous, leurs enfants, en ce qu'il a ressuscité Jésus; oui, suivant ce qui est écrit au psaume second: "Tu es mon fils, je suis devenu ton père aujourd'hui." (Actes 13:14-33). L'apôtre Paul lui-même avait rencontré personnellement le Christ ressuscité et glorieux, après quoi il était devenu un disciple de Jésus-Christ, qu'il reconnaissait désormais comme "le Fils de Dieu". — Actes 9:1-20.

⁴⁴ Si nous citons tant de preuves que Jésus-Christ était et est encore le Fils de Dieu, c'est pour démontrer que ce même Jésus est le Libérateur promis, la postérité principale de la "femme", annoncée par Jéhovah Dieu dans le jardin d'Eden voici presque six mille ans (Genèse 3:15). Pendant son séjour sur la terre, Jésus s'appliqua à juste titre la prophétie d'Isaïe 61:1, 2 (AC): "L'esprit du Seigneur, de Jéhovah, est sur moi, parce que Jéhovah m'a oint pour porter la bonne nouvelle aux malheureux; il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs la liberté et aux prisonniers le retour à la lumière; pour publier une année de grâce de Jéhovah." Jésus agit sans cesse comme un libérateur. A ce sujet, un témoin oculaire, l'apôtre Pierre, attesta ce qui suit: "(...) Jésus qui était de Nazareth, comment Dieu l'a oint d'esprit saint et de puissance, et qu'il est allé par le pays faisant le bien et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le Diable; parce que Dieu était avec lui." — Actes 10:38, 39.

SON ŒUVRE DE LIBÉRATEUR

⁴⁵ Oui, les paroles et les œuvres terrestres de Jésus l'identifièrent à la postérité principale de la "femme" de Dieu,

44. a) Pourquoi citons-nous toutes ces preuves établissant que Jésus-Christ est le Fils de Dieu? b) Comment l'apôtre Pierre montra-t-il que pendant son séjour terrestre Jésus ne cessa d'agir comme un libérateur, comme cela avait été annoncé à son sujet dans Isaïe 61:1, 2? 45, 46. Comment Jésus libéra-t-il une femme asservie depuis longtemps à une maladie physique, et que répliqua-t-il à ses détracteurs?

qui doit meurtrir la tête du grand Serpent et libérer tous les hommes du pouvoir invisible de cette créature inique. La "femme" de Dieu, son organisation universelle composée de ses fils spirituels célestes, fut figurée sur la terre par Sara, l'épouse libre du patriarche Abraham. Dès lors, on saisit tout l'à-propos des paroles que Jésus prononça un certain jour de sabbat, dans une synagogue juive, après qu'il eut guéri une femme qui était courbée en deux depuis dix-huit ans et incapable de se redresser. Lorsque le président de la synagogue exprima son indignation parce que Jésus-Christ avait opéré ce miracle de libération le jour du sabbat, Jésus répliqua :

⁴⁶ "Hypocrites, est-ce que chacun de vous, le sabbat, ne détache pas son âne ou son taureau de l'étable pour le mener boire? Et ne fallait-il pas que cette femme, qui est une fille d'Abraham, et que Satan a tenue liée voici dix-huit ans, fût déliée de ce lien le jour du sabbat?" — Luc 13:10-16.

⁴⁷ De par sa chair et son sang, Jésus lui-même était devenu fils du patriarche Abraham, à qui Jéhovah Dieu avait déclaré: "Je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité conquerra la porte de ses ennemis. Par ta postérité se béniront toutes les nations de la terre." (Genèse 22:17, 18, *Jé*). La naissance de Jésus dans la lignée issue d'Abraham était, par conséquent, un pas en avant vers la meurtrissure de la tête du grand Serpent. Cette pensée est exposée très clairement dans Hébreux 2:14, 15, en ces termes :

⁴⁸ "Donc, puisque les 'petits enfants' ont part au sang et à la chair, lui aussi participa pareillement aux mêmes choses, afin que par sa mort il pût anéantir celui qui a le moyen de causer la mort, à savoir le Diable; et pour qu'il pût affran-

47, 48. a) De quel patriarche Jésus était-il un descendant? b) Selon Hébreux 2:14, 15, quel affranchissement ce descendant d'Abraham devait-il effectuer?

chir tous ceux qui par crainte de la mort étaient tenus en esclavage toute leur vie.” — Voir aussi Matthieu 1:1-16; Luc 3:23-34.

⁴⁹ Tout d’abord, par sa mort en tant que sacrifice rédempteur, suivie de sa résurrection d’entre les morts, Jésus-Christ affranchit de l’esclavage de Satan le Diable la congrégation de ses fidèles disciples. Mais dès que cette congrégation sera complétée et incorporée avec lui dans la postérité de la “femme” de Dieu et dans la postérité d’Abraham comparée à des étoiles, le Christ libérera tout le reste du monde des hommes au moyen de son Royaume. Voilà ce qu’entendait l’apôtre Paul quand, en expliquant tout ce que la congrégation chrétienne doit à Dieu, il écrit: “C’est par lui que vous êtes en union avec Christ Jésus, qui, pour nous, est devenu sagesse de Dieu, ainsi que justice et sanctification et libération par la rançon.” (I Corinthiens 1:30). Puis, après avoir fourni une description détaillée de la résurrection de la congrégation chrétienne d’entre les morts, Paul écrit dans cette même lettre adressée à la congrégation de Corinthe:

⁵⁰ “Alors aura lieu la parole qui est écrite: ‘La mort est engloutie pour toujours.’ ‘Mort, où est ta victoire? Mort, où est ton aiguillon?’ L’aiguillon qui produit la mort est le péché, mais la puissance du péché est la Loi. Mais grâce à Dieu, car il nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ!” — I Corinthiens 15:54-57.

⁵¹ Saluons donc le Libérateur envoyé par Jéhovah Dieu! Saluons la postérité promise qui est en inimitié déclarée avec le grand Serpent et qui doit le meurtrir à la tête! Ce Libérateur est le Membre principal de la postérité de la “femme”.

49, 50. a) Que procurent à la congrégation chrétienne puis au reste du monde des hommes la mort et la résurrection de Jésus? b) A ce sujet, que déclara l’apôtre Paul dans sa première lettre aux chrétiens de Corinthe?

51. Comment a-t-il été prouvé que le Libérateur divin est un fils de Dieu?

Puisque cette femme symbolique est l'“épouse” ou “femme” de Dieu, sa postérité principale destinée à accomplir l'œuvre de libération doit obligatoirement être un fils de Dieu. En fait, il s'agit de Jésus-Christ, le “Fils unique” de Dieu. Quand Jésus remonta au ciel, il alla rejoindre la mère céleste de la “postérité” promise, la “femme” ou épouse de Dieu. Elle reçut de nouveau dans son sein le Membre principal des fils célestes de Dieu.

Baptisés dans le Libérateur



LE BAPTEME dans le Libérateur Jésus-Christ est différent du baptême d'eau. En effet, on peut se faire immerger dans l'eau sans recevoir pour autant l'autre baptême. Cependant, on peut aussi recevoir les deux baptêmes. Or, ceux qui sont baptisés dans le Libérateur sont-ils les seuls à être libérés? Ou bien, ceux qui sont baptisés dans le Libérateur ont-ils part avec lui à son œuvre glorieuse consistant à libérer autrui? Voilà des questions auxquelles s'intéressent tous les amis de la liberté.

² De la première à la dernière page, les saintes Ecritures inspirées s'accordent pour attester que le Libérateur promis et attendu consciemment ou inconsciemment par toute l'humanité est le Fils de Dieu, Jésus-Christ. Mais comment peut-on être baptisé en lui, combien peuvent le faire, et quelles occasions et quels privilèges sont réservés à toute personne recevant ce baptême ou cette immersion? D'après les dictionnaires, "immerger" signifie "plonger dans un liquide", et "immersion" signifie "action d'immerger (...). — Baptême par immersion". — *Dictionnaire Robert*, 1953-1964.

1. Est-ce que le baptême dans le Libérateur Jésus-Christ est la même chose que le baptême d'eau?

2. a) Qui est le Libérateur promis et attendu par toute l'humanité?

b) Que signifie le mot "immerger"?

³ Dans la sainte Bible, les mots "baptiser" et "immerger" ont le même sens. Pour illustrer ce point, *The Holy Bible, An Improved Edition* (Une édition améliorée de la sainte Bible), publiée en 1913 par l'American Baptist Publication Society, rend Romains 6 : 3, 4 comme suit : "Ou, ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés (immergés) en Christ Jésus avons été baptisés (immergés) dans sa mort? Nous avons donc été ensevelis avec lui par notre baptême (immersion) dans sa mort." Cette façon de traduire est tout à fait valable, car notre mot "baptiser" est tiré du grec *baptizein*, mot qui signifie "immerger". (*Dictionnaire étymologique*, par A. Dauzat.) Ainsi, quand on se fait immerger dans l'eau, on est momentanément "enseveli" et soustrait à la vue d'autrui pour être ensuite retiré de l'eau.

⁴ Le Libérateur, Jésus-Christ, a lui-même été immergé dans l'eau par Jean-Baptiste. A ce sujet, on lit dans Luc 3 : 21, 22, d'après la version de la Bible mentionnée ci-dessus : "Or il arriva lorsque tout le peuple eut été baptisé (immergé) que, comme Jésus avait aussi été baptisé (immergé) et qu'il pria, le ciel fut ouvert, et le Saint-Esprit descendit en une forme corporelle comme une colombe sur lui; et il y eut une voix venant du ciel: Tu es mon Fils bien-aimé; en toi je me complais." Jésus n'a donc pas été le premier à être baptisé par Jean-Baptiste. Envoyé par Dieu pour baptiser dans l'eau, Jean administrait ce baptême depuis environ six mois lorsque Jésus est venu vers lui pour se faire baptiser (Jean 1 : 6-8, 33, 34). En se mettant à baptiser au printemps de l'an 29 de notre ère, Jean-Baptiste a-t-il établi la congrégation ou Eglise chrétienne? Non, car il n'était pas le Christ, et il n'a pas non plus prétendu

3. a) Y a-t-il une différence entre les mots "baptême" et "immersion", et qu'est-ce qui illustre ce point? b) En quel sens peut-on dire que l'immersion est comparable à l'"ensevelissement"?

4. a) Jésus-Christ a-t-il été le premier à se faire baptiser, et que déclarent les Ecritures à ce propos? b) En se mettant à baptiser, Jean-Baptiste a-t-il établi la congrégation chrétienne?

l'être. Son baptême était réservé aux Juifs ou Israélites pécheurs.

⁵ On lit à ce propos: "Dans la quinzième année du règne de Tibère César, alors que Ponce Pilate était gouverneur de Judée, (...) la déclaration de Dieu vint à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Alors il vint dans tout le pays autour du Jourdain, prêchant un baptême en symbole de repentance pour le pardon des péchés." (Luc 3:1-4). Cependant, vers qui Jean a-t-il été envoyé prêcher ce baptême d'eau en symbole de repentance? Ce n'est pas vers les Gentils ou non-Juifs incirconcis qu'il a été envoyé, mais bien vers les Juifs ou Israélites, les descendants du patriarche Abraham. En effet, c'est ce que montre Luc 3:7, 8: "Il disait donc aux foules qui venaient se faire baptiser par lui: 'Descendance de vipères, qui vous a montré comment fuir le courroux à venir? Produisez donc des fruits qui conviennent à la repentance. Et ne vous mettez pas à dire en vous-mêmes: "Pour père nous avons Abraham." Car je vous le dis, Dieu a le pouvoir de susciter à Abraham des enfants de ces pierres.'"

⁶ Prouvant lui aussi que Dieu a envoyé Jean-Baptiste vers les Juifs ou Israélites, l'apôtre chrétien Pierre, qui avait été disciple de Jean, déclare: "Il [c'est-à-dire Dieu] a envoyé la parole aux fils d'Israël pour leur déclarer la bonne nouvelle de paix par Jésus-Christ: Celui-ci est Seigneur de tous les autres. Vous savez le sujet dont on a parlé dans toute la Judée, à partir de la Galilée après le baptême que Jean a prêché, à savoir Jésus qui était de Nazareth, comment Dieu l'a oint d'esprit saint et de puissance." (Actes 10:36-38). L'apôtre Paul est venu à son tour appuyer ce témoignage en disant: "Dieu a amené à Israël un sauveur, Jésus, après que Jean, avant l'entrée de Celui-ci, eut prêché publiquement à tout le peuple d'Israël le baptême de ceux qui se repentent." — Actes 13:23, 24.

5. Comment le chapitre 3 de Luc identifie-t-il ceux vers qui Jean a été envoyé comme baptiseur?

6. En quels termes les apôtres Pierre et Paul apportent-ils leur témoignage prouvant l'identité de ceux vers qui Jean-Baptiste a été envoyé?

⁷ L'ange Gabriel, chargé d'annoncer au prêtre Zacharie qu'un fils allait lui naître auquel il faudrait donner le nom de Jean, a prédit le rôle que celui-ci aurait à jouer en Israël, disant: "Il fera revenir beaucoup des fils d'Israël à Jéhovah leur Dieu. Et il marchera devant lui avec l'esprit et la puissance d'Elie, (...) pour apprêter pour Jéhovah un peuple préparé." (Luc 1:11-19). Or, Matthieu 17:10-13 rapporte que Jésus-Christ a reconnu que Jean le Baptiste était l'Elie promis, qui devait venir selon la prophétie de Malachie 4:5, 6. Elie le Thischbite, prototype de Jean-Baptiste, ayant été envoyé vers le peuple d'Israël, il était donc tout à fait naturel que Jean le fût lui aussi. — I Rois 17:1 à II Rois 2:15; II Chroniques 21:12.

⁸ Le baptême d'eau pratiqué par Jean a fini par être appelé du nom de ce dernier, à savoir "le baptême de Jean". Il était différent du baptême chrétien. Pour expliquer la différence existant entre les deux, l'apôtre Paul précise: "Jean a baptisé du baptême en symbole de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus." Mais le baptême de Jean n'était pas un baptême administré au nom de Jésus (Actes 19:1-5). C'était un baptême de repentance, c'est-à-dire un baptême d'eau en symbole de repentance. Il était réservé aux Israélites. Pourquoi?

⁹ Les Israélites ou Juifs charnels vivaient sous le régime d'une alliance nationale conclue avec leur Dieu, Jéhovah. C'est en 1513 avant notre ère qu'ils étaient entrés, au Sinäi, en Arabie, dans une alliance ou pacte solennel avec Jéhovah Dieu par l'intermédiaire de Moïse. En effet, c'est par son prophète Moïse que Jéhovah Dieu leur avait donné les Dix Commande-

7. a) D'après l'ange Gabriel, quel rôle Jean-Baptiste allait-il jouer en Israël, et comment Jésus a-t-il montré qu'il était d'accord avec cette prédiction? b) Vers qui Elie le Thischbite et Jean-Baptiste ont-ils tous deux été envoyés?

8. En quoi le "baptême de Jean" était-il différent du baptême chrétien? 9, 10. a) En quelle année les Israélites sont-ils entrés dans une alliance avec Dieu, recevant de lui des lois auxquelles ils devaient conformer leur vie? b) Ce code de la Loi les a-t-il déclarés justes et méritant ainsi la vie éternelle?

ments et des centaines d'autres lois, statuts et ordonnances. S'ils avaient observé parfaitement cet ensemble de lois et de commandements, ils auraient réussi à se montrer justes et dignes de recevoir la vie éternelle de la part de Dieu (Lévitique 18: 5, *Da*; Galates 3: 11, 12). Cependant, malgré tous leurs efforts sincères accomplis pour observer le code de la Loi, et malgré tous leurs sacrifices offerts pour y obéir, ce code les a-t-il déclarés justes et méritant la vie éternelle? Voici ce que répond l'apôtre Paul, né comme Juif sous cette Loi:

¹⁰ "Vraiment je n'aurais pas pu connaître le péché s'il n'y avait pas eu la Loi; et, par exemple, je n'aurais pas connu la convoitise si la Loi n'avait pas dit: 'Tu ne dois pas convoiter.' [Le Dixième Commandement]. Mais le péché, recevant une incitation par le commandement, produisit en moi toute espèce de convoitise, car en dehors de la loi le péché était mort. En fait, j'étais autrefois vivant en dehors de la loi; mais quand le commandement arriva, le péché revint à la vie, mais moi je mourus. Et le commandement qui était pour la vie, je l'ai trouvé être pour la mort. Car le péché, recevant une incitation par le commandement, me séduisit et par lui me tua (...); pour que le péché devienne bien plus pécheur par le commandement. Car nous savons que la Loi est spirituelle; mais je suis charnel, vendu sous le péché."
— Romains 7: 7-14.

¹¹ Les Gentils ou non-Juifs n'étaient pas soumis à ce code de la Loi, tandis que les Juifs charnels, circoncis selon la chair, l'étaient. Les Juifs ou Israélites n'ayant pas réussi à observer parfaitement ce code de la Loi, celui-ci les a condamnés comme pécheurs indignes de recevoir la vie éternelle. C'est donc fort à propos que Jean-Baptiste a dit aux Juifs de se repentir parce que le "messager de l'alliance"

11. a) Qui étaient soumis à ce code de la Loi et étaient condamnés comme pécheurs? b) Pourquoi Jean les pressait-il de se repentir, et de quoi leur baptême était-il le symbole?

envoyé par Jéhovah allait venir et qu'ils devaient se préparer à le rencontrer et à l'accepter avec un cœur plein de repentir. Alors, ils seraient un "peuple préparé" pour Jéhovah, et c'est ce qui leur vaudrait d'être en sécurité, d'être préservés et bénis. Pourquoi cela? Parce que le "messager de l'alliance" envoyé par Jéhovah allait baptiser, non pas d'eau, comme le faisait Jean, mais d'esprit saint et de feu. Pour éviter d'être baptisés du feu de la destruction, il leur faudrait se repentir de leurs péchés, lesquels étaient rendus manifestes par le code de la Loi. Il leur faudrait symboliser ou reconnaître publiquement que leur repentance venait du cœur, en se faisant baptiser (immerger) dans l'eau. — Malachie 3:1-6; Luc 1:17; Matthieu 3:11, 12.

¹² Nombreux étaient ceux qui se rendaient auprès de Jean-Baptiste pour l'écouter prêcher, et quelques-uns répondirent à son appel au repentir. "Alors Jérusalem, toute la Judée et tout le pays autour du Jourdain allèrent vers lui, et on se faisait baptiser par lui dans le Jourdain, en confessant publiquement ses péchés." (Matthieu 3:5, 6). Jean-Baptiste a donc eu des disciples ou élèves, non pas pour qu'il les garde pour lui-même, mais afin de les présenter à Celui qui viendrait après lui et qui était plus grand que lui, à savoir le "messager de l'alliance" envoyé par Jéhovah, et de les lui céder comme membres de la classe de l'"épouse". André, frère de Simon Pierre, et Jean, fils de Zébédée, étaient parmi ces disciples (Luc 11:1; Jean 1:35-42; 3:25-30). Par la suite, sous la direction de Jésus, les disciples ont entrepris de baptiser des Juifs repentants, leur permettant ainsi de devenir directement des disciples de Jésus. Toutefois, Jésus n'a pas permis à ses disciples de baptiser en son nom les Juifs qui se repentaient; il les a simplement autorisés à administrer ce symbole de repentance à la manière du baptême pratiqué par Jean. — Jean 3:25, 26; 4:1, 2.

12. a) Pour qui Jean-Baptiste préparait-il ceux qui devenaient ses disciples? b) Que signifiait au début le baptême administré par les disciples de Jésus?

LE BAPTÊME DE JÉSUS DANS L'EAU

¹³ Jésus lui-même s'est fait baptiser par Jean-Baptiste. Peut-on dire, par conséquent, qu'il a été baptisé du "baptême de Jean"? Jésus a-t-il été baptisé en symbole ou en reconnaissance de la repentance pour les péchés? Comment cela pourrait-il être le cas, puisque Jésus était le Fils de Dieu, né parfait et sans péché d'une vierge juive appelée Marie? Voici ce que l'ange de Dieu avait annoncé au charpentier Joseph, à qui Marie était promise en mariage: "Ce qui a été engendré en elle l'est par l'esprit saint. Elle donnera naissance à un fils, auquel tu dois donner le nom de Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés." (Matthieu 1:16-21). Le nom de Jésus est simplement la forme abrégée du nom hébreu *Ye-hôchoua* (cf. Nombres 13:17, *Da n. m.*; I Chroniques 7:27, *Leeser* [angl.]), nom qui signifie "Jéhovah est salut".

¹⁴ Si Jésus était né pécheur, il n'aurait pas pu sauver son peuple de ses péchés et, dans ce cas, il n'aurait pas été approprié de lui donner le nom de Jésus. Mais l'ange Gabriel avait dit à la mère de Jésus: "Ce qui naîtra sera appelé saint, Fils de Dieu." (Luc 1:35). Il est vraisemblable que Jean-Baptiste savait tout cela au sujet de Jésus, car il l'a appelé "l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde". (Jean 1:29, 36.) Fils d'un prêtre juif, Jean-Baptiste savait que les agneaux offerts sur l'autel de Dieu devaient être sans défaut. — Lévitique 22:21, *Jé.*

¹⁵ Jean-Baptiste était naziréen depuis le jour de sa naissance, donc spécialement voué à Jéhovah Dieu (Luc 1:13-15; Nombres 6:2-21). Et pourtant, fils du prêtre Zacharie, Jean se savait imparfait et pécheur. Aussi a-t-il dit à Jésus: "C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et toi, tu viens à

13, 14. a) Jean a-t-il baptisé Jésus en symbole de repentance pour les péchés? b) D'après l'explication fournie par l'ange de Dieu, pourquoi le fils de Marie devait-il être appelé Jésus, et ce nom aurait-il été approprié si Jésus était né dans le péché? c) Lorsque Jean-Baptiste a appelé Jésus "l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde", que savait-il au sujet des agneaux offerts en sacrifice à Dieu?

15, 16. a) Avant de se faire immerger, en quels termes Jésus a-t-il souligné que son baptême symbolisait autre chose que celui que Jean administrait à d'autres Juifs? b) Jean a-t-il pu savoir si Dieu approuvait le baptême qu'il venait d'administrer à Jésus?

moi?" Jean voyait dans le baptême d'eau un symbole de repentance pour les péchés. N'ayant aucun péché à confesser à Jean avant d'être baptisé, Jésus a choisi de symboliser autre chose par son immersion dans l'eau. Voilà pourquoi il a répondu à Jean: "Laisse faire maintenant [non pas comme pour les baptêmes que tu administreras ensuite aux Juifs] car c'est ainsi qu'il nous convient d'exécuter tout ce qui est juste." Après quoi, Jean ne s'est plus opposé à Jésus, mais l'a plongé dans les eaux du Jourdain. Jean venait en effet de comprendre que le baptême de Jésus signifiait autre chose.

¹⁶ Puis Jean a vu et entendu que Dieu approuvait le baptême auquel venait de se soumettre Jésus, homme parfait et sans péché (Matthieu 3: 13-17). Voici ce que Jean a rapporté lui-même par la suite: "J'ai vu l'esprit descendre du ciel comme une colombe, et il demeura sur lui. Et même moi je ne le connaissais pas, mais Celui-là même qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit: 'Celui sur qui tu verras l'esprit descendre et demeurer, c'est celui-là qui baptise dans l'esprit saint.' Et je l'ai vu, et je rends témoignage que celui-ci est le Fils de Dieu." — Jean 1: 31-34.

¹⁷ De quoi donc l'immersion de Jésus a-t-elle été un symbole? Elle n'a lavé aucun péché, car, même à cette époque-là, les Juifs qui observaient la Loi et qui désiraient faire la propitiation pour leurs péchés avaient coutume de porter des sacrifices d'animaux au temple de Jérusalem pour les faire offrir sur l'autel de Dieu, après que leur sang avait été répandu (Hébreux 9: 18-22; Lévitique 17: 11). Etant donné que l'effusion du sang sacrificiel est indispensable pour le pardon des péchés, que symbolisait le baptême d'eau reçu par Jésus?

¹⁸ Fils premier-né de la vierge juive Marie, Jésus était voué

17. Quelle disposition de la Loi, encore en vigueur à cette époque-là, montre clairement que l'immersion de Jésus ne servait pas à laver les péchés?

18. a) Comment se fait-il que Jésus, encore enfant, ait été voué à Jéhovah Dieu? b) A l'âge de douze ans, quelle obligation personnelle incombait à Jésus?

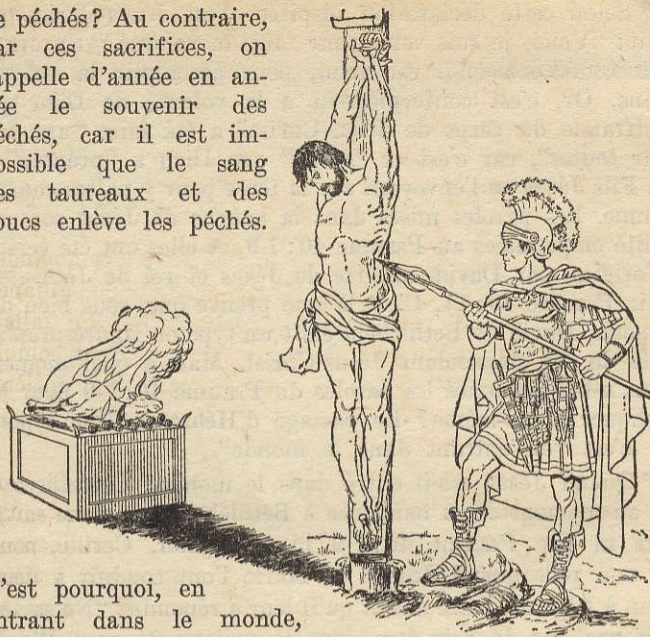
à Jéhovah Dieu conformément à l'alliance de la Loi conclue avec la nation d'Israël (Luc 2:7, 21-27; Exode 13:11-15). Si, pour racheter l'enfant Jésus, Joseph, l'époux de Marie, paya les cinq sicles exigés par la Loi, il devint le père légal de Jésus, et celui-ci fut l'héritier légal de Joseph, lequel descendait de la lignée royale de David qui avait régné à Jérusalem (Nombres 3:46-48; 18:15, 16). D'autre part, quand Joseph monta avec Jésus, âgé de douze ans, au temple de Jérusalem, Jésus devint *bar mitsvah* ou "fils du commandement", personnellement obligé d'observer cette Loi de l'alliance conclue par Dieu avec Israël (Luc 2:42-51). Il lui fallait à présent apprendre un métier. Il devint charpentier comme son père nourricier. Par ailleurs, la nation juive tout entière, dont Jésus était né membre, était vouée à Dieu par son alliance conclue avec Dieu.

¹⁹ A l'âge de trente ans, Jésus atteignit la majorité. Il était alors libre de quitter sa mère (probablement veuve à présent), la laissant à la charge d'autres membres de la famille, pour suivre sa vocation réelle ici-bas. Il quitta donc la maison et se rendit auprès de son cousin Jean-Baptiste pour se faire baptiser. Pourquoi cela, si ce n'était pas en symbole de repentance pour des péchés (Luc 3:21-23)? Le but de son baptême dans l'eau est clairement exposé dans Hébreux 10:1-10, où l'on voit comment le péché est enlevé:

²⁰ "Car, la Loi n'ayant que l'ombre des bonnes choses à venir, et non la substance même des choses, les hommes ne peuvent jamais, avec les mêmes sacrifices qu'ils offrent continuellement, d'année en année, rendre parfaits ceux qui s'approchent. Autrement, n'aurait-on pas cessé d'offrir les sacrifices parce que ceux qui rendent le service sacré, ayant été purifiés une fois pour toutes, n'auraient plus conscience

19, 20. a) A quel âge Jésus quitta-t-il la maison pour suivre sa vocation réelle ici-bas? b) Où dans la Bible le but du baptême de Jésus dans l'eau est-il clairement exposé, et en quels termes?

de péchés? Au contraire, par ces sacrifices, on rappelle d'année en année le souvenir des péchés, car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs enlève les péchés.



C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il [Christ, qui est mentionné au dernier verset du chapitre neuf comme porteur des péchés] dit: "Sacrifice et offrande, tu n'en as pas voulu, mais tu m'as préparé un corps. Tu n'as approuvé ni holocaustes ni offrande pour le péché." Alors j'ai dit: "Voici, je viens (dans le rouleau du livre il est écrit de moi) pour faire ta volonté, ô Dieu." Après avoir dit d'abord: "Tu n'as pas voulu ni approuvé sacrifices et offrandes, holocaustes et offrande pour le péché" — sacrifices qui sont offerts selon la Loi — alors il dit en fait: "Voici, je suis venu pour faire ta volonté." Il abolit ce qui est le premier pour établir ce qui est le second. Par ladite 'volonté' nous avons été sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ une fois pour toutes."

²¹ Selon cette déclaration inspirée, c'est Jésus-Christ qui a dit: "Voici, je suis venu pour faire ta volonté." En outre, c'est vers Dieu qu'il est venu, pour accomplir la volonté divine. Or, c'est conformément à la volonté de Dieu que "l'offrande du corps de Jésus-Christ" a été faite "une fois pour toutes", car c'est ce "corps" que Dieu a "préparé" à son Fils Jésus en l'envoyant sur la terre pour y naître comme homme. Les paroles mises dans la bouche de Jésus sont en réalité empruntées au Psaume 40: 7-9, et elles ont été écrites à l'origine par David, ancêtre de Jésus et roi de Jérusalem (voir Psaume 40: 1). C'est là une preuve que, sous bien des rapports, David de Bethléhem était un type ou figure prophétique de son descendant Jésus-Christ. Mais à quel moment Jésus a-t-il prononcé les paroles du Psaume 40: 7-9 pour les appliquer à lui-même? Le passage d'Hébreux 10: 5 répond que c'est "en entrant dans le monde".

²² Quand Jésus est-il entré dans le monde? Certainement pas au moment de sa naissance à Bethléhem, car il ne savait alors ni lire Psaume 40: 7-9 ni le répéter. Certainement pas non plus quand Joseph et Marie l'ont conduit à Jérusalem à l'âge de douze ans et qu'il leur a répondu: "Ne saviez-vous pas que je dois être dans la maison de mon Père?" (Luc 2: 49, *MN*; *AC* n. m.; *Sy* n. m.). Pourquoi non plus à ce moment-là? Parce que Luc 2: 51, 52 rapporte que, ensuite "il descendit avec eux et vint à Nazareth, et il leur était soumis. Et sa mère gardait soigneusement toutes ces paroles dans son cœur. Et Jésus progressait en sagesse, en croissance physique et en faveur auprès de Dieu et des hommes". Cependant, arrivé à l'âge de trente ans, c'est-à-dire à l'âge auquel son ancêtre David est devenu roi de Juda à

21. a) Qui a dit: "Voici, je suis venu pour faire ta volonté", et quelle volonté était-il venu accomplir? b) Qu'est-ce que Dieu avait "préparé" à Jésus, et pourquoi? c) De qui David a-t-il été une figure prophétique, et qu'est-ce qui le prouve? d) D'après Hébreux 10:5, quand Jésus a-t-il appliqué à lui-même les paroles du Psaume 40:7-9?

22. D'après Hébreux chapitre 10, à quel moment Jésus est-il 'entré dans le monde' pour faire la volonté de Dieu?

Hébron, Jésus a atteint sa majorité, si bien qu'il était désormais tout à fait indépendant de la proche parenté, ne lui étant plus soumis. — II Samuel 5 : 4, 5.

²³ Jusqu'à l'âge de trente ans, Jésus était charpentier à Nazareth (Marc 6 : 1-3; Matthieu 13 : 55). Toutefois, il n'était pas dans la volonté de Dieu, son Père céleste, que Jésus soit charpentier pendant toute sa vie terrestre, et c'est pourquoi il s'est alors mis en devoir d'accomplir la volonté spéciale de Dieu à son égard. D'abord, il s'est rendu auprès de Jean-Baptiste, son aîné d'environ six mois (Luc 1 : 34-36). Ce qui s'est produit ensuite, nous le lisons dans Luc 3 : 21-23 :

²⁴ "Jésus aussi fut baptisé et, comme il pria, le ciel s'ouvrit et l'esprit saint, sous une forme corporelle, comme une colombe, descendit sur lui, et une voix vint du ciel : 'Tu es mon Fils, le bien-aimé; je t'ai approuvé.' Et Jésus, quand il commença son œuvre, avait environ trente ans."

²⁵ Ces circonstances cadrent bien avec l'expression consignée dans Hébreux 10 : 5 : "C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit : 'Sacrifice et offrande, tu n'en as pas voulu, mais tu m'as préparé un corps.'" Au moment de son baptême dans l'eau, Jésus a 'prié', ce qui lui a permis d'être en communication avec Dieu. A cet instant-là, il a pu reprendre les paroles de David et dire : "Voici, je viens (dans le rouleau du livre il est écrit de moi) pour faire ta volonté, ô Dieu." (Hébreux 10 : 7; Psaume 40 : 8, 9). En effet, c'est après qu'il fut baptisé et que l'esprit saint de Dieu fut descendu sur lui que Jésus s'est mis à suivre une vocation tout à fait nouvelle, vocation qui l'a amené trois ans et demi plus tard à abandonner dans la mort le corps de chair "préparé" par Dieu, en l'offrant comme un sacrifice humain parfait que Dieu pouvait accepter. Ainsi, maintenant qu'il venait d'être

23, 24. Comme cela est montré dans Luc 3:21-23, à quel âge Jésus a-t-il quitté le métier de charpentier pour 'commencer son œuvre' conformément à la volonté spéciale de Dieu à son égard ?

25. A quel moment Jésus a-t-il effectivement pu dire à Dieu : "Voici, je viens (...) pour faire ta volonté", et comment le changement survenu ensuite dans sa vie confirme-t-il cela ?

baptisé et oint, Jésus devait se mettre à accomplir les choses écrites à son sujet dans le rouleau du livre.

²⁶ Conscient de ce qu'il venait d'être oint de l'esprit saint de Dieu, Jésus savait qu'il lui faudrait à présent accomplir la volonté de Dieu le concernant: entre autres choses écrites dans le rouleau du livre à son sujet, la prophétie d'Ésaïe 61: 1-3, lui ordonnant de "proclamer aux captifs la liberté" et d'offrir en sacrifice le corps que Dieu lui avait "préparé", pour la libération des captifs.

²⁷ A partir du moment où Jésus se fit baptiser, la "volonté" de Dieu à son égard ne fut plus la même qu'auparavant. Depuis six mois environ, alors que Jésus poursuivait son métier de charpentier, à Nazareth, Jean le Baptiste prêchait: "Le royaume des cieux s'est approché." (Matthieu 3: 1, 2). Or, l'expression "des cieux" employée ici fait allusion à Jéhovah Dieu. Voilà pourquoi, dans Marc 1: 15, on trouve les paroles suivantes: "Le temps fixé est accompli, et le royaume de Dieu s'est approché. Repentez-vous et ajoutez foi à la bonne nouvelle." Quand, à Nazareth, Jésus entendit parler de cette bonne nouvelle, il y ajouta foi. Il savait ce que l'ange Gabriel avait dit à sa mère terrestre au sujet du fils miraculeux qu'elle allait enfanter: "Jéhovah Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera sur la maison de Jacob à jamais, et il n'y aura pas de fin à son royaume." (Luc 1: 32, 33). Voilà pourquoi Jésus savait, grâce à la prédication accomplie par son précurseur, Jean-Baptiste, que le moment était venu où lui-même devait accorder toute son attention au Royaume de Dieu ou Royaume des cieux. Donc, lorsqu'il approcha de l'âge où David devint roi, Jésus quitta son atelier de charpentier à Nazareth et se rendit auprès du prédicateur de la bonne nouvelle relative au Royaume de Dieu. Pour

26. D'après la volonté de Dieu, quelle prophétie relative à la libération Jésus devait-il accomplir? Expliquez comment.

27. Comment Jésus avait-il réagi face à la prédication de Jean-Baptiste, et pourquoi?

montrer qu'il se mettait au service du Royaume de Dieu, Jésus se fit alors baptiser.

²⁸ Jusqu'à ce moment-là, le "royaume des cieux" ou "royaume de Dieu" s'était "approché". Mais après son baptême d'eau et son onction avec l'esprit saint envoyé du ciel par Dieu, Jésus pouvait dire quand il se trouvait au milieu de ses ennemis terrestres: "Voici, le royaume de Dieu est au milieu de vous." Car c'était lui que Dieu avait approuvé et oint de son esprit saint pour en faire le roi du Royaume de Dieu promis. — Luc 17: 20, 21.

LA SIGNIFICATION DE SON BAPTÊME D'EAU

²⁹ Compte tenu de ces explications, le moment semble opportun pour poser la question suivante: Puisqu'il ne s'agissait pas d'un "baptême en symbole de repentance pour le pardon des péchés", que symbolisait ou signifiait le baptême de Jésus dans l'eau? Ceci: Puisque Jésus était déjà une personne vouée, son baptême symbolisait qu'il se présentait en qualité de Fils de Dieu pour faire la "volonté" de son Dieu et Père, c'est-à-dire offrir en sacrifice le corps que Dieu lui avait "préparé", et servir les intérêts du Royaume de Dieu. Notons que le passage d'Hébreux 10: 10 dit aux disciples de Jésus: "Par l'adite 'volonté' nous avons été sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ une fois pour toutes." Il s'ensuit que Jésus lui-même a dû être sanctifié par cette même "volonté" de Dieu qu'il est venu accomplir au moment de son baptême d'eau. Jésus s'est présenté tout entier à Dieu, et Dieu l'a sanctifié. Laisant toutes choses derrière lui, Jésus s'est lui-même présenté à Dieu, et Dieu a accepté cette présentation en déclarant d'une façon audible du haut du ciel: Tu es mon Fils, le bien-aimé; je t'ai approuvé." — Marc : 9-11.

3. Pourquoi était-il alors approprié que Jésus dise: "Le royaume de Dieu est au milieu de vous"?

1. a) Que symbolisait le baptême de Jésus dans l'eau? b) Quelle preuve Dieu donna-t-il pour montrer qu'il acceptait Jésus?

³⁰ Le baptême de Jésus dans l'eau avait donc une tout autre signification que le "baptême de Jean". Jean baptisa de nombreuses personnes qui devinrent ensuite des disciples marchant sur les traces de Jésus-Christ, mais le baptême que Jean conféra à Jésus était le seul baptême de ce genre qu'il administra. Des baptêmes d'eau comme celui de Jésus furent administrés plus tard par les disciples de Jésus, après que celui-ci eut été ressuscité et qu'il fut retourné au ciel. Le jour de la Pentecôte, soit le cinquantième jour à compter de celui de la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, l'apôtre Pierre dit aux Juifs qui le questionnaient: "Repentez-vous, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don gratuit de l'esprit saint." Environ trois mille personnes se repentirent de ce qu'elles avaient fait à Jésus et se firent baptiser (Actes 2: 37-41). Bien plus tard, à Ephèse, l'apôtre Paul rencontra des hommes, une douzaine, qui avaient été baptisés dans l'eau mais qui n'avaient pas reçu le don de l'esprit saint, voire même, qui n'avaient jamais entendu parler de l'esprit. Bien que cet événement se situe de nombreuses années après la Pentecôte de l'an 33, ils avaient néanmoins été baptisés "dans le baptême de Jean". Le récit (Actes 19: 4-6) poursuit en ces termes:

³¹ "Paul dit: 'Jean a baptisé du baptême en symbole de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus.' En entendant cela, ils se firent baptiser au nom du Seigneur Jésus. Et quand Paul leur imposa les mains, l'esprit saint vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient."

³² Jésus prit tout à fait au sérieux ce que symbolisait son baptême d'eau, à savoir la présentation de lui-même à Dieu

30, 31. a) Quand et par qui d'autres baptêmes comme celui de Jésus furent-ils administrés? b) Comme le démontre le cas de certains hommes d'Ephèse, que durent faire les croyants qui s'étaient soumis au "baptême de Jean" après la Pentecôte de l'an 33?
32. Comment Jésus montra-t-il qu'il prenait au sérieux ce que symbolisait son baptême d'eau?

pour faire la volonté divine. A une certaine occasion, environ une année après son baptême, il dit à ses disciples vers midi : "Ma nourriture est que je fasse la volonté de celui qui m'a envoyé et que je finisse son œuvre." (Jean 4: 34). Jusqu'à la fin de sa vie terrestre, il ne cessa de s'en tenir à ce pour quoi il s'était présenté au moment de son baptême, à savoir pour accomplir la volonté de Dieu. Dans la dernière prière qu'il a faite au jardin de Gethsémané, la nuit avant d'être cloué au poteau de torture pour y mourir, il déclara : "Mon Père, s'il n'est pas possible que ceci passe sans que je le boive, que ta volonté se fasse." (Matthieu 26 : 36-44). Jésus parlait sérieusement et, effectivement, il a bu dans cette coupe symbolique le contenu amer et douloureux que son Père céleste voulait lui faire boire, mourant ainsi fidèle jusqu'à la mort.

LE BAPTEME DE JÉSUS DANS LA MORT

³³ Jésus savait que, étant le principal membre de la Postérité de la "femme" de Dieu, il devait se laisser meurtrir au talon par le grand Serpent et la postérité de celui-ci (Genèse 3: 15, AC). Jésus avait lu ce qui était écrit à son sujet dans le "rouleau du livre", et il savait qu'il devait accomplir ce qui était écrit dans Esaïe 53: 8-12 (*Da n. m.*) : "Il a été retranché de la terre des vivants; à cause de la transgression de mon peuple, lui, a été frappé. Et on lui donna son sépulcre avec les méchants; mais il a été avec le riche dans sa mort, parce qu'il n'avait fait aucune violence, et qu'il n'y avait pas de fraude dans sa bouche. (...) parce qu'il aura livré son âme à la mort, et qu'il aura été compté parmi les transgresseurs, et qu'il a porté le péché de beaucoup, et qu'il a intercédé pour les transgresseurs." Il savait que son corps "préparé" devait être mis à mort et qu'il devait mourir dans l'innocence en tant que sacrifice humain ayant une valeur rédemptrice suffisante. Montrant qu'il acceptait sans réserve d'accom-

33. Quelles choses, écrites à son sujet dans le "rouleau du livre", Jésus savait-il qu'il devait subir?

plir aussi cette partie-là de la "volonté" de Dieu, il déclara : "Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner son âme comme rançon en échange de beaucoup." — Matthieu 20 : 28.

³⁴ Jésus savait qu'il devait être plongé dans la mort, mais qu'il en serait relevé le troisième jour (Matthieu 16 : 21). Aussi compara-t-il cette expérience à un baptême dans la mort. Selon Luc 12 : 49, 50, Jésus affirma au cours de l'automne de l'an 32 : "Je suis venu commencer un feu sur la terre, et que puis-je désirer de plus s'il est déjà allumé? En fait, j'ai un baptême dont je dois être baptisé, et combien je suis angoissé jusqu'à ce qu'il soit fini!" Symboliquement parlant, la venue de Jésus, en ces temps lointains, marqua pour les Juifs le début d'une époque ardente. Contrairement à leur attente nationaliste, le Messie devait, lors de sa première venue, subir une mort honteuse. Cela entraîna pour lui de grandes souffrances, aussi bien sur le plan mental que physique. Non seulement il devait mourir comme homme parfait pour fournir le sacrifice rédempteur pour toute l'humanité, mais encore il devait devenir une malédiction à la place des Juifs, qui étaient maudits pour n'avoir pas réussi à observer la Loi que Jéhovah Dieu leur avait donnée par Moïse. Pour devenir une malédiction au profit des Juifs maudits, il devait mourir en se laissant pendre à un poteau (Galates 3 : 12, 13). Quand Jésus se déclara angoissé, ce fut environ six mois avant d'être cloué à un poteau et d'être ainsi baptisé pleinement dans la mort.

³⁵ Jusqu'à la fin de sa vie, le baptême de Jésus dans la mort devait continuer, s'accompagnant pour lui d'angoisse. Son baptême dans l'eau s'était terminé des années auparavant, mais non pas son douloureux baptême dans la mort. Toutefois, son immersion dans la mort devait être suivie de

34. Quelle expérience, à laquelle il devait se soumettre, Jésus compara-t-il à un baptême dans la mort?

35. Pourquoi le baptême dans l'eau reçu par Jésus ne symbolisait-il pas son baptême dans la mort?

sa résurrection d'entre les morts, le troisième jour. Son baptême dans le Jourdain ne symbolisait pas ce baptême dans la mort, puisque son immersion symbolisait sa présentation de lui-même pour faire toute la volonté de Dieu le concernant. C'est que la volonté de Dieu à son égard englobait plus que la mort et la résurrection. Ainsi donc, le ministère personnel que Jésus accomplit dans la chair au pays d'Israël commença après son baptême dans l'eau par Jean-Baptiste, et il prit fin trois ans et demi plus tard, par son baptême dans la mort. Mais il lui restait à réaliser d'autres aspects de la volonté de Dieu après sa résurrection d'entre les morts.

LE BAPTÊME AVEC LUI DANS LA MORT

³⁶ Cependant, Jésus-Christ n'a pas été le seul à être baptisé dans la mort. En effet, la petite congrégation de ses fidèles disciples doit aussi subir un tel baptême, puisque ses membres doivent régner avec lui dans son Royaume céleste. C'est là un fait que Jésus souligne par ses propres paroles prononcées lors de l'incident suivant :

³⁷ "Jacques et Jean, les deux fils de Zébédée, vinrent à lui et lui dirent : 'Enseignant, nous voulons que tu fasses pour nous quoi que ce soit que nous te demanderons.' Il leur dit : 'Que voulez-vous que je fasse pour vous?' Ils lui dirent : 'Accorde-nous de nous asseoir, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche, dans ta gloire.' Mais Jésus leur dit : 'Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je bois, ou être baptisés du baptême dont je suis baptisé?' Ils lui dirent : 'Nous le pouvons.' Alors Jésus leur dit : 'La coupe que je bois, vous la boirez, et le baptême dont je suis baptisé, vous en serez baptisés. Cependant, d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi pour le donner, mais cela appartient à ceux pour qui cela a été préparé.'"

36, 37. a) Outre Jésus, qui devait être baptisé dans la mort, et pour-quoi? b) En une certaine occasion, qu'est-ce que Jésus a déclaré à ce propos à Jacques et à Jean?

C'est-à-dire "préparé par mon Père". — Marc 10:35-40; Matthieu 20:20-23.

³⁸ Non seulement Jacques et Jean, mais aussi tous les autres fidèles apôtres devaient boire la même coupe que leur Enseignant Jésus, et tous devaient être baptisés d'un baptême symbolique pareil au sien, du baptême dans la mort. Ils avaient déjà été baptisés dans l'eau, du baptême de Jean (Jean 1:35-42). Le privilège de s'asseoir avec Jésus-Christ dans son Royaume céleste dépendait de leur fidélité jusqu'à leur mort et de leur résurrection d'entre les morts dans la gloire céleste.

³⁹ La mort des apôtres ne devait pas être la mort ordinaire que connaît l'humanité en général, mais une mort comme celle de Jésus-Christ, sans toutefois être nécessairement une mort sur un poteau de torture. Ils devaient mourir parce qu'ils étaient disciples de Jésus-Christ, buvant sa "coupe" symbolique, et qu'ils étaient appelés à une place dans son Royaume céleste. Leur résurrection devait être, non pas celle des hommes en général, rachetés pour vivre sur une terre paradisiaque, mais une résurrection comme celle de Jésus-Christ, pour gouverner dans le Royaume céleste. C'est pourquoi le fait d'être baptisés du baptême de Christ doit représenter autre chose que leur baptême d'eau; il doit s'agir de quelque chose de plus difficile à supporter, puisqu'ils en étaient 'angoissés' comme Jésus jusqu'à ce que ce soit fini. — Luc 12:50.

⁴⁰ L'apôtre Paul exprima lui-même le désir d'avoir part au baptême du Christ, même si ce baptême devait lui causer de l'angoisse. Après sa conversion miraculeuse, qui lui permit de devenir un des disciples du Christ, il fut baptisé dans l'eau (Actes 9:3-18; 22:6-16). Par ce baptême d'eau que lui

38. Que devaient subir les apôtres pour pouvoir s'asseoir avec Jésus dans son Royaume céleste?

39. En quel sens leur mort aussi bien que leur résurrection ressemblaient-elles à celles de Jésus?

40, 41. L'apôtre Paul s'attendait-il à subir un baptême dans la mort, et que dit-il à ce propos dans sa lettre aux chrétiens de Philippiques?

conféra le disciple chrétien Ananias de Damas, Paul, Juif circoncis, savait qu'il symbolisait la présentation de lui-même à Dieu pour faire la volonté divine, suivant ainsi la voie que Jésus avait tracée. Il savait aussi que c'était la volonté de Dieu à son égard d'être baptisé d'un baptême dans la mort pareil à celui de Jésus-Christ. C'est pourquoi il écrivit à ses frères chrétiens de Philippes :

⁴¹ "Les choses qui étaient pour moi des gains, je les ai regardées comme une perte à cause du Christ. Oui, pour ce qui est de cela, je regarde même aussi toutes choses comme une perte à cause de la valeur suréminente de la connaissance de Christ Jésus, mon Seigneur. A cause de lui, j'ai accepté la perte de toutes choses et je les regarde comme un tas d'ordures, pour que je puisse gagner Christ et être trouvé en union avec lui, ayant, non pas ma propre justice, qui provient de la loi, mais celle qui est par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu sur la base de la foi, afin de le connaître, lui et la puissance de sa résurrection, ainsi que la participation à ses souffrances, me soumettant à une mort comme la sienne pour voir si je puis à quelque prix que ce soit parvenir à cette résurrection d'entre les morts qui a lieu plus tôt." — Philippiens 3:7-11.

⁴² Que Paul comprenait fort bien ce que voulait dire le baptême dans la mort avec Christ, cela se voit clairement quand il parle de "la participation à ses souffrances, me soumettant à une mort comme la sienne". Il faisait tout pour parvenir, à quelque prix que ce soit, à la résurrection qui a lieu plus tôt que celle du monde des hommes en général, pour arriver de cette façon à connaître "la puissance de sa résurrection [celle de Christ]". Il a ainsi fallu que l'apôtre Paul soit plongé dans la mort puis relevé de celle-ci par la puissance divine dispensatrice de vie pour rejoindre le

42. a) Quelle déclaration de Paul montre qu'il comprenait bien ce que signifiait le baptême dans la mort avec Christ? b) Pourquoi était-il approprié de dire qu'il s'agissait d'un baptême?

Christ dans les cieux, baptême symbolique que seul le Dieu tout-puissant pouvait administrer par sa puissance spéciale, comme dans le cas de son Fils, le Christ.

“BAPTISÉS EN CHRIST JÉSUS”

⁴³ C'est dans ce but que l'apôtre Paul a voulu être “en union avec lui”, en union avec Christ, aussi bien dans ses souffrances que dans sa mort et dans sa résurrection pour la gloire céleste, “résurrection (...) qui a lieu plus tôt”. Cette expérience unique exigeait que Paul se fasse baptiser ou immerger en Christ, le Libérateur. C'est ainsi que Paul lui-même décrit cette disposition exceptionnelle prise par Dieu. Dans sa lettre à la congrégation chrétienne de Rome, il fait remarquer comment la mort s'est étendue à nous tous parce que nous avons hérité le péché d'Adam, mais comment la bonté imméritée de Dieu est venue au secours de l'humanité; puis il poursuit en disant:

⁴⁴ “A quelle fin? Pour que, tout comme le péché a régné avec la mort, pareillement aussi la bonté imméritée règne par la justice, avec la vie éternelle en vue, par Jésus-Christ notre Seigneur. Par conséquent, que dirons-nous? Continuerons-nous dans le péché pour que la bonté imméritée abonde? Que cela n'arrive jamais! Etant donné que nous [la congrégation chrétienne et l'apôtre Paul] sommes morts en ce qui concerne le péché, comment continuerons-nous d'y vivre plus longtemps? Ou ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Christ Jésus, nous avons été baptisés dans sa mort? Nous avons donc été ensevelis avec lui par notre baptême en sa mort, afin que, de même que Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, pareillement nous marchions, nous aussi, en nouveauté de vie. Car si nous sommes devenus unis à lui dans la ressemblance de sa mort, nous serons assurément aussi unis à lui dans la res-

43, 44. Dans sa lettre à la congrégation chrétienne de Rome, que dit Paul au sujet de l'immersion en Christ, le Libérateur?

semblance de sa résurrection; parce que nous savons que notre ancienne personnalité a été mise au poteau avec lui, afin que notre corps pécheur soit rendu inactif, pour que nous ne soyons plus esclaves du péché. Car celui qui est mort est acquitté de son péché.” — Romains 5 : 21 à 6 : 7.

⁴⁵ Notez les expressions employées par Paul, à savoir “baptisés en Christ Jésus”, “baptisés dans sa mort”, “baptême en sa mort”, “la ressemblance de sa mort” et “la ressemblance de sa résurrection”. Or, Paul a écrit sa lettre “à tous ceux qui sont à Rome comme bien-aimés de Dieu, appelés à être saints”. (Romains 1:7.) Comment ceux-ci ont-ils été baptisés avec Paul en Christ Jésus, le Libérateur? Comment ont-ils été “baptisés dans sa mort”? Pas par un simple baptême d’eau. Le baptême d’eau est pratiqué par l’homme; celui-ci plonge dans l’eau le croyant qui se présente à Dieu puis, se servant de sa force humaine, le retire de l’eau. Mais, à n’en pas douter, quoique cet homme agisse comme baptiseur, il ne baptise pas le croyant dans une mort pareille à celle du Christ pour ensuite le relever d’une telle mort. Il est certain que Jean-Baptiste n’a pas plongé Jésus dans une mort angoissante, et il ne l’a pas non plus relevé de la mort. Seul le Dieu tout-puissant pouvait relever son Fils Jésus d’une telle mort; et c’est ce qu’il a fait le troisième jour de la mort de Jésus.

⁴⁶ C’est donc Dieu seul qui opère ce grand baptême comme il l’a fait dans le cas de Jésus. En effet, c’est Jéhovah Dieu qui a oint d’esprit saint son Fils Jésus, et l’a fait ainsi “Christ” ou Oint (Esaïe 61:1; Luc 4:16-21; Actes 4:27; 10:38). Ainsi donc, Dieu a baptisé Jésus d’esprit saint pour que le Christ puisse par la suite baptiser ses disciples d’esprit saint (Luc 3:15, 16). Au moment où Dieu a fait cela, on a pu entendre sa voix disant du haut du ciel: “Celui-là est

45. Qu’est-ce qui rend évident qu’aucun homme ne peut baptiser un croyant dans une mort pareille à celle du Christ?

46. a) Qui opère ce baptême? b) Comment Dieu a-t-il baptisé Jésus d’esprit saint? c) Qu’est devenu Jésus dès cet instant-là, et quel but lui a été fixé?

mon Fils, le bien-aimé, que j'ai approuvé." (Matthieu 3: 13-17). Cela voulait aussi dire que Dieu venait d'engendrer l'homme Jésus pour qu'il soit un fils spirituel. Jusqu'à ce moment-là, pendant trente ans, Jésus avait été un fils terrestre voué à Dieu et comme tel l'égal du "fils de Dieu" Adam, tant que celui-ci était parfait (Luc 3: 23-38). Mais dès l'instant où il a été oint d'esprit saint, Jésus, devenu le Christ, était un fils spirituel de Dieu. Il était alors, selon I Jean 5: 1, 18, "celui qui est né de lui [Dieu]", ou "Celui qui est né de Dieu". Désormais, le but de Jésus, en tant que Christ, était la vie éternelle dans le ciel comme fils spirituel de Jéhovah Dieu.

⁴⁷ Non seulement le Père céleste avait oint d'esprit saint son Fils Jésus et l'avait engendré d'esprit, mais encore il avait mis aux lèvres de Jésus la "coupe" symbolique que celui-ci devait "boire", "coupe" qui incluait sa mort comme sacrifice humain (Matthieu 26: 39-44). Le péché du monde des hommes ne pouvait être ôté autrement que par un tel sacrifice humain parfait, et c'est ainsi que Jésus "est mort en ce qui concerne le péché une fois pour toutes", sans être pécheur lui-même, mais pour servir de sacrifice rédempteur destiné à ôter le péché des hommes (Romains 6: 10). Voilà pourquoi il a été baptisé dans une mort sacrificielle; et cette partie-là du baptême lui a causé beaucoup d'angoisse à cause de toutes les souffrances qu'elle comportait. — Luc 12: 50.

UN BAPTEME QUI FINIT PAR UNE RESURRECTION

⁴⁸ Mais nous savons que, d'après les dictionnaires, le mot baptême ou immersion signifie plonger et relever, tremper quelque chose momentanément dans un liquide, l'action de

47. a) Quelle "coupe" symbolique Dieu a-t-il mise aux lèvres de Jésus, et pourquoi? b) Dans quelle sorte de mort Jésus a-t-il été baptisé, et pourquoi cela lui a-t-il causé beaucoup d'angoisse?

48. a) Quelle action a en outre été nécessaire de la part de Dieu pour achever le baptême de Jésus? b) Quelle sorte de personne Jésus était-il après avoir été ressuscité d'entre les morts?

plonger étant suivie de celle de retirer. Jésus-Christ ne devait donc demeurer dans la mort que temporairement. En effet, selon les prophéties, il devait être ramené à la vie le troisième jour. Le Dieu tout-puissant, qui l'avait plongé dans la mort comme sacrifice humain, l'a relevé de la mort le troisième jour, non plus comme fils humain, mais comme fils spirituel, de sorte que le sacrifice humain parfait ne soit pas retiré du grand autel de propitiation de Dieu. L'apôtre Pierre, qui a vu Jésus-Christ après sa résurrection, précise la chose en ces termes: "Christ lui-même est mort une fois pour toutes concernant les péchés, juste pour des injustes, afin de vous mener à Dieu, ayant été mis à mort dans la chair, mais rendu vivant dans l'esprit. Dans cet état aussi il est allé et a prêché aux esprits en prison." (I Pierre 3: 18, 19). De cette façon, il est devenu pleinement, sous tous les rapports, un fils spirituel de Dieu dans le ciel, où il avait été auparavant (Jean 6: 62). Cette résurrection spirituelle est passée inaperçue aux yeux des hommes. Le Dieu tout-puissant fit disparaître miraculeusement le corps charnel de Jésus-Christ, comme si ce corps lui avait été offert en sacrifice sur un autel terrestre.

⁴⁹ En le ressuscitant pour la vie céleste le troisième jour, Jéhovah Dieu a achevé le baptême de son Fils Jésus-Christ, si bien que Jésus ne pourra plus jamais être baptisé dans la mort et qu'il ne pourra plus jamais mourir, étant à présent immortel. L'apôtre Paul insiste sur la signification de ce fait relativement à la congrégation chrétienne, en disant: "De plus, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui. Car nous savons que Christ, maintenant qu'il a été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus; la mort ne domine plus sur lui. Car la mort dont il est mort, il en est mort en ce qui concerne le péché une fois pour

49. Selon Romains 6:8-11, pourquoi Jésus ne pourra-t-il plus jamais être baptisé dans la mort?

toutes; mais la vie qu'il vit, il la vit en ce qui concerne Dieu. De même vous aussi, regardez-vous comme bien morts en ce qui concerne le péché mais vivants en ce qui concerne Dieu par Christ Jésus." — Romains 6:8-11.

⁵⁰ Il faut que les membres de la congrégation chrétienne, "appelés à être saints", boivent la même "coupe" symbolique que Jésus, leur Libérateur. En effet, il leur faut subir le "baptême en sa mort"; il leur faut devenir "unis à lui dans la ressemblance de sa mort". Il faut ainsi qu'ils soient "ensevelis avec lui" par ce baptême en sa mort. Sinon, ils ne peuvent pas finalement être "unis à lui dans la ressemblance de sa résurrection", une résurrection pour la vie immortelle dans le ciel. C'est la raison pour laquelle ils doivent être baptisés, immergés, dans quelque chose de plus que l'eau. Il faut en outre qu'ils soient "baptisés en Christ Jésus", non pas simplement dans un Jésus humain, mais en "Christ Jésus", c'est-à-dire dans le Jésus oint qui, au moment de son onction, a aussi été engendré pour être un fils spirituel de Dieu. Il faut qu'ils soient baptisés ou immergés dans le Libérateur oint (Romains 6:3-5). Voilà comment ils deviennent unis à lui, leur Tête, et membres de la congrégation, qui est le "corps de Christ". — I Corinthiens 12:12, 13, 27.

⁵¹ Seul le Dieu tout-puissant, le Père céleste, Celui qui sert la "coupe", peut opérer un tel baptême. C'est Lui qui détermine qui sont ceux qui peuvent être baptisés en union avec son Fils oint, Jésus-Christ, et qui peuvent être unis à lui dans la ressemblance de sa résurrection pour la glorieuse vie céleste comme fils spirituels de Dieu. C'est encore Lui qui détermine si le baptême d'eau, lequel symbolise qu'un croyant s'est présenté à Lui pour faire sa volonté, doit être suivi du baptême de Christ, le baptême en sa mort. Ceux qui,

50. Que veut dire pour ceux qui sont "appelés à être saints" le fait d'être "baptisés en Christ Jésus"?

51. Pourquoi le Dieu tout-puissant est-il le seul à pouvoir opérer un tel baptême?

après avoir reçu le baptême d'eau, sont choisis par Dieu pour être baptisés ou immergés en Christ, sont également oints par lui de son esprit saint. Avec l'apôtre Paul, ils peuvent dire: "Celui qui garantit que vous et moi nous appartenons à Christ et celui qui nous a oints, c'est Dieu." — II Corinthiens 1:21.

L'ENGENDREMENT POUR DEVENIR DES FILS SPIRITUELS

⁵² L'apôtre Paul et la congrégation chrétienne, à laquelle il a écrit les paroles ci-dessus, se sont vu oindre de l'esprit saint de Dieu après leur baptême d'eau. Toutefois, au moment de leur onction d'esprit, il n'y a pas eu de voix venant du ciel comme dans le cas du baptême de Jésus, voix qui disait d'une façon audible: "Tu es mon Fils, le bien-aimé; je t'ai approuvé." (Marc 1:11). Néanmoins, si Paul et la congrégation ont été oints d'esprit saint, ils doivent aussi avoir été engendrés par Dieu pour être ses fils spirituels, car tous les chrétiens oints sont les fils spirituels de Dieu.

⁵³ Au premier siècle de la congrégation chrétienne, cet engendrement et cette onction des chrétiens avec l'esprit saint, après leur baptême dans l'eau, ont été rendus manifestes par le fait que Dieu leur a accordé les dons de l'esprit, les rendant capables d'accomplir des choses miraculeuses, telles que parler en langues étrangères, prophétiser, guérir les malades et les blessés, etc. (Actes 2:1-21; 8:14-17; 10:38-47; 19:5, 6; I Corinthiens 12:4-11.) Mais avec la mort des apôtres de Jésus-Christ, dont le dernier mourut vers la fin du premier siècle de notre ère, ces dons de l'esprit permettant de faire des miracles ont cessé, comme Paul lui-même l'avait prédit dans I Corinthiens 12:27 à 13:10. Voilà pourquoi de tels dons n'existent plus aujourd'hui.

52. Après leur baptême d'eau, dans quel but les membres de la congrégation chrétienne ont-ils été engendrés d'esprit saint?

53. a) Au premier siècle, quelle preuve Dieu a-t-il fournie démontrant qu'il avait engendré et oint certaines personnes? b) Ces dons existent-ils encore?

⁵⁴ Etant donné que cet engendrement en vue de la vie spirituelle n'est pas un engendrement humain soumis à la volonté d'un père et d'une mère terrestres, il dépend de la volonté de Dieu, qui choisit de son propre chef qui il veut engendrer de son esprit. Ecrivant à ses frères dans la foi au sujet du "Père des lumières célestes", le disciple Jacques déclare: "Parce qu'il l'a voulu, il nous a engendrés par la parole de vérité, pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures." (Jacques 1:17, 18). Cet engendrement, Dieu ne l'opère pas indépendamment de son Fils principal, Jésus-Christ, car il est écrit dans Jean 1: 11-13:

⁵⁵ "Il est venu chez lui, mais son propre peuple ne l'a pas accueilli. Cependant, à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, parce qu'ils exerçaient la foi en son nom; et ils ne sont nés ni du sang, ni d'une volonté charnelle, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu."

⁵⁶ En effet, il faut tenir compte du fait que Jéhovah Dieu a donné à son Fils Jésus-Christ ressuscité une mesure d'esprit saint, afin qu'il le répande sur des croyants ici-bas qui ont été baptisés dans l'eau. "Et parce qu'il a été élevé à la droite de Dieu et a reçu du Père l'esprit saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez." Ainsi s'exprima l'apôtre Pierre le jour même où l'esprit saint a été répandu pour la première fois sur la congrégation chrétienne, à Jérusalem (Actes 2: 1-4, 33). Jean avait donc raison d'écrire qu'à ceux qui ont reçu le Christ comme le Fils de Dieu, Jésus "a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu". Jésus-Christ est le "seul médiateur entre Dieu et les hommes". (I Timothée 2: 5.) C'est lui qui a dit à un chef des Juifs venu le questionner: "En toute vérité je te le dis, à moins que quelqu'un

54, 55. a) De quelle volonté dépend cet engendrement pour la vie spirituelle? b) Comme cela est montré dans Jean 1:11-13, quel rôle Jésus-Christ joue-t-il dans l'engendrement des chrétiens?

56. a) Comment peut-on dire que, à ceux qui l'ont reçu, Jésus "a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu"? b) Qui sont les seuls à entrer dans le Royaume céleste de Dieu?

ne naisse de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu (...), à moins que quelqu'un ne naisse d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu." (Jean 3:3-5). Seuls les fils de Dieu engendrés de l'esprit entrent dans son Royaume céleste, en étant unis à Christ "dans la ressemblance de sa résurrection".

⁵⁷ Seuls ceux qui sont engendrés et oints de l'esprit de Dieu sont "baptisés en Christ Jésus" ou "baptisés dans le Christ Jésus". (Romains 6:3, *MN; Jé.*) Jésus-Christ étant la Tête désignée de la congrégation chrétienne, celle-ci est donc pour lui comme un corps. Les membres de ce "corps" ou congrégation sont baptisés dans ce "corps", non pas par le baptême d'eau, mais par l'esprit saint ou force active de Dieu. A ce propos, il est écrit dans I Corinthiens 12:12, 13: "De même, en effet, que le corps est un mais a beaucoup de membres, et que tous les membres de ce corps, quoique nombreux, sont un seul corps, de même également est le Christ. Car vraiment c'est par un seul esprit que nous avons tous été baptisés pour faire un seul corps, soit Juifs ou Grecs, soit esclaves ou libres, et on nous a tous fait boire un seul esprit [tous nous avons été abreuvés d'un même Esprit, *Sy*]." C'est en effet par un seul et même esprit qu'ils sont unis à Christ Jésus.

⁵⁸ Cette union intime avec le Christ par un baptême ou immersion en lui est de nouveau soulignée par l'apôtre Paul dans sa lettre inspirée adressée aux congrégations chrétiennes établies dans la province de Galatie, en Asie Mineure. Jésus était un descendant charnel du patriarche Abraham, à qui Jéhovah Dieu avait fait une promesse sous serment, aux termes de laquelle toutes les nations de la terre se béniraient ou se procureraient une bénédiction éternelle au moyen

57. a) Qui sont les seuls à être "baptisés en Christ Jésus"? b) En quels termes le passage de I Corinthiens 12:12, 13 explique-t-il leur étroite union avec Christ Jésus?

58, 59. Qui se voit inclure dans la postérité promise d'Abraham, mais combien y a-t-il de postérités?

d'Abraham et de sa postérité (Genèse 22:17, 18, *Jé*; Galates 3:7-9). Bien que Jésus-Christ soit la principale postérité promise à Abraham, il fallait néanmoins que cette postérité soit grandement multipliée ou rendue nombreuse, et c'est ainsi qu'elle en viendrait à inclure aussi la congrégation de ceux qui croient en Jésus-Christ comme Fils de Dieu. Avec Christ Jésus, les membres de cette congrégation doivent former tous ensemble une seule postérité unie (Galates 3:16). Voilà pourquoi ils sont baptisés en Christ, comme Paul le dit :

⁵⁹ "Vous êtes tous, en fait, fils de Dieu par votre foi en Christ Jésus. Car vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme; car vous êtes tous une seule personne en union avec Christ Jésus. De plus, si vous appartenez à Christ, vous êtes vraiment la postérité d'Abraham, héritiers relativement à une promesse." — Galates 3:26-29.

⁶⁰ Ainsi, quoiqu'ils proviennent de beaucoup de nationalités terrestres, de niveaux sociaux différents et qu'ils soient des deux sexes, ces chrétiens deviennent, non pas de nombreuses postérités, mais une seule postérité. De quelle façon? En étant "baptisés en Christ". Ils manifestent tous la personnalité ou les caractéristiques de Christ Jésus, démontrant par là qu'ils sont ses disciples. Ils deviennent, en quelque sorte, "une seule personne", une personne composée, parce qu'ils sont "en union avec Christ Jésus".

"BAPTISÉS EN MOÏSE" A LA MER ROUGE

⁶¹ L'apôtre Paul, qui parle de ceux qui sont "baptisés en Christ Jésus", nous cite un exemple pour nous aider à saisir cette idée. S'adressant surtout à des Juifs, ses frères dans

60. Comment se fait-il que ces nombreux croyants ne deviennent qu'une seule postérité, et en quel sens peuvent-ils être regardés comme "une seule personne"?

61. Quel exemple cité par l'apôtre Paul devrait nous aider à saisir le sens du baptême "en Christ Jésus"?

la foi, membres de la congrégation de Corinthe, Paul, apôtre circoncis, explique: "Or je ne veux pas que vous ignoriez, frères, que nos pères ont tous été sous la nuée et qu'ils ont tous passé à travers la mer et qu'ils ont tous été baptisés en Moïse par le moyen de la nuée et de la mer; et que tous ont mangé la même nourriture spirituelle et que tous ont bu la même boisson spirituelle. Car ils buvaient au rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher signifiait le Christ." — I Corinthiens 10: 1-4.

⁶² Le baptême des pères ou ancêtres de ces Juifs "en Moïse par le moyen de la nuée et de la mer" se produisit en l'an 1513 avant notre ère, quand Jéhovah Dieu se servit du prophète Moïse pour conduire les Israélites ou Juifs à travers la mer Rouge et leur permettre ainsi d'échapper aux Egyptiens qui les poursuivaient sur leurs chars et leurs chevaux. Le Dieu tout-puissant sépara miraculeusement les eaux de la mer Rouge pour permettre à son peuple délivré d'atteindre le rivage oriental. Les eaux de la mer se dressèrent comme une muraille de chaque côté des Israélites, empêchant l'armée égyptienne de les attaquer de flanc. En outre, Dieu plaça sa grande nuée à l'arrière des Israélites en fuite, gênant ainsi les Egyptiens et les empêchant de rattraper les Israélites. Voilà comment, grâce à la grande nuée agissant comme une couverture de protection et grâce aux murailles d'eau se dressant de chaque côté, les pères des Juifs furent baptisés ou immergés, symboliquement parlant (Exode 14: 19-22). Pour être délivrés de leurs poursuivants meurtriers, les pères des Juifs durent s'unir à Moïse comme chef et se placer sous sa conduite. C'est de cette façon que Dieu les baptisa "en Moïse" par le moyen de la mer et de la nuée.

⁶³ Quant aux poursuivants égyptiens, ils furent littéralement immergés au moment où, pendant leur passage dans

62. a) Quand a eu lieu le baptême "en Moïse" des pères des Juifs, et comment était-ce un baptême, symboliquement parlant? b) Comment a-t-on pu dire que c'est "en Moïse" que Dieu les a baptisés?
63. Qui fut immergé en réalité à cette occasion-là, et quel en a été le résultat?

le lit de la mer, le Dieu tout-puissant fit s'écrouler sur eux les murailles d'eau, les noyant tous. Mais eux ne furent pas "baptisés en Moïse". Ils furent détruits, tandis que les ancêtres des chrétiens juifs furent libérés pour avoir été "baptisés en Moïse par le moyen de la nuée et de la mer". — Exode 14:23 à 15:12.

⁶⁴ Ce baptême en Moïse des pères des Juifs, à la mer Rouge, n'est pas un type ou image prophétique du baptême d'eau auquel se soumettent ceux qui croient en Jésus-Christ et qui se présentent à Dieu pour faire la volonté divine. Il s'agit là d'un exemple biblique montrant comment une congrégation d'hommes peut être, figurément parlant, baptisée ou immergée dans un Libérateur et Conducteur. Cependant, puisque Jésus-Christ est le Prophète annoncé, devant ressembler à Moïse, on peut affirmer que ses disciples oints "baptisés en Christ" sont baptisés dans le Grand Moïse. Ils ont, en quelque sorte, déjà traversé la mer Rouge symbolique et traversent à présent le "désert", le monde des hommes hostiles. Voilà pourquoi ils doivent garder leur union avec lui, le Grand Moïse. — Deutéronome 18:15-18; Actes 3:19-23.

UN BAPTÊME COMME AUX JOURS DE NOË

⁶⁵ Pour éclairer encore davantage le sens vital que revêt le baptême des 144 000 membres du corps spirituel de Christ, l'apôtre Pierre écrit: "La patience de Dieu attendait aux jours de Noé, pendant que l'arche se construisait, dans laquelle peu de gens, à savoir huit personnes [âmes], furent transportés sains et saufs à travers l'eau*. Ce qui y correspond

* Ou: "furent sauvées à travers l'eau", *Da*; *Sg*; ou bien: "furent sauvées au moyen de l'eau", *Lausanne* n. m.

64. a) De quoi ce baptême des pères des Juifs à la mer Rouge est-il un exemple? b) Au lieu d'être baptisés en Moïse, en qui les chrétiens oints sont-ils baptisés?

65. Dans quels événements l'apôtre Pierre a-t-il trouvé un cas correspondant qui éclaire davantage le sens que revêt le baptême du corps spirituel de Christ?

[ou : lequel antitype, *Da n. m.*], c'est ce qui vous sauve aussi à présent, à savoir le baptême, (non pas l'éloignement de la malpropreté de la chair, mais la requête faite à Dieu d'une bonne conscience,) par la résurrection de Jésus-Christ." — I Pierre 3:20, 21.

⁶⁶ Il est raisonnable de penser que les eaux du déluge universel, survenu aux jours de Noé, ont rappelé à Pierre l'eau de baptême dans laquelle il lui avait été ordonné de baptiser (Matthieu 28:19, 20). Mais le baptême d'eau a un sens vital, et c'est ainsi que ce baptême devient une chose d'importance aux yeux de l'adorateur de Dieu. Pierre indique clairement que le baptême d'eau ne symbolise pas "l'éloignement de la malpropreté de la chair"; il ne représente pas non plus que nous sommes lavés de nos péchés dans le sang de Jésus-Christ, purification dont il est question dans I Jean 1:7 et Révélation 1:5. Le baptême d'eau exprime plutôt une "requête faite à Dieu d'une bonne conscience". Comment en est-il ainsi?

⁶⁷ Pour ce qui est de la conscience, l'apôtre dit dans I Pierre 2:19: "Car si quelqu'un, par motif de conscience envers Dieu, ne se laisse pas abattre par des choses pénibles et souffre injustement, c'est là une chose agréable", c'est-à-dire "agréable" à Dieu. Et dans I Pierre 3:16, l'apôtre ajoute: "Gardez une bonne conscience, afin que, sur le point même où l'on parle contre vous, ceux qui parlent avec dédain de votre bonne conduite relativement à Christ, soient honteux." Il est donc de toute première importance d'avoir une bonne conscience envers Dieu, et le baptême dans l'eau est une expression ou symbole de la "requête faite à Dieu d'une bonne conscience". Mais comment fait-on une telle requête à Dieu? En se présentant soi-même à Dieu et en se vouant entière-

66. Selon la déclaration de Pierre, qu'est-ce que le baptême d'eau ne symbolise pas, mais quelle requête exprime-t-il?

67, 68. a) Que dit Pierre pour montrer l'importance d'avoir une bonne conscience envers Dieu? b) De quoi le baptême dans l'eau est-il un symbole? c) Comment une telle requête est-elle adressée à Dieu? d) Comme le montre Pierre, de quels désirs et de quelle conduite ceux qui vivent "pour la volonté de Dieu" se détournent-ils?

ment à lui par Jésus-Christ*. En effet, nous nous vouons à Dieu afin que nous puissions désormais vivre pour lui et accomplir la volonté divine. Nous voulons être morts en ce qui concerne les désirs égoïstes et pécheurs de la chair et en ce qui concerne l'accomplissement de la volonté des nations du présent monde. L'apôtre Pierre fait clairement ressortir ce point par les paroles qu'il écrit après avoir mentionné le baptême :

⁶⁸ "Ce qui y correspond, c'est ce qui vous sauve aussi à présent, à savoir le baptême, (non pas l'éloignement de la malpropreté de la chair, mais la requête faite à Dieu d'une bonne conscience,) par la résurrection de Jésus-Christ. Il est à la droite de Dieu, car il est allé au ciel; et les anges et les autorités et les puissances lui ont été soumis. Ainsi donc, puisque Christ a souffert dans la chair, armez-vous, vous aussi, de la même disposition mentale; parce que celui qui a souffert dans la chair a renoncé aux péchés, afin qu'il vive le reste de son temps dans la chair, non plus pour les désirs des hommes, mais pour la volonté de Dieu. Car il suffit

* Dans une note en bas de page, Adam Clarke, docteur en théologie, ajoute dans son *Commentary on the New Testament*, tome II, page 1897, au sujet de I Pierre 3:21: "Le baptême implique une consécration et une offrande de l'âme et du corps à Dieu. (...)" — Edition de 1836.

Au lieu de l'expression "requête faite à Dieu d'une bonne conscience", A. T. Robertson, docteur en théologie, écrivant dans son livre *Word Pictures in the New Testament* (Expressions imagées employées dans le Nouveau Testament), tome VI, page 120, se sert de l'expression "interrogation d'une bonne conscience envers Dieu", et dit à propos du mot grec *éperôtêma* ("interrogation"): "En grec ancien, il n'implique jamais réponse, mais seulement demande. Les inscriptions datant du siècle des Antonins l'utilisent sur approbation du Sénat à la suite d'une demande de renseignements. Il se peut qu'il ait ici ce sens, c'est-à-dire celui d'un aveu de consécration à Dieu, à la suite d'une demande, après s'être repenti et tourné vers Dieu, et faisant à présent une proclamation publique de ce fait-là au moyen du baptême (le symbole d'un changement de cœur antérieur). Pris ainsi, peu importe que *eis théon* (envers Dieu) se rattache à *éperôtêma* ['interrogation'] ou à *suneidèseôs* ['de conscience']."

que, dans le temps qui est passé, vous ayez accompli la volonté des nations, quand vous avanciez dans les actes de conduite dissolue, les désirs, les excès de vin, les orgies, les soûleries et les idolâtries illégales. Parce que vous ne continuez pas de courir avec eux dans cette voie, vers le même bournier de débauche, ils sont intrigués et ne cessent de parler en mal de vous. Mais ces gens rendront compte à celui qui est prêt à juger ceux qui sont vivants et ceux qui sont morts. En fait, c'est dans ce but que la bonne nouvelle a été déclarée aussi aux morts, afin qu'ils soient jugés quant à la chair du point de vue des hommes, mais qu'ils vivent quant à l'esprit du point de vue de Dieu." — I Pierre 3:21 à 4:6.

⁶⁹ Nous étions autrefois morts dans les offenses et les péchés avec le reste du monde des hommes (Ephésiens 2:1). Nous avions alors une mauvaise conscience envers Dieu. Mais en temps opportun, "la bonne nouvelle a été déclarée" à nous qui étions morts sur le plan spirituel, et nous avons accepté cette bonne nouvelle de salut. Ensuite, nous avons désiré avoir une bonne conscience envers Dieu, et dans ce but nous avons fait une requête à Dieu pour une bonne conscience, en nous présentant à lui et en nous vouant entièrement à lui, résolu de vivre le reste de notre temps "pour la volonté de Dieu". C'est uniquement en vivant ainsi pour la volonté divine, en vivant "quant à l'esprit du point de vue de Dieu", que nous pouvons gagner une bonne conscience envers Dieu, avec l'aide de Jésus-Christ, son Fils.

⁷⁰ Il convient de noter que, selon l'apôtre Pierre, ce baptême "vous sauve aussi à présent". Ce salut, obtenu par le baptême, est donc quelque chose qui appartient au présent et non pas à l'avenir. Sous ce rapport, songeons à Noé et aux sept autres âmes humaines qui étaient avec lui dans l'arche. Pendant le déluge, l'arche a été le moyen de sauver leur vie.

69. En quel sens est-il vrai que la bonne nouvelle "a été déclarée aussi aux morts", et quel en a été le résultat?

70. A propos du baptême qui "sauve", quel rapprochement peut-on faire avec des événements survenus aux jours de Noé?

Toutefois, ces huit âmes ont été sauvées ou délivrées des méchants par les eaux du déluge. Telle est la pensée de II Pierre 2 : 5, 9 : "Et s'il [Dieu] ne s'est pas retenu de châtier l'ancien monde, mais a gardé à l'abri Noé, prédicateur de la justice, ainsi que sept autres, quand il a amené un déluge sur un monde d'impies; (...) Jéhovah sait délivrer de l'épreuve les gens au pieux dévouement, mais réserver les injustes pour le jour du jugement pour être retranchés." Dieu a sauvé Noé et sa famille d'un "monde d'impies" en détruisant ceux-ci par les eaux du déluge, libérant ainsi Noé et sa famille des méchants d'alors.

⁷¹ C'est d'une façon analogue que ceux qui sont baptisés dans l'eau pour exprimer une "requête faite à Dieu d'une bonne conscience" sont sauvés de leur génération mauvaise du monde des hommes (Galates 1 : 3, 4). Certes, les baptisés sont encore dans ce monde, mais ils n'en font pas partie. Ils n'accomplissent plus la "volonté des nations" et n'ont plus une mauvaise conscience envers Dieu. Ils ne sont plus sous la condamnation de Dieu et ne vont plus au-devant du châtiement réservé au reste du monde. Les voilà délivrés, sauvés de tout cela. De quelle façon? Par ce grand baptême, c'est-à-dire l'entière offrande d'eux-mêmes pour faire la volonté de Dieu, acte qui se symbolise ensuite par le baptême d'eau. En effet, en se vouant à Dieu, on lui fait la requête d'une bonne conscience, et après l'offrande de soi, on obtient la bonne conscience demandée. Puis on symbolise cette offrande par le baptême d'eau. Et toute cette disposition baptismale prise par Dieu nous retranche, nous délivre, du présent monde des hommes qui est pécheur, sans conscience et condamné.

FAITES DES DISCIPLES ET BAPTISEZ-LES

⁷² Quelques jours après sa résurrection d'entre les morts mais avant son ascension au ciel depuis le mont des Oliviers,

71. De quoi ont été sauvés ceux qui ont été convenablement baptisés dans l'eau, et de quelle façon?

72. Après sa résurrection, quel ordre Jésus a-t-il donné à ses disciples concernant le baptême?

situé à l'est de Jérusalem, Jésus-Christ a dit à ses disciples qui l'avaient rejoint dans la province de Galilée: "Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez donc et faites des disciples de gens de toutes les nations, les baptisant au nom du Père et au nom du Fils et au nom de l'esprit saint, les enseignant à observer toutes les choses que je vous ai ordonnées. Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la clôture du système de choses." — Matthieu 28:18-20.

⁷³ Le baptême d'eau administré au nom du Père, du Fils et de l'esprit saint signifie que le croyant qui se fait baptiser dans l'eau doit reconnaître et accepter trois faits. Il doit reconnaître et confesser que Dieu est un Père (c'est là un fait que de nombreuses religions n'acceptent pas), et qu'il est le Père de la "postérité" promise de la "femme". Il doit en outre reconnaître et confesser que Jésus-Christ est le Fils de Dieu (c'est là un fait que nient les Juifs circoncis et d'autres religions), et qu'il est par conséquent la postérité principale de la "femme" de Dieu et la "postérité d'Abraham" promise. Et enfin, le candidat au baptême doit reconnaître et confesser ouvertement que l'esprit qui opérait par Jésus-Christ était un esprit saint, non pas l'esprit de démons impurs et impies, mais que c'était l'esprit saint ou force active invisible qui procède de Dieu, le Père céleste.

⁷⁴ C'est au Père céleste de Jésus-Christ que se présente le candidat au baptême pour faire la volonté divine. Aussi faut-il qu'il se présente, non pas comme ayant sa propre justice ou ses propres mérites, mais par le moyen du Fils de Dieu, Jésus-Christ le Juste, dont il doit suivre les traces (Hébreux 10:10). Voilà ce qu'il doit faire, tout en ayant confiance que l'esprit saint de Dieu ou force active invisible l'aidera à accomplir la volonté de Dieu. Ce n'est qu'en re-

73. Quels faits celui qui est baptisé dans l'eau doit-il accepter concernant a) le Père, b) le Fils, et c) l'esprit saint?

74. a) Pour faire quelle volonté le candidat au baptême se présente-t-il, et sur la base de quelle justice? b) En quoi devrait-il avoir confiance pour être aidé à faire la volonté divine?

connaissant toutes ces choses que le croyant se qualifie pour le baptême d'eau.

⁷⁵ Compte tenu des preuves qui s'accroissent surtout depuis l'année 1914, on peut affirmer que nous vivons à la "clôture du système de choses" mentionnée plus haut par Jésus (Matthieu 24:3 à 25:46). Jusqu'à cette époque, le baptême d'eau qu'il a ordonné à ses disciples d'administrer "au nom du Père et au nom du Fils et au nom de l'esprit saint" n'a cessé d'être pratiqué. Toutefois, nous apprendrons davantage à ce propos dans d'autres chapitres du présent ouvrage*. Ce qui nous importe ici, c'est le baptême spécial conféré à la congrégation chrétienne composée de ceux qui sont "appelés à être saints", c'est-à-dire le baptême en Christ, le Libérateur, et le "baptême en sa mort". Quant à ceux qui de nos jours subissent ce baptême dans la mort de Christ, ils sont comparativement peu nombreux. Ils appartiennent au "reste" de la postérité de la "femme" de Dieu et font partie de "ceux qui observent les commandements de Dieu et ont l'œuvre de rendre témoignage à Jésus". — Révélation 12:5, 6, 17.

⁷⁶ Le glorieux destin céleste réservé à ceux qui sont baptisés dans le Libérateur et aussi dans sa mort, nous est décrit d'une manière impressionnante par le Christ Jésus ressuscité et glorifié, dans ses paroles finales adressées à la congrégation de Smyrne, en Asie Mineure: "N'aie pas peur des choses que tu es sur le point de souffrir. Voici, le Diable continuera de jeter en prison quelques-uns d'entre vous,

* En ce qui concerne le baptême d'eau conféré aux personnes vouées qui viennent faire partie de la "grande foule" d'"autres brebis" dont prend soin le Berger accompli, Jésus-Christ, voir le chapitre 13 du présent ouvrage, intitulé "Des hommes de bonne volonté" du monde entier sont rassemblés pour la liberté".

75. Dans cette discussion, quel baptême nous intéresse tout particulièrement?

76. Quel destin glorieux attend ceux qui auront été baptisés dans le Libérateur et dans sa mort, et à quelle œuvre participeront-ils?

pour que vous soyez pleinement mis à l'épreuve, et que vous ayez une tribulation de dix jours. Montre-toi fidèle même jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'esprit dit aux congrégations: Celui qui vaincra ne sera en aucune façon frappé par la seconde mort." (Révélation 2 : 10, 11). En effet, ceux qui gagneront cette "couronne de vie", après avoir été baptisés dans le Libérateur Jésus-Christ, participeront avec lui à la libération du reste du monde des hommes.

Le repas du Seigneur — un souper de libération



QUELQUES heures seulement avant qu'il ne fût réellement "baptisé" dans la mort le jour de Pâque de l'an 33 de notre ère, Jésus-Christ ordonna à ses disciples de célébrer régulièrement un repas du soir ou souper spécial. Il inaugura ce souper parmi ses disciples dans un but bien déterminé, car ce repas a une signification très profonde. Le sens que Jésus rattacha lui-même à cette célébration a été généralement mal compris, de sorte que d'après luttes religieuses ont été menées par les défenseurs des opinions opposées quant à la signification de cette fête. Or, il est important de comprendre le sens exact du repas du Seigneur et de savoir qui peut participer aux choses qui sont servies pendant ce souper.

² Déjà au milieu du premier siècle de notre ère, l'apôtre Paul se trouva dans l'obligation de rappeler à la congrégation chrétienne de Corinthe, en Grèce, le caractère sacré du repas du Seigneur et combien il est dangereux de le sous-estimer et de le célébrer d'une façon indigne. Ces Corinthiens

1. Peu de temps avant sa mort, quelle célébration Jésus institua-t-il parmi ses disciples, mais qu'ont provoqué les différences d'opinion quant à la signification de cette commémoration?

2, 3. Dans une lettre adressée à la congrégation chrétienne de Corinthe, que lui rappela l'apôtre Paul au sujet du repas du Seigneur, et pourquoi?

ne préparaient pas convenablement leur cœur et leur esprit avant de célébrer ce repas. Ils se réunissaient, mais avant de commencer cette commémoration, ils se conduisaient d'une manière tellement égoïste et cupide qu'il leur était impossible de célébrer le repas du Seigneur en appréciant à sa juste valeur sa signification vitale. C'est pourquoi l'apôtre Paul adressa par écrit à cette congrégation les paroles suivantes :

³ "Quand donc vous vous assemblez en un endroit, il n'est pas possible de manger le repas du soir du Seigneur. Car, lorsque vous le mangez, chacun prend auparavant son propre repas du soir, de sorte que l'un a faim et que l'autre est ivre. Assurément vous avez des maisons pour manger et boire, n'est-ce pas? Ou bien méprisez-vous la congrégation de Dieu et faites-vous honte à ceux qui n'ont rien? Que dirai-je? Est-ce que je vous louerai? En ceci je ne vous loue pas. Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai aussi transmis, que le Seigneur Jésus dans la nuit où il allait être livré prit un pain et, après avoir rendu grâces, il le rompit et dit: 'Ceci est mon corps qui est pour vous. Ne cessez de faire ceci en mémoire de moi.' Il fit de même en ce qui concerne la coupe aussi, après qu'il eut pris le repas du soir, disant: 'Cette coupe est la nouvelle alliance en vertu de mon sang. Ne cessez de faire ceci, toutes les fois que vous la boirez, en mémoire de moi.' Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous ne cessez de proclamer la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il arrive." — I Corinthiens 11:20-26, *NW*, éd. de 1950, note en bas de page.

⁴ Par leur façon d'agir, les chrétiens de Corinthe n'atteignaient pas le but du repas du Seigneur. Quand ils s'assemblaient pour le célébrer, nombre d'entre eux apportaient leur souper, — aliments et vin, — et prenaient leur repas avant de commencer le souper du Seigneur, voire pendant

4. Le fait que les Corinthiens apportaient leur souper à cette réunion nous fournit quelle précision?

la célébration! Notons en passant qu'ils apportaient leur souper, et non leur petit déjeuner ni leur repas de midi. Cela indique à quel moment de la journée ils célébraient le repas du Seigneur, savoir le soir ou après le coucher du soleil, mais non le matin ni l'après-midi, avant le coucher du soleil. Les Corinthiens célébraient le repas du Seigneur après avoir soupé, donc le soir, après le coucher du soleil, qui, d'après la Bible, marquait le commencement de la journée chez les Juifs.

⁵ Juste avant d'aborder ce sujet, l'apôtre Paul avait fait remarquer qu'il existait au sein de la congrégation de Corinthe des sectes et des schismes ou divisions. Lorsqu'ils célébraient le repas du Seigneur, vraisemblablement ceux qui considéraient Céphas (Pierre) comme leur chef religieux s'asseyaient ensemble, ceux qui préféraient Apollos se mettaient à part et ceux qui suivaient Paul faisaient de même. Dans ces conditions, comment était-il "possible de manger le repas du soir du Seigneur" d'une manière convenable? — I Corinthiens 1: 11-13; 3: 21, 22; 4: 6; 11: 17-23.

⁶ Célébrer ainsi le repas du soir ou souper du Seigneur entraînait quelles conséquences? Paul les expliqua en ces termes: "Par conséquent, celui qui mange le pain et boit la coupe du Seigneur d'une manière indigne sera coupable concernant le corps et le sang du Seigneur. D'abord, qu'un homme s'approuve lui-même après examen rigoureux, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe. Car celui qui mange et boit mange et boit un jugement contre lui-même s'il ne discerne pas le corps. C'est pour cela que beaucoup d'entre vous sont faibles et malades, et que bon nombre dorment dans la mort. Mais si nous discernions ce que nous

5. Par suite des divisions qui existaient au sein de la congrégation de Corinthe, que se passait-il vraisemblablement lors du repas du Seigneur, et cela était-il convenable?

6. D'après Paul, quelles étaient les conséquences de cette façon d'agir à l'égard du repas du Seigneur?

sommes nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. Cependant, lorsque nous sommes jugés, nous sommes disciplinés par Jéhovah, pour que nous ne devenions pas condamnés avec le monde. Aussi, mes frères, quand vous vous assemblez pour le manger, attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous assembliez pas pour le jugement." — I Corinthiens 11: 27-34.

⁷ Le vrai chrétien n'était pas tenu de jeûner pendant un certain temps avant de participer au repas du Seigneur. Si quelqu'un craignait d'avoir l'estomac vide pendant la célébration, il devait d'abord prendre son repas du soir normal chez lui, avant de se rendre à l'endroit prévu pour la réunion. Cependant, il ne devait pas manger de trop ni absorber tellement de boissons alcooliques qu'il serait ivre ou aurait l'esprit émoussé. Dans un tel état, il ne serait pas physiquement ou mentalement à même de discerner la signification du pain et du vin servis lors du repas du Seigneur. Celui qui se conduirait ainsi témoignerait du mépris et agirait d'une manière indigne à l'égard de ces choses. Il se rendrait "coupable concernant le corps et le sang du Seigneur". Son manque de discernement lui vaudrait de manger et de boire un jugement de condamnation contre lui-même de la part de Jéhovah Dieu. Il mériterait de faire l'objet d'une mesure disciplinaire venant de Dieu, pour éviter d'être condamné avec le monde des hommes qui ne reconnaissent pas le Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi le chrétien qui désirait célébrer le repas du Seigneur de manière à se procurer la bénédiction et l'approbation divines devait se garder dans une condition mentale et physique convenable. Alors, après s'être examiné rigoureusement, il serait à même de s'approuver et de se considérer en état de participer dignement au pain et au vin avec gratitude et intelligence.

7. a) Pour pouvoir participer dignement au repas du Seigneur, que fallait-il éviter? b) Agir autrement entraînerait quelles conséquences?

QUESTIONS QUI DEMANDENT UNE RÉPONSE

⁸ Puisque le repas du soir ou souper du Seigneur revêt une si grande importance, il convient que nous l'examinions, afin de bien comprendre sa signification exacte. Nous appartient-il de manger du pain et de boire de la coupe, ou devrions-nous nous en abstenir? S'agit-il du pain ordinaire qu'on achète chez le boulanger et de vrai vin alcoolique? Que symbolisent le pain et la coupe de vin qui sont employés comme emblèmes lors du repas du Seigneur? Quand bien même vous ne seriez pas un chrétien baptisé, et même si vous n'avez pas le droit de participer au pain et au vin emblématiques, vous devriez vous intéresser à ces questions et en chercher les réponses. Pourquoi? C'est que la signification du repas du Seigneur nous aide à comprendre la prochaine libération de tous les hommes et le moyen par lequel toute la création humaine sera "libérée de l'asservissement de la corruption et aura la glorieuse liberté des enfants de Dieu". — Romains 8:21.

⁹ Jésus-Christ expliqua lui-même la signification du pain et de la coupe de vin qu'il employa en instituant le repas du Seigneur. Le pain était du pain sans levain qui restait de la Pâque que Jésus venait de célébrer. Il est donc certain que ce fut la nuit du 14 nisan de l'an 33 de notre ère que Jésus institua parmi ses fidèles disciples cette nouvelle commémoration. Ce fut, en fait, le 1545^e anniversaire de la première Pâque que les Israélites asservis en Egypte avaient célébrée le 14 nisan de l'an 1513 avant notre ère. En cette occasion, les Israélites se réunirent par familles dans leurs foyers, après avoir appliqué en éclaboussant sur les deux montants et le linteau de la porte de leurs maisons du sang

8. Quelles questions convient-il d'examiner, et pourquoi ces choses devraient-elles nous intéresser?

9, 10. a) Quand Jésus inaugura le repas du Seigneur, quelle sorte de pain employa-t-il? b) A l'occasion de quel anniversaire cette nouvelle commémoration fut-elle instituée? c) Expliquez la situation qui régnait lorsque la première Pâque fut célébrée, et le but de cette fête annuelle.

d'un agneau mâle âgé d'un an et sans défaut. Sous la protection de ce sang, ils mangèrent l'agneau rôti, sans briser aucun de ses os. Comme les Israélites avaient dû faire disparaître tout levain de leurs maisons, le pain qu'ils mangèrent avec l'agneau rôti et les herbes amères était forcément du pain sans levain. Dieu leur ordonna encore de manger du pain sans levain pendant les sept jours suivants. Cette célébration valut aux Israélites d'être sauvés.

¹⁰ Quand il vit le sang sur les portes des Israélites, l'ange exterminateur envoyé par Jéhovah passa par-dessus leurs maisons et n'exécuta ni leurs fils premiers-nés ni les premiers-nés de leurs animaux domestiques. Mais chez les Egyptiens, tous les mâles premiers-nés des hommes et des bêtes, y compris le premier-né du pharaon, furent exécutés. Aussi le pharaon finit-il par accéder à la demande que Jéhovah lui avait adressée par le prophète Moïse, et il permit aux Israélites de s'en aller libres, de quitter la "maison de servitude" en Egypte. Pour commémorer cette libération de son peuple élu, Dieu ordonna à celui-ci de célébrer chaque année la fête de Pâque, au jour anniversaire, c'est-à-dire le quatorzième jour du mois lunaire de nisan. La Pâque était donc la fête d'une libération. La *Nouvelle encyclopédie juive* (angl.), édition de 1962, pages 370, 371, déclare à propos de la Pâque: "Elle commémore la délivrance des Israélites de l'Egypte, et elle est célébrée comme 'la Saison de notre Liberté' (*Zeman Herutenu*)." En tant que fils de la vierge juive Marie, Jésus était tenu d'observer annuellement la Pâque, et il obéit fidèlement à ce commandement jusqu'au jour même de sa mort. — Exode 12:1 à 13:18; Galates 4:1-5; Matthieu 26:17-19.

¹¹ L'ancien repas pascal était annonciateur du nouveau souper de libération. Avant d'instituer le repas qui porte son

11, 12. a) Quelle sorte de souper, ressemblant en cela à la Pâque qui avait annoncé cette nouvelle fête, Jésus institua-t-il? b) D'après le témoin oculaire Matthieu Lévi, qu'est-ce qui fut dit et que se passa-t-il lors de cette inauguration?

titre, le Seigneur Jésus montra son obéissance en participant à la Pâque avec ses douze apôtres. Matthieu Lévi, l'un des douze apôtres présents, écrivit par la suite ce qu'il vit et entendit à cette occasion. Le Seigneur Jésus avait envoyé les apôtres Pierre et Jean à Jérusalem pour préparer l'endroit où il allait observer la Pâque (Luc 22: 7-13). L'apôtre Matthieu nous présente le récit suivant:

¹² "Et les disciples firent comme Jésus leur avait ordonné et ils apprêtèrent les choses pour la pâque. Le soir étant venu, il était étendu à table avec les douze disciples. Pendant qu'ils mangeaient, il dit: 'En vérité je vous le dis, l'un de vous me livrera.' (...) En guise de réponse Judas, qui était sur le point de le livrer, dit: 'Ce n'est pas moi, n'est-ce pas, Rabbi?' Il lui dit: 'Tu l'as dit toi-même.' Et pendant qu'ils continuaient à manger, Jésus prit un pain et, après avoir dit une bénédiction, il le rompit et, le donnant à ses disciples, il dit: 'Prenez, mangez. Ceci est mon corps.' Il prit aussi une coupe et, ayant rendu grâces, il la leur donna en disant: 'Buvez-en tous; car ceci est mon "sang de l'alliance," qui doit être versé pour beaucoup pour le pardon des péchés. Mais je vous dis: Je ne boirai désormais en aucune façon de ce produit de la vigne jusqu'au jour où je le boirai avec vous, nouveau, dans le royaume de mon Père.' Finalement, après avoir chanté des louanges, ils partirent pour le mont des Oliviers." — Matthieu 26: 19-30, NW, éd. de 1950, note en bas de page.

¹³ L'Eglise catholique romaine prétend que par cette cérémonie Jésus-Christ fit de ses fidèles apôtres des prêtres habilités à offrir un vrai sacrifice humain de chair et de sang, c'est-à-dire à offrir en sacrifice le Seigneur Jésus-Christ lui-même. Elle prétend encore que par cette cérémonie les apôtres reçurent le pouvoir, par la simple répétition des

13. D'après l'Eglise romaine, que se produisit-il lors de cette cérémonie?

paroles de Jésus, d'opérer le miracle de la transsubstantiation, consistant à changer la substance du pain sans levain en celle de la chair de Jésus, et à transformer en son sang le "produit de la vigne" versé dans la coupe. Les prêtres catholiques disent que Jésus-Christ opéra lui-même ce miracle lorsqu'il prononça les mots: "Ceci est mon corps", et: "Ceci est mon sang." Le clergé déclare encore qu'il s'agit là d'un saint mystère et qu'il serait présomptueux de notre part de le mettre en doute.

Y A-T-IL EU TRANSSUBSTANTIATION ?

¹⁴ Doit-on accuser de présomption scandaleuse à l'égard de cette doctrine catholique les apôtres mêmes et les autres disciples de Jésus qui vécurent au premier siècle de notre ère? Pourquoi cette question est-elle pertinente? Pour la bonne raison que dans les vingt-sept livres composant le "Nouveau Testament" ou Ecritures grecques chrétiennes, les premiers écrivains chrétiens ne disent rien au sujet de la "transsubstantiation" et ils ne présentent pas de cette façon le repas du Seigneur. Qu'est-ce qui explique cette omission?

¹⁵ Si Jésus, par les paroles qu'il prononça sur le pain et le vin, voulait dire que le pain était devenu, non sa chair, mais son "corps", qui était bien plus volumineux que le pain rompu, et s'il entendait que le "produit de la vigne" était véritablement devenu son sang, alors Jésus s'offrit lui-même en sacrifice avant d'être cloué au bois et de mourir sur le Calvaire ou Golgotha ("Lieu du Crâne"). Au risque de choquer certains, ajoutons que dans ce cas Jésus fit de ses apôtres des cannibales, puisqu'ils auraient mangé de la vraie chair humaine et bu du vrai sang humain, ce qui aurait été

14. Les Ecritures grecques chrétiennes parlent-elles de la "transsubstantiation"?

15. Si Jésus avait réellement changé le pain en son "corps" et le vin en son sang, qu'aurait-il fait lui-même, et que seraient devenus ses apôtres?

une violation de la loi que Dieu donna aux Juifs, leur interdisant de boire ou de manger du sang (Lévitique 17: 10, 11). Cela signifierait également qu'avant que les Juifs abusés fissent mourir Jésus-Christ sur le bois, Jésus se donna lui-même la mort et s'offrit en sacrifice à ses apôtres. Qui plus est, quand les apôtres chrétiens célébreraient par la suite le "mystère" de la transsubstantiation, puis mangeraient eux-mêmes le pain et boiraient le vin, ou bien les serviraient à leurs frères, ils deviendraient des "meurtriers du Christ", crime qu'au cours des siècles écoulés les catholiques ont attribué aux Juifs, qu'ils ont qualifiés de "déicides".

¹⁶ Aussi, pour tranquilliser notre esprit et innocenter les fidèles apôtres de telles accusations, et avec tout le respect que nous devons aux déclarations de Jésus, posons quelques questions logiques sur le pain et la coupe. D'où venait le pain sans levain que Jésus rompit et donna à ses apôtres? Certainement du même endroit que le pain qu'il venait de servir pour célébrer la Pâque, à moins que Pierre et Jean aient acheté des pains chez deux boulangers différents. Dans ce cas, lorsque Jésus prononça sur un pain en particulier les mots "ceci est mon corps", comment ce pain pouvait-il devenir son "corps", chair de sa chair? La matière composant ce pain n'avait jamais été une partie de son corps humain. Par conséquent, ce pain pouvait tout au plus être changé miraculeusement en un morceau de chair anonyme ayant les mêmes dimensions que le pain non rompu.

¹⁷ Il en est de même de la coupe de vin sur laquelle Jésus prononça ces paroles: "Ceci est mon sang." D'où venait le vin de la coupe? Apparemment de la cave ou du marchand

16. a) D'où venait le pain sans levain sur lequel Jésus prononça les mots "ceci est mon corps"? b) Même si ce pain avait été changé miraculeusement, que serait-il devenu tout au plus?

17. a) D'où venait le vin versé dans la coupe de Jésus? b) Même si Jésus avait changé ce vin en sang, celui-ci aurait-il été son propre sang? c) Lorsque Jésus changea réellement de l'eau en vin à Cana, ce vin avait-il l'apparence et le goût de l'eau?

de vin où Pierre et Jean s'étaient procuré le vin pour célébrer la Pâque. Comment donc Jésus pouvait-il, en prononçant quelques paroles, changer ce vin en son sang? La matière composant ce vin, "le produit de la vigne", n'avait jamais coulé dans les vaisseaux sanguins de Jésus. Et même si nous admettons qu'il changea effectivement le vin en sang humain, il s'agirait d'un sang anonyme, mais non du sang du corps de Jésus. Pour les apôtres, ce vin n'avait ni l'apparence, ni le goût, ni l'odeur de sang humain frais. Lorsque Jésus changea de l'eau en vin à Cana, en Galilée, à l'occasion d'une noce, le liquide dans les jarres prit l'apparence, l'odeur et le goût de vrai vin alcoolique. Celui qui en buvait n'avait pas besoin de tromper sa vue, son odorat et son palais pour se convaincre que le liquide qu'il buvait était en réalité du vin. — Jean 2: 1-11.

¹⁸ Non, lors du premier repas du Seigneur, Jésus ne s'offrit pas en sacrifice plus de douze heures avant de mourir sur le bois au Calvaire! Quand il prononça sur le pain béni les mots "ceci est mon corps", il voulait faire comprendre à ses apôtres que ce pain signifiait, représentait ou symbolisait son corps humain parfait, qui devait bientôt être immolé au Calvaire. Pareillement, lorsqu'il prononça sur le vin béni les mots "ceci est mon sang", il voulait leur faire comprendre que le vin signifiait, représentait ou symbolisait son sang, qui devait bientôt être versé au Calvaire. Ses paroles ne sont pas à prendre au sens littéral, pas plus que celles qu'il prononça après avoir nourri miraculeusement cinq mille Juifs avec cinq pains et deux poissons. A cette occasion, il avait déclaré: "Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel." Jésus n'est pas du pain réel que nous devons manger littéralement, car les paroles suivantes montrent qu'il employait un

18. a) Que voulait dire Jésus quand il déclara: "Ceci est mon corps", et: "Ceci est mon sang"? b) A une autre occasion, quel langage symbolique semblable Jésus employa-t-il?

langage symbolique. En effet, il ajouta : "Si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement; et, en fait, le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde." — Jean 6 : 51.

¹⁹ La Bible nous fournit quatre récits de l'institution du repas du Seigneur, et pourtant aucun d'eux ne révèle que Jésus ordonna aux apôtres de célébrer ce souper *en sacrifice* de lui. Lisez la narration de l'apôtre Paul, que nous avons déjà reproduite à la page 121, paragraphe trois. Le compte rendu du disciple Luc correspond à celui rédigé par son compagnon Paul. Le docteur Luc écrit : "Puis il prit un pain, rendit grâces, le rompit, et le leur donna, disant : 'Ceci est mon corps qui doit être donné pour vous. Ne cessez de faire ceci en mémoire de moi.'" (Luc 22 : 19). Jésus n'a nullement dit : 'Faites ceci en sacrifice de moi.' Il parlait symboliquement. Cela ressort aussi de la façon dont le médecin Luc, à l'exemple de Paul, rapporte les paroles que Jésus prononça sur le vin. Nous lisons dans Luc 22 : 20 : "De même la coupe, aussi, après qu'ils eurent pris le repas du soir, et il dit : 'Cette coupe est la nouvelle alliance en vertu de mon sang, qui doit être versé pour vous.'" Or, Jésus ne voulait pas dire que la coupe de vin était littéralement la nouvelle alliance. — NW, éd. de 1950, note en bas de page.

²⁰ L'apôtre Paul complète ce récit de Luc, en précisant que Jésus ajouta : "Ne cessez de faire ceci, toutes les fois que vous la boirez, en mémoire de moi." (I Corinthiens 11 : 25). Ni Luc ni Paul ne déclarent que Jésus ordonna à ses apôtres de faire cela en sacrifice de lui, sacrifice qui aurait exigé la présence de vraie chair et de vrai sang humains. En outre, s'ils avaient réellement offert Jésus-Christ en sacrifice chaque fois qu'ils célébraient le repas du Seigneur, alors celui-ci

19. L'un quelconque des récits bibliques révèle-t-il que Jésus ordonna à ses disciples de célébrer le repas du Seigneur *en sacrifice* de lui? En fait, que déclara-t-il?

20, 21. Quels passages de l'Écriture excluent l'idée d'offrir en sacrifice le corps humain de Jésus chaque fois qu'on célèbre le repas du Seigneur?

serait mort à chaque célébration, et son corps humain aurait été immolé d'innombrables fois. Les Ecritures inspirées nous permettent-elles de croire cela? Non, car dans Romains 6: 9, 10, l'apôtre Paul écrivit aux chrétiens de Rome: "Nous savons que Christ, maintenant qu'il a été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus; la mort ne domine plus sur lui. Car la mort dont il est mort, il en est mort en ce qui concerne le péché une fois pour toutes." Il est donc impossible que Jésus-Christ meure de nouveau chaque fois que nous célébrons le repas du Seigneur. — Voir la page 105, paragraphe 49.

²¹ A l'appui de cet argument, citons ces paroles consignées dans Hébreux 10: 5-10: "C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit: 'Sacrifice et offrande, tu n'en as pas voulu, mais tu m'as préparé un corps. Tu n'as approuvé ni holocaustes ni offrande pour le péché.' Alors j'ai dit: 'Voici, je viens (dans le rouleau du livre il est écrit de moi) pour faire ta volonté, ô Dieu.' (...) Par ladite 'volonté' nous avons été sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ une fois pour toutes." Cette explication exclut toute idée d'un sacrifice du corps charnel de Jésus-Christ chaque fois qu'on célèbre le repas du Seigneur. — Voir la page 90, paragraphe 20 sv.

²² Il s'ensuit que nous n'observons pas le repas du Seigneur dans le but de sacrifier de nouveau Jésus-Christ pour les péchés des hommes, mais afin de nous souvenir de lui comme de l'Agneau de Dieu immolé pour nous "une fois pour toutes", voici dix-neuf siècles. Le pain sans levain et le vin sont simplement des emblèmes qui représentent ou symbolisent le corps charnel et le sang versé de Jésus-Christ offerts en sacrifice. Les chrétiens qui célèbrent cette fête et participent au pain et au vin symboliques doivent garder leur raison et leur faculté de discernement, et non s'enivrer ou engourdir leur

22, 23. a) Par conséquent, dans quel but célèbre-t-on le repas du Seigneur, et que symbolisent le pain et le vin? b) Comment le passage de I Corinthiens 11:25, 26 appuie-t-il cette explication?

esprit en mangeant et en buvant à l'excès. Ils doivent comprendre et discerner que le pain et le vin emblématiques symbolisent le corps charnel et le sang de Jésus-Christ, et qu'ils ont été sanctifiés par le sacrifice de ce corps et de ce sang. Chaque fois qu'ils célèbrent cette fête, ils doivent approfondir leur compréhension du sacrifice rédempteur de leur Seigneur, Jésus-Christ, et montrer ouvertement leur foi en lui. Ils n'offrent pas de nouveau Jésus-Christ en sacrifice, mais ils proclament ouvertement que son sacrifice est le seul moyen de salut pour les hommes. A titre de preuve, citons ces paroles de l'apôtre Paul :

²³ “ Cette coupe est la nouvelle alliance en vertu de mon sang. Ne cessez de faire ceci, toutes les fois que vous la boirez, en mémoire de moi. ’ Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous ne cessez de proclamer la mort du Seigneur, jusqu’à ce qu’il arrive. ” — I Corinthiens 11:25, 26, *NW*, éd. de 1950, note en bas de page.

COMBIEN DE FOIS PAR AN?

²⁴ La déclaration de Jésus : “ Toutes les fois que vous la boirez ”, et celle de Paul : “ Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe ”, n’autorisent pas les vrais chrétiens à observer le repas du Seigneur de nombreuses “ fois ” chaque année. L’expression “ toutes les fois ” ne laisse pas aux nombreuses Eglises et sectes le soin de décider quand elles veulent célébrer le repas du Seigneur, certaines d’entre elles se permettant même d’offrir les emblèmes aux mourants. D’habitude, une célébration qui est observée pour commémorer un événement extraordinaire se tient au jour anniversaire de cet événement, c’est-à-dire une fois l’an, toujours à la même date mais pas toujours le même jour de la semaine. Cette manière de procéder est également une coutume biblique.

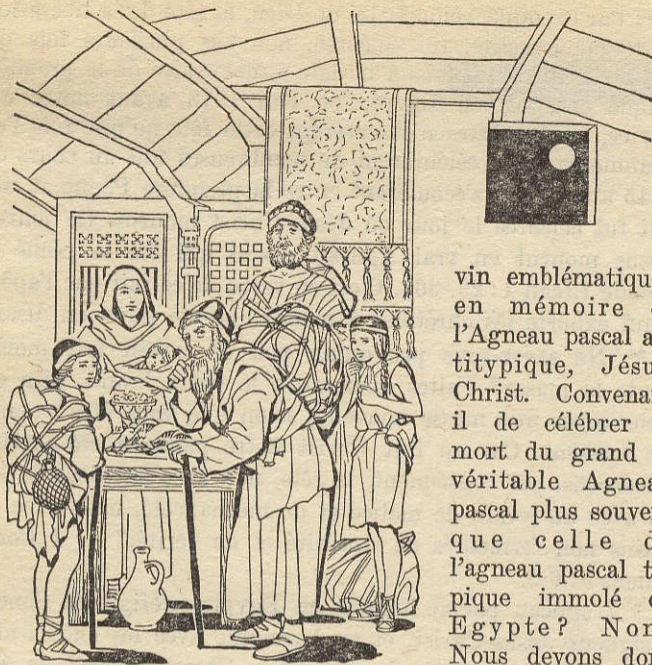
24. D’habitude, combien de fois par an célèbre-t-on un grand événement ?

²⁵ Par exemple, selon la loi de Dieu, la fête de la libération, la Pâque israélite, fut célébrée, non pas plusieurs fois par an, mais une seule fois, à la date anniversaire de la première Pâque observée en Egypte en l'an 1513 avant notre ère. Certes, les Israélites n'observèrent cette fête qu'une fois l'an, néanmoins ils la célébrèrent de nombreuses fois au cours des 1545 années qui s'écoulèrent entre la première Pâque et celle qui fut célébrée le jour où Jésus-Christ mourut. Ce jour-là, Jésus mourut en vrai Agneau pascal qui ôte le péché du monde (Jean 1 : 29, 36). C'est en vertu de ce fait que l'apôtre Paul exhorte les chrétiens à mener une vie pure, en disant :

²⁶ "Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait monter toute la masse? Faites disparaître le vieux levain, afin que vous soyez une masse nouvelle, selon que vous êtes exempts de ferment. Car en fait Christ notre pâque a été sacrifié. Célébrons, par conséquent, la fête, non avec du vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec des pains non fermentés de sincérité et de vérité." — I Corinthiens 5 : 6-8.

²⁷ L'agneau pascal immolé en Egypte préfigurait donc le Seigneur Jésus-Christ, et en harmonie avec les choses ainsi préfigurées, il convenait que Jésus-Christ mourût le jour de Pâque, c'est-à-dire le 14 nisan de l'an 33 de notre ère. A cette même date, dans la nuit, quelques heures avant sa mort, Jésus institua ce nouveau repas à observer en mémoire de lui-même. Tout Juifs qu'ils étaient, ses fidèles disciples ne devaient plus célébrer l'ancienne Pâque observée en mémoire de l'agneau pascal immolé en Egypte. Désormais, ils devaient observer le repas du Seigneur avec le pain et le

25, 26. a) Conformément à la loi de Dieu, combien de fois par an célébraient-on la Pâque, mais peut-on dire que les Israélites célébrèrent cette fête de nombreuses fois? b) Selon l'explication donnée par l'apôtre Paul, qui fut préfiguré par l'agneau pascal?
27. a) Les fidèles disciples de Jésus continuèrent-ils de célébrer la Pâque après sa mort? b) Combien de fois par an devons-nous célébrer le repas du Seigneur, et à quelle date?



vin emblématique, en mémoire de l'Agneau pascal antitypique, Jésus-Christ. Convenait-il de célébrer la mort du grand et véritable Agneau pascal plus souvent que celle de l'agneau pascal typique immolé en Egypte? Non! Nous devons donc célébrer cette com-

mémoration à la date anniversaire. Puisque l'Agneau antitypique, Jésus-Christ, mourut le jour de Pâque, soit le 14 nisan, et puisque dans la nuit comprise dans cette même date il institua le repas du Seigneur, le 14 nisan de chaque année est la seule date autorisée par la Bible pour l'observation de cette fête.

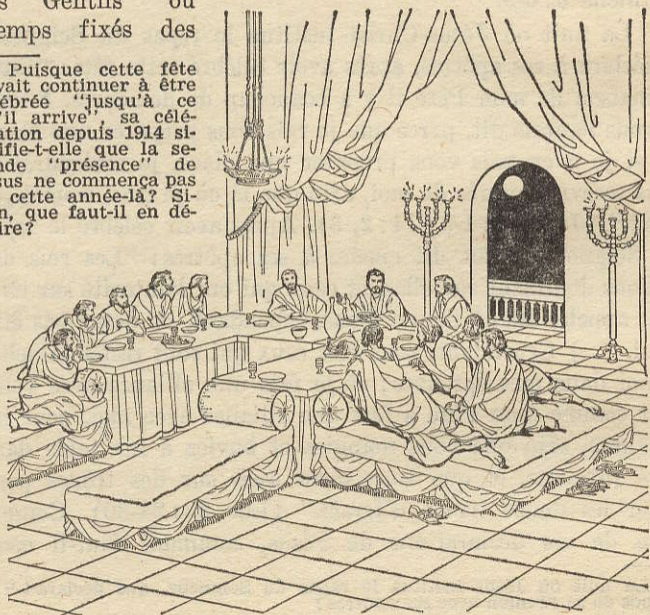
²⁸ Néanmoins, au cours des siècles, le repas du Seigneur a été observé de nombreuses "fois" par les vrais chrétiens, à la vraie date anniversaire. En effet, l'Agneau pascal antitypique, Jésus-Christ, mourut le 14 nisan de l'an 33 de notre ère, et de ce fait il y a eu bien plus de dix-neuf cents anni-

28. a) Pourquoi peut-on dire que les vrais chrétiens ont célébré le repas du Seigneur de nombreuses "fois"? b) D'après l'apôtre Paul, jusqu'à quand cette célébration annuelle devait-elle continuer?

versaires de cet événement. Cependant, la célébration annuelle du repas du Seigneur ne doit pas continuer indéfiniment, aussi longtemps que la terre subsistera. L'apôtre Paul déclara que par cette célébration les vrais chrétiens proclameraient la mort du Seigneur seulement "jusqu'à ce qu'il arrive". (I Corinthiens 11:26.) Bien entendu, dès que le Seigneur arriverait et serait présent, il n'y aurait plus besoin de célébrer une fête "en mémoire" de lui, car il ne serait plus absent mais de retour et de nouveau en compagnie de ses disciples.

²⁹ Le repas du soir ou souper du Seigneur a continué d'être célébré jusqu'à cette année, à la date anniversaire, c'est-à-dire le 14 nisan, après le coucher du soleil. Est-ce à dire que les "temps des Gentils" ou "temps fixés des

29. Puisque cette fête devait continuer à être célébrée "jusqu'à ce qu'il arrive", sa célébration depuis 1914 signifie-t-elle que la seconde "présence" de Jésus ne commença pas en cette année-là? Sinon, que faut-il en déduire?



nations” ne prirent pas fin au début de l’automne de l’an 1914 de notre ère, et que le Royaume messianique de Dieu ne naquit pas dans les cieux en cette année-là? Nullement! Le fait de continuer à célébrer cette fête ne signifie pas que le Messie Jésus n’arriva pas et ne fut pas installé dans ses fonctions de Roi à cette date, ou que celle-ci ne marqua pas le commencement de sa seconde “présence”. (Luc 21: 24, *AC; MN*; Révélation 12: 1-5; Matthieu 24: 3-14.) Elle signifie tout simplement que l’arrivée et la seconde “présence” du Seigneur sont invisibles, spirituelles, et qu’il est encore séparé de ses disciples qui attendent, le “reste” de la “postérité” de la femme; il est séparé d’eux par le mur de l’invisibilité spirituelle, car ils sont encore dans la chair. Ils doivent encore marcher par la foi et rester fidèles jusqu’à la mort. — II Corinthiens 5: 6-9.

³⁰ La nuit où Jésus-Christ institua le repas du Seigneur, il déclara à ses apôtres, après avoir célébré cette fête: “Dans la maison de mon Père il y a beaucoup de demeures. Sinon, je vous l’aurais dit, parce que je vais vous préparer une place. Et si je m’en vais vous préparer une place, je reviendrai et vous recevrai auprès de moi, afin que là où je suis, vous soyez aussi.” (Jean 13: 1-3; 14: 2, 3). Après avoir célébré le repas du Seigneur, Jésus dit encore à ses apôtres: “Les rois des nations dominant sur elles, et ceux qui ont l’autorité sur elles sont appelés Bienfaiteurs. Vous, cependant, ne devez pas être ainsi. (...) Cependant, vous êtes ceux qui sont restés attachés à moi dans mes épreuves; et je fais une alliance avec vous, tout comme mon Père a fait une alliance avec moi, pour un royaume, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d’Israël.” (Luc 22: 24-30). Compte tenu de ces déclarations de Jésus, comment faut-il com-

30. La nuit où Jésus institua le repas du Seigneur, que déclara-t-il à propos de sa réunion avec ses apôtres?

prendre Paul, qui parla de “proclamer la mort du Seigneur, jusqu’à ce qu’il arrive”?

“JUSQU’A CE QU’IL ARRIVE”

³¹ Les paroles précitées de Jésus déplacent le sens du terme arrivée, de sorte qu’il s’applique, non à son installation dans le Royaume céleste à la fin des temps des Gentils, en 1914, mais à l’époque où il prendrait les membres du “reste” de la postérité de la femme et les transférerait de la terre à la place qu’il a préparée pour eux au ciel, les recevant ainsi chez lui. Autrement dit, ce terme ne s’applique pas au commencement de son Royaume céleste en 1914, mais à l’époque où il prend les disciples qu’il a admis dans son alliance du Royaume, en les enlevant des sphères terrestres pour les élever à la position céleste qu’ils doivent occuper dans le Royaume. Ainsi comprise, sa venue ou arrivée ressemble à celle d’un époux des temps bibliques qui arrivait à la maison de sa future épouse pour recevoir celle-ci des mains de ses parents et la conduire au foyer qu’il avait préparé à son intention dans la maison de son père. A partir de ce moment-là, le mur de l’invisibilité ne séparera plus le Seigneur Jésus-Christ de ceux qu’il a admis dans son alliance du Royaume, mais ils seront tous personnellement et visiblement réunis à lui. Alors, il ne sera plus nécessaire de célébrer une fête en mémoire de lui.

³² Cela signifie que les membres du “reste” de la postérité de la femme qui se trouvent encore sur la terre doivent continuer de célébrer le repas du Seigneur et ainsi “proclamer la mort du Seigneur”, jusqu’à ce que celui-ci enlève de la terre le dernier d’entre eux et le reçoive chez lui dans le Royaume céleste et invisible. Voilà pourquoi les membres du “reste” qui sont encore sur terre continuent de célébrer

31. Quand est-ce qu’“il arrive”, et pourquoi?

32. a) Combien de temps encore le “reste” de la postérité de la femme continuera-t-il à célébrer le repas du Seigneur? b) A peu près combien de personnes observent le repas du Seigneur le 14 nisan chaque année, et combien d’entre elles participent au pain et au vin?

le repas du Seigneur jusqu'à maintenant. Au moment où la première édition anglaise du présent ouvrage sortit des presses, il y avait plus de 24 000 congrégations chrétiennes organisées dans deux cents pays environ, qui nous avaient envoyé un rapport sur leur célébration du repas du Seigneur la nuit du 14 nisan. Cependant, bien que l'assistance totale dans toutes ces congrégations se soit élevée à deux millions de personnes environ, moins de 12 000 d'entre elles ont mangé le pain sans levain et bu la coupe de vin, proclamant ainsi "la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il arrive*". Pourquoi y a-t-il eu si peu de participants?

³³ Les chrétiens baptisés qui ne participent pas au pain et au vin emblématiques lors de la célébration du repas du Seigneur se classent dans la catégorie des "autres brebis" dont parla notre Seigneur Jésus-Christ, selon Jean 10:16. Après avoir parlé des brebis d'un certain enclos, le Seigneur Jésus déclara: "Et j'ai d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos; celles-là aussi je dois les amener, et elles écouteront ma voix, et elles deviendront un seul troupeau, un seul berger." Par les publications de la Société Watch Tower, ces "autres brebis" baptisées ont été invitées à assister au repas du Seigneur, particulièrement depuis 1938†. Mais ces brebis

* Voir l'Annuaire des témoins de Jéhovah (angl.) de l'année en cours.

† Dans son numéro de 1^{er} mars 1938, *La Tour de Garde et Messager de la présence de Christ* (page 66, colonne 1) comparait les "autres brebis" au fidèle Jonadab et, après avoir annoncé la date du repas du Seigneur, ce journal déclarait: "Que chaque groupe des oints se réunisse le 15 avril, après 6 heures du soir, pour célébrer la fête commémorative, et que leurs compagnons, les Jonadabs, soient également présents. On se servira de pain sans levain et de véritable vin rouge. Le Seigneur et les apôtres employèrent du vin véritable, et les oints devraient suivre leur exemple." Le numéro du 1^{er} avril 1938 contient un article de fond intitulé "Fête commémorative", et à partir de la page 101, paragraphe 11, cet article examine dans le détail la question "Qui doit y participer?"

33. Qui sont les chrétiens baptisés qui assistent à ce repas sans participer aux emblèmes, et depuis quand en particulier les publications de la Société Watch Tower les invitent-elles à y assister?

n'ont pas participé au pain et au vin emblématiques. Pourquoi? Qui est bibliquement autorisé à prendre les emblèmes?

QUI PEUT PRENDRE LES EMBLEMES?

³⁴ Les instructions concernant la célébration du repas du Seigneur furent rédigées et envoyées par l'apôtre Paul "à la congrégation de Dieu qui est à Corinthe, à vous qui avez été sanctifiés en union avec Christ Jésus, appelés à être saints". (I Corinthiens 1: 1, 2.) Etant donné que le repas du Seigneur doit se célébrer, non pas indéfiniment sur terre, mais seulement "jusqu'à ce qu'il arrive" pour recevoir ses disciples, comme ces chrétiens de Corinthe, il est évident que ce saint repas du soir est réservé exclusivement à la congrégation de Dieu composée des chrétiens sanctifiés et saints (I Corinthiens 11: 26). Jésus-Christ institua le repas du Seigneur avec les premiers membres ou fondements de cette congrégation, à savoir les fidèles apôtres (Ephésiens 2: 20-22; Révélation 21: 12-14). Ces apôtres communiquèrent les instructions de Jésus au reste de la congrégation et les mirent en pratique à partir du 14 nisan de l'an 34 de notre ère. Paul écrivit sur ce sujet vers l'an 55.

³⁵ La nuit où il inaugura cette célébration, Jésus déclara aux onze apôtres fidèles (le traître Judas Iscariote venait d'être congédié) qu'il faisait avec eux une alliance pour un royaume, pour qu'ils puissent être avec lui dans son Royaume, non sur la terre à Jérusalem, mais dans son Royaume céleste (Luc 22: 28-30; voir page 136, paragraphe 30). Jésus-Christ ne s'est pas borné à admettre ses fidèles apôtres dans son alliance pour le Royaume céleste, mais il a continué d'admettre tous les autres membres de sa congrégation dans cette alliance du Royaume. En conséquence, les chrétiens baptisés qui sont admis dans cette alliance pour le Royaume

34. Pourquoi est-il évident que le repas du Seigneur est réservé aux "saints" chrétiens?

35. Qui est autorisé à participer au pain et au vin emblématiques, et quel est le but de l'alliance que Jésus a conclue avec les participants?

céleste conclue avec eux par Jésus-Christ sont autorisés, tout comme le furent les apôtres, à participer au pain et au vin emblématiques. — Révélation 1 : 6 ; 5 : 9, 10.

³⁶ Ces participants doivent aussi être admis dans une autre alliance, une alliance conclue avec Dieu. Quand Jésus donna aux apôtres la coupe de vin, en leur demandant de se la passer l'un à l'autre, il fit mention de cette alliance en ces termes : "Cette coupe signifie la nouvelle alliance en vertu de mon sang, qui doit être versé pour vous." (Luc 22 : 20, *MN*; cf. *Decoppet* n. m. et la traduction anglaise de *Moffatt*). "Cette coupe signifie la nouvelle alliance en vertu de mon sang. Ne cessez de faire ceci, toutes les fois que vous la boirez, en mémoire de moi." (I Corinthiens 11 : 25, *MN*; *Decoppet* n. m.; *Moffatt*). Jésus parlait là de la nouvelle alliance annoncée dans la prophétie de Jérémie 31 : 31-34. Cette alliance remplace l'ancienne alliance, celle de la Loi, que Jéhovah Dieu avait conclue avec la nation d'Israël, le prophète Moïse ayant servi de médiateur. Du fait qu'il donna son propre sang pour valider la nouvelle alliance conclue entre Jéhovah Dieu et la congrégation chrétienne, Jésus-Christ devint le Médiateur de cette nouvelle alliance promise. A cet effet, il est écrit :

³⁷ "Mais maintenant Jésus a obtenu un service public plus excellent, si bien qu'il est aussi le médiateur d'une alliance également meilleure, qui est légalement fondée sur de meilleures promesses. Car si cette première alliance avait été sans défaut, il n'y aurait pas eu à chercher place pour une seconde; car il trouve effectivement à redire contre le peuple, quand il dit : "Voici que des jours viennent," dit Jéhovah, "et je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une nouvelle alliance (...)"'. En disant 'nouvelle alliance', il a rendu désuète la première. Or ce qui est rendu désuet et qui vieillit est près de disparaître." — Hébreux 8 : 6-13.

36-39. a) Dans quelle autre alliance ces participants doivent-ils être admis, et quel rôle Jésus joua-t-il dans la conclusion de cette alliance? b) Qu'est-il écrit dans Hébreux à propos de cette nouvelle alliance et de son Médiateur?

³⁸ “Combien plus le sang du Christ, qui par un esprit éternel s’est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes pour que nous rendions un service sacré au Dieu vivant? Et c’est pourquoi il est médiateur d’une nouvelle alliance, afin que, une mort ayant eu lieu pour leur libération par rançon des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l’héritage éternel.” — Hébreux 9:14, 15.

³⁹ “Mais vous vous êtes approchés d’un mont Sion et d’une ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, et de myriades d’anges, en assemblée générale, et de la congrégation des premiers-nés qui sont inscrits dans les cieux, de Dieu le Juge de tous, (...) et de Jésus le médiateur d’une alliance nouvelle, et du sang d’aspersion, qui parle mieux que le sang d’Abel.” — Hébreux 12:22-24.

⁴⁰ Etant admis dans cette nouvelle alliance, l’apôtre Paul pouvait parler de lui-même et de Timothée, son compagnon de mission, comme de “ministres d’une nouvelle alliance”. (II Corinthiens 3:5, 6.) A l’exemple de Paul et de Timothée, tous les croyants qui sont dans la nouvelle alliance sont établis ministres de cette alliance. Et tout comme ceux qui furent admis dans l’alliance de la Loi ayant Moïse pour médiateur, furent des Israélites circoncis *selon la chair*, de même, ceux qui sont admis dans la nouvelle alliance ayant Jésus-Christ pour Médiateur, deviennent des Israélites spirituels. C’est pourquoi, dans une lettre qu’il adressa aux congrégations chrétiennes situées dans la province de Galatie, Paul écrivit: “La circoncision n’est rien, pas plus que l’incirconcision, mais une nouvelle création est quelque chose. Et tous ceux qui marcheront de manière ordonnée selon cette règle de conduite, sur eux soient paix et miséricorde, oui sur l’Israël de Dieu.” (Galates 6:15, 16). D’après Révélation 7:4-8, il n’y aura que 144 000 nouvelles créatures, toutes Israélites spirituels.

40. Que deviennent les chrétiens admis dans cette nouvelle alliance, et combien y sont admis?

**LES ISRAÉLITES SPIRITUELS
PRENNENT LES EMBLÈMES**

⁴¹ Seuls les chrétiens baptisés qui sont admis dans cette nouvelle alliance et qui sont des Israélites spirituels sont autorisés à manger le pain et à boire la coupe de vin lors du repas du Seigneur. Mais comment ces chrétiens deviennent-ils de nouvelles créatures, des Israélites spirituels admis dans la nouvelle alliance? Le jour où Jésus leur parla de la nouvelle alliance à propos de la coupe de vin, les fidèles apôtres, bien que Juifs ou Israélites selon la chair, n'étaient pas encore devenus des Israélites spirituels. Mais Jésus savait que cinquante et un jours plus tard, le jour de la fête de Pentecôte, ils deviendraient des Israélites spirituels en état d'être admis dans la nouvelle alliance dont lui-même serait le Médiateur. L'après-midi du 14 nisan, Jésus mourut au Calvaire, et le 16 nisan, il fut ressuscité d'entre les morts. Le quarantième jour à compter de celui de sa résurrection, il remonta au ciel pour se présenter devant Jéhovah Dieu muni des mérites ou de la valeur de son sacrifice rédempteur. Dix jours plus tard, soit le cinquantième jour à compter de celui de sa résurrection, Jésus-Christ, en sa qualité de Médiateur choisi par Dieu, répandit l'esprit saint. — Actes 1:1 à 2:33.

⁴² Jésus-Christ glorifié dans les cieux ne répandit pas l'esprit saint uniquement sur ses apôtres. Non, il le répandit sur la congrégation tout entière des 120 personnes, y compris les apôtres, réunies à Jérusalem dans une pièce à l'étage. Plus tard le même jour, il répandit l'esprit saint sur environ trois mille Juifs et prosélytes qui crurent en Jésus-Christ, ayant été convertis par ce qu'ils avaient vu et entendu après l'effusion de l'esprit saint (Actes 2:37-42). Grâce à cette effusion de l'esprit saint regu de Dieu, ils devinrent de nouvelles créatures, des créatures spirituelles. Comment cela?

41. A quel moment les apôtres de Jésus devinrent-ils des Israélites spirituels, et que fit alors Jésus?

42. A cette occasion, sur combien de chrétiens l'esprit saint fut-il répandu, et quel en fut le résultat pour eux?

En ce sens qu'ils furent engendrés par Dieu, au moyen de son esprit saint, pour devenir ses fils spirituels ayant devant eux l'espérance d'un héritage spirituel et céleste. Cet engendrement ressemblait à celui de Jésus après qu'il fut baptisé dans le Jourdain et que l'esprit de Dieu fut descendu sur lui, accompagné d'une déclaration divine annonçant qu'il était le Fils de Dieu (Matthieu 3 : 13-17). Tout comme Jésus, ces chrétiens furent oints de ce même esprit ; voilà pourquoi ils se mirent aussitôt à prophétiser ou prêcher.

⁴³ A propos de leurs nouvelles relations avec Dieu, l'apôtre Paul écrivit aux membres de la congrégation de Corinthe : "Aussi, désormais, nous ne connaissons aucun homme selon la chair. Même si nous avons connu Christ selon la chair, assurément nous ne le connaissons plus ainsi. Si donc quelqu'un est en union avec le Christ, il est une nouvelle création ; les choses anciennes ont disparu, voici, des choses nouvelles sont venues à l'existence." (II Corinthiens 5 : 16, 17). Les chrétiens oints ont été baptisés en Christ Jésus. Ils ont été baptisés en union avec lui, ayant été baptisés par l'esprit pour faire un seul corps spirituel, celui dont Jésus-Christ est la Tête (I Corinthiens 12 : 12, 13, 27). Ces membres du corps spirituel du Christ ont, par conséquent, été "baptisés dans sa mort". Aussi doivent-ils tous, sans exception, achever dans la mort leur course terrestre, devenant "unis à lui dans la ressemblance de sa mort", afin qu'ils soient "unis à lui dans la ressemblance de sa résurrection". — Romains 6 : 3-6.

⁴⁴ Cette union entre le Christ et les chrétiens engendrés de l'esprit est symbolisée par le fait que, lors de la célébration du repas du Seigneur, ils mangent un seul pain et boivent une seule coupe de vin. Voilà pourquoi l'apôtre Paul écrivit aux membres de la congrégation de Corinthe et exhorta les chré-

43. Qu'a subi celui qui est devenu une "nouvelle création", et désormais qu'est-ce qui l'attend ?

44, 45. Que symbolise le fait que, lors du repas du Seigneur, ces chrétiens mangent un seul pain et boivent une seule coupe de vin, et à ce propos qu'est-il dit dans I Corinthiens 10:14-21 ?

tiens habitant cette antique ville idolâtre et démoniaque à être en union avec le Christ, et non en union avec les démons. Il leur écrivit :

⁴⁵ “Par conséquent, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. Je vous parle comme à des hommes ayant du discernement ; jugez vous-mêmes de ce que je dis. La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-ce pas une participation au sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-ce pas une participation au corps du Christ ? Parce qu'il y a un seul pain, nous, quoique beaucoup, nous sommes un seul corps, car nous avons tous part à ce seul pain. Regardez ce qui est Israël d'une manière charnelle : Ceux qui mangent les sacrifices ne sont-ils pas participants avec l'autel ? Que faut-il donc que je dise ? Que ce qui est sacrifié à une idole soit quelque chose, ou qu'une idole soit quelque chose ? Non ; mais je dis que les choses que les nations sacrifient, elles les sacrifient à des démons et non à Dieu ; et je ne veux pas que vous deveniez participants avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe de Jéhovah et la coupe des démons ; vous ne pouvez avoir part à 'la table de Jéhovah' et à la table des démons.” — I Corinthiens 10 : 14-21.

⁴⁶ Selon l'argumentation développée ici par Paul, tous ceux qui participent à “un seul pain” lors du repas du Seigneur doivent être engendrés de l'esprit comme enfants de Dieu et être ainsi en union avec Jésus-Christ, membres d’“un seul corps”, celui du Christ. C'est à cette condition qu'ils ont le droit de rompre ce “seul pain” et d'en manger un morceau, et de boire la “coupe de bénédiction”, sur laquelle une bénédiction a été prononcée.

⁴⁷ L'actuelle union spirituelle entre ces chrétiens et leur Tête, Jésus-Christ, doit s'achever par l'union effective avec lui

46. D'après l'argumentation développée par Paul, quelle condition doivent remplir tous ceux qui participent au “pain” et à la “coupe” lors du repas du Seigneur ?

47, 48. a) Quel avenir glorieux les attend ? b) A quoi est comparée leur union dans les cieux, et de ce fait, que déclara Paul à la congrégation de Corinthe ?

au ciel, au moyen d'une résurrection d'entre les morts pour la vie spirituelle dans les cieus. En effet, l'apôtre Paul écrit à propos de la résurrection de la congrégation chrétienne: "Il est semé dans la corruption, il est ressuscité dans l'incorruption. Il est semé dans le déshonneur, il est ressuscité dans la gloire. Il est semé dans la faiblesse, il est ressuscité dans la puissance. Il est semé corps physique, il est ressuscité corps spirituel." (I Corinthiens 15:42-44). Cette union dans les cieus invisibles est comparée à un mariage. Dans ce mariage céleste, Jésus-Christ est l'Epoux, et la congrégation de ses 144 000 disciples engendrés de l'esprit est l'"épouse", qui devient la "femme de l'Agneau". C'est en songeant à cette union que Paul expliqua en ces termes comment il veillait avec sollicitude sur la congrégation:

⁴⁸ "Je suis jaloux à votre égard d'une jalousie selon Dieu, car je vous ai personnellement promis en mariage à un seul mari, afin que je puisse vous présenter au Christ comme une vierge chaste." — II Corinthiens 11:2.

⁴⁹ A propos des relations entre le mari et la femme, l'apôtre Paul écrit encore: "Le Christ aussi a aimé la congrégation et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, la purifiant par le bain d'eau au moyen de la parole, pour qu'il pût se présenter à lui-même la congrégation dans sa splendeur, n'ayant ni tache, ni ride, ni aucune chose semblable, mais afin qu'elle fût sainte et sans défaut." — Ephésiens 5:25-27.

⁵⁰ Il s'ensuit que ceux qui participent au pain et au vin lors du repas du Seigneur doivent reconnaître qu'ils sont "promis en mariage" à Jésus-Christ, l'Epoux céleste (Jean 3:27-29). Ces participants sont invités au "mariage de l'Agneau", afin de devenir "sa femme". Ils sont appelés à faire partie de la "Nouvelle Jérusalem", qui descend "du ciel d'après

49. Dans Ephésiens 5:25-27, que déclara Paul à propos du Christ et de la congrégation?

50. En conséquence, à quoi doivent s'attendre ceux qui participent au pain et au vin lors du repas du Seigneur?

de Dieu, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux", car cette ville symbolique est appelée "l'épouse, la femme de l'Agneau". (Révélation 19:7-9; 21:2, 9-14.) Ceux qui participent au pain et au vin emblématiques doivent, par conséquent, s'attendre à quitter définitivement leur demeure terrestre, pour être unis à l'Époux céleste, qui les reçoit à la place qu'il a préparée pour eux au ciel, dans la "maison de [son] Père". — Jean 14:1-3.

COMMENT ON PEUT EN ÊTRE SÛR

⁵¹ Compte tenu de ce qui précède, l'esprit de chaque lecteur devrait être complètement éclairé quant à savoir avec quelle classe de chrétiens Jésus institua le repas du Seigneur, en leur ordonnant de célébrer cette fête et de participer de plein droit au pain et au vin. Les renseignements présentés excluent de toute participation aux emblèmes ceux que Jésus-Christ appela les "autres brebis" qu'il devait encore amener (Jean 10:16). Voilà pourquoi, jusque dans son numéro du 15 février 1937 (éd. angl., page 50), *La Tour de Garde* adressait l'instruction suivante aux chrétiens oints: "Que chaque groupe des oints se réunisse, après 6 heures du soir, pour célébrer la fête commémorative." Cette année-là, ce repas fut célébré le 26 mars. Conformément à cette instruction, ceux qui s'identifiaient aux membres du reste "oint" se réunirent et participèrent au pain et au vin. Ils rendaient ainsi témoignage de leur espérance et de leurs aspirations célestes. En accord avec Ephésiens 4:4-6, ils montraient qu'"il y a un seul corps, et un seul esprit, de même que vous avez été appelés dans la seule espérance à laquelle vous avez été appelés; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême; un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous et par tous et en tous". Cet appel et cette espérance uniques les unifiaient.

51. a) Compte tenu de ces faits, qui sont exclus de la participation aux emblèmes? b) Jusqu'en 1937, à qui *La Tour de Garde* adressa-t-elle ses instructions concernant la célébration du repas du Seigneur?

⁵² Dès le numéro du 15 octobre 1923 (éd. angl., page 310, paragraphe 33; éd. fr. de mars 1924, page 69), *La Tour de Garde* suggérait qu'il y avait déjà sur la terre des "autres brebis" représentées dans la parabole du Seigneur sur les brebis et les boucs, selon Matthieu 25:31-46. Cependant, aucun appel ne leur a été adressé et aucun effort spécial n'a été déployé pour les rassembler au sein d'un seul troupeau avec le reste "oint". Ce fut seulement en 1934 qu'une déclaration fut publiée indiquant que bibliquement il convenait que ces "autres brebis" (figurées par le fidèle Jonadab des temps anciens) se vouent à Jéhovah Dieu et se fassent baptiser au nom du Père et au nom du Fils et au nom de l'esprit saint (*La Tour de Garde*, éd. angl. du 15 août 1934, pages 249, 250, paragraphes 31-34; éd. fr. du 15 novembre 1934, pages 345, 346; cf. aussi l'éd. angl. du 1^{er} février 1935, page 47). Vingt années s'étaient déjà écoulées depuis la fin des temps des Gentils en 1914 et le commencement de la "clôture du système de choses". (Matthieu 24:3; Luc 21:24.) Désormais, il apparaissait clairement que les "autres brebis" commençaient à entendre la voix du Berger accompli, Jésus-Christ, et que ce dernier, intronisé dans les cieux comme Roi en 1914, commençait à "amener" les "autres brebis", conformément à sa promesse consignée dans Jean 10:16.

⁵³ Depuis lors, à peu près un million de personnes se sont vouées à Jéhovah Dieu, se sont fait baptiser dans l'eau, et déclarent qu'elles font partie, non du reste oint du "petit troupeau", mais des "autres brebis". En fait, aucun appel céleste les invitant à faire partie du Royaume spirituel ne leur a été adressé au moment de leur baptême. Pourquoi? Depuis 1934, que signifient le baptême et le rassemblement de ces "autres brebis"?

52. Qu'est-ce qui indiquait que le rassemblement des "autres brebis" avait commencé?

53. Combien de ceux qui ont été baptisés déclarent actuellement qu'ils appartiennent à la classe des "autres brebis"?

⁵⁴ Manifestement, cela signifie que les 144 000 qui sont appelés à faire partie du Royaume céleste avaient déjà été choisis à cette date, et qu'il n'y a sur la terre qu'un reste de ceux qui ont été "oints" comme membres du Royaume (Révélation 14:1-3). Le troupeau de ces héritiers du Royaume céleste de Dieu ne devait pas être innombrable, car Jésus déclara: "N'ayez pas de crainte, petit troupeau, car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume." (Luc 12:32). Puisque le nombre de ceux qui composent ce "petit troupeau" est limité à 144 000 héritiers du Royaume, le temps devait arriver où ce nombre serait atteint, où le reste oint ne s'accroîtrait plus pendant "la clôture du système de choses". A partir de ce moment-là, le nombre des chrétiens composant ce reste diminuerait à mesure que ses membres achèveraient fidèlement leur course terrestre.

⁵⁵ En 1939, année où éclata la Seconde Guerre mondiale, les rapports indiquaient qu'il y avait 71 509 prédicateurs qui annonçaient par toute la terre la bonne nouvelle du Royaume établi de Dieu. Sans doute la majorité de ces prédicateurs étaient-ils membres du reste du "petit troupeau", car le rassemblement des "autres brebis" venait seulement de commencer. D'après les statistiques établies après la Seconde Guerre mondiale, le 25 mars 1948, 376 393 personnes assistèrent au repas du Seigneur, et de ce nombre, seulement 25 395 assistants participèrent au pain et au vin emblématiques pour symboliser qu'ils faisaient partie du reste oint. Cependant, en 1965, lors de la célébration de cette fête le vendredi soir 16 avril, il y avait 1 933 089 assistants, mais seulement 11 550 participants. Ainsi, en l'espace de dix-sept ans (1948-1965), 13 845 membres du fidèle reste du "petit troupeau" ont quitté la scène terrestre.

54. a) Que signifie le rassemblement des "autres brebis"? b) D'après Jésus, quelle serait l'importance du groupe des héritiers du Royaume céleste?

55. Selon les rapports disponibles, qu'en est-il du nombre des membres du reste oint?

⁵⁶ Il est possible que des chrétiens baptisés aient été ajoutés au reste oint, non pour en augmenter le nombre, mais pour remplacer certains de ses membres qui se sont révélés indignes de l'appel céleste, laissant des places vacantes qu'il fallait remplir (voir Romains 11:17-32). Néanmoins, malgré ces remplacements, le nombre des membres du reste oint n'a cessé de décroître, parce que le nombre de ceux d'entre eux qui sont morts fidèles et ont été reçus dans le Royaume céleste a dépassé celui des remplaçants.

⁵⁷ Il est donc évident que le temps devait arriver pour le rassemblement des "autres brebis", œuvre qui succéderait à la moisson générale des membres du reste des héritiers du Royaume. Pour signaler ce changement, le 31 mai 1935, une vérité fut révélée concernant ces "autres brebis". Cet éclaircissement montra que la "grande foule", qui figure dans la vision reçue voici dix-neuf siècles par l'apôtre Jean et con-signée dans Révélation 7:9-17, se composerait des "autres brebis" appelées à vivre éternellement dans un paradis universel sur la terre. A ce propos, *La Tour de Garde* (éd. angl. du 15 août 1935, page 250, paragraphes 33, 34; éd. fr. du 15 novembre 1935, page 346) déclarait dans le second des articles qu'elle publia sur "La grande multitude":

La "grande multitude" ou les "Jonadabs" constituent évidemment ceux que Jésus appelait les "autres brebis". Jésus dit à ses fidèles disciples, au "reste": "Je suis le bon berger. Je connais mes brebis, et elles [le "reste"] me connaissent (...). J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie [qui ne sont pas membres de la maison royale]; celles-là [la classe des brebis terrestres], il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura [autre version: et elles deviendront] un seul troupeau, un seul berger." — Jean 10:14-16.

56. Pourquoi est-il possible que pendant ces années-là, quelques-uns aient été ajoutés au reste oint?

57. Quelle vérité concernant les "autres brebis" fut révélée en 1935, aussi quelle œuvre de rassemblement devait alors commencer?

Tous ceux qui viennent dans l'organisation de Jéhovah, et y demeurent, doivent former un troupeau uni, qu'ils soient au ciel ou sur la terre*.

⁵⁸ Depuis ces développements historiques de 1934 et 1935, quelques-uns de ceux qui se sont voués à Dieu et ont symbolisé leur offrande par le baptême d'eau ont prétendu et prétendent encore appartenir, non à la "grande multitude" des "autres brebis", dont le rassemblement est en cours, mais au nombre toujours décroissant du reste du "petit troupeau".

⁵⁹ Comment ces chrétiens peuvent-ils savoir que, par exception, ils ne font pas partie des "autres brebis" dont le rassemblement général est en cours, et que le Père céleste les a acceptés comme membres du reste des héritiers oints du Royaume? Cette question est d'autant plus pertinente qu'à la différence de ce qui se passa au premier siècle de notre ère, les dons miraculeux de l'esprit saint ne sont pas accordés aux baptisés, les apôtres du Christ n'étant plus parmi nous (Actes 8:14-18; 19:2-6; I Corinthiens 13:8-12). Rien n'indique que, il y a dix-neuf siècles, l'eunuque éthiopien reçût les dons miraculeux de l'esprit saint, et pourtant, l'ange envoyé par Dieu ordonna à l'évangéliste Philippe de le baptiser dans l'eau, sans doute en vue de l'appel céleste, puisque, à l'époque, il n'y avait que cet appel-là (Actes 8:26-39). De même aujourd'hui, le chrétien baptisé ne reçoit pas les dons miraculeux de l'esprit; aussi, s'il se dit appelé à faire partie du Royaume céleste, il doit posséder *en lui-même* la preuve irréfutable qu'il a reçu cet appel.

* Dans l'article "Le baptême en Christ", que *La Tour de Garde* (éd. angl. du 1^{er} août 1935) publia en même temps que son premier article sur "La grande multitude", les conditions requises pour être baptisé dans la mort du Christ furent expliquées, et il fut démontré que ce baptême ne s'applique pas aux "autres brebis".

58. Depuis 1935, y a-t-il eu des chrétiens baptisés qui ont prétendu faire partie du "petit troupeau"?

59. a) Ceux qui sont appelés comme héritiers du Royaume reçoivent-ils actuellement les dons miraculeux de l'esprit saint? b) Quelle preuve doit-on posséder attestant qu'on a été appelé pour faire partie du Royaume céleste?

LE TÉMOIGNAGE DE L'ESPRIT DE DIEU

⁶⁰ Que ce soit là la bonne compréhension de cette question, l'apôtre Paul le démontre par ce qu'il écrivit à ceux qui participaient avec lui à la même espérance céleste (Romains 8:12-17) : "Ainsi donc, frères, nous sommes redevables, non envers la chair pour vivre en accord avec la chair; car si vous vivez en accord avec la chair, vous êtes sûrs de mourir; mais si, par l'esprit, vous mettez à mort les pratiques du corps, vous vivrez. Car tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. Car vous n'avez pas reçu un esprit d'esclavage qui cause de nouveau la crainte, mais vous avez reçu un esprit d'adoption comme fils, par lequel esprit nous crions: 'Abba, Père!' L'esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Si donc nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: en effet héritiers de Dieu, mais cohéritiers de Christ, pourvu que nous souffrions avec lui afin que nous soyons glorifiés avec lui."

⁶¹ Dans ce passage, l'apôtre attire notre attention sur deux esprits: "l'esprit lui-même" et "notre esprit". L'"esprit lui-même", qui rend témoignage à l'esprit des enfants spirituels de Dieu, vient de ce dernier. Il s'agit de la force active et invisible de Jéhovah Dieu. Elle n'inspire pas chez les enfants spirituels de Dieu un sentiment d'esclavage mais, au contraire, le sentiment qu'ils ont été adoptés comme enfants libres de Dieu. Cette force n'incite pas les enfants spirituels de Dieu à pratiquer les choses du corps charnel déchu; elle les pousse, pendant leur présente vie terrestre, à servir en premier lieu les intérêts des choses spirituelles. L'"esprit lui-même" rend témoignage aux enfants spirituels de Dieu au moyen de sa Parole écrite inspirée, la sainte Bible, qui a été complétée depuis l'époque où l'apôtre Paul rédigea Romains 8:12-17,

60. Dans Romains 8:12-17, qu'explique l'apôtre Paul concernant l'opération de "l'esprit" à l'égard de ceux qui possèdent l'espérance céleste?
61. Qu'est "l'esprit lui-même" mentionné dans ce passage, et comment agit-il sur les enfants spirituels de Dieu?

vers l'an 56 de notre ère. La Parole divine écrite qui rend témoignage aux enfants de Dieu est donc plus complète de nos jours que du temps de Paul.

⁶² La sainte Parole de Dieu fut écrite en premier lieu pour les enfants spirituels de ce dernier (I Pierre 1: 10-12). Dans ses vingt-sept derniers livres, composant les Écritures grecques chrétiennes, ce saint Livre parle beaucoup des enfants spirituels de Dieu et leur adresse de nombreux conseils. Ainsi, la Parole divine inspirée est comme une lettre que Dieu a adressée à ses enfants spirituels. Or, même lorsqu'un père terrestre écrit à ses fils, il s'adresse à eux d'une façon particulière, autrement que lorsqu'il écrit à d'autres personnes. Par sa manière de s'exprimer et par les promesses qu'il fait dans sa lettre, il manifeste son esprit, c'est-à-dire sa disposition d'esprit et de cœur à l'égard de ses fils. Ainsi, l'esprit qui se dégage de la lettre d'un père affectueux "rend témoignage" aux destinataires qu'ils sont vraiment ses enfants bien-aimés. Les fils qui lisent la lettre, ou à qui on la lit, sentent la force de cet esprit.

⁶³ Dès lors, quel devrait être l'esprit, autrement dit quelle devrait être la disposition d'esprit et de cœur des enfants à l'égard de cette lettre dans laquelle se manifeste l'esprit de leur père? Leur esprit devrait les faire vibrer aussitôt à l'unisson, sans qu'il y ait chez eux le moindre doute ni la moindre crainte. Lorsque le père dit dans sa lettre: "Mes chers enfants", leur esprit ou disposition leur fait dire spontanément au-dedans d'eux-mêmes: "Il s'agit bien de moi (ou de nous)!" Leur intérêt et leur enthousiasme sont aussitôt ravivés. Ils sont conscients du puissant lien qui les unit à leur père, le rédacteur de cette lettre.

⁶⁴ Si les paroles écrites par leur père expriment son amour pour eux, ils sont réchauffés par cette expression de son

62. a) A qui s'adresse en premier lieu la Parole écrite de Dieu?
 b) Lorsqu'un père terrestre écrit une lettre à ses fils, de quoi l'esprit qui se dégage de cette lettre rend-il témoignage?
 63, 64. Quel effet cette lettre devrait-elle produire sur l'esprit des enfants qui la reçoivent? Donnez un exemple.

esprit ou disposition à leur égard. Si encore, dans sa lettre, le père leur donne des instructions, des ordres ou simplement des conseils, ils sont incités à se dire dans leur esprit: "Cela s'applique à moi (ou à nous)", et ils adoptent une attitude obéissante, étant entièrement disposés à se souvenir de tout ce que le père leur a dit. Sa lettre leur promet-elle quelque chose d'agréable? Alors, leur disposition leur fait dire spontanément: "C'est bien pour moi (ou pour nous)", et ils sont désormais dans l'attente joyeuse de recevoir la chose promise. S'ils n'ont pas vu leur père depuis longtemps et que sa lettre les informe qu'il fait le nécessaire pour qu'ils puissent lui rendre visite, afin de le voir et de lui parler face à face, leur esprit est rempli de joie et ils attendent impatiemment ce jour heureux.

⁶⁵ Voilà comment l'esprit du père rend témoignage à l'esprit de ses fils qu'ils sont vraiment ses enfants. Pareillement, si nous sommes devenus enfants et héritiers spirituels de Dieu, notre esprit et son esprit s'unissent pour rendre témoignage que nous sommes effectivement ses enfants ayant une espérance céleste. En lisant la Parole de Dieu, lorsque nous voyons qu'elle s'adresse à ses enfants spirituels, nous nous disons sans hésitation qu'elle s'applique à nous. Lorsque cette Parole déclare: "Bien-aimés, maintenant nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Mais nous savons que lorsqu'il sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est", nous sommes remplis de gratitude et portés à nous dire au-dedans de nous-mêmes: "Cela s'applique à moi." Nous ne disons pas: "Cela n'est pas pour moi, car je suis l'une des 'autres brebis' et je n'ai pas été engendré de l'esprit de Dieu." — I Jean 3: 2.

⁶⁶ Si nous lisons dans Jacques 1: 18 les paroles suivantes:

65. Si nous sommes enfants spirituels de Dieu, quel effet le passage de I Jean 3:2 produit-il sur nous?
66, 67. a) Quel effet les passages de Jacques 1:18, Romains 6:3 et I Jean 2:20 produisent-ils sur les enfants spirituels de Dieu? b) Que disent-ils quand ils lisent I Pierre 1:3, 4?

“Parce qu’il l’a voulu, il nous a engendrés par la parole de vérité, pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures”, notre disposition nous fait dire spontanément et sans aucune présomption: “Oui, conformément à sa volonté, Dieu m’a engendré pour que je fasse partie des prémices de ses créatures.” Si encore cette question nous est posée dans Romains 6:3: “Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Christ Jésus, nous avons été baptisés dans sa mort?”, l’esprit en nous nous incite à répondre: “Si, je sais que j’ai été baptisé en Christ pour être membre de son corps spirituel et que j’ai été baptisé dans sa mort, et je m’attends à mourir comme lui.”

⁶⁷ Lorsque I Jean 2:20 nous déclare: “Et vous avez une onction de la part du saint; vous avez tous la connaissance”, nous sommes aussitôt d’accord et nous disons au-dedans de nous-mêmes: “En effet, j’ai été oint de l’esprit de Dieu, tout comme le Seigneur Jésus-Christ, et cette onction m’aide à acquérir la vraie connaissance de la Parole de Dieu et à bien comprendre la vérité.” (I Jean 2:27). C’est pourquoi nous nous sentons obligés de prêcher à l’exemple de Jésus, lui-même porteur de l’onction (Esaïe 61:1; Luc 4:16-23). Nous nous joignons de tout cœur à l’apôtre Pierre, qui déclara: “Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, car selon sa grande miséricorde il nous a donné une nouvelle naissance pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus-Christ d’entre les morts, pour un héritage incorruptible, sans souillure et sans flétrissure. Il vous est réservé dans les cieux.” (I Pierre 1:3, 4). Heureux d’accepter ce que Dieu nous réserve, nous disons: “Ce glorieux héritage céleste est pour moi et pour tous les autres enfants spirituels de mon Père.”

⁶⁸ Il en est de même de toutes les autres choses que Dieu a fait écrire dans sa Lettre ou Bible, à l’intention de ses héri-

68. Comment les enfants spirituels de Dieu considèrent-ils ce que la Bible ou Lettre divine déclare à propos de l’engendrement de l’esprit, de la nouvelle alliance et du Royaume céleste?

tiers engendrés de l'esprit, à propos de la nouvelle alliance, du Royaume céleste, etc. L'esprit filial au-dedans de nous, nous incite à considérer que ces choses nous concernent directement.

⁶⁹ En conséquence, lorsque nous prions Jéhovah Dieu par l'intermédiaire de notre Seigneur Jésus-Christ, nous nous souvenons de ces choses consignées dans la merveilleuse Lettre envoyée par Dieu, et nous les appliquons à nous-mêmes. Nous sentons que ces choses nous touchent personnellement, et nous les mentionnons dans nos prières parce qu'elles nous appartiennent. Dans notre cœur et notre esprit nous nourrissons les espérances célestes que Dieu, dans sa Parole, donne à ses enfants et héritiers spirituels. Nous sentons que nous sommes cohéritiers de son Fils principal, Jésus-Christ, et nous attendons avec joie le jour où nous serons unis à lui dans son Royaume. Nous gardons nos affections et notre esprit fixés sur les choses d'en haut, et non sur les choses de la terre (Colosiens 3 : 1, 2). Non seulement nous acceptons "les promesses précieuses et très grandes" que notre Père nous donne dans sa Lettre, mais encore nous assumons consciencieusement les responsabilités spéciales qu'il impose à ses enfants spirituels, et nous nous efforçons de nous en acquitter avec zèle (II Pierre 1 : 4). Nous essayons d'imiter l'apôtre Paul, qui déclara :

⁷⁰ "Mais il y a une seule chose à ce sujet: Oubliant les choses qui sont en arrière et tendu vers les choses qui sont en avant, je cours vers le but, pour le prix: l'appel de Dieu qui est vers le haut, par le moyen de Christ Jésus." — Philippiens 3 : 13, 14.

⁷¹ C'est de cette façon que l'esprit de Dieu manifesté dans sa Parole et aussi dans ses rapports avec les chrétiens engendrés, rend témoignage à l'esprit de ces derniers qu'ils

69, 70. a) Quelles choses figurent dans les prières des enfants spirituels de Dieu, et sur quoi gardent-ils fixées leurs affections? b) En quoi s'efforcent-ils de suivre l'exemple de l'apôtre Paul?

71. Le 14 nisan de chaque année, que font ceux qui ont reçu le témoignage qu'ils sont "cohéritiers de Christ"?

sont ses enfants spirituels et, par suite, "héritiers de Dieu, mais cohéritiers de Christ". (Romains 8 : 17.) Qu'ils se soient voués et qu'ils aient été baptisés avant 1935 ou depuis cette date, ceux qui ont reçu ce double témoignage assistent avec assurance au repas du Seigneur le 14 nisan de chaque année et, discernant la signification du pain et du vin, ils obéissent à l'ordre de participer à ces emblèmes. Ainsi, ils ne cessent de proclamer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il arrive pour les enlever des sphères terrestres et les recevoir auprès de lui.

UNE "GRANDE FOULE" D'OBSERVATEURS RESPECTUEUX

⁷² Répondant à l'invitation qui leur a été adressée particulièrement depuis 1938, toutes les "autres brebis" assistent à la précieuse célébration du repas du Seigneur. Elles y assistent, non pour participer au pain et au vin emblématiques, comme les Israélites spirituels, mais pour observer ce que fait le faible reste de ces derniers. Elles comprennent que le repas du Seigneur est un souper qui attire leur attention sur une merveilleuse libération du péché et de son châtiement, la mort, une libération qu'elles connaîtront elles-mêmes grâce au règne millénaire du Libérateur, Jésus-Christ. L'assistance respectueuse de ces "autres brebis" à la célébration annuelle de ce souper de libération fait partie de l'accomplissement de cette vision que reçut l'apôtre Jean :

⁷³ "Après ces choses je vis, et voici, une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toutes nations, et de toutes tribus, et de tous peuples, et de toutes langues, se tenant devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de longues robes blanches; et il y avait des palmes dans leurs mains. Et ils ne cessaient de crier à haute voix, disant: 'Le salut, nous le devons à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau.'" — Révélation 7 : 9, 10 ; 20 : 4-6.

72, 73. a) Pourquoi les "autres brebis" assistent-elles au repas du Seigneur? b) Pourquoi est-ce à juste titre qu'on peut appeler ce repas un souper de libération, et les "autres brebis" profiteront-elles de cette libération?

Comment le Ciel gouverne la "congrégation de Dieu"



PENDANT une période de 1545 années, à partir de 1513 avant notre ère, la congrégation de Dieu consistait en une nation tout entière composée de plusieurs millions de membres. Il s'agit de la nation avec laquelle le prophète Moïse fut associé pendant presque quarante ans dans le désert de la péninsule Sinaïtique. Au terme de cette longue période, un certain jeune homme dut comparaître devant le Sanhédrin. Aux juges augustes de ce tribunal religieux, la Cour suprême de la nation siégeant à Jérusalem, l'accusé déclara: "Cet homme Dieu l'a envoyé comme chef et libérateur par la main de l'ange qui lui était apparu dans le buisson. Cet homme les conduisit dehors après avoir fait des prodiges et des signes en Egypte et à la mer Rouge et au désert pendant quarante ans. C'est ce Moïse qui a dit aux fils d'Israël: 'Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi.' C'est lui qui fut dans la congrégation [l'Eglise, *Jé n. m.*] au désert avec l'ange qui lui parlait sur le mont Sinaï, et avec nos pères, et il reçut des déclarations sacrées vivantes pour vous les donner." — Actes 7: 35-38.

1. a) A partir de 1513 avant notre ère, qui composait la congrégation (église) de Dieu? b) Quelle allusion un jeune homme fit-il à cette congrégation dans une déclaration devant la Cour suprême?

² Ce jeune homme qui défendait sa vie devant le Sanhédrin déclara aux juges que leur nation avait tué le Prophète promis qui avait été annoncé par Moïse, et qu'elle avait cessé d'être la congrégation de Dieu. A la fin de son témoignage, juste avant d'être exécuté par lapidation, ce témoin nommé Etienne fit la déclaration suivante devant ces juges qui représentaient la nation tout entière: "Hommes obstinés et incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours à l'esprit saint; comme ont fait vos pères, vous faites de même. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté? Oui, ils ont tué ceux qui, à l'avance, faisaient l'annonce touchant la venue du Juste, que vous avez maintenant livré et assassiné, vous qui avez reçu la Loi transmise par des anges mais ne l'avez pas gardée." (Actes 7: 51-53). A leur assassinat du "Juste" ou Prophète comme Moïse, ces Juifs ajoutèrent le meurtre violent de ce disciple du Juste. Ils montraient clairement par là qu'ils ne possédaient pas l'esprit de la vraie "congrégation de Dieu". — Actes 20: 28.

³ La nouvelle "congrégation de Dieu", qui est associée au Prophète promis, le Prophète plus grand que Moïse, fut fondée avant la lapidation d'Etienne à Jérusalem*. Elle fut établie en l'an 33 de notre ère, le sixième jour du mois lunaire de sivan, c'est-à-dire le premier jour de la fête juive de Pentecôte ou *Shavuot*. Ce jour-là était très approprié pour l'établissement de la nouvelle "congrégation de Dieu". A propos de cette fête, la *Nouvelle Encyclopédie juive* (angl., 1962) déclare à la page 442, sous le mot SHAVUOT:

* Voir le livre *'Choses dans lesquelles il est impossible à Dieu de mentir'* publié par la Watch Tower Bible & Tract Society of Pennsylvania, chapitre 11, intitulé "Fondation de la vraie congrégation chrétienne", pages 236-254.

2. Comment cette nation avait-elle traité le Prophète annoncé qui ressemblait à Moïse, aussi quelle position de faveur avait-elle perdue?
3, 4. a) A quelle date la nouvelle "congrégation de Dieu" fut-elle établie? b) Quels événements étaient évoqués par la fête juive de Pentecôte?

⁴ "Elle est également appelée *Pentecôte*, parce qu'elle commence le 50^e jour, c'est-à-dire au terme de sept semaines à compter de la présentation de l'*Omer*. Le deuxième jour de la Pâque [soit le 16 nisan], une gerbe (*Omer*) d'orge de la moisson nouvelle était présentée comme sacrifice, et l'on comptait les cinquante jours à partir de cette cérémonie. Le blé est récolté après l'orge, de sorte que le cinquantième jour, ou *Shavuot*, deux pains faits avec les prémices de la moisson des blés étaient présentés comme offrande balancée. C'est pourquoi la fête est également appelée *Hag habikkourim* (fête des Prémices). Dans la tradition juive, une autre signification est rattachée à la *Shavuot*, puisqu'elle commémore aussi le temps où Dieu donna les Dix Commandements, au mont Sinaï; d'où cet autre nom de la fête: *Zeman Mattan Toratenou* (la Saison du don de notre Torah)."

⁵ D'après Exode 19:1 à 20:21, la nation d'Israël reçut les Dix Commandements au mont Sinaï au cours du troisième mois après sa délivrance de l'Égypte à Pâque; or, la fête de Pentecôte (*Shavuot* ou *Schabhouoth*) est célébrée dans le courant du troisième mois après Pâque, si bien que la Pentecôte correspond effectivement à l'époque où les Israélites reçurent les Dix Commandements, les lois fondamentales de l'alliance de la Loi, pacte qu'ils acceptèrent de conclure avec Jéhovah Dieu, Moïse servant de médiateur. — Exode 19: 3-9.

⁶ On voit donc que la Pentecôte de l'an 33 de notre ère était le moment qui convenait pour admettre la "nouvelle congrégation de Dieu" dans la "nouvelle alliance" que Jéhovah Dieu concluait avec elle par Jésus-Christ, le Médiateur plus grand que Moïse. Ce jour-là, Jéhovah Dieu autorisa son Fils Jésus-

5. Quand les Dix Commandements furent-ils donnés à Israël, au pied du mont Sinaï?

6. a) Quel jour très approprié la nouvelle "congrégation de Dieu" fut-elle admise dans la "nouvelle alliance"? b) Quelle preuve fut donnée qu'elle constituait une congrégation à part et que l'esprit saint avait été répandu sur elle?

Christ à répandre l'esprit saint sur la congrégation des 120 disciples réunis à Jérusalem, dans une pièce à l'étage. Ils ne célébraient pas la Pentecôte typique avec les Juifs non chrétiens réunis dans le temple, mais, en tant que congrégation à part, ils attendaient l'effusion de l'esprit saint que Jésus-Christ avait promis de leur envoyer. Et effectivement, ce matin-là, avant neuf heures, l'esprit saint fut répandu sur la "congrégation [chrétienne] de Dieu". Comme signe, un bruit ressemblant à une brise forte et impétueuse se fit entendre, des langues pareilles à du feu se posèrent sur chacun des 120 disciples, et ces derniers se mirent miraculeusement à parler "en différentes langues, suivant ce que l'esprit leur donnait de s'exprimer". — Luc 24:44-49; Actes 1:4-8, 12-15; 2:1-4.

⁷ Plus de trois mille Juifs et prosélytes du judaïsme furent témoins de cette manifestation miraculeuse de l'esprit saint de Dieu agissant sur les premiers membres de la "congrégation [chrétienne] de Dieu". (Actes 2:5-42.) Dans le temple terrestre de Jérusalem, Caïphe, grand prêtre juif, présentait deux pains levés, faits de farine de froment, comme une offrande balancée devant Jéhovah Dieu, lui présentant ainsi symboliquement les prémices de la moisson des blés. Par ce geste effectué conformément à la loi divine consignée dans Lévitique 23:15-21 (AC), le grand prêtre Caïphe accomplissait un type ou ombre prophétique d'une chose meilleure à venir. Mais en haut, dans les cieux, Jésus-Christ ressuscité, le Médiateur de la nouvelle alliance et le Grand Prêtre selon la manière de Melchisédek, présentait à Jéhovah Dieu les prémices de son œuvre de salut sacerdotale. Ces prémices étaient les premiers membres de la congrégation chrétienne, qui étaient admis ce jour-là dans la nouvelle alliance. — Jérémie 31:31-34.

7. En accomplissement de ce qui fut préfiguré par la présentation des prémices de la moisson des blés par le grand prêtre, que fit alors Jésus-Christ dans les cieux?

⁸ Le jour de Pentecôte, ces 120 membres de la congrégation chrétienne furent choisis dans une seule nation, celle des Israélites circoncis; mais environ trois ans et demi plus tard (en l'an 36), d'autres membres de cette congrégation devaient être choisis parmi les nations non israélites, les Gentils incirconcis. Par l'effusion de l'esprit saint, ces chrétiens, tant juifs que non juifs selon la chair, devenaient tous des Juifs spirituels, des Israélites spirituels, tous membres d'une seule "congrégation [spirituelle] de Dieu". Ayant été pris de deux souches raciales des hommes pécheurs, ils étaient représentés fort à propos par les deux pains levés faits de farine de froment et présentés comme une offrande balancée.

⁹ Conformément à cette image, Jacques (1: 18), parlant de Dieu qui accepta la symbolique "offrande balancée" des mains de son Grand Prêtre Jésus-Christ, écrit: "Parce qu'il l'a voulu, il nous a engendrés par la parole de vérité, pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures." De même, Révélation 14: 4 déclare au sujet des 144 000 fidèles disciples de l'Agneau Jésus-Christ: "Ils ont été achetés d'entre le genre humain comme prémices pour Dieu et pour l'Agneau." Par l'action sacerdotale qu'il accomplit au ciel devant Dieu, et par l'effusion de l'esprit saint sur les 120 disciples réunis à Jérusalem en ce jour de Pentecôte, Jésus commença à réaliser cette parole qu'il avait prononcée devant ses apôtres: "Sur ce roc je bâtirai ma congrégation, et les portes du Hadès ne la vaincront pas." — Matthieu 16: 18.

DOUZE PIERRES DE FONDEMENT SECONDAIRES

¹⁰ Jésus-Christ est le "roc" symbolique sur lequel il bâtit son Eglise ou congrégation. Etant donné que celle-ci est

8. Pourquoi convenait-il que l'offrande balancée consistât en deux pains levés?

9. a) En harmonie avec cette image, en quels termes ces disciples de Jésus sont-ils décrits dans Jacques 1:18 et Révélation 14:4? b) Qu'est-ce que Jésus commença à bâtir le jour de la Pentecôte?

10. a) Pourquoi est-ce à juste titre que Jésus dit "ma congrégation"? b) Qui est le "roc" sur lequel cette congrégation est bâtie?

bâtie sur lui, le roc et fondement, et qu'elle devient son "épouse" ou "femme" céleste, Jésus-Christ dit qu'elle lui appartient, en déclarant: "Je bâtirai ma congrégation." (Ephésiens 2: 20-22; Jean 3: 29; Révélation 19: 7; 21: 2, 9, 10). Outre le "roc" symbolique, Jésus-Christ, la congrégation de Dieu possède un fondement secondaire. Ces deux fondements correspondent à ceux sur lesquels fut fondée la nation des Israélites circoncis selon la chair.

¹¹ Le patriarche Jacob ou Israël était la base ou fondement central de cette nation, et ses douze fils, qui devinrent les patriarches des douze tribus d'Israël, en étaient les fondements secondaires. Aucun de ces douze fils de Jacob ne fut désigné pour être le fondement principal sur lequel reposerait toute la nation (Genèse 49: 28). Il en est de même de "l'Israël [spirituel] de Dieu". (Galates 6: 16.) Jésus-Christ correspond au patriarche Jacob ou Israël, en tant que base ou fondement principal, le "roc", et les douze apôtres correspondent aux douze fils de Jacob, en tant que fondements secondaires de la congrégation de l'Israël spirituel.

¹² A l'origine, Jésus-Christ choisit douze apôtres pour la congrégation qu'il devait bâtir (Luc 6: 12-16; Matthieu 10: 1-4). Deux années plus tard, la nuit de la Pâque, l'apôtre infidèle Judas Iscariote livra son Maître Jésus aux hommes qui voulaient faire mourir celui-ci, puis il se donna la mort. Il ne restait donc que onze apôtres choisis directement par Jésus-Christ (Matthieu 27: 1-10; Actes 1: 16-19). Pendant les quarante jours qui suivirent sa résurrection d'entre les morts, Jésus-Christ, qui habitait désormais les sphères spirituelles invisibles, apparut de nombreuses fois à ses disciples.

11. Comment les fondements sur lesquels l'Israël spirituel est bâti correspondent-ils à ceux de l'Israël selon la chair?

12. a) Combien d'apôtres Jésus choisit-il, mais que devint l'un des membres de ce groupe? b) Faut-il en conclure que la congrégation de l'Israël spirituel fut établie avec seulement onze apôtres comme fondements secondaires?

Mais d'après le récit biblique, il ne fit rien pour remplacer Judas Iscariote, de manière qu'il y ait de nouveau douze apôtres le jour de Pentecôte (Actes 1:1-9). Faut-il en conclure que la congrégation de l'Israël spirituel fut établie le jour de Pentecôte sur seulement onze fondements apostoliques secondaires? Il semble que non.

¹³ Entre l'ascension du Seigneur au ciel et la fête de Pentecôte, il y eut un intervalle de dix jours. Pendant ce laps de temps, l'apôtre Pierre exprima l'avis que la congrégation devait posséder douze apôtres lorsque l'esprit saint descendrait d'en haut. S'adressant aux membres masculins du groupe d'environ 120 disciples, Pierre déclara :

¹⁴ "Hommes, frères, il fallait que l'écriture fût accomplie, que l'esprit saint a dite d'avance par la bouche de David, touchant Judas, qui s'est fait le guide de ceux qui arrêterent Jésus, parce qu'il avait été compté parmi nous et qu'il avait obtenu une part dans ce ministère. (Cet homme même, donc, a acheté un champ avec le salaire de l'injustice, et étant tombé la tête en avant, il a éclaté avec grand bruit par le milieu et tous ses intestins se sont répandus. Et cela aussi a été connu de tous les habitants de Jérusalem, si bien que ce champ fut appelé dans leur langue *Akeldama*, c'est-à-dire Champ du Sang.) Car il est écrit dans le livre des Psaumes [69:26 et 109:8]: 'Que l'endroit où il loge devienne désolé, et qu'aucun habitant n'y soit,' et: 'Sa charge de surveillance, que quelqu'un d'autre la prenne.' Il faut donc que d'entre les hommes qui se sont rassemblés avec nous pendant tout le temps que le Seigneur Jésus entra et sortait parmi nous, en commençant par son baptême par Jean et jusqu'au jour où il fut reçu en haut, d'auprès de nous, qu'un de ces hommes devienne avec nous témoin de sa résurrection."
— Actes 1:15-22.

13, 14. Avant la fête de Pentecôte, quelle action Pierre entreprit-il pour remplir la position laissée vacante par Judas?

¹⁵ Pierre s'efforça de se laisser guider par les saintes Ecritures inspirées, et tel fut également le désir des autres hommes présents. Ils cherchèrent parmi eux des hommes qui remplissaient les conditions exposées par Pierre. Outre les onze apôtres fidèles, au moins deux hommes remplissaient ces conditions. Ni l'un ni l'autre n'était demi-frère de Jésus (Actes 1:14). Par contre, l'un ou l'autre, voire même les deux, ont pu figurer parmi les soixante-dix évangélistes qu'en une certaine occasion le Seigneur Jésus choisit et envoya prêcher; mais cela n'est pas certain (Luc 10:1-17). Quoi qu'il en soit, les membres masculins du groupe réuni ne votèrent pas démocratiquement pour ces deux hommes, mais, en tirant au sort, ils laissèrent au Ciel le soin de choisir. Apparemment, ils pensaient à Proverbes 16:33 (AC), où il est écrit: "On jette les sorts dans le pan de la robe, mais c'est Jéhovah qui décide." Le récit ajoute:

¹⁶ "Et ils en présentèrent deux, Joseph, appelé Barsabbas, qui était surnommé Justus, et Matthias. Et ils prièrent et dirent: 'Toi, ô Jéhovah, qui connais le cœur de tous, désigne lequel de ces deux hommes tu as choisi, pour prendre la place de ce ministère et apostolat, dont Judas a dévié pour aller dans son propre lieu.' Puis ils tirèrent au sort pour eux, et le sort tomba sur Matthias; et il fut compté avec les onze apôtres." — Actes 1:23-26.

¹⁷ Rien dans la Bible n'indique que cette désignation de Matthias par le sort ne fût pas acceptée par chacun des 120 alors présents. Désormais, ils le considéraient tous comme l'un des douze apôtres, et ils en parlaient en ce sens. Par exemple, plus tard, lorsqu'une difficulté surgit entre les disciples de langue hébraïque et ceux de langue grecque, le récit mentionne que "les douze donc appelèrent vers eux

15, 16. Qu'est-ce qui montre clairement que les apôtres cherchèrent la direction divine dans cette affaire, et qui fut choisi?

17. Qu'est-ce qui indique que Matthias fut considéré comme l'un des douze apôtres?

la multitude des disciples" pour régler l'affaire (Actes 6:2). Le terme "les douze" désigne les douze apôtres, tout comme dans Matthieu 26:14, 47; Marc 4:10; 6:7; 9:35; 10:32; 14:10, 17, 20, 43; Luc 8:1; 9:12; 18:31; 22:3, 47; Jean 6:67, 71; 20:24. Et en parlant des apparitions de Jésus-Christ après sa résurrection, Paul écrit dans I Corinthiens 15:5-8: "Il est apparu à Céphas, puis aux douze. (...) Après cela il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres; et en tout dernier lieu il m'est apparu à moi aussi, comme à quelqu'un né avant terme." Manifestement, Paul ne prenait pas sur lui-même de se ranger parmi "les douze".

¹⁸ La "congrégation [chrétienne] de Dieu" fut établie sur les fondements apostoliques le 6 sivan de l'an 33 de notre ère, et il est possible que Saul de Tarse fût miraculeusement converti au christianisme en 34 ou 35*. Il serait illogique de penser qu'en attendant la conversion de Saul de Tarse et la désignation qui fit de lui l'apôtre Paul, la congrégation de l'Israël spirituel reposait sur seulement onze apôtres, pendant tout cet intervalle de temps. Certes, Matthias ne fut pas un apôtre choisi directement par Jésus-Christ, mais il fut au moins un apôtre de la congrégation de Jérusalem, au même titre que le Lévite Joseph Barnabas, qui devint un apôtre de la congrégation d'Antioche de Syrie (Actes 13:1-4; 14:4, 14; I Corinthiens 9:4-6; II Corinthiens 8:23; Philippiens 2:23). De cette façon, la ressemblance entre les douze fils de Jacob, en tant que chefs patriarcaux des douze tribus de l'Israël selon la chair, et les douze apôtres, en tant que fonde-

* Cf. *The New Bible Dictionary* édité par J. D. Douglas, édition de 1962, page 227, tableau intitulé "Chronological Outline: New Testament".

18. a) A quelle époque Saul de Tarse fut-il converti au christianisme? b) Bien qu'il ne fût pas choisi comme apôtre directement par Jésus-Christ, de qui Matthias fut-il à coup sûr un apôtre? c) Ainsi, quelle similitude entre les fils de Jacob et les apôtres fut préservée dès la naissance de la congrégation chrétienne?

ments secondaires de la "congrégation [chrétienne] de Dieu", fut préservée dès la Pentecôte de l'an 33 de notre ère.

¹⁹ Saul de Tarse, appelé Paul douze années après sa conversion, devint à coup sûr un vrai apôtre de Jésus-Christ, ayant été choisi directement par celui-ci après sa résurrection et son ascension (Actes 9:1-22; 22:6-21; 26:12-23; 13:9). Il se qualifia pour être apôtre à plusieurs titres: il vit le Seigneur Jésus-Christ ressuscité; il opéra des miracles merveilleux; il servit de canal pour communiquer l'esprit saint à d'autres croyants baptisés (I Corinthiens 9:1, 2, 5; 15:9; II Corinthiens 12:12; II Timothée 1:1, 11; Romains 1:1; 11:13). D'après les saintes Ecritures, il est évident que tous les hommes appelés apôtres n'étaient pas de rang égal, puisque ceux qui furent choisis directement par le Seigneur Jésus-Christ, soit avant soit après sa résurrection, n'étaient qu'au nombre de douze (Marc 3:13-19; Actes 9:15-18, 26, 27). Saul de Tarse fut désigné pour être l'apôtre Paul après que Matthias fut choisi par le sort comme associé des onze apôtres fidèles établis primitivement, et pourtant, les Ecritures n'appellent pas Paul "le treizième apôtre*". Révélation 21:14 parle des "douze pierres de fondement" de la Nouvelle Jérusalem céleste, et déclare que sur elles sont gravés "les douze noms des douze apôtres de l'Agneau".

²⁰ Si ce passage parle de ceux qui étaient les fondements apostoliques secondaires le jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère, alors ces "douze noms" comprennent celui de Matthias. En revanche, si le terme "douze apôtres de l'Agneau" désigne les douze hommes choisis et ordonnés

* Cf. *La Tour de Garde*, édition anglaise du 15 novembre 1921, pages 350, 351, sous le titre "L'un des douze?".

19. a) Combien d'hommes furent choisis directement par Jésus-Christ pour être apôtres, et Saul de Tarse figurait-il parmi eux? b) D'après Révélation 21:14, combien y a-t-il d'"apôtres de l'Agneau"?
20. Pourquoi semble-t-il que Paul, plutôt que Matthias, soit l'un des douze fondements apostoliques de la "congrégation de Dieu" glorifiée?

comme apôtres directement par Jésus-Christ, alors les "douze noms" comprennent celui de Paul, au lieu de celui de Matthias. N'oublions pas que Révélation 21:2, 9-26 nous décrit une vision prophétique de la "congrégation de Dieu" complète et glorifiée dans les cieux, plutôt qu'une image de la "congrégation [chrétienne] de Dieu" au moment de la Pentecôte de l'an 33. A en juger par les treize lettres ou davantage que Paul écrivit aux congrégations chrétiennes locales et à des chrétiens individuels, cet apôtre fit plus que Matthias pour édifier toute la "congrégation de Dieu". Et la foi du "reste" de la "congrégation de Dieu" repose aujourd'hui dans une large mesure sur les écrits de Paul. Apparemment, donc, Paul fait partie du "fondement des apôtres et des prophètes" de la "maison de Dieu", le "saint temple pour Jéhovah". — Ephésiens 1:1; 2:19-22; 3:1-5; 4:8-11.

ELLE N'EST PAS GOUVERNÉE PAR UNE HIERARCHIE

²¹ Comment la "congrégation de Dieu" est-elle gouvernée? Est-elle dirigée du haut du ciel, ou par des autorités religieuses sur la terre? Le terme "congrégation de Dieu" laisse lui-même clairement entendre qui la gouverne, savoir le Dieu du ciel et non des chefs religieux humains. Dans les saintes Ecritures, le Ciel et les Cieux sont des termes utilisés pour désigner Dieu. Par exemple, l'apôtre Matthieu parle le plus souvent du "royaume des cieux", alors que Marc, Luc et Jean parlent du "royaume de Dieu" dans leurs récits de la vie de Jésus-Christ (Matthieu 3:2; 4:17, 23; 6:33; 19:24; 21:31, 43; Marc 1:14, 15; Luc 4:43; 6:20; Jean 3:3, 5). Nous retrouvons cet emploi du mot "Ciel" chez le prophète Daniel, qui déclara au roi Nébucadnetsar: "Le Ciel est celui qui domine", et: "Le Très-Haut domine sur la royauté des hommes." (Daniel 4:22, 23, *Dh*; 4:25, 26 dans

21. a) Qui gouverne la "congrégation de Dieu"? b) Lorsque nous disons que la "congrégation de Dieu" est gouvernée du haut du ciel, qu'entendons-nous par là?

Sg). Par conséquent, le gouvernement ou administration de la "congrégation de Dieu" est exercé par le Ciel; il est théocratique.

²² Un gouvernement théocratique est bien différent d'un gouvernement démocratique, ou, en l'occurrence, d'un gouvernement congrégationaliste. La nation d'Israël était l'ancienne congrégation typique de Jéhovah Dieu, mais son gouvernement n'était pas congrégationaliste. Le pouvoir de son gouvernement ne sortait pas du peuple composant cette nation. Celle-ci n'était pas gouvernée *de bas en haut*; il ne s'agissait pas d'un "gouvernement du peuple, par le peuple", d'un gouvernement républicain ou démocratique. Au contraire, cette nation obéissait à Jéhovah Dieu et reconnaissait en lui son Roi et son Législateur. Expliquant la position officielle que Dieu occupait vis-à-vis de la congrégation ou nation d'Israël, Isaïe (33:22, *AC*) déclara avec optimisme: "Jéhovah est notre juge, Jéhovah est notre législateur, Jéhovah est notre roi; c'est lui qui nous sauvera." Le roi David, alors même qu'il siégeait sur le trône de Jérusalem, déclara à Dieu: "A vous, Jéhovah, la royauté; vous êtes souverainement élevé au-dessus de tout." C'est pourquoi le trône du roi David, situé sur le mont Sion, était appelé le "trône de Jéhovah". — I Chroniques 29:11, 23, *AC*.

²³ Or, tant qu'elle était fidèle, la congrégation ou nation d'Israël était un type prophétique de la "congrégation [chrétienne] de Dieu", aussi le gouvernement de la congrégation divine de l'Israël spirituel doit-il, lui aussi, être théocratique, et non démocratique ou congrégationaliste. Ce gouvernement théocratique n'est pas exercé par une hiérarchie terrestre. Le système de gouvernement hiérarchique est un signe carac-

22. Quelle sorte de gouvernement l'ancienne congrégation de Dieu possédait-elle, et quels passages de l'Écriture le prouvent?

23. a) En conséquence, comment la congrégation de l'Israël spirituel est-elle gouvernée? b) Pourquoi serait-il contraire aux Écritures de prétendre qu'il s'agit là d'une hiérarchie religieuse?

téristique de la plus grande et de la plus puissante des organisations religieuses de la chrétienté. Mais où peut-on trouver dans les saintes Ecritures la justification du gouvernement de la congrégation chrétienne par une hiérarchie religieuse? Le mot "hiérarchie" ne se trouve nulle part dans les Ecritures chrétiennes inspirées, qui furent rédigées d'abord en grec, et pourtant le terme "hiérarchie" vient de deux mots grecs et signifie un gouvernement ou contrôle exercé par une prêtrise. Le terme *arkhiereus*, qui signifie "grand prêtre", figure de nombreuses fois dans les Ecritures grecques chrétiennes, mais il n'en est pas de même du mot "hiérarchie".

²⁴ Sous "Hiérarchie", l'*Encyclopédie catholique* (angl., New York, éd. de 1910, tome VII, page 322) donne les renseignements suivants :

"(Grec, *hiérarkhia*; de *hiéros*, sacré; *arkhein*, gouvernement, commandement) Ce mot a été utilisé pour désigner la totalité des autorités gouvernantes au sein de l'Eglise, depuis l'époque du pseudo-Denys l'Aréopagite (sixième siècle), qui consacra ce terme dans ses ouvrages "Hiérarchie céleste" et "Hiérarchie ecclésiastique".

²⁵ Sous le titre "Hiérarchie de l'Eglise primitive", la même encyclopédie déclare (tome VII, page 326) :

Le mot hiérarchie est employé ici pour désigner les trois degrés: épiscopat, prêtrise et diaconat (*ministri*). Selon la doctrine catholique (concile de Trente, sess. XXIII, can. vi), ces trois degrés doivent leur existence à l'Institution divine. Cette hiérarchie est aussi désignée sous le nom de *hierarchia ordinis*, parce que ses trois degrés correspondent aux trois degrés du Sacrement de l'ordre. Cependant, le mot hiérarchie est également utilisé dans un sens plus large. Un autre degré de dignité est obtenu par l'inclusion de l'Evêque de Rome, chef de l'Eglise et Vicaire du Christ, à qui, en raison de l'origine divine de la hiérarchie, les trois degrés susmentionnés sont subordonnés. Si, en outre, on inclut les fonctions qui sont simplement d'origine ecclésiastique, la hiérarchie comprendra, non seule-

24, 25. D'après l'*Encyclopédie catholique*, en quoi consiste la Hiérarchie?

ment les autres ordres sacrés, savoir le sous-diaconat et les ordres mineurs, mais encore tous les clercs qui possèdent des facultés bien déterminées mais non conférées par les ordres eux-mêmes, tels que cardinaux, nonces, délégués, patriarches, primats, métropolitains, archevêques, vicaires généraux, archidiacres, doyens, curés de paroisse et vicaires. Cette hiérarchie, au sens large du terme, est appelée *hierarchia jurisdictionis*, parce que les personnes en question détiennent un pouvoir réel au sein de l'Eglise. Le terme hiérarchie peut également être utilisé dans un troisième sens : ici, il englobe tout le clergé et tous les laïques, attendu qu'ils sont tous membres de l'Eglise. Aucun cas de l'emploi du mot *hiérarkhia*, correspondant au terme *hiérarkhes*, n'a été trouvé avant Denys, le pseudo-Aréopagite.

²⁶ Cette citation avoue que le mot "hiérarchie" n'est pas d'origine biblique, mais qu'il fut utilisé pour la première fois cinq siècles après l'époque biblique. Et quelle liste des membres attitrés de la hiérarchie ! Compte tenu de ces renseignements, il est certainement contraire aux Ecritures de parler de la "Hiérarchie de l'Eglise primitive", car les écrits apostoliques inspirés, renfermés dans la sainte Bible, ne signalent nulle part l'existence d'une telle hiérarchie au sein de la "congrégation de Dieu" pendant le premier siècle de son histoire. Dès le jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère, le gouvernement de la "congrégation de Dieu" était, non hiérarchique, mais théocratique, c'est-à-dire qu'elle était gouvernée par le Dieu du ciel, par l'intermédiaire de son Fils glorifié, Jésus-Christ, le Chef invisible de la congrégation.

²⁷ Même pendant les dix jours entre l'ascension de Jésus au ciel et la Pentecôte, l'apôtre Pierre ne prit pas sur lui-même de désigner Matthias pour être un apôtre à la place du traître Judas Iscariote. Dans une prière, les hommes de la congrégation demandèrent à Jéhovah Dieu de choisir et de désigner quelqu'un, et le choix fut déterminé par le sort, et non par

26. Une telle hiérarchie existait-elle au sein de la "congrégation de Dieu" au premier siècle de notre ère ?

27, 28. a) Quels faits bibliques montrent que Pierre n'était pas le pape de Rome ? b) A cette époque-là, qui était le *pontifex maximus* à Rome ?

une décision de la part de Pierre (Actes 1:15-26). Par ailleurs, dans sa première lettre, qu'il écrivit à Babylone, en Mésopotamie, Pierre parle de lui-même comme d'un "apôtre de Jésus-Christ", "un aîné comme eux [*sumpresbutéros*] et témoin des souffrances du Christ, participant de la gloire qui doit être révélée". (I Pierre 1:1; 5:1.) Il ne dit pas qu'il est le pape ou même l'évêque de Rome, mais il achève sa lettre en ces termes: "Paix à vous tous qui êtes en union avec Christ!" — I Pierre 5:14.

²⁸ Il existe cependant une lettre qui fut adressée à la congrégation de Rome au milieu du premier siècle, mais son rédacteur, l'apôtre Paul, ne l'envoya pas à un soi-disant évêque de Rome. Il ne mentionna même pas le terme "évêque" (*épiskopos*), et il rendit encore moins hommage à un prétendu évêque de Rome. Parmi les noms des chrétiens que Paul salua dans le dernier chapitre de sa lettre aux Romains, nous ne trouvons pas celui de Pierre ou Céphas. Paul écrivit: "Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser. Toutes les congrégations du Christ vous saluent." (Romains 16:16). Mais il n'envoya pas ses salutations à l'apôtre Pierre, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si ce dernier avait été là. Loin d'être adressée à un pape ou évêque de Rome, cette lettre commence en ces termes: "Paul, esclave de Jésus-Christ et appelé à être apôtre, (...) à tous ceux qui sont à Rome comme bien-aimés de Dieu, appelés à être saints." (Romains 1:1-7). A cette époque-là, le *pontifex maximus* de Rome était l'empereur romain Néron, et non un apôtre chrétien tel que Pierre. Néron, *pontifex maximus*, était le grand prêtre de la religion païenne de Rome, et il devint un persécuteur de la "congrégation de Dieu".

²⁹ Dans sa première lettre, qu'il rédigea à Babylone, l'apôtre Pierre montre qu'il ne conviendrait pas que la "congrégation

29, 30. Comment Pierre, dans sa première lettre qu'il rédigea à Babylone, montre-t-il que la congrégation n'est pas divisée en deux classes: un clergé et des laïques?

[chrétienne] de Dieu” soit gouvernée par une hiérarchie humaine. En effet, si l’organisation chrétienne possédait une hiérarchie, cela supposerait l’existence d’une classe de membres laïques. Mais Pierre, apôtre inspiré, explique clairement qu’au sein de la congrégation il n’existe pas deux classes : un clergé et des laïques, car il informe l’ensemble de la congrégation, ceux qui sont sanctifiés par l’esprit de Dieu, qu’ils sont tous des prêtres spirituels. Voici ce qu’il écrit :

³⁰ “Venant à lui [Jésus-Christ] comme à une pierre vivante, rejetée, il est vrai, par les hommes, mais choisie, précieuse auprès de Dieu, vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés, maison spirituelle, pour une sainte prêtrise, afin d’offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus-Christ. (...) Vous êtes ‘une race élue, une prêtrise royale, une nation sainte, un peuple pour une possession spéciale, afin que vous déclariez au loin les qualités’ de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière.” — I Pierre 2 : 4-9.

UNE CONGRÉGATION DE PRÊTRES

³¹ Dans ce passage, l’apôtre Pierre cite les paroles que Dieu avait adressées jadis à l’ancienne nation d’Israël, le jour où il l’avait admise dans l’alliance de la Loi, dont Moïse fut le médiateur ; et Pierre affirme que ces paroles se réalisent sur la “congrégation [chrétienne] de Dieu”, et que tous les membres de cette congrégation composent la “race élue” de Dieu, sa “nation sainte”, sa “prêtrise royale”. (Exode 19 : 3-6.) Dans l’ancienne nation d’Israël, seuls les membres masculins de la famille d’Aaron, frère de Moïse, étaient admis à la prêtrise. Mais il n’en est pas de même de l’Israël spirituel ; la “nation sainte” tout entière est une prêtrise royale, et ce sacerdoce n’est pas réservé uniquement à quelques

31. Combien de membres de la congrégation chrétienne font partie de la prêtrise ?

membres privilégiés. Aussi l'apôtre déclare-t-il dans I Pierre 5:1-4 (*Bible de Jérusalem*) :

³² "Les anciens [presbytres, n. m.] qui sont parmi vous, je les exhorte, moi, ancien comme eux [grec, *sumpresbutéros*], témoin des souffrances du Christ, et qui dois participer à la gloire qui va être révélée. Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, le surveillant, non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu; non pour un gain sordide, mais avec l'élan du cœur; non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage [grec, *klérôn*], mais en devenant les modèles du troupeau. Et quand paraîtra le Chef des pasteurs, vous recevrez la couronne de gloire qui ne se flétrit pas."

³³ Notez que, selon ce passage, les "anciens" ou "presbytres", parmi lesquels se rangeait l'apôtre Pierre, ne devaient pas 'faire les seigneurs' à l'égard de ceux qui leur étaient échus en partage. A elle seule, cette instruction de Pierre prouve que la "congrégation de Dieu" ne doit pas être gouvernée par une hiérarchie de prêtres. Les chrétiens qui étaient échus "en partage" à ces "anciens" ou "presbytres" étaient tous les autres membres de la "race élue", la "nation sainte", la "prêtrise royale". Ils étaient tous prêtres royaux, et les membres de la congrégation qui étaient spirituellement plus "anciens", c'est-à-dire les "presbytres", ne devaient pas 'faire les seigneurs' à l'égard de cette "prêtrise royale". Le mot français "prêtre" vient du terme grec *presbutéros*, mais ce mot grec ne désigne pas un prêtre qui présente des sacrifices sur un autel.

³⁴ D'après le lexique grec-anglais de Liddell et Scott (tome II, page 1462^b), ce mot grec signifie simplement "*ancien; aîné; plus tard, ancien de l'Eglise chrétienne, presbytre*".

32, 33. Qu'écrivit l'apôtre Pierre à propos de ceux qui voudraient 'faire les seigneurs' à l'égard des autres membres de la congrégation, et pourquoi ce conseil est-il approprié?

34. Que signifie le mot grec *presbutéros*, et quelle position un tel homme pourrait-il occuper?

Il s'ensuit que les presbytres ne devaient pas 'faire les seigneurs' à l'égard de la congrégation de la "prêtrise royale". Le mot traduit ici par "prêtrise" n'est pas le terme grec *presbutéros*, mais le vocable *hiérateuma*. C'est pourquoi certaines versions catholiques, comme la *Bible de Douai* (angl., 1610) et, en français, la *Bible de Gluire* (éd. de 1947), forcent le sens du mot *presbutéros* en le rendant parfois par "prêtre", entre autres dans Actes 14: 22 (23 dans *Sg*) ; 15: 2 ; I Timothée 5: 17 ; Tite 1: 5 ; Jacques 5: 14. Le terme *presbutéros*, qui signifie "ancien", ne s'appliquait pas obligatoirement à un homme physiquement âgé, mais il désignait un chrétien mûr par la croissance spirituelle et apte à occuper une position de service comportant des responsabilités au sein de la congrégation.

³⁵ Dans la *Bible de Douai* et la *Bible de Gluire* (catholiques), ainsi que dans la *Bible du roi Jacques* ou *Version autorisée* (protestante), on trouve les mots "évêque" ("surveillant") et "diacre", par exemple dans Actes 20: 28 ; Philippiens 1: 1 ; I Timothée 3: 1, 2, 8, 12 ; Tite 1: 7 ; I Pierre 2: 25 ("épiscopat" dans Psaume 108: 8 ; Actes 1: 20). Ces termes sont employés dans ces Bibles comme des titres religieux, ce qui est contraire à l'esprit de Job 32: 21, 22 (*Jé*), où nous lisons : "Je ne prendrai le parti de personne, à aucun je ne donnerai de titres flatteurs. Je ne sais point flatter: car mon Créateur me supprimerait sous peu." Le mot "évêque" traduit le terme grec *épiskopos*, qui signifie "celui qui surveille, surveillant, gardien, éclaireur, sentinelle, directeur, inspecteur, surintendant ecclésiastique". (*Lexicon* de Liddell et Scott.) L'autre terme, "diacre", traduit le mot grec *diakonos*, qui signifie "serviteur, messenger, préposé ou fonctionnaire dans un temple ou dans une confrérie religieuse". Les

35, 36. Convient-il d'employer les titres religieux d'"évêque" et de "diacre", et comment certaines traductions de la Bible rendent-elles le sens exact des mots grecs originaux ?

traducteurs de la Bible qui ne désirent pas transformer ces mots grecs en des "titres flatteurs" ne traduisent pas *épiskopos* par "évêque", ni *diakonos* par "diacre", mais ils rendent à ces termes leur sens littéral.

³⁶ Par exemple, la *Bible de Darby* (éd. de 1952) rend Philippiens 1:1, 2 comme suit: "Paul et Timothée, esclaves de Jésus-Christ, à tous les saints dans le christ Jésus qui sont à Philippes, avec les surveillants et les serviteurs: Grâce et paix à vous, de la part de Dieu notre Père et du seigneur Jésus-Christ!" Cette traduction emploie les termes "surveillant" et "serviteurs" également dans I Timothée 3:1, 2, 8, 12. La *Traduction du monde nouveau* emploie les mots "surveillant" et "serviteurs ministériels".

³⁷ Puisque la "congrégation de Dieu" est théocratique, et non démocratique ni gouvernée et contrôlée par une hiérarchie religieuse, comment la vraie "congrégation de Dieu" des temps bibliques fut-elle dotée de surveillants et de serviteurs ministériels? Comment ces hommes furent-ils chargés de fonctions avec responsabilités au sein de la congrégation?

³⁸ Certains milieux religieux ont essayé de pratiquer la ligne de conduite exposée dans Actes 14:23, où la Bible déclare à propos des apôtres Paul et Barnabas: "Puis, après avoir élu dans chaque église des anciens, ils les recommandèrent, par des prières accompagnées de jeûnes, au Seigneur en qui ils avaient cru." (*Nouveau Testament* traduit par Albert Rilliet; cf. *Young* [angl.]). Ou: "Et après leur avoir fait élire des anciens dans chaque communauté, ils les recommandèrent, par des prières accompagnées de jeûnes, au Seigneur en qui ils avaient cru." (Traduction d'Edouard Reuss; cf. *Rotherham* [angl.]). Ces milieux croyaient que les membres de l'assemblée ou congrégation devaient voter d'une

37, 38. Pour ce qui est de la manière de désigner des surveillants et des serviteurs ministériels à des positions comportant des responsabilités, comment certains ont-ils compris Actes 14:23?

façon démocratique. Cette interprétation semblait se confirmer du fait que le mot grec traduit ici par "élire" est le verbe *kheirotonein*, qui signifie littéralement "étendre ou lever la main" et, par suite, "élire ou désigner à une fonction par mains levées", ou encore "choisir par un vote ou un suffrage (quel que soit le moyen d'expression utilisé)". — *A Greek and English Lexicon of the New Testament* par John Parkhurst, M. A., 1845, page 673^a.

³⁹ Cependant, d'après la construction grammaticale de ce passage en grec (Actes 14:23), ce furent les apôtres Paul et Barnabas, et non l'assemblée ou congrégation, qui levèrent les mains. Ainsi, on n'a pas voté pour des candidats d'une manière démocratique ou congrégationaliste. Dans ce verset, le verbe grec *kheirotonein* signifie "désigner ou installer dans une fonction". (*Ibid.*) Ce verbe grec est rendu par "ordonner" dans la *Bible de Glaire*, la *Bible de Douai* (verset 22) et la *Bible du roi Jacques*, mais dans d'autres traductions de la Bible il est rendu par "désigner" (*Jé; CT*), "instituer" (*AC* [v. 22]; *Li*) ou "nommer" (*Sy*). La *Traduction du monde nouveau* rend ainsi Actes 14:23: "De plus, pour eux, ils préposèrent des aînés [*presbutérous*] à des fonctions dans la congrégation, et, faisant des prières avec des jeûnes, ils les confièrent à Jéhovah en qui ils étaient devenus croyants." — Voir *La Tour de Garde* du 1^{er} octobre 1959, page 301; voir aussi le livre "*Que ta volonté soit faite sur la terre*" (édition française), pages 160-165.

NOMINATIONS THÉOCRATIQUES

⁴⁰ On étendit ou imposa les mains même aux apôtres Paul et Barnabas, avant de les envoyer d'Antioche de Syrie pour accomplir une œuvre de missionnaires. A ce propos, nous

39. a) Qu'est-ce qui montre que le passage d'Actes 14:23 ne fait pas allusion à un vote démocratique ou congrégationaliste? b) En conséquence, comment certains traducteurs de la Bible ont-ils rendu ce terme grec?

40, 41. Comment Paul et Barnabas furent-ils désignés comme missionnaires?

lisons dans Actes 13:1-4: "Or à Antioche il y avait des prophètes et des enseignants dans la congrégation locale, Barnabas, ainsi que Siméon qui était appelé Niger, et Lucius de Cyrène, et Manahem, qui avait été instruit avec Hérode le chef de district, et Saul. Comme ils servaient publiquement Jéhovah et jeûnaient, l'esprit saint dit: 'De tous, mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.' Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent aller. Aussi ces hommes, envoyés par l'esprit saint, descendirent à Séleucie, et de là ils firent voile vers Chypre."

⁴¹ On voit donc que Barnabas et Saul de Tarse ne devaient pas solliciter des voix pour se faire désigner comme apôtres de la congrégation d'Antioche et être envoyés comme missionnaires. Le Ciel, au moyen de l'esprit saint, dirigea les hommes représentant la congrégation d'Antioche, et, obéissant à ce commandement céleste, ces hommes imposèrent les mains à Barnabas et à Saul pour confirmer visiblement qu'ils avaient été désignés à un service. Il n'était pas nécessaire que cette nomination de Barnabas et de Saul fût confirmée par les apôtres à Jérusalem.

⁴² Une nomination semblable eut lieu plusieurs années auparavant dans la congrégation de Jérusalem. Des difficultés avaient surgi au sujet de la distribution des vivres. "Les douze donc appelèrent vers eux la multitude des disciples et dirent: 'Il ne nous convient pas de laisser la parole de Dieu pour distribuer la nourriture aux tables. Donc, frères, cherchez pour vous-mêmes sept hommes accrédités parmi nous, pleins d'esprit saint et de sagesse, pour que nous les établissons pour cette tâche nécessaire; mais nous nous consacrerons à la prière et au ministère de la parole.' Et la chose qui était dite plut à toute la multitude, et ils choisirent

42, 43. Plusieurs années auparavant, comment sept hommes furent-ils désignés à un service spécial au sein de la congrégation de Jérusalem, et qui fit cette nomination?

Etienne, homme plein de foi et d'esprit saint, et Philippe et Prochore et Nicanor et Timon et Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche; et ils les placèrent devant les apôtres, et, ayant prié, ceux-ci leur imposèrent les mains." — Actes 6:1-6.

⁴³ Cet incident se produisit avant que Saul de Tarse abandonnât le judaïsme pour se convertir au christianisme; par conséquent, Matthias était du nombre des douze apôtres réunis à Jérusalem (Actes 1:23-25). Ce ne fut pas l'apôtre Pierre, agissant comme un pape, mais l'ensemble des douze apôtres, agissant en tant que collègue central de la congrégation, qui prièrent cette décision et désignèrent les sept hommes, après avoir prié. Les douze apôtres firent cette nomination en imposant les mains aux hommes qu'ils avaient approuvés.

LE COLLÈGE CENTRAL DE LA CONGRÉGATION DE DIEU

⁴⁴ Plus de dix années plus tard, soit vers l'an 49 de notre ère, les apôtres et les autres hommes spirituellement mûrs (presbytres) dans la congrégation de Jérusalem se réunirent pour délibérer sur une question urgente. Il s'agissait de décider si les croyants gentils devaient se faire circoncire avant de pouvoir devenir membres de la congrégation chrétienne. La congrégation d'Antioche envoya Paul, Barnabas et quelques autres à Jérusalem pour soumettre cette affaire au collègue central de la congrégation universelle des chrétiens (Actes 11:26; 15:1-5). Lors de ce concile de Jérusalem, ce ne fut pas l'apôtre Pierre qui guida l'ensemble du collège central, mais ce fut le disciple Jacques, et celui-ci proposa les termes du décret à publier. Cette lettre déclara que les croyants gentils n'étaient nullement obligés de se faire circoncire dans la chair. Voici les termes de ce décret :

^{44, 45.} Quand la question de la circoncision des croyants gentils fut soulevée, qui fut consulté, et quelle décision fut prise?



⁴⁵ "Les apôtres et les aînés aux frères à Antioche et en Syrie et en Cilicie qui sont d'entre les nations: Salut! (...) L'esprit saint et nous-mêmes avons consenti à ne pas vous imposer d'autres fardeaux que ces choses nécessaires: vous garder exempts des choses sacrifiées aux idoles et du sang et des choses étouffées et de la fornication. Si vous vous gardez soigneusement de ces choses, vous prospérerez. Portez-vous bien!" — Actes 15: 23-29.

⁴⁶ Ensuite, Paul et Barnabas firent circuler ce décret parmi les croyants gentils intéressés dans cette affaire (Actes 15: 30-35). Ayant été choisi comme apôtre directement par Jésus-Christ, le Chef glorifié de la congrégation, Paul était membre du collège central de la congrégation primitive du premier siècle. C'est pourquoi il avait le droit d'écrire ce qui

46, 47. Comme cela ressort des lettres qu'il adressa à la congrégation de Thessalonique et à Timothée, quelle autorité l'apôtre Paul possédait-il en tant que membre du collège central des chrétiens?

suit à la congrégation locale de Thessalonique, en Grèce: "Or nous vous donnons des ordres, frères, au nom du Seigneur Jésus-Christ, vous enjoignant de vous retirer de tout frère qui marche dans le désordre et non selon la tradition que vous avez reçue de nous." (II Thessaloniens 3:6). Paul possédait donc des pouvoirs apostoliques l'habilitant à faire des nominations et à déléguer l'autorité. A Timothée, originaire d'Asie Mineure, il donna les instructions suivantes:

⁴⁷ "Je t'écris ces choses, bien que j'espère venir bientôt chez toi, mais dans le cas où je tarderais, pour que tu saches comment tu dois te conduire dans la maison de Dieu, qui est la congrégation du Dieu vivant, colonne et support de la vérité. (...) Ne cesse de donner ces ordres et de les enseigner. (...) Ne néglige pas le don qui est en toi, qui t'a été donné par une prédication et lorsque le groupe des aînés t'a imposé les mains. (...) N'impose jamais les mains hâtivement à aucun homme; ne participe pas non plus aux péchés d'autrui; garde-toi chaste." — I Timothée 3: 14, 15; 4: 11, 14; 5: 22.

QUALITÉS REQUISES POUR REMPLIR UNE FONCTION

⁴⁸ L'apôtre Paul écrit à un jeune croyant, un Gentil nommé Tite: "C'est pour cette raison que je t'ai laissé en Crète, pour que tu corriges les choses qui en avaient besoin et que tu établisses des aînés de ville en ville, selon les ordres que je t'ai donnés." (Tite 1: 5). Tout comme Timothée, Tite ne devait pas établir hâtivement des aînés dans les congrégations, en leur imposant les mains sans réflexion. Il devait faire ces nominations en priant et en appliquant les instructions que Paul avait données. Autrement, si ceux que Tite désignait péchaient et se révélaient impropres à la fonction à laquelle ils étaient désignés, Tite participerait à leurs péchés. Comme Timothée, Tite aussi devait se garder chaste, en s'abstenant d'abuser de l'autorité qu'il avait reçue de faire des nominations dans les congrégations.

48. En désignant des aînés à des fonctions, quelles précautions fallait-il prendre, et pourquoi?

⁴⁹ Pour guider Timothée et Tite dans l'emploi du pouvoir qu'ils possédaient de faire des nominations, l'apôtre Paul écrivit longuement sur les qualités que les hommes spirituellement mûrs (presbytres) devaient posséder pour être désignés convenablement à la fonction de surveillant (*épiskopos*) et d'assistant ou serviteur ministériel (*diakonos*) dans la "congrégation de Dieu". Ces instructions sont consignées dans I Timothée 3:1-13 et Tite 1:5-9. Il n'y avait pas de vote démocratique ou congrégationaliste, ni au scrutin, ni à mains levées, ni par acclamation. Les nominations n'étaient pas approuvées par une majorité des deux tiers ou par une majorité absolue. Il n'y avait pas parmi les membres de la congrégation des candidats qui rivalisaient les uns avec les autres et menaient une campagne électorale. L'importante question des nominations était réglée théocratiquement du haut du ciel, c'est-à-dire de haut en bas, et non de bas en haut. L'instrument visible employé à cet effet était le collège central de toutes les congrégations, et ce collège était rempli d'esprit saint et guidé par la Parole inspirée de Dieu.

⁵⁰ C'est en 1938 que les témoins chrétiens de Jéhovah des temps modernes ont commencé à se conformer pleinement à cette règle théocratique dans toutes leurs congrégations. Ils l'ont fait à la suite de la publication dans *La Tour de Garde* (édition française du 1^{er} et du 15 août 1938) d'un article en deux parties intitulé "Organisation". Le premier paragraphe de cet article déclarait :

L'organisation de Jéhovah n'est nullement démocratique. Jéhovah est le Très-Haut, et son gouvernement, son organisation, est absolument théocratique. Essayer de contredire cette assertion n'aboutirait à rien. — Page 227.

49. a) Pour guider ceux qui doivent faire de telles nominations, quels conseils sont donnés, et où sont-ils consignés dans la Bible? b) Pourquoi peut-on qualifier de telles nominations de théocratiques?
50. A quelle date les témoins de Jéhovah des temps modernes ont-ils commencé à se conformer pleinement à cette règle théocratique au sein des congrégations, et depuis lors, comment les serviteurs sont-ils nommés?

Depuis cette date, toutes les nominations des serviteurs dans les congrégations des témoins chrétiens de Jéhovah ont été effectuées théocratiquement, c'est-à-dire de haut en bas, par le collège central spirituel, en harmonie avec la Parole écrite de Dieu. Jéhovah a béni cette façon d'agir.

⁵¹ Ce rétablissement du système théocratique au sein de la "congrégation de Dieu" fut annoncé par le Seigneur Jésus-Christ dans sa prophétie sur les preuves permettant à ses fidèles disciples de savoir qu'ils vivent à la "clôture du système de choses", à l'époque de sa "présence", sa seconde présence, spirituelle et invisible (Matthieu 24:3). Parmi ces preuves visibles, il mentionna la nomination de son "esclave fidèle et avisé". Au sujet de cet "esclave" approuvé, le Seigneur Jésus-Christ déclara, selon Matthieu 24:45-47: "Quel est vraiment l'esclave fidèle et avisé que son maître a établi sur ses domestiques, pour leur donner leur nourriture en temps voulu? Heureux est cet esclave si son maître en arrivant le trouve faisant ainsi. En vérité je vous le dis: Il l'établira sur tous ses biens."

"L'ESCLAVE FIDÈLE ET AVISÉ"

⁵² Selon les événements annoncés dans la grande prophétie de Jésus consignée dans Matthieu 24:3 à 25:46, depuis la fin des "temps des Gentils" ou "temps fixés des nations", au début de l'automne de 1914, nous vivons dans la période appelée "la clôture du système de choses". Aussi cet "esclave fidèle et avisé" du Seigneur Jésus-Christ devrait-il être présent aujourd'hui, remplissant visiblement les fonctions auxquelles il a été désigné. Mais, où peut-on le voir? Il ne se trouve pas au sein de la chrétienté, parmi le millier ou plus d'Eglises et de sectes, petites et grandes, qui, toutes, se disent chrétiennes. Celui qui recherche honnêtement cet "esclave", en tenant compte de toute la Parole de Dieu, le découvrira chez les

51. D'après Matthieu 24:45-47, quelle nomination théocratique Jésus-Christ annonça-t-il?

52. Cet "esclave fidèle et avisé" est-il visible aujourd'hui, et si oui, où se trouve-t-il?

témoins chrétiens de Jéhovah. Depuis 1919 en particulier, cet "esclave" dispense aux "domestiques" du Seigneur Jésus-Christ leur nourriture spirituelle en temps voulu.

⁵³ Cet "esclave fidèle et avisé" n'est pas un seul chrétien*. Il s'agit d'une classe ou groupe, d'une congrégation. En fait, c'est l'ensemble des membres de la fidèle "congrégation de Dieu", engendrés de l'esprit, depuis le jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère, jusqu'à l'actuelle "clôture du système de choses". Ce fait apparaît clairement quand on se souvient que cet "esclave" devait être établi "sur ses domestiques" par le Seigneur Jésus-Christ, pour le servir pendant la période de son absence. Le Seigneur Jésus-Christ remonta au ciel dix jours avant la Pentecôte de l'an 33; le jour de Pentecôte, il répandit l'esprit saint de Dieu sur la congrégation de ses domestiques réunis à Jérusalem, et en tant que Médiateur, il les fit entrer dans la nouvelle alliance (Actes 1: 1 à 2: 42; Jérémie 31: 31-34; Hébreux 8: 6; 9: 15). Ce faisant, il désigna la congrégation engendrée de l'esprit comme son "esclave" et il l'établit sur les "domestiques" de sa maison chrétienne, pour donner à ces "domestiques" leur nourriture spirituelle en temps voulu. Au début, l'"esclave" ou congrégation ne comptait que 120 membres (Actes 1: 15). Le jour de Pentecôte de l'an 33, environ 3000 "domestiques" furent ajoutés aux chrétiens baptisés et engendrés de l'esprit composant la congrégation du Maître, le Seigneur Jésus-Christ; aussi les 120 premiers membres devaient-ils travailler beaucoup pour donner à ces milliers de nouveaux "domestiques" leur nourriture spirituelle en temps voulu. Peu de temps après,

* Voir la discussion de Matthieu 24: 45, 46, dans l'article "Le serviteur — bon et méchant", dans *La Tour de Garde*, édition française de juin 1927.

53. a) En quoi consiste l'"esclave fidèle et avisé"? b) Quand cette classe de l'"esclave" commença-t-elle à exister, et depuis lors, quelle œuvre immense accomplit-elle?

2000 nouveaux "domestiques" furent ajoutés à la congrégation, ce qui porta le nombre total de ses membres à environ 5000. Or, ceux qui travaillaient déjà au service du Maître avant ce nouvel accroissement devaient donner à ces nouveaux "domestiques" une nourriture spirituelle fortifiante (Actes 4:4). Cette nourriture devait continuer à être dispensée jusqu'à ce que tous les 144 000 "domestiques" soient réunis au sein de la "congrégation de Dieu". (Révélation 7:4-8; 14:1, 3.) Il est donc évident qu'une œuvre immense consistant à dispenser la nourriture spirituelle en temps voulu devait s'effectuer à partir de la Pentecôte de l'an 33 jusqu'au retour du Maître, et même après son arrivée, pendant toute la durée de la "clôture du système de choses".

⁵⁴ Certains ont pu s'étonner en lisant que la "congrégation de Dieu" engendrée de l'esprit, depuis les jours des apôtres jusqu'à notre époque, constitue un "esclave", comme s'il s'agissait d'une seule personne. Pourtant, les Ecritures autorisent cette explication. Citons le cas de l'ancienne nation d'Israël. Appelant cette nation du nom de son ancêtre, le patriarche Jacob ou Israël, le prophète Isaïe lui déclara: "Ainsi parle Jéhovah, celui qui t'a créé, ô Jacob, celui qui t'a formé, ô Israël: Ne crains point, car je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi! (...) Vous êtes mes témoins, dit Jéhovah, et mon serviteur que j'ai choisi." (Isaïe 43:1, 10, AC). Dans ce passage, Jéhovah Dieu appela la nation d'Israël non seulement ses "témoins", mais aussi son "serviteur". En tant qu'organisation ou nation, les Israélites devaient agir de concert comme "serviteur" de Jéhovah. Pareillement, la "nation sainte" de l'Israël spirituel est la "congrégation de Dieu", et elle aussi doit agir non seulement comme ses "témoins", mais aussi comme son "serviteur*". Jéhovah Dieu

* Voir *La Tour de Garde* de juin 1927, pages 132-135, paragraphes 19-48, 54.

54. Pourquoi les Ecritures nous autorisent-elles à parler de la congrégation tout entière des chrétiens engendrés de l'esprit comme s'ils étaient une seule personne?

a soumis la congrégation à son Fils Jésus-Christ, qui est le Seigneur et Chef de cette dernière. Il s'ensuit que la congrégation tout entière est l'"esclave" établi par Jésus. — Ephésiens 1 : 22, 23.

⁵⁵ Lorsque le Seigneur Jésus-Christ arriva pour commencer sa seconde "présence", qui est invisible, il trouva un reste fidèle de la "congrégation de Dieu", la classe de l'"esclave". Malgré les difficultés de la Première Guerre mondiale (1914-1918), y compris la persécution dans le monde entier, ce reste ou "esclave" s'efforça de demeurer fidèle. Plusieurs gouvernements interdirent ses publications, mais cela n'empêcha pas l'"esclave" d'éditer et de diffuser son organe officiel, *La Tour de Garde et Messager de la présence de Christ*, afin de nourrir les "domestiques" du Seigneur dans la maison de la foi. En 1919, première année de l'après-guerre, ce reste ou "esclave" se réorganisa dans le but de poursuivre comme jamais auparavant l'œuvre consistant à dispenser d'un bout à l'autre de la terre la nourriture spirituelle si nécessaire aux "domestiques" du Seigneur. L'"esclave" ajouta même à ses publications un nouveau journal intitulé *L'Age d'Or* (auj. *Réveillez-vous!*). Il se mit à accomplir l'œuvre annoncée par le Seigneur Jésus-Christ, selon Matthieu 24 : 14 : "Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée par la terre habitée tout entière en témoignage à toutes les nations; et alors la fin viendra." — Voir *La Tour de Garde*, édition anglaise du 15 septembre 1919, pages 279-281; du 1^{er} octobre 1919, page 299; du 1^{er} juillet 1920, pages 195-200 (éd. française de janvier 1921, pages 34-39).

⁵⁶ Après son retour, le Seigneur Jésus-Christ approuva le reste qui s'était révélé être un "esclave fidèle et avisé", et il

55. Lorsque la seconde "présence" du Christ commença, que faisait la classe de l'"esclave" ?

56. a) Après son retour, qu'est-ce que le Seigneur Jésus-Christ confia à son "esclave fidèle et avisé" ? b) En quoi consiste ces "biens", et comment l'"esclave" s'en est-il occupé ?

accomplit sur lui ses paroles consignées dans Matthieu 24: 47, savoir: "Il l'établira sur tous ses biens." Il ne s'agit pas de "ses biens" dans les cieux invisibles, mais de "ses biens" sur la terre, où se trouve le reste ou "esclave" approuvé. Ces "biens" comprennent toutes les choses sur la terre qui ont une valeur pour le Royaume que le Seigneur a maintenant reçu dans le ciel (I Corinthiens 3: 21-23). Jusqu'au jour où le présent ouvrage est sorti des presses, le reste ou "esclave" avisé s'est occupé fidèlement des biens terrestres du Seigneur, étendant ses services jusqu'aux quatre coins du monde, dans au moins 197 pays et dans 164 des principales langues. Cette œuvre mondiale consistant à servir les intérêts du Royaume se poursuit sous la direction de 95 filiales de la Watch Tower Bible & Tract Society of Pennsylvania, laquelle collabore étroitement avec le collège central des témoins chrétiens de Jéhovah.

⁵⁷ L'œuvre du reste ou "esclave", consistant à dispenser la nourriture spirituelle en temps voulu, nécessite un véritable miracle de distribution. En effet, il faut servir non seulement les "domestiques" composant la classe de l'"esclave", mais encore l'innombrable "grande foule" des "autres brebis" du Berger accompli, venues de toutes nations, de tous peuples, de toutes tribus et de toutes langues (Jean 10: 16; Révélation 7: 9-17). La distribution de cette nourriture spirituelle vitale au milieu du présent monde en proie aux troubles et à l'angoisse n'aurait jamais pu s'effectuer jusqu'à ce jour si l'"esclave" n'était pas organisé théocratiquement, surtout depuis 1938, année qui précéda la Seconde Guerre mondiale. C'est dire que l'organisation employée par l'"esclave" est gouvernée par le Ciel, c'est-à-dire par Jéhovah Dieu, le grand Théocrate. Tout ce qui précède nous aide à comprendre qu'à

57. a) A qui l'"esclave" dispense-t-il la nourriture spirituelle?
b) Etant donné le succès de cette œuvre, comment la "congrégation de Dieu" est-elle manifestement gouvernée?

partir de la Pentecôte de l'an 33 jusqu'à ce jour, le Ciel n'a cessé de gouverner la "congrégation de Dieu*".

⁵⁸ Etant donné que la "congrégation de Dieu" est composée de "gens de toutes les nations", il ne peut s'agir d'une congrégation nationale, comme celle de l'Israël selon la chair (Matthieu 28:19, 20). La structure et les affaires intérieures de cette congrégation ne peuvent être réglées ou imposées par les hommes politiques de l'une quelconque des nations de la terre, car cette congrégation est théocratique.

* Nous reviendrons sur la manière dont le Ciel gouverne la congrégation de Dieu, au chapitre 9, intitulé "La place de l'homme et de la femme dans l'ordre divin".

58. Qui ne peut exercer sa domination sur la structure et les affaires intérieures de la "congrégation de Dieu", et pourquoi?

La soumission aux "autorités supérieures"



TOUT au long des seize siècles écoulés, soit depuis la fondation de ce qu'on appelle la chrétienté, il y a eu des conflits entre les diverses organisations religieuses de la chrétienté et les pouvoirs ou autorités politiques, entre l'autorité ecclésiastique et le pouvoir séculier. Certes, il y a eu des unions de l'Eglise et de l'Etat, cependant même dans le cadre de ces "mariages" conclus entre le clergé et les hommes politiques, il y a eu des luttes pour déterminer lequel des deux partenaires avait ou devrait avoir la primauté, l'Eglise ou l'Etat, car il s'agissait de savoir si l'Eglise devait se plier à la volonté de l'Etat ou bien si c'était à l'Etat de se conformer à celle de l'Eglise. Le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat est encore loin d'être réglé, car les façons d'entretenir entre eux des rapports amicaux varient d'un pays à l'autre, et les difficultés se sont encore accrues depuis l'avènement de puissants gouvernements communistes.

² Ce sont les systèmes religieux de la chrétienté qui ont pris part à ces controverses et à ces luttes pour le pouvoir qui ont opposé l'Eglise à l'Etat, mais non pas les vrais chrétiens qui, eux, s'en tiennent strictement à la Parole écrite

1. Qu'est-ce qui a marqué toute l'histoire de la chrétienté en ce qui concerne les rapports entre l'Eglise et l'Etat?

2, 3. Pourquoi les vrais chrétiens n'ont-ils pas participé à ces luttes pour le pouvoir?

de Dieu, leur guide. Soucieux de faire la volonté de Dieu, ceux-ci se sont attachés à obéir à ces paroles qu'il y a dix-neuf siècles l'apôtre Paul adressa à la congrégation des "saints" vivant dans la Rome impie, païenne :

³ "Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a pas d'autorité excepté par Dieu ; les autorités existantes se tiennent placées dans leurs positions relatives par Dieu. Celui donc qui s'oppose à l'autorité a pris position contre l'arrangement de Dieu ; ceux qui ont pris position contre elle recevront un jugement sur eux-mêmes." — Romains 13 : 1, 2, *MN* ; *Sg* ; *AC*.

⁴ Par l'expression "autorités supérieures", il faut entendre les gouvernements ou autorités politiques. C'est la raison pour laquelle la *Traduction œcuménique de la Bible* (1967) rend ce terme par "autorités qui exercent le pouvoir", la *Nouvelle traduction de la Bible* (angl.) de Moffatt utilise l'expression "autorités gouvernementales", tandis que la *Version synodale* porte "autorités placées au-dessus de nous". Enfin, la *Bible de Darby* traduit simplement ce passage par "autorités qui sont au-dessus d'elle [toute âme]". En effet, de ce que l'apôtre Paul a écrit avant et après ces versets (Romains 13 : 1, 2), il ressort clairement qu'il entend les "autorités" non pas à l'intérieur de la "congrégation de Dieu", mais bien celles existant à l'extérieur de la congrégation, c'est-à-dire les autorités gouvernementales politiques.

⁵ Les systèmes religieux de la chrétienté se sont rendus honteusement coupables en violant le commandement inspiré que l'apôtre Paul a donné à ce sujet. Un exemple frappant nous est fourni par le différend qui a opposé l'Eglise à l'Etat pour savoir qui finirait par occuper la première position dans leur union. Voici ce que l'*Encyclopédie américaine* (édition de 1929, tome XIV, page 104) nous apprend brièvement au sujet d'Henri IV, empereur d'Allemagne de 1054 à 1105 :

4. Qui sont les "autorités supérieures", et comment le sait-on ?

5-7. Citez un exemple de la lutte pour le pouvoir qui a opposé l'Eglise à l'Etat, exemple démontrant que la chrétienté a omis d'appliquer le commandement de l'apôtre Paul.

Il emprisonna des nobles et des ecclésiastiques et éveilla l'attention de la papauté. Grégoire (Hildebrand), qui avait été élevé à la chaire pontificale quelques années auparavant sans le consentement de la cour impériale, s'empessa de saisir cette occasion pour contester à Henri le droit qu'il avait usurpé d'investir des évêques en leur conférant les insignes spirituels et, en décembre 1075, il présenta au roi une liste de propositions abruptes et exigea de lui des preuves d'obédience à l'Eglise. Henri incita alors les évêques, réunis sur ses ordres à Worms, à renoncer à leur obédience au pape (24 janvier 1076). Grégoire, cependant, prononça la sentence d'excommunication contre lui (22 février) et délia ses sujets de leur serment de fidélité, si bien qu'Henri ne tarda pas à se trouver abandonné. Devant cet état de choses, il se vit obligé de se rendre en Italie pour y faire acte de soumission au pape. Il trouva Grégoire à Canossa, non loin de Reggio, dans un château fort qui appartenait à Mathilde, comtesse de Toscane, où le pape s'était retiré pour être en sécurité. Trois jours de suite, au cœur de l'hiver, Henri parut en robe de pénitent dans la cour du château avant que l'intercession de Mathilde ne lui obtint une audience du pape (28 janvier 1077) au cours de laquelle fut levée la sentence d'excommunication, mais seulement après que le roi se fut soumis aux conditions les plus humiliantes.

⁶ Et voici ce que la même *Encyclopédie américaine* (tome XIII, pages 453, 454) déclare concernant Grégoire VII (Hildebrand), devenu pape à Rome le 29 juin 1073, et qui fut lui-même déposé en 1084 :

Le pape, en retour, excommunia l'empereur et tous les ecclésiastiques qui lui avaient apporté leur appui et releva tous ses sujets de leur serment de fidélité. Abandonné par ses propres partisans et pour éviter d'être déposé par le pape, Henri traversa les Alpes en plein hiver et se rendit en Italie, à Canossa, où il se soumit à une humiliante pénitence (1077). Se souvenant de l'infidélité antérieure d'Henri, Grégoire l'obligea à attendre trois jours à la porte du château, revêtu de la bure des pénitents, avant de le recevoir et de l'absoudre. Tout cela ne changea pas la conduite d'Henri, si bien que les princes allemands élurent Rodolphe de Souabe pour lui succéder et, en 1080, Grégoire renouvela la sentence d'excommunication contre lui, à cause de sa menace de créer un antipape. (...) Il fut le premier pape qui tenta de déposer un prince temporel. (...) Grégoire VII fut béatifié par Grégoire XIII en 1584 et canonisé par

Benoit XIII en 1728. L'anniversaire de sa mort figure comme fête double au calendrier romain.

⁷ Dans le même ordre d'idées, l'ouvrage *L'essor d'une civilisation — Une histoire universelle* par Heckel et Sigman (angl., éd. de 1937, page 316) dit ce qui suit: "Grégoire prit alors la mesure audacieuse de déposer l'empereur, mesure pour laquelle il n'avait aucune autorité légale, mais qui put être rendue effective parce que cette déposition fournissait l'occasion aux nobles d'Allemagne, mécontents, de renoncer à la fidélité qu'ils devaient à l'empereur, sans se rendre coupables de rébellion."

⁸ Aussi peut-on se poser la question: Pareille mesure arrogante de la part du chef religieux de la chrétienté était-elle en harmonie avec la règle chrétienne énoncée par l'apôtre Paul et ordonnant aux chrétiens d'être soumis aux "autorités supérieures"? La conduite suivie par les chrétiens du premier siècle répond par un non catégorique. En effet, le livre d'histoire universelle que nous venons de citer, rapporte aux pages 237 et 238 ce qui suit:

Le christianisme primitif était mal compris et regardé d'un œil peu favorable par les maîtres du monde païen. Les auteurs païens le désignaient comme "une superstition nouvelle et perverse" et appelaient les chrétiens "des créatures égarées" pratiquant "des énormités morales", des créatures coupables de "haine envers la race humaine", "des criminels qui méritaient le châtement le plus sévère". Le gouvernement romain était d'abord tolérant dans son attitude à l'égard des chrétiens, mais c'était une tolérance fondée dans une large mesure sur le dédain ou l'indifférence. Rome comptait tant de religions que l'apparition d'un nouveau culte suscitait peu d'intérêt. L'Égypte, la Perse, l'Asie Mineure, la Syrie et d'autres provinces de l'Empire furent autorisées à garder leurs propres religions. A la longue, toutefois, l'hostilité au christianisme se manifesta de plus en plus. Les chrétiens, du fait de leur opposition au culte des images, gênaient la fabrication et la vente de celles-ci, provoquant ainsi la haine des marchands intéressés. Les chrétiens s'abstenaient de prendre part aux

8, 9. Qu'atteste l'Histoire à propos de l'attitude observée par les chrétiens du premier siècle à l'égard des affaires politiques?

fêtes des païens et ne s'intéressaient pas à leurs distractions; c'est pourquoi on les croyait antisociaux. On les accusait de briser la vie de famille, car un grand nombre d'entre les premiers convertis étaient des femmes qui, après leur conversion, considéraient leurs maris comme des pros-crits. Le christianisme passait pour une organisation secrète, et ce qui est secret soulève naturellement les soupçons de l'Etat. Les superstitieux rendaient les chrétiens responsables de la peste, de la famine, des incendies, des tremblements de terre et de tout autre malheur. Peut-être faut-il voir la principale raison de l'opposition de l'Etat à la nouvelle religion dans l'hostilité que celle-ci manifestait à l'égard de l'Empire. Les chrétiens refusaient d'accomplir certains devoirs du citoyen romain. Les chrétiens étaient considérés comme des anarchistes qui espéraient détruire l'Etat, comme des pacifistes qui estimaient que faire le service militaire serait une violation de leur foi. Ils n'occupaient aucune charge politique. Ils refusaient d'adorer l'empereur. Ce conflit de fidélité ne pouvait être toléré par l'Etat si celui-ci voulait survivre. (...) Les premières persécutions acharnées commencèrent en 64 de notre ère, sous Néron.

⁹ Comme témoignage supplémentaire attestant que les chrétiens des temps apostoliques ne se mêlaient pas de politique, citons l'*Histoire du christianisme* d'Edward Gibbon (édition anglaise de 1891, pages 162, 163), où nous lisons :

Leur simplicité s'offensait de l'usage des serments, de la pompe de la magistrature, et de l'activité des débats dont se compose la vie publique. (...) ils se soumettaient sans répugnance à l'autorité d'un maître idolâtre. Mais en inculquant des maximes d'obéissance passive, ils refusaient de prendre part à l'administration civile (...).

¹⁰ La première raison fournie par l'apôtre Paul et pour laquelle toute âme doit être soumise aux "autorités supérieures", c'est qu'"il n'y a pas d'autorité excepté par Dieu". La Bible *An American Translation* rend la phrase ainsi : "Aucune autorité ne peut exister sans la permission de Dieu." Il est certain que les autorités politiques ont existé et existent encore avec la permission de Dieu depuis l'époque de Nimrod,

10. a) Quelle est la première raison fournie par Paul d'après laquelle chaque chrétien doit être soumis aux "autorités supérieures"?
b) Quelles autorités politiques ont existé et existent encore avec la permission de Dieu?

arrière-petit-fils de Noé, le patriarche qui survécut au déluge. Nimrod fonda les villes de Babylone et de Ninive au cours du siècle qui suivit celui du déluge, il y a plus de quatre mille ans. Genèse 10:10 (NW) déclare à propos de Nimrod: "Les prémices de son royaume finirent par être Babel [Babylone] et Erech et Accad et Calnéh, au pays de Schinéar." Depuis lors il y a eu, d'après l'histoire biblique, les puissances mondiales suivantes: l'Égypte, l'Assyrie, la Babylonie, la Perse, la Grèce, Rome et la coalition anglo-saxonne formée de l'Empire britannique et des États-Unis d'Amérique. D'ailleurs, avec la permission de Dieu, il existe aujourd'hui plus de gouvernements politiques que jamais auparavant dans l'histoire humaine. — Romains 13:1.

ORDONNÉES DE DIEU

¹¹ Cependant, l'apôtre Paul poursuit en disant: "Les autorités existantes se tiennent placées dans leurs positions relatives par Dieu." La *Bible de Darby* rend ce passage comme suit: "Et celles qui existent sont ordonnées de Dieu." (Romains 13:1). Cela revient-il à dire que c'est Jéhovah Dieu qui a établi les "autorités supérieures" existant dans le monde actuel? Les hommes politiques de la chrétienté sont tout disposés à le croire, car les seigneurs royaux du passé, surtout ceux couronnés par le pape de Rome, prétendaient posséder "le droit divin des rois" et être de ce fait le roi Untel "par la grâce de Dieu". Toutefois, d'après sa propre Parole écrite, la sainte Bible, Dieu a simplement ordonné ou disposé dans un certain ordre les "autorités supérieures", en ce sens qu'il leur a permis d'accéder au pouvoir, prévoyant leur avènement et l'ordre dans lequel elles se succéderaient. C'est là un fait que les prophéties de la Bible révèlent clairement.

¹² Par exemple, dans un songe que Jéhovah Dieu envoya à Nébucadnetsar, roi de Babylone, au septième siècle avant

11. En quel sens ces autorités se tiennent-elles "placées dans leurs positions relatives par Dieu"?

12. A l'époque du prophète Daniel, qu'est-ce que Jéhovah a révélé concernant la succession des puissances mondiales, et par quels moyens?

notre ère, Dieu fit prédire et expliquer par la bouche du prophète Daniel que la Puissance mondiale babylonienne serait suivie d'une série d'autres puissances mondiales (Daniel 2: 1-45). Plus tard, au moyen d'une vision accordée à Daniel lui-même sous la forme d'un songe dans lequel il lui fit voir quatre bêtes symboliques, Dieu prédit la même succession de puissances mondiales (Daniel 7: 1-27). Puis dans une autre vision donnée aussi pendant le règne de Belschatsar, petit-fils de Nébucadnetsar, Jéhovah Dieu, se servant de nouveau d'animaux symboliques, révéla à Daniel que la Puissance mondiale médo-perse devait succéder à l'Empire babylonien et lui montra que la Puissance mondiale médo-perse se ferait renverser à son tour par la Puissance mondiale grecque, laquelle fut désignée nommément. Or, de cette Puissance mondiale grecque allaient naître d'autres puissances politiques, dont la dernière se lèverait contre le Prince des princes avant de se faire écraser, elle aussi, mais par une puissance suprahumaine. — Daniel 8: 1-26, *Da n. m.*

¹³ Avant la mort du prophète Daniel, Jéhovah Dieu révéla encore d'autres renseignements sur la Puissance mondiale perse et la Puissance mondiale grecque, qui devait lui succéder. Il prédit la formation de deux antagonistes politiques qui se disputeraient la domination du monde, le "roi du Nord" ou "roi du Septentrion" et le "roi du Midi", ainsi que leurs conflits jusqu'à ce que se lève Michel, le grand prince qui agit en faveur du peuple de Dieu. Après l'accession de Michel au pouvoir, une détresse mondiale devait s'abattre sur l'humanité, "détresse telle qu'il n'y en a point eu de pareille, depuis qu'il existe une nation jusqu'à ce temps-là". Ensuite, il y aurait un "temps de la fin" pour ces puissances politiques d'origine humaine. — Daniel 11: 1 à 12: 4, *Crampon*, édition de 1939.

13. Quels deux rivaux politiques sont prédits dans Daniel chapitre 11, et que doit-il en advenir?

¹⁴ Dans le même ordre d'idées, les prophètes Esaïe, Jérémie et Ezéchiel, divinement inspirés, ont prononcé des prophéties d'une signification politique analogue. Celles-ci démontrent en effet que Dieu connaît d'avance le déroulement des affaires politiques sur la terre et qu'il dirige les choses en vue de la réalisation de sa propre volonté souveraine. D'ailleurs, Jésus-Christ lui-même prédit la destruction de la ville de Jérusalem par les légions romaines et parla des "temps des Gentils" ou "temps fixés des nations", période de temps impartie aux Gentils pour la domination des affaires du monde jusqu'à l'instauration du Royaume messianique de Dieu (Luc 21: 24, *AC; MN*). Et, dans le dernier livre de la sainte Bible, Dieu s'est servi du Christ ressuscité et glorifié pour montrer d'avance à l'apôtre Jean, au moyen d'une vision, la série complète des sept puissances mondiales comme si elles formaient un système composite de domination. Celui-ci était symbolisé par une bête sauvage à sept têtes qui monta de la mer, tandis qu'un dragon couleur de feu se tenait sur le rivage et regardait en direction de la mer. Qui fit sortir de la mer cette bête sauvage ayant sept têtes? Dans la réponse que nous fournit la Bible inspirée, notez les rapports qu'elle établit entre le dragon et la bête sauvage dans les paroles suivantes rapportées par Jean :

¹⁵ "Et il s'immobilisa sur le sable de la mer. Et je vis monter de la mer une bête sauvage qui avait dix cornes et sept têtes, et sur ces cornes dix diadèmes, mais sur ses têtes des noms blasphématoires. Or la bête sauvage que je vis était semblable à un léopard, mais ses pieds étaient comme ceux d'un ours, et sa gueule comme une gueule de lion. Et le dragon donna à la bête sa puissance et son trône et une grande autorité. (...) Et ils adorèrent le dragon parce qu'il avait donné l'autorité à la bête sauvage, et ils adorèrent la bête sauvage avec les mots: 'Qui est semblable à la bête sauvage, et qui peut livrer

14, 15. a) Selon les prophéties bibliques, quel rôle Dieu joue-t-il dans le déroulement des affaires politiques? b) Décrivez la vision donnée à l'apôtre Jean dans laquelle il est question d'un système politique composite qui domine la terre.

bataille contre elle?' (...) Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre, et il lui fut donné autorité sur toute tribu, tout peuple, toute langue et toute nation. Et tous ceux qui habitent la terre l'adoreront." — Révélation 13: 1-8.

¹⁶ Cependant, qui est ou qu'est-ce que ce "dragon" qui donne à cette "bête sauvage" "sa puissance et son trône et une grande autorité"? La Bible ne dit pas qu'il s'agit de la Chine nationaliste ou de la Chine communiste; mais Révélation 12: 9 apporte la réponse en nommant le dragon en ces termes: "Il fut donc jeté, le grand dragon, le serpent originel, celui qui est appelé Diable et Satan, qui abuse la terre habitée tout entière; il fut jeté sur la terre, et ses anges furent jetés avec lui."

¹⁷ Cela nous amène à poser cette autre question: Qui offrit à Jésus-Christ, en automne de l'an 29 de notre ère, l'autorité politique sur le monde entier et la gloire? Luc 4: 5-7 nous apprend ceci: "Puis l'ayant élevé, il lui montra en un instant tous les royaumes de la terre habitée; et le Diable lui dit: 'Je te donnerai toute cette autorité et leur gloire, parce qu'elle m'a été remise, et je la donne à qui je veux. Toi donc, si tu fais un acte d'adoration devant moi, elle t'appartiendra tout entière.'" Toutefois, Jésus n'agit pas à la manière de la bête sauvage sortie de la mer, mais, d'après Luc 4: 8, il répondit: "Il est écrit: 'C'est Jéhovah ton Dieu que tu dois adorer, et c'est à lui seul que tu dois rendre un service sacré.'" De cette façon, Jésus laissa l'autorité et la gloire de "tous les royaumes de la terre habitée" entre les mains des hommes politiques qui les possédaient alors et à leurs successeurs politiques. Jésus-Christ refusa de christianiser tous ces "royaumes de la terre habitée" qui comprenaient alors l'Empire romain païen, la Sixième Puissance mondiale.

16. En quels termes la Bible identifie-t-elle le "dragon" auquel la "bête sauvage" doit son pouvoir?

17. Au dire des Ecritures, qui offrit à Jésus-Christ l'autorité politique sur le monde entier en l'an 29 de notre ère, et comment Jésus a-t-il réagi à cette offre?

¹⁸ Pareillement les "saints" appartenant à la "congrégation de Dieu" établie à Rome, à qui l'apôtre Paul écrivit sa lettre, refusèrent de christianiser l'Empire romain et ne firent non plus aucun effort pour le transformer en "Saint Empire romain". Ils refusaient absolument de se mêler de politique et d'assumer des charges publiques, car ils se rappelaient que leur Maître, Jésus-Christ, affirmait n'avoir rien de commun avec "le chef de ce monde". (Jean 12:31; 14:30; 16:11.) Et lorsque ces mêmes "saints" vivant dans la Rome païenne reçurent une copie de la lettre écrite par le disciple Jacques, ils purent lire dans Jacques 4:4: "Ne savez-vous pas que l'amitié pour le monde est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être ami du monde se constitue ennemi de Dieu." Voilà pourquoi ils ne devinrent pas des amis du monde.

¹⁹ Il est vrai que, peu avant de quitter la terre pour retourner au ciel, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, déclara à ses disciples: "Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre [cependant ni par le Diable ni de sa part, mais bien par Jéhovah Dieu]. Allez donc et faites des disciples de gens de toutes les nations, les baptisant au nom du Père et au nom du Fils et au nom de l'esprit saint, les enseignant à observer toutes les choses que je vous ai ordonnées. Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la clôture du système de choses." (Matthieu 28:18-20). Néanmoins, cela ne voulait pas dire que ses disciples auraient à christianiser toutes les nations du monde, qui appartiennent au présent "système de choses". Ils n'avaient pas à christianiser des nations entières et à les baptiser dans l'eau. Il leur fallait faire des disciples de toute personne qui se laisserait enseigner d'entre toutes les nations, peu importe à quelle nation elle appartiendrait. Il n'est donc pas étonnant que, après dix-neuf siècles, moins

18. a) Les "saints" de Rome à qui Paul écrivit sa lettre acceptaient-ils de participer aux affaires politiques? b) Pourquoi adoptèrent-ils cette attitude?

19. En leur ordonnant de 'faire des disciples de gens de toutes les nations', Jésus voulait-il dire que ses disciples devraient christianiser toutes les nations? Expliquez.

du tiers des gens de toutes les nations se disent être des chrétiens baptisés.

NON "CONTRE L'ARRANGEMENT DE DIEU"

²⁰ Cet ordre de faire des disciples à l'échelle mondiale signifiait, par contre, que les disciples obéissants entreraient en contact avec toutes les nations et se trouveraient ainsi placés sous la domination de toutes sortes de gouvernements politiques. Mais dans tous les cas, où qu'ils se trouvent et quelle que soit la forme de gouvernement sous laquelle ils obéiraient à l'ordre de Jésus et accompliraient l'œuvre consistant à faire des disciples, ils devaient être 'soumis aux autorités supérieures'. Ils ne devaient pas se rebeller ni se soulever contre les "autorités supérieures", même lorsque celles-ci les persécuteraient à cause de leur œuvre d'enseignement. Ils savaient, grâce à la Parole divine écrite, que c'est en raison de la permission et de l'influence divines que "les autorités existantes se tiennent placées dans leurs positions relatives par Dieu". Les chrétiens ont suivi l'arrangement prôné dans la Parole prophétique de Dieu selon lequel chaque puissance mondiale dominerait sur le reste des nations pendant une période particulière. — Deutéronome 32:7-9; Actes 17:26.

²¹ Dès lors, qu'en serait-il si des chrétiens baptisés qui se sont voués sans réserve à l'accomplissement de la volonté de Jéhovah Dieu résistaient aux "autorités supérieures" existantes ou s'ils se soulevaient contre elles? L'apôtre Paul nous fait savoir clairement ce que vaudrait pareille conduite, disant: "Celui donc qui s'oppose à l'autorité a pris position contre l'arrangement de Dieu; ceux qui ont pris position contre elle recevront un jugement sur eux-mêmes." (Romains

20. Quelle devait être l'attitude des disciples de Jésus à l'égard des "autorités supérieures" dans tous les pays où ils prêcheraient?

21. a) Si des chrétiens baptisés se permettaient de résister aux "autorités supérieures" politiques, contre quoi en fait prendraient-ils position? b) Par conséquent, à l'exemple des chrétiens du premier siècle, quelle attitude les témoins de Jéhovah d'aujourd'hui adoptent-ils à l'égard de la politique?

13:2). Il est donc certain qu'un chrétien voué à Dieu et baptisé ne peut pas désirer s'opposer aux autorités supérieures, car son opposition à l'autorité politique équivaldrait à agir contrairement à son vœu de faire la volonté de Dieu ; ce serait en effet comme s'il prenait position contre l'arrangement de Dieu en vigueur pour le temps présent, c'est-à-dire jusqu'à ce que le Royaume de son cher Fils, Jésus-Christ, exerce la domination absolue sur la terre tout entière. C'est la raison pour laquelle les témoins de Jéhovah des temps actuels agissent comme les vrais chrétiens du premier siècle ; ils adoptent une attitude neutre à l'égard des gouvernements politiques divisés, et ne se mêlent pas du tout de politique. Ils attendent pacifiquement le Royaume de Dieu.

²² Cette neutralité à l'égard des affaires politiques du présent monde n'est autre qu'un acte de soumission à la volonté divine. Or, Dieu ne punit pas ses témoins chrétiens parce qu'ils adoptent cette attitude neutre. Il tolère, par contre, que des personnes appartenant à la chrétienté et qui recourent à la violence ou à la rébellion armée subissent le châtiement qu'elles méritent pour s'être ainsi opposées aux autorités supérieures existantes. Il permet que ces gens-là reçoivent "sur eux-mêmes" l'exécution d'un jugement défavorable. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes ! Cependant, aucune personne en possession de toutes ses facultés ne peut dire à bon droit que la neutralité observée par les témoins chrétiens de Jéhovah soit un "danger pour la sécurité de l'Etat" dans lequel ils vivent. Aucune personne à l'esprit équilibré ne peut raisonnablement prétendre que ces chrétiens politiquement neutres qui prêchent et enseignent le Royaume de Dieu conformément à la Bible accomplissent une œuvre subversive portant atteinte à l'Etat politique, et qu'ils méritent d'être punis, emprisonnés ou frappés d'amendes par l'Etat.

22. a) Que s'attirent les personnes qui participent à une rébellion armée contre les autorités supérieures existantes ? b) L'attitude de neutralité observée par les témoins chrétiens de Jéhovah est-elle un "danger pour la sécurité de l'Etat" ?

²³ L'apôtre Paul méritait-il d'être puni sous ce rapport? Lui aussi prêchait le Royaume de Dieu. En effet, après avoir rédigé son conseil sur l'attitude chrétienne à l'égard des autorités supérieures, il plaida en faveur du Royaume de Dieu dans cette même lettre adressée aux Romains, en affirmant (au chapitre suivant) : "Car le royaume de Dieu ne signifie pas le manger et le boire, mais signifie la justice et la paix et la joie avec l'esprit saint." (Romains 14:17). Dans le discours d'adieu qu'il prononça devant les aînés ou presbytres de la congrégation chrétienne d'Ephèse, Paul affirma: "Je ne me suis pas retenu de vous dire toutes les choses qui étaient profitables ni de vous enseigner publiquement et de maison en maison. (...) Et maintenant, voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous parmi lesquels j'ai passé prêchant le royaume." — Actes 20: 20, 25.

²⁴ Même en résidence surveillée à Rome, Paul ne cessa de prêcher le Royaume de Dieu. Voici ce qu'il faisait alors qu'un soldat le gardait: "Il leur expliqua [aux visiteurs] la chose en rendant un témoignage complet sur le royaume de Dieu et en usant de persuasion avec eux concernant Jésus, en partant de la loi de Moïse et des Prophètes, depuis le matin jusqu'au soir. (...) Et il demeura deux années entières dans sa propre maison, qu'il avait louée, et il recevait avec bonté tous ceux qui venaient vers lui, leur prêchant le royaume de Dieu et enseignant les choses qui concernent le Seigneur Jésus-Christ avec un entier franc-parler, sans empêchement." (Actes 28: 23, 30, 31). Un juge honnête pourrait-il affirmer que Paul se servait de la Bible comme manteau pour enseigner la subversion politique et qu'en réalité il n'était pas religieux mais plein d'ambitions politiques, et que c'est à juste titre qu'on le soupçonnait, le surveillait, le bridait et le

23, 24. a) Quel message l'apôtre Paul prêcha-t-il aussi bien quand il était libre que lorsqu'il se trouvait en résidence surveillée à Rome, et comment les Ecritures montrent-elles cela? b) Paul se servait-il de la Bible comme manteau pour se livrer à des activités politiquement subversives?

privait de son exemplaire de la sainte Bible? Selon la tradition, c'est l'empereur Néron de Rome qui fit décapiter Paul pour avoir prêché le Royaume de Dieu. Or, quelle "autorité" veut de nos jours ressembler à Néron?

²⁵ Ecrivant de Rome pendant son premier emprisonnement, Paul raconta: "Mes liens de prisonnier sont devenus notoires, associés au Christ, parmi la garde prétorienne et tous les autres." "Tous les saints, mais particulièrement ceux de la maison de César, vous envoient leurs salutations." (Philippiens 1:13; 4:22). Pensez donc! Même la "garde prétorienne" et "la maison de César" étaient touchées, et cela parce que Paul prêchait le Royaume de Dieu! Quelqu'un oserait-il prétendre à cause de cela que Paul était un danger politique, un péril pour les "autorités supérieures" et que, dès sa libération du premier emprisonnement, s'il était relâché par César, il fallait immédiatement l'accuser de subversion politique et l'arrêter une seconde fois pour pouvoir le garder en prison? Voilà la manière dont raisonnent de nos jours certains hommes revêtus de l'autorité, quand il s'agit des témoins chrétiens voués à Jéhovah, qui imitent Paul.

²⁶ L'apôtre Paul annonçait la fin des "autorités supérieures" existant présentement. Dans I Corinthiens 15:24, 25, il écrivit en effet: "Puis, la fin, quand il remettra le royaume à son Dieu et Père, lorsqu'il aura anéanti tout gouvernement et toute autorité et puissance. Car il doit régner jusqu'à ce que Dieu ait mis tous les ennemis sous ses pieds." Mais Paul ne travaillait pas sur le plan politique en vue de réduire à rien les gouvernements, les autorités et les puissances existant sur la terre. Il se contenta d'annoncer ce que Dieu était

25. a) Qui fut touché à Rome par la prédication que Paul faisait du Royaume de Dieu? b) Y a-t-il aujourd'hui parmi les autorités des hommes qui iraient jusqu'à soutenir que Paul était dangereux sur le plan politique, et, par conséquent, comment considèrent-ils ceux qui imitent Paul?

26, 27. a) Quoiqu'il prêchât au sujet de la fin des "autorités supérieures" existantes, Paul fit-il quoi que ce soit pour les renverser? b) D'après l'explication donnée par Daniel au roi Nébucadnetsar, comment viendra la fin de "tous ces royaumes"?

résolu à faire par Jésus-Christ. Il en fut de même du prophète Daniel. En interprétant au roi Nébucadnetsar le songe que celui-ci avait eu, Daniel expliqua que ce songe prédisait la succession des puissances mondiales à partir des jours de Nébucadnetsar. Puis, Daniel arriva au point capital de son interprétation, disant :

²⁷ “Au temps de ces rois, le Dieu du Ciel dressera [établira, *Da*] un royaume qui jamais ne sera détruit, et ce royaume ne passera pas à un autre peuple. Il écrasera et anéantira tous ces royaumes, et lui-même subsistera à jamais.” — Daniel 2 : 44, *Jé.*

²⁸ Daniel fut-il accusé pour autant d'être un ennemi du gouvernement et de l'Etat parce qu'il avait déclaré ces choses au roi de Babylone en personne? Etait-ce là une raison pour le jeter en prison comme un individu qui minait l'Etat et subvertissait les “autorités supérieures”? Car n'est-il pas vrai que Daniel enseignait la “fin du monde” ou “clôture du système de choses”? (Matthieu 24 : 3, 15, *Sg; MN.*) Certes, mais le prophète Daniel, l'un des témoins de Jéhovah Dieu des temps anciens, ne fit rien pour amener la “fin du monde” d'alors, ni même pour en hâter la venue. De même aujourd'hui, les témoins de Jéhovah suivent l'exemple du Christ, prêchent le Royaume de Dieu et annoncent à leur tour la “clôture du système de choses”, mais eux-mêmes ne font pas venir la “fin du monde”, pas plus qu'ils n'en activent la venue. Ils ne peuvent pas changer les temps et les saisons fixés par Dieu. Ainsi donc, ce n'est pas parce qu'ils prêchent la “fin du monde” ou “clôture du système de choses” qu'on peut les accuser à bon droit d'être contre l'un quelconque des gouvernements terrestres ou d'être des ennemis de l'Etat, pas plus que ne l'étaient Paul ou Daniel. Les témoins de Jéhovah ne prennent pas “position contre l'arrangement de Dieu”.

²⁸ Comme pour Daniel, pourquoi n'est-il pas juste d'accuser les témoins de Jéhovah actuels d'être des ennemis de l'Etat, bien qu'ils prêchent le Royaume de Dieu et annoncent la “clôture du système de choses”?

**COMMENT MÉRITER DES LOUANGES
DE LA PART DE L'AUTORITÉ**

²⁹ L'attitude que les témoins chrétiens de Jéhovah observent à l'égard des "autorités supérieures" politiques correspond à celle dictée par l'apôtre Paul dans Romains 13:3: "Car ceux qui dirigent sont un objet de crainte, non pour la bonne action mais pour la mauvaise. Veux-tu donc ne pas avoir de crainte de l'autorité? Fais sans cesse le bien, et tu auras des louanges de sa part." Voilà comment l'"autorité" idéale devrait agir dans l'accomplissement de ses fonctions; elle devrait louer les citoyens qui font le bien et inspirer la crainte à ceux qui sont enclins à faire le mal, produisant ainsi un effet préventif contre la pratique du mal. Aussi l'apôtre Paul prescrit-il aux chrétiens, respectueux des lois, de faire sans cesse le bien. Alors, ils mériteront au moins des louanges de la part de l'"autorité" politique, même si celle-ci ne leur en adresse pas vraiment, soit parce qu'elle se trouve en désaccord avec leur religion, soit parce qu'elle a écouté les faux rapports que lui ont présentés leurs ennemis religieux. Le plus grand bien qu'un chrétien puisse faire aujourd'hui, c'est de prêcher la bonne nouvelle du Royaume de Dieu, car c'est ce que Jésus-Christ a fait lui-même et c'est ce qu'il a ordonné à ses disciples de faire. Or, c'est parce qu'ils ne font pas le mal en prêchant le Royaume de Dieu que les témoins de Jéhovah ne craignent aucune "autorité".

³⁰ L'Histoire digne de foi rapporte que les chrétiens authentiques du premier siècle, celui des apôtres, ne se rendaient pas aux urnes pour participer aux élections politiques; ils ne sollicitaient pas non plus de charges publiques et ils n'acceptaient pas de nominations politiques (voir pages 191, 192). C'est aux hommes de ce monde, qui n'étaient pas voués

29. a) Dans Romains 13:3, en quels termes l'apôtre Paul décrit-il la façon dont l'"autorité" idéale devrait agir dans l'accomplissement de ses fonctions? b) Faut-il que les chrétiens fassent sans cesse le bien même si l'"autorité" ne leur adresse pas de louanges à ce sujet?

30. a) De quelles activités d'ordre politique les chrétiens authentiques du premier siècle s'abstenaient-ils? b) Mais quels services accomplis par des fonctionnaires publics étaient profitables au peuple de Dieu?

à Jéhovah Dieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ, qu'ils laissèrent la responsabilité de la marche des affaires politiques du présent système de choses. Ils laissèrent donc aux hommes politiques et aux fonctionnaires civils la tâche de gouverner la cité, de veiller au maintien de l'ordre public, de maintenir les aqueducs et autres systèmes d'adduction d'eau selon les besoins de la population, de régler la circulation sur les voies publiques, de percevoir des impôts, d'utiliser les deniers de l'Etat pour les travaux d'utilité publique, de construire des routes et de les maintenir en bon état, d'entretenir les voies navigables, de gérer les prisons, de punir ceux qui transgressent les lois, d'instituer des tribunaux, d'inspecter et de surveiller les marchés. Voilà comment ces fonctionnaires publics en tant qu'"autorité" accomplissaient de nombreux services également profitables au peuple voué à Dieu. Aux jours de l'apôtre Paul, quelques membres de la "maison de César" étaient chrétiens; mais quelle qu'ait été leur occupation, ils ne gouvernaient pas l'Empire romain et ne faisaient pas partie des "autorités supérieures". — Philippiens 4: 22.

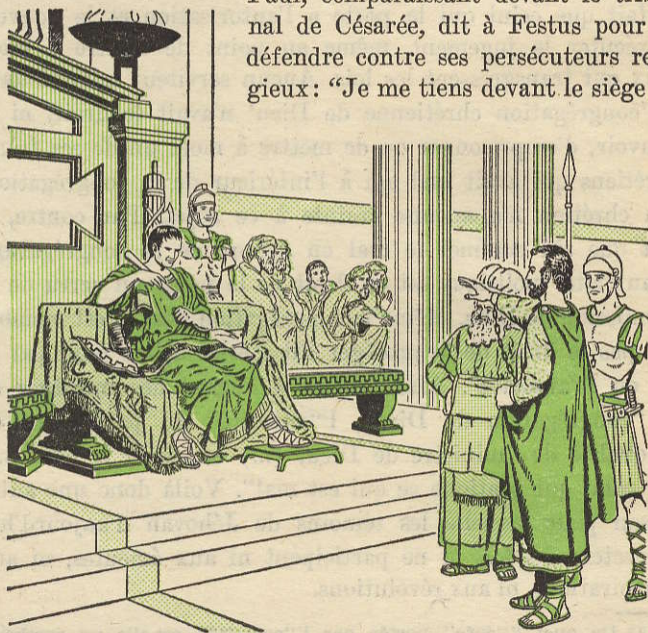
³¹ Ces fonctionnaires, tout en accomplissant dans l'intérêt général les tâches énumérées ci-dessus, rendaient aussi des services au peuple de Dieu et déchargeaient les chrétiens de nombreux fardeaux, les libérant ainsi de bien des préoccupations matérielles et leur permettant de se consacrer directement et plus pleinement au service de Dieu et à la prédication du Royaume de Dieu. C'est ce que l'apôtre Paul avait présent à l'esprit lorsqu'il poursuivit son raisonnement en disant: "Car elle [l'autorité] est pour toi ministre de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais ce qui est mal, sois dans la crainte: car ce n'est pas sans dessein qu'elle [l'autorité] porte l'épée; car elle est ministre de Dieu, vengeur pour exprimer le courroux sur celui qui pratique ce qui est mal." — Romains 13: 4.

31. Par conséquent, en quel sens l'"autorité" est-elle "pour toi ministre (...) pour ton bien"?

ELLE PORTE L'ÉPÉE COMME MINISTRE DE DIEU

³² Le fait que l'autorité était "ministre de Dieu" ne voulait pas dire qu'elle était un ministre religieux de la Parole de Dieu ou un disciple voué et baptisé de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Il est certain que tel ne fut pas le cas des autorités politiques sous l'Empire romain de Néron. Or, même lorsqu'un tyran ou un dictateur était au pouvoir ou que le gouvernement se trouvait aux mains des persécuteurs, l'"autorité" continuait néanmoins à rendre de nombreux services publics dont les chrétiens persécutés recevaient également les bienfaits. Ce fut manifestement le cas lorsque l'apôtre

Paul, comparaisant devant le tribunal de Césarée, dit à Festus pour se défendre contre ses persécuteurs religieux : "Je me tiens devant le siège de



32. Sous quel rapport pouvait-on dire que l'"autorité" était le "ministre de Dieu", et comment le prouva-t-elle sur le plan juridique en s'occupant du cas de Paul?

justice de César, où je devrais être jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le constates très bien toi-même. (...) J'en appelle à César!" Festus, siégeant en qualité de juge, répondit finalement: "A César tu en as appelé, devant César tu iras." (Actes 25: 8-12). Après quoi l'"autorité" romaine, agissant comme "ministre de Dieu", conduisit Paul à Rome, où celui-ci rendit un puissant témoignage concernant le Royaume de Dieu. — Actes 23: 11; 27: 23, 24.

³³ Le chrétien, instruit dans les Ecritures, sait que ce n'est pas sans dessein que l'"autorité" politique porte l'épée. Ici, l'épée n'est pas le symbole de la guerre, mais elle symbolise le fait que celui qui la porte a l'autorisation et le pouvoir d'exécuter le jugement, même au point de mettre à mort ceux qui transgressent les lois. Aucun serviteur nommé dans la 'congrégation chrétienne de Dieu' n'avait le droit, ni le pouvoir, d'emprisonner ou de mettre à mort un de ses frères chrétiens qui avait mal agi à l'intérieur de la congrégation. Un chrétien n'a aucune crainte à ce sujet. Par contre, il sait que s'il commet le mal en dehors de la congrégation, l'"autorité" politique est en droit de le punir en vertu de la permission de Dieu. Même la congrégation dont il est membre n'a pas le droit de le protéger s'il mérite d'être puni par la loi ou l'"autorité". Ainsi, même à l'égard des membres de la "congrégation de Dieu", l'"autorité" du pays peut, en sa qualité de "ministre de Dieu, (...) exprimer le courroux sur celui qui pratique ce qui est mal". Voilà donc une autre raison pour laquelle les témoins de Jéhovah d'aujourd'hui respectent les lois et ne participent ni aux émeutes, ni aux conspirations, ni aux révolutions.

33. a) De quoi l'"épée" portée par l'"autorité" est-elle un symbole?
 b) Si un chrétien commet un délit en dehors de la congrégation, devant qui devra-t-il en répondre? c) Puisqu'ils respectent les lois, à quelle sorte d'activités les témoins de Jéhovah ne se livreront-ils jamais?

SOU MIS POUR DES RAISONS DE CONSCIENCE

³⁴ Toutefois, pour les témoins chrétiens de Jéhovah, ce n'est pas la crainte de subir le courroux de l'"autorité" pour avoir mal agi qui est la principale raison pour laquelle ils ne s'opposent pas aux "autorités supérieures", ni ne pratiquent ce qui est mal'. Quelle est donc pour eux la raison primordiale? Paul répond en ces termes, dans Romains 13:5: "Il y a donc une raison majeure pour que vous soyez dans la soumission, non seulement à cause de ce courroux mais aussi à cause de votre conscience." Voilà qu'il devient enfin évident que Paul, divinement inspiré, ne traite pas cette question de la soumission aux "autorités supérieures" sans égard aucun pour la conscience chrétienne. En effet, dans sa lettre aux chrétiens de Rome, il ne leur conseille pas d'être soumis aux "autorités supérieures" dans un sens absolu, sans le moindre respect pour la conscience. Au contraire, Paul réserve au chrétien baptisé le droit d'interroger sa conscience et de ne pas la violer. D'ailleurs, dans cette même lettre, Paul montre que lui aussi a une conscience en écrivant dans Romains 9:1: "Ma conscience rend témoignage avec moi dans l'esprit saint."

³⁵ Paul montre, toujours dans cette lettre, qu'il reste une certaine mesure de conscience même aux non-chrétiens ou païens. Dans Romains 2:14, 15, il écrit: "Car lorsque les gens des nations qui n'ont pas de loi font par nature les choses de la loi, ces gens, bien que n'ayant pas de loi, sont une loi pour eux-mêmes. Ce sont ceux-là mêmes qui montrent que la chose de la loi est écrite dans leur cœur, tandis que leur conscience rend témoignage avec eux et, entre leurs pensées, ils sont accusés ou même excusés." Or, si cela est vrai des gens du monde qui ne connaissent pas la loi de Dieu telle

34. a) Dans le cas des témoins chrétiens de Jéhovah, quelle est la principale raison d'être soumis aux "autorités supérieures"? b) Par conséquent, leur soumission est-elle absolue, sans aucun égard pour la conscience?

35. Pourquoi la conscience joue-t-elle un rôle encore plus important chez les chrétiens que chez les non-chrétiens?

qu'elle est consignée dans la Bible, à combien plus forte raison la conscience joue-t-elle un rôle important chez les chrétiens voués et baptisés pour qui la loi divine est le guide et la règle de vie! Leur conscience est très sensible et très scrupuleuse quant à leur soumission aux "autorités supérieures". Jusqu'où une conscience éduquée selon les Ecritures leur permettra-t-elle d'aller dans leur soumission aux autorités politiques? Voilà une question qu'on ne peut pas éluder.

LA SOUMISSION EST DUE A D'AUTRES AUSSI

³⁶ Les Ecritures chrétiennes renfermées dans la Bible enseignent que les disciples du Christ doivent se soumettre [grec *hupotassêsthai*] aussi à d'autres personnes. Par exemple, l'apôtre Paul déclare dans I Corinthiens 16:15, 16: "Ils se sont mis au service des saints. Que vous vous soumettiez [*hupotassêsthai*] aussi sans cesse à des personnes de ce genre et à quiconque coopère et travaille!" Dans Ephésiens 5:21, 22, Paul écrit: "Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ. Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur." Dans Colossiens 3:18, Paul ordonne: "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur." Dans Tite 2:4, 5, 9, Paul donne ces conseils: "Qu'elles rappellent à la raison les jeunes femmes, leur disant d'aimer leurs maris, d'aimer leurs enfants, d'être d'esprit pondéré, chastes, occupées des soins de la maison, bonnes, soumises à leurs maris, afin qu'on ne parle pas en mal de la parole de Dieu. (...) Que les esclaves soient soumis à leurs propriétaires en toutes choses et leur donnent satisfaction, ne répliquant pas."

³⁷ Dans I Pierre 2:18, l'apôtre Pierre conseille: "Que les serviteurs de maison soient soumis à leurs propriétaires, avec toute la crainte voulue, non seulement à ceux qui sont bons

36. Dans ses diverses lettres, à qui l'apôtre Paul dit-il aux chrétiens de se soumettre?

37. A qui Pierre et Jacques disent-ils aux chrétiens d'être soumis?

et raisonnables, mais aussi à ceux qui sont difficiles à satisfaire." Dans I Pierre 3:1, 5, il recommande: "Pareillement, vous, femmes, soyez soumises à vos maris, afin que, s'il y en a qui n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes (...). Car c'est ainsi que se paraient autrefois les femmes saintes qui espéraient en Dieu, se soumettant à leurs maris." Dans I Pierre 5:5, il écrit: "Pareillement, vous, hommes plus jeunes, soyez soumis aux aînés." Et dans Jacques 4:7, le disciple Jacques déclare: "Soumettez-vous donc à Dieu; mais opposez-vous au Diable, et il fuira loin de vous."

³⁸ Or, comment un chrétien voué et baptisé pourrait-il être soumis à tous ceux mentionnés par Paul, Pierre et Jacques et, en même temps, vivre dans la soumission aux "autorités supérieures" dans le sens le plus absolu? C'est là une chose impossible, car divers intérêts se heurteraient et il faudrait choisir d'obéir à l'un et pas à l'autre. Il est manifeste que lorsque les rédacteurs inspirés parlent de la soumission à celui-ci et à celui-là, ils entendent la soumission dans un sens relatif, c'est-à-dire une soumission qui tient aussi compte d'autres facteurs, tels que nos obligations envers autrui. Il s'ensuit que l'étendue de notre soumission est limitée. Ainsi, par exemple, un esclave ou un serviteur de maison serait soumis à son propriétaire pour toutes les choses légitimes, mais il ne pourrait pas lui obéir s'il lui ordonnait de transgresser la loi de Dieu. Le propriétaire n'a aucun droit de dicter à son esclave quel dieu il lui faut adorer.

³⁹ Cette règle de conduite s'applique également à la soumission du chrétien aux "autorités supérieures". Cette soumission

38. a) Compte tenu de cela, à quelle sorte de soumission ces rédacteurs bibliques font-ils allusion? b) Illustrez ce principe en citant le cas d'un esclave.

39. a) Quels facteurs ne peut-on pas laisser de côté en considérant la soumission chrétienne aux "autorités supérieures"? b) Les chefs politiques exercent-ils l'autorité "supérieure" à l'intérieur de la "congrégation de Dieu", et, par conséquent, qui détermine qui sera surveillant ou serviteur ministériel au sein de celle-ci? c) Quelle autorité est suprême par rapport à toutes les autres?

n'est que relative; elle n'est pas absolue; elle ne peut pas laisser de côté Dieu, sa Parole et sa loi, ni la conscience chrétienne. Les "autorités supérieures" sont supérieures en dehors de la congrégation, donc dans les affaires du monde, mais elles ne sont pas "supérieures" au sein de la "congrégation de Dieu". Là, c'est Dieu qui est suprême, et les surveillants (*épiskopoi*) ainsi que les serviteurs ministériels (*diakonoï*) au sein de la congrégation devraient être ceux que Jéhovah Dieu, le grand Théocrate, veut voir assumer les charges, et non pas ceux qu'un dictateur politique ou un dirigeant communiste et totalitaire voudrait voir s'en acquitter comme des fantoches au service de l'Etat. Pour trancher la question de la soumission, il faut d'abord déterminer qui est suprême, celui dont la volonté et la loi priment. Qui détient l'autorité et le pouvoir absolus, Dieu ou les "autorités supérieures" terrestres? La Bible contredit la réponse des dictateurs du présent monde: elle enseigne que c'est Dieu!

LA SOUMISSION DUE A "TOUTE CRÉATION HUMAINE"

⁴⁰ Par conséquent, lorsque Paul écrit dans Tite 3:1: "Continue de leur rappeler d'être soumis et obéissants envers les gouvernements et envers les autorités comme chefs, d'être prêts pour toute bonne œuvre", l'apôtre entend qu'il faut être soumis aux gouvernements et aux autorités dans un sens relatif. Lorsque, dans I Pierre 2:13, 14, l'apôtre inspiré recommande: "Pour le Seigneur, soumettez-vous à toute création humaine: soit à un roi comme étant supérieur ou aux gouverneurs comme étant envoyés par lui pour infliger le châtement aux malfaiteurs, mais pour louer les pratiquants du bien", Pierre veut dire qu'il faut être soumis à ces chefs et

40. a) Expliquez les paroles de l'apôtre Paul qu'on lit dans Tite 3:1.
b) Quel est le sens de I Pierre 2:13, 14?

à ces autorités politiques dans un sens relatif, non pas dans un sens absolu de façon à nous remettre entre leurs mains corps et âme. Sous ce rapport, le chrétien ne peut pas laisser étouffer sa conscience.

⁴¹ Ce n'est pas la crainte de l'"épée" punitive des "autorités supérieures", mais plutôt la conscience chrétienne qui agira comme une "raison majeure" chez le peuple de Dieu, voué et baptisé, rappelant à chacun sans cesse de respecter les lois et de faire ce qui est bien, pour ne pas prendre "position contre l'arrangement de Dieu". (Romains 13:2, 5.) Les membres de ce peuple feront consciencieusement tout ce qu'ils peuvent pour obéir aux lois édictées par les "autorités supérieures", mais lorsqu'il y a conflit ou contradiction entre ce qu'exigent les créations humaines imparfaites (rois, gouverneurs) et ce qu'exige l'Autorité suprême, Jéhovah, le peuple de Dieu obéira à celui-ci comme chef plutôt qu'aux hommes. Telle est la position chrétienne que les douze apôtres du Christ adoptèrent après le jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère.

⁴² D'abord, Pierre et Jean furent arrêtés à Jérusalem parce qu'ils prêchaient au temple la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Ensuite, dans la salle d'audience du Sanhédrin juif, tout le collège des juges enjoignit à Pierre et à Jean "de ne dire mot ni d'enseigner nulle part sur la base du nom de Jésus". Pierre et Jean se soumièrent-ils aux "autorités supérieures" et acceptèrent-ils de cesser de prêcher la vérité de Dieu? Le passage d'Actes 4:18-20 nous rapporte ceci: "Pierre et Jean leur répondirent: 'S'il est juste au regard de Dieu de vous écouter plutôt que Dieu, jugez-en vous-mêmes. Mais quant à nous, nous ne pouvons cesser de parler des choses que nous avons vues et entendues.'" C'est à cause

41. a) Pour quelle "raison majeure" le peuple voué à Dieu obéit-il aux lois édictées par les "autorités supérieures"? b) Lorsque les lois humaines et les lois divines sont en conflit, à qui le peuple de Dieu obéira-t-il?

42. Quand les juges du Sanhédrin ordonnèrent à Pierre et à Jean de cesser de prêcher sur la base du nom de Jésus, quelle fut leur réponse?

de cette prise de position que les "autorités supérieures" juives les menacèrent, puis elles les laissèrent rentrer chez eux.

⁴³ Lorsque Pierre et Jean eurent rejoint la congrégation et fait un rapport, tous ensemble remercièrent Dieu par une prière. Or, dans cette prière adressée au "Seigneur Souverain", qui a fait le ciel et la terre, ils déclarèrent que les "autorités supérieures" de ce monde s'opposaient à Dieu et à son Christ, tout comme cela était annoncé dans le Psaume 2 : 1, 2. Puis la congrégation pria en ces termes : "Et maintenant Jéhovah, prête attention à leurs menaces, et accorde à tes esclaves de continuer à dire ta parole avec une entière hardiesse, pendant que tu étends ta main pour guérir et pendant que des signes et des prodiges se font par le nom de ton saint serviteur Jésus." Ces chrétiens du premier siècle faisaient-ils erreur en priant ainsi ? Dieu refusa-t-il d'exaucer leur prière parce qu'ils invoquaient l'aide divine pour désobéir aux "autorités supérieures" sur la terre ? La Parole de Dieu répond en ces termes : "Et quand ils eurent fait leur supplication, le lieu où ils étaient rassemblés fut ébranlé ; et ils furent tous remplis de l'esprit saint et disaient la parole de Dieu avec hardiesse." — Actes 4 : 21-31.

OBÉISSANCE A DIEU COMME CHEF

⁴⁴ Parfois, les "autorités supérieures" se montrent lentes à comprendre qu'elles ne doivent pas se mêler de l'œuvre de Dieu. Aussi arriva-t-il, quelque temps après l'incident raconté ci-dessus par Pierre et Jean, que les mêmes chefs religieux firent arrêter tous les apôtres à Jérusalem. A l'audience, les juges se plaignirent de ce que ces chrétiens avaient désobéi à leurs ordres. De nouveau, il fallut exposer à ces "autorités supérieures" quelle est la position chrétienne lorsque les lois des hommes vont à l'encontre du commandement de Dieu.

43. De retour dans la congrégation, quelle prière firent-ils à Dieu, et Dieu approuva-t-il cette prière ?

44. a) Pourquoi tous les apôtres furent-ils arrêtés par la suite, et que déclarèrent-ils aux juges du tribunal ? b) Comment cet exemple influence-t-il actuellement les témoins chrétiens de Jéhovah ?

“Pierre et les autres apôtres répondirent en disant: ‘Nous devons obéir à Dieu comme chef plutôt qu’aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué, le pendant à un poteau. C’est lui que Dieu a élevé à sa droite comme Principal Agent et Sauveur, pour donner la repentance à Israël et le pardon des péchés. Et nous sommes témoins de ces choses, et ainsi est l’esprit saint, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent comme chef.’” (Actes 5: 17-32). C’est l’exemple vécu ici par les apôtres que suivent les témoins de Jéhovah de nos jours. Ils ne peuvent pas plaire aux “autorités supérieures” quand celles-ci leur interdisent d’obéir au commandement de Dieu qui leur ordonne de prêcher la bonne nouvelle de son Royaume.

UN BON CONSEIL JURIDIQUE POUR LES “AUTORITÉS SUPÉRIEURES”

⁴⁵ Les “autorités supérieures” y gagneront elles-mêmes si elles prennent à cœur le conseil donné par le juge Gamaliel aux magistrats de la Cour suprême après que les apôtres eurent déclaré être dans l’obligation d’obéir à Dieu comme chef plutôt qu’à des hommes. Voici ses paroles: “Hommes d’Israël, faites attention à vous, à ce que vous avez l’intention de faire à l’égard de ces hommes. (...) Dans les circonstances présentes, je vous dis donc: Ne vous mêlez pas de ces hommes, mais laissez-les; (parce que, si ce projet ou cette œuvre vient des hommes, il sera renversé; mais s’il vient de Dieu, vous ne pourrez les renverser;) sinon, vous serez peut-être trouvés comme combattants contre Dieu.” Les “autorités supérieures” de l’époque suivirent le conseil de Gamaliel et relâchèrent les apôtres, mais non sans les avoir d’abord battus de verges et les avoir de nouveau menacés. De nos jours, les “autorités supérieures” feraient bien de suivre, elles aussi, le conseil donné par Gamaliel, de façon à ne pas combattre contre Dieu.

⁴⁵ De quel bon conseil juridique, donné par le juge Gamaliel aux magistrats du tribunal réuni à Jérusalem, les “autorités supérieures” actuelles peuvent-elles faire leur profit?

⁴⁶ Aujourd'hui, les témoins chrétiens de Jéhovah, punis injustement pour avoir obéi à Dieu, suivent l'exemple des apôtres après que ceux-ci eurent été battus de verges, menacés et relâchés. "[Les apôtres] donc s'en allèrent de devant le Sanhédrin, se réjouissant de ce qu'ils avaient été jugés dignes d'être déshonorés pour son nom. Et chaque jour dans le temple et de maison en maison ils continuaient sans relâche d'enseigner et de déclarer la bonne nouvelle sur le Christ, Jésus." (Actes 5:17-42). Les témoins chrétiens de Jéhovah suivent la voie qu'ils ont choisie et qui consiste à obéir à Dieu et à prêcher la bonne nouvelle de son Royaume, même dans la clandestinité s'il le faut. Ce sont les hommes composant les "autorités supérieures" opposées à l'œuvre des témoins qui sont "trouvés comme combattants contre Dieu". Le simple fait que ces "autorités supérieures" soient religieuses ne les soustrait pas à la peine réservée à ceux qui combattent contre Dieu.

⁴⁷ Les "autorités supérieures" ont d'excellentes raisons de respecter la conscience sensible des chrétiens qui choisissent d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le fait même que les chrétiens écoutent la voix de leur conscience devrait amener les "autorités supérieures" à se demander si elles ne sont pas elles-mêmes dans leur tort et en train de combattre contre Dieu. Du reste, ce fut essentiellement pour des motifs de conscience que les disciples du Christ vivant à Rome se faisaient un tel devoir de respecter les lois qui n'étaient pas en désaccord avec la loi de Dieu. A ce propos, l'apôtre Paul poursuit dans Romains 13:6, 7: "C'est pourquoi, en effet, vous payez aussi des impôts; car ils sont serviteurs publics de Dieu, s'employant constamment à cela même. Rendez à tous

46. Même après avoir été punis injustement pour leur obéissance à Dieu, que continuent de faire aujourd'hui les témoins chrétiens de Jéhovah, et comment sont-ils en cela comparables aux apôtres?

47. a) Pourquoi la conscience des chrétiens devrait-elle amener les "autorités supérieures" à réexaminer leur propre ligne de conduite?
 b) Quel autre conseil l'apôtre Paul a-t-il rapporté dans Romains 13:6, 7, à propos des choses dues aux "autorités supérieures"?

ce qui leur est dû, à celui qui exige l'impôt, l'impôt; à celui qui exige le tribut, le tribut; à celui qui exige la crainte, une telle crainte; à celui qui exige l'honneur, un tel honneur."

IL FAUT RENDRE AUX "AUTORITÉS SUPÉRIEURES" LES CHOSSES QUI LEUR SONT DUES

⁴⁸ Les témoins chrétiens de Jéhovah ne portent aucune responsabilité quant à la manière dont les "autorités supérieures" utilisent l'argent recueilli auprès d'eux sous forme d'impôts et de tribut. Cette responsabilité repose sur les "autorités supérieures", car les témoins de Jéhovah reconnaissent que ces dernières agissent en qualité de "serviteurs publics de Dieu", puisqu'elles rendent de nombreux services publics qui coûtent de l'argent. Or, ces "serviteurs publics" méritent d'être dûment payés pour les bons services qu'ils rendent. C'est pourquoi les témoins de Jéhovah reconnaissent leurs dettes légitimes envers les "autorités supérieures" et acceptent, pour des raisons de conscience, de payer des impôts et le tribut, tout comme l'apôtre Paul l'ordonne.

⁴⁹ Les témoins de Jéhovah sont en outre respectueux envers les "autorités supérieures". Ainsi, à celles d'entre ces "autorités" qui méritent la crainte en raison de leur fonction publique, ils rendent la crainte qui leur est due. À celles dont la fonction dans la vie publique mérite l'honneur, ils rendent l'honneur qui leur est dû. Ils ne les conspuent pas quand elles apparaissent en public; ils ne leur crachent pas au visage, ne leur lancent pas des œufs pourris ou des tomates trop mûres; ils ne parlent pas non plus d'elles irrespectueusement ou insolemment. Leur conscience leur interdit de se joindre à des conspirations politiques ou de se lancer dans des révolutions, la sédition ou un soulèvement visant à renverser le gouvernement politique existant. Ils demeurent neutres dans toutes les

48. Pourquoi convient-il de payer des impôts, et qui porte la responsabilité quant à la manière dont est utilisé l'argent provenant des impôts?
49. Comment les témoins de Jéhovah montrent-ils le respect qui est dû à ceux qui occupent des fonctions publiques, et, par conséquent, à quelles activités ne se livrent-ils pas?

controverses et les campagnes d'ordre politique, et ils ne participent pas non plus aux "calomnies" politiques ayant pour objet de discréditer des candidats politiques qui recherchent une fonction publique.

⁵⁰ Lors de la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant" qui approche et qui se livrera dans le lieu spirituellement appelé Harmaguédon (Har-Magedon), les témoins de Jéhovah ne lèveront même pas le petit doigt contre les pouvoirs politiques de cette terre, qui iront alors à la destruction. Car ils se rappelleront ces paroles prophétiques: "Ce ne sera pas vous qui combattrez, ce sera Dieu. (...) Vous n'aurez pas à combattre en cette affaire: présentez-vous; tenez-vous là, et vous verrez la délivrance que Jéhovah vous accordera." — II Chroniques 20:15-17, AC.

IL FAUT RENDRE LES CHOSES DE CÉSAR A CÉSAR

⁵¹ Les témoins de Jéhovah se souviennent de l'exemple laissé par Jésus-Christ, leur Chef. A l'époque de son séjour sur la terre, son peuple, les Juifs circoncis, vivait sous l'Empire romain, et Tibère César était alors empereur romain. Les ennemis de Jésus essayèrent de l'enfermer dans un dilemme et de le forcer à dire ou à conseiller quelque chose qui aurait pu être interprété comme de la sédition contre l'empereur et être qualifié de crime de lèse-majesté. Prétendant parler du point de vue de la loi divine, des disciples des Pharisiens et des partisans du roi Hérode lui posèrent donc cette question: "Est-il permis ou non de payer l'impôt personnel à César?" Etant donné qu'il fallait payer cet impôt dans la monnaie de l'Empire, Jésus demanda à voir une pièce de monnaie de l'impôt de capitation. Puis il leur posa cette question: "De qui est cette image et de qui cette inscrip-

50. Lors de la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant", les témoins de Jéhovah participeront-ils à la destruction des pouvoirs politiques de cette terre?

51. Quelle bonne réponse Jésus donna-t-il le jour où ses ennemis essayèrent de lui attirer des ennuis au sujet de l'impôt qu'il fallait payer à César?

tion?" Ils répondirent: "De César." Alors Jésus leur dit: "Rendez donc les choses de César à César, mais les choses de Dieu à Dieu." Ni les Pharisiens qui supportaient mal la domination que César exerçait sur eux, ni les membres du parti d'Hérode, roi nommé par César, ne pouvaient rien trouver à redire à cette réponse, si bien que leur complot fut déjoué. Il leur fut dit de reconnaître que César a des choses qui lui appartiennent, et que Dieu a des choses qui lui appartiennent. — Matthieu 22: 15-22.

⁵² Ainsi, César et toutes les autres "autorités supérieures" politiques sont en droit de demander uniquement ce qui leur est dû, y compris les impôts et le tribut. Elles n'ont donc pas le droit de négliger ou de refuser d'admettre que Dieu a des choses qui lui appartiennent, et elles devraient reconnaître quelles sont ces choses. Elles n'ont pas le droit d'exiger qu'on leur donne des choses qui reviennent à Dieu. Puisque César et les autres "autorités supérieures" servent publiquement, ils ont le droit de demander à être payés pour leur administration et aussi d'exiger l'obéissance à leurs lois régissant le bon ordre public, la décence et la moralité. Mais ils n'ont pas le droit d'exiger le culte comme s'ils étaient des dieux ou des divinités. Les chrétiens baptisés se sont voués entièrement à Jéhovah Dieu pour l'adorer et l'aimer de tout leur cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit et de toute leur force, et pour marcher ainsi sur les traces du Christ. — Marc 12: 28-30.

⁵³ Ils ne peuvent donc en aucune manière rendre un culte aux "autorités supérieures" terrestres, car, s'ils le faisaient, ils perdraient le prix de la vie éternelle dans le nouvel ordre promis par Dieu. Dans le livre de la Révélation, l'Etat politique est représenté, non pas sous les traits de l'aigle améri-

52. Vu la réponse de Jésus, qu'est-ce que les "autorités supérieures" ont le droit d'exiger de leurs sujets, mais à quoi n'ont-elles pas droit?
 53. a) D'après les Ecritures, qu'arriverait-il à des chrétiens baptisés s'ils se mettaient à rendre un culte à l'Etat politique? b) Que rapportent les annales à propos des chrétiens des temps apostoliques et des témoins de Jéhovah des temps modernes?

cain, ni du lion britannique, ni de l'ours russe, mais sous les traits d'une bête sauvage qui monte de la mer. En effet, nous lisons dans Révélation 13:8: "Tous ceux qui habitent la terre l'adoreront; le nom d'aucun d'entre eux n'est écrit dans le rouleau de vie de l'Agneau qui a été égorgé dès la fondation du monde." C'est la raison pour laquelle les chrétiens des temps apostoliques refusèrent de brûler ne fût-ce qu'une pincée d'encens sur l'autel de César, quoique leur vie dépendît de l'accomplissement de ce geste. De même aujourd'hui, les témoins chrétiens de Jéhovah ne peuvent vouer un culte à l'Etat politique. C'est ce qu'ils ont refusé de faire sous le régime nazi d'Hitler en Allemagne (1933-1945) et sous le régime fasciste de Mussolini en Italie (1922-1943) ou encore sous le régime communiste de Staline en Russie (1924-1953).

⁵⁴ Ainsi donc, aussi longtemps que Jéhovah, le Dieu suprême et tout-puissant, permettra aux "autorités supérieures" terrestres d'exister, les témoins chrétiens de Jéhovah suivront la règle précitée, énoncée par Jésus, ainsi que l'ordre apostolique rapporté dans I Pierre 2:17: "Honorez les hommes de toutes sortes, aimez toute la communauté des frères, soyez dans la crainte de Dieu, honorez le roi." Puisqu'ils craignent Dieu, leur soumission aux "autorités supérieures" pour des raisons de conscience ne sera que relative, et non pas absolue. Cherchant dans leur conduite à ressembler au Christ, les témoins se conformeront à ses paroles: "Ne redoutez pas ceux qui tuent le corps mais ne peuvent tuer l'âme; mais soyez plutôt dans la crainte de celui qui peut détruire le corps et l'âme dans la Géhenne." (Matthieu 10:28). Ce faisant, les témoins chrétiens voués à Jéhovah seront certains de rendre d'abord à Dieu ce qui lui appartient, et de rendre ensuite à César et aux "autorités supérieures" les choses qui leur reviennent, avec tout l'honneur qui leur est dû.

54. Quelle ligne de conduite, fondée sur les Ecritures, les témoins de Jéhovah suivront-ils tant que Dieu permettra aux "autorités supérieures" d'exister?

Le mariage est un don de Dieu



LE MARIAGE est sacré aux yeux de Dieu. C'est un don que le Créateur a fait aux hommes, car il créa le sexe masculin et le sexe féminin dans le but précis de permettre aux humains de se marier. Un prophète plus grand que Moïse cita les écrits inspirés rédigés par ce dernier, pour répondre à certains dévots qui préconisaient le divorce facile, et déclara : "N'avez-vous pas lu que celui qui les créa, dès le commencement les fit mâle et femelle et dit : 'Pour cette raison l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux seront une seule chair' ? Si bien qu'ils ne sont plus deux, mais une seule chair." — Matthieu 19 : 3-6 ; Genèse 1 : 28 ; 2 : 24.

² Le Créateur ne laissa pas le premier homme longtemps célibataire, car le célibat n'était pas pour celui-ci la situation idéale. Dieu créa donc pour l'homme son pendant féminin et lui présenta cette femme pour qu'elle soit son épouse. Ce premier couple devait connaître le bonheur conjugal en Eden, sa demeure paradisiaque, en parfaite harmonie avec les desseins du Créateur à l'égard de la terre. Dieu révéla sa volonté

1. a) Comment Dieu considère-t-il le mariage? b) Dans quel but créa-t-il les humains, les faisant mâle et femelle?
2. a) Quelle était la volonté de Dieu à l'égard du premier homme et de sa femme en Eden? b) A cet effet, de quoi Dieu les a-t-il dotés, et l'usage de cette faculté constituait-il un péché?

touchant ce nouveau couple lorsqu'il bénit son union en ces termes: "Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez." (Genèse 1:28). Dieu donna au premier homme et à la première femme la faculté de se reproduire, en dotant leurs corps des organes mâle et femelle nécessaires à la reproduction. Puisque Dieu avait fait d'eux une seule chair en tant que mari et femme, il n'y avait rien de honteux à se servir avec amour de ces organes reproducteurs, et cet acte ne constituait pas un péché. C'était seulement par l'union des organes génitaux que le premier couple pouvait être fécond et avoir de nombreux enfants possédant, eux aussi, la merveilleuse faculté de se reproduire. C'est pourquoi lorsque l'homme parfait et la femme parfaite se tenaient nus l'un devant l'autre et devant Jéhovah Dieu, leur Créateur, ils n'éprouvaient aucune honte. Dieu lui-même les avait créés différents sur le plan sexuel, afin d'accomplir son dessein. Il ne les avait pas créés mâle et femelle, dotés des organes appropriés, pour qu'ils se livrent à des plaisirs coupables. Aussi ne se sont-ils pas regardés avec les yeux du péché. Ils ne se considéraient pas l'un l'autre comme un objet de désir et de péché. — Genèse 2:25.

³ Du premier homme et de la première femme la famille humaine a hérité le don du mariage. Si le premier mari et la première femme terrestres étaient restés obéissants à leur Créateur, Jéhovah Dieu, le mariage aurait gardé le rang honorable et heureux qu'il occupait dans le jardin paradisiaque d'Eden. Il n'y aurait jamais eu de fornication, de viols, d'adultères, de polygamie, de séparations judiciaires, de divorces, de pensions alimentaires, de familles brisées avec des enfants privés des soins d'un père ou d'une mère (Matthieu 19:8). Les hommes auraient suivi la règle divine du mariage établie dans le jardin d'Eden, selon laquelle chaque homme n'aurait qu'une seule femme. Personne n'aurait eu besoin de se re-

3. Si le premier homme et la première femme étaient restés obéissants à Dieu, quels problèmes conjugaux n'auraient jamais surgi?

marier, car il n'y aurait eu ni veufs ni veuves, étant donné que les maris et les femmes qui craignaient Dieu ne seraient pas morts, laissant derrière eux un conjoint en deuil et des orphelins.

⁴ Cependant, lorsque le péché est entré dans le monde des hommes, il amena avec lui des difficultés conjugales et la dégradation du mariage (Romains 5:12). La passion sexuelle commençait à tyranniser les hommes, et un descendant du premier homme Adam, à la quatrième génération, devint bigame (Genèse 4:17-19). L'attrait sexuel des humains déchu éveilla la passion même chez certains anges, qui se matérialisèrent en tant qu'hommes, prirent pour femmes les filles des hommes, vécurent maritalement avec elles et engendrèrent des fils anormaux, des hybrides connus sous le nom de Néphilim (Genèse 6:1-4, *Jé*). Ce faisant, ils dégradèrent encore le mariage humain, et l'on continua d'abuser de cette institution jusqu'au déluge universel du temps de Noé. Mais lors de cette catastrophe, les mariages contre nature entre les "fils [angéliques] de Dieu" et les femmes terrestres, ainsi que la progéniture issue de ces unions, furent anéantis (Matthieu 24:38, 39; II Pierre 2:4; Jude 6). Le don du mariage ne fut pas accordé aux anges des cieux. Ils ne se marièrent pas entre eux (Matthieu 22:29, 30). Le mariage de l'homme et de la femme est un don que Dieu a accordé au genre humain.

⁵ Après le déluge, survenu en l'an 2370 avant notre ère, la famille humaine revint à la règle édénique suivant laquelle chaque homme ne doit avoir qu'une seule femme en vie. Les huit âmes humaines qui survécurent au déluge composaient quatre couples: Noé et sa femme, leurs trois fils et les femmes de ces derniers. Le dessein de Dieu n'était pas

4. a) Comment l'un des descendants d'Adam à la quatrième génération dégrada-t-il le mariage? b) Comment même certains anges contribuèrent-ils à la dégradation du mariage humain, et quelle mesure Dieu prit-il pour mettre fin à cet état de choses?

5. Après le déluge, quel nouveau départ fut donné à l'institution du mariage?

que la terre fût un lieu de désolation. C'est pourquoi Dieu rendit au mariage sa dignité et autorisa Noé et ses fils à jouir pleinement de leurs privilèges conjugaux. Il leur déclara : "Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre. (...) Pour vous, soyez féconds, multipliez, pullulez sur la terre et la dominez." (Genèse 9 : 1-7, *Jé*). Aujourd'hui, malgré la mort de milliards de nos ancêtres, divers endroits de la terre foisonnent d'humains, et la population totale de notre planète est actuellement estimée à plus de trois milliards d'âmes. Mais si le nombre des naissances dépasse l'accroissement de la production agricole, de sorte que de nombreuses bouches restent affamées, la faute n'en est pas à Dieu. Il n'est pas responsable de la campagne croissante en faveur, non de la diminution des mariages, mais d'une régulation accrue des naissances.

⁶ A présent, plus de quatre mille ans après le nouveau bon départ qui fut donné à la vie conjugale après le déluge, le mariage est encore une fois dégradé et méprisé. De moins en moins de personnes croient aux "liens sacrés du mariage". C'est pourquoi ces liens n'ont plus la force qu'ils avaient dans le passé. Les divorces et les séparations deviennent de plus en plus nombreux. Les relations sexuelles avant le mariage sont considérées comme convenables, et les "mariages d'essai", libres de tout engagement légal, sont conseillés par certains réformateurs sociaux. On viole ainsi le droit que possède tout jeune homme ou toute jeune fille de rester chaste et vierge jusqu'au jour de son mariage légal contracté en toute pureté. Un grand nombre de mariages se révèlent décevants. Les maladies vénériennes s'étendent telle une plaie. Ce n'est pas là la situation que Dieu prévoyait quand il institua le mariage en Eden.

⁷ Le respect de la loi de Dieu touchant le bon comportement sexuel favorise les mariages heureux. Du début jusqu'à la

6. Quelles conditions régnant à l'heure actuelle montrent que le mariage est de nouveau dégradé et que beaucoup d'hommes méprisent cette institution ?

7. Quand les hommes respectent la loi divine relative au bon comportement sexuel, qu'en résulte-t-il ?

fin, la Parole écrite de Dieu vise à garder les mariages honnêtes, sains et heureux, en harmonie avec la volonté et le dessein de Dieu.

⁸ Avant de donner la Loi mosaïque, Jéhovah Dieu ne transmet aux hommes pécheurs exclus de l'Eden aucune loi précise sur le mariage, cependant il fournit des modèles pour cette institution. Certes, il permit à ses fidèles adorateurs, comme les patriarches Abraham et Jacob (Israël), de posséder plus d'une femme en vie ou d'avoir des concubines. Même dans la Loi qu'il transmit à la nation d'Israël par son prophète Moïse, Jéhovah Dieu reconnut l'existence de la polygamie et du concubinage, mais, tout en permettant ces pratiques, il les réglementait avec justice. Le cas le plus notable est celui de Salomon, roi de Jérusalem, qui eut "sept cents princesses pour femmes et trois cents concubines". (I Rois 11: 1-3; Deutéronome 17: 14-17.) La Loi divine prévoyait également le divorce, mais en le réglementant (Matthieu 19: 7, 8). Toutefois, Jéhovah Dieu haïssait les divorces injustes, surtout quand on agissait perfidement envers l'un de ses fidèles adorateurs, afin de contracter un autre mariage avec un conjoint païen qui n'était pas membre de son peuple élu, le peuple de son alliance. — Malachie 2: 14-16.

⁹ Cependant, cette tolérance de la polygamie et du concubinage parmi les adorateurs que Jéhovah Dieu acceptait, cessa lorsque l'ancienne alliance, celle de la Loi mosaïque, fut abrogée en l'an 33 de notre ère. Ce fut là l'une des conséquences de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et de la conclusion d'une nouvelle alliance le jour de Pentecôte, après son ascension au ciel (Ephésiens 2: 14-16; Colossiens 2: 13, 14; Daniel 9: 27, *Da*). L'ancienne alliance administrait la mort aux Israélites circoncis, parce qu'elle les condamnait

8. a) Avant l'époque de Moïse, était-ce une violation de la Loi divine d'avoir plus d'une femme et de posséder des concubines? b) Quelle était la situation sous la Loi transmise par Moïse? c) Comment Jéhovah considérait-il le divorce?

9. a) La tolérance de la polygamie et du concubinage qui existait dans la Loi de Moïse, est-elle toujours en vigueur? b) Quels bienfaits nous sont procurés par la nouvelle alliance?

en tant que pécheurs et transgresseurs de la Loi de Dieu. La nouvelle alliance procure l'affranchissement de la condamnation à mort, parce que le sang du Christ qui ratifie cette alliance rend possible le pardon des péchés (Jérémie 31: 31-34; Hébreux 9: 12-15). Nous ne devrions pas laisser la voile de l'aveuglement religieux nous empêcher de voir la gloire de la nouvelle alliance et de son Médiateur. Nous devrions plutôt nous tourner vers le grand Dieu de la nouvelle alliance, car "quand on se tourne vers Jéhovah, le voile est ôté. Or Jéhovah est l'Esprit; et là où est l'esprit de Jéhovah, là est la liberté". (II Corinthiens 3: 5-17.) Le moment est donc opportun de nous intéresser au mariage des adorateurs de Jéhovah Dieu qui jouissent de la liberté grâce à Jésus-Christ.

L'ADULTÈRE ET LA FORNICATION SONT PUNISSABLES

¹⁰ Aux Hébreux qui s'étaient convertis au christianisme, se soustrayant ainsi à l'ancienne alliance, celle de la Loi mosaïque, et qui avaient été admis dans la nouvelle alliance, le passage d'Hébreux 13: 4 disait: "Que le mariage soit chose honorable chez tous, et le lit conjugal sans souillure, car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères." Les fornicateurs sont des célibataires qui ont des relations sexuelles sans qu'ils y aient droit, n'étant pas mariés légalement. Les adultères sont des hommes légalement mariés qui ne se limitent pas à l'union sexuelle avec leur femme légitime, mais qui, cédant à la passion et à l'infidélité, s'unissent sexuellement à une autre femme. Les fornicateurs essaient cupidement de jouir du lit conjugal sans y avoir droit. Les adultères n'honorent pas leur mariage légal, mais souillent leur lit conjugal en ayant des relations charnelles avec des femmes qui n'ont pas le droit de partager avec eux le lit conjugal. Ces deux formes d'inconduite sexuelle sont des péchés, c'est pourquoi

10. Dans Hébreux 13:4, que déclare la Bible à propos des fornicateurs et des adultères, et comment faut-il comprendre ce passage?

Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. Si ceux-ci sont des adorateurs qui vivent sous le régime de la nouvelle alliance, leur conduite immorale constitue un abus de la liberté que leur procure cette alliance.

¹¹ Ceux qui pratiquent l'immoralité sexuelle ne seront pas admis dans la Nouvelle Jérusalem céleste (Révélation 21: 8). La Bible déclare: "Ni fornicateurs, ni idolâtres, ni adultères, ni hommes réservés pour des fins contre nature, ni hommes qui couchent avec des hommes, (...) n'hériteront le royaume de Dieu. Et cependant c'est là ce qu'étaient certains d'entre vous. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été déclarés justes au nom de notre Seigneur Jésus-Christ et avec l'esprit de notre Dieu." (I Corinthiens 6: 9-11). De ce fait, ceux qui pratiquent la fornication et l'adultère ne bénéficieront pas de la protection de Dieu lors de la prochaine "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant", mais ils seront détruits, car Dieu ne leur permettra pas de survivre et d'entrer dans son ordre nouveau. — Révélation 16: 14, 16.

¹² La nouvelle alliance divine ne prévoit nulle part des unions sexuelles comme les "mariages d'essai" qui n'aboutissent au mariage légal que si l'"essai" est concluant. Ces unions sexuelles provisoires méritent d'être appelées par leur nom exact: la fornication. Les réformateurs sociaux modernes auront beau donner à cette immoralité un nom convenable, inoffensif et indulgent, cela ne protégera pas les fornicateurs de l'exécution du jugement de condamnation prononcé par Dieu. Il s'ensuit que ceux qui sont promis en mariage ou fiancés n'ont pas le droit d'avoir des relations sexuelles avant leur mariage légal. Une promesse de mariage n'autorise pas les fiancés à jouir du lit conjugal. Un "lit des fiançailles" n'existe pas.

11. Quelle sorte de personnes n'hériteront pas le Royaume de Dieu, mais de telles personnes peuvent-elles changer leur ligne de conduite et obtenir l'approbation divine?

12. a) En réalité, qu'est-ce qu'un "mariage d'essai"? b) Ainsi, quel droit n'appartient pas aux fiancés?

¹³ En accord avec cette règle, lorsque le charpentier Joseph apprit que sa fiancée, la vierge Marie de Nazareth, se trouvait enceinte avant leur mariage légal, il fut très inquiet. En effet, on pouvait penser qu'il avait eu des relations sexuelles avec elle avant le terme de la période des fiançailles et la consommation du mariage proprement dit. Naturellement, Joseph désirait se justifier d'une telle accusation, aussi songeait-il à divorcer d'avec elle en secret, grâce à quelque arrangement légal. Ce divorce aurait aussi évité que Marie fût exécutée par lapidation en tant que fornicatrice. Mais la grossesse de Marie venait de Dieu, par l'opération de son esprit saint, car la conception de l'enfant Jésus en son sein était miraculeuse. Un ange envoyé par Dieu expliqua cela à Joseph; celui-ci obéit alors à l'ange et prit Marie pour femme par la voie normale du mariage légal. — Matthieu 1: 18-25.

LE MARIAGE COUTUMIER ET L'UNION CONSENSUELLE

¹⁴ Pour l'homme et la femme qui désirent entrer dans la liberté des fils de Dieu, aucune autorisation ne leur a été donnée de vivre comme époux et épouse par un mariage coutumier ou un accord consensuel. Selon un dictionnaire américain*, un mariage coutumier est "un accord, que nombre de jurisprudences ne reconnaissent plus comme un mariage légal, par lequel un homme et une femme consentent à vivre maritalement, sans recourir à une cérémonie ecclésiastique ou civile. D'après d'autres jurisprudences, pour être légalement valable, cet accord doit être suivi de la cohabitation et doit pouvoir être prouvé par les écrits, les déclarations ou la conduite des deux parties". Une union consensuelle est dif-

* *Third New International Dictionary* de Webster, édition complète de 1961.

13. Pourquoi le charpentier Joseph était-il très inquiet lorsque Marie se trouvait enceinte avant son mariage légal, mais qui était responsable de cette grossesse?

14. a) Le mariage coutumier et l'union consensuelle de l'homme et d'une femme sont-ils permis parmi le peuple de Dieu? b) Qu'est-ce que le mariage coutumier? c) Qu'est-ce que l'union consensuelle?

férente; il s'agit d'un simple consentement d'un homme et d'une femme à vivre ensemble, sans faire intervenir aucun acte ou document et sans se soucier si l'une des parties est déjà mariée, voire même si les deux ont déjà un conjoint légitime. Pareille union n'est pas du tout à considérer comme un "mariage", et le terme "mariage consensuel" ne figure pas dans les dictionnaires de la langue française*, puisqu'en français on appelle ce genre de liaison l'union libre ou le concubinage. Pour leur entourage, il se peut que ceux qui vivent ainsi ensemble passent pour être mariés, mais en réalité ils vivent dans l'immoralité sexuelle.

¹⁵ S'ils veulent conformer leur vie à la Parole écrite de Dieu, ceux qui sont unis par un mariage coutumier (dans les Etats où ce genre d'union est reconnu), ou ceux qui vivent ensemble en union consensuelle, c'est-à-dire en concubinage, doivent régulariser leur situation par une cérémonie civile en bonne et due forme. A cet effet, ils se procureront les pièces exigées par la loi et rempliront toutes les formalités prénuptiales. Après la cérémonie, l'acte de mariage sera signé par l'officier de l'état civil, les époux et les témoins. La Bible consacre un chapitre tout entier au récit des démarches entreprises afin de choisir une femme pour Isaac, fils d'Abraham, alors qu'il avait quarante ans. Il n'y avait donc là rien de secret. Abraham envoya son serviteur le plus âgé dans la lointaine Mésopotamie pour choisir, en tant qu'agent matrimonial, la future épouse d'Isaac dans la famille du neveu d'Abraham. Il choisit Rébecca, fille de Béthuel, et ce dernier et Laban, frère de Rébecca, donnèrent leur con-

* Le dictionnaire espagnol-anglais d'Appleton, édition de 1956, indique le terme *matrimonio consensual* comme l'équivalent ou synonyme du mariage coutumier.

15, 16. a) Si elles veulent conformer leur vie à la Parole de Dieu, que doivent faire les personnes qui sont unies par un mariage coutumier, et celles qui vivent en union consensuelle ou concubinage? b) Quelles démarches furent entreprises afin de choisir une femme pour Isaac, et ce mariage fut-il inscrit dans les annales?

sentement. Rébecca aussi accepta de partir pour devenir la femme d'Isaac.

¹⁶ Après que Rébecca eut reçu la bénédiction de sa maison, le serviteur d'Abraham la ramena, elle et ses servantes, vers Isaac, qui avait dressé ses tentes dans le pays du Négueb, près de Béer-Lachai-Roï. A la vue d'Isaac, Rébecca se voila. Le serviteur la présenta à Isaac, qui la conduisit dans la tente de sa mère récemment décédée. Elle devint sa femme par un contrat honorable passé, non entre Isaac et Rébecca, mais entre leurs parents. Ce mariage, contracté en conformité avec les coutumes des temps bibliques, fut inscrit dans les annales familiales (Genèse 24: 1-67). La dignité de ce mariage est encore soulignée par le fait qu'il devint une figure prophétique de l'union de Jésus-Christ et de sa congrégation composée de 144 000 de ses fidèles disciples. — Galates 4: 28-31; Révélation 19: 7; 21: 9-11; 22: 17.

¹⁷ A propos de Jésus-Christ et de son épouse symbolique, Jean-Baptiste s'assimila à un agent matrimonial, "l'ami de l'époux". Selon Jean 3: 29, Jean-Baptiste déclara à ses disciples: "Celui qui a l'épouse, c'est l'époux. Cependant l'ami de l'époux, lorsqu'il se tient là et l'entend, a beaucoup de joie à cause de la voix de l'époux. Cette joie donc, qui est la mienne, est complète." Quand l'agent matrimonial ou "l'ami de l'époux" entend enfin la voix de l'époux qui parle à son épouse en public, aux oreilles de tout le monde, il se réjouit, car il voit que ses efforts ont été couronnés de succès. Il ne s'agit pas d'une affaire secrète et illégale, d'une union consensuelle entre un homme et une femme qui consentent à vivre ensemble.

¹⁸ Jésus revêtit de dignité le mariage légal entre deux humains en assistant aux noces de Cana, en Galilée. Ce banquet était public, et annonçait à tout le voisinage l'union de l'époux

17. Dans le cas de Jésus-Christ et de son épouse symbolique, leur mariage est-il une union consensuelle et secrète?

18. Pourquoi le mariage auquel Jésus assista à Cana n'avait-il rien de semblable à un "mariage coutumier" ou à une union consensuelle?



et de l'épouse, les invités étant témoins de ce mariage honorable. Jésus-Christ honora tout particulièrement ce mariage en y opérant son premier miracle, consistant à changer de l'eau en vin, ce dernier étant venu à manquer (Jean 2 : 11). Il n'y avait là rien de comparable à un "mariage coutumier" ou à une union consensuelle.

¹⁹ Dans sa parabole du mariage du fils d'un roi, Jésus compara un trait particulier du "royaume des cieux" à un mariage humain annoncé publiquement et auquel assistaient de nombreux invités, à qui l'on donnait des vêtements spéciaux de mariage (Matthieu 22 : 1-13). Dans sa prophétie sur les preuves de la "clôture du système de choses", où nous nous trouvons actuellement, Jésus prononça la parabole ou comparaison des



19. Dans une parabole relative au "royaume des cieux", quelle sorte de mariage Jésus décrivit-il ?

“dix vierges qui prirent leurs lampes et sortirent à la rencontre de l'époux”. A minuit, l'époux ne ramena pas furtivement son épouse chez lui à la faveur de la nuit. Il fit annoncer à qui voulait l'entendre: “Voici l'époux! Allez à sa rencontre.” Les vierges dont les lampes étaient encore allumées entrèrent avec l'époux dans la maison de son père et assistèrent au festin de mariage (Matthieu 25: 1-10). Étant un mariage honorable, il fut célébré publiquement.

²⁰ De tels aspects des mariages humains honorables pouvaient être employés pour illustrer certaines choses touchant le Royaume des cieux et le mariage de l'Agneau Jésus-Christ avec son épouse, la congrégation des 144 000 disciples qui sont “achetés d'entre le genre humain comme prémices pour Dieu et pour l'Agneau”. La Bible nous présente les anges des cieux comme exultant à cause de la destruction de la grande fornicatrice Babylone la Grande et par suite du mariage du Fils de Dieu. Ils s'exclament: “Louez Jah, parce que Jéhovah notre Dieu, le Tout-Puissant, a commencé à régner. Réjouissons-nous et soyons remplis de joie et donnons-lui gloire, parce que le mariage de l'Agneau est arrivé et sa femme s'est préparée.” L'apôtre Jean reçut cet ordre: “Ecris: Heureux ceux qui sont invités au repas du soir du mariage de l'Agneau.” (Révélation 14: 4; 19: 6-9). Le jour approche rapidement où ce mariage céleste arrivera au terme de son accomplissement.

UN MARIAGE HONORABLE EST INDISPENSABLE

²¹ Tous ces mariages mentionnés avec approbation dans la sainte Bible sont autant de modèles montrant comment le vrai mariage chrétien devrait se célébrer. Les conditions essentielles suivantes doivent être remplies: Il faut qu'il y ait

20. Quels sont les sentiments des anges au sujet de la destruction de la fornicatrice Babylone la Grande et, en revanche, que déclarent-ils à la suite des événements célestes qui sont comparés à un mariage humain honorable?

21. a) Quelles conditions essentielles doivent remplir les vrais chrétiens pour contracter un mariage honorable? b) En agissant ainsi, à quel commandement du Christ obéiront-ils?

une cérémonie en accord avec les exigences de la loi et célébrée devant des témoins capables d'attester sur la foi de leur signature que ce mariage civil a eu lieu. Il faut encore un acte de mariage rédigé en bonne et due forme. Cet acte de mariage doit être inscrit sur les registres de l'état civil du pays. Ainsi, le mari et la femme nouvellement mariés seront légalement responsables l'un envers l'autre et bénéficieront de la protection et de tous les autres privilèges accordés par la loi en leur faveur, et en faveur des enfants issus de leur union. En agissant de la sorte, ceux qui désirent être disciples du Christ obéissent à son commandement qui déclare : "Rendez les choses de César à César, mais les choses de Dieu à Dieu." (Marc 12:17). Les choses que César demande à propos du mariage de l'homme et de la femme sont convenables, et sont exigées également par Jéhovah Dieu.

²² Les adorateurs de Jéhovah Dieu, qui vivent désormais sous le régime de sa nouvelle alliance, ne sont pas obligés de se marier et d'élever des enfants. Si l'un d'eux qui est célibataire désire se marier, il faut qu'il résolve lui-même cette question sérieuse. Il n'est pas obligé de mener une vie de célibataire, même s'il est berger spirituel, surveillant (*épiskopos*) ou serviteur ministériel (*diakonos*) dans une congrégation. Il décidera de son plein gré si oui ou non il veut rester célibataire ou eunuque spirituel. Quant à savoir s'il est judicieux pour un homme de se marier ou non, Jésus déclara : "Tous les hommes ne font pas place à cette parole ; mais seulement ceux qui ont le don. Car il y a des eunuques qui sont nés ainsi du sein de leur mère, et il y a des eunuques qui ont été faits eunuques par les hommes, et il y a des eunuques qui se sont faits eunuques à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut faire place à cela, fasse place à cela." (Matthieu 19:10-12). Celui qui se fait volontairement

22. a) Tous les adorateurs de Jéhovah sont-ils obligés de se marier et d'élever des enfants? b) Que déclara Jésus à propos du célibat? c) Une personne qui choisit de rester célibataire est-elle libre de commettre la fornication?

eunuque, au sens figuré, n'a pas le droit de commettre la fornication pour apaiser ses désirs.

²³ L'adorateur de Dieu qui décide de son plein gré de rester célibataire et de garder sa virginité physique demeure libre de toute responsabilité envers un conjoint et des enfants. Comparant les avantages de la vie conjugale et du célibat, l'apôtre Paul écrit :

²⁴ "Certes, je veux que vous soyez exempts de soucis. L'homme non marié a souci des choses du Seigneur, comment il peut obtenir l'approbation du Seigneur. Mais l'homme marié a souci des choses du monde, comment il peut obtenir l'approbation de sa femme, et il est partagé. De plus, la femme non mariée, comme la vierge, a souci des choses du Seigneur, afin qu'elle soit sainte et dans son corps et dans son esprit. Cependant la femme mariée a souci des choses du monde, comment elle peut obtenir l'approbation de son mari. Mais je vous dis cela pour votre avantage personnel, non pas pour jeter sur vous un lacet, mais pour vous pousser à ce qui sied et à ce qui signifie un service constant pour le Seigneur, sans distraction." — I Corinthiens 7 : 32-35, *MN*; *CT*.

²⁵ Il peut arriver qu'un chrétien veuille rester célibataire, afin de servir le Seigneur Dieu sans distraction, mais qu'en lui les désirs sexuels soient trop forts ou s'éveillent trop facilement. Comment devrait-il agir, s'il n'a fait volontairement aucun vœu de rester célibataire ou eunuque, au sens figuré du terme? L'apôtre Paul lui donne ce conseil : "Or je dis aux non-mariés et aux veuves qu'il leur est bon de demeurer comme moi. Mais s'ils n'ont pas de maîtrise de soi, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que d'être enflammé de passion." (I Corinthiens 7 : 8, 9). Dans certaines circonstances, il vaut mieux se marier légalement et honorablement, plutôt que de se laisser enflammer de passion, de

23, 24. En quels termes l'apôtre Paul compare-t-il les avantages de la vie conjugale avec ceux du célibat?

25. Quel conseil Paul donne-t-il à ceux dont les désirs sexuels s'éveillent facilement?

tomber en tentation et de commettre le péché de fornication. C'est pourquoi Paul déclare: "A cause de la généralité de la fornication, que chaque homme ait sa propre femme et que chaque femme ait son propre mari." — I Corinthiens 7:2.

COMBIEN PEUT-ON AVOIR DE CONJOINTS EN VIE?

²⁶ Si un chrétien voué et baptisé décide d'assumer les responsabilités du mariage, combien de conjoints en vie peut-il avoir s'il veut conserver l'approbation de Dieu? Jésus lui-même fournit la réponse à cette question. Alors qu'il discutait avec les Juifs sur la question du divorce d'après la Loi de Moïse, Jésus déclara aux Pharisiens: "Moïse, par égard pour votre dureté de cœur, vous a fait la concession de divorcer d'avec vos femmes, mais tel n'a pas été le cas dès le commencement. Je vous dis que quiconque divorce d'avec sa femme, excepté pour le motif de fornication, et en épouse une autre commet un adultère." (Matthieu 19:3-9). Comment cela? C'est qu'un tel homme aurait en réalité deux femmes en vie, car sa première femme n'avait commis aucun acte d'immoralité sexuelle, et de ce fait il n'était pas libre d'en épouser une autre. Dès le commencement, au jardin d'Eden, Dieu prévoyait que chaque homme n'aurait qu'une seule femme. En effet, il ne créa qu'une seule femme pour Adam.

²⁷ Cette règle d'une seule femme en vie pour chaque homme trouve une application pratique dans le cas du surveillant (*épiskopos*) chrétien, qui doit donner l'exemple à toute la congrégation. En énumérant les qualités qu'un homme doit posséder pour remplir les fonctions de surveillant, l'apôtre Paul écrit: "Si quelqu'un recherche la charge de surveillant, il désire une œuvre excellente. Le surveillant doit donc être irrépréhensible, mari d'une seule femme, modéré dans ses habitudes, d'esprit pondéré, ordonné, hospitalier, qualifié

26. A combien de conjoints en vie le chrétien voué a-t-il droit, et que déclara Jésus à ce sujet?

27. Quelle règle gouvernant le mariage la Bible impose-t-elle au surveillant chrétien qui doit montrer le bon exemple dans la congrégation?

pour enseigner, non un buveur tapageur, ni porté à frapper, mais raisonnable, non batailleur, ni ami de l'argent, mais un homme qui préside sur sa maison d'une excellente manière, ayant des enfants dans la soumission avec un entier sérieux; (si en effet quelqu'un ne sait pas présider sur sa propre maison, comment prendra-t-il soin de la congrégation de Dieu?). — I Timothée 3: 1-5; I Pierre 5: 1-3.

²⁸ Cette même règle quant au nombre de femmes en vie qu'un homme peut avoir, s'applique aussi aux assistants du surveillant, car Paul poursuit en ces termes: "Que les serviteurs ministériels soient maris d'une seule femme, présidant d'une excellente manière sur leurs enfants et leur propre maison." (I Timothée 3: 12). Cependant, un surveillant ou un serviteur ministériel n'est pas obligé d'être un homme marié. Par exemple, le jeune homme Timothée à qui Paul écrivit, était un surveillant (*épiskopos*), et pourtant la Bible ne déclare pas qu'il était marié. Ce qu'elle précise, par contre, c'est que si un surveillant ou un serviteur ministériel est marié, il ne doit avoir qu'une seule femme en vie. C'est pourquoi, dans une lettre adressée à un autre surveillant nommé Tite, l'apôtre Paul lui dit d'établir "des aînés de ville en ville, selon les ordres que je t'ai donnés; s'il y a quelque homme non sous le coup d'accusations, mari d'une seule femme, ayant des enfants croyants qui n'ont pas été accusés de débauche, ni insoumis. Car un surveillant, en tant qu'intendant de Dieu, ne doit pas être sous le coup d'accusations". — Tite 1: 5-7.

²⁹ Mais quel est le devoir du surveillant ou du serviteur ministériel si sa femme est une incroyante ou fait partie d'une fausse religion, même si cette dernière se dit chrétienne? Est-il obligé de divorcer d'avec elle à cause de son incroyance ou parce qu'elle pratique une religion différente? Non!

28. a) Cette règle est-elle différente pour les assistants du surveillant?
b) Est-ce à dire que seuls les hommes mariés peuvent être nommés serviteurs?

29-31. a) Une différence de religion est-elle un motif valable pour divorcer? b) Quels conseils excellents l'apôtre Paul donne-t-il à ce sujet?

L'incroyance ou une religion différente n'est pas un motif bibliquement valable pour divorcer d'avec un conjoint qui est moralement fidèle au conjoint croyant. S'ils se séparent, l'initiative doit venir du conjoint incroyant. L'apôtre Paul aborde ce point dans son grand chapitre sur le mariage. Il dit :

³⁰ "Si un frère a une femme incroyante, et qu'elle consente cependant à habiter avec lui, qu'il ne la quitte pas; et une femme qui a un mari incroyant, et cependant il consent à habiter avec elle, qu'elle ne quitte pas son mari. Car le mari incroyant est sanctifié par rapport à sa femme, et la femme incroyante est sanctifiée par rapport au frère; autrement vos enfants seraient réellement impurs, mais maintenant ils sont saints. Mais si l'incroyant se met en devoir de se séparer, qu'il se sépare; un frère ou une sœur n'est pas dans la servitude en pareilles circonstances, mais Dieu vous a appelés à la paix. Car, femme, que sais-tu si tu sauveras ton mari? Ou, mari, que sais-tu si tu sauveras ta femme? (...)

³¹ "Je pense donc que ceci est bon, étant donné la nécessité qui est ici avec nous, qu'il est bon pour un homme de demeurer comme il est. Es-tu lié à une femme? Cesse de chercher à te libérer. Es-tu délié d'une femme? Cesse de chercher une femme. Mais même si tu te mariais, tu ne commettrais pas de péché. Et si une personne vierge se mariait, elle ne commettrait pas de péché. Cependant ceux qui font ainsi auront des tribulations dans leur chair." — I Corinthiens 7:12-16, 26-28.

SÉPARATION — JUDICIAIRE, OU PAR CONSENTEMENT

³² Qu'en serait-il, cependant, si l'une ou l'autre des parties cherchait à dissoudre son mariage par un divorce? Naturellement, la loi du pays, les tribunaux, la police et les officiers de l'état civil reconnaîtraient ce divorce et agiraient en conséquence. Mais pour le chrétien voué et baptisé, la grande ques-

32. a) Est-il possible qu'un divorce légal ne soit pas reconnu par Dieu? b) Selon Matthieu 19:6, que déclara Jésus au sujet du divorce?

tion qui se poserait serait la suivante: Ce divorce est-il reconnu et approuvé par Dieu et par sa Parole? Il y a des cas où Dieu et les tribunaux ne sont pas du même avis quant à la validité et au pouvoir de dissolution d'un arrêt de divorce. Dans un tel cas, le chrétien doit se ranger du côté de Dieu, adopter son point de vue et rendre à Dieu ce qui lui appartient, plutôt que d'adopter le point de vue de César et des autres "autorités supérieures". A propos des divorces que Dieu approuve et ceux qu'il ne reconnaît pas, Jésus-Christ a dit ceci: "Si bien qu'ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a mis sous le même joug, qu'aucun homme ne le sépare." (Matthieu 19:6). Quels sont donc les motifs qui permettent de dissoudre réellement un mariage aussi bien devant Dieu que devant les hommes?

³³ Tous ceux qui veulent étudier la question du divorce peuvent lire dans Malachie 2:16: "Je hais le divorce, dit l'Éternel, le Dieu d'Israël; et celui qui charge son vêtement d'un crime, dit Iaheweh." (*Reuss*; cf. *Li*; *NW*). Comme, par ailleurs, le mariage est un don que l'homme a reçu du Seigneur Dieu, il est normal qu'il soit très difficile d'obtenir des mains de ce dernier un divorce valide. Pendant son séjour ici-bas, Jésus-Christ était le principal Porte-parole de Dieu sur la terre. Or, que déclara-t-il à propos du divorce? Selon Luc 16:18, il affirma: "Quiconque divorce d'avec sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et celui qui épouse une femme divorcée [*apoléluménên*] d'avec son mari commet un adultère." On voit donc qu'à cause d'un divorce, trois personnes peuvent être impliquées dans un péché contre Dieu. Faut-il en déduire pour autant qu'aucun divorce n'est valide et qu'il n'existe aucun motif valable pour divorcer? Il n'y a pas de divorces sans cause, et même à l'époque de Jésus, on divorçait pour toutes sortes de motifs,

33. a) Qu'apprenons-nous dans Malachie 2:16 à propos du divorce?
 b) D'après Luc 16:18, que déclara Jésus au sujet d'une personne qui obtient un divorce et qui se remarie?

comme cela ressort de la lecture de Matthieu 19:3. Mais Luc 16:18 (déjà cité) ne précise pas la cause ou le motif du divorce, et nous ne trouvons pas non plus ce renseignement dans Marc 10:11, 12. Aussi nous faut-il consulter d'autres déclarations de Jésus à ce sujet.

³⁴ Faisant allusion à Deutéronome 24:1, Jésus déclara dans son Sermon sur la montagne: "Il a été dit: Si quelqu'un répudie sa femme, qu'il lui donne une lettre de divorce. Mais moi, je vous dis: Quiconque répudie sa femme, sauf [*paréktos*] pour cause d'inconduite, l'expose à devenir adultère; et celui qui épouse une femme répudiée [*MN*: divorcée, *apoléluménên*], commet un adultère." (Matthieu 5:31, 32, *Sy*). A la place du mot "inconduite", la *Bible du Centenaire* et la *Bible de Reuss* portent "infidélité". L'inconduite ou l'infidélité de la part d'une femme mariée ne serait autre qu'un adultère. D'autres traductions modernes de la Bible rendent par "fornication" *porneia**, le terme grec original employé dans ce passage (*MN*; *Da*; *Jé*). Mais ce mot était parfois utilisé dans un sens large, emportant également l'idée d'adultère, et non seulement de prostitution et de fornication.

³⁵ Le fait que Jésus ait dit "sauf pour cause d'inconduite" ("d'infidélité" ou "de fornication") prouve que tous les divorces légaux obtenus pour des motifs autres que l'infidélité conjugale ne sont pas valables aux yeux de Dieu et, pour lui,

* Le dictionnaire *A Greek-English Lexicon* de Liddell et Scott (réimpression de 1948, tome II, page 1450) donne la définition suivante du mot grec *porneia*: "Prostitution (...); fornication, infidélité, Evangile de Matthieu 19:9; au pluriel dans la 1^{ère} Epître aux Corinthiens 7.2. II: Sens figuré, idolâtrie, LXX Osée 4:11 et al."

34. Quel motif valable de divorce Jésus mentionna-t-il dans son Sermon sur la montagne?

35. a) Pourquoi l'homme qui se marie avec une divorcée qui a été répudiée pour un motif autre que l'adultère se rend-il lui-même coupable d'adultère? b) A quoi un homme expose-t-il sa femme s'il divorce d'avec elle pour un motif autre que l'adultère?

ne dissolvent pas les liens du mariage unissant le couple divorcé. De tels divorces ont beau être considérés comme légaux par César ou d'autres "autorités supérieures", ils ne sont pas valides au regard de Dieu. C'est pourquoi, d'après la déclaration précitée de Jésus, l'homme qui se marie avec une divorcée répudiée pour un motif autre que l'infidélité conjugale la rend coupable d'adultère et participe à son péché. Pourquoi? C'est que Dieu la considère comme étant toujours la femme légitime de son premier mari. Il s'ensuit que le mari qui divorce d'avec sa femme légitime pour une raison autre que l'adultère "l'expose à devenir adultère", c'est-à-dire qu'elle commettrait un adultère si elle se remariait en profitant des lois de César*.

³⁶ Par conséquent, le chrétien qui désire vivre en harmonie avec la nouvelle alliance dont Jésus-Christ est le Médiateur, évitera de se marier avec une femme divorcée pour un motif autre que l'adultère. Il ne se sentira pas libre de se marier avec elle avant la mort de son premier mari légitime, ou

* L'ouvrage *Critical and Exegetical Handbook to the Gospel of Matthew*, pages 132, 133, fait le commentaire suivant sur Matthieu 5:31, 32: "Le point de vue exact se trouve déjà chez Tertullien et dans toute l'ancienne tradition exégétique où, cependant, du côté catholique, la permission était limitée à la seule séparation *a toro et mensa* [de lit et de table] (...). Mais dans Marc X 11, Luc XVI 18 (aussi I Cor. VII 10 sv.), cette exception n'est pas exprimée. Non pas qu'il faille comprendre qu'au début Jésus fit des concessions plus grandes pour les mariages juifs préchrétiens, et que plus tard il nia complètement la dissolubilité du mariage. Cela est vrai même si la préposition *parékτος*, *k.t.l.* est une modification ultérieure et ne fut pas prononcée à l'origine par Christ (...), mais Marc et Luc considéraient manifestement que cette exception allait de soi; et cela à juste titre, puisque l'adultère détruit *eo ipso* l'essence de toutes les obligations conjugales. (...) Que le terme *apoléluménên* désigne une femme renvoyée *illégalement*, par conséquent *non à cause d'un adultère*, cela va de soi, selon la première moitié du verset."

36. a) Qu'est-ce que le chrétien doit soigneusement vérifier avant de se marier avec une femme divorcée? b) A quoi s'exposent ceux qui ne suivent pas cette ligne de conduite chaste, et pourquoi?

avant que celui-ci, en se remarquant avec une autre femme, ne commette lui-même l'adultère et ne rompe réellement les liens du mariage qui l'unissaient à sa première femme légitime. Si le chrétien ne suit pas cette ligne de conduite pure et chaste, il s'expose à être exclu par la "congrégation de Dieu". La raison en est que la femme divorcée pour tout autre motif que l'adultère est toujours l'épouse légitime de son mari et n'est pas libre de se remarier avant qu'il ne meure ou qu'il ne se remarie avec une autre femme, comme cela est permis par les lois de César (Romains 7:1-3). C'est pourquoi le chrétien ne manquera pas de se renseigner au sujet d'une femme divorcée avec qui il songe à se marier, pour savoir si elle est libre de se remarier conformément à la loi de Dieu (et non à celle de César). Il refusera de se marier avec une femme divorcée qui, du point de vue biblique, est toujours la femme de son premier mari. Il ne convoitera pas la femme d'un autre homme (Exode 20:17; Romains 13:9). Si un homme se marie avec une femme adultère divorcée, il s'unit à une personne impure.

³⁷ Aussi le chrétien fidèle, ou bien l'homme qui désire se vouer à Dieu et se faire baptiser dans l'eau, se souviendra-t-il de ce que Jésus déclara aux Phariséens qui l'avaient interrogé au sujet du divorce, savoir: "Quiconque répudie [*MN*: divorce d'avec] sa femme, si ce n'est [*MN*: excepté; grec, *mê*] pour inconduite, et en épouse une autre commet un adultère." (Matthieu 19:9, *Sy*; cf. *Li*). Il rendra à Dieu ce qui lui appartient et refusera de se marier avec une femme qui est divorcée légalement, mais non pour cause d'"infidélité" conjugale (*Centenaire*; *Reuss*; *Segond*). Ainsi, il se montrera digne de rester dans la congrégation chrétienne ou d'être baptisé dans l'eau et admis au sein de la congrégation.

37. Pour être accepté au sein de la congrégation chrétienne, quelle règle biblique relative au mariage des personnes divorcées doit-on respecter?

³⁸ Naturellement, si deux époux se contentent d'obtenir une séparation judiciaire, cela ne leur confère pas le droit d'avoir des rapports charnels avec d'autres personnes. Ce serait commettre l'adultère, car même légalement ils sont encore mari et femme. D'autre part, si un couple se sépare, non par une séparation judiciaire, mais par consentement mutuel, la foi du mariage ainsi que la loi de Dieu les obligent à se garder moralement purs et à s'abstenir d'avoir des relations charnelles avec quelqu'un de l'autre sexe. Sur ce point précis, l'apôtre Paul déclare aux chrétiens voués et baptisés: "Aux mariés je donne ces instructions, cependant non pas moi mais le Seigneur, qu'une femme ne se sépare pas de son mari; mais si en fait elle se sépare, qu'elle demeure non mariée ou bien qu'elle se réconcilie avec son mari; et un mari ne doit pas quitter sa femme." (I Corinthiens 7:10, 11). Si le mari s'en va, lui aussi doit rester seul. Si ses besoins sexuels demandent à être satisfaits, alors il devra se réconcilier avec sa femme, pour éviter de commettre l'adultère.

ACQUITTEMENT DES DEVOIRS CONJUGAUX

³⁹ Les chrétiens mariés, les maris comme les femmes, doivent s'acquitter de leurs devoirs conjugaux. Ils le feront avec amour et considération, en tenant compte des intérêts spirituels et physiques de leur conjoint, donc en évitant toute pratique dégradante et contre nature. A ce sujet, l'apôtre Paul donne ces conseils inspirés: "Que le mari rende à sa femme ce qui lui est dû; mais que la femme aussi fasse pareillement à son mari. La femme n'exerce pas l'autorité sur son propre corps, mais le mari; pareillement aussi le mari n'exerce pas l'autorité sur son propre corps, mais la femme. Ne vous en privez pas l'un l'autre, si ce n'est par consentement mutuel pour un

38. a) La séparation judiciaire des époux ou leur séparation par consentement mutuel leur donnent-elles le droit d'avoir des relations sexuelles avec d'autres personnes? b) A ce propos, que déclare l'apôtre Paul dans I Corinthiens 7:10, 11?

39. De quelle façon les époux chrétiens doivent-ils s'acquitter de leurs devoirs conjugaux, et quel conseil inspiré l'apôtre Paul donne-t-il à ce sujet?

temps fixé, afin que vous consacriez du temps à la prière et reveniez ensemble, pour que Satan ne vous tente pas sans cesse, faute de savoir vous régler. Cependant je dis cela par manière de concession, et non à la façon d'un ordre. Mais je désire que tous les hommes soient comme moi-même. Toutefois, chacun tient de Dieu son propre don, l'un de cette manière-ci, l'autre de cette manière-là." — I Corinthiens 7: 3-7.

⁴⁰ La mort rompt les liens du mariage et laisse le conjoint survivant libre de se remarier. Une veuve est libre d'accepter comme un don de Dieu le privilège de se remarier (Romains 7: 1-3). Mais si elle est chrétienne vouée et baptisée, son choix d'un nouveau conjoint devra tenir compte d'une certaine limitation. L'apôtre Paul rappelle aux veuves chrétiennes ce qui suit: "Une femme est liée durant tout le temps que son mari est vivant. Mais si son mari vient à s'endormir dans la mort, elle est libre de se marier avec qui elle veut, seulement dans le Seigneur. Mais elle est plus heureuse si elle demeure comme elle est, selon mon opinion. Assurément je pense que moi aussi j'ai l'esprit de Dieu." — I Corinthiens 7: 39, 40.

⁴¹ En vue de leur sécurité spirituelle, les veuves chrétiennes et tous les autres chrétiens qui désirent se marier doivent choisir un conjoint "seulement dans le Seigneur". S'il se mariait avec quelqu'un qui n'est pas en union avec le Seigneur, le chrétien se créerait des difficultés religieuses et risquerait de cesser lui-même d'être en union avec le Seigneur, et cela aurait pour conséquence sa destruction éternelle. En agissant de la sorte, il ferait fi des conseils apostoliques, de l'exemple des mariages approuvés mentionnés dans la Parole de Dieu et aussi des règles de conduite exposées dans les commandements que Jéhovah donna à son peuple élu dans l'alliance de la Loi, dont Moïse fut le médiateur.

40. a) Qu'est-ce qui rompt les liens du mariage, laissant l'époux survivant libre de se remarier? b) Si une veuve qui est chrétienne vouée décide de se remarier, quelle limitation biblique doit-elle respecter? 41. Pour quelles raisons tout chrétien qui désire se marier doit-il le faire "seulement dans le Seigneur"?

⁴² A aucun moment dans le présent système de choses le mariage et les privilèges conjugaux ne seront un péché (I Corinthiens 7:28, 36). Les chrétiens qui désirent profiter de ce merveilleux don de Dieu peuvent le faire. Mais dès qu'ils l'ont accepté des mains de Dieu et conformément à sa volonté et à son dessein, ils devraient chercher à plaire au grand Créateur de cette institution, en gardant le mariage honorable et le lit conjugal sans souillure (Hébreux 13:4). Ainsi le mariage de ces chrétiens reflétera l'honneur et la dignité du mariage qui unit Dieu lui-même à son épouse, son organisation universelle composée de ses saintes créatures spirituelles et célestes. Leur union reflétera également la pureté et la sainteté du mariage du Christ avec son épouse, la fidèle "congrégation de Dieu".

42. a) Comment faut-il considérer le mariage et les privilèges conjugaux? b) A qui les chrétiens mariés devraient-ils toujours chercher à plaire, et pourquoi?

La place de l'homme et de la femme dans l'ordre divin



L'HOMME fut créé pour occuper une place glorieuse sur la terre. A ses côtés, la femme devait, elle aussi, tenir sur la terre une place digne et noble. Tous les hommes et toutes les femmes n'ont pas trahi ce dessein pour lequel ils ont été créés. Dès le premier siècle de l'existence humaine, des hommes et des femmes voués à Dieu ont réussi à jouer le rôle prévu pour eux sur la terre, et cela en dépit de grands désavantages. Ils ont pu agir de la sorte avec l'aide de leur Créateur; et sa Parole, orale et écrite, a exercé une puissante influence sur leur vie. Selon le dessein du Créateur, l'homme et la femme ne devaient pas être des compétiteurs ou des concurrents; ils devaient travailler ensemble, la femme aidant l'homme. Certaines femmes à l'esprit noble, qui comprenaient la place qu'elles devaient occuper, eurent même le privilège d'aider le Fils unique de Dieu lorsqu'il vécut ici-bas comme homme, né d'une vierge.

1. a) Qu'est-ce qui a aidé des hommes et des femmes voués à Dieu à jouer le rôle pour lequel ils ont été créés sur la terre? b) Bien loin de les destiner à se faire concurrence, dans quel dessein Dieu créa-t-il l'homme et la femme?

² L'homme et la femme furent créés l'un pour l'autre. Tout au long des quelque six mille années de l'histoire humaine, ils ont eu besoin l'un de l'autre. Pour fournir une base à l'unité indivisible de la famille humaine composée d'hommes et de femmes, la femme fut créée à partir de l'homme, os de ses os et chair de sa chair. Loin d'être risible, le fait que la première femme fût créée belle et parfaite à partir d'une côte tirée du premier homme, lui aussi beau et parfait, reflète la sagesse du dessein du Créateur (Genèse 2 : 18-24). Le premier homme n'était pas le père ou auteur de la vie de la première femme, mais tous deux étaient des enfants de Dieu, leur Père céleste, créés exempts du péché et de tout défaut. Nulle autre créature sur la terre ne témoignait autant qu'eux de l'incomparable habileté créatrice ainsi que de la sagesse, de la puissance, de la justice et de l'amour du Créateur. La femme parfaite, dotée d'une chevelure longue et abondante, n'avait besoin d'aucune autre coiffure. L'homme parfait, revêtu de la dignité masculine, se distinguait comme méritant d'être respecté, étant le commencement de la création humaine de Dieu, le chef visible de la famille humaine sur la terre.

³ Que l'homme et la femme soient inséparables et qu'ils dépendent l'un de l'autre, cela est établi expressément dans la Parole divine écrite, laquelle précise également la place que Dieu leur a assignée vis-à-vis de lui-même, leur Créateur. A cet effet, Dieu inspira l'apôtre Paul et lui fit écrire ce qui suit dans un langage qui revêt de dignité ce sujet et donne une valeur juste aux questions connexes :

⁴ "Un homme ne doit pas avoir la tête couverte, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu ; mais la femme est la gloire

2. a) Comment la façon dont Dieu créa la première femme souligne-t-elle l'unité qui devait exister entre l'homme et la femme? b) Quelles qualités merveilleuses le premier homme et la première femme reflétaient-ils?

3, 4. Qu'apprenons-nous dans I Corinthiens 11:7-15 à propos des relations de l'homme et de la femme l'un envers l'autre et envers Dieu?

de l'homme. Car l'homme ne procède pas de la femme, mais la femme de l'homme; et, qui plus est, l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. C'est pourquoi la femme doit avoir sur la tête un signe de l'autorité à cause des anges. De plus, relativement au Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme et l'homme n'est pas non plus sans la femme. De même, en effet, que la femme procède de l'homme, de même aussi l'homme est par la femme; mais toutes choses procèdent de Dieu. Jugez vous-mêmes: Convient-il qu'une femme prie la tête découverte? La nature elle-même n'enseigne-t-elle pas que si un homme a les cheveux longs, c'est un déshonneur pour lui; mais que si une femme a les cheveux longs, c'est une gloire pour elle? Parce que les cheveux lui sont donnés en guise de coiffure." — I Corinthiens 11: 7-15.

⁵ Ce n'est donc pas sans raison que si une chrétienne vouée et baptisée doit prier à haute voix devant une congrégation du peuple de Dieu qui l'écoute, elle doit porter une coiffure ou un voile, comme les femmes avaient coutume de le faire aux jours de l'apôtre Paul. La coiffure ou le voile qu'elle porte sur la tête est un "signe de l'autorité", lui rappelant qu'il existe au-dessus d'elle une autorité, savoir l'homme qui est "l'image et la gloire de Dieu". Les saints anges, qui sont membres de l'épouse de Dieu, son organisation universelle céleste, observent ce "signe de l'autorité" porté par la femme, et cela leur rappelle leur propre soumission au grand Epoux, le Dieu très-haut, Jéhovah (I Pierre 1: 12). Ils ne considèrent pas que ce "signe de l'autorité" sur la tête de la femme est une chose déshonorante, dégradante ou oppressive. Ce signe indique simplement que la femme reconnaît la place pleine de signification que Dieu lui a assignée par rapport à l'homme.

5. a) En quelle circonstance la chrétienne doit-elle porter sur la tête un "signe de l'autorité", et que signifie ce geste? b) Dans quel sens le fait-elle "à cause des anges"? c) Ce geste déshonore-t-il la femme?

Cette place lui fournit quantité d'occasions de service et lui offre de nombreux domaines où elle peut se montrer utile.

⁶ Bien que l'homme ne soit pas obligé de porter sur la tête un "signe de l'autorité", il doit reconnaître qu'il est sous celle du Christ et qu'il est soumis à Dieu. L'apôtre Paul écrit dans I Corinthiens 11:3: "Je veux que vous sachiez que le chef de tout homme est le Christ; et que le chef de la femme est l'homme; et que le chef de Christ est Dieu." En accord avec cette règle, Dieu a favorisé l'homme et l'a revêtu de dignité en lui conférant des responsabilités qui le placent au-dessus de la femme. Il en était ainsi dès le début de l'histoire humaine. A propos de l'organisation de la congrégation, l'apôtre Paul écrit ce qui suit au surveillant Timothée: "Je ne permets pas à la femme (...) d'exercer l'autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite." (I Timothée 2:12, 13). Dieu et le Christ sont restés attachés à cette règle.

RESPONSABILITÉS CONFIEES A L'HOMME

⁷ Ce fut à l'homme que Jéhovah Dieu accorda le privilège de se familiariser avec les créatures vivantes inférieures et de leur donner un nom. Ce fut également à l'homme que Dieu exposa sa loi relative au jardin d'Eden. Après sa création, la femme apprit cette loi de la bouche de l'homme, qui parla en tant que prophète ou porte-parole de Dieu (Genèse 2:15 à 3:3). Le premier humain qui présenta à Jéhovah Dieu un sacrifice acceptable fut aussi un homme; il se nommait Abel, et il devint le premier membre de cette "si grande nuée de témoins" cités en exemple aux chrétiens (Genèse 4:1-4; Hébreux 11:4; 12:1). Le premier humain que Dieu suscita

6. a) Selon la Bible, à qui l'homme est-il soumis comme à un chef?
b) Depuis quand l'homme est-il placé au-dessus de la femme, et comment l'apôtre Paul fait-il ressortir ce point?

7. a) Quels privilèges l'homme reçut-il en Eden, et quel est le premier humain que la Bible cite en exemple aux chrétiens? b) Qui furent employés par Dieu comme prophètes?

pour prophétiser en tant que témoin de Jéhovah fut également du sexe masculin: il s'appelait Hénoch (Genèse 5: 21-24; Hébreux 11: 5; 12: 1; Jude 14, 15). Par la suite, les nombreux prophètes inspirés suscités par Dieu étaient, à quelques exceptions près, tous des hommes. Les seules prophétesses mentionnées dans la sainte Bible sont Miriam, sœur du prophète Moïse, Débora, femme de Lappidoth, Hulda, femme de Schallum, une certaine "Noadia, la prophétesse", qui s'opposa à Néhémie; il y a eu aussi la femme d'Esaië, et Anne, fille de Phanuel, ainsi que les quatre filles de Philippe l'évangéliste. — Exode 15: 20, *Dh*; Juges 4: 4; II Rois 22: 14; II Chroniques 34: 22; Néhémie 6: 14; Esaië 8: 3; Luc 2: 36; Actes 21: 8, 9.

⁸ De même, la personne désignée pour bâtir l'arche en vue de la préservation de l'homme, des animaux et des oiseaux lors du déluge, fut un homme, nommé Noé; ses trois fils devinrent les chefs patriarcaux des trois grandes branches raciales de la famille humaine. Il n'était donc nullement question de fonder une société matriarcale (Genèse 6: 9 à 10: 22)! Ce fut encore à un homme, appelé Abraham, fils de Térach, que Jéhovah Dieu fit la promesse que par son moyen et par le moyen de sa postérité toutes les familles et nations de la terre pourraient se bénir. Or cette postérité se révéla être principalement l'"homme Christ Jésus". (Genèse 12: 3; 22: 18, *Jé*; Galates 3: 8-16; I Timothée 2: 5.) Douze autres hommes, les arrière-petits-fils d'Abraham, issus de Jacob (Israël), devinrent les chefs patriarcaux des douze tribus de la nation d'Israël (Genèse 49: 1-28; Actes 7: 8). Lorsque Jacob, sur son lit de mort, bénit son quatrième fils Juda, il prophétisa que celui qui tiendrait le sceptre et le bâton de commandement et à qui les peuples de la terre obéiraient serait appelé Schilo. — Genèse 49: 8-10, *Da n. m.*

8. Comment le livre de la Genèse montre-t-il encore que Dieu confia à des hommes des tâches comportant des responsabilités?

⁹ La personne que Jéhovah Dieu suscita pour libérer de l'esclavage égyptien les douze tribus d'Israël fut aussi un homme, Moïse, fils d'Amram (Exode 2:1 à 3:22; Hébreux 11:23-28). Dieu choisit encore des hommes pour accomplir le service sacerdotal en faveur de la nation d'Israël; il s'agissait d'Aaron et de ses fils; et ils devaient être aidés dans la maison du culte, le tabernacle ou le temple, par un grand nombre d'autres hommes, les membres qualifiés de la tribu de Lévi. Il n'existait pas de prêtresses dans l'ordre divin (Exode 28:1 à 29:37; Nombres 3:5-39). La personne que Dieu choisit comme médiateur entre lui-même et la nation d'Israël, afin d'admettre cette dernière dans une alliance légale ou contrat solennel fut, non la prophétesse Miriam, sœur aînée d'Aaron, mais le jeune frère de celui-ci, Moïse (Exode 24:1-18). Ce fut le même homme Moïse qui fut désigné par Dieu pour écrire les cinq premiers livres de la sainte Bible, de la Genèse au Deutéronome (Exode 17:14-16; Deutéronome 31:24). Les rédacteurs des soixante et un autres livres de la Bible inspirée furent tous, sans exception, des hommes, bien que deux de ces livres portent des noms de femmes: Ruth et Esther. C'est pourquoi il est écrit dans II Pierre 1:20, 21:

¹⁰ "Aucune prophétie de l'Écriture ne provient d'une interprétation particulière. Car ce n'est pas par la volonté de l'homme que la prophétie a jamais été apportée, mais des hommes ont parlé de la part de Dieu alors qu'ils étaient portés par l'esprit saint."

¹¹ Les juges que Dieu suscita pour juger les douze tribus d'Israël en Terre promise et les libérer de leurs oppresseurs étaient, à une exception près, tous des hommes. Le premier

9, 10. a) Qui fut employé par Jéhovah pour libérer les Israélites, et à qui confia-t-il la surveillance de leur culte? b) Qui fut inspiré par Dieu pour écrire la Bible, et comment cela est-il confirmé dans II Pierre 1:20, 21?

11. a) Qui fut autorisé par Jéhovah à exercer les fonctions de juges ou de rois parmi son peuple, Israël? b) Comment l'alliance pour une royauté éternelle conclue par Dieu souligne-t-elle le fait que celui-ci utilise les hommes?

fut Josué, le successeur de Moïse, et le dernier fut le prophète Samuel, l'exception étant "Débora, prophétesse", qui collabora avec le juge Barak (Juges 4:4 à 5:12). Par la suite, la nation d'Israël choisit d'être gouvernée par une monarchie visible; même alors, cependant, seuls des hommes furent autorisés par Jéhovah Dieu à régner sur son peuple élu (Deutéronome 17:14-20). La seule femme qui régna sur la nation d'Israël fut une usurpatrice meurtrière nommée Athalie, et encore ne régna-t-elle que sur deux des douze tribus. On lui permit de régner pendant six années environ, après quoi elle fut détrônée et mise à mort (II Rois 11:1-16). Ce fut avec un homme, David, qu'il avait oint comme deuxième roi sur tout Israël, que Jéhovah Dieu conclut une alliance pour une royauté éternelle dans la nation d'Israël (II Samuel 7:1-17). En accord avec cette alliance royale, Dieu suscita à David un héritier permanent en la personne du Fils de Dieu, l'"homme Christ Jésus". — Matthieu 1:1, 6-25; Luc 1:26-38; 3:23-31; Romains 1:1-4.

¹² Quand une femme conçoit un enfant, celui-ci peut être un garçon ou une fille. Mais le sexe de l'enfant que la vierge juive Marie devait mettre au monde n'était pas déterminé simplement par les lois de la génétique. Dieu, le Père céleste, veilla à ce que ce fût un fils, dont la vie avait été transférée du ciel (Luc 2:1-7). Ainsi s'accomplit Esaïe 7:14 (Matthieu 1:22, 23). La personne suscitée pour être le précurseur de Jésus, annoncer sa venue et le baptiser dans l'eau fut aussi du sexe masculin; il s'appelait Jean-Baptiste et appartenait à une famille de prêtres (Matthieu 3:1-17; Jean 1:6-8, 19-36). Après qu'il eut été baptisé, qu'il eut jeûné pendant quarante jours dans le désert de Judée et qu'il eut subi des tentations, Jésus se mit à enseigner un certain nombre des disciples de Jean-Baptiste (Jean 1:37-51). Plus tard, le

12. Quels faits relatifs à la vie et au ministère terrestres de Jésus montrent que Dieu et Jésus ont agi de la même façon en confiant aux hommes des tâches comportant des responsabilités?

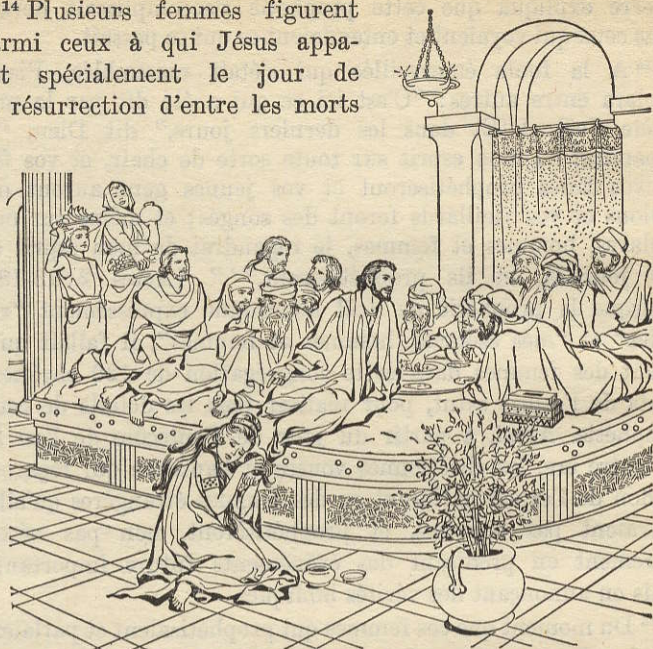
jour arriva où Jésus devait choisir douze ouvriers qui collaboreraient avec lui jusqu'à la fin de son ministère terrestre. Qui choisit-il? Il prit des hommes, au nombre de douze, et les envoya comme apôtres (Marc 3:13-19; Matthieu 10:1-5). De même, lorsqu'il envoya soixante-dix autres évangélistes, il choisit des hommes pour ce privilège de service (Luc 10:1-17). En choisissant des hommes, Jésus suivait le modèle établi par Dieu.

PRIVILÈGES DES FEMMES

¹³ Quand les circonstances s'y prêtaient, certaines femmes reçurent des privilèges en rapport avec Jésus, mais non les mêmes que ceux des douze apôtres et des soixante-dix évangélistes. A ce sujet, le passage de Luc 8:1-3 nous fournit les renseignements suivants: "Peu après, il allait de ville en ville et de village en village, prêchant et déclarant la bonne nouvelle du royaume de Dieu. Et les douze étaient avec lui, et certaines femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maux, Marie qu'on appelle Madeleine, de laquelle étaient sortis sept démons, et Jeanne, femme de Chuza, préposé d'Hérode, et Suzanne et beaucoup d'autres femmes, qui les servaient sur leurs biens." (Luc 23:55 à 24:10). Il convient de mentionner spécialement la femme qui, deux jours avant que Jésus ne fût trahi et livré aux mains de ses ennemis avides de sang, oignit sa tête et ses pieds pendant qu'il était étendu à table pour prendre le repas du soir à Béthanie. Jésus fit cesser les plaintes des disciples qui n'appréciaient pas le geste de cette femme, en déclarant: "Partout où cette bonne nouvelle sera prêchée dans le monde entier, on dira aussi ce que cette femme a fait, en mémoire d'elle." — Matthieu 26:6-13; Jean 12:1-7.

¹³. Quels privilèges certaines femmes reçurent-elles en rapport avec Jésus, avant la mort de celui-ci?

¹⁴ Plusieurs femmes figurent parmi ceux à qui Jésus apparut spécialement le jour de sa résurrection d'entre les morts



(Matthieu 28:1-11; Jean 20:1-18). Après l'ascension de Jésus au ciel, la congrégation d'environ 120 personnes qui se réunissaient régulièrement en attendant l'effusion de l'esprit saint, comprenait "des femmes et Marie, mère de Jésus". (Actes 1:3-15.) Sans doute certaines de ces femmes, sinon toutes, se trouvaient-elles dans la pièce à l'étage d'une maison de Jérusalem le jour de Pentecôte, lorsque l'esprit saint fut répandu miraculeusement sur cette congrégation et que les assistants se mirent tous à parler en différentes langues (Actes 2:1-12). La présence de femmes à cette occasion correspondait à la prophétie de Joël 2:28-32, car l'apôtre

14. a) Qui figure parmi ceux à qui Jésus apparut après sa résurrection?
 b) Le jour de Pentecôte, y avait-il des femmes parmi ceux qui reçurent l'esprit saint?

Pierre expliqua que cette prophétie s'accomplissait devant tous ceux qui voyaient et entendaient ce qui se passait.

¹⁵ A la foule émerveillée qui s'était rassemblée, Pierre déclara entre autres: "C'est ici ce qui a été dit par le prophète Joël: "Et dans les derniers jours," dit Dieu, "je répandrai de mon esprit sur toute sorte de chair, et vos fils et vos filles prophétiseront et vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards feront des songes; et même sur mes esclaves, hommes et femmes, je répandrai de mon esprit en ces jours-là, et ils prophétiseront."'" (Actes 2:13-18). Puisque la prophétie de Joël mentionne expressément "vos filles" et "mes esclaves, hommes et femmes", il fallait qu'il y eût des femmes dans cette congrégation de 120 chrétiens oints de l'esprit saint, pour réaliser tous les détails de cette prophétie. Ainsi, à partir du jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère, les chrétiennes vouées et baptisées qui reçurent le don de l'esprit parlèrent en des langues étrangères qu'elles n'avaient pas apprises, et prophétisèrent, non pas nécessairement en prédisant des événements futurs importants, mais en annonçant des vérités bibliques.

¹⁶ Du moment que ces femmes qui prophétisaient et parlaient en des langues étrangères à Jérusalem étaient voilées ou portaient sur la tête un "signe de l'autorité", cela ne posait aucun problème en ce jour de Pentecôte. D'après la loi juive, aucune femme ne devait se montrer en public sans être voilée. Quant aux chrétiennes, convenait-il que l'une d'entre elles prophétisât ou priât à haute voix devant la congrégation sans se couvrir pour signifier qu'elle reconnaissait l'homme comme le chef de la femme? Non! Dans I Corinthiens 11:4-7, l'apôtre Paul en explique la raison, déclarant: "Tout homme

15. En quels termes Pierre explique-t-il que certaines femmes furent ointes d'esprit saint, aussi quels dons reçurent-elles?

16. D'après l'explication donnée par l'apôtre Paul, dans quelles circonstances la chrétienne devait-elle se couvrir la tête lors d'une réunion de la congrégation?

qui prie ou prophétise en ayant quelque chose sur la tête fait honte à celui qui est son chef [litt. fait honte à sa tête]; mais toute femme qui prie ou prophétise la tête découverte fait honte à celui qui est son chef [litt. fait honte à sa tête], car c'est exactement comme si elle était une femme à la tête rasée. Car si une femme ne se couvre pas, qu'elle se fasse aussi tondre; mais si c'est une honte pour une femme d'être tondue ou rasée, qu'elle se couvre. Car un homme ne doit pas avoir la tête couverte, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu; mais la femme est la gloire de l'homme."

OCCASIONS OÙ ELLE DOIT SE TAIRE

¹⁷ Dans le genre de réunion de la congrégation auquel les Corinthiens avaient apparemment fait allusion dans leur lettre adressée à Paul, la chrétienne vouée et baptisée qui possédait le don miraculeux de l'esprit pouvait prophétiser ou prier à haute voix devant toute la congrégation. C'est-à-dire qu'on lui permettait de le faire à condition qu'elle se couvrît, qu'elle eût "sur la tête un signe de l'autorité". (I Corinthiens 7:1; 11:10.) Vraisemblablement, cette sorte de réunion était différente de celle dont il est question dans I Corinthiens 14:31-35, où Paul déclare: "Vous pouvez tous prophétiser un par un, pour que tous apprennent et que tous soient encouragés. Et les dons de l'esprit des prophètes doivent être sous la direction des prophètes [non des prophétesses]. Car Dieu est un Dieu, non de désordre, mais de paix. Comme dans toutes les congrégations des saints, que les femmes se taisent dans les congrégations, car il ne leur est pas permis de parler, mais qu'elles soient soumises, ainsi que le dit aussi la Loi. Et si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles questionnent leurs maris à la maison, car il est honteux pour une femme de parler dans la congrégation."

17. Selon ce qui est exposé dans I Corinthiens chapitre 14, convient-il qu'une femme prenne la parole à toutes les réunions de la congrégation?

¹⁸ Cependant, d'après ce que Paul déclare dans les versets 23 à 25 de ce chapitre, il apparaît que c'est aux réunions publiques de la congrégation que la femme doit se taire, s'abstenant de parler même sous l'inspiration de l'esprit de Dieu. En de telles occasions, toute la congrégation se réunit en un endroit, et "des gens ordinaires ou des incroyants" peuvent entrer, écouter, observer et se sentir poussés à adorer Dieu et à déclarer: "Dieu est réellement parmi vous." Naturellement, quel que soit le genre de réunion tenue par les membres de la congrégation, une femme n'exprimera jamais son désaccord avec un homme, et elle ne se disputera pas non plus avec un homme sur une doctrine biblique. Puisqu'elle se tait, en ce sens qu'elle ne prophétise pas et qu'elle ne prie pas à haute voix, la femme n'est pas obligée de se couvrir ou de porter sur la tête un "signe de l'autorité" à l'occasion d'une telle réunion publique de la congrégation. Elle peut ne pas se couvrir si sa conscience le lui permet et que l'absence d'une coiffure ne porte pas atteinte à la loi ou aux coutumes du pays, et ne risque pas d'attirer l'opprobre sur la femme et sur la congrégation dont elle est membre.

¹⁹ A propos de la conduite qui convient aux réunions publiques de la congrégation, l'apôtre Paul écrivit ce qui suit à Timothée: "Que la femme apprenne en silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni d'exercer l'autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite. De plus, Adam ne fut pas trompé, mais la femme fut entièrement trompée et tomba dans la transgression. Cependant elle [la femme, et non Eve] sera gardée en sûreté par l'enfantement, pourvu qu'elles demeurent dans la foi et l'amour et la sanctification avec la pondération d'esprit." (I Timothée 2:11-15). D'après ces paroles apostoliques, il est évident

18. a) A quel genre de réunion les femmes devraient-elles "se taire", et dans quel sens ne leur est-il "pas permis de parler"? b) Que devrait éviter la chrétienne à n'importe quelle réunion?

19. A ce sujet, qu'écrivit l'apôtre Paul à Timothée, et comment la femme est-elle sauvegardée par cette limitation?

que la santé spirituelle de la femme et sa protection de certaines tentations sont assurées par cette limitation qui lui est imposée au sein de la congrégation.

²⁰ Il apparaît clairement que le Dieu très-haut, Jéhovah, agit à l'égard de la "congrégation [chrétienne] de Dieu" ou l'Israël spirituel de la même manière qu'envers la congrégation juive des temps préchrétiens, composée des Israélites circoncis selon la chair. Autrement dit, Dieu accorde la préférence aux membres masculins, aux hommes, pour ce qui est des fonctions comportant des responsabilités au sein de l'organisation théocratique. Ce fait est souligné dans Ephésiens 4: 7-13, où l'apôtre Paul écrit:

²¹ "Or à chacun de nous la bonté imméritée a été accordée selon que le Christ a mesuré le don gratuit. C'est pourquoi il dit: 'Quand il est monté en haut, il a emmené des captifs; il a fait des dons en hommes.' [Psaume 68:19]. Or l'expression 'il est monté,' que signifie-t-elle si ce n'est qu'il est aussi descendu dans les régions inférieures, c'est-à-dire la terre? Celui-là même qui est descendu est aussi celui qui est monté bien au-dessus de tous les cieux, afin de donner la plénitude à toutes choses. Et il a donné les uns comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, d'autres comme bergers et enseignants, ayant en vue la formation des saints, pour l'œuvre ministérielle, pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité dans la foi et dans la connaissance exacte du Fils de Dieu, à l'état d'homme adulte, à la mesure du développement qui appartient à la plénitude du Christ."

"DONS EN HOMMES"

²² Dans cette citation d'une lettre de Paul, les mots "apôtres", "prophètes", "évangélistes", "bergers et en-

20, 21. Pour ce qui est des fonctions comportant des responsabilités, à qui Dieu donne-t-il la préférence au sein de la congrégation, et en quels termes ce fait est-il souligné dans Ephésiens 4:7-13?
22. Qu'est-ce qui nous permet de savoir que ces "apôtres", "prophètes", "évangélistes" et d'autres "dons" étaient tous des hommes?

seignants” sont tous écrits au masculin. Ce fait ressort clairement dans le *Nouveau Testament* d'Albert Rilliet, qui rend Ephésiens 4:11 comme suit: “C'est lui qui a établi les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, ceux-ci comme évangélistes, ceux-là comme pasteurs et docteurs.” La traduction anglaise de Moffatt porte: “Il a accordé que certains hommes soient des apôtres, d'autres des prophètes, d'autres des évangélistes, d'autres pour paître et enseigner.” Il s'ensuit que ces “dons” que fit le Seigneur Jésus-Christ en tant que représentant de Jéhovah Dieu, après son ascension au ciel, étaient des “dons en hommes” (Ephésiens 4:8), “des dons sous forme d'hommes”. (Psaume 68:18, NW.) Ces hommes étaient, au sens spirituel, des “aînés” (*presbutéroï*), puisque seuls ces derniers étaient qualifiés pour occuper des positions de responsabilité au sein de la “congrégation de Dieu”.

²³ En parfaite harmonie avec ce qui précède, l'apôtre Paul écrivit à Timothée au sujet des conditions requises des “surveillants” (*épiskopoi*) et des “serviteurs ministériels” (*diakonoï*) établis au sein de la congrégation, et spécifia qu'il doit s'agir d'hommes, précisant qu'il est permis à un homme de rechercher une position de service dans la congrégation. Paul ajouta que, s'ils sont mariés, le surveillant et le serviteur ministériel doivent être “maris d'une seule femme”. (I Timothée 3:1-10, 12.) De même, Paul ordonna à Tite d'établir “des aînés [*presbutéroï*] (...) ; s'il y a quelque homme non sous le coup d'accusations, mari d'une seule femme (...). Car un surveillant [*épiskopos*], en tant qu'intendant de Dieu, ne doit pas être sous le coup d'accusations”. — Tite 1:5-7.

²⁴ Ni Paul ni les autres apôtres n'ont parlé d'une fonction de “diaconesse” (*diakonissa*), des conditions qu'une femme doit remplir pour occuper une telle fonction, ou de la ma-

23. D'après les lettres que Paul adressa à Timothée et à Tite, qui doit servir en qualité de “surveillants” et de “serviteurs ministériels” ?
 24. a) La Bible parle-t-elle de la nomination de “diaconesses” ?
 b) Vraisemblablement, dans quel sens Phœbé servait-elle comme “ministre” dans la congrégation de Cenchrées ?

nière de désigner de telles diaconesses. Certes, dans Romains 16: 1, Paul applique à une femme le terme "ministre" (grec, *diakonos*, sans l'article féminin *hê*), en ces termes: "Je vous recommande Phœbé notre sœur, qui est ministre [*diakonos*] de la congrégation qui est à Cenchrées." Il n'est cependant pas précisé dans quel sens Phœbé était "ministre"; elle servait probablement comme les femmes mentionnées dans Luc 8: 1-3, où il est question de celles qui accompagnaient Jésus pendant qu'il prêchait. Ce passage déclare: "Et les douze [apôtres] étaient avec lui, et certaines femmes qui avaient été guéries (...) et beaucoup d'autres femmes, qui les servaient [*diakonein*] sur leurs biens." La *Bible de Darby* parle de Phœbé comme d'une "servante", alors que la *Bible de Crampon* et la *Bible de Jérusalem* nous la présentent comme une "diaconesse". Rien n'indique qu'en tant que "ministre", Phœbé occupât une position de service dans la congrégation de Cenchrées. Dans son *Encyclopédie de littérature biblique* (angl.), Kitto suggère qu'elle a pu n'être qu'une simple portière ou femme préposée au nettoyage du lieu de culte.

²⁵ Le terme *diakonissa* (diaconesse) ne figure pas dans les Ecritures grecques chrétiennes inspirées. L'écrivain et gouverneur romain Pline le Jeune écrivit à l'empereur Trajan vers l'an 104 de notre ère, et fit mention de deux *ministrae* (femmes-ministres), et Tertullien, écrivain religieux du troisième siècle, en parla à maintes reprises et expliqua les qualités qu'elles devaient posséder. Selon ses écrits *Ad uxorem* et *De virginibus*, une veuve ne pouvait pas être élue si elle avait eu plus d'un mari. Il est souvent question de diaconesses dans les *Constitutions apostoliques**, du quatrième siècle,

* "Constitutions apostoliques, un recueil pseudo-apostolique de huit livres datant du quatrième siècle, contenant des traités indépendants mais étroitement apparentés, sur la discipline, le culte et la doctrine des chrétiens, devant servir de manuel pour guider le clergé et, dans une certaine mesure, les laïques." — *Encyclopédie catholique* (angl.), tome I^{er}, page 636^a.

25. Que prouvent les allusions fréquentes aux diaconesses que l'on trouve dans certains écrits postapostoliques?

qui différencient les “diaconesses” d’avec les “veuves” et les “vierges”, et expliquent leurs devoirs. Elles parlent aussi d’une forme d’ordination des diaconesses par un surveillant. Mais toutes ces allusions aux diaconesses après les temps apostoliques ne prouvent pas qu’au premier siècle, du vivant des apôtres, il existait une fonction féminine de diaconesse. C’est pourquoi l’un des rédacteurs du *Dictionnaire de la Bible* (angl.) de William Smith exprime l’avis que très vraisemblablement “certains écrivains ont transféré aux premiers temps de l’Eglise l’organisation d’une époque ultérieure”.

²⁶ Quelle que soit la nature exacte du ministère qu’exerçait Phœbé dans la congrégation de Cenchrées, près de Corinthe, en Grèce, l’apôtre Paul parla en bien d’elle dans la lettre qu’il adressa aux Romains alors qu’il se trouvait à Corinthe. Il déclara à son sujet: “Afin que vous l’accueilliez dans le Seigneur d’une manière digne des saints, et que vous l’assistiez en toute chose où elle aurait besoin de vous, car elle aussi s’est révélée défenseur de beaucoup, oui, aussi de moi-même.” (Romains 16: 2, 3). Soit que Phœbé se trouvait déjà à Rome, ou qu’elle projetait de s’y rendre pour une affaire importante. Sous “Phœbé”, l’Encyclopédie biblique de M’Clintock et Strong (angl.), tome VIII, page 147^b, déclare: “Il est possible qu’elle fût la porteuse de l’Epître aux Romains.” En tant que défenseur ou protectrice de nombreux chrétiens, y compris l’apôtre Paul, Phœbé s’était révélée digne de confiance et sincèrement attachée aux intérêts de la congrégation chrétienne de Dieu. Mais ce ne fut pas nécessairement en tant que “ministre” remplissant une fonction qu’elle accomplit ce service de défense ou de protection.

²⁷ La deuxième lettre de l’apôtre Jean est adressée à “la dame élue et à ses enfants”, mais cette épître ne lui donne

26. Quel service excellent valut à Phœbé d’être recommandée par Paul, mais accomplit-elle ce service dans l’exercice d’une fonction quelconque?
 27. L’“élue” à qui l’apôtre Jean adressa sa deuxième lettre, était-elle élue à un service au sein de la congrégation, sinon en quel sens était-elle élue?

pas des instructions comme si elle occupait une position de serviteur au sein de la congrégation. Cette chrétienne avait des enfants, et il en fut de même de la femme à laquelle font allusion les mots "ta sœur, l'élue". Ces chrétiennes n'étaient pas élues pour occuper une position de service dans les congrégations, mais elles étaient engendrées de l'esprit et élues par Dieu en vue de l'appel céleste. — II Jean 1-13.

LEURS PLACES RESPECTIVES AU FOYER

²⁸ La règle divine assignant aux hommes les positions de responsabilité au sein de la congrégation chrétienne s'applique également aux foyers chrétiens. Selon l'ordre divin, l'homme est le chef du foyer ou de la maison, et conformément à cette règle, il est demandé au chrétien marié, appelé à occuper une position de surveillant ou de serviteur ministériel dans la congrégation, qu'il "préside sur sa maison d'une excellente manière", "présidant d'une excellente manière sur [ses] enfants et [sa] propre maison". D'après une règle apostolique, un surveillant doit avoir "des enfants croyants qui n'ont pas été accusés de débauche, ni insoumis". La raison pratique pour laquelle il doit bien présider sur son propre foyer en tant que chef et surveillant nous est expliquée en ces termes: "Un homme qui préside sur sa maison d'une excellente manière, ayant des enfants dans la soumission avec un entier sérieux; (si en effet quelqu'un ne sait pas présider sur sa propre maison, comment prendra-t-il soin de la congrégation de Dieu?)." — I Timothée 3: 1-5, 12; Tite 1: 6.

²⁹ La nécessité de présider sur sa femme et sur son foyer est une responsabilité sérieuse qui incombe à l'homme. Il lui faut faire preuve de sagesse, d'amour et de fidélité à l'égard

28. D'après l'ordre divin, quelle position l'homme occupe-t-il au foyer, et comment la Bible confirme-t-elle ce point par ce qu'elle déclare à propos des surveillants et des serviteurs ministériels?

29. a) Quelles qualités l'homme doit-il posséder s'il veut présider convenablement sur sa maison? b) Comment le mari doit-il exercer son autorité, et pourquoi?

des principes chrétiens. Le mari chrétien n'exercera pas son autorité de façon déraisonnable, simplement pour le plaisir de dominer avec fermeté. Il n'exercera pas son autorité d'une manière tyrannique, oppressive, inconsiderée et illogique. Il se souviendra que lui aussi a un chef, car, bien qu'il soit vrai que "le chef de la femme est l'homme", il est aussi vrai que "le chef de tout homme est le Christ; (...) et que le chef de Christ est Dieu". (I Corinthiens 11:3.) Ainsi, le mari chrétien doit rendre des comptes immédiatement au Christ, et en dernier lieu à Dieu. C'est pourquoi, dans l'exercice de son autorité, il s'efforcera d'imiter Jésus-Christ. Tout comme le Christ, il essaiera de faire preuve de considération à l'égard de son épouse. Pour y arriver, il lui faudra la sagesse fondée sur l'amour.

³⁰ Pour le guider dans ses rapports avec sa femme, le mari chrétien peut s'inspirer du modèle des relations entre le Christ et sa congrégation de disciples. Il évitera de suivre la ligne de conduite conjugale et les coutumes du présent monde non chrétien et dépourvu d'amour, comportement qui abaisse la femme et lui nuit spirituellement. Aux chrétiens mariés habitant dans la ville païenne d'Ephèse, en Asie Mineure, l'apôtre Paul écrivit: "Maris, continuez d'aimer vos femmes, tout comme le Christ aussi a aimé la congrégation et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, la purifiant par le bain d'eau au moyen de la parole, pour qu'il pût se présenter à lui-même la congrégation dans sa splendeur, n'ayant ni tache, ni ride, ni aucune chose semblable, mais afin qu'elle fût sainte et sans défaut."

³¹ La congrégation de Jésus-Christ n'est pas composée d'humains parfaits, pas plus qu'une épouse terrestre n'est

30. Quelle règle de conduite le mari chrétien s'abstiendra-t-il de suivre dans ses rapports avec sa femme, mais quel modèle excellent peut-il imiter?

31, 32. Un homme devrait-il permettre aux manquements de sa femme d'étouffer son amour pour elle, et sous ce rapport, quel exemple du Christ lui sera profitable?

parfaite, et pourtant Jésus aima cette congrégation et fit tout ce qu'il pouvait pour la rendre pure et parfaite, afin qu'à ses yeux elle soit entièrement présentable. De même, un mari terrestre ne doit pas s'attendre à avoir une femme parfaite, mais il doit l'aimer quand même et l'aider à s'améliorer. En cela, il suivra le modèle du Christ, car Paul poursuit en ces termes :

³² "C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes, comme leurs propres corps. Car celui qui aime sa femme s'aime lui-même, car aucun homme n'a jamais haï sa propre chair ; mais il la nourrit et l'entoure de soins, tout comme le Christ fait pour la congrégation, parce que nous sommes membres de son corps. 'Pour cette raison l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux seront une seule chair.' [Genèse 2:24]. Ce saint secret est grand. Je parle maintenant par rapport à Christ et à la congrégation. Toutefois, que chacun de vous en particulier aime ainsi sa femme, comme lui-même ; d'autre part, la femme doit avoir un profond respect pour son mari." — Ephésiens 5:25-33.

³³ A cause de sa constitution physique, une femme réagit d'une façon toute féminine. C'est pourquoi l'homme, qui voit les choses du point de vue masculin, doit faire preuve de patience à son égard. A ce propos, Paul déclare : "Maris, ne cessez d'aimer vos femmes et ne soyez pas irrités avec aigreur contre elles." (Colossiens 3:19). Un mari apprend à connaître les différences physiologiques qui existent entre sa femme et lui-même, et cela devrait l'inciter à agir avec amour, sagesse et compréhension. L'apôtre Pierre, lui-même marié, écrivit ce qui suit aux maris chrétiens, surtout à ceux ayant une femme chrétienne : "Vous, maris, continuez de demeurer pareillement avec elles selon la connaissance, leur attribuant

33. a) Pourquoi les réactions d'une femme sont-elles si différentes de celles de son mari, aussi quels conseils la Bible donne-t-elle à ce dernier ?
b) Outre les besoins physiques et intellectuels de sa femme, à quels autres besoins le mari chrétien pourvoira-t-il ?

de l'honneur comme à un vase plus faible, le vase féminin, puisque vous êtes héritiers avec elles de la faveur imméritée de la vie, afin que vos prières ne soient pas entravées." (I Pierre 3:7). Le mari chrétien désire voir sa femme bien-aimée obtenir la vie éternelle dans le nouveau système de choses messianique promis par Dieu, aussi subviendra-t-il à ses besoins spirituels, et pas seulement à ses besoins corporels et intellectuels. En l'aidant, il s'aide en réalité lui-même.

³⁴ Même si sa femme n'est pas une chrétienne vouée et baptisée, témoin de Jéhovah Dieu comme lui, le mari chrétien fera le maximum pour pourvoir aux besoins spirituels de son épouse. Il ne prendra pas la différence de religion ou l'absence de toute croyance chez sa femme comme prétexte pour se séparer d'elle légalement ou, pis encore, pour divorcer d'avec elle. Si elle décide de le quitter à cause de la question religieuse, il est autorisé à la laisser partir. En revanche, si elle reste auprès de lui, bien qu'il soit un fidèle et actif témoin de Jéhovah menant une vie chrétienne en accord avec ses principes, alors elle se trouve en rapport étroit avec le vrai christianisme de la Bible. Même si elle ne s'en rend pas compte, ce contact lui est des plus profitable. Avec le temps, elle pourra se laisser influencer favorablement par la conduite chrétienne de son mari. Voilà l'éventualité souhaitable que l'apôtre Paul présente au mari chrétien qui a une femme incroyante, et à toutes les personnes mariées qui se trouvent "sous un joug inégal" quant à la religion. Il leur dit dans I Corinthiens 7:14-16:

³⁵ "Le mari incroyant est sanctifié par rapport à sa femme, et la femme incroyante est sanctifiée par rapport au frère; autrement vos enfants seraient réellement impurs, mais main-

34, 35. Comment le chrétien marié à une incroyante aidera-t-il spirituellement sa femme, et à ce propos, que déclare Paul dans I Corinthiens 7:14-16?

tenant ils sont saints. Mais si l'incroyant se met en devoir de se séparer, qu'il se sépare; un frère ou une sœur n'est pas dans la servitude en pareilles circonstances, mais Dieu vous a appelés à la paix. Car, femme, que sais-tu si tu sauveras ton mari? Ou, mari, que sais-tu si tu sauveras ta femme?"

LA CONDUITE DE LA FEMME A L'ÉGARD DE SON MARI

³⁶ Dès lors, quelles doivent être l'attitude et la conduite de la chrétienne à l'égard de son mari? Une différence de croyance ne l'autorise pas à le quitter pour demander une séparation légale ou un divorce. Même si son mari n'est pas un chrétien voué et baptisé, témoin de Jéhovah, elle doit le considérer comme le chef légitime de la maison et le craindre ou lui témoigner un profond respect. Il se peut qu'actuellement il ne veuille pas l'écouter quand elle lui parle de la Bible, mais si elle continue de vivre avec lui, elle lui fournit l'occasion d'accepter un jour la vérité, et elle devrait être prête à lui procurer cet avantage spirituel. Tout espoir n'est pas perdu pour le témoin chrétien voué à Jéhovah, qui vit dans un foyer religieusement divisé. Montrant que la situation n'est pas désespérée, l'apôtre Pierre écrivit:

³⁷ "Pareillement, vous, femmes, soyez soumises à vos maris, afin que, s'il y en a qui n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes, ayant été témoins oculaires de votre conduite chaste avec profond respect. Que votre parure ne soit pas celle du dehors: tresser les cheveux et mettre des ornements d'or ou porter des vêtements extérieurs, mais qu'elle soit la personnalité secrète du cœur dans le vêtement incorruptible d'un esprit calme et doux, qui est d'une grande valeur aux yeux de Dieu. Car c'est

36, 37. a) Comment une épouse chrétienne doit-elle considérer son mari, et agira-t-elle autrement si celui-ci n'est pas un chrétien voué, témoin de Jéhovah? b) Avec le temps, quel comportement de la part de la femme pourra gagner son mari à la croyance en la Parole de Dieu?

ainsi que se paraient autrefois les femmes saintes qui espéraient en Dieu, se soumettant à leurs maris, comme Sara obéissait à Abraham, l'appelant son 'seigneur'. Et vous êtes devenues leurs enfants, pourvu que vous ne cessiez de faire le bien et de ne craindre aucune cause de terreur." — I Pierre 3: 1-6; Genèse 18: 11, 12.

³⁸ Les chrétiennes peuvent devenir des "enfants", c'est-à-dire des "filles" de Sara, non en étant ses descendantes selon la chair, mais en l'imitant, surtout en tant qu'épouses. Songez un peu! Parce que Sara, jusqu'à la quatre-vingt-dixième année de sa vie, obéissait à Abraham et le reconnaissait dans son cœur comme son 'seigneur', elle eut le privilège d'enfanter Isaac et de devenir ancêtre de Jésus-Christ, membre principal de la "postérité d'Abraham" en qui toutes les familles et nations de la terre doivent encore se bénir (Hébreux 11: 11, 12). Ainsi, les épouses chrétiennes qui se révèlent être, au sens figuré, des filles de Sara par leur comportement envers leur mari, même s'il est incroyant, sont sûres de recevoir une récompense des mains de Dieu, même si elles ne parviennent pas à gagner leur mari à la vérité.

³⁹ Dans ses relations avec son mari, qu'il soit chrétien ou non, l'épouse chrétienne a pour modèle non seulement Sara, mais aussi la congrégation chrétienne, le "corps du Christ", qui est un exemple à suivre encore plus grand et plus important. La congrégation du Christ est son épouse spirituelle, sa future femme. La véritable congrégation chrétienne reconnaît Jésus-Christ comme son Seigneur et Chef. Elle l'appelle Seigneur et ne refuse pas de reconnaître son autorité ou de lui obéir. Elle cherche à lui plaire, prêchant ce qu'il prêchait et enseignant ce qu'il enseignait. Loin de vouloir dégrader la

38. De quelle façon les chrétiennes peuvent-elles être des "filles" de Sara, et comment cela leur sera-t-il profitable?
39, 40. a) A propos de l'attitude convenable qu'une épouse doit adopter à l'égard de son mari, qu'est-ce qu'une femme peut apprendre de la congrégation du Christ? b) Les conseils que l'apôtre Paul adressa aux épouses chrétiennes rabaissent-ils ces dernières?

femme mais, au contraire, pour inciter l'épouse chrétienne à atteindre un niveau de conduite très élevé, l'apôtre Paul écrivit ce qui suit :

⁴⁰ "Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ. Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce qu'un mari est chef de sa femme comme le Christ est, lui aussi, chef de la congrégation, étant sauveur de ce corps. Or tout comme la congrégation est soumise au Christ, les femmes aussi doivent l'être en tout à leurs maris. (...) La femme doit avoir un profond respect pour son mari." — Ephésiens 5 : 21-24, 33.

⁴¹ Ces conseils s'appliquent aux femmes de toutes les congrégations chrétiennes, car l'apôtre Paul donna des instructions semblables aux chrétiennes membres de la congrégation de Colosses. Il leur écrivit : "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur." (Colossiens 3 : 18). En certaines circonstances, une épouse chrétienne peut trouver qu'il est difficile de suivre ces conseils, surtout si son mari n'est pas chrétien, témoin de Jéhovah. Mais elle devrait se souvenir que l'apôtre Paul lui dit d'agir de la sorte "comme il convient dans le Seigneur". Tel devrait être le comportement de la chrétienne qui est en union avec le Seigneur Jésus-Christ. Si elle s'efforce de se soumettre à son mari, "comme au Seigneur", sa tâche sera grandement facilitée, car son but principal sera de plaire au Seigneur Jésus-Christ, au lieu de vouloir simplement plaire à son mari humain.

⁴² Quand un mari et sa femme essaient d'imiter l'exemple du Seigneur Jésus-Christ et de sa congrégation, cela contribue au bonheur et à la réussite de leur mariage. Si les deux conjoints reconnaissent la place que Dieu a assignée à

41. Lorsqu'une chrétienne a du mal à se soumettre, à cause des circonstances, qu'est-ce qui facilitera sa tâche ?

42. Quand le mari et la femme reconnaissent la place que Dieu leur a assignée, quels sont les bienfaits qui résultent de leur bon comportement ?

chacun d'eux, aussi bien au sein du foyer que dans la congrégation, ils éviteront de se disputer et de se faire concurrence. Lorsque les conjoints restent chacun à la place privilégiée qui lui est assignée, cela revêt leur mariage de dignité, et chacun peut s'acquitter avec joie et sans ressentiment des responsabilités sérieuses qui lui incombent dans le cadre de l'union conjugale. Leur mariage recommandera la pratique du vrai christianisme aux gens du monde qui vivent en dehors de la congrégation chrétienne et qui ne respectent pas les liens du mariage. Ce comportement honore Dieu, le Chef du Christ, car les époux montrent ainsi qu'ils reconnaissent les places respectives légitimement assignées à l'homme et à la femme selon l'ordre que Dieu a établi.

Le combat contre des forces spirituelles mauvaises — un combat différent



LY A EU des militaires qui sont entrés en contact avec Jésus-Christ et son précurseur Jean-Baptiste. Comment ces derniers ont-ils agi à l'égard de ces soldats, et pourquoi ont-ils agi de la sorte? Le médecin Luc, parlant de ceux qui se sont approchés de Jean-Baptiste pour lui demander des conseils d'ordre religieux, écrit: "Et ceux qui étaient au service militaire lui demandaient: 'Et nous, que devons-nous faire?' Et il leur dit: 'Ne harcelez personne ou n'accusez personne faussement, mais contentez-vous des choses qui vous sont fournies.'" Il ne s'agissait sûrement pas de soldats romains incirconcis, mais plutôt de soldats juifs qui exerçaient une surveillance policière, plus particulièrement en ce qui concerne le paiement des droits de douane et des taxes. C'est pourquoi ces militaires juifs soumis à l'alliance de la Loi mosaïque ont reçu des conseils qui ressemblaient à

1. a) Quels conseils Jean-Baptiste a-t-il donnés à des militaires? b) De quelle sorte de soldats s'agissait-il, et que devaient-ils faire s'ils voulaient se faire baptiser?

celui que Jean venait de donner aux percepteurs d'impôts juifs, savoir : "N'exigez rien de plus que le taux de l'impôt." Si ces soldats juifs qui étaient en rapport d'alliance avec Jéhovah Dieu désiraient se faire baptiser en symbole de repentance de leurs péchés, alors ils devaient produire, par leur conduite future, du fruit qui convenait à la repentance. Ils ne devaient plus commettre les abus dont les soldats du premier siècle de notre ère étaient notoirement coupables. — Luc 3 : 12-14 ; Matthieu 3 : 8.

² Jean-Baptiste n'a pas conseillé à ces soldats juifs d'abandonner le service militaire. Du vivant de Jean (qui fut décapité en l'an 32), l'alliance de la Loi, que Jéhovah Dieu avait conclue avec la nation d'Israël par l'intermédiaire du prophète Moïse, n'était pas encore abolie. Jésus-Christ n'était pas encore mort et n'avait pas été ressuscité et élevé au ciel en tant que Médiateur d'une nouvelle alliance. Ce ne fut qu'à la Pentecôte de l'an 33 que le Médiateur céleste Jésus-Christ inaugura la nouvelle alliance contractée entre Dieu et la congrégation chrétienne nouveau-née, en répandant l'esprit saint sur la congrégation réunie à Jérusalem (Hébreux 9 : 14-24 ; I Timothée 2 : 5, 6 ; Actes 2 : 1-33). Il s'ensuit que les Juifs circoncis selon la chair vivaient toujours sous le régime de l'ancienne alliance, celle de la Loi. Cette ancienne alliance permettait aux Juifs de faire la guerre pour défendre les intérêts de la Théocratie (gouvernement de Dieu), terme employé par l'historien juif Flavius Josèphe (*Contre Apion*, livre II, chapitre sur le législateur Moïse). Leurs guerres devaient donc être théocratiques, sous le commandement et la direction de Dieu. En conséquence, il existait chez les Juifs une conscription permettant de mobiliser les jeunes gens sains de corps pour servir dans les forces armées de la

2. Pourquoi Jean-Baptiste n'a-t-il pas ordonné à ces soldats juifs d'abandonner le service militaire ?

nation. — Nombres 1:1-3, 44-46; Deutéronome 20:1-9; I Samuel 8:10-12.

³ Ainsi Jean-Baptiste, dans ses relations avec des soldats juifs repentants, tenait compte de l'alliance de la Loi mosaïque, qui était encore en vigueur. D'autre part, Jésus-Christ a eu affaire à des soldats non juifs, qui n'étaient pas soumis à l'alliance de la Loi conclue avec la nation d'Israël. Mais Jésus n'éprouvait pas de ressentiment à leur égard parce que les Romains avaient assujetti le peuple juif et incorporé son pays dans l'Empire romain. Voici comment il a agi envers un centurion romain, commandant d'une compagnie de cent hommes :

“Comme il entra à Capernaüm, un officier [centurion] vint à lui et le supplia en ces mots: ‘Seigneur, mon serviteur est au lit dans la maison, atteint de paralysie et cruellement tourmenté.’ Il lui dit: ‘Quand j’arriverai, je le guérirai.’ L’officier lui répondit: ‘Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit, mais dis seulement le mot et mon serviteur sera guéri. Car moi aussi, qui suis un homme en sous-ordre, j’ai sous moi des soldats, et je dis à l’un: “Va!” et il va, et à un autre: “Viens!” et il vient, et à mon esclave: “Fais ceci!” et il le fait.’

“En entendant cela, Jésus fut stupéfait et il dit à ceux qui le suivaient: ‘Je vous dis la vérité, chez personne en Israël, je n’ai trouvé une foi aussi grande. (...)’

“Alors Jésus dit à l’officier: ‘Va! qu’il te soit fait selon ta foi.’ Et le serviteur fut guéri à cette heure même.”
— Matthieu 8:5-13; Luc 7:1-10.

⁴ Le dernier jour de sa vie humaine sur la terre, Jésus-Christ a eu de nouveau affaire aux soldats romains, qui allaient l'accuser d'être “le roi des Juifs”, pourtant il n’a rien fait pour les combattre. A ce propos, nous lisons dans Jean 18:1-14:

3. a) Jésus a-t-il été inamical envers les soldats non juifs qui tenaient assujettis les Juifs? b) Qu’a-t-il fait en faveur d’un officier à Capernaüm?

4. a) Lorsque des soldats vinrent pour arrêter Jésus, ce dernier combattit-il contre eux? b) A cette occasion, que déclara-t-il à Pierre?

"Ayant dit ces choses, Jésus s'en alla avec ses disciples de l'autre côté du torrent d'hiver du Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il entra, lui et ses disciples. Or Judas, celui qui le livrait, connaissait aussi l'endroit, parce que Jésus s'y était maintes fois réuni avec ses disciples. Judas donc prit la troupe de soldats et les agents des principaux prêtres et des Pharisiens, et il vint là avec des torches et des lampes et des armes.

"Alors Jésus, sachant toutes les choses qui lui arrivaient, s'avança et leur dit : 'Qui cherchez-vous?' Ils lui répondirent : 'Jésus le Nazaréen.' Il leur dit : 'C'est moi.' Or Judas, celui qui le livrait, se tenait là avec eux.

"Cependant, quand il leur eut dit : 'C'est moi,' ils reculèrent et tombèrent à terre. Jésus leur demanda donc de nouveau : 'Qui cherchez-vous?' Ils dirent : 'Jésus le Nazaréen.' Jésus répondit : 'Je vous ai dit que c'est moi. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci'; pour que soit accomplie la parole qu'il avait dite : 'De ceux que tu m'as donnés, je n'en ai pas perdu un seul.'

"Alors Simon Pierre, qui avait une épée, la tira et en frappa l'esclave du grand prêtre et lui trancha l'oreille droite. Le nom de l'esclave était Malchus. Jésus cependant dit à Pierre : 'Remets l'épée dans le fourreau. La coupe que mon Père m'a donnée, ne la boirai-je pas à coup sûr?'

["Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. Ou crois-tu que je ne puisse faire appel à mon Père, pour qu'il me fournisse en ce moment plus de douze légions d'anges? Dans ce cas, comment s'accompliraient les Écritures, d'après lesquelles cela doit arriver ainsi?" — Matthieu 26 : 52-54.]

"Alors la troupe de soldats et le commandant militaire [chiliarque] et les agents des Juifs se saisirent de Jésus et le lièrent, et ils le menèrent d'abord chez Anne; car c'était le beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là. Caïphe était en fait celui qui avait donné ce conseil aux Juifs : qu'il était de leur intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple."

⁵ Plus tard, lorsque Jésus-Christ comparut devant le gouverneur romain Ponce Pilate, il expliqua pourquoi il n'avait pas permis à l'apôtre Pierre de combattre pour lui avec une

5. D'après l'explication que Jésus donna à Pilate, pourquoi ne permit-il pas à Pierre de combattre pour lui avec une épée?

arme meurtrière. Pilate lui avait dit: "Ta propre nation et les principaux prêtres t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait?" Jésus répondit: "Mon royaume ne fait pas partie de ce monde. Si mon royaume faisait partie de ce monde, mes gens auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. Mais, ainsi en est-il, mon royaume n'est pas de cette source." — Jean 18: 35, 36.

⁶ Après avoir posé d'autres questions à Jésus, le gouverneur Ponce Pilate rappela à ce dernier qu'il était l'une des "autorités supérieures", en lui déclarant: "Ne me parles-tu pas, à moi? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te relâcher et que j'ai le pouvoir de te mettre au poteau?" Cependant, Jésus rappela à son tour au gouverneur romain qu'il existe une Autorité suprême. Jésus lui dit: "Tu n'aurais aucun pouvoir du tout contre moi à moins qu'il ne t'eût été accordé d'en haut. C'est pourquoi l'homme qui m'a remis à toi a un péché plus grand." (Jean 19: 10, 11). Jésus ne voulait pas résister à ce que permettait l'Autorité suprême. Aussi le gouverneur Pilate fut-il dans l'impossibilité d'accuser Jésus de fomenter une révolte armée contre les "autorités supérieures".

⁷ Notez à présent comment les soldats traitèrent Jésus après que Pilate l'eut livré entre leurs mains pour être mis au poteau: "Alors les soldats du gouverneur emmenèrent Jésus dans le palais du gouverneur et rassemblèrent auprès de lui l'ensemble des troupes. Et, l'ayant dévêtu, ils le couvrirent d'un manteau écarlate, et ils tressèrent une couronne d'épines et la placèrent sur sa tête, avec un roseau dans sa main droite. Et, s'agenouillant devant lui, ils le tournèrent en dérision en disant: 'Bonjour, Roi des Juifs!' Et lui cra-

6. Parce qu'il reconnaissait quelle Autorité, Jésus n'opposa-t-il pas de résistance?

7, 8. Comment les soldats traitèrent-ils Jésus après qu'il leur eut été livré pour être mis au poteau, mais que comprit l'un d'entre eux après la mort de Jésus?

chant dessus, ils prirent le roseau et en frappaient sa tête. Enfin, quand ils l'eurent tourné en dérision, ils lui ôtèrent le manteau et lui remirent ses vêtements de dessus et l'emmenèrent pour être mis au poteau." — Matthieu 27: 27-31.

⁸ Des soldats romains gardèrent Jésus-Christ jusqu'à ce qu'il mourût sur le poteau. Puis des phénomènes spectaculaires et terrifiants commencèrent à se produire. "L'officier [le centurion] et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, voyant le tremblement de terre et tout ce qui se passait, eurent très peur et dirent: 'Assurément celui-ci était le Fils de Dieu.'" — Matthieu 27: 54.

⁹ Même après sa mort sur le poteau, Jésus reçut un autre coup. Un témoin oculaire rapporta ce qui suit: "Alors les Juifs, comme c'était la Préparation, pour que les corps ne restent pas sur les poteaux de torture le sabbat, (car le jour de ce sabbat-là était un grand jour,) demandèrent à Pilate qu'on leur brisât les jambes et qu'on enlevât les corps. Les soldats vinrent donc et brisèrent les jambes au premier homme et celles de l'autre homme qui avait été mis au bois avec lui. Mais en arrivant à Jésus, comme ils virent qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes. Cependant un des soldats lui piqua le côté avec une lance, et aussitôt il sortit du sang et de l'eau. Et celui qui l'a vu en rend témoignage." — Jean 19: 31-35.

¹⁰ Alors, Joseph d'Arimatee, disciple de Jésus-Christ, mais en secret, entra chez le gouverneur Pilate et lui demanda le corps de Jésus. "Mais Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort, et, ayant fait appeler l'officier [le centurion], il lui demanda s'il était déjà mort. Et s'en étant assuré auprès de l'officier, il accorda le corps à Joseph." (Marc 15: 39, 42-45). Après cela, l'armée n'avait plus de pouvoir sur Jésus, pas

9. Même après la mort de Jésus, que lui fit un soldat?

10. a) A partir de quand l'armée n'avait-elle plus de pouvoir sur Jésus?
b) Comment pouvons-nous profiter du récit exposant la manière dont Jésus réagit devant tous ces mauvais traitements?

même le pouvoir que celui-ci avait bien voulu lui accorder. Des années plus tard, en traitant la question de la soumission des chrétiens aux créations humaines, telles que des rois et des gouverneurs, l'apôtre Pierre écrivit: "Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle pour que vous suiviez attentivement ses traces. Il n'a pas commis de péché et il ne s'est pas trouvé non plus de tromperie dans sa bouche. Quand il était injurié, il ne rendait pas l'injure. Quand il souffrait, il ne menaçait pas, mais il s'en remettait sans cesse à celui qui juge avec justice. Il a porté lui-même nos péchés dans son propre corps sur le poteau." — I Pierre 2: 13, 21-24.

¹¹ Avec la permission du gouverneur Pilate, les chefs religieux des Juifs postèrent une garde devant le tombeau scellé où Joseph d'Arimatee avait déposé le corps de Jésus, pour empêcher les disciples de celui-ci de dérober le corps et de prétendre que Jésus était ressuscité. Le troisième jour de la mort de Jésus, un ange descendu du ciel roula la pierre qui scellait le tombeau, mais celui-ci était déjà vide. Jésus avait été ressuscité. — Matthieu 27: 62 à 28: 15.

¹² Le cinquantième jour à compter de celui de la résurrection de Jésus d'entre les morts, soit le jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère, la "congrégation [chrétienne] de Dieu" fut établie à Jérusalem. Par l'intermédiaire de son Médiateur Jésus-Christ, Jéhovah Dieu fit entrer cette congrégation dans la nouvelle alliance, et en donna la preuve en répandant sur elle l'esprit saint. Désormais, les membres de cette congrégation n'étaient plus soumis à l'ancienne alliance, celle de la Loi mosaïque, qui admettait le service militaire et l'emploi d'armes meurtrières pour défendre une théocratie terrestre (Jérémie 31: 31-34). Cependant, pendant trois ans, quatre

11. Malgré la garde qui avait été postée devant le tombeau, que se produisit-il le troisième jour de la mort de Jésus?

12. Qu'est-ce qui fut établi le jour de Pentecôte de l'an 33, et que devint l'alliance de la Loi qui admettait le service militaire?

mois et environ dix jours, la faveur de Dieu reposa encore sur la nation d'Israël composée des descendants charnels d'Abraham, car au cours de cette période, seuls les Juifs et les prosélytes circoncis étaient admis comme membres de la congrégation chrétienne (Daniel 9:24-27, *Da*). Puis, en automne de l'an 36, la porte fut ouverte aux croyants gentils incirconcis, leur donnant accès à la congrégation chrétienne.

LE PREMIER GENTIL CONVERTI FUT UN CENTURION

¹³ Le premier Gentil à se montrer prêt à devenir chrétien fut un militaire, un Italien, centurion dans l'armée romaine. Pendant la dernière des "soixante-dix semaines" d'années au cours desquelles Dieu avait accordé sa faveur spéciale à la nation d'Israël, ce Gentil avait eu de bons rapports avec les Juifs de Palestine. Ce fait apparaît quand on lit le récit suivant :

"Or à Césarée il y avait un homme nommé Corneille, officier [centurion] de la troupe italienne, comme on l'appelait, homme pieux et craignant Dieu, ainsi que toute sa maison, et il faisait beaucoup de dons de miséricorde au peuple et faisait continuellement des supplications à Dieu. Vers la neuvième heure du jour, il vit clairement dans une vision un ange de Dieu entrer auprès de lui et lui dire : 'Corneille !' L'homme le regarda fixement et, pris de frayeur, dit : 'Qu'est-ce, Seigneur ?' Il lui dit : 'Tes prières et tes dons de miséricorde sont montés en mémoire devant Dieu. Maintenant donc envoie des hommes à Joppé et fais appeler un certain Simon qui est surnommé Pierre. Cet homme loge chez un certain Simon, un tanneur, qui a une maison près de la mer.' Dès que l'ange qui lui avait parlé fut parti, il appela deux de ses serviteurs de maison et un soldat pieux d'entre ceux qui étaient constamment auprès de lui, et il leur raconta tout puis les envoya à Joppé." — Actes 10 : 1-8.

¹⁴ Le troisième jour après cette vision, les trois messagers

13-15. Qui fut le premier Gentil incirconcis qui devint chrétien, et quelles circonstances aboutirent à son baptême ?

envoyés par Corneille revinrent avec Pierre et quelques chrétiens juifs. Corneille avait réuni chez lui de nombreux Gentils pour écouter Pierre. Après avoir expliqué sa vision, Corneille ajouta: "Nous voici donc maintenant tous présents devant Dieu pour entendre toutes les choses que Jéhovah t'a ordonné de dire." Là-dessus, Pierre prêcha Jésus-Christ à ces Gentils, et termina en disant: "C'est Lui dont Dieu a décrété qu'il soit juge des vivants et des morts. C'est de lui que tous les prophètes rendent témoignage, que quiconque a foi en lui reçoit le pardon des péchés par son nom." — Actes 10: 9-43.

¹⁵ L'officier Corneille et les autres Gentils réunis chez lui ont dû accepter la prédication de l'apôtre Pierre, car voici ce qui se produisit:

"Comme Pierre parlait encore de ces choses, l'esprit saint tomba sur tous ceux qui entendaient la parole. Et les fidèles qui étaient venus avec Pierre, lesquels étaient des circoncis, furent stupéfaits, parce que le don gratuit de l'esprit saint était aussi répandu sur les gens des nations. Car ils les entendaient parler en langues et glorifier Dieu. Alors Pierre répartit: 'Peut-on leur interdire l'eau pour que ceux-ci ne soient pas baptisés, eux qui ont reçu l'esprit saint tout comme nous?' Alors il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom de Jésus-Christ. Et ils lui demandèrent de rester quelques jours." — Actes 10: 44-48.

¹⁶ La Bible ne précise pas ce que l'apôtre Pierre déclara ensuite à Corneille et aux autres croyants gentils qui étaient avec lui, pas plus qu'elle ne nous informe de ce que firent par la suite ce centurion et le "soldat pieux" qui était sous ses ordres. Nous ignorons donc si une congrégation chrétienne fut établie chez Corneille à Césarée. La Bible ne fait plus aucune mention de lui. Des années plus tard (vers l'an 56), lorsque l'apôtre Paul arriva à Césarée, au retour d'un voyage missionnaire, il entra "dans la maison de Philippe l'évangéli-

16. La Bible nous donne-t-elle d'autres renseignements sur Corneille?

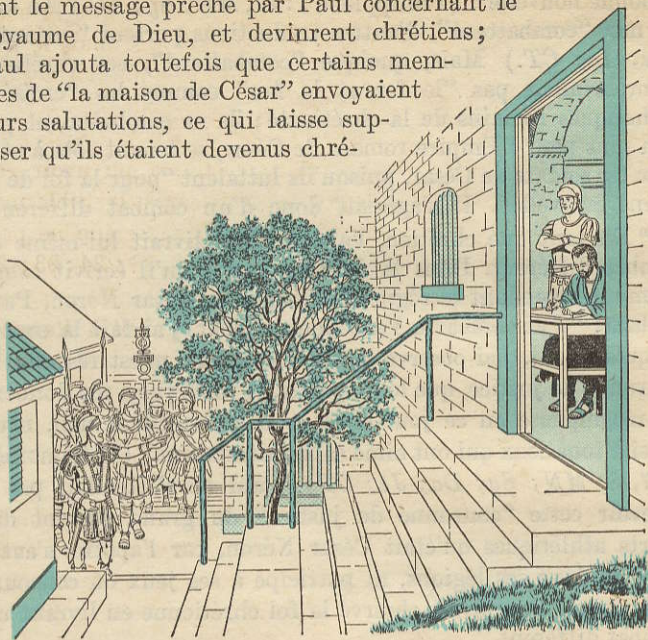
sateur" et demeura "chez lui". (Actes 21:8.) Par la suite, Paul fut incarcéré à Césarée pendant deux ans, mais le récit ne fait aucune mention du centurion Corneille (Actes 23:31-35; 24:24-27). A cette époque-là, Paul avait déjà écrit au sujet des "autorités supérieures" et de la conscience du chrétien, dans Romains 13:1-5. Corneille a pu avoir connaissance de ces conseils. A propos de Césarée, la Bible mentionne plusieurs centurions ("officiers"), mais elle ne parle pas nommément de Corneille. — Actes 23:23; 24:23; 27:1, 6, 11, 31, 43; 28:16.

¹⁷ Au sujet de la première détention de Paul à Rome, le docteur Luc, son compagnon de voyage, rapporte ce qui suit: "Quand enfin nous fûmes entrés à Rome, on permit à Paul de demeurer seul avec le soldat qui le gardait. (...) Et il demeura deux années entières dans sa propre maison, qu'il avait louée, et il recevait avec bonté tous ceux qui venaient vers lui, leur prêchant le royaume de Dieu et enseignant les choses qui concernent le Seigneur Jésus-Christ avec un entier franc-parler, sans empêchement." (Actes 28:16, 30, 31). Luc, le médecin qui soignait Paul, ne dit pas si le soldat qui gardait l'apôtre entendit toute sa prédication, et il ne précise pas non plus quel effet celle-ci produisit sur ce militaire.

¹⁸ Quoi qu'il en soit, d'après la lettre que l'apôtre chrétien Paul adressa à la congrégation de Philippes, la nouvelle de sa détention parvint aux oreilles de la garde du corps de l'empereur Néron, connue sous le nom de garde prétorienne. Paul écrivit: "Mes affaires ont plutôt tourné au progrès de la bonne nouvelle, si bien que mes liens de prisonnier sont devenus notoires, associés au Christ, parmi la garde prétorienne et tous les autres." (Philippiens 1:12, 13). Là encore, nous ignorons si certains soldats de la garde prétorienne acceptè-

17, 18. Pendant sa première détention à Rome, comment Paul employa-t-il son temps, et eut-il des rapports avec des militaires?

rent le message prêché par Paul concernant le Royaume de Dieu, et devinrent chrétiens; Paul ajouta toutefois que certains membres de "la maison de César" envoyaient leurs salutations, ce qui laisse supposer qu'ils étaient devenus chré-



tiens (Philippiens 4: 22). Mais Paul ne dit pas que ces chrétiens remplissaient des fonctions politiques.

EMPLOI DE TERMES MILITAIRES

¹⁹ En parlant de la "congrégation de Dieu" engendrée de l'esprit, les Ecritures grecques chrétiennes emploient certains termes militaires. Par exemple, dans la lettre qu'il écrivit aux disciples chrétiens de la ville de Philippi, Paul déclara qu'il espérait apprendre que "vous tenez ferme dans un même esprit, combattant côte à côte d'une même âme pour la foi de

19. Dans sa lettre adressée aux chrétiens de Philippi, quel langage militaire Paul employa-t-il pour décrire leur activité, mais à quelle sorte de combat s'abstinrent-ils de participer?

la bonne nouvelle". (Philippiens 1 : 27, *MN; Sg; AC.*) Au lieu du mot "combattant", d'autres traductions portent "luttant". (*Jé; Li; CT.*) Mais, quoique "combattant", ces chrétiens n'employaient pas "le fer et le feu" comme les "croisés" catholiques romains de la chrétienté; ils ne combattaient pas non plus pour l'Empire romain de César, se tenant côte à côte avec les soldats de César, puisqu'ils luttèrent "pour la foi de la bonne nouvelle". Il s'agissait donc d'un combat différent!

²⁰ En tant que chrétien, l'apôtre Paul livrait lui-même ce combat différent. Dans la dernière lettre qu'il écrivit avant de mourir pendant le règne de l'empereur César Néron, Paul déclara: "J'ai combattu l'excellent combat, j'ai fait la course jusqu'au bout, j'ai observé la foi. Désormais m'est réservée la couronne de justice, que le Seigneur, le juste juge, me donnera en récompense en ce jour-là, et non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui ont aimé sa manifestation." (II Timothée 4 : 7, 8, *MN; Sg; Da; Jé; CT.*) Paul ne s'attendait pas à recevoir cette "couronne de justice" du grand fervent des sports athlétiques qu'était César Néron, car l'apôtre n'avait ni servi dans ses légions, ni participé à ses jeux ou concours athlétiques. Paul avait observé la foi chrétienne en livrant un combat différent.

²¹ L'apôtre Paul déclara encore dans cette dernière lettre qu'il adressa au surveillant chrétien Timothée: "Comme un excellent soldat de Christ Jésus, prends ta part en souffrant le mal. Aucun homme qui fait le métier de soldat ne s'encombre des affaires commerciales de la vie, afin de recevoir l'approbation de celui qui l'a enrôlé comme soldat. De plus, si quelqu'un lutte même dans les jeux, il n'est couronné que s'il a lutté selon les règles. Le cultivateur qui travaille dur doit

20. En quels termes Paul décrivit-il ses propres activités, mais que s'était-il abstenu de faire?

21, 22. a) D'après l'exhortation de Paul, de qui Timothée devait-il être soldat? b) S'il imitait le Christ, quelles armes Timothée ne devait-il pas employer, et conformément aux conseils que lui donna Paul, comment devait-il déployer son activité?

être le premier à avoir sa part des fruits." (II Timothée 2: 3-6). Le surveillant Timothée devait se montrer un "excellent soldat de Christ Jésus" en supportant le mal ou des privations au service de son Maître céleste. Mais en tant que soldat du Christ, Timothée ne devait pas se servir d'armes que son Chef n'avait pas utilisées pendant son séjour terrestre. En ne s'en servant pas, il imiterait le Christ, et même l'apôtre Paul (I Corinthiens 11: 1). Comme un "excellent soldat de Christ Jésus", Timothée devait utiliser les armes que Paul lui indiquait, savoir :

²² "Ce commandement, je te le confie, Timothée, mon enfant, en accord avec les prédictions qui ont conduit directement à toi, pour que par celles-ci tu continues de livrer l'excellente guerre, gardant la foi et une bonne conscience." (I Timothée 1: 18, 19). "De plus, écarte les questions folles, qui trahissent l'ignorance, sachant qu'elles engendrent des querelles. Mais un esclave du Seigneur n'a pas à se quereller, mais il doit être doux envers tous, qualifié pour enseigner, se contenant sans cesse sous le mal, instruisant avec douceur ceux qui ne sont pas favorablement disposés; car il se peut que Dieu leur donne la repentance qui conduit à une connaissance exacte de la vérité, et qu'ils reviennent à la raison, sortant du piège du Diable, étant donné qu'ils ont été pris vivants par lui pour faire la volonté de ce dernier." — II Timothée 2: 23-26.

TÉMOIGNAGES D'HISTORIENS

²³ Timothée conserva ces lettres de Paul, sans doute afin de suivre les instructions qu'elles contenaient, et des copies de ces écrits sont parvenues jusqu'à nous dans le grec original, sans parler des anciennes traductions en latin et en d'autres langues. Mais comment les fidèles chrétiens en général sui-

23. Que déclare le livre *L'essor d'une civilisation* sur la façon dont les premiers chrétiens appliquaient ce conseil biblique?

vaient-ils Jésus-Christ et obéissaient-ils aux instructions renfermées dans les Écritures grecques chrétiennes? Quel fut leur comportement pendant les quelques siècles qui précédèrent la prétendue conversion d'un général païen, le *pontifex maximus* de la Rome païenne, Constantin le Grand, qui déclara qu'il remportait ses victoires par le "signe de la croix"? L'histoire du monde, en dehors de la sainte Bible, nous fournit la réponse à cette question. Nous avons déjà cité (à la page 192) ces paroles tirées de l'ouvrage intitulé *L'essor d'une civilisation — Une histoire universelle* (angl.) par Heckel et Sigman :

Les chrétiens refusaient d'accomplir certains devoirs du citoyen romain. Les chrétiens étaient considérés comme des anarchistes qui espéraient détruire l'Etat, comme des pacifistes qui estimaient que faire le service militaire serait une violation de leur foi. Ils n'occupaient aucune charge politique. Ils refusaient d'adorer l'empereur.

²⁴ A l'appui de cela, citons l'*Histoire du christianisme* (édition anglaise de 1891, pages 162-164) d'Edward Gibbon* qui, avec un mépris évident à l'égard des premiers chrétiens, écrit ce qui suit :

Leur simplicité s'offensait de l'usage des serments, de la pompe de la magistrature, et de l'activité des débats dont se compose la vie publique. Humains et ignorants, ils ne pouvaient se persuader qu'il fût légitimement permis de verser, par le glaive de la justice ou par l'épée de la guerre, le sang de ses semblables, même lorsque les forfaits des scélérats ou les attaques de l'ennemi menaçaient la paix et la sûreté de toute la société. On reconnaissait que parmi les Juifs, sous une loi moins parfaite, des prophètes inspirés et des rois qui avaient reçu l'onction sacrée, avaient,

* Auteur de l'ouvrage *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, dont l'édition française de 1812, tome III, pages 82-85, contient la citation reproduite ci-dessus.

24. Dans l'*Histoire du christianisme* de Gibbon, qu'apprenons-nous au sujet de l'attitude des premiers chrétiens à l'égard du service militaire?

avec l'approbation divine, exercé tous les pouvoirs que leur donnait la constitution de leur pays. Les chrétiens sentaient et avouaient que de pareilles institutions pouvaient être nécessaires dans le système présent du monde, et ils se soumettaient sans répugnance à l'autorité d'un maître idolâtre. Mais en inculquant des maximes d'obéissance passive, ils refusaient de prendre part à l'administration civile ou à la défense militaire de l'empire. On pouvait avoir quelque indulgence pour ceux qui, avant leur conversion, s'étaient déjà trouvés engagés dans des occupations violentes et sanguinaires; mais les chrétiens, à moins de renoncer à l'exercice d'un devoir plus sacré, ne pouvaient se soumettre aux fonctions de soldats, de magistrats ou de princes. Cette indifférence indolente ou même criminelle pour le bien public les exposait au mépris et aux reproches des païens. On demandait aux partisans de la nouvelle secte quel serait le destin de l'empire, assailli par les Barbares, si tous les sujets adoptaient des sentiments si pusillanimes. A cette question insultante les apologistes du christianisme répondaient en mots obscurs et équivoques. Tranquilles dans l'attente qu'avant la conversion totale du genre humain, la guerre, le gouvernement, l'Empire romain, le monde lui-même, ne seraient plus, ils ne voulaient pas révéler aux idolâtres cette cause secrète de leur sécurité. On peut encore observer ici que la situation des premiers chrétiens se rapportait fort heureusement à leurs scrupules religieux, et que leur aversion pour une vie active, contribua plutôt à les détourner de servir l'Etat ou l'armée, qu'à les exclure des honneurs civils et militaires.

²⁵ Sous le titre "Points de vue chrétiens", l'Encyclopédie biblique (*Cyclopaedia of Biblical, Theological, and Ecclesiastical Literature*) de M'Clintock et Strong, édition anglaise de 1894, tome X, page 881, cite Quintus Tertullianus (Tertullien), écrivain religieux latin du troisième siècle, et poursuit en ces termes :

Le christianisme respire toujours l'esprit de paix parmi les individus et les nations, et aussi l'esprit de liberté et de

25. a) D'après l'Encyclopédie de M'Clintock et Strong, quelles objections les premiers chrétiens formulèrent-ils à propos du service militaire?
 b) A partir du quatrième siècle, quel point de vue fut adopté par certains qui se disaient chrétiens, mais leur attitude était-elle en accord avec ce que Jésus déclara à Pilate?

respect personnel, et pourtant il ne donne jamais l'ordre d'abolir l'esclavage ou la guerre, pas plus qu'il n'interdit aux gouvernements civils de recourir à l'épée. Les objections que formulèrent les premiers chrétiens à propos de la guerre étaient basées principalement sur le texte qui dit: "Si quelqu'un verse le sang de l'homme...", etc. Mais il existait d'autres raisons. Les premiers chrétiens ne se sentaient pas obligés de servir un gouvernement qui les persécutait sans cesse, et ils craignaient également l'idolâtrie rattachée au service de la guerre. Tertullien leur interdisait de servir comme de simples soldats, bien que ces derniers fussent moins impérieusement contraints de pratiquer l'idolâtrie que ceux qui détenaient un grade; mais pour Tertullien, il suffisait de savoir que les enseignes romaines comportaient des images et des représentations d'idoles (cf. *De idololatria*, c. XIX; *De corona militis*, c. XI; *Apologia*, c. XLII; *Ad scapulam*, c. IV, de Tertullien)*.

²⁶ Sous le titre "Le point de vue dogmatique", la même Encyclopédie (tome X, page 882) déclare:

Cependant, ces opinions modernes en faveur de la guerre reflètent manifestement le désir de se concilier la faveur

* Parlant du temps de Constantin le Grand, cette Encyclopédie poursuit en ces termes:

"Malgré ces objections, un grand nombre de chrétiens servirent comme soldats. La conversion de Constantin et le remplacement des enseignes idolâtriques par la bannière de la Croix mettaient chaque chrétien dans l'obligation de servir comme soldat, car les intérêts de l'Eglise et de l'Etat étaient désormais communs. Augustin [354-430] dit qu'il n'a pas de scrupules de conscience au sujet des chrétiens qui servent comme soldats (Lettre 138 *Ad Marcellinum*, XII). (...) Dans l'Eglise de Rome, le clergé (...) soutient que plus l'Eglise et l'Etat sont unis, et plus la guerre est justifiable."

Mais comment peut-on concilier ces arguments qui datent du quatrième siècle avec les paroles que Jésus prononça devant le gouverneur romain Ponce Pilate? Selon Jean 18:36, Jésus lui déclara: "Mon royaume ne fait pas partie de ce monde. Si mon royaume faisait partie de ce monde, mes gens auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. Mais, ainsi en est-il, mon royaume n'est pas de cette source."

26. Que déclare cette même Encyclopédie quant à la validité des arguments présentés en faveur de la participation des chrétiens aux guerres?

des autorités civiles; elles sont nettement opposées à l'ancienne doctrine chrétienne, à l'esprit tout entier de l'Évangile et aux préceptes bien précis du Nouveau Testament (Matthieu V, 39; Romains XII, 17-21; etc.). Il est futile de soutenir le contraire en citant d'autres passages (par exemple, Luc XXII, 26; comparez Matthieu XXVI, 52. Le passage de Romains XIII, 4 ne parle que des magistrats ou de la justice municipale). (...)

Dans de tels cas, généralement les casuistes ont soulagé la conscience des chrétiens en faisant tomber la responsabilité de la guerre sur les "autorités supérieures", c'est-à-dire les autorités civiles ou militaires, autrement dit sur le gouvernement lui-même. Mais pareil raisonnement permettrait au chrétien de commettre n'importe quelle énormité, même l'idolâtrie, sur l'ordre des dirigeants séculiers ou politiques. Pour ce qui est de cette responsabilité, la volonté d'une majorité des sujets d'un gouvernement démocratique ou républicain ne change rien quant à l'essentiel. Chaque homme doit trancher pour lui-même cette question morale, dans la crainte de Dieu.

²⁷ Nous pourrions citer d'autres historiens* pour démontrer, à l'aide d'anciens documents authentiques, quelle position les premiers chrétiens adoptèrent sur cette question. Ces chrétiens vivaient en étroite communion avec les douze apôtres du Christ, avant que ne se déclarât l'apostasie (II Thessaloniens 2:3-5). De nos jours, les vrais chrétiens préfèrent suivre l'exemple et les enseignements des apôtres inspirés, plutôt que d'imiter la conduite et d'appliquer les préceptes des apostats des siècles ultérieurs. Ils obéiront à l'ordre divin leur enjoignant de rendre les choses de César à César ou aux "autorités supérieures", mais ils savent qu'il y a une limite à ce que César est en droit de leur demander, parce qu'ils entendent rendre consciencieusement à Dieu ce qui lui

* Voir le livre *"Assurez-vous de toutes choses; restez attachés à ce qui est excellent"*, pages 243-246 de l'édition française, sous le titre "Guerre".

27, 28. a) Sur cette question, quel exemple et quels enseignements les vrais chrétiens préfèrent-ils suivre, et pourquoi? b) Au service de qui sont-ils voués, et en harmonie avec quel ordre apostolique?

appartient. Pour ces chrétiens, Dieu est le grand Théocrate, aussi lui laissent-ils le soin de déterminer quelle guerre théocratique ils doivent mener en tant que serviteurs voués et baptisés. Ils ne combattent pas pour la chrétienté apostate, ou pour les accords souillés de sang qu'elle a conclus entre l'Eglise et l'Etat. Les chrétiens savent qu'ils sont voués, corps et âme, au service de Dieu, et ils se donnent tout entiers à lui, conformément à cet ordre apostolique :

²⁸ "Ne continuez pas non plus de présenter vos membres au péché comme armes d'injustice, mais présentez-vous vous-mêmes à Dieu comme ceux qui sont vivants d'entre les morts, et présentez aussi vos membres à Dieu comme armes de justice. Car le péché ne doit pas dominer sur vous." — Romains 6 : 12-14.

A QUI LES CHRÉTIENS DOIVENT-ILS PRÉSENTER LEUR CORPS ?

²⁹ Si nous sommes chrétiens et que nous nous soyons présentés à Dieu, nous sommes obligés d'employer notre esprit et les membres de notre corps dans son service, comme des "armes de justice"; de ce fait, nous ne pouvons nous livrer à des hommes pécheurs et commettre le péché sous leurs ordres. A titre de preuve, citons ces paroles que l'apôtre Paul écrivit juste avant de discuter la question des "autorités supérieures" et des devoirs du chrétien à leur égard :

³⁰ "O profondeur de la richesse et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont insondables et que ses voies sont impénétrables ! Car 'qui a pu connaître l'esprit [la pensée] de Jéhovah, ou qui est devenu son conseiller ?' Ou : 'Qui lui a donné le premier, de sorte qu'il faut lui rendre ?' Car de lui et par lui et pour lui sont toutes

29, 30. a) En tant que chrétiens, comment devons-nous utiliser notre esprit et les membres de notre corps, aussi que devrions-nous nous abstenir de faire ? b) Quel appui trouvons-nous dans Romains 11:33 à 12:2 ?

choses. A lui soit la gloire pour toujours. Amen. Je vous supplie donc, frères, par les compassions de Dieu, de présenter vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, un service sacré avec votre faculté de raisonner. Et cessez de vous façonner sur ce système de choses, mais soyez transformés en renouvelant votre esprit, afin d'examiner pour vous-mêmes quelle est la bonne et l'agréable et la parfaite volonté de Dieu." — Romains 11 : 33 à 12 : 2.

³¹ Ceux qui répondent à cet appel apostolique basé sur les compassions de Dieu, et qui présentent à ce dernier leur corps en sacrifice vivant, saint et agréable, ont le devoir d'offrir à Dieu leur vie et leur corps, en le servant. Leur "faculté de raisonner" leur dit que ce serait désertier son "service sacré" s'ils enlevaient, en quelque sorte, leur corps de l'autel de Dieu et le vouaient au service de maîtres terrestres qui sont des ennemis de Dieu ou agissent contrairement à ses desseins. C'est pourquoi ceux qui ont présenté à Dieu leur corps comme un sacrifice vivant dans son "service sacré" doivent cesser de se façonner sur le présent système de choses ; ils n'essaieront plus de suivre les coutumes de ce monde éloigné de Dieu. Ils ne doivent plus penser comme le monde ou écouter sa propagande ; il faut qu'ils transforment leur esprit en étudiant la sainte Parole de Dieu, la Bible, afin d'examiner pour eux-mêmes quelle est la bonne, l'agréable et la parfaite volonté de Dieu. Ensuite, ils doivent accomplir sa volonté, rendant ainsi les choses de Dieu à Dieu.

³² Quelques versets après sa discussion sur les "autorités supérieures", l'apôtre Paul parle des armes que doivent porter ceux qui se présentent à Dieu en sacrifice. Il déclare : "Faites ceci aussi parce que vous connaissez l'époque, que, pour vous,

31. a) Si quelqu'un s'est présenté à Dieu pour le servir, mais qu'ensuite il voue son corps au service d'hommes qui sont des ennemis de Dieu, que fait-il en réalité? b) Sur quoi devons-nous cesser de nous façonner, et comment y parviendrons-nous?

32. D'après Romains 13:11-14, quelles sont les armes que doivent porter ceux qui se présentent à Dieu?

c'est déjà l'heure de vous réveiller du sommeil, car maintenant notre salut est plus proche qu'au temps où nous sommes devenus croyants. La nuit est fort avancée; le jour s'est approché. Dépouillons-nous donc des œuvres qui appartiennent aux ténèbres et revêtons les armes de la lumière. Comme en plein jour, marchons avec décence, non dans les orgies et les beuveries, ni dans les relations illicites et la conduite dissolue, ni dans les disputes et les jalousies. Mais revêtez le Seigneur Jésus-Christ, et ne faites pas de projets pour les désirs de la chair." — Romains 13: 11-14.

³³ Le fait que l'apôtre Paul les appelle "les armes de la lumière" prouve qu'il ne s'agissait pas de vraies armes offensives et défensives, comme celles des soldats romains. Il apparaît donc très clairement que ceux qui revêtaient "le Seigneur Jésus-Christ" livraient un combat différent de celui des légions de César, munies d'enseignes. Avec ces armes spirituelles "de la lumière", ceux qui revêtaient "le Seigneur Jésus-Christ" devaient combattre les "œuvres qui appartiennent aux ténèbres", c'est-à-dire l'indécence, les orgies, les beuveries, les relations illicites, la conduite dissolue, les disputes et les jalousies. Le Seigneur Jésus-Christ n'a jamais pratiqué de telles œuvres, et ceux qui s'efforçaient de le revêtir, en l'imitant, finissaient par lui ressembler. Avec le temps, on voyait qu'ils étaient vraiment les disciples de leur Seigneur Jésus-Christ. Dans son Sermon sur la montagne, Jésus déclara à ses disciples: "Que votre lumière brille devant les hommes afin qu'ils voient vos excellentes œuvres et rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux." — Matthieu 5: 16.

³⁴ Pierre, apôtre comme Paul, nous explique aussi comment nous armer pour le combat différent que les chrétiens doivent

33. a) Pourquoi est-il évident qu'il s'agissait d'un combat différent de celui des légions de César? b) Avec quelles armes et contre quoi les disciples de Jésus-Christ doivent-ils combattre?

34. D'après l'apôtre Pierre, comment le chrétien doit-il s'armer en vue du combat qu'il doit livrer?

livrer. Après avoir dit que nous devons nous soumettre aux rois et aux gouverneurs, et après avoir mentionné trois fois le mot "conscience", Pierre écrit: "(...) par la résurrection de Jésus-Christ. Il est à la droite de Dieu, car il est allé au ciel; et les anges et les autorités et les puissances lui ont été soumis. Ainsi donc, puisque Christ a souffert dans la chair, armez-vous, vous aussi, de la même disposition mentale; parce que celui qui a souffert dans la chair a renoncé aux péchés, afin qu'il vive le reste de son temps dans la chair, non plus pour les désirs des hommes, mais pour la volonté de Dieu. Car il suffit que, dans le temps qui est passé, vous ayez accompli la volonté des nations, quand vous avanciez dans les actes de conduite dissolue, les désirs, les excès de vin, les orgies, les soirées et les idolâtries illégales."

³⁵ Dans ce passage (I Pierre 3:21 à 4:3), l'apôtre dit aux chrétiens consciencieux de s'armer de la disposition mentale de Jésus-Christ, surtout quand il s'agit de souffrir pour la justice, par motif de conscience. Il avait déjà décrit la disposition mentale de Jésus-Christ, dans I Pierre 2:21-24; 3:18, et sous ce rapport Jésus-Christ laissa à ses disciples un modèle à imiter. Ceux qui ont souffert dans la chair, pour garder une bonne conscience devant Dieu, ont renoncé "aux péchés" dans un but bien déterminé. Lequel? Afin de vivre le reste de leur temps dans la chair, "non plus pour les désirs des hommes, mais pour la volonté de Dieu". Avant de s'être voués à Dieu et de s'être fait baptiser à l'imitation de Jésus, ils avaient passé suffisamment de temps à accomplir "la volonté des nations", y compris les choses que les "autorités supérieures" leur ordonnaient de faire, telles que des idolâtries qui étaient illégales aux yeux de Jéhovah Dieu. Le chrétien qui désire vivre le reste de sa vie en harmonie avec une con-

35. a) En vue de quoi, en particulier, Pierre dit-il aux chrétiens de s'armer de la disposition mentale du Christ? b) A la différence de leur conduite passée, pour accomplir la volonté de qui vivent-ils désormais?

science formée en vue de l'accomplissement de la volonté divine, devra lutter et souffrir dans ce monde. — I Pierre 5: 9, 10.

³⁶ En raison de ce combat pour garder son intégrité chrétienne devant Dieu, le chrétien a besoin de s'armer de la disposition mentale de Jésus-Christ, dans le but de remporter la victoire. S'il souffre pour avoir renoncé aux péchés qui sont pratiqués par les hommes en général, même, dans certains cas, avec le consentement des "autorités supérieures", le chrétien peut toujours garder une bonne conscience. Il sait qu'il ne souffre pas pour avoir péché contre Dieu. C'est pourquoi l'apôtre Pierre poursuit en ces termes: "S'il souffre comme chrétien, qu'il n'éprouve pas de honte, mais qu'il ne cesse de glorifier Dieu dans ce nom." — I Pierre 4: 16; 2: 19; 3: 16, 21.

³⁷ Armé de la disposition mentale du Christ et prêt à souffrir injustement pour avoir renoncé aux péchés, le chrétien consciencieux glorifiera Dieu, car il ne jettera pas le discrédit sur le nom qu'il porte, celui de chrétien. Il n'introduira pas dans la "congrégation de Dieu" les pratiques pécheuses du monde qui accomplit la "volonté des nations". En agissant de la sorte, le chrétien témoignera la sagesse d'en haut, et non la sagesse qui est démoniaque et qui produit de mauvais fruits. Voilà pourquoi Jacques nous dit (3: 14 à 4: 4):

UNE MANIFESTATION DE LA SAGESSE DÉMONIAQUE

³⁸ "Mais si vous avez au cœur une jalousie amère et un esprit de querelle, ne vous vantez pas et ne mentez pas contre la vérité. Ce n'est pas là la sagesse qui descend d'en haut,

36, 37. Si un chrétien souffre pour avoir renoncé aux péchés et parce qu'il s'est efforcé de garder son intégrité, quel sentiment devrait-il éprouver, et quels seront les bons effets de sa conduite?

38, 39. a) En quels termes Jacques décrit-il la sagesse qui est démoniaque, en l'opposant à la sagesse qui descend d'en haut? b) Que déclare-t-il à propos de l'"amitié pour le monde"?

mais c'est la sagesse terrestre, animale, démoniaque. Car là où sont la jalousie et l'esprit de querelle, là sont le désordre et toute chose vile. Mais la sagesse d'en haut est tout d'abord chaste, puis pacifique, raisonnable, prête à obéir, pleine de miséricorde et de bons fruits, ne faisant pas de distinctions partiales, non hypocrite. De plus, la semence du fruit de la justice est semée dans des conditions de paix pour ceux qui produisent la paix. De quelle source viennent les guerres et de quelle source viennent les luttes parmi vous? Ne viennent-elles pas de cette source, à savoir: vos désirs ardents de plaisirs sensuels, qui continuent de combattre dans vos membres? Vous désirez et cependant vous n'avez pas. Vous continuez d'assassiner et de convoiter, et cependant vous ne pouvez obtenir. Vous continuez de lutter et de faire la guerre. Vous n'avez pas parce que vous ne demandez pas. Vous demandez en effet, et cependant vous ne recevez pas, parce que vous demandez dans un mauvais but, afin de le dépenser pour vos désirs ardents de plaisirs sensuels.

³⁹ "Adultères, ne savez-vous pas que l'amitié pour le monde est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être ami du monde se constitue ennemi de Dieu."

⁴⁰ Or, si les frères spirituels du disciple Jacques ne devaient pas faire la guerre, lutter, assassiner ou convoiter au sein de la congrégation chrétienne, avaient-ils le droit de pratiquer ces choses en dehors de la congrégation? Seraient-ils excusables s'ils commettaient ces méfaits au-dehors, dans le monde? Ne devaient-ils agir en chrétiens que lorsqu'ils se réunissaient avec leurs frères spirituels? Dans ce cas, ils auraient manifesté l'hypocrisie religieuse que l'on trouve aujourd'hui au sein de la chrétienté. Ils n'auraient pas agi selon la sagesse qui des-

40. a) Bien que les chrétiens doivent vivre paisiblement au sein de la congrégation, peuvent-ils se livrer à des guerres et à des luttes au-dehors, dans le monde? b) Quelle sorte de sagesse une telle conduite refléterait-elle, et en agissant de la sorte, de qui les chrétiens deviendraient-ils ennemis?

cent de Dieu et qui est d'abord chaste puis pacifique. Ils auraient suivi la sagesse terrestre, qui est "animale, démoniaque", et qui les aurait incités à cultiver des "désirs ardents de plaisirs sensuels", comme les désirs inassouvissables d'une femme adultère. Ils seraient devenus eux-mêmes adultères, en cultivant cette amitié pour le monde, qui est inimitié contre Dieu. En conséquence, ils seraient devenus ennemis de Dieu.

⁴¹ L'apôtre Paul éprouva, lui aussi, le besoin d'éliminer du milieu de la congrégation chrétienne les jalousies, l'esprit de querelle et la conduite peu sage qui caractérisent le présent monde (II Corinthiens 12: 20, 21). Mais avec quelle sorte d'armes Paul allait-il combattre de telles choses du monde qui existaient au sein de la congrégation des Corinthiens? Quelle sorte d'armes Jéhovah Dieu et son Fils Jésus-Christ l'avaient-ils autorisé à employer? Lisez ce que l'apôtre écrit dans II Corinthiens 10: 1-6:

⁴² "Or moi-même, Paul, je vous supplie par la douceur et la bonté du Christ, si humble que je sois d'apparence parmi vous, alors qu'absent, je suis hardi à votre égard. En fait, je supplie que, présent, je n'aie pas à user de hardiesse avec cette confiance sur laquelle je compte pour prendre des mesures hardies contre certains qui nous évaluent comme si nous marchions selon ce que nous sommes dans la chair. Car bien que nous marchions dans la chair, nous ne faisons pas la guerre selon ce que nous sommes dans la chair. Car les armes de notre guerre ne sont pas charnelles mais puissantes par Dieu pour renverser des choses solidement retranchées. Car nous renversons des raisonnements et toute chose élevée dressée contre la connaissance de Dieu; et nous amenons toute pensée en captivité pour la rendre obéissante au Christ; et nous

41, 42. a) Les chrétiens peuvent-ils tolérer ces choses du monde au sein de leur congrégation? b) Quelle sorte d'armes Paul employa-t-il pour combattre ces choses?

nous tenons prêts à infliger un châtement pour toute désobéissance, dès que votre obéissance sera pleinement mise en pratique.”

ARMES “PUISSANTES PAR DIEU”

⁴³ La *Bible de Reuss* rend ainsi ce passage: “Mes armes de guerre ne sont pas humainement faibles.” La *Bible Crampon-Tricot* porte: “Nos armes de combat, en effet, ne sont pas charnelles.” Pourquoi n’étaient-elles pas charnelles ou humainement faibles? C’est que Paul et ses frères dans la foi menaient une guerre différente. Leurs armes étaient différentes de celles que la chrétienté employa dans ses croisades contre les hérétiques et les infidèles. Avec ses armes, elle imposait une contrainte, mais par ce moyen elle ne réussit pas à convaincre les gens en faisant appel à leur intelligence. L’apôtre Paul connaissait la futilité de pareilles armes. Pour renverser “des choses solidement retranchées”, des “raisonnements et toute chose élevée dressée contre la connaissance de Dieu”, et pour amener “toute pensée en captivité pour la rendre obéissante au Christ”, Paul savait qu’il devait recourir à des armes supérieures. Il avait besoin d’armes “puissantes par Dieu”, des armes fournies par Dieu et dont ce dernier approuve l’emploi par son peuple fidèle.

⁴⁴ Ces armes, qui sont “puissantes par Dieu”, sont toujours à notre disposition de nos jours. Lorsque nous comparons notre époque avec celles qui nous ont précédés au cours de l’histoire humaine, nous sommes obligés d’admettre que nous vivons “dans le jour mauvais”. La sagesse qui guide le monde aujourd’hui n’est pas la sagesse chaste, pacifique et juste, qui descend de Dieu, mais bien celle qui est “terrestre, animale, démoniaque”. Nous n’ignorons pas qui sont nos vrais ennemis, aussi savons-nous qui nous devons combattre et

43. a) Pourquoi les armes de Paul n’étaient-elles pas “charnelles”?
 b) Pourquoi peut-on dire que ses armes étaient supérieures?

44. Quelle sagesse guide le monde de nos jours?

quel type d'armes nous est nécessaire pour remporter la victoire. C'est pourquoi nous suivons les instructions que Paul donne en Ephésiens 6 : 10-18 :

⁴⁵ "Revêtez l'armure complète de Dieu, pour que vous puissiez tenir ferme contre les machinations du Diable; parce que nous avons à lutter, non contre le sang et la chair, mais contre les gouvernements, contre les autorités, contre les chefs mondiaux de ces ténèbres, contre les forces spirituelles mauvaises qui sont dans les lieux célestes. C'est pourquoi prenez l'armure complète de Dieu, afin que vous puissiez résister dans le jour mauvais et, après avoir fait toutes choses complètement, tenir ferme.

⁴⁶ "Tenez donc ferme, les reins ceints de la vérité, et sur vous la cuirasse de la justice, et les pieds chaussés de l'équipement de la bonne nouvelle de paix. Par-dessus toutes choses, prenez le grand bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre les projectiles brûlants du mauvais. Acceptez aussi le casque du salut, et l'épée de l'esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu, tandis que par toute forme de prière et de supplication vous continuez dans la prière en toute occasion, dans l'esprit. Et dans ce but, restez éveillés avec une entière constance et avec des supplications pour tous les saints." — Voir aussi I Thessaloniens 5 : 8, 9.

⁴⁷ L'apôtre déclare que nous n'avons pas à lutter "contre le sang et la chair", peu importe la race, la nationalité, la tribu, la couleur ou la culture de ce "sang" et de cette "chair". Paul affirme que notre combat est différent, parce que nous devons le livrer "contre les forces spirituelles mauvaises qui sont dans les lieux célestes", forces qui sont organisées en gouvernements invisibles, autorités et chefs mondiaux de ces ténèbres. En ce "jour mauvais", alors que les "machinations

45, 46. Selon Ephésiens 6:10-18, contre qui devons-nous combattre, et quelles armes nous sont nécessaires pour remporter la victoire?

47, 48. a) D'après les paroles de Paul, contre quoi n'avons-nous pas à lutter? b) Quelle arme offensive employons-nous contre les "forces spirituelles mauvaises"? c) Sur qui les démons exercent-ils une influence puissante, et quel rassemblement est en cours?

du Diable” se trament avec plus de subtilité que jamais, il nous faut des armes différentes si nous voulons lutter avec succès contre ces forces spirituelles. Notre arme offensive est “l’épée de l’esprit, c’est-à-dire la parole de Dieu”. Cette épée, la Parole écrite de Dieu, consiste aujourd’hui en soixante-six livres inspirés, dont le dernier nous révèle que les “forces spirituelles mauvaises qui sont dans les lieux célestes” exercent actuellement une influence démoniaque sur toutes les nations du présent monde. La Révélation (16:13-16) décrit en ces termes le lieu ou la situation où, inéluctablement, les nations sont en train d’être rassemblées :

⁴⁸ “Et je vis trois expressions inspirées impures qui ressemblaient à des grenouilles sortir de la bouche du dragon et de la bouche de la bête sauvage et de la bouche du faux prophète*. Ce sont, en fait, des expressions inspirées par les démons et qui accomplissent des signes, et elles vont vers les rois de la terre habitée tout entière afin de les rassembler pour la guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant. (...) Et ils les rassemblèrent au lieu qui est appelé en hébreu Har-Magedon [Harmaguédon, *Sg*].”

⁴⁹ En ce “jour mauvais”, le chrétien qui a revêtu “l’armure complète de Dieu” doit lutter contre cette propagande démoniaque qui sort de la bouche du dragon symbolique, le chef des démons, Satan le Diable, de la bouche de la bête ou système politique sur la terre, et de la bouche du faux prophète, la Septième Puissance mondiale, qui fait des prédictions erronées concernant l’avenir de l’humanité. En combattant ces expressions ou cette propagande inspirée par les démons invisibles soumis à Satan le Diable, le chrétien évitera d’être rassemblé avec les “rois de la terre habitée tout entière” pour une guerre ultime contre Dieu le Tout-Puissant. Armé de l’“épée de l’esprit, c’est-à-dire la parole de Dieu”, le chrétien

* Voir les pages 194-197.

49. a) Contre quoi le chrétien doit-il lutter, et pourquoi ce combat est-il urgent? b) Les chrétiens sur la terre prendront-ils part aux combats de cette guerre d’Har-Magedon?

sait que l'issue de cette bataille sera conforme à l'image prophétique consignée dans Révélation 19:17-21, savoir la défaite totale des "rois de la terre" et de "leurs armées", qui seront détruits à tout jamais. Du fait que cette prochaine "guerre du grand jour" sera livrée par Dieu le Tout-Puissant à Har-Magedon, le chrétien qui a revêtu son armure spirituelle n'aura pas besoin de recourir à des armes charnelles ou humaines, car il n'aura aucune part à la destruction des rois terrestres et de leurs armées.

⁵⁰ En attendant que le dragon, Satan le Diable, et toutes ses "forces spirituelles mauvaises qui sont dans les lieux célestes" soient liés et jetés dans l'abîme de l'isolement et de l'inactivité pour toute la durée des mille ans du règne du Christ, le chrétien devra sans cesse lutter contre eux. Leur enchaînement et leur emprisonnement dans l'abîme se produiront immédiatement après que les forces terrestres et visibles de Satan auront été vaincues et exterminées à Har-Magedon (Révélation 19:19 à 20:3). Il s'ensuit que chaque chrétien doit décider s'il s'est enrôlé sous la bannière des "rois de la terre habitée tout entière", pour les suivre dans leur marche vers la destruction à Har-Magedon, ou, au contraire, s'il s'est rangé du côté de Dieu le Tout-Puissant, pour mener un combat différent. S'il prend fait et cause pour Dieu le Tout-Puissant, le chrétien fidèle est assuré qu'il recevra la couronne du vainqueur, c'est-à-dire une vie heureuse et sans fin dans le nouveau système de liberté et de paix promis par Dieu.

50. a) Jusqu'à quand aurons-nous à lutter contre les "forces spirituelles mauvaises dans les lieux célestes"? b) Quelle décision chacun de nous devra-t-il prendre?

Quelle neutralité faut-il observer, celle de la congrégation de Dieu ou celle des nations neutres?



LE MOT neutralité dérive du latin *neuter*, qui signifie “ni l’un ni l’autre”, ou “aucun (des deux)”. Par neutralité, on entend donc une position ou un état dans lequel une personne ou une nation ne prend aucune part active dans une controverse ni n’apporte aucune aide à l’une ou l’autre des parties adverses. Dans l’affrontement qui, de nos jours, oppose le système politique du bloc oriental à celui du bloc occidental, il y a des nations qui ont proclamé leur neutralité et qui s’efforcent d’agir d’une façon neutre. Et elles le font tout en étant membres de l’Organisation des Nations unies, laquelle comptait 117 pays membres au moment où ce livre a paru en anglais*.

* Voici ce que déclare l’*Encyclopédie américaine* (édition de 1956, tome XX, page 138, colonne 2) : “La qualité de membre était, en principe, tenue par la Société des Nations pour incompatible avec la neutralité, mais le Pacte de la S. D. N. n’imposait

1. a) Que signifie le mot neutralité? b) Quoique certains Etats devenus membres des Nations unies se déclarent neutres, leur attitude est-elle compatible avec la Charte de cette organisation?

² D'après l'*Encyclopédie américaine* (édition de 1956), la neutralité, en droit international, est "un terme appliqué au statut légal d'un Etat qui s'impose une attitude de non-participation en ce qui concerne une guerre existant entre d'autres Etats. Ce n'est pas simplement l'abstention de la guerre; il s'agit d'une position impliquant des droits et des obligations de la part des neutres à l'égard des belligérants, et de la part des belligérants à l'égard des neutres". Cette même encyclopédie poursuit en ces termes: "Le statut de neutralité n'était guère connu dans le monde ancien. Vraisemblablement sa première mention comme loi est celle qui se trouve dans le *Consulat de la mer*, recueil de jurisprudence maritime datant du quatorzième siècle. Au cours des siècles suivants, les neutres émirent et maintinrent diverses prétentions, si bien que ce droit fut développé davantage."

³ Le mot "neutralité" ne figure pas dans la Bible, dont la rédaction a été achevée vers la fin du premier siècle de notre ère. C'est en ce vingtième siècle, après le déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914, que la "congrégation [chrétienne] de Dieu" a pris position et a déclaré ouvertement sa neutralité. En effet, dans son numéro du 1^{er} janvier 1916, soit plus d'une année avant la déclaration de la guerre à l'Allemagne impériale par les Etats-Unis d'Amérique, le périodique *La Tour de Garde et Messenger de la présence de Christ* disait à la page 6, colonne 2, de l'édi-

[Voir page précédente]

pas aux membres l'obligation de prendre position contre un agresseur. La Charte des Nations unies renferme une telle obligation; si le Conseil de sécurité décide qu'il y a eu acte d'agression, les membres de l'Organisation des Nations unies sont obligés d'agir. Il n'y a pas eu d'effort réel en vue de réviser la loi de la neutralité. D'autre part, l'idée persiste naturellement, car une nation n'est pas encline à entrer en guerre, sauf pour des questions qui la concernent d'une façon directe et vitale."

2. D'après l'*Encyclopédie américaine*, qu'implique la neutralité?

3. Dans *La Tour de Garde* de mars 1916, qu'a fait savoir la "congrégation de Dieu" au sujet de la responsabilité qui incombe aux chrétiens de garder leur neutralité?

tion publiée en anglais (en français dans le numéro de mars 1916, page 22, colonne 2) :

Il est possible que la guerre s'étende jusqu'en Perse et de là jusqu'aux Indes. Toutes les nations seraient heureuses d'avoir la paix, mais, d'autre part, chacune d'elles redoute de faire le premier pas craignant de perdre son prestige. L'Esprit du Seigneur ne se manifeste pas partout et nous ne pouvons pas attendre cela maintenant; le temps est venu pour tous de comprendre que ces grandes nations ne sont pas des nations chrétiennes, mais des royaumes de ce monde dirigés par le prince de ce monde qui "agit dans les fils de la rébellion" par la colère, la malice, la haine, l'envie, les querelles, l'amertume. (...)

Nous supplions de tout notre cœur tous les enfants bien-aimés de Dieu de se rappeler qu'il n'y a que deux maîtres, que nous nous sommes enrôlés sous la bannière de Dieu et de Christ et que nous devons être trouvés fidèles au milieu de cette génération perverse et corrompue, aveuglée par le dieu de ce monde, remplie de l'esprit d'orgueil, de fierté, d'animosité, de haine et de querelles. Nous devons avoir le désir de rester neutres au milieu des armées de l'empire de Satan. (...)

N'oublions jamais notre neutralité; soyons justes, bons, généreux envers tout le monde; évitons autant que possible toute discussion sur ces choses avec les gens qui sont incapables de nous comprendre, de comprendre la position que nous avons prise à l'égard de tous (...).

⁴ Plusieurs années après la fin de la Première Guerre mondiale, soit dans son numéro du 15 février 1922 de l'édition publiée en anglais, ce même périodique fit la déclaration suivante sous le titre "La neutralité doit être l'attitude des chrétiens", à la page 62, colonne 2 (en français dans le numéro de décembre 1924, pages 32 et 33) :

Ainsi donc, l'attitude convenable, pour le peuple consacré du Seigneur, est de rester neutre. "Ils ne sont pas du monde, comme moi, je ne suis pas du monde." (Jean 17:16). "Je vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure." (Jean 15:16). Le fruit que le peuple de l'Eternel doit porter n'est pas la querelle, l'inimitié, la vaine gloire,

4. Quelles précisions supplémentaires *La Tour de Garde* a-t-elle apportées en 1922, à propos de la neutralité chrétienne et de la manière de la manifester?

mais l'amour, la joie, la paix par le saint Esprit. Ceci ne veut pas non plus dire que nous devons nous quereller avec le monde et chercher à amener toute la race humaine dans la même situation que nous. (...)

Que le monde combatte son combat; le Seigneur dirigera et les résultats seront [finalement] glorieux. Nous qui appartenons à la nouvelle nation, au nouveau royaume qui n'est pas de ce monde, qui n'employons aucune arme charnelle, mais l'épée de l'Esprit, combattons le bon combat de la foi, saisissons les choses glorieuses placées devant nous, et ne restons pas seulement debout nous-mêmes, mais aidons tous ceux qui sont engendrés du même Esprit et membres du même corps d'armée céleste, à tenir ferme, accomplis en celui qui est la Tête du corps, le Capitaine de notre salut. Peu à peu les soins bienveillants de Dieu sur toutes ses créatures se manifesteront dans le glorieux royaume de son Fils bien-aimé qui bénira et gouvernera, instruira et relèvera l'humanité en général. "La création gémissante" sera alors amenée de l'esclavage de la corruption dans la glorieuse liberté des fils de Dieu — tous ceux qui accepteront la bénédiction.

⁵ Deux mois après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en Europe, soit dans son numéro du 1^{er} novembre 1939 de l'édition publiée en anglais (en français dans le numéro de janvier 1940), *La Tour de Garde Annonciatrice du Royaume de Jéhovah* publia un article de fond d'une dizaine de pages traitant de la "Neutralité". Au paragraphe 5, cet article disait :

Actuellement la guerre règne parmi quelques nations. Nombre d'autres nations qui ne sont pas réellement en guerre se sont déclarées neutres. Il sera difficile aux fonctionnaires des différents pays de comprendre clairement la vraie neutralité des témoins de Jéhovah; néanmoins leur position doit être exposée d'une façon assez nette pour qu'il ne subsiste aucun motif de la mettre en question et que la justesse, le bien-fondé de l'attitude qu'ils prennent ou ont prise ne puisse être l'objet d'un doute.

Puis, après avoir fait une déclaration détaillée de la position adoptée par les témoins chrétiens de Jéhovah, l'article concluait en ces termes :

5. Après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en Europe, qu'a déclaré *La Tour de Garde* concernant la position des témoins de Jéhovah?

Quiconque s'est placé du côté du *souverain Chef de la Théocratie* et de son Roi persévéra dans cette voie, parce qu'il se confiera en Dieu, s'appuiera sur lui seul, sachant bien qu'il le délivrera et lui donnera la vie éternelle. Tous ceux qui sont pour Dieu resteront neutres à l'égard des nations belligérantes. Ils demeureront fermement attachés au *Très-Haut* et à Christ Jésus, le Roi.

⁶ La neutralité, comme le fait remarquer l'*Encyclopédie américaine*, "n'est pas simplement l'abstention de la guerre", mais c'est aussi l'abstention d'apporter de l'aide à l'une ou à l'autre partie en conflit. La chrétienté ne s'est pas déclarée en faveur de la neutralité chrétienne, comme on peut le prouver par les déclarations et les actes de ses éminents porte-parole et des centaines de milliers de membres du clergé, qu'ils soient catholiques, orthodoxes ou protestants. C'est donc aux saintes Ecritures inspirées que se réfèrent les témoins chrétiens de Jéhovah pour trouver un appui à leur position de neutralité. En effet, ils doivent revenir à l'exemple laissé par les premiers chrétiens qui ont vécu avant la fondation de la chrétienté au quatrième siècle de notre ère, c'est-à-dire avant l'époque de l'empereur romain Constantin le Grand.

L'EXEMPLE LAISSÉ PAR LE CHRIST ET SES APÔTRES

⁷ Pendant son séjour sur la terre comme homme, Jésus-Christ resta neutre quant aux problèmes politiques du jour. Ce fait fut démontré d'une façon exceptionnelle en une certaine occasion à Jérusalem, trois jours seulement avant son exécution, soit le 11 nisan de l'an 33 de notre ère. A cette époque, le roi Hérode Antipas, gouverneur de la province romaine de Galilée, séjournait à Jérusalem, apparemment pour la célébration de la Pâque juive, car il était lui-même un prosélyte circoncis du judaïsme. Des partisans d'Hérode

6. a) La neutralité signifie-t-elle simplement l'abstention de la guerre? Expliquez. b) Sur quoi et sur qui nous appuyons-nous pour justifier notre position de neutralité?

7, 8. Quelle lutte politique se livraient les Pharisiens et les partisans d'Hérode à l'époque où Jésus séjournait sur la terre, et quel effort firent-ils pour amener Jésus à être impliqué dans leurs affaires?

se trouvaient alors aussi à Jérusalem. Or, dans les affaires politiques, la secte juive des Pharisiens ne partageait pas du tout l'avis des Hérodiens. Favorables à la famille royale du défunt roi Hérode le Grand, les Hérodiens plaçaient leurs espoirs en Hérode Antipas et voulaient le voir régner sur le pays. Les Pharisiens juifs, par contre, ne voulaient pas de la domination exercée par les membres de la famille de l'Edomite Hérode le Grand. Ils voulaient que les Juifs soient indépendants de Rome et des gouverneurs romains, et qu'ils retrouvent la même indépendance que celle qu'ils avaient connue pendant l'époque des Macchabées, de 165 jusqu'en 63 avant notre ère, année où le général romain Pompée prit le contrôle de Jérusalem et fit passer les Juifs sous la domination romaine. Voici ce qu'on peut lire à ce propos :

⁸ "Alors les Pharisiens s'en allèrent et tinrent conseil pour le prendre au piège dans ses paroles. Ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec certains du parti d'Hérode, pour lui dire: 'Enseignant, nous savons que tu es véridique et que tu enseignes en toute vérité la voie de Dieu, sans te préoccuper de qui que ce soit, car tu ne regardes pas à l'apparence extérieure des hommes.'" — Matthieu 22:15-17.

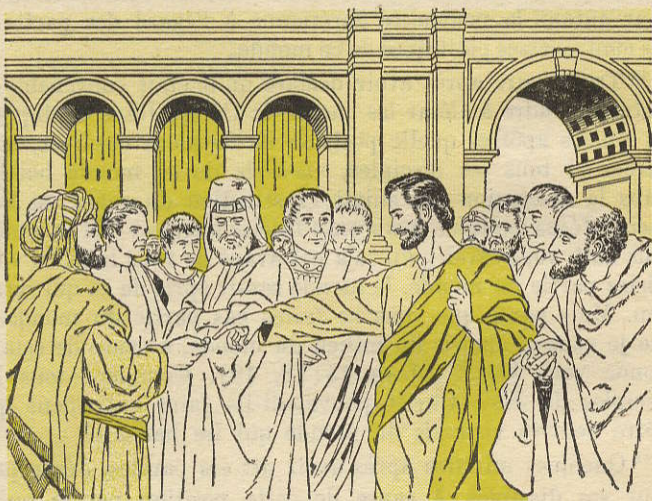
⁹ Il s'agissait là d'un piège politique tendu à Jésus, comme Luc 20:20 le révèle clairement en disant: "Et l'ayant observé attentivement, ils envoyèrent des hommes loués en secret pour faire semblant d'être justes, afin qu'ils le surprissent en parole, de manière à le livrer au gouvernement et à l'autorité du gouverneur." Ponce Pilate était alors le gouverneur romain à Jérusalem.

¹⁰ Les Pharisiens pensaient qu'il était contraire à la loi de Dieu de payer des impôts à César et à des gouverneurs étrangers placés à la tête du pays des Juifs et, bien entendu, contraire à l'esprit d'indépendance nationale de ceux-ci. "Et ils le questionnèrent, disant: 'Enseignant, nous savons

9. Pourquoi essayèrent-ils de prendre Jésus en défaut dans ses paroles?
10. Quelle question posèrent-ils à Jésus, et comment leur répondit-il?



que tu parles et enseignes de manière exacte et ne montres aucune partialité, mais que tu enseignes la voie de Dieu en harmonie avec la vérité: Nous est-il permis ou non de payer l'impôt à César?' Mais il s'aperçut de leur astuce et leur dit: 'Montrez-moi un denier. De qui porte-t-il l'image et l'inscription?' Ils dirent: 'De César.' Il leur dit: 'Mais oui, donc, rendez les choses de César à César, mais les choses de Dieu à Dieu.' — Luc 20: 20-25; 23: 6-12.



¹¹ Par cette réponse parfaitement équilibrée, Jésus ne favorisa ni le mouvement des Phariséens pour l'indépendance juive, fût-ce sous lui-même comme Messie ou Christ, ni ne donna la préférence politique aux partisans d'Hérode. Aussi bien les Phariséens que ceux du parti d'Hérode étaient dans

11. a) La réponse de Jésus favorisa-t-elle l'un ou l'autre de ces deux mouvements politiques? b) Pourquoi convenait-il qu'ils paient l'impôt à César, mais que devaient-ils rendre à Dieu?

l'obligation de payer des impôts à César en échange des frais occasionnés par le gouvernement politique que l'empereur maintenait sur le pays. Puisque les "sept temps" de la domination du monde par les Gentils avaient commencé en 607 avant notre ère, Dieu avait permis que ce pays fût dirigé par les Romains, qui en avaient fait une partie de leur empire, et c'est pourquoi il n'était pas opposé à ce que son peuple élu payât ce qu'il devait financièrement à César. Mais en même temps, chacun devait rendre à Dieu ce qui lui appartenait en matière de culte et d'obéissance supérieure. Ainsi, il était possible de rendre à Jéhovah Dieu un culte sans violer pour autant la neutralité chrétienne à l'égard des partis et des controverses politiques de ce monde.

¹² Trois jours après avoir déclaré qu'il était convenable et juste de rendre à César les choses de César, Jésus expliqua à ses fidèles apôtres quelle position ils devaient observer, eux-mêmes et tous ses disciples, vis-à-vis de ce monde hostile. Dans la discussion qui suivit l'institution du repas du Seigneur, Jésus expliqua à ses onze fidèles apôtres: "Si le monde vous hait, vous savez qu'il m'a haï avant de vous haïr. Si vous faisiez partie du monde, le monde serait épris de ce qui serait sien. Mais parce que vous ne faites pas partie du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait." (Jean 15:18, 19). Comment tous les disciples de Jésus-Christ pouvaient-ils faire autrement que d'être neutres vis-à-vis du monde qui les haïssait?

¹³ Quelques minutes après avoir dit ces paroles, Jésus pria pour ses disciples, à cause de cette position neutre qu'ils devaient adopter à l'égard du présent monde. Dans sa prière adressée à son Père céleste, il déclara à propos de ses fidèles

12. Dans Jean 15:18, 19, quelle déclaration claire et nette lisons-nous à propos de la position que les disciples de Jésus doivent observer vis-à-vis de ce monde?

13. a) En quel sens la prière faite par Jésus, et qui est rapportée dans Jean chapitre 17, est-elle appropriée quant à la position neutre de ses disciples? b) A l'égard de quelles controverses ceux-ci devaient-ils rester neutres, et quel effet la Parole de vérité qui vient de Dieu produirait-elle chez eux?

apôtres: "Je leur ai donné ta parole, mais le monde les a haïs, parce qu'ils ne font pas partie du monde, tout comme je ne fais pas partie du monde. Je te sollicite, non pas de les sortir du monde, mais de veiller sur eux à cause du mauvais. Ils ne font pas partie du monde, tout comme je ne fais pas partie du monde. Sanctifie-les au moyen de la vérité; ta parole est vérité." (Jean 17:14-17). Tout comme Jésus était neutre à l'égard des controverses politiques et militaires du présent monde, ses disciples devaient l'être de même. Puisqu'ils ne faisaient pas partie de ce monde, ils ne se laissèrent pas impliquer dans les affaires, les projets et les conflits politiques. Au lieu de se mêler de la politique et des disputes du monde, ses disciples devaient être sanctifiés par la vérité divine, c'est-à-dire être mis à part du monde présent et être rendus saints pour Dieu.

¹⁴ L'apôtre Pierre, qui avait entendu Jésus prononcer cette prière, fit par la suite une application pratique de ce principe chrétien. Ainsi, en écrivant sa première lettre de Babylone, en Mésopotamie, pendant le règne de l'empereur romain Néron, l'apôtre Pierre montra qu'il écrivait à des personnes qui ne faisaient pas partie de ce monde, car il leur adressa sa lettre de la façon suivante: "Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux résidents temporaires [*parépidêmoïs*] dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, à ceux qui sont élus selon la préconnaissance de Dieu le Père, avec sanctification par l'esprit, dans le but d'être obéissants et aspergés du sang de Jésus-Christ." — I Pierre 1:1, 2.

¹⁵ Bien que Pierre fût surtout un apôtre "pour ceux qui sont circoncis", ici il n'écrivait pas particulièrement ni exclusivement à ceux qui étaient des Juifs charnels, circoncis. Il écrivait à des disciples de Jésus-Christ, qu'ils fussent d'entre

14. Tenant compte de ce principe chrétien, en quels termes l'apôtre Pierre s'adressa-t-il à ceux à qui il écrivit sa première lettre de Babylone?

15. Comment plusieurs versions de la Bible traduisent-elles le mot grec employé par Pierre, et que désignait ce mot dans la vie des chrétiens d'alors?

les Juifs ou d'entre les Gentils. Or, dans le texte grec de sa lettre, Pierre les appela *parépidêmois*, ce qui signifie littéralement "à ceux qui séjournent dans un lieu étranger". La *Bible de Jérusalem* les appelle des "étrangers"; la *Bible du cardinal Liénart* traduit "ceux qui séjournent". Pour le *Nouveau Testament de Rilliet*, ce sont des "voyageurs", pour la *Bible du Centenaire*, ce sont ceux "qui vivent en étrangers", tandis que la *Traduction du monde nouveau* les appelle des "résidents temporaires". Le mot grec original employé par Pierre, tel qu'il est rendu dans les versions modernes en langue française, désigne ces chrétiens qui vivaient dans les diverses provinces de l'Empire romain comme des étrangers, des gens qui ne faisaient pas partie du pays, non pas au sens littéral, mais au sens spirituel. De corps, ils se trouvaient dans les provinces romaines énumérées par Pierre et peut-être en étaient-ils même originaires; mais sur le plan spirituel ou religieux, ils n'en faisaient pas partie. En effet, ils ne faisaient pas partie de ce monde, cependant ils y résidaient pour un certain temps.

SPIRITUELLEMENT ÉTRANGERS DANS LEUR PROPRE PAYS

¹⁶ Ce fait obligeait ces chrétiens à ne pas participer aux affaires et aux controverses politiques de ce monde. De même qu'un étranger n'a pas le droit de voter ni de prendre part aux affaires politiques du pays où il réside, de même les chrétiens devaient s'abstenir des affaires politiques du pays où ils vivaient, et demeurer neutres dans ses conflits. Si les destinataires chrétiens de sa première lettre n'avaient pas saisi la force du terme que Pierre leur appliquait, savoir: "ceux qui séjournent", "résidents temporaires", ou "étrangers", l'apôtre s'empressa de leur expliquer un peu plus loin ce que cela voulait dire. En effet, juste avant de leur parler de la

16, 17. a) Un étranger peut-il participer aux affaires politiques du pays où il réside? Par conséquent, qu'en est-il des chrétiens? b) En quels termes Pierre souligna-t-il le sens des premiers mots de sa lettre?

soumission aux créations humaines telles que les rois, il déclara :

¹⁷ “Autrefois vous n’étiez pas un peuple, mais maintenant vous êtes le peuple de Dieu ; vous étiez ceux à qui il n’avait pas été fait miséricorde, mais maintenant vous êtes ceux à qui il a été fait miséricorde. Bien-aimés, je vous exhorte, comme étrangers et résidents temporaires, à ne cesser de vous abstenir des désirs charnels, qui livrent combat à l’âme. Maintenez l’excellence de votre conduite au milieu des nations, afin que, sur la chose même où ils parlent contre vous comme malfaiteurs, ils glorifient Dieu au jour de son inspection, par suite de vos excellentes œuvres dont ils sont témoins oculaires.” Et pour préciser sa pensée, Pierre ajouta : “Pour le Seigneur, soumettez-vous à toute création humaine : soit à un roi comme étant supérieur ou aux gouverneurs comme étant envoyés par lui pour infliger le châtement aux malfaiteurs, mais pour louer les pratiquants du bien.” — I Pierre 2 : 10-14.

¹⁸ Ici, l’apôtre Pierre met encore l’accent sur le fait que les chrétiens doivent être nettement séparés de ce monde, en les appelant des “étrangers” (*paroïkous*). En tant qu’“étrangers” pour ce monde, ces chrétiens ou résidents temporaires n’ont pas le droit de prendre part aux affaires politiques et controversées du présent monde. Spirituellement, ils n’ont ni le droit ni l’obligation de le faire. Leur statut d’étrangers leur interdit toute immixtion dans ces affaires, car il les oblige à rester neutres et à laisser au pays où ils résident et qui fait partie du monde le soin de se gouverner lui-même et de mener ses propres luttes. En effet, les chrétiens voués ont une œuvre différente à accomplir tant qu’ils vivent dans ce monde, car, d’après I Pierre 2 : 9, ils doivent ‘déclarer au loin les qualités de celui qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière’. Ainsi, au lieu d’occuper une charge politique ou un poste militaire dans le présent monde, vis-à-vis de Dieu ils

18. a) Quelles activités et quelles charges officielles sont interdites aux chrétiens en raison même de leur statut d’étranger? b) Quelle est la position nationale des membres de la congrégation de Dieu?

remplissent des fonctions dans une *autre nation*, car I Pierre 2:9 déclare aussi: "Vous êtes 'une race élue, une prêtrise royale, une nation sainte, un peuple pour une possession spéciale.'" Il s'ensuit qu'ils ne peuvent pas mélanger les choses de Dieu avec celles du monde. C'est qu'ils sont "un peuple pour une possession spéciale" appartenant à Dieu, et non au monde.

¹⁹ Etant donné qu'ils n'appartiennent plus aux nations impies de ce monde, l'apôtre Pierre dit en outre: "En enfants obéissants, cessez de vous façonner selon les désirs que vous aviez jadis, dans votre ignorance, mais, comme le saint qui vous a appelés, vous aussi, devenez saints dans toute votre conduite, parce qu'il est écrit: 'Vous devez être saints, parce que je suis saint.' De plus, si vous invoquez le Père qui, impartialement, juge chacun selon son œuvre, conduisez-vous avec crainte pendant le temps de votre séjour comme étrangers." (I Pierre 1:14-17; Lévitique 11:44, 45, AC). Par conséquent, tant qu'ils vivent parmi ces nations étrangères qui font partie du monde, les chrétiens ne peuvent pas se permettre de ternir leur sainteté en abandonnant leur neutralité.

²⁰ La "congrégation de Dieu" est une étrangère pour ce monde, tout comme ce monde est un étranger pour la "congrégation de Dieu". Ce fait est nettement mis en évidence lorsque l'apôtre Paul, parlant à ceux qui sont sortis de ce monde pour devenir membres de la congrégation de Dieu, affirme: "Assurément donc, vous n'êtes plus des étrangers ni des résidents [des étrangers qui sont hors de leur pays, *Bible de Saci*; des hôtes de passage, AC], mais vous êtes concitoyens des saints et membres de la maison de Dieu." (Ephésiens 2:19). Le fait qu'ils sont devenus des "concitoyens" (MN; CT; *Jé*; *Li*; *Sy*; *Sg*) constitue un argument démontrant

19. Compte tenu de leur position de chrétiens, quel conseil approprié est rapporté à leur intention dans I Pierre 1:14-17?

20. De quoi les membres de la congrégation de Dieu possèdent-ils la citoyenneté, et, par conséquent, comment doivent-ils se comporter dans ce monde?

qu'ils ont acquis une nouvelle citoyenneté et qu'ils appartiennent désormais à une nouvelle nation, à la "nation sainte" de Dieu. En effet, ils sont devenus "membres de la maison de Dieu". Ils ne peuvent donc pas faire de compromis ni concilier les affaires des gouvernements et les conflits des nations de ce monde avec les intérêts de la "nation sainte" de Dieu, car ces deux choses ne peuvent ni se mélanger harmonieusement ni s'allier l'une à l'autre. Voilà pourquoi les "concitoyens des saints" doivent garder leur sainteté sans outrepasser les droits de leur nouvelle citoyenneté en violant leur neutralité chrétienne vis-à-vis des conflits internationaux et civils de ce monde.

AMBASSADEURS AUPRÈS DES NATIONS

²¹ L'apôtre Paul, divinement inspiré, fait remarquer aux chrétiens voués et baptisés qu'il y a encore une autre raison pour laquelle il leur faut observer une stricte neutralité à l'égard des activités politiques et militaires du monde. Ce n'est pas simplement parce qu'il était apôtre que Paul observait la neutralité chrétienne, mais c'est aussi parce qu'il était ambassadeur auprès des gens de la nation juive et des nations gentiles. Comme ambassadeur auprès des nations, Paul avait un message de réconciliation à faire connaître aux différents peuples. Or, c'est parce qu'il luttait pour la liberté d'annoncer ce message en tant qu'ambassadeur qu'il fut finalement emprisonné à Rome, en Italie. Écrivant de sa prison, Paul demanda à ses frères chrétiens d'Ephèse, en Asie Mineure, de prier pour lui, disant: "Aussi pour moi, pour que la faculté de parler me soit donnée quand j'ouvre la bouche, avec un entier franc-parler pour faire connaître le saint secret de la bonne nouvelle, pour laquelle j'agis comme un ambassadeur dans les chaînes; afin que, relativement à elle, je parle avec hardiesse, comme je dois en parler."
— Ephésiens 6 : 19, 20.

21. Sur quelle autre raison d'être neutres l'apôtre Paul attire-t-il l'attention des chrétiens?

²² Quelle contradiction que d'être "un ambassadeur dans les chaînes"! C'était là une chose contraire au droit international, car un ambassadeur est un représentant de son roi ou de son gouvernement. Aussi, dans tous les pays civilisés, sa personne est-elle tenue pour sacrée. D'ailleurs, le mot "ambassadeur" dérive du terme italien du Moyen Age *ambasciator*, qui signifie "agent".

²³ *L'Encyclopédie américaine* (édition de 1929, tome I, page 470) dit qu'un ambassadeur est un "agent diplomatique du plus haut rang, le représentant d'une nation auprès de la cour d'une autre. Dans cette qualité, on attend de lui qu'il défende les intérêts et la dignité de l'Etat qu'il représente. Un ambassadeur est dit ordinaire lorsqu'il réside en permanence auprès d'une cour étrangère, ou extraordinaire lorsqu'il est envoyé en mission spéciale. Quand des ambassadeurs extraordinaires sont investis des pleins pouvoirs, pour conclure la paix, signer des traités et accomplir d'autres tâches semblables, on les appelle des plénipotentiaires. Souvent, on donne abusivement aux ambassadeurs le titre de ministres. Les envoyés sont des ministres chargés de missions spéciales, et leur rang est inférieur à celui des ambassadeurs".

²⁴ Mais quelle est la position d'un ambassadeur dans l'exercice de ses fonctions dans le pays étranger où il a été envoyé? *L'Encyclopédie américaine* répond en ces termes: "Quand ils sont reconnus comme tels, les ambassadeurs sont exemptés d'une façon absolue de toute sujétion et de toute responsabilité en ce qui concerne les lois du pays auprès duquel ils sont accrédités. Si toutefois ils font peu cas de leur devoir et de l'objet de leur privilège, au point de se permettre d'insulter aux lois du gouvernement ou de les attaquer ouvertement, leurs fonctions peuvent être suspendues par un refus de

22. Pourquoi le fait d'être "un ambassadeur dans les chaînes" constituait-il dans son cas une contradiction?

23. Que sont les ambassadeurs et les envoyés?

24. Dans le pays étranger où il remplit sa tâche, quelles exemptions un ambassadeur se voit-il accorder, mais de quoi s'attend-on qu'il s'abstienne?

traiter avec eux, ou la demande peut être adressée à leur propre souverain en vue de leur rappel, ou bien ils peuvent être renvoyés et obligés de quitter le pays dans un délai raisonnable. Un ambassadeur est considéré comme s'il se trouvait en dehors du territoire de la puissance étrangère, par une fiction légale, et c'est là un accord implicite entre les nations d'après lequel l'ambassadeur, tant qu'il réside en pays étranger, doit être considéré comme un membre de son propre pays, et son gouvernement est seul autorisé à connaître de sa conduite et du contrôle de sa personne."

²⁵ A la lumière de la description donnée ci-dessus des privilèges accordés aux ambassadeurs, l'apôtre Paul n'aurait pas dû se trouver "dans les chaînes" à Rome. Car il n'avait pas insulté aux lois de l'Empire romain et il ne les avait pas non plus attaquées ouvertement. Traduit devant le tribunal de la justice romaine, il en avait, comme citoyen romain de naissance, appelé à César qui était le juge suprême de l'Empire (Actes 25: 11, 12; 26: 32). Or, même un étranger vivant dans un certain pays a le droit d'en appeler à une cour de justice du pays de résidence, s'il a subi une injustice quelconque. Cependant, l'Empire romain ne reconnut pas la mission spirituelle remplie par l'apôtre Paul comme ambassadeur de Dieu et représentant de Jésus-Christ. Voilà pourquoi les gouverneurs romains, désireux de contenter les Juifs qui se plaignaient de leur ennemi Paul, le mirent et le retinrent dans les chaînes jusqu'à ce qu'il comparût devant César Néron, l'empereur. Etant ambassadeur, Paul demeura neutre quant à la politique.

²⁶ Sous le titre "Ambassadeur", on peut lire dans le tome I^{er} de l'Encyclopédie biblique de M'Clintock et Strong (angl.) :

Les rapports des Hébreux avec les nations étrangères étaient trop limités pour offrir des occasions de recourir régulièrement aux services d'ambassadeurs. (...) D'ambas-

25. Pourquoi Paul, quoique ambassadeur, était-il gardé dans les chaînes?
26. A quoi servaient les ambassadeurs mentionnés dans les Ecritures hébraïques?

sadeurs résidant auprès d'une cour étrangère, ils n'en avaient bien entendu aucune notion, si bien que toutes les ambassades dont parle la Bible sont "extraordinaires", c'est-à-dire motivées par des occasions et des missions spéciales, telles que féliciter un roi lors de son accession au trône ou pour des victoires, soit pour lui exprimer des condoléances (II Samuel 8:10; 10:2; I Rois 5:1), manifester la réprobation pour un tort subi (Juges 11:12), solliciter des faveurs (Nombres 20:14), ou bien conclure des alliances (Josué 9:3 et sqq.; I Maccabées 8:17, *Jé*).

²⁷ Quoique Rome n'ait pas reconnu l'apôtre Paul comme ambassadeur, son ambassade n'était nullement le fruit de son imagination, pas plus que l'existence de Dieu, ni l'historicité de Jésus-Christ, ni l'éloignement actuel de l'humanité de Jéhovah Dieu, ni la future "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant" à Harmaguédon ne sont les fruits de l'imagination (Révélation 16:14, 16). C'est avec tout le sérieux voulu que Paul assumait ses responsabilités d'ambassadeur, c'est-à-dire d'"ambassadeur extraordinaire" envoyé auprès de nations et de peuples qui étaient hostiles à Jéhovah Dieu et au grand Ambassadeur de Dieu, Jésus-Christ. C'est pourquoi Paul, nommé et chargé par Dieu, se rendit auprès de ces peuples sans attendre leur invitation, car il était porteur d'un message de réconciliation avec Jéhovah Dieu par l'entremise de Jésus-Christ. Parlant de Timothée, son compagnon de mission, et de lui-même comme d'ambassadeurs, Paul écrivit à la congrégation chrétienne de Corinthe :

²⁸ "Mais toutes choses sont de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui-même par Christ et nous a donné le ministère de la réconciliation, à savoir que Dieu, par le moyen de Christ, réconciliait un monde avec lui, ne leur comptant pas leurs offenses, et il nous a remis la parole de la réconciliation. Nous sommes donc des ambassadeurs remplaçant Christ, comme si Dieu suppliait par nous. Comme remplaçants de Christ, nous supplions: 'Devenez réconciliés avec Dieu.'" — II Corinthiens 5:18-20.

27, 28. Pourquoi l'ambassade remplie par Paul n'avait-elle rien d'imaginaire, et comment est décrite dans II Corinthiens 5:18-20 l'œuvre dans laquelle il était engagé avec Timothée?

²⁹ A l'instar de l'apôtre Paul, tous les fidèles disciples du Christ qui ont la citoyenneté céleste sont des "ambassadeurs remplaçant Christ". A tous ceux-là Dieu a confié le même message, invitant les hommes à se réconcilier avec lui par l'entremise du Christ (Philippiens 3 : 20, 21). Actuellement, il n'y a sur la terre plus qu'un reste de quelques milliers de ces ambassadeurs chrétiens ayant la citoyenneté céleste, et ceux-ci annoncent le même message de réconciliation.

SEMBLABLES A DES ENVOYÉS

³⁰ Une grande foule de personnes, naguère éloignées de Dieu, ont accepté ce message de réconciliation et ont obtenu d'être réconciliées avec Dieu en vouant leur vie à lui par l'entremise de Christ et en manifestant ensuite leur offrande par le baptême d'eau. Quoiqu'elles n'aient pas la citoyenneté céleste mais aspirent à la vie éternelle sur une terre paradisiaque, elles se sont chargées, elles aussi, de faire connaître ce message de réconciliation en le portant jusqu'à présent dans environ deux cents pays aux hommes qui sont encore éloignés de Dieu. On pourrait les appeler des envoyés "remplaçant Christ". Mais qu'ils soient des ambassadeurs ou des envoyés remplaçant Christ, tous les chrétiens voués et baptisés doivent garder présente à l'esprit la mission que Dieu leur a confiée et demeurer neutres en ce qui concerne les affaires du monde.

LA NEUTRALITÉ PENDANT LA RÉVOLTE JUIVE

³¹ Jésus-Christ a tracé la voie de neutralité à suivre par ses disciples dans la politique et les conflits de ce monde. Cette voie devait leur permettre de se diriger en temps de détresse. Ainsi, en l'an 66 de notre ère, les Juifs de la province ro-

29. Qui sont aujourd'hui des "ambassadeurs remplaçant Christ", et quel message portent-ils?

30. a) Comment pourrait-on appeler les chrétiens baptisés qui n'ont pas la citoyenneté céleste? b) Quelle position doivent-ils adopter, eux aussi, en ce qui concerne les affaires du monde?

31. a) Qui a tracé la voie neutre que suivent les chrétiens? b) Que se produisit-il en Judée en l'an 66 de notre ère, et comment les Juifs chrétiens réagirent-ils?

maine de Judée se révoltèrent contre César. Rome réagit rapidement contre cette rébellion, et les armées romaines vinrent encercler la ville de Jérusalem. A cette époque, il y avait encore une congrégation de Juifs chrétiens à Jérusalem. Ceux-ci se sont-ils rangés du côté de leurs compatriotes pour se soulever avec eux contre Rome? Se sont-ils joints aux Juifs rebelles pour lutter contre César? Non, car ils se sont souvenus de ce que Jésus-Christ leur avait dit de faire, et ils ont obéi. Il s'agissait pour eux de rester neutres et de s'éloigner des factions en guerre.

³² Trois jours avant son martyre au Calvaire, Jésus-Christ avait prédit la destruction de Jérusalem par les armées romaines. Ce jour-là, au temple de Jérusalem, quelques-uns de ses disciples lui avaient fait remarquer combien cet édifice était "orné de belles pierres et de choses dédiées", mais Jésus leur avait dit: "Quant à ces choses que vous voyez, les jours viendront où il n'en sera pas laissé pierre sur pierre qui ne soit renversée." Sur quoi les disciples lui avaient demandé: "Enseignant, quand seront en fait ces choses, et quel sera le signe que ces choses sont destinées à arriver?" Au cours de sa réponse, Jésus leur avait déclaré:

³³ "Et quand vous verrez Jérusalem entourée d'armées qui campent, sachez alors que sa désolation s'est approchée. Alors que ceux qui sont en Judée fuient vers les montagnes, et que ceux qui sont au milieu de Jérusalem se retirent, et que ceux qui sont dans les endroits à la campagne n'y entrent pas; parce que ce sont là des jours pour exécuter la justice, pour que toutes les choses écrites soient accomplies. Malheur aux femmes enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là! Car il y aura une grande misère sur le pays et du courroux contre ce peuple; et ils tomberont sous le tranchant de l'épée et seront emmenés captifs dans toutes les nations; et Jérusalem demeurera foulée par les nations jusqu'à ce que les temps

32, 33. En prédisant la destruction de Jérusalem, que déclara Jésus à ses disciples?

fixés des nations soient accomplis.” — Luc 21: 5-7, 20-24; Matthieu 24: 1-3, 15-19.

³⁴ Pour une raison inexplicée, les armées romaines levèrent le siège, alors qu'il tournait à leur avantage. Les Juifs rebelles les harcelèrent dans leur retraite et leur infligèrent de lourdes pertes. C'est alors que les disciples juifs de Jésus, vivant à Jérusalem et dans la province de Judée, s'aperçurent de l'accomplissement de la prophétie faite par leur Enseignant et profitèrent du retrait des légions romaines et de la levée du siège de Jérusalem. Ils s'enfuirent de l'autre côté du Jourdain, vers l'est, dans la région montagneuse de Galaad. Ils cherchèrent refuge surtout à Pella, l'une des villes de la Décapole, laquelle est mentionnée dans Matthieu 4: 25; Marc 5: 20; 7: 31. Voici ce que nous apprend le tome VII de l'Encyclopédie biblique de M'Clintock et Strong (angl.), page 879, paragraphe 1:

Mais ce qui rend Pella spécialement intéressante, c'est le fait qu'elle a servi de refuge et d'asile aux chrétiens de Jérusalem pendant le siège et la destruction de cette ville par les Romains. (...) Les disciples avaient reçu de leur divin Maître l'ordre de fuir "dans les montagnes" (Matthieu 24: 16), et c'est vers cet endroit des montagnes de Galaad, nous rapporte-t-on, qu'ils se sont retirés (*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, III, 5).

³⁵ Pour avoir refusé de faire preuve de nationalisme et pour avoir tenu à leur neutralité chrétienne en obéissance à Jésus-Christ, ces Juifs chrétiens conservèrent leur vie et leur liberté, et ils purent ainsi continuer leur ministère comme "ambassadeurs remplaçant Christ". Par leur neutralité, ils allaient servir de fidèle modèle aux chrétiens voués et baptisés qui vivaient après eux. Nous possédons à cet effet des témoignages écrits, par exemple, dans l'œuvre de Justin le Martyr qui subit le martyre chrétien en l'an 165 de notre ère. Dans son *Apologie* des chrétiens adressée à Antonin le Pieux, empe-

34. Lorsque les armées romaines se furent retirées temporairement, que firent les chrétiens qui vivaient à Jérusalem et en Judée, et pourquoi?
35. En quels termes les écrits de Justin le Martyr attestent-ils que les premiers chrétiens observaient une position de stricte neutralité?

reur romain de 138 à 161 de notre ère, Justin le Martyr, citant à la section 39 la prophétie d'Ésaïe 2:3, 4, écrit:

Est-ce l'esprit prophétique qui parle pour annoncer l'avenir, voici son langage: "La loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem. Et le Seigneur jugera les nations, il accusera la multitude des peuples; alors ils changeront leurs épées en instruments de labour, leurs lances en faucilles, les nations ne lèveront plus le fer contre les nations. On ne les verra plus s'exercer aux combats."

Il est facile de vous montrer comme la prophétie s'est accomplie. Les douze apôtres, hommes sans lettres et sans éloquence, partent de Jérusalem pour annoncer l'Évangile au monde. Soutenus par la force d'en haut, ils se disent les envoyés du Christ, chargés de prêcher à tous les hommes la parole de Dieu. Et à leurs voix, les armes que nous tournions sans cesse les uns contre les autres tombent de nos mains. Non seulement nous ne sommes plus en guerre avec nos ennemis, mais nous préférons mourir en confessant le Christ, plutôt que de dissimuler la vérité et de tromper ceux qui nous interrogent.

Nous pourrions prendre comme vous, pour maxime et pour règle de notre conduite, ces paroles d'un de nos poètes [Euripide Hippolyte, 608]: "La langue a juré, et non pas le cœur"; mais nous ne le ferons jamais. Eh quoi! les soldats dont vous exigez le serment sacrifieraient père et mère, parents, patrie, leur vie même, plutôt que de trahir la foi jurée: et cependant qu'ont-ils à espérer de vous en échange, sinon des biens périssables? Et nous qui aspirons après une vie incorruptible, nous ne braverions pas tous les maux pour arriver à l'éternel bonheur, et l'obtenir de celui qui peut seul combler tous nos vœux? Quelle serait donc notre folie! — *Défense du christianisme par les Pères des premiers siècles de l'Église, contre les philosophes, les païens et les Juifs*. Traductions publiées par M. de Genoude, Paris 1843.

LA NEUTRALITÉ MODERNE SELON ÉSAÏE 2:3, 4

³⁶ Dix-huit cents ans après que Justin le Martyr a cité et appliqué Ésaïe 2:3, 4, dans son *Apologie* adressée à l'empereur de la Sixième Puissance mondiale prédite dans les prophéties bibliques, il se trouve encore au milieu de ce

36. a) Existe-t-il aujourd'hui des chrétiens qui considèrent les choses de la même façon? b) A quelle occasion cela a-t-il été rendu manifeste, et quelle a été l'importance de la foule réunie pour cet événement?

monde du vingtième siècle des chrétiens qui partagent le même esprit que Justin. C'est ce qui a été rendu manifeste d'une façon marquante au cours de l'après-midi du vendredi 1^{er} août 1958. On en était au sixième jour d'une assemblée internationale qui dura huit jours, c'est-à-dire du dimanche 27 juillet au dimanche 3 août. Ce congrès des témoins de Jéhovah avait été placé sous le titre "Assemblée internationale de la volonté divine". Or, les chrétiens réunis à cette assemblée tenue aux Etats-Unis, dans la ville de New York, étaient venus de 123 pays. L'assemblée avait des proportions si énormes qu'il fallut louer deux stades de base-ball voisins, à savoir le Yankee Stadium et les Polo Grounds, pour pouvoir recevoir un si vaste auditoire, et le programme de l'assemblée se déroula donc simultanément dans les deux stades.

³⁷ Dans l'après-midi du dimanche 3 août, ces deux stades étaient comblés, car un très nombreux public vint écouter la conférence "Le royaume de Dieu est entré dans son règne — La fin du monde est-elle proche?", conférence qui avait été amplement annoncée. Mais c'est le vendredi après-midi du 1^{er} août 1958 qui nous fait penser à Justin le Martyr.

³⁸ En effet, cet après-midi-là, suite au discours prononcé sur le thème "Pourquoi il convient que cette assemblée adopte une résolution", l'auditoire qui remplissait les deux stades écouta la lecture d'une résolution de vingt paragraphes, après quoi il fut invité à l'adopter. Voici la résolution qui fut prise aux paragraphes 13-18 de ce remarquable document:

QUE, au sein de la situation très grave du présent monde et devant la faillite du clergé, toute notre reconnaissance se porte vers Jéhovah pour notre privilège d'être, au temps de la fin, ses témoins à la face de toutes les nations; que nous avons pleinement conscience de la lourde responsabilité qui nous incombe: celle de défendre l'honneur de son nom et d'exécuter la mission qui nous a été confiée;

QUE nous, au nombre de 194 418 témoins de Jéhovah et

37, 38. a) Le vendredi après-midi de cette assemblée, qu'est-ce qui a été soumis à l'auditoire, chose qui fait penser à Justin le Martyr?
 b) Qu'est-il dit dans cette résolution concernant l'attitude des témoins de Jéhovah vis-à-vis du monde et de ses conflits?

hommes de bonne volonté, nous nous sommes réunis en assemblée internationale pour mieux connaître sa sainte volonté et la façon de l'exécuter ;

QUE, d'une manière figurée, nous avons forgé nos glaives en hoyaux et nos lances en serpes et que, malgré nos diverses nationalités, nous ne lèverons pas l'épée l'un contre l'autre parce que nous sommes tous des frères chrétiens, membres de la seule famille de Dieu ; que nous n'apprendrons plus à faire la guerre l'un contre l'autre mais que nous voulons marcher sur les sentiers de Dieu dans la paix, l'unité et l'amour fraternel ;

QUE ce qui a fait de nous un seul peuple, bien que nous venions de tant de nations différentes, c'est parce que nous nous sommes séparés de ce monde et de ses conflits hâissables et aussi parce que nous nous sommes voués par Jésus-Christ à notre seul Dieu et Père céleste et que nous prions tous sincèrement Dieu en ces termes : "Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel" et non la volonté des nations sous la puissance du "maître de ce monde", Satan le Diable ;

QUE notre organisation terrestre est théocratique, parce que régie par le Dieu très-haut, qui est au-dessus de tous ; que notre Chef, sous la direction de Dieu, n'est pas un dictateur politique mais Jésus-Christ notre vrai Berger ; que le saint esprit de Dieu est la force agissante qui nous pousse et qui fait accomplir la volonté divine par notre entremise ; et que les saintes Ecritures sont notre manuel de droit, d'enseignement et d'éducation supérieure ;

QUE, si dans peu de jours il faudra nous quitter, nous continuerons cependant à maintenir l'unité de l'organisation, unité que nous voyons ici sur une si grande échelle ; que, lorsque nous nous retrouverons, en rentrant, sous diverses formes de gouvernement et sous différents dirigeants politiques, nous ne permettrons pas aux hommes en lutte contre Dieu de rompre notre unité et de nous éloigner de l'organisation théocratique ; que nous ne cesserons de prier les uns pour les autres et que nous exécuterons les instructions scripturales ; que même lorsque la persécution se fera plus intense et que nous serons séparés physiquement ou poussés dans la clandestinité ou privés de nos publications d'étude biblique, nous continuerons d'obéir à Dieu plutôt qu'aux

hommes et prêcherons la bonne nouvelle du Royaume, l'unique espérance de l'humanité, avec la Bible seule, s'il le faut, ou simplement avec la Parole divine accumulée dans notre cœur; que nous tâcherons, sous tous ces rapports, d'imiter nos frères fidèles derrière le Rideau de fer communiste ou sous des gouvernements totalitaires et qui font continuellement l'objet de nos prières.

³⁹ Cette résolution, qui respire la neutralité chrétienne suivant Esaïe 2: 3, 4, fut diffusée dans le monde entier, car 72 348 403 exemplaires en furent imprimés en 53 langues pour être distribués à partir du 1^{er} décembre 1958. D'ailleurs, cette même résolution et son discours d'introduction furent publiés en anglais dans *La Tour de Garde* du 1^{er} novembre 1958 (en français dans celle du 1^{er} décembre 1958), le tirage de ce journal atteignant alors 3 550 000 exemplaires en 51 langues.

⁴⁰ De plus, l'après-midi du samedi 2 août 1958, pendant cette même assemblée internationale, un auditoire de 175 441 personnes apprit la parution (en anglais) d'un nouveau livre intitulé "Que ta volonté soit faite sur la terre". Or, le chapitre 11 de ce livre porte le titre "Un temps marqué pour la fin". Il expose en détail l'accomplissement historique du onzième chapitre de la prophétie de Daniel, à partir du verset 27, où on lit d'après la *Bible de Crampon* (1905): "Les deux rois chercheront dans leur cœur à se nuire, et, assis à la même table, ils se diront des mensonges; mais cela ne réussira pas, car la fin viendra au temps marqué."

⁴¹ D'après la chronologie fournie dans la Bible et l'accomplissement en ces temps modernes des prophéties bibliques, nous vivons au "temps marqué pour la fin" depuis l'automne de l'an 1914 de notre ère, année du déclenchement de la Première Guerre mondiale. C'est pourquoi le chapitre 11

39. Dans quelle mesure cette déclaration de neutralité chrétienne a-t-elle été diffusée?

40. Quelle prophétie est traitée au chapitre 11 du livre dont la parution a été annoncée le samedi après-midi de cette même assemblée, et que dit le verset 27 du chapitre 11 de cette prophétie?

41. Quand a commencé le "temps marqué pour la fin", et qui sont les deux rois auxquels se rapporte cette prophétie?

du livre que nous venons de mentionner traite des deux rois qui, sous l'aspect qu'ils revêtent en ce vingtième siècle, s'assoient à la même table et se disent des mensonges. Le prophète Daniel, à qui l'ange de Dieu a révélé cette vision prophétique, appelle l'un des rois "le roi du Nord" (*Jé; Sy*) ou "le roi du Septentrion" (*AC*) et l'autre "le roi du Midi". Comme l'indique la prophétie qui s'est accomplie, "le roi du Nord" figure le bloc de nations autoritaires, totalitaires, y compris les nations nazies ou fascistes, et celles de tendance communiste; tandis que "le roi du Midi" symbolise le bloc de nations libérales, démocratiques. Les historiens ont maintenant pris l'habitude d'appeler ces deux blocs l'Est et l'Ouest, ou bien le monde communiste et le monde libre. Depuis 1914, il y a eu toute une série de violents combats entre ces deux rois symboliques du Nord et du Midi, y compris deux guerres mondiales.

LA NEUTRALITÉ A L'ÉGARD DES ROIS DU NORD ET DU MIDI

⁴² Les témoins chrétiens de Jéhovah Dieu se trouvent pris entre ces deux blocs opposés de nations totalitaires et démocratiques. C'est ce qu'indique la prophétie de Daniel, chapitre onze, verset trente-deux (*CT*), qui se rapporte au "roi du Nord" totalitaire en ces termes: "Par des flatteries il fera apostasier les violateurs de l'alliance; mais le peuple de ceux qui connaissent leur Dieu tiendra ferme et agira." Or, le "peuple de ceux qui connaissent leur Dieu", ce sont aujourd'hui ses témoins. Que devraient faire ces témoins chrétiens voués à Jéhovah? Certaines nations politiques se sont déclarées neutres tout en étant membres de l'organisation mondiale connue sous le nom de Nations unies, et elles ont déclaré ne vouloir s'aligner ni sur l'Est ni sur l'Ouest. C'est ce qu'on appelle des nations neutres.

42. a) Où se trouvent les témoins de Jéhovah par rapport à ces deux blocs de nations qui s'opposent l'un à l'autre? b) Quelle position certaines nations ont-elles adoptée sur le plan politique en ce qui concerne l'Est et l'Ouest?

⁴³ Pour quel genre de neutralité faut-il que se déclare tout adorateur du seul vrai Dieu vivant? En effet, pour reprendre notre titre, "quelle neutralité faut-il observer, celle de la congrégation de Dieu ou celle des nations neutres"? Car les faits montrent que les systèmes religieux de la chrétienté, qu'ils soient catholiques ou protestants, ne sont neutres en aucun sens. Voici, à ce propos, ce que déclara un prédicateur presbytérien dans un sermon qu'il fit le dimanche 1^{er} février 1959:

Quoiqu'on ne puisse jamais identifier l'Eglise avec un alignement particulier de puissances ni avec une certaine philosophie politique, aucune neutralité n'est possible dans le plus grand conflit de notre époque.

Car il s'agit là d'une chose qui est du domaine de la foi. C'est une idéologie — un système d'idées et de valeurs totalement contrares à celles du chrétien — qui cherche à conquérir le monde. C'est l'affaire de l'Eglise, et que Dieu nous préserve de rester à l'écart à cause d'un sentiment erroné de neutralité!

A présent, sans aucun doute, il est du devoir de l'Eglise de déclarer, comme jamais auparavant, dans le monde entier, sa foi en Dieu. Il ne peut pas y avoir de neutralité entre cette conception de l'homme et sa destinée, et celle du marxiste-léniniste. (...)

C'est l'Eglise qui lance son appel à ceux qui n'ont pas pris parti sur cette question*.

⁴⁴ En dépit de l'athéisme affiché par le gouvernement politique de la Russie soviétique, l'Eglise orthodoxe russe continue de servir docilement sur le plan religieux l'Union des républiques socialistes soviétiques. Peu important les

* Extraits tirés du sermon fait par David H. C. Read, docteur en théologie, à l'église presbytérienne de l'avenue Madison, 73^e Rue, à New York, sermon rapporté dans le *New York Times* du 2 février 1959 sous le titre "Le Médiateur est appelé 'Une tierce personne bénie'".

43. a) A quelle question chaque adorateur du vrai Dieu doit-il faire face? b) Comment les systèmes religieux de la chrétienté envisagent-ils l'affaire de la neutralité?

44. a) De quoi "le roi du Nord" et "le roi du Midi" font-ils partie l'un et l'autre, et, par conséquent, avec qui sont-ils entrés en opposition? b) De quoi les nations qui se disent neutres font-elles également partie, et quel est leur point de vue en matière de domination? c) Contre qui toutes les Eglises de la chrétienté se sont-elles rangées?

idéologies politiques prônées par le "roi du Nord" et le "roi du Midi" symboliques, tous deux font partie de ce monde, et l'un et l'autre sont contre Jéhovah Dieu sur la question de la domination du monde (Psaume 2:1-6). Il en va de même des nations neutres, quelles que soient leur religion ou leur idéologie politique: elles font partie de ce monde, et elles sont en faveur de la domination de la terre par des dirigeants humains, au lieu de se soumettre au Royaume de Dieu et du Christ. Les Eglises de la chrétienté, malgré leurs prétentions de croire en Dieu et en Christ, deviennent toutes nationalistes dès qu'une crise nationale ou internationale éclate, et elles se mêlent de la politique de ce monde; ce faisant, elles se rangent contre Jéhovah Dieu et son Roi oint, Jésus-Christ. Bientôt, à Harmaguédon, il se trouvera que tous les systèmes politiques du présent monde se seront rangés contre Dieu. — Révélation 16:14, 16.

⁴⁵ D'après toutes les annales et les archives publiques, la 'congrégation ointe de Dieu' n'a jamais cessé, depuis sa formation au premier siècle jusqu'à ce jour, d'observer une neutralité absolue à l'égard de la politique sous toutes ses formes et des controverses que toutes les parties du monde ont connues, qu'elles soient neutres, totalitaires ou démocratiques.

⁴⁶ En face de tous ces faits, plus d'un million de personnes tout autour de la terre, écoutant leur conscience, ont pris publiquement position pour la congrégation neutre de Dieu. Elles acclament le Royaume messianique de Dieu comme le gouvernement légitime de toute l'humanité. Sur la base de la Parole inspirée de Dieu, ces personnes ont foi que le Royaume de Dieu triomphera à Harmaguédon, et c'est pourquoi elles se réjouissent à la pensée de bénéficier un jour de la vie éternelle sur une terre purifiée, transformée en paradis, sous le gouvernement céleste de Dieu.

45. Qu'attestent les annales et les archives à propos de la "congrégation de Dieu" depuis sa formation au premier siècle?

46. Qui s'est rangé du côté de la congrégation neutre de Dieu, et à quel gouvernement accordent-elles leur appui?

Le caractère sacré du sang des hommes libres



L RACHETERA leur âme de l'oppression et de la violence, et leur sang sera précieux à ses yeux."

Quel réconfort et quel sentiment de sécurité nous sont inspirés par ces paroles rédigées par David, roi de Jérusalem, dans un de ses cantiques (Psaume 72:14, *Da*)! Il avait composé ce chant au sujet de Salomon, son fils extraordinairement sage qui devait lui succéder et siéger "sur le trône de Jéhovah comme roi à la place de David, son père". (I Chroniques 29:23, *AC*.) A vrai dire, ce psaume était une prière que David adressa à Jéhovah Dieu, lui demandant de bénir son successeur, de sorte que ce dernier soit une bénédiction pour ses sujets au cœur juste, si humbles et pauvres soient-ils. "Car il délivrera le pauvre qui crie à lui, et l'affligé qui n'a pas de secours. Il aura compassion du misérable et du pauvre, et il sauvera les âmes des pauvres." (Psaume 72:12, 13, *Da*). L'âme ou vie des humbles et des pauvres devait avoir autant de valeur que celle des grands et des riches. Ainsi, la vie de tous les sujets du royaume serait protégée. Ceux qui vivraient sous le gouvernement d'un tel roi seraient affranchis de toute crainte.

1. Dans Psaume 72:14, que déclara le roi David à propos du sang, et que signifiait sa prière?

² Lorsque David chanta: "Leur sang sera précieux à ses yeux", il employait le mot "sang" dans le sens de vie, car dans le même verset de son psaume il établit un parallèle entre le "sang" et l'"âme" ou vie, en disant: "Il rachètera leur âme de l'oppression et de la violence." (Psaume 72:14, *Da*). Autrement dit, un roi craignant Dieu ne permettrait pas que l'âme ou vie, même de son sujet le plus humble, soit retranchée, c'est-à-dire que son sang soit versé par l'oppression ou la violence. La vie ou "sang" de chacun devait être précieux aux yeux du roi qui siégeait "sur le trône de Jéhovah". David, roi de Jérusalem, étudiait profondément la Parole écrite de Dieu, et celle-ci lui avait appris que le sang est le support de la vie de l'homme (Deutéronome 17:14-20). Quand le sang coule dans les vaisseaux du corps d'un homme, celui-ci vit. Vidé de son sang, il meurt.

³ Dans le troisième livre de la Bible (Lévitique 17:14, *Sg n. m.*), le roi David pouvait lire ces paroles que Dieu avait adressées à son peuple: "L'âme de toute chair, c'est son sang, dans son âme." Du fait que l'âme ou vie réside dans le sang, ou est inséparablement liée à lui, le sang est l'équivalent de l'âme ou vie d'une personne. Même les définitions modernes du mot "sang" montrent combien celui-ci est indispensable à la vie humaine. Ce terme a été défini comme suit: "Liquide visqueux (...) qui circule par la voie des vaisseaux à travers tout l'organisme, où il joue des rôles essentiels et multiples (nutritif, respiratoire, dépurateur)." (*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* par Paul Robert). On voit donc que le sang nourrit et purifie le corps.

⁴ Le sang est une création merveilleuse de Dieu, qui y a

2. Dans quel sens David employait-il le mot "sang", et pourquoi cet emploi du mot est-il justifié?

3. a) Selon Lévitique 17:14, qu'affirma Dieu au sujet du rapport existant entre l'âme et le sang, et que signifie ce passage? b) Comment la définition du mot "sang" montre-t-elle combien ce dernier est indispensable à la vie humaine?

4, 5. Qui est la source de la vie des créatures terrestres, et par suite à qui appartient le sang de ces créatures?

pourvu pour entretenir la vie des créatures terrestres. Lorsqu'il créa le corps parfait du premier homme Adam et souffla dans ses narines le "souffle de vie", la force vitale envoyée par Dieu fit circuler le sang dans le corps d'Adam, et celui-ci commença à vivre en tant qu'"âme" humaine (Genèse 2:7, AC n. m.). Tout comme la vie vient de Dieu et lui appartient, de même le sang dans lequel réside la vie ou âme appartient à Dieu.

⁵ Pour exprimer sa gratitude envers Dieu, la Source de la vie des créatures terrestres, le psalmiste David chanta: "Jéhovah, tu gardes les hommes et les bêtes. Combien est précieuse ta bonté, ô Dieu! A l'ombre de tes ailes les fils de l'homme cherchent un refuge. Ils s'enivrent de la graisse de ta maison, et tu les abreuves au torrent de tes délices. Car auprès de toi est la source de la vie." (Psaume 36:7-10, AC). C'est donc à juste titre que Dieu le Créateur revendique le droit à la vie de chaque créature vivante. En vertu du même principe, le sang de chaque créature vivante lui appartient également. Mais Dieu a-t-il effectivement revendiqué le droit au sang? A-t-il maintenu cette revendication jusqu'à nos jours?

PREMIÈRE MENTION BIBLIQUE

⁶ Jéhovah Dieu lui-même fut le premier à parler du sang aux hommes. Il en fit mention voici plus de 5800 ans; toutefois, même à cette date reculée de l'histoire humaine, personne ne connaissait mieux que lui la valeur et la signification du sang pour le genre humain. Dieu déclara: "Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi." Dieu s'adressait là à Caïn, qui venait d'assassiner "de sang-froid", comme on dit, son jeune frère Abel. Ces paroles de Dieu peuvent signifier que le sang d'Abel avait souillé le sol. Cependant, même si aucune goutte de sang n'avait été versée lors du meurtre, il n'en est pas moins vrai que la vie innocente

6. D'après la Bible, à quelle occasion Jéhovah parla-t-il du sang pour la première fois à l'homme, et pour quelle raison?

d'Abel avait été répandue, nécessitant l'ensevelissement de cet homme dans le sol. Vraisemblablement Caïn avait caché le corps d'Abel. C'est pourquoi Dieu jugea bon de demander à Caïn: "Où est ton frère Abel?" Mais quel que fût l'endroit où reposait le corps d'Abel, son sang criait, pour ainsi dire, vers Dieu, et celui-ci l'avait entendu. Dieu savait qu'il y avait eu un meurtre, et que Caïn était le coupable. — Genèse 4: 8-10.

⁷ Mais pourquoi le sang d'Abel criait-il de la terre jusqu'à Dieu? Tout d'abord, c'est qu'Abel avait pratiqué le culte pur de Jéhovah, son Dieu, et avait obtenu son approbation, de sorte qu'"il reçut témoignage qu'il était juste". (Genèse 4: 3-7; Hébreux 11: 4.) Deuxièmement, la vie d'Abel appartenait à Dieu. Il l'avait donnée à Abel pour qu'il pût en profiter, et personne sur la terre n'avait le droit de la lui prendre. Caïn avait versé le sang d'Abel, mais il ne l'avait pas répandu sur le sol, symbolisant par ce geste qu'il redonnait la vie siégeant dans le sang d'Abel à Dieu, l'Auteur de la vie. Caïn, qui ignorait tout d'une future résurrection des morts, essayait jalousement d'empêcher Abel de vouer sa vie au service actif de Dieu. Il devint ainsi responsable de la mort de son frère, Abel. Le sang de celui-ci retomba sur l'assassin Caïn, qui devait faire réparation du sang versé de son frère. Ce sang demandait à Jéhovah Dieu, le Créateur de la vie et du sang, d'agir en qualité de vengeur du sang d'un fidèle adorateur. C'est pourquoi Dieu maudit Caïn, né dans le péché comme fils d'Adam et Eve, sans lui donner aucune espérance d'une résurrection. — Genèse 4: 11-16; I Jean 3: 12.

⁸ A la fin de la Bible, dans Révélation 6: 9-11, Jean, apôtre chrétien, décrit ce qu'il voit après que Jésus-Christ glorifié ouvre le cinquième sceau du rouleau qu'il a pris de la main

7. a) Quelle sorte d'homme Abel était-il, et à qui sa vie appartenait-elle? b) Pourquoi le sang versé d'Abel criait-il vers Jéhovah Dieu, et quelle mesure Dieu prit-il contre Caïn?

8, 9. Quel appel semblable est consigné dans Révélation 6:9-11, et pourquoi est-il adressé à Dieu?

droite de Dieu. Il écrit: "Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été égorgés à cause de la parole de Dieu et à cause de l'œuvre de témoignage qu'ils avaient. Et ils crièrent à haute voix, disant: 'Jusqu'à quand, Souverain Seigneur saint et véritable, te retiens-tu de juger et de venger notre sang sur ceux qui habitent la terre?' Et il leur fut donné à chacun une longue robe blanche; et il leur fut dit de se reposer encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût aussi au complet le nombre de leurs compagnons d'esclavage et de leurs frères qui étaient sur le point d'être tués comme eux."

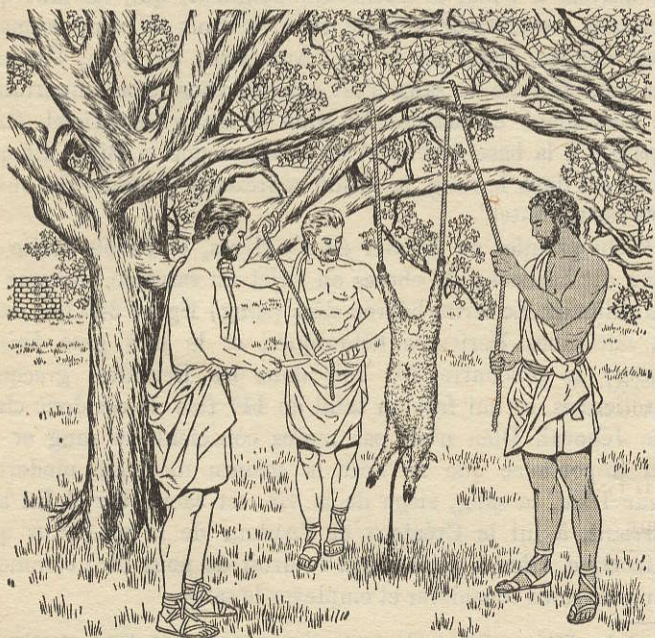
⁹ Ici encore, l'appel pour venger le sang injustement versé est adressé à Dieu, le Souverain Seigneur, qui, en tant que Créateur, revendique à juste titre le droit au sang humain dont dépend l'âme ou la vie. Aux yeux de Dieu, l'emploi que nous faisons du sang n'est pas une chose sans importance et facilement excusable. Puisque le sang sacrificiel était répandu à la base de l'autel de Dieu, et que la Bible dit que l'âme est dans le sang, la vision représente les âmes des martyrs "sous l'autel".

¹⁰ Du premier au dernier de ses livres, la Parole écrite de Dieu dit beaucoup de choses au sujet du sang de l'homme et des animaux. Le terme hébreu *dâm* (sang) figure 346 fois dans les anciennes Ecritures hébraïques, et le mot grec *haima* (sang) se rencontre 101 fois dans les Ecritures grecques chrétiennes, ce qui fait un total de 447 fois. Il est donc clair que Jéhovah Dieu n'est pas moins conscient du sang et de son importance que ne l'est la science médicale moderne. Pour Dieu, le sang, siège de la vie, est sacré, car il lui appartient, à lui le Créateur et l'Auteur de la vie. Plus que quiconque, Dieu a pleinement le droit de nous dire comment nous devrions considérer et employer le sang.

10. a) La Bible reflète-t-elle toute l'importance que Dieu attache au sang? b) Qui a pleinement le droit de déterminer comment il faut considérer et employer le sang?

LA PREMIÈRE LOI DIVINE SUR LE CARACTÈRE SACRÉ DU SANG

¹¹ Depuis les jours du meurtrier Caïn (Genèse 4:10, 11) jusqu'après le déluge du temps de Noé, qui avait duré une année, Jéhovah Dieu n'aborda plus le sujet du sang. Mais dès que les huit survivants du déluge furent sortis de l'arche du salut et eurent offert à leur Sauveur céleste un grand sacrifice d'action de grâces, Jéhovah Dieu parla à Noé et à ses trois fils concernant leur alimentation. Dieu avait réglementé la nourriture de l'homme parfait et de sa femme au jardin d'Eden, et à présent que la famille humaine allait avoir un nouveau départ, Dieu déclara: "Tout ce qui se meut



11. Après le déluge du temps de Noé, quelle loi Dieu donna-t-il à l'homme à propos du caractère sacré du sang ?

et qui est vivant vous sera pour nourriture; comme l'herbe verte, je vous donne tout. Seulement, vous ne mangerez pas la chair avec son âme, c'est-à-dire son sang; et certes je redemanderai le sang de vos âmes; de la main de tout animal je le redemanderai, et de la main de l'homme; de la main de chacun, de son frère, je redemanderai l'âme de l'homme. Qui aura versé le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé; car à l'image de Dieu, il a fait l'homme." — Genèse 9: 3-6, *Da* n. m.

¹² Ce langage est sans équivoque. Si un homme mangeait ou buvait le sang des animaux ou des oiseaux qu'il avait tués pour se nourrir, Dieu le lui redemanderait, tout comme il redemanderait aux animaux le sang des hommes qu'ils auraient tués. Aussi bien pour l'homme que pour l'animal, le sang représente la vie. L'homme n'a pas le droit de vivre en se nourrissant de la vie d'autres créatures, c'est-à-dire de leur sang, et il doit éviter aussi de se rendre coupable d'un emploi abusif du sang de son prochain.

¹³ Il est intéressant de noter que dans la première plaie que Jéhovah Dieu fit s'abattre sur les Egyptiens oppresseurs par la main de son prophète Moïse, les eaux du Nil et de ses canaux furent changées en sang, et que les Egyptiens et leurs esclaves hébreux refusèrent de boire ce sang miraculeux. Nous lisons dans Exode 7: 21: "Les Egyptiens ne pouvaient plus boire l'eau du fleuve, et il y eut du sang dans tout le pays d'Égypte." Si le sang avait pu servir de boisson et entretenir la vie des poissons et des hommes, il n'y aurait pas eu de plaie.

APPLICATIONS DE LA LOI SUR LE SANG

¹⁴ Dès lors, comment l'homme pouvait-il tuer les animaux pour se nourrir, sans devoir répondre de leur vie devant Dieu?

12. A quelles créatures Dieu redemanderait-il le sang versé?

13. Que nous apprend à propos du sang la première plaie que Dieu fit s'abattre sur l'Égypte par la main de Moïse?

14, 15. a) Pourquoi Dieu répéta-t-il dans la Loi de Moïse l'interdiction de boire ou de manger du sang? b) Selon cette Loi, pour rester innocent devant Dieu, comment l'Israélite devait-il tuer les animaux qu'il voulait manger?

Celui-ci expliqua comment il pouvait le faire dans la Loi écrite qu'il donna à la nation d'Israël par l'intermédiaire de son prophète Moïse. Dans ce code, Dieu répéta son interdiction de boire ou de manger du sang. Il la renouvela, non point parce que la loi divine établissant le caractère sacré du sang était devenue périmée au cours des 856 années qui s'étaient écoulées depuis le moment où Noé sortit de l'arche, mais pour donner à cette prohibition des applications plus explicites. Peu de temps avant l'entrée des Israélites en Terre promise, Moïse, prophète inspiré, leur déclara :

¹⁵ "Tu pourras néanmoins, tant que tu le désireras, tuer du bétail et manger de la viande dans toutes tes portes, selon les bénédictions que t'accordera Jéhovah, ton Dieu; l'homme impur et l'homme pur pourront en manger, comme on mange de la gazelle et du cerf. Mais vous ne mangerez pas le sang: tu le répandras sur la terre, comme de l'eau." "Seulement tiens ferme à ne pas manger le sang, car le sang, c'est l'âme, et tu ne dois pas manger l'âme avec la chair. Tu ne le mangeras pas: tu le répandras sur la terre comme de l'eau. Tu ne le mangeras pas, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, en faisant ce qui est droit aux yeux de Jéhovah. (...) Et tu offriras tes holocaustes, la chair et le sang, sur l'autel de Jéhovah, ton Dieu; dans les autres sacrifices, le sang sera répandu sur [NW: contre] l'autel de Jéhovah, ton Dieu, et tu en mangeras la chair." — Deutéronome 12: 15, 16, 23-25, 27; 15: 23, AC.

¹⁶ Cette interdiction s'appliquait également au résident étranger qui vivait dans les portes des villes israélites. La Loi de Dieu déclarait: "Si quelqu'un des enfants d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux prend à la chasse un animal ou un oiseau qui se mange, il en versera le sang et

16. A qui s'appliquait cette Loi divine transmise par Moïse?

le couvrira de poussière. Car l'âme de toute chair, c'est son sang, dans son âme. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël: Vous ne mangerez le sang d'aucune chair; car l'âme de toute chair, c'est son sang: quiconque en mangera sera retranché." — Lévitique 17: 13, 14, *Sg n. m.*

¹⁷ En refusant de manger ou de boire le sang, mais en le répandant soit contre l'autel de Dieu, soit sur le sol en le recouvrant de poussière, celui qui mangeait la chair de l'animal redonnait sa vie à Dieu. Il ne se nourrissait pas de sa vie, qui appartenait à Dieu. Si quelque chose appartient à Dieu, il faut le considérer comme saint, sacré. Etant donné que le sang représente la vie de la chair, Dieu ordonna à son peuple de l'employer d'une manière sainte, afin de conserver de bons rapports avec lui. Dieu déclara :

¹⁸ "Quiconque de la maison d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux, aura mangé de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre l'âme qui aura mangé du sang, et je la retrancherai du milieu de son peuple*; car l'âme de la chair est dans le sang; et moi je vous l'ai donné sur l'autel, pour faire propitiation pour vos âmes; car c'est le sang qui fait propitiation par l'âme. C'est pourquoi j'ai dit aux fils d'Israël: Aucune âme d'entre vous ne mangera du sang, et l'étranger qui séjourne au milieu de vous ne mangera pas de sang." — Lévitique 17: 10-12, *Da n. m.*

* L'Encyclopédie biblique de M'Clintock et Strong (angl., tome I, page 834^a) déclare: "Cet ordre très strict ne s'appliquait pas uniquement aux Israélites, mais même aux étrangers qui résidaient parmi eux. Le châtement rattaché à sa violation consistait à être 'retranché du milieu du peuple', expression qui semble désigner la peine de mort (comparez Hébreux 10: 28), bien qu'il soit difficile de déterminer si ce châtement fut infligé par le glaive ou par lapidation."

17, 18. a) Quand l'Israélite répandait le sang, que faisait-il en réalité?
b) Pour garder de bonnes relations avec Dieu, comment son peuple devait-il employer le sang?

¹⁹ En vertu du principe que le sang est sacré, Jéhovah Dieu fit en sorte que l'ancienne alliance conclue avec la nation d'Israël et la nouvelle alliance contractée avec la "nation sainte" des Israélites spirituels fussent inaugurées avec du sang, l'ancienne alliance, celle de la Loi, ayant été validée avec du sang d'animaux, et la nouvelle alliance avec le sang humain de Jésus-Christ. Le rédacteur inspiré qui écrivit aux Hébreux convertis au christianisme souligne ce fait en ces termes: "De là vient que même la première alliance n'a pas été inaugurée sans effusion de sang. Car lorsque chaque commandement selon la Loi fut dit par Moïse à tout le peuple, il prit le sang des jeunes taureaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et il aspergea le livre lui-même et tout le peuple, disant: 'Ceci est le sang de l'alliance que Dieu vous a enjointe.' Et il aspergea pareillement de sang la tente et tous les récipients du service public. Oui, presque toutes choses sont purifiées par le sang selon la Loi, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon." — Hébreux 9: 18-22.

²⁰ Jésus-Christ est le Médiateur de la nouvelle alliance, et il donna son propre sang humain afin de mettre en vigueur cette nouvelle alliance conclue entre Jéhovah Dieu et la congrégation chrétienne. Lors de l'inauguration de la célébration annuelle du repas du soir du Seigneur, Jésus-Christ fit allusion à la nouvelle alliance pour laquelle il allait bientôt offrir son sang. La coupe que Jésus donna alors à ses disciples, en leur ordonnant de la boire, avait des rapports symboliques avec la nouvelle alliance. A cette occasion Jésus déclara: "Buvez-en tous; car ceci signifie mon 'sang de l'alliance,' qui doit être versé pour beaucoup pour le pardon des péchés." (Matthieu 26: 26-28; Luc 22: 19, 20). Il ne donna pas à ses

19. Quel autre emploi sacré du sang est mentionné dans Hébreux 9:18-22?

20. Quand Jésus passa la coupe à ses disciples, en leur disant: "Buvez-en tous; car ceci signifie mon 'sang de l'alliance'", s'agissait-il de vrai sang, sinon que burent-ils?

disciples du sang humain à boire. Pour lui, le vin dans la coupe représentait ou symbolisait son sang. Ce fut donc uniquement par la foi que les disciples burent de son sang. Pareillement, ce fut par la foi qu'ils participèrent aux bienfaits procurés par son sang versé.

²¹ Le jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère, l'alliance de la Loi fut enlevée et remplacée par la nouvelle alliance inaugurée par Jésus-Christ au ciel (Ephésiens 2:14, 15; Colossiens 2:13, 14; Hébreux 10:8-10). Est-ce à dire que l'interdiction de manger et de boire du sang énoncée dans l'ancienne alliance, celle de la Loi mosaïque, fut levée? Oui! Mais peut-on en déduire que les disciples de Jésus-Christ ne sont plus soumis à une prohibition leur interdisant de manger et de boire du sang? Non! Il ne faut jamais oublier que l'interdiction au sujet du sang fut donnée à Noé et à ses trois fils et que nous sommes tous descendants de ces fils de Noé. Il s'ensuit que les chrétiens, ainsi que tous les autres hommes descendus des fils de Noé, sont sous le régime de cette interdiction du sang, car cette prohibition n'a jamais été levée par Dieu. Non, il ne s'agit pas là de notre point de vue personnel ou d'une interprétation particulière. Il s'agit de l'interprétation apostolique et inspirée.

LA LOI DONNÉE APRES LE DELUGE S'APPLIQUE AUX CHRÉTIENS

²² Vers l'an 49 de notre ère, soit environ seize ans après l'inauguration de la nouvelle alliance le jour de la Pentecôte, la nécessité se fit sentir de tenir un concile spécial du collège central de l'Eglise chrétienne à Jérusalem. La question principale qu'il fallait trancher était de savoir si les croyants

21. a) En l'an 33, quelle loi interdisant de manger et de boire du sang fut enlevée, mais quelle prohibition restait en vigueur? b) Qui est toujours soumis à cette interdiction?

22. En décidant que la circoncision ne s'appliquait plus aux adorateurs de Jéhovah, le collège central des chrétiens à Jérusalem déclara-t-il en même temps que l'interdiction du sang avait été levée?

gentils devaient se faire circoncire dans la chair, opération que devaient subir tous les Juifs et les prosélytes sous l'alliance de la Loi. Guidé par l'esprit saint de Dieu, ce concile de Jérusalem décida que non. Dès lors, puisque la circoncision qui faisait partie de l'alliance de la Loi ne s'appliquait plus aux adorateurs de Jéhovah Dieu, ne peut-on pas en conclure que l'interdiction du sang, qui fut incorporée dans l'ancienne alliance, fut levée, elle aussi? Non, car la prohibition du sang fut donnée même avant que le patriarche Abraham fût circoncis sur l'ordre de Dieu. — Genèse 17:9-14, 22-27.

²³ Le décret publié par le concile de Jérusalem n'évite pas de parler de la question du sang. Il l'aborde en ces termes: "Car l'esprit saint et nous-mêmes avons consenti à ne pas vous imposer d'autres fardeaux que ces choses nécessaires: vous garder exempts des choses sacrifiées aux idoles et du sang et des choses étouffées et de la fornication. Si vous vous gardez soigneusement de ces choses, vous prospérerez. Portez-vous bien!" — Actes 15:1-29.

²⁴ On voit donc que les chrétiens gentils, tout comme les chrétiens juifs, doivent se garder exempts "du sang et des choses étouffées", c'est-à-dire d'animaux non saignés dont la chair contient du sang coagulé. Ce décret apostolique interdisant de boire et de manger du sang était toujours en vigueur des années plus tard, car lorsque l'apôtre Paul se rendit pour la dernière fois à Jérusalem, le disciple Jacques lui déclara: "Quant aux croyants d'entre les nations, nous leur avons fait savoir que notre décision est qu'ils se gardent de ce qui est sacrifié aux idoles ainsi que du sang et de ce qui est étouffé et de la fornication." (Actes 21:15-25). Ce décret apostolique n'a jamais été révoqué depuis ce temps-là.

23. A propos de la question du sang, que déclarait le décret du concile de Jérusalem?

24. Ce décret apostolique a-t-il été révoqué depuis ce temps-là?

²⁵ L'apôtre Paul annonça qu'après la mort des apôtres du Christ, une apostasie aurait lieu, reniant la foi et la pratique du christianisme (II Thessaloniens 2:3-12). Comme il fallait s'y attendre, les apostats se rebellèrent contre le décret apostolique qui interdit aux chrétiens de se nourrir de sang ou d'animaux étouffés. Cela se produisit particulièrement au quatrième siècle. Au début de ce siècle-là, l'empereur Constantin le Grand, *pontifex maximus* païen, prétendit se convertir au christianisme, bien qu'il ne fût baptisé que peu avant sa mort, qui survint le 22 mai 337, après un règne de trente et un ans. Conservant toujours sa dignité de *pontifex maximus*, Constantin essaya d'opérer la fusion du paganisme romain et du type de christianisme alors pratiqué. En 354, un nommé Aurelius Augustinus vint au monde. Devenu adulte, il fut d'abord professeur de rhétorique. Sous l'influence de l'évêque de Milan, en Italie, cet homme qui croyait à l'immortalité de l'âme humaine fut converti et baptisé dans sa trente-troisième année. Il finit par être nommé évêque d'Hippone, en Afrique du Nord. Il rédigea de très nombreux écrits.

²⁶ Augustin, qui est maintenant l'un des saints de l'Eglise catholique romaine, apporta quantité de changements aux pensées religieuses de son époque, y compris celles touchant l'emploi du sang. L'Encyclopédie biblique de M'Clintock et Strong (angl., tome I, page 834^b) déclare à ce sujet:

(...) Dans le Nouveau Testament, il n'y a pas la moindre indication nous donnant à croire que nous sommes dégagés de cette obligation. Bien au contraire, il convient tout particulièrement de remarquer qu'à l'instant même où l'Esprit saint déclare par la bouche des apôtres (Actes XV) que les Gentils sont libérés du joug de la circoncision, l'abstinence du sang est explicitement ordonnée, et cette prohibition est mise au même rang que celle de l'idolâtrie

25, 26. a) A quelle époque la rébellion contre ce décret apostolique devint-elle particulièrement manifeste, et parmi qui? b) Après l'époque d'Augustin, évêque en Afrique du Nord, quel point de vue adopta-t-on à l'égard de l'interdiction du sang?

et de la fornication. Après l'époque d'Augustin, cette règle commença à être considérée comme une injonction temporaire. L'un des arguments avancés par les premiers apologistes contre les calomnies des ennemis du christianisme consistait à montrer que, bien loin de boire du sang humain, les chrétiens n'avaient même pas le droit de boire le sang des animaux dépourvus de raison. De nombreux témoignages semblables peuvent être trouvés à des époques ultérieures (Bingham, *Origines Ecclesiasticae*, livre XVII, chapitre V, section 20).

²⁷ A propos de l'argument selon lequel la prohibition du sang n'était que provisoire et ne s'appliquait qu'à la congrégation chrétienne primitive, une note dans le *Commentaire du Nouveau Testament* d'Adam Clarke (angl., éd. de 1836, tome I, page 836^b) déclare :

“Mais poursuivons : Si cette obligation n'était que temporaire, combien de temps dura-t-elle ?

8. ”A cette question, le Dr Hammond répond qu'elle dura jusqu'à ce que les Juifs et les Gentils fussent unis en une seule communauté; et s. Augustin dit qu'elle continua jusqu'au jour où plus aucun Israélite charnel n'apparût dans l'église des Gentils; et encore, qu'elle continua jusqu'à ce que le temple et l'Etat juifs fussent détruits.”

Cependant, le décret du concile de Jérusalem ne fixa aucune limite temporelle à l'application de la prohibition du sang et des animaux étouffés imposée aux chrétiens gentils ou non juifs. Ce décret relatif au sang fut promulgué, non pour éviter d'offenser tout “Israélite charnel” qui apparut “dans l'église des Gentils”, mais pour éviter d'offenser Dieu le Créateur. Augustin, saint catholique romain, ne suivit pas l'exemple des premiers martyrs chrétiens, qui préféraient mourir plutôt que de manger du sang sous la contrainte de leurs persécuteurs. Pour transiger, Augustin se livra à des hypothèses, et la chrétienté a trouvé commode d'adopter

27. a) D'après Augustin, combien de temps cette prohibition dura-t-elle ? b) Pourquoi Augustin faisait-il erreur en cette affaire, et suivait-il l'exemple des premiers martyrs chrétiens ? c) Quelle ligne de conduite la chrétienté a-t-elle adoptée, aboutissant à quel résultat ?

sa doctrine. Elle a choisi de suivre les traditions des hommes, quand bien même celles-ci violeraient les commandements explicites de Dieu. Au clergé de la chrétienté Jésus-Christ pourrait répéter ces paroles de reproche qu'il adressa aux Phari-siens juifs: "Pourquoi outreপassez-vous le commandement de Dieu à cause de votre tradition?" — Matthieu 15:3; Marc 7:9.

²⁸ Du seul fait qu'ils refusaient de manger et de boire le sang des animaux, conformément au commandement divin transmis au premier siècle par le concile de Jérusalem, les premiers chrétiens pouvaient prouver qu'ils ne se comportaient pas comme des cannibales en buvant du sang humain, comme le prétendaient leurs persécuteurs. Ces chrétiens savaient que Dieu attache encore plus de valeur au sang des humains qu'à celui des bêtes et des oiseaux. S'ils refusaient de transgresser la loi de Dieu en ce qui concerne un sang de moindre valeur, il est bien évident qu'ils ne la violeraient pas avec un sang d'une valeur infiniment plus grande (Hébreux 10:1-4). En revanche, puisque, depuis le temps d'Augustin, le clergé de la chrétienté enfreint le commandement de Dieu relatif au caractère sacré du sang des animaux inférieurs, ce clergé n'a eu aucun mal à aller encore plus loin et à absorber du sang humain.

²⁹ Dès lors, nous ne serons pas étonnés de lire ce qui suit dans l'*Encyclopédie américaine* (éd. de 1929, tome IV, page 113):

TRANSFUSION SANGUINE. Opération consistant à transférer du sang entier des vaisseaux sanguins d'un sujet à ceux d'un autre. La transfusion ne peut se pratiquer qu'entre animaux de la même espèce.

Histoire. — La transfusion de sang remonte jusqu'à l'époque des anciens Egyptiens. Le premier exemple connu

28. a) Que prouvait, quant à l'attitude des premiers chrétiens envers le sang humain, leur refus de manger et de boire le sang des animaux? b) Pourquoi le clergé de la chrétienté a-t-il accepté facilement d'absorber du sang humain?

29. a) D'après l'*Encyclopédie américaine*, quel est le premier cas de transfusion relaté par écrit? b) Quel fut le raisonnement de certains médecins à propos des transfusions sanguines?

est la transfusion pratiquée sur la personne du pape Innocent VIII en 1492. L'opération coûta la vie à trois jeunes gens, mais ne put sauver celle du pontife. De grands progrès furent réalisés dans la connaissance et la pratique de la transfusion sur des animaux à partir du milieu du XVII^e siècle, époque à laquelle Harvey découvrit la circulation du sang. Après cette découverte, des médecins en Allemagne, en Angleterre et en France furent particulièrement actifs dans leurs recherches sur la transfusion sanguine. D'après leur raisonnement, puisque le sang est le véhicule principal par lequel le corps se nourrit, la transfusion est un moyen plus rapide et plus court pour alimenter un corps mal nourri, plus rapide que de manger des aliments qui ne se transforment en sang qu'au bout de plusieurs changements.

³⁰ Suivant le précédent établi en 1492 par le pape Innocent VIII, vers la fin de mai 1963, le pape Jean XXIII reçut des transfusions de sang humain, administrées dans la cité du Vatican. Malgré ces transfusions, il mourut le 3 juin.

³¹ Pouvez-vous vous représenter l'apôtre Simon Pierre, Juif circoncis selon la chair, acceptant une injection de sang humain, lui qui souscrivit au décret de Jérusalem relatif au sang? Bien loin d'absorber du sang humain par une transfusion sanguine, Pierre versa son sang dans le martyre. — Jean 21 : 18, 19.

³² Des banques de sang humain sont actuellement chose courante dans les milieux médicaux. A ce propos, l'*Encyclopédie américaine* (éd. de 1956, tome IV, page 111^b) déclare ce qui suit sous le titre "Transfusion sanguine et succédanés du sang":

(5) Du sang conservé a été utilisé pour la première fois par Oswald H. Robertson, professeur de médecine à l'université de Chicago, en 1918, pendant la Première Guerre mondiale; la première grande banque de sang fut établie en 1937, à l'hôpital de Cook County (Illinois).

30, 31. a) Quel pape plus récent accepta des transfusions sanguines, mais celles-ci lui ont-elles sauvé la vie? b) Quelle attitude l'apôtre Pierre aurait-il adoptée relativement à un tel emploi du sang?
32. a) Quand commença-t-on à employer du sang conservé? b) Quelles questions pertinentes se posent à propos des transfusions sanguines administrées pour sauver la vie des soldats?

Il convient ici de poser ces questions : Lorsqu'un soldat blessé reçoit une transfusion sanguine, apparemment pour sauver sa vie, que fait-il jusqu'à la fin de la guerre? Que font les soldats blessés au combat qui survivent à une transfusion de sang? Se pourrait-il qu'on leur fasse une transfusion pour leur permettre de répandre le sang d'autres hommes dans les lignes ennemies?

³³ Jusqu'à ce jour, on organise régulièrement des campagnes pour remplir de nouveau les stocks des banques de sang. Des milliers de litres de sang sont prélevés de corps humains vivants, mais le public a été choqué d'apprendre que dans certains pays on prélève du sang de cadavres humains! Celui qui reçoit une transfusion sanguine ne sait pas toujours d'où vient le sang transfusé. A ce sujet, on lira avec intérêt cette nouvelle publiée à la page 3 de l'édition du 6 janvier 1966 du *World-Telegram and Sun* de New York, sous la manchette: "LA CROIX-ROUGE S'ADRESSE AUX PRISONS POUR RECUEILLIR DU SANG":

A cause de la grève des transports, de nombreux donneurs de sang sont dans l'impossibilité de se déplacer, aussi la Croix-Rouge concentre-t-elle ses efforts sur les endroits épargnés par la grève, — et les prisons figurent dans les premiers sur la liste.

Pour remplir son besoin quotidien de 600 pintes de sang, la Croix-Rouge a envoyé des centres de transfusion mobiles à la maison d'arrêt pour femmes de Rikers Island et à la prison de Green Haven.

S'AGIT-IL DE CANNIBALISME?

³⁴ De nos jours, les habitants des pays "civilisés" sont horrifiés en apprenant qu'il existe encore dans certains endroits de la terre des cannibales qui boivent du sang humain,

33. Où les banques de sang s'approvisionnent-elles dans certains pays? 34-36. a) Bien qu'ils soient scandalisés en apprenant qu'il y a encore des cannibales qui boivent du sang humain, à quelle pratique analogue les habitants des pays "civilisés" se livrent-ils? b) Il y a dix-neuf siècles, quel effet produisit sur les gens cette déclaration de Jésus qu'ils ne comprenaient pas: "A moins que vous ne mangiez la chair du Fils de l'homme et ne buviez son sang (...)"? c) Quelle sorte de langage Jésus employait-il dans cette déclaration, et à quoi faisait-il allusion?

mais ces mêmes gens considèrent comme tout à fait différente l'absorption de sang humain dans leur propre corps au moyen d'une transfusion. Quelle aurait été la réaction de beaucoup de ceux à qui Jésus-Christ parla voici dix-neuf siècles, après qu'il eut nourri miraculeusement avec cinq pains et deux poissons une foule de 5000 hommes, sans compter les femmes et les enfants? Parlant au sens figuré, Jésus leur déclara: "Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel; si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement; et, en fait, le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde."

³⁵ Quel effet ces paroles de Jésus produisirent-elles sur ses auditeurs, bien qu'il s'agît de leur sauver la vie? "Les Juifs discutaient donc entre eux, disant: 'Comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger?'" Jésus n'avait pas encore mentionné son sang, mais à présent il poursuivit en ces termes: "En toute vérité je vous le dis: A moins que vous ne mangiez le chair du Fils de l'homme et ne buviez son sang, vous n'avez pas la vie en vous-mêmes. Celui qui se nourrit de ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est vraie nourriture et mon sang est vraie boisson. Celui qui se nourrit de ma chair et boit mon sang demeure en union avec moi, et moi en union avec lui."

³⁶ Quel effet cette déclaration plus complète sur le sacrifice humain parfait que Jésus allait offrir pour tous les hommes produisit-elle sur ceux qui l'entendirent? Apparemment ils étaient choqués à la pensée de manger de la chair humaine et de boire du sang humain, car le récit de l'apôtre Jean déclare: "Et beaucoup de ses disciples, après avoir entendu cela, dirent: 'Ce langage est choquant; qui peut l'écouter?' (...) A cause de cela, beaucoup de ses disciples s'en allèrent vers les choses qui sont en arrière et ils ne marchaient plus avec lui." — Jean 6: 51-66.

³⁷ Jésus était pleinement conscient de la valeur du sang humain qui coulait dans ses vaisseaux sanguins. Il n'ignorait pas l'emploi sacré qu'il pouvait en faire pour le bien de tous les hommes, et cela sans violer la loi de Dieu relative à la sainteté du sang. C'est pourquoi il versa son sang dans l'innocence, afin de présenter la valeur vitale de ce sang à son Père céleste, après sa résurrection d'entre les morts. Le Père céleste de Jésus est appelé "le Dieu de paix, qui a ramené des morts le grand berger des brebis avec le sang d'une alliance éternelle, notre Seigneur Jésus". (Hébreux 13:20.) Par suite de son sacrifice humain parfait, "quand le Christ est venu comme grand prêtre des bonnes choses qui ont eu lieu (...), il est entré une fois pour toutes dans le lieu saint, non, pas avec du sang de boucs et de jeunes taureaux, mais avec son propre sang, et nous a obtenu une délivrance éternelle". (Hébreux 9:11, 12.) Ses disciples reçoivent les bienfaits de son sang versé, non grâce à une transfusion sanguine, mais en exerçant la foi dans la valeur de son sang.

PROTESTATION CONTRE LA VIOLATION DE LA LOI DE DIEU

³⁸ Qui, de nos jours, élève sa voix pour protester contre la violation du commandement de Dieu relatif à la sainteté du sang? Dans son numéro de mars 1928 (éd. angl. du 15 décembre 1927), *La Tour de Garde et Messenger de la présence de Christ* publiait un article de fond intitulé "Une cause de la vengeance de Dieu". Cet article attirait l'attention des lecteurs sur le fait que tout au long de l'histoire humaine, depuis peu de temps après le déluge jusqu'au siècle présent, les hommes ont désobéi aux paroles que Dieu adressa à Noé et à ses trois fils, et qui sont consignées dans Genèse 9:2-6. L'article parlait de la prochaine exécution de la vengeance

37. En harmonie avec la volonté de Dieu, comment Jésus utilisa-t-il son sang en faveur de tous les hommes, et que devons-nous faire pour en bénéficier?

38. En 1927, quel avertissement fut publié relativement à la violation de la loi de Dieu sur la sainteté du sang, et quel en fut le résultat?

divine, sur le champ de bataille d'Harmaguédon, à cause de tout le sang versé inutilement pendant les quatre mille années écoulées. Mais le monde n'a pas écouté cet avertissement. En 1939, la Deuxième Guerre mondiale éclata, conflit qui a versé plus de sang humain que toute autre guerre de l'histoire humaine.

³⁹ Les banques de sang humain se multiplièrent et eurent du mal à satisfaire la demande, les pays de la chrétienté favorisant cette pratique plus que tous les autres. Mais avant le terme de ce conflit universel, *La Tour de Garde* (éd. angl. du 1^{er} juillet 1945) expliqua la position adoptée par les témoins chrétiens de Jéhovah. L'article de fond intitulé "Inébranlablement attachés au culte pur" commentait tous les versets du Psaume 16, y compris le verset 4 (*Sy*), ainsi conçu: "Les douleurs se multiplient pour ceux qui courent après d'autres dieux. Je n'offrirai pas leurs libations de sang, et les noms qu'ils invoquent ne seront pas sur mes lèvres." Cet article attirait l'attention des lecteurs sur la consommation du sang humain et sur la transfusion sanguine que reçut le pape Innocent VIII en 1492. Ces choses étaient examinées longuement sous le titre "Caractère sacré du sang".

⁴⁰ A la suite de cet article, les témoins chrétiens de Jéhovah devinrent l'objet d'une grande controverse et se trouvèrent en conflit avec de nombreuses associations médicales modernes*.

* Voir le journal *Réveillez-vous!*, édition anglaise du 22 octobre 1948, page 13, sous le titre "Dangers des transfusions sanguines"; également l'édition française du 8 juillet 1949, page 15, "L'opinion d'un médecin sur la transfusion du sang", et le numéro du 8 février 1950, pages 12 et 13, "La transfusion du sang est-elle biblique?"; cf. aussi *La Tour de Garde*, édition anglaise du 1^{er} décembre 1949, pages 367 et 368, "A propos de la transfusion sanguine".

39. a) Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, dans quels pays en particulier furent organisées des banques de sang? b) Avant la fin de ce conflit, quelle déclaration fut publiée dans *La Tour de Garde*?

40. a) Pourquoi la position adoptée par les témoins de Jéhovah relativement aux transfusions sanguines a-t-elle donné lieu à des procès? b) Comment cette question a-t-elle été examinée en profondeur en 1961, et quelle publication fut éditée en cette année-là?

Il y a même eu des procès devant les tribunaux, parce qu'on a agi arbitrairement à l'égard de ces chrétiens consciencieux, au mépris des enseignements de la Bible, des droits des hommes libres et de leurs convictions religieuses. Finalement, la situation exigea une présentation franche des faits et une explication biblique des lois du Dieu très-haut, en vue de défendre la liberté religieuse. Cette explication fut donnée à l'occasion des assemblées des Adorateurs unis, tenues par les témoins de Jéhovah en de nombreuses nations à partir de juin 1961. L'après-midi du 22 juin, troisième jour d'un congrès de six jours organisé au Yankee Stadium, New York, deux discours furent prononcés sur les thèmes "Respectez le caractère sacré du sang" et "Employez la vie d'une manière conforme à la volonté divine", après quoi fut présentée aux congressistes la brochure de 64 pages intitulée "Le sang, la médecine et la loi de Dieu". A la page 56 de cette brochure, on peut lire ce qui suit :

(...) Les premiers chrétiens préférèrent mourir plutôt que d'acheter leur liberté par le reniement de leur foi. Et les témoins de Jéhovah de notre temps, qui se trouvent en face d'une question qui implique la plus formidable utilisation illicite du sang de toute l'histoire humaine, proclament qu'eux aussi maintiendront leur intégrité devant Dieu. Pour leur fidélité, Dieu les récompensera par la santé et la vie éternelle dans un monde nouveau, même s'il faut les ressusciter des morts.

⁴¹ Cette brochure explique clairement que les témoins de Jéhovah ont pris position consciencieusement contre la puissante profession médicale, non seulement parce que les transfusions sanguines ont tué et estropié des milliers d'humains, mais surtout parce que cet emploi abusif du sang est contraire à la volonté de Dieu. Il s'agit d'une violation de la loi de Dieu énoncée explicitement dans la sainte Bible inspirée.

41. Quelle est la raison véritable qui incite les témoins de Jéhovah à s'opposer à la transfusion sanguine ?

⁴² D'innombrables tonnes de sang ont été répandues sur les champs de bataille d'un bout à l'autre de la terre. Cela est déjà horrible! Mais c'est une chose ignoble aussi que des hommes qui ne craignent pas Dieu et ne respectent pas sa loi écrite puissent faire un commerce sordide du sang des humains et des bêtes. En vérité, l'humanité s'est déjà chargée d'une énorme dette de sang, et celle-ci s'accroît de jour en jour. L'heure approche où Jéhovah Dieu, la Source de la vie, lui demandera des comptes. Les hommes devront répondre de la violation de la sainteté du sang. Ils paieront de leur propre vie, lors de la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant". (Révélation 16 : 14-16.) Figurément parlant, "ils s'enivreront de leur propre sang". (Isaïe 49 : 26, *AC.*) En l'an 70 de notre ère, Jéhovah Dieu régla la dette de sang contractée par la nation d'Israël, conformément à la prophétie de Jésus-Christ (Matthieu 23 : 34-37 ; Luc 11 : 48-51). Or, Jéhovah Dieu ne change pas ses principes, et il exigera également le paiement de la dette de sang contractée par le présent système de choses, et cela dans la génération actuelle, alors que les nations détiennent le pouvoir d'accroître cette dette en tuant tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants de la terre, lors d'un troisième conflit universel livré avec des armes nucléaires, bactériologiques et radiologiques.

⁴³ Voulez-vous vous charger d'une dette de sang envers Dieu, mériter sa colère et être exécuté par sa main (Révélation 16 : 5, 6) ? Sinon, vous avez intérêt à examiner la Parole écrite de Dieu avec un cœur exempt de tout préjugé, afin d'apprendre sa loi et de comprendre son point de vue à l'égard du sang porteur de vie. Puis, suivez le décret apostolique et gardez-vous exempt du sang et des choses étouffées.

42. a) Comment l'humanité a-t-elle contracté une énorme dette de sang, et comment Dieu lui demandera-t-il des comptes? b) Quand Dieu régla-t-il la dette de sang contractée par la nation d'Israël, et pourquoi cela devrait-il intéresser les hommes de la génération présente?

43. Que devons-nous faire individuellement si nous voulons éviter d'être exécutés par Dieu pour avoir contracté une dette de sang?

En agissant ainsi, vous fuirez vers le refuge auquel Dieu a pourvu pour vous protéger du Vengeur du sang, Celui qui devint jadis notre parent charnel, Jésus-Christ (Nombres 35: 9-29). Profitez de la protection de Dieu, en écoutant ces conseils qu'il nous donne dans Isaïe 26: 20, 21 (AC): "Va, mon peuple, entre dans tes chambres, et ferme tes portes sur toi; cache-toi pour quelques instants jusqu'à ce que la colère ait passé. Car voici que Jéhovah sort de sa demeure pour visiter l'iniquité des habitants de la terre, et la terre découvrira le sang [héb. les sangs] qu'elle a bu, et ne cachera plus ses tués." Alors, votre propre sang sera précieux aux yeux du Roi régnant, le Vengeur du sang, et il rachètera votre âme de la destruction, pour vous permettre de vivre dans l'ordre nouveau et juste promis par Dieu. — Psaume 72: 14, *Dc.*

*Des "hommes de bonne
volonté" du monde entier
sont rassemblés
pour la liberté*



LES SONT ceux qui viennent de la grande tribulation, et ils ont lavé leurs longues robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau." (Révélation 7:14). Qui sont ceux-ci, et qu'est-ce que "la grande tribulation" de laquelle ils viennent? Comment ont-ils lavé leurs longues robes dans le sang de l'Agneau, et pour quelle raison? Pourquoi tiennent-ils dans leurs mains des palmes? Enfin, comment se fait-il qu'ils peuvent rendre à Dieu un service sacré dans son temple? Lorsqu'il reçut la vision de cette "grande foule" il y a dix-neuf siècles, l'apôtre Jean, intrigué, se renseigna auprès d'un "aîné", et de nos jours le reste des frères spirituels de Jean qui se trouvent encore sur la terre demandent aussi des renseignements récents sur cette même "grande foule".

1. Qu'est-ce qui est décrit dans Révélotion 7:14, et quelles questions se posent concernant ce passage?

² L'identification de la "grande foule" était un mystère ou "saint secret" pour les étudiants de la Bible jusqu'en 1935, mais depuis cette date, leurs connaissances se sont accumulées au sujet de cette "grande foule", conformément aux faits attestant l'accomplissement de cette vision apocalyptique de Jean. Après avoir d'abord relaté la vision qu'il eut des 144 000 Israélites spirituels, l'apôtre Jean poursuit en ces termes:

³ "Après ces choses je vis, et voici, une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toutes nations, et de toutes tribus, et de tous peuples, et de toutes langues, se tenant devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de longues robes blanches; et il y avait des palmes dans leurs mains. Et ils ne cessaient de crier à haute voix, disant: 'Le salut, nous le devons à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau.'" — Révélation 7: 9, 10.

⁴ Cette "grande foule" est un groupe bien distinct des 144 000 Israélites spirituels, car ses membres viennent d'en dehors des douze tribus des fils de l'Israël spirituel. Ils viennent de toutes les autres nations, tribus, peuples et langues. Nous ignorons combien de personnes composeront finalement cette "grande foule". L'apôtre Jean lui-même était incapable de les compter, et de ce fait il ne nous a fourni aucune indication numérique nous permettant d'en connaître le nombre exact. Des années avant que Jean ne reçût sa vision, des groupes de gens de moins de 144 000 étaient considérés comme une "grande foule". (Matthieu 14: 14; 15: 30, 33, 38, 39; 19: 2; 20: 29; 26: 47; Jean 6: 2, 5.) Or Jean appelle ceux dont il parle dans Révélation 7: 9 une "grande foule" par rapport aux 144 000 dont il vient de préciser le nombre; par suite, cette "grande foule" innombrable doit compter bien plus de

2, 3. a) Depuis quand comprend-on mieux l'accomplissement de la vision que Jean eut de la "grande foule"? b) Après sa vision des 144 000 Israélites spirituels, que vit l'apôtre Jean?
4. a) La "grande foule" et l'Israël spirituel sont-ils identiques?
b) Peut-on dénombrer les membres de cette "grande foule"?

144 000 personnes, nombre qui est déjà assez considérable. Un million n'est que 7 fois 144 000.

⁵ Puisque les membres de la "grande foule" sont choisis d'entre toutes les nations, tribus, peuples et langues du présent monde si divisé, les unir en un groupe homogène tient du prodige. Néanmoins la vision donnée à Jean nous assure que cette unité existerait réellement, et les faits attestent aujourd'hui que cette "foule" est bien unie. Qui plus est, cette unification s'est accomplie sans le concours de la défunte Société des Nations ou de l'actuelle Organisation des Nations unies groupant 117 Etats membres.

⁶ La "grande foule" sans nombre adopte une position qui est à l'opposé de celle de la Société des Nations et des Nations unies. Dans quel sens? C'est que la "grande foule" se tient dans une position de faveur devant le trône du Dieu tout-puissant et devant son Agneau jadis immolé, Jésus-Christ. Or, les Nations unies ne reconnaissent pas Jéhovah Dieu comme le Souverain suprême du ciel et de la terre. Cette organisation ne reconnaît que la souveraineté de l'homme, et elle s'efforce de la maintenir. Elle ne reconnaît pas que l'Agneau Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour le salut de tous les hommes, et elle n'admet pas non plus que le Christ ressuscité est le Fils céleste de Dieu, oint et intronisé par celui-ci pour gouverner la terre tout entière et faire de tous les hommes un seul peuple.

⁷ Les délégués des Nations unies se tiennent-ils, figurément parlant, devant le trône de Dieu et devant l'Agneau, "vêtus de longues robes blanches"? Absolument pas! Mais la "grande foule" s'y tient et elle est ainsi habillée. La longue robe représente une apparence digne, comme celle d'un fils de famille (Luc 15:22) ou d'un ange matérialisé, par exemple

5. Pourquoi l'unité des membres de la "grande foule" tient-elle du prodige, et existe-t-elle en fait?

6. Pourquoi est-il évident qu'ils ne doivent pas leur unité aux Nations unies?

7. Que signifie le fait que les membres de la "grande foule" sont vêtus de "longues robes"?

celui qui apparut le jour de la résurrection de Jésus (Marc 16: 5; 12: 38; Luc 20: 46; Révélation 6: 11). La "grande foule" se tient devant le plus grand Dignitaire de tous les vivants, qui siège sur son trône céleste, d'où il exerce son autorité suprême. C'est pourquoi les membres de cette foule se garderont bien de souiller leurs longues robes, lesquelles doivent être d'une blancheur immaculée.

⁸ Comment les membres de la "grande foule" ont-ils blanchi leurs longues robes? L'un des "aînés" fournit à Jean l'explication suivante: "Ils ont lavé leurs longues robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau." (Révélation 7: 14). Leurs robes ne sont pas tachées de sang humain, car ils n'ont pas fait jaillir sur elles le sang de leurs ennemis (Esaïe 63: 2-6; Psaume 68: 24). Ils ont lavé leurs longues robes dans le sang d'un ami qu'ils aiment et qui les aime; or le sang de cet ami a pour effet de purifier leurs robes. Il s'agit du sang de l'"Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde". (Jean 1: 29.) A ce propos, il convient de citer de nouveau Hébreux 9: 22, où il est écrit: "Oui, presque toutes choses sont purifiées par le sang selon la Loi, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon." Mais comment peut-on laver ses longues robes dans le sang du Christ?

⁹ Voici dix-neuf siècles que Jésus-Christ versa son sang, qui coula de sa tête couronnée d'épines, de ses mains et de ses pieds cloués au poteau, également de son flanc percé par une lance. Qu'il soit dit en passant qu'aucun médecin partisan de la transfusion sanguine n'utilisa le cadavre de Jésus pour faire un prélèvement de sang. Le troisième jour, Jésus fut ressuscité d'entre les morts. Plus tard, il remonta auprès de son Père céleste muni de la valeur de son sang, le siège de l'âme; autrement dit, il remonta au ciel en possession de la valeur totale de sa vie humaine, vie qui dépend du sang qui

8. Par quel moyen ont-ils pu blanchir leurs robes?

9. Comment le sang de Jésus fut-il versé, et comment Jésus utilisa-t-il la valeur de son sang après sa résurrection?

coule dans les vaisseaux du corps. — Hébreux 9:11-14, 24-26; 13:10-12, 20, 21.

¹⁰ Aujourd'hui, les membres de la "grande foule" ne peuvent donc pas laver littéralement quelque chose dans le sang de Jésus; ils peuvent cependant exercer la foi en son sang, l'accepter comme le moyen de rédemption qui les délivre du péché et de la mort, et confesser leurs péchés à Dieu, lui en demandant le pardon sur la base du sang de l'Agneau. Ayant confiance que le sang du Christ les purifie et leur donne l'apparence d'hommes justes devant Dieu, qui siège sur son trône, ils se vouent à lui et se font baptiser dans l'eau pour confirmer leur offrande personnelle. C'est ainsi que devant Dieu et devant son Agneau ils ont l'apparence d'hommes ayant reçu le pardon et ayant été lavés de leurs péchés.

DES "HOMMES DE BONNE VOLONTÉ" TENANT DES PALMES

¹¹ En lavant leurs longues robes afin d'avoir une apparence pure et digne devant le Dignitaire suprême, les membres de la "grande foule" sont devenus des "hommes de bonne volonté". (Luc 2:14.) Dieu leur accorde sa bonne volonté, son approbation, et il accepte qu'ils se tiennent en sa présence pendant cette "année de la bienveillance" de Jéhovah (Isaïe 61:2, *Dh*; II Corinthiens 6:1, 2). Du fait que, devant Dieu et aussi devant l'Agneau de Dieu, ils ont l'apparence acceptable d'hommes justes, ils sont représentés comme étant "vêtus de longues robes blanches". Il s'ensuit obligatoirement que ce sont des chrétiens véritables, qui croient non seulement au Dieu tout-puissant, mais encore en Jésus-Christ, à son sacrifice humain parfait et à son élévation au ciel à la droite

10. Comment les membres de la "grande foule" lavent-ils leurs robes dans le sang du Christ, et quel en est le résultat?

11. a) Par quel moyen les membres de la "grande foule" deviennent-ils des "hommes de bonne volonté", et que signifie ce terme? b) D'après la vision prophétique de Jean, que tiennent-ils à la main?

de Dieu. Outre qu'ils sont vêtus de façon acceptable, figurément parlant, ils tiennent à la main des palmes.

¹² Pourquoi y a-t-il "des palmes dans leurs mains"? (Révélation 7:9.) En voyant ces palmes, l'apôtre Jean, lui-même chrétien juif, a dû penser à la fête des Huttes ou Tabernacles, la fête la plus joyeuse du calendrier religieux des Hébreux. Les palmes figuraient tout particulièrement dans la célébration de cette fête, encore appelée fête de la Récolte, qui se tenait le septième mois lunaire de l'année religieuse. La palme évoquait donc la joie, car à propos de cette fête, il est écrit dans Lévitique 23:40 (AC): "Vous prendrez, le premier jour, du fruit de beaux arbres, des branches de palmiers, des rameaux d'arbres touffus et des saules de rivière; et vous vous réjouirez devant Jéhovah, votre Dieu, pendant sept jours." Après la reconstruction des murailles de Jérusalem, que les armées babyloniennes avaient anéanties en 607 avant notre ère, le reste juif rentré de Babylone célébra la fête des Huttes. A cette occasion, le gouverneur Néhémie fit cette proclamation:

¹³ "Sortez vers la montagne, et ramenez des feuillages d'oliviers, d'oliviers sauvages, de myrtes, de palmiers et d'arbres touffus, pour faire des huttes, comme cela est écrit." Le reste rapatrié obéit à cet ordre, "et il y eut une très grande réjouissance". — Néhémie 8:13-17, *Dh.*

¹⁴ L'apôtre était monté régulièrement à Jérusalem pour assister à la fête des Huttes, et il se souvenait que les Juifs agitaient des branches de palmiers (héb. *lâlâb**) pendant

* Le *Third New International Dictionary* de Webster définit comme suit le *lâlâb* ou *lâlâv*: "La branche de palmier traditionnelle portée et agitée pendant le fête de Soukkoth."

12, 13. Qu'est-ce que les palmes ont dû rappeler à l'apôtre Jean, et selon les Ecritures, quel sentiment est symbolisé par les branches de palmier? 14. a) En rapport avec quel chant utilisait-on des palmes lors de la fête des Huttes? b) D'après l'ouvrage d'Edersheim, que se produisit-il à l'occasion de la fête des Huttes célébrée en l'an 32 de notre ère?

qu'on récitait le *Hallel*. Il se souvenait de la dernière fête des Huttes à laquelle avait assisté Jésus-Christ (en l'an 32). Au sujet de la fête célébrée en cette année-là, Edersheim dit ce qui suit dans son ouvrage *Le temple* (angl., page 244) :

(...) Les réjouissances de la Semaine des Tabernacles se terminaient. C'était "le dernier jour, le grand jour de la fête". [Jean 7:37.] On l'appelait ainsi, bien que ce ne fût pas un jour de "sainte convocation", d'une part parce qu'il clôturait la fête, d'autre part à cause des circonstances qui avaient amené les Ecrits rabbiniques à le désigner comme "le Jour du Grand Hosanna", du fait qu'on faisait sept fois le tour de l'autel en entonnant l'"Hosanna", et comme le "Jour des Saules" et le "Jour du battage des branches", parce qu'on effeuillait des branches de saules et réduisait en pièces des branches de palmiers en les battant à côté de l'autel. Ce jour-là, après que le prêtre fut revenu de Siloé et eut versé pour la dernière fois à la base de l'autel le contenu de sa cruche d'or; quand le "Hallel" eut été chanté au son de la flûte, le peuple répondant et adorant, et les prêtres sonnait trois fois trois coups avec leurs trompettes d'argent; au moment où l'intérêt de la foule des adorateurs était à son comble et où ils agitaient vers l'autel une véritable forêt de feuillages, alors que se chantaient les derniers mots du Psaume CXVIII, — à cet instant même, une voix résonna dans tout le Temple, surprenant la multitude et remplissant de peur et de haine le cœur de ses chefs. C'était Jésus qui, "se tenant debout, s'écria: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive".

¹⁵ L'apôtre Jean se souvenait aussi que cinq jours avant que Jésus-Christ ne célébrât pour la dernière fois la Pâque, il quitta le mont des Oliviers et fit sa spectaculaire entrée à Jérusalem. Témoin oculaire de cet événement, Jean écrivit: "Le lendemain [9 nisan de l'an 33], la grande foule [*okhlos polus*, le même terme que l'on trouve dans Révélation 7:9]

15. a) De quel événement célèbre, qui eut lieu cinq jours avant la Pâque de l'an 33, Jean fut-il également un témoin oculaire? b) Quel symbolisme se rattache aux palmes portées par les membres de la "grande foule" mentionnée dans Révélation 7:9, et qu'est-ce que cela laisse supposer quant à l'époque de l'accomplissement de cette vision?

qui était venue à la fête, en apprenant que Jésus était venu à Jérusalem, prit les branches de palmiers et sortit à sa rencontre. Et ils criaient: 'Sauve, nous t'en prions! Béni soit celui qui vient au nom de Jéhovah, oui le roi d'Israël!'" (Jean 12:12, 13). A cette occasion, cette grande foule se servit des palmes pour saluer joyeusement le Royaume de Dieu et son Roi. Ce symbolisme se rattache très bien à la "grande foule" tenant des palmes, que Jean vit dans sa vision, selon Révélation 7:9. Cela laisse également supposer que cette vision devait s'accomplir après 1914, date à laquelle le Royaume messianique de Dieu naquit dans les cieux, car en cette année-là Jéhovah Dieu intronisa son Agneau, Jésus-Christ, et lui donna l'ordre de régner au milieu de ses ennemis célestes et terrestres.

¹⁶ Pour cette raison, les membres de la "grande foule" ont refusé de se joindre à la chrétienté pour saluer la Société des Nations et son successeur, les Nations unies, comme l'"unique lumière" et "le dernier espoir" que les hommes possèdent d'établir un monde de paix et de sécurité. Révélation 7:10 les représente comme disant: "Le salut, nous le devons à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau." Voilà identifiés ceux qui sont salués à haute voix par les membres de la "grande foule", et vers qui ils agitent joyeusement leurs palmes. Ils ne saluent pas ainsi la Société des Nations ni les Nations unies. En accord avec ce fait important, ils se joignent au reste des 144 000 Israélites spirituels, afin d'accomplir la prophétie de Jésus consignée dans Matthieu 24:14, savoir: "Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée par la terre habitée tout entière en témoignage à toutes les nations; et alors la fin viendra." (Marc 13:10). Ils n'ont pas honte de confesser publiquement que leur salut vient de Jéhovah Dieu par Jésus-Christ, l'"Agneau de Dieu"

16. A qui les membres de la "grande foule" attribuent-ils leur salut, et à quelle œuvre participent-ils?

immolé, et par le Royaume messianique de Dieu. Ils espèrent vivre éternellement sur une terre édénique.

¹⁷ Les cieux se réjouissent en voyant cette "grande foule", et ils sont d'accord avec la déclaration de ses membres. L'apôtre Jean vit cela aussi dans sa vision, car il écrivit dans Révélation 7: 11, 12: "Et tous les anges se tenaient autour du trône et des aînés et des quatre créatures vivantes, et ils tombèrent devant le trône, la face contre terre, et adorèrent Dieu, disant: 'Amen! La bénédiction, et la gloire, et la sagesse, et l'action de grâce, et l'honneur, et la puissance, et la force soient à notre Dieu aux siècles des siècles. Amen.'" Les anges des cieux attribuent sept choses à Dieu. Ces choses, au nombre parfait de sept, concourent au salut de la "grande foule".

ILS VIENNENT "DE LA GRANDE TRIBULATION"

¹⁸ L'un des "aînés" déjà mentionnés pose une question à Jean, puis il lui fournit la réponse. Nous lisons dans Révélation 7: 13, 14: "Et en réponse, l'un des aînés me dit: 'Ceux-ci qui sont vêtus de longues robes blanches, qui sont-ils et d'où viennent-ils?' Et je lui dis aussitôt: 'Mon seigneur, tu le sais, toi.' Et il me dit: 'Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation, et ils ont lavé leurs longues robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau.'" "

¹⁹ En demandant à Jean d'où venait cette "grande foule", l'"aîné" ne cherchait pas à savoir de quelle nation, de quelle tribu, de quel peuple ou de quelle langue elle venait. Il voulait plutôt savoir de quelle épreuve extraordinaire cette "grande foule" sortait. La preuve en est qu'à sa propre question l'"aîné" répondit: "Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation." Tribulation! Quelle tribulation?

17. Que font les cieux en voyant la "grande foule" et en entendant ce qu'elle déclare?

18. En quels termes l'un des "aînés" de la vision identifie-t-il ceux qui sont "vêtus de longues robes blanches"?

19. Que signifiait la question: "D'où viennent-ils?"

²⁰ S'agit-il de la "grande tribulation" à laquelle Jésus-Christ avait fait allusion devant l'apôtre Jean? Selon Matthieu 24:20-22, Jésus a dit: "Priez sans cesse pour que votre fuite n'ait pas lieu l'hiver, ni au sabbat; car alors il y aura une grande tribulation [*thlipsis mégalé*], telle qu'il n'y en a pas eu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, non, et qu'il n'y en aura jamais plus. En fait, si ces jours n'étaient abrégés, aucune chair ne serait sauvée; mais à cause des élus ces jours seront abrégés." Il semble qu'ici le Seigneur Jésus-Christ citait en partie ces paroles qu'un ange avait prononcées devant le prophète Daniel (12:1, *Da*): "Et en ce temps-là se lèvera Michaël, le grand chef, qui tient pour les fils de ton peuple; et ce sera un temps de détresse tel qu'il n'y en a pas eu depuis qu'il existe une nation jusqu'à ce temps-là. Et en ce temps-là ton peuple sera délivré: quiconque sera trouvé écrit dans le livre." L'une et l'autre de ces prophéties parlent d'un temps de détresse sans pareil, et font, en fait, allusion à la même tribulation. Mais s'agit-il de la "grande tribulation" d'où vient la "grande foule"?

²¹ D'autres passages du livre de la Révélation mentionnent le mot tribulation (*thlipsis*). Dans Révélation 1:9, l'apôtre Jean déclare: "Moi, Jean, votre frère, qui participe avec vous à la tribulation [*thlipsis*] et au royaume et à l'endurance en compagnie de Jésus." Dans Révélation 2:9, 10, Jésus-Christ glorifié au ciel s'adresse à la congrégation de Smyrne en ces termes: "Je connais ta tribulation et ta pauvreté — mais tu es riche — et le blasphème de ceux qui se disent Juifs, alors qu'ils ne le sont pas, mais qui sont une synagogue de Satan. N'aie pas peur des choses que tu es sur le point de souffrir. Voici, le Diable continuera de jeter en prison quel-

²⁰ Selon Matthieu 24:20-22, qu'a déclaré Jésus à propos d'une "grande tribulation"; et quelle autre prophétie sur la tribulation a-t-il citée?
²¹ 22. Quels autres passages du livre de la Révélation mentionnent des tribulations, mais s'agit-il toujours de la même tribulation?

ques-uns d'entre vous, pour que vous soyez pleinement mis à l'épreuve, et que vous ayez une tribulation de dix jours. Montre-toi fidèle même jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie."

²² Jésus-Christ parle aussi d'une "grande tribulation" dans Révélation 2 : 22, mais il s'agit là d'une détresse dans laquelle il jette les membres impénitents de la congrégation chrétienne de Thyatire qui commettent la fornication religieuse avec "cette femme Jézabel". Cette "grande tribulation" est différente de la tribulation que Satan le Diable et ses serviteurs terrestres font venir sur les disciples de Jésus-Christ en les jetant en prison.

²³ L'apôtre Jean se souvenait qu'après avoir inauguré le repas du soir du Seigneur, Jésus-Christ avait dit à ses apôtres : "Vous pleurerez et vous vous lamenterez, mais le monde se réjouira ; vous vous affligerez, mais votre douleur se changera en joie. Une femme, quand elle enfante, s'attriste, parce que son heure est arrivée ; mais lorsqu'elle a donné le jour au petit enfant, elle ne se souvient plus de la tribulation, à cause de la joie de ce qu'un homme est né dans le monde." Enfin, avant de prier Dieu en leur faveur, Jésus avait déclaré à ses apôtres : "Je vous ai dit ces choses afin que par le moyen de moi vous ayez la paix. Dans le monde, vous aurez des tribulations, mais prenez courage ! J'ai vaincu le monde." (Jean 16 : 20, 21, 33). Ces tribulations qu'ont les disciples de Jésus-Christ ne viennent pas de Jéhovah Dieu, mais celui-ci les permet pour éprouver ses serviteurs.

²⁴ La tribulation n'est pas obligatoirement la persécution religieuse, mais celle-ci peut en faire partie (notez l'expression "une tribulation ou une persécution" dans Matthieu 13 : 21 et Marc 4 : 17). Lorsque l'apôtre Paul déclara à ses

23. Après avoir inauguré le souper du Seigneur, que déclara Jésus à ses disciples au sujet de tribulations qu'ils subiraient ?

24. Le mot "tribulation" est-il toujours synonyme de "persécution" ?

frères dans la foi: "Nous devons entrer dans le royaume de Dieu par beaucoup de tribulations", sans aucun doute il comptait les persécutions parmi ces tribulations (Actes 14:22). Dans certains cas, le mot "tribulations" peut être synonyme de "persécutions". (I Thessaloniens 1:6; 3:3, 7.) D'où il suit que dans Actes 11:19, plusieurs traductions de la Bible (*Sg; Sy; AC; CT*) portent "persécution" au lieu de "tribulation". C'est ce qui explique aussi pourquoi la *Bible de Jérusalem* rend comme suit Révélation 7:14, où se rencontre le terme "la grande tribulation" (*hê thlipsis mégalê*): "Ce sont ceux qui viennent de la grande épreuve", et que la *Bible du Centenaire* ajoute cette note en bas de page: "C'est-à-dire de la persécution."

²⁵ Cependant, il semble que Révélation 7:14 parle plutôt de la "grande tribulation" à laquelle Jésus-Christ fit allusion prophétiquement dans Matthieu 24:21 (Marc 13:19). Certes, selon un verset précédent, Jésus avait parlé de Jérusalem, et il est vrai qu'une grande tribulation s'abattit sur la Jérusalem terrestre en l'an 70 de notre ère, lorsque les armées romaines anéantirent la ville, causant la mort de plus d'un million de Juifs. Toutefois, même dans ce cas-là, Jérusalem et son épreuve n'étaient qu'une image prophétique de ce qui doit arriver à son pendant moderne, la chrétienté. Par ailleurs, le passage de Révélation 7:14 fut rédigé après la destruction de Jérusalem par les Romains, en fait vingt-six années plus tard, soit en l'an 96, d'après les estimations dignes de foi. Il s'ensuit que Révélation 7:14 annonçait quelque chose qui devait encore arriver. En conséquence, la "grande tribulation" de Révélation 7:14 n'est autre que la tribulation finale qui s'abat sur le présent système de choses des hommes. Cette explication trouve une confirmation dans les premiers versets de

25, 26. Qu'est la "grande tribulation" mentionnée dans Révélation 7:14, et qu'est-ce qui confirme cette explication?

ce chapitre et les derniers versets du chapitre précédent, où nous lisons ces paroles annonçant une détresse universelle :

²⁶ “Et ils disaient aux montagnes et aux rochers : ‘Tombez sur nous et cachez-nous devant la face de celui qui est assis sur le trône et devant le courroux de l’Agneau, parce que le grand jour de leur courroux est venu, et qui peut se tenir debout?’ Après cela, je vis debout aux quatre coins de la terre, quatre anges qui tenaient serrés les quatre vents de la terre, pour qu’il ne soufflât aucun vent, ni sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre. Et je vis un autre ange qui montait du soleil levant, ayant un sceau du Dieu vivant; et il cria à haute voix aux quatre anges à qui il avait été donné de faire du mal à la terre et à la mer, disant : ‘Ne faites pas de mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu’à ce que nous ayons marqué du sceau les esclaves de notre Dieu sur le front.’” — Révélation 6 : 16 à 7 : 3.

²⁷ Si on libérait en même temps quatre vents aux quatre coins de la terre, c’est-à-dire au nord, au sud, à l’est et à l’ouest, cela entraînerait à coup sûr un temps de détresse sur la terre tout entière et pour tous les hommes. L’ouragan qui en résulterait serait tellement puissant qu’il abîmerait les arbres, en les déracinant ou en les dépouillant de leurs feuilles et de leurs fruits, et cette tempête ferait beaucoup de mal aux choses et aux habitants de la terre et des mers (Jérémie 49 : 36). Cette tempête pourrait produire “la grande tribulation” de Révélation 7 : 14. Il doit s’agir d’une détresse universelle très sérieuse, car Dieu ne permet pas qu’elle se déchaîne avant que ne soit achevée une certaine œuvre de grande importance. En effet, l’œuvre consistant à marquer “du sceau les esclaves de notre Dieu sur le front” doit être

27. Que symbolisent les “quatre vents de la terre”, et jusqu’à quand sont-ils retenus?

menée à terme avant que Dieu ne donne le signal autorisant les quatre anges à libérer les vents de détresse aux quatre coins de la terre.

²⁸ Ces "esclaves de notre Dieu" ont commencé à être marqués du sceau déjà au premier siècle de notre ère. Les "esclaves de notre Dieu" sont au nombre de 144 000 (Révélation 7: 4-8). Les derniers d'entre eux, qui finalement ne seraient qu'un faible reste, devaient être marqués du sceau avant le commencement du règne millénaire de l'"Agneau de Dieu", Jésus-Christ. Autrement dit, les membres du reste de ces "esclaves de notre Dieu" devaient être marqués du sceau sur le front en tant que possession particulière de Dieu vers la fin des six mille années de l'existence humaine. Or, d'après les indications chronologiques de la Bible, le terme de cette période est proche*! Une tempête universelle ne doit donc plus être très loin.

²⁹ Compte tenu de ce qui précède, dans quel sens faut-il comprendre que les membres de la "grande foule" "viennent de la grande tribulation"? La "grande tribulation" que Jésus-Christ annonça, en accord avec Daniel 12: 1, ne commença pas en 1914. Les "temps des Gentils" ou "temps fixés des nations" arrivèrent à leur terme en cette année-là, au début de l'automne, l'époque où jadis on célébrait la fête des Huttes ou Tabernacles (Luc 21: 24, *AC; MN*). Ces temps des Gentils avaient commencé à la même saison, 2520 années avant l'automne de 1914, soit en 607 avant notre ère (Jérémie 41: 1 à 43: 7; Zacharie 7: 5; 8: 19). En automne 1914, le monde des

* Voir le Tableau imprimé aux pages 31 à 35 du présent ouvrage.

28. Qui sont ces "esclaves de notre Dieu", et qu'est-ce qui doit arriver peu de temps après que le dernier d'entre eux a été marqué du sceau?
29. a) La "grande tribulation" annoncée par Jésus commença-t-elle en 1914? b) Que se passait-il sur la terre à cette époque-là, et pourquoi Dieu fut-il courroucé?

hommes s'était déjà engouffré dans la Première Guerre mondiale, conflit qui devait être accompagné et suivi de famines, de tremblements de terre et d'épidémies, exactement comme Jésus l'avait annoncé. Selon la prophétie de Jésus, tout cela ne devait pas être la "grande tribulation" mais seulement "le commencement des douleurs d'angoisse" que connaîtrait la présente génération (Matthieu 24:3-8; Marc 13:3-8; Luc 21:10, 11). L'enjeu de la Première Guerre mondiale était la souveraineté universelle, et ce combat fut livré contre le Royaume de Dieu. C'est pourquoi cette guerre provoqua le courroux de Dieu.

³⁰ Puisque les "temps fixés des nations" étaient arrivés à leur terme en 1914, et que l'heure était venue pour l'établissement du Royaume de Dieu, jusqu'où ce dernier irait-il en exprimant son courroux contre les nations? La réponse à cette question nous est donnée dans Révélation 11:16-18, par cette déclaration prophétique mise dans la bouche des aînés prosternés devant Dieu: "Nous te rendons grâces, Jéhovah Dieu, le Tout-Puissant, celui qui est et qui était, de ce que tu as pris ta grande puissance et commencé à régner. Mais les nations se sont courroucées, et ton propre courroux est venu, et le temps fixé pour que les morts soient jugés, et pour donner leur récompense à tes esclaves les prophètes et aux saints et à tous ceux qui craignent ton nom, les petits et les grands, et pour détruire ceux qui détruisent la terre."

³¹ Pendant la Première Guerre mondiale, les Etudiants de la Bible voués à Dieu étaient portés à croire que ce conflit mondial mènerait progressivement à la bataille d'Harma-

30. D'après Révélation 11:16-18, jusqu'où Dieu irait-il dans la manifestation de son courroux?

31, 32. Pourquoi Dieu n'exécuta-t-il pas aussitôt tous ses jugements contre les nations impies?

guédon annoncée dans Révélation 16:13-16*. Ils furent plutôt surpris par la signature de l'armistice et la fin des hostilités en novembre 1918. Pourquoi Jéhovah Dieu le Tout-Puissant n'avait-il pas exprimé pleinement son courroux contre les nations, en livrant la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant", afin de détruire les nations qui s'opposaient à sa souveraineté universelle?

³² A cause des "élus" de Dieu qui étaient toujours dans la chair, il y avait encore beaucoup de travail à faire entre la fin de la Première Guerre mondiale et la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant", qui doit être livrée au lieu symbolique "qui est appelé en hébreu Har-Magedon". (Révélation 16:16.) Selon la prophétie de Jésus consignée dans Marc 13:18-27 et Matthieu 24:20-31, une œuvre de rassemblement devait s'effectuer. Les derniers membres ou reste des "élus" encore dans la chair devaient être rassemblés de partout pour former un groupe mondial uni. Entre autres, ils devaient être marqués du sceau par l'esprit de Dieu, pour les identifier aux "esclaves de notre Dieu" ou aux douze tribus de l'Israël spirituel. D'après Révélation 7:1-3, les quatre anges ne devaient pas relâcher les quatre vents qui sèmeraient la destruction d'un bout à l'autre de la terre avant que les derniers membres des 144 000 Israélites spirituels ne fussent marqués au front du "sceau du Dieu vivant". Or cette œuvre n'était pas encore achevée lorsque la Première Guerre mondiale atteignit son

* Voir *La Tour de Garde et Messager de la présence de Christ*, éd. fr. de décembre 1914, pages 67, 68, sous-titre "Ces jours de détresse seront abrégés"; également l'éd. fr. de février 1915, pages 12, 13, sous-titres "Les préludes du temps de détresse" et "La bataille d'Harmaguédon"; cf. aussi l'éd. angl. du 1^{er} juin 1915, article intitulé "La tempête qui approche et son issue glorieuse", l'éd. angl. du 15 février 1918, sous le titre "Elie et Elisée étaient typiques", enfin l'éd. angl. du 1^{er} mai 1918, article intitulé "Le triomphe de Sion est proche".

point culminant en 1918. C'est pourquoi les "quatre anges" debout aux "quatre coins de la terre" reçurent l'ordre de ne pas libérer les forces de destruction universelle, les "quatre vents de la terre" symboliques.

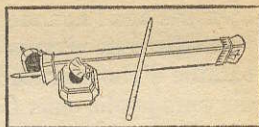
³³ Lorsque tous les "élus" seraient marqués du sceau, une œuvre différente pourrait commencer. Et les faits sont là pour prouver qu'une œuvre nouvelle a été entreprise pendant ce temps avant le déclenchement de la "grand tribulation" annoncée prophétiquement.

³⁴ L'histoire moderne des témoins de Jéhovah rapporte que cette œuvre supplémentaire fut proposée en 1931, à l'occasion d'un de leurs congrès internationaux qui se tint du 24 au 30 juillet 1931, à Columbus (Etats-Unis). Le dimanche 26 juillet, après une conférence publique prononcée devant un auditoire de 15 000 personnes, une résolution fut adoptée par plusieurs milliers des membres du reste des "élus" présents à cette réunion. Par cette motion, ils adoptèrent le nom de "témoins de Jéhovah", nom basé sur la prophétie biblique d'Isaïe 43:10-12 (AC). Le jeudi suivant 30 juillet, l'orateur principal de ce congrès international prononça à 15 heures le discours intitulé "L'homme à l'écritoire", expliquant la prophétie d'Ezéchiel chapitre 9. A la fin de son discours, l'orateur annonça la parution du premier tome d'un nouvel ouvrage intitulé *Justification*, qui commentait les 24 premiers chapitres de la prophétie d'Ezéchiel, y compris le chapitre 9, qui parle de l'homme à l'écritoire.

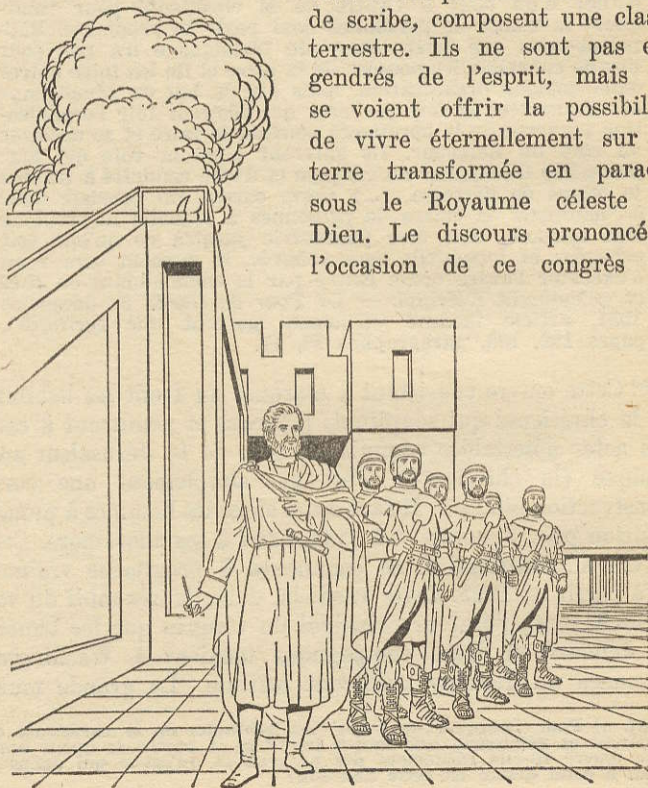
³⁵ Ce discours expliquait clairement que l'œuvre consistant

33. Quelle autre œuvre a pu s'effectuer grâce à cet intervalle?
 34, 35. a) Lors d'un congrès organisé en 1931, comment l'attention des assistants fut-elle attirée sur cette œuvre nouvelle, et qui fut identifié aux hommes marqués au front par l'homme à l'écritoire? b) Selon ce discours, pour quelle raison l'œuvre de témoignage devait-elle s'effectuer?

à marquer les hommes au front, préfigurée par l'action de l'homme à l'écrivoire mentionné dans Ezéchiel chapitre 9, n'est pas la même que celle consistant à marquer du sceau les 144 000 sur le front, selon Révélation 7 : 1-8. Les humains marqués au front par l'homme à l'écrivoire sont différents des 144 000 "élus". Les hommes marqués au front par l'homme



vêtu de lin portant une écrivoire de scribe, composent une classe terrestre. Ils ne sont pas engendrés de l'esprit, mais ils se voient offrir la possibilité de vivre éternellement sur la terre transformée en paradis sous le Royaume céleste de Dieu. Le discours prononcé à l'occasion de ce congrès les



identifia aux "hommes de bonne volonté", une classe d'hommes "actuellement vivants" qui pourront survivre sur la terre à la bataille d'Harmaguédon et "ne jamais mourir". Le texte de ce discours publié dans *La Tour de Garde* déclarait :

(...) Personne ne sait combien de gens ont cette disposition du cœur et écouteront le message et prendront position du côté du Seigneur. Ce n'est pas la question qui préoccupe la classe du "serviteur" en premier lieu. Le devoir du "serviteur" est d'obéir au commandement qui lui ordonne d'aller d'un bout à l'autre de la chrétienté pour "marquer" la classe de personnes dont parle la prophétie. Rappelons-nous que cette œuvre de témoignage n'a pas pour but de convertir les peuples de la terre et de les faire entrer dans quelque organisation, mais que le but du témoignage est d'annoncer le fait que ceux qui désirent fuir l'organisation perverse de la chrétienté peuvent le faire et se déclarer du côté du Seigneur. Ils suivront ainsi la voie qui leur permettra d'échapper au carnage et d'être conduits à travers le temps de détresse. (...) Cette œuvre qui consiste donc à "marquer" la classe de personnes à laquelle le prophète fait allusion, doit être poursuivie jusqu'à ce qu'elle soit achevée; et lorsqu'elle sera achevée, le moment sera venu d'exécuter l'autre ordre donné par le commandant en chef et qu'entendit Ezéchiel. — *La Tour de Garde* de décembre 1931, article intitulé "L'homme portant une écriture", pages 182, 183, paragraphes 16, 17.

³⁶ Cette œuvre consistant à marquer au front les habitants de la chrétienté qui soupirent, pleurent et gémissent à cause des actes détestables commis au sein de la Jérusalem antitypique (la chrétienté) n'est pas simplement une œuvre d'instruction biblique. Il faut aussi aider les hommes à prendre position pour Jéhovah et à s'identifier à ses adorateurs. Cette œuvre d'identification ne commença à progresser vraiment qu'à partir de 1935. Cette année-là, dans l'après-midi du vendredi 31 mai, l'orateur principal du congrès que les témoins de Jéhovah et leurs compagnons tenaient à Washington, prononça un discours marquant intitulé "La grande multi-

36, 37. a) Pour 'marquer au front' les habitants de la chrétienté qui soupirent et gémissent, que faut-il faire? b) A partir de quelle année cette œuvre fit-elle réellement des progrès, et qu'est-ce qui donna de l'élan à cette œuvre en cette année-là?

tude". Ce discours identifia pour la première fois la "grande multitude" mentionnée dans Révélation ou Apocalypse 7:9 (*Sy*) à une classe terrestre composée d'hommes non engendrés de l'esprit, qui ont été figurés prophétiquement par Jonadab, fils de Récab, par les brebis de la parabole de Jésus con-signée dans Matthieu 25:31-46 et par les "autres brebis" auxquelles Jésus fit allusion, selon Jean 10:16.

³⁷ Après ce discours et avant la fin de ce congrès de quatre jours organisé du 31 mai au 3 juin à Washington, bon nombre des membres de cette classe de la "grande multitude" se firent baptiser dans l'eau pour symboliser l'offrande d'eux-mêmes à Dieu par l'intermédiaire de l'Agneau, Jésus-Christ. L'élan d'enthousiasme donné à cette œuvre consistant à rassembler cette classe s'étendit aux témoins éparpillés par toute la terre. — Cf. *La Tour de Garde*, édition anglaise du 1^{er} juillet 1935, page 194, sous le titre "Congrès"; voir aussi le *Year Book* ou annuaire des témoins de Jéhovah pour 1936, pages 62, 63.

LE BAPTÊME DE LA "GRANDE FOULE"

³⁸ Aujourd'hui, alors que nous approchons du dé-clenchement de la "grande tribulation," qui aura lieu à Harmaguédon, le baptême des membres de cette "grande multitude" ("grande foule", *MN*) se poursuit. D'après l'*Annuaire des témoins de Jéhovah* pour 1966 (éd. angl., page 287), rien qu'au cours de l'année de service 1964-1965, 64 393 d'entre eux ont été baptisés d'un bout à l'autre de la terre. Après sa résurrection, le Seigneur Jésus-Christ parla du baptême d'eau en rapport avec la "clôture du système de choses", époque où nous nous trouvons depuis 1914, en déclarant à ses disciples: "Allez donc et faites des disciples de gens de toutes les nations, les baptisant au nom du Père et au nom du Fils et au nom de l'esprit saint, les enseignant à

38. a) Pendant l'année de service 1964-1965, combien de personnes ont été baptisées? b) Que déclara le Christ ressuscité à propos du baptême?

observer toutes les choses que je vous ai ordonnées. Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la clôture du système de choses." (Matthieu 28:19, 20). Ce passage prévoyait le baptême de ceux qui deviennent des "autres brebis". En quel sens?

³⁹ Jésus-Christ donna ces instructions relatives au baptême peu de temps avant qu'il ne remontât au ciel le quarantième jour à compter de celui de sa résurrection d'entre les morts, en l'an 33. Dix jours après son ascension, lors de la fête de Pentecôte, environ trois mille Juifs et prosélytes circoncis furent convertis et amenés à croire en Jésus-Christ. Cela se produisit à Jérusalem, et les apôtres du Christ se mirent aussitôt à exécuter l'ordre qu'il leur avait donné: ils baptisèrent "au nom de Jésus-Christ pour le pardon de [leurs] péchés" ces milliers de croyants circoncis. — Actes 2:1-41.

⁴⁰ Ces croyants juifs étaient déjà voués à Dieu le Père, du fait qu'ils étaient dans l'alliance de la Loi mosaïque conclue avec Jéhovah Dieu, et que leurs pères avaient été "baptisés en Moïse par le moyen de la nuée et de la mer [Rouge]" quinze siècles auparavant (I Corinthiens 10:1, 2). Il s'ensuit que le baptême de ces croyants juifs et prosélytes circoncis symbolisait qu'ils se repentaient et se présentaient à Dieu le Père pour accomplir sa volonté en tant que disciples de son Fils Jésus-Christ, en qui désormais ils croyaient. En récompense, ils reçurent la promesse de l'esprit saint, c'est-à-dire celle d'être engendrés de l'esprit de Dieu pour devenir ses enfants spirituels, et aussi d'être oints par l'esprit. Ce baptême réservé exclusivement aux gens qui avaient été circoncis sous l'alliance de la Loi continua d'être administré pendant environ trois ans et demi encore, après quoi des incirconcis, vivant en dehors du régime de l'alliance de la Loi, commencèrent à être baptisés au nom de Jésus-Christ. — Actes 10:1-48.

39. A partir de quand les disciples de Jésus commencèrent-ils à mettre en application ses instructions relatives au baptême?

40. a) Que symbolisait le baptême administré aux Juifs et aux prosélytes circoncis sous l'alliance de la Loi? b) Jusqu'à quand le baptême ne fut-il administré qu'aux hommes circoncis sous la Loi?

⁴¹ Comme ces croyants gentils incirconcis ne se trouvaient pas dans l'alliance de la Loi juive, ils n'étaient pas déjà des hommes voués ayant des rapports avec Dieu le Père. Aussi, avant de pouvoir être baptisés dans l'eau, ils devaient se vouer à Dieu en tant que disciples de son Fils Jésus-Christ. Dans leur cas, par conséquent, le baptême d'eau symbolisait l'offrande d'eux-mêmes à Dieu le Père, par l'intermédiaire du Fils Jésus-Christ. En outre, puisque la période où la faveur divine était réservée exclusivement aux Juifs arriva à son terme en l'an 36, lors de la conversion et du baptême du premier Gentil Corneille, et que Dieu ne reconnaît plus l'alliance de la Loi conclue avec les Juifs circoncis, ne reconnaissant désormais que sa nouvelle alliance dont Jésus-Christ est le Médiateur, depuis cette date-là même les Juifs circoncis selon la chair doivent se vouer personnellement à Dieu, sans quoi ils ne peuvent se faire baptiser dans l'eau au nom de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Ainsi donc, depuis l'an 36 de notre ère, le baptême des Juifs circoncis selon la chair symbolise leur offrande personnelle à Dieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ.

⁴² Pendant dix-neuf siècles, jusqu'à l'actuelle "clôture du système de choses", le baptême d'eau a été administré au nom du Père, au nom du Fils et au nom de l'esprit saint. A l'heure où nous sommes, l'œuvre consistant à marquer du sceau les "élus" de Dieu, dont le nombre doit finalement s'élever à 144 000, touche à sa fin. Mais en l'an 33, que déclara Jésus quand il donna ses instructions à propos du baptême de ses disciples? A-t-il dit: "Allez et faites des disciples de gens

41. Depuis le baptême des premiers Gentils en l'an 36, que symbolise le baptême d'eau, et pourquoi?

42. Jésus fixa-t-il une limite au nombre d'hommes qui devaient être baptisés?

de toutes les nations, les baptisant jusqu'à ce que vous ayez converti et baptisé 144 000 humains qui croiront en moi, puis ne baptisez plus personne." Non, il n'a pas dit: "Continuez de baptiser jusqu'en l'an 1946, parce qu'en cette année-là il y aura 158 034 témoins chrétiens de Jéhovah qui participeront régulièrement à la prédication de 'cette bonne nouvelle du royaume', et qu'il y aura même 176 456 personnes différentes qui auront pris part à la prédication à un moment donné au cours de l'année, ce qui fera que le nombre de 144 000 sera dépassé de plusieurs milliers*." Jésus n'a rien dit de semblable. Il ne désigna aucune date et il ne fixa aucune limite au nombre de ceux qui devaient devenir des disciples et être baptisés.

⁴³ C'est pourquoi les instructions de Jésus consignées dans Matthieu 28: 19, 20 continuent d'être appliquées. Conformément à la prophétie de Matthieu 24: 14, la bonne nouvelle de l'établissement du Royaume de Dieu continue d'être annoncée dans le monde entier. De nombreux auditeurs désirent devenir des disciples de Jésus-Christ et ils se vouent à Dieu le Père, par l'intermédiaire de son Fils Jésus-Christ. Aujourd'hui, plus d'un million de prédicateurs participent régulièrement à la prédication du Royaume de Dieu par la terre tout entière, et l'immense majorité d'entre eux ont accepté de recevoir le baptême d'eau pour symboliser l'offrande d'eux-

* Voir l'*Annuaire des témoins de Jéhovah* pour 1947, édition anglaise, page 255.

D'après l'*Annuaire des témoins de Jéhovah* pour 1946 (éd. angl., pages 216-218), 127 478 témoins annonçaient chaque mois le message du Royaume en 1945, et un total de 141 606 personnes différentes participèrent à la prédication au cours de l'année.

43. L'œuvre consistant à faire des disciples et à les baptiser se poursuit-elle encore aujourd'hui, bien que plus de 144 000 personnes participent à la prédication?

mêmes à Dieu. A présent, il ne manque qu'un reste de croyants voués et baptisés pour compléter le nombre total des 144 000 Israélites spirituels, héritiers du Royaume.

⁴⁴ Ainsi le nombre de 144 000 a été largement dépassé, et à l'heure actuelle les rapports indiquent que des centaines de milliers de personnes se sont fait baptiser pour symboliser l'offrande d'elles-mêmes à Dieu. Lorsqu'elles se sont présentées à Dieu, elles se sont vouées à lui pour accomplir sa volonté, peu importé s'il les choisissait pour vivre dans le Royaume céleste ou sur une terre édénique en tant qu'"autres brebis". C'est là une question qui est décidée par Jéhovah, et non par la personne qui se voue à lui. L'homme voué n'impose pas à Dieu des conditions; il se soumet à la volonté de Dieu. Après que quelqu'un s'est voué et s'est fait baptiser, Dieu lui-même lui indique quel avenir lui est réservé. Aujourd'hui, Dieu a montré clairement qu'il est actuellement en train de rassembler une "grande foule" d'"autres brebis".

⁴⁵ Puisque ce rassemblement de la "grande foule" parmi toutes les nations se poursuit depuis 1931, cela indique que l'œuvre angélique consistant à réunir le reste des "élus" qui devaient être marqués du sceau était virtuellement achevée en 1931. Cela est également confirmé par le fait que chaque année il y a une diminution du nombre des témoins chrétiens de Jéhovah, voués et baptisés, qui participent au pain et au vin lors de la célébration annuelle du repas du Seigneur. En revanche, la "grande foule" ne cesse de s'accroître. — Voir les pages 148-150, paragraphes 55-58; pages 155, 156, paragraphes 70-73.

44. Qui est-ce qui décide si une personne vouée à Dieu recevra la vie dans le Royaume céleste ou dans le paradis terrestre, et quand cette décision est-elle prise?

45. Quelle œuvre était virtuellement terminée en 1931, et qu'est-ce qui confirme ce fait?

⁴⁶ Cela correspond à l'ordre dans lequel les choses se sont produites dans la vision que reçut l'apôtre Jean et qui est consignée dans Révélation chapitre sept. D'abord il vit "debout aux quatre coins de la terre, quatre anges" qui retenaient les quatre vents, pour les empêcher de faire du mal à la terre, à la mer et aux arbres, jusqu'à ce qu'on eût "marqué du sceau les esclaves de notre Dieu sur le front". Puis Jean entendit le nombre de ceux qui furent marqués du sceau, à savoir 144 000 membres des douze tribus de l'Israël spirituel. L'apôtre vit donc le nombre prévu marqué de sceau, puis il ajouta: "Après ces choses je vis, et voici, une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toutes nations, et de toutes tribus, et de tous peuples, et de toutes langues, se tenant devant le trône et devant l'Agneau." (Révélation 7: 1-9). D'après les faits, il est donc manifeste que la "grande foule" est rassemblée devant le trône de Dieu avant la destruction de Babylone la Grande et la bataille d'Harmaguédon, et donc avant la "grande tribulation." Personne d'autre ne sera réuni au sein de cette "grande foule" quand Babylone la Grande, l'empire mondial de la fausse religion, sera détruite et que la guerre d'Harmaguédon complétera la destruction du présent système de choses.

ILS SURVIVENT A LA GRANDE TRIBULATION

⁴⁷ Un des aînés que Jean avait vu dans sa vision disait à propos de la "grande foule": "Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation." (Révélation 7: 14) Que signifie donc cela? La préposition grecque traduite par "de" indique la survie et donc, sans mourir, la "grande foule" passera par la "grande tribulation" et entrera dans le nouvel ordre de choses sous le règne millénaire de Christ. Dans II Co-

46. a) Comment le septième chapitre de la Révélation indique-t-il l'ordre dans lequel ces rassemblements se produiraient? b) Aussi, au cours de quelle période le rassemblement de la "grande foule" est-il effectué?

47. Qu'indique l'expression "de" ou "du milieu de" et comment d'autres passages de l'Écriture nous aident-ils à arriver à cette conclusion?

rinthiens 2: 4, l'apôtre Paul écrit: "Car c'est dans [grec *ek*: litt. du milieu de] une grande tribulation et avec angoisse de cœur que je vous écris avec bien des larmes." La "tribulation" que connut l'apôtre en l'an 55, année où il rédigea cette lettre, ne le fit pas mourir, car environ dix années plus tard il écrivit sa dernière lettre, sa seconde épître adressée à Timothée. Paul avait donc survécu à cette tribulation. Pareillement, lorsque le martyr chrétien Etienne comparut devant le Sanhédrin de Jérusalem, il déclara: "Les chefs de famille devinrent jaloux de Joseph et le vendirent pour être emmené en Egypte. Mais Dieu était avec lui, et il le délivra de [grec *ek*: litt. du milieu de] toutes ses tribulations et lui donna grâce et sagesse aux yeux de Pharaon, roi d'Egypte." (Actes 7: 9, 10). On voit donc que Joseph survécut à "toutes ses tribulations", du milieu desquelles Jéhovah Dieu l'avait délivré. Il en sera de même de la "grande foule" des temps actuels.

⁴⁸ "La grande tribulation" ne fera pas mourir la "grande foule", n'en déplaise à Gog du pays de Magog, qui voudra alors la faire disparaître (Ezéchiel chapitres 38, 39). Toutefois, le simple fait de *survivre* à la "grande tribulation" n'est pas en soi un acte de mérite de la part des membres de la "grande foule", leur valant une récompense. Certes, "ils ont lavé leurs longues robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau", et de ce fait ils méritent de recevoir une récompense (Révélation 7: 14). Cependant, l'aîné considère manifestement que, entre autres, le fait qu'ils "viennent de la grande tribulation" est un acte méritoire de la part des membres de cette "grande foule", car il ajoute: "C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu; et ils lui

48. Le simple fait de survivre à la "grande tribulation" est-il un acte de mérite comportant une récompense?

rendent un service sacré jour et nuit dans son temple; et celui qui est assis sur le trône étendra sur eux sa tente." (Révélation 7:15). La locution "c'est pourquoi" ou "c'est pour cela" (*Sg; Sy; AC*) employée par l'aîné indique qu'un acte de mérite sera rattaché au fait que les membres de la "grande foule" viennent "de la grande tribulation".

⁴⁹ Avant la "grande tribulation", les membres de la "grande foule" lavent leurs longues robes symboliques et les blanchissent dans le sang de l'Agneau. Ils confessent publiquement qu'ils ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ, et il est certain qu'une telle confession de leur part demande, en ces jours difficiles que nous traversons, du courage, une profonde reconnaissance et du dévouement envers Dieu. Néanmoins, il ne leur suffit pas de laver leurs longues robes; Dieu exige beaucoup plus des membres de cette "grande foule", qui sont actuellement en train d'être rassemblés pour jouir de la liberté des fils de Dieu. Comment cela?

⁵⁰ Des événements d'une grande importance s'étaient produits. Non seulement le "commencement des douleurs d'angoisse" était déjà arrivé pour les nations et les royaumes de la terre, mais encore une guerre avait été livrée au ciel. Ce conflit suivit la naissance dans les cieux, en 1914, du Royaume messianique de Dieu, et à l'issue de cette guerre Satan et ses anges ou démons furent jetés bas (Révélation 12:7-11). Alors commença une période critique pour tous les hommes sur terre.

EPROUVÉS POUR SE MONTRER DIGNES DE SURVIVRE

⁵¹ Les cieux purifiés pouvaient se réjouir, mais quant aux habitants de notre planète, une déclaration céleste résumait

49. a) De quoi les membres de la "grande foule" doivent-ils faire preuve pour confesser publiquement leur foi en la rédemption? b) Est-ce là tout ce que Dieu leur demande?

50. Que s'est-il passé au ciel à partir de 1914, et quelles en ont été les conséquences pour les habitants de la terre?

51. Au milieu de quelles conditions, annoncées dans Révélation chapitre 12, la "grande foule" doit-elle se manifester?

leur situation en ces termes: "Malheur à la terre et à la mer, parce que le Diable est descendu vers vous, étant en grande colère, sachant qu'il a un court espace de temps." (Révélation 12:12). C'est donc dans ce "court espace de temps" durant lequel Satan le Diable et ses démons sont retenus à proximité de la terre, que la "grande foule" doit se manifester et que ses membres doivent laver leurs longues robes et les blanchir dans le sang de l'Agneau. Par ailleurs, le récit ajoute: "Or quand le dragon se vit jeté sur la terre, il persécuta la femme qui avait enfanté l'enfant mâle. (...) Et le dragon fut courroucé contre la femme, et il s'en alla faire la guerre au reste de sa postérité, à ceux qui observent les commandements de Dieu et ont l'œuvre de rendre témoignage à Jésus." — Révélation 12:13, 17.

⁵² Ainsi, depuis 1931, ceux qui sont devenus membres de la "grande foule" se sont joints au "reste" de la postérité de la femme de Dieu. En compagnie de ce "reste", ils ont observé les commandements de Dieu et participé à l'œuvre consistant à rendre témoignage à Jésus, celui que Jéhovah Dieu a intronisé dans le Royaume nouveau-né. De ce fait, les membres de la "grande foule" ont partagé les épreuves des membres du "reste". Avec ces derniers, ils sont devenus la cible des persécutions fomentées par le Dragon, Satan le Diable. Celui-ci leur a fait la guerre, à eux aussi, parce qu'ils observent les commandements de Dieu et rendent témoignage à Jésus. Les paroles suivantes que Jésus adressa à ses fidèles apôtres se sont appliquées à eux également, savoir: "Dans le monde, vous aurez des tribulations." (Jean 16:33). Ce sera

52. a) De qui les membres de la "grande foule" sont-ils devenus les collaborateurs, aussi quelles épreuves ont-ils subies? b) Qu'est-ce que Dieu exige des membres de la "grande foule" s'ils veulent survivre à la "grande tribulation"?

uniquement s'ils endurent ces tribulations, s'ils saluent Jéhovah Dieu comme le Souverain suprême et s'ils attribuent leur salut à lui et à son Agneau, oui, c'est à ces conditions seulement qu'en fin de compte les membres de la "grande foule" viendront "de la grande tribulation", en survivant à celle-ci.

⁵³ Il s'ensuit que si les membres de la "grande foule" survivent à la destruction de Babylone la Grande et à la bataille d'Harmaguédon, ce ne sera pas parce qu'ils auront bénéficié automatiquement de la protection divine. Les membres de cette "grande foule" auront été sévèrement éprouvés. Ils devront montrer qu'ils méritent d'être protégés par Dieu pendant la "grande tribulation." Si donc ils y survivent, ce sera un exploit notable et méritoire de leur part. Ils seront venus de la grande tribulation et ils auront lavé leurs longues robes et les auront blanchies dans le sang de l'Agneau. "C'est pourquoi", c'est-à-dire pour ces raisons-là, selon la vision de l'apôtre Jean, "ils sont devant le trône de Dieu". — Révélation 7: 15.

ILS SERVENT DIEU DEVANT SON TRÔNE

⁵⁴ Certes, les membres de la "grande foule" se tiennent devant le trône de Dieu, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont des créatures spirituelles habitant le ciel. La préposition grecque *énôpion* signifie littéralement "à la face de", et elle est employée dans les Ecritures grecques chrétiennes au sens propre et au sens figuré. Par exemple, dans Actes 4: 19, elle est rendue par "au regard de" dans cette déclaration de Pierre et de Jean: "S'il est juste au regard de Dieu (...)." Dans

53. En conséquence, pour quelles raisons les membres de la "grande foule" nous sont-ils présentés comme étant "devant le trône de Dieu"?

54. Qu'est-ce qui montre que, pour être devant le trône de Dieu, il n'est pas nécessaire de se trouver au ciel?

Jacques 4:10 nous lisons: "Humiliez-vous aux yeux de [énôpion] Jéhovah." (Voir aussi I Pierre 3:4). Parlant de la résurrection terrestre des morts, Révélation 20:12 déclare: "Et je vis les morts, les grands et les petits, debout devant le trône." Bien que ces ressuscités soient sur la terre, Jean les décrit comme étant debout devant le trône céleste de Dieu. Pareillement, pour être devant le trône de Dieu, les membres de la "grande foule" n'ont pas besoin d'être au ciel. Et effectivement, ils se trouvent sur la terre. Par ailleurs, dans Révélation 14:1-3, il n'est nullement question d'une "grande foule" qui serait avec les 144 000 sur le mont Sion, avec l'Agneau de Dieu. D'après cette vision, la "grande foule" ne se trouve pas sur le mont Sion céleste.

⁵⁵ Par conséquent, les membres de la "grande foule" sont devant le trône de Dieu en ce sens que Dieu accepte qu'ils se tiennent devant lui, et ils jouissent de son approbation; de leur côté, ils respectent Dieu et se tiennent prêts à le servir volontairement suivant ses commandements. Dans quel lieu en particulier le servent-ils? "Ils lui rendent un service sacré jour et nuit dans son temple." (Révélation 7:15). Là encore, le service sacré qu'ils rendent à Dieu dans son temple ne nécessite pas leur présence au ciel en tant que créatures spirituelles. Ils sont sur la terre; toutefois, ils se tiennent aux côtés des membres du reste de la classe du "temple" spirituel. Ce fut aux "élus", mais non à la "grande foule", que Paul écrivit: "Le temple de Dieu est saint, lequel temple vous êtes." (I Corinthiens 3:16, 17; II Corinthiens 6:16). C'est encore aux "élus", et non à la "grande foule", que Jésus-Christ glorifié déclare: "Celui qui vaincra, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira jamais plus." (Révélation 3:12). Les membres de la "grande foule" ne refusent pas de reconnaître le faible reste de la classe du "temple"; au contraire, ils se joignent à ce reste des membres

55. a) Qu'indique le fait qu'ils se tiennent devant le trône de Dieu?
 b) En quel sens servent-ils Dieu "dans son temple"?

du "temple" pour pratiquer dans l'unité le culte de Jéhovah Dieu.

⁵⁶ Le fait que les membres de la "grande foule" rendent à Dieu "un service sacré jour et nuit" au sein de son temple spirituel, ne signifie pas non plus qu'ils le servent en qualité de prêtres. Non, car ils ne sont pas Israélites spirituels. Dans l'ancien modèle typique fourni par la nation d'Israël, les prêtres de Jéhovah devaient être des Israélites de naissance, circoncis, et appartenir à la famille lévitique d'Aaron, frère de Moïse. Même les ministres qui servaient au temple devaient être des hommes qualifiés, membres de la tribu de Lévi. Puisque ce modèle ancien concernant le sacerdoce et le service du temple est prophétique, les membres de la "grande foule" ne peuvent être des prêtres spirituels de Dieu, bien qu'ils rendent à Dieu un service sacré dans son temple. Ils ressemblent aux Gentils qui puisaient l'eau pour le temple et coupaient le bois pour l'autel; ils sont comme les anciens Néthinien ou "donnés". — Josué 9:23-27; I Chroniques 9:2; Esdras 2:43-70.

⁵⁷ Etant donné que les membres de la "grande foule" se présentent à Dieu dès maintenant, avant la "grande tribulation", ils ont le privilège de se joindre au reste des 144 000 prêtres spirituels pour prêcher "cette bonne nouvelle du royaume (...) par la terre habitée tout entière en témoignage à toutes les nations". (Matthieu 24:14.) C'est là vraiment un service sacré! Et ils le rendent à Dieu "jour et nuit", c'est-à-dire continuellement.

⁵⁸ Reconnaissant ce service sacré que lui rendent les membres de la "grande foule", "celui qui est assis sur le trône étendra sur eux sa tente". (Révélation 7:15, *MN*; *Jé.*) Dès lors, est-il étonnant que les hommes composant

56. a) Pourquoi le fait de rendre un service sacré dans le temple ne signifie-t-il pas qu'ils servent en qualité de prêtres? b) A quels serviteurs du temple en Israël ressemblent-ils?

57. A quel service sacré les membres de la "grande foule" ont-ils le privilège de participer, et en quel sens le font-ils "jour et nuit"?

58. Que signifie pour les membres de la "grande foule" le fait que "celui qui est assis sur le trône étendra sur eux sa tente"?

cette "grande foule" viennent de la "grande tribulation" et survivent à celle-ci? Ils sont amenés sous la protection du Dieu du ciel et de la terre, qui est assis sur son trône. Ils sont sous un abri protecteur plus sûr que tout ce que les nations militarisées de la terre pourraient leur fournir. Grâce à la bonté imméritée et à la miséricorde de Dieu, les membres de la "grande foule" sont "mis à couvert de la colère de Jéhovah". (Sophonie 2:3, *AC.*) Ils seront cachés en lieu sûr "pour quelques instants" lorsque Jéhovah sortira de sa demeure "pour visiter l'iniquité des habitants de la terre", à l'époque où "la terre découvrira le sang qu'elle a bu, et ne cachera plus ses tués". (Isaïe 26:20, 21, *AC.*) Il convient donc que, dès aujourd'hui, les membres de la "grande foule" se tiennent devant le trône de Dieu et déclarent qu'ils doivent leur salut à Dieu et à son Agneau.

A L'ABRI DE LA FAIM, DE LA SOIF ET DE LA CONDAMNATION

⁵⁹ La "grande foule" se compose d'hommes présentant une analogie avec la brebis. Dans sa parabole des brebis et des boucs, qu'il prononça vers la fin de sa prophétie sur la clôture du présent système de choses, Jésus les compare à des brebis, parce qu'ils se montrent bons à l'égard des membres du reste de la classe du "temple" qui se trouvent encore sur la terre. Ils font partie des "autres brebis" dont le Berger accompli, Jésus-Christ, a dit: "Celles-là aussi je dois les amener." (Jean 10:16). La Révélation (7:16, 17) dépeint en des termes sublimes le Christ en train d'amener une "grande foule" de ses brebis, avant la "grande tribulation", donc à l'heure actuelle. Ce passage déclare: "Ils n'auront plus faim ni soif; le soleil ne les accablera plus, ni aucune chaleur torride, parce que l'Agneau, qui est au

⁵⁹. A quoi Jésus compare-t-il les membres de la "grande foule", et selon Révélation 7:16, 17, que fait-il pour eux?

milieu du trône, les paîtra et les guidera aux sources des eaux de la vie. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux.”

⁶⁰ Conformément au quatrième Bonheur énoncé par Jésus dans son Sermon sur la montagne, les membres de cette “grande foule” d’“autres brebis” ont eu faim et soif de justice, d’une justice que Dieu seul peut administrer, par l’intermédiaire du Christ, et à présent leur faim et leur soif sont apaisées (Matthieu 5:6). Ils occupent une position comme celle du juste devant Dieu, parce qu’ils ont lavé leurs longues robes dans le sang de son Agneau Jésus-Christ. Leur faim d’entendre la vérité concernant le seul vrai Dieu vivant et son dessein bienveillant à l’égard des hommes, a été assouvie grâce à une nourriture spirituelle tirée de sa Parole écrite, la sainte Bible. Ayant appris quels sont les desseins de Dieu, et s’étant voués à lui pour faire sa volonté, ils ont trouvé un but réel à la vie. En rendant à Dieu un service sacré, ils éprouvent une joie véritable, et l’espérance d’obtenir la vie éternelle sur la terre transformée en paradis, dans l’ordre nouveau promis par Dieu, leur permet de se réjouir même dans les tribulations qu’ils doivent endurer dans le présent système de choses, en compagnie du reste de la classe du “temple”. En vérité, l’Agneau de Dieu les a guidés “aux sources des eaux de la vie”.

⁶¹ Pour paître un troupeau de brebis, il ne suffit pas de leur procurer de quoi manger et boire; il faut encore les protéger et les guider en toute sécurité. Sous ce rapport, l’Agneau de Dieu se révèle être un Berger accompli. C’est pourquoi, symboliquement parlant, ni le soleil ni aucune chaleur torride ne les accablent plus. Cela ne veut pas dire que,

60. a) Comment leur faim et leur soif ont-elles été apaisées? b) Quelle perspective les aide à se réjouir même dans les tribulations?

61, 62. a) Pourquoi ni le soleil ni aucune chaleur torride ne les accablent-ils plus? b) Comment deviennent-ils des “hommes de bonne volonté” aux yeux de Dieu?

pour avoir servi fidèlement Jéhovah Dieu, ils ne subissent plus en ce monde des persécutions religieuses ou des tribulations. Cela signifie, par contre, qu'en ce jour où Dieu va laisser éclater sa colère sur les nations de ce monde, les membres de la "grande foule" sont à l'abri du courroux divin. Le Berger accompli, Jésus-Christ, les protège. Par son intermédiaire, ils se sont voués à Dieu, alors qu'il est encore temps de se concilier la bonne volonté divine, et de cette manière ils sont devenus des "hommes de bonne volonté" à qui Dieu accorde sa paix. — Luc 2:14; Esaïe 49:8, *Da n. m.*; 61:1, 2, *Dh*; II Corinthiens 6:1, 2.

⁶² Bientôt, lorsque Dieu laissera éclater sa colère contre Babylone la Grande et ses amants politiques, en les détruisant, les membres de la "grande foule" d'"autres brebis" seront à l'abri et ne sentiront pas la chaleur torride de la destruction. En lieu sûr, sous la tente de Dieu, ils seront témoins de l'anéantissement de toutes les fausses religions et de la politique.

⁶³ Les membres de la "grande foule" suivront leur Berger, l'Agneau de Dieu, et entreront dans le nouvel ordre de choses après Harmaguédon. Ayant survécu à la destruction de Babylone la Grande et à la bataille d'Harmaguédon, combat qui suivra immédiatement la ruine de cette dernière et sera livré contre les systèmes politiques du présent monde, ils entreront vivants dans une terre purifiée, une terre délivrée de l'oppression et de l'esclavage de l'organisation visible de Satan le Diable. Même à l'heure actuelle, peut-on dire que les "brebis" composant la "grande foule" ont des raisons de pleurer? Non! Car, à cause de la bonté imméritée que Dieu leur témoigne

63. a) En suivant l'Agneau de Dieu, où les membres de la "grande foule" seront-ils conduits? b) Quand la promesse suivant laquelle "Dieu essuiera toute larme de leurs yeux" s'accomplit-elle sur eux?

par le moyen de son Agneau Jésus-Christ, la prophétie de Révélation 7:17 s'accomplit déjà sur les membres de cette "grande foule", savoir: "Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux." (Révélation 21:4). Les yeux étincelants d'allégresse dans "l'attente ardente" de ce qui les attend, ils se joignent au reste des membres oints de la classe du "temple", en attendant la complète "révélation des fils de Dieu".
— Romains 8:19.

Un paradis de liberté pour les fils humains de Dieu



LA CREATION humaine n'a plus longtemps à attendre "la révélation des fils de Dieu". Sous peu, "la création elle-même sera également libérée de l'asservissement de la corruption et aura la glorieuse liberté des enfants de Dieu". — Romains 8 : 19, 21.

² Depuis la chute de l'homme au début de son histoire, voici bientôt six mille ans que la création attend la révélation de ces fils de Dieu dans la gloire céleste. Le temps approche où Satan le Diable et ses démons seront saisis, enchaînés et lancés dans l'abîme ou prison, après quoi commencera le glorieux règne millénaire du Fils principal de Dieu, Jésus-Christ, qui régnera avec ses frères spirituels glorifiés, la congrégation des 144 000 fils que Dieu a rachetés. Le Royaume céleste composé de ces 144 001 fils de Dieu aidera réellement tous les hommes sur la terre à être libérés "de l'asservissement de la corruption", et à devenir ainsi des hommes libres, des enfants terrestres de Dieu. Ce Royaume

1. La réalisation de quelles promesses merveilleuses, consignées dans Romains 8:19, 21, est désormais proche?
2. a) Quand doit commencer le règne millénaire de ces fils de Dieu dans la gloire céleste? b) Comment ce Royaume céleste aidera-t-il les hommes à devenir libres en tant qu'enfants terrestres de Dieu?

est question dans le passage précité. Il fit cette déclaration dans le paradis du jardin d'Eden, juste avant d'en chasser l'homme et la femme désobéissants.



⁴ Adressant ces paroles au serpent qui symbolisait désormais Satan le Diable, Dieu déclara: "Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon." (Genèse 3: 15, AC). Sur la foi de cette affirmation du dessein divin, des créatures humaines issues d'Adam et Eve ont désiré ardemment la révélation de la postérité de la femme, attendant le jour où cette postérité serait révélée avec puissance et meurtrirait à la tête le Serpent symbolique, révélation qui nous apportera la liberté!

⁵ Pendant quatre mille années après que Dieu fit cette pro-

4. A la suite de la désobéissance de l'homme et de la femme en Eden, en quels termes Dieu révéla-t-il son dessein, et quelle espérance cette déclaration donnait-elle?

5. La postérité de la femme de Dieu eut-elle un commencement, si oui, quand? Que devint le Christ au moyen de sa résurrection?

messe en Eden, la création humaine expulsée du jardin paradisiaque d'Eden ne cessait d'être "soumise à la futilité" et à "l'asservissement de la corruption", tous les hommes continuant "de gémir ensemble et d'être ensemble dans la douleur". (Romains 8:20-22.) Alors Jéhovah Dieu envoya ici-bas son Fils unique, pour qu'il devînt un homme parfait, le pendant physique d'Adam en Eden, et afin qu'il devînt le Christ promis. Ainsi la postérité de la femme eut un commencement. Cette postérité fut désignée pour meurtrir à la tête le Serpent symbolique et détruire la postérité de celui-ci. Même pendant son séjour terrestre en tant qu'homme, Jésus-Christ prouva sa supériorité sur Satan le Diable et ses démons. Figurément parlant, le Christ fut meurtri au talon, mais "au moyen d'une résurrection d'entre les morts" il fut déclaré Fils céleste de Dieu. — Romains 1:1-4.

⁶ Le cinquantième jour à compter de celui de sa résurrection d'entre les morts, le Seigneur Jésus-Christ répandit du ciel l'esprit saint et fonda une congrégation composée d'autres fils de Dieu engendrés de l'esprit. Il fut ainsi à même de citer Esaïe 8:18, en disant: "Voici, moi et les petits enfants, que Jéhovah m'a donnés." (Hébreux 2:13, 14). Il affranchit ceux-ci de la condamnation à mort et de la loi du péché et de la mort. Ce fut en qualité de fils de Dieu ainsi affranchi que l'apôtre Paul écrivit ce qui suit: "Ceux donc qui sont en union avec Christ Jésus n'ont pas de condamnation. Car la loi de cet esprit qui donne la vie en union avec Christ Jésus vous a libérés de la loi du péché et de la mort." — Romains 8:1, 2.

⁷ Ces fils de Dieu engendrés de l'esprit sont appelés à devenir des cohéritiers de Jésus-Christ dans le Royaume céleste, "pourvu que nous souffrions avec lui afin que nous soyons glorifiés avec lui". (Romains 8:16, 17.) C'est pourquoi ils seront associés à Jésus-Christ dans le ciel pour meur-

6. Quand l'esprit saint fut-il répandu sur d'autres fils de Dieu, et de quoi ont-ils été affranchis?

7. A quel privilège ces fils engendrés de l'esprit auront-ils part?

trir la tête du Serpent. Voilà ce qu'implique la déclaration suivante que l'apôtre Paul adressa à ces fils de Dieu: "Pour sa part, le Dieu qui donne la paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds." (Romains 16:20). Cela indique qu'ils font partie de la postérité promise, celle de la femme.

⁸ Tous ces fils de Dieu engendrés de l'esprit sur terre ont eu quelque chose de glorieux à attendre, à savoir le jour où, finalement, ils deviendront en fait des fils spirituels de Dieu au ciel, au moyen d'une résurrection d'entre les morts. Ils ont gardé présente à l'esprit cette promesse faite au sujet de la résurrection: "Il est semé dans la corruption, il est ressuscité dans l'incorruption. Il est semé dans le déshonneur, il est ressuscité dans la gloire. Il est semé dans la faiblesse, il est ressuscité dans la puissance. Il est semé corps physique, il est ressuscité corps spirituel." (I Corinthiens 15:42-44). Leur résurrection achèvera leur adoption comme fils de Dieu, car ils auront alors un corps spirituel, tout comme Dieu a un corps spirituel. Elle les libérera de bien des choses qui les font gémir tant qu'ils ont un corps charnel. Voilà à quoi pensait l'apôtre Paul lorsqu'il écrit: "Nous savons que toute la création ne cesse de gémir ensemble et d'être ensemble dans la douleur jusqu'à présent. Non seulement cela, mais nous-mêmes qui avons les prémices, à savoir l'esprit, nous gémissons nous aussi au dedans de nous-mêmes, tandis que nous attendons ardemment l'adoption comme fils, la libération de notre corps par la rançon." — Romains 8:22, 23.

⁹ On voit donc que ces fils de Dieu engendrés de l'esprit attendent impatiemment, eux aussi, "la révélation des fils de Dieu" dans la gloire, car non seulement cette révélation leur apportera la gloire, mais encore elle amènera pour tous les hommes une époque merveilleuse de libération. Afin d'encourager les fils de Dieu engendrés de l'esprit à se montrer

8. Dans quelle attente glorieuse ces chrétiens engendrés de l'esprit ont-ils vécu, et de quoi seront-ils libérés?

9. a) Pourquoi ceux qui sont engendrés de l'esprit attendent-ils impatiemment la révélation des fils de Dieu? b) D'après l'apôtre Paul, dans quel sens sont-ils "morts", et sur quoi gardent-ils l'esprit fixé?

dignes ici-bas de participer à cette révélation glorieuse, l'apôtre Paul leur écrivit : "Si cependant vous avez été ressuscités avec le Christ, continuez de chercher les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu. Gardez l'esprit fixé sur les choses d'en haut, non sur les choses qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et votre vie a été cachée avec le Christ en union avec Dieu. Quand le Christ, notre vie, sera rendu manifeste, alors, vous aussi, vous serez rendus manifestes dans la gloire." (Colossiens 3 : 1-4). En raison de leur conduite chrétienne, ils sont dans le présent monde, mais ils n'en font pas partie. Ils sont morts quant aux plaisirs, aux programmes et aux objectifs de ce monde ; en revanche, ils sont vivants quant au futur, et ils s'efforcent de se montrer dignes du merveilleux avenir céleste qui leur est promis en compagnie du Christ.

LIBÉRÉS DE L'ORGANISATION DU SERPENT

¹⁰ En sa qualité de membre principal de la postérité promise, celle de la femme, Jésus-Christ sera nécessairement révélé en tant que Libérateur, pour meurtrir le grand Serpent, Satan le Diable, et détruire sa postérité. Cette destruction touchera aussi la partie terrestre de la postérité du Serpent, d'abord lors de l'anéantissement de Babylone la Grande, puis à la bataille d'Harmaguédon, qui fera périr les amants commerciaux et politiques de Babylone. Ces éléments du présent monde ont été cause de nombreuses tribulations pour les fils de Dieu engendrés de l'esprit, les fidèles disciples de Jésus-Christ. De ce fait, la révélation des fils de Dieu, lors de la "grande tribulation", sera un événement redoutable pour ces éléments du monde. L'apôtre Paul parle de cela dans ces lignes qu'il adressa à ses frères persécutés :

10. 11. a) Quelle conséquence la révélation des fils de Dieu aura-t-elle pour la partie terrestre de la postérité du Serpent, et pourquoi ne sera-ce que justice? b) Qui sera touché par ce "châtiment judiciaire de la destruction éternelle"?

¹¹ "C'est là un signe du juste jugement de Dieu, qui fera que vous serez estimés dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez vraiment. Cela tient compte du fait qu'il est juste de la part de Dieu de rendre la tribulation à ceux qui vous infligent la tribulation, mais à vous, qui subissez la tribulation, le soulagement avec nous lors de la révélation du Seigneur Jésus, du ciel, avec ses anges puissants dans un feu flamboyant, lorsqu'il fera venir la vengeance sur ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à la bonne nouvelle sur notre Seigneur Jésus. Ceux-là subiront le châtiement judiciaire de la destruction éternelle de devant le Seigneur et loin de la gloire de sa force, au temps où il viendra pour être glorifié relativement à ses saints et être regardé en ce jour-là avec admiration relativement à tous ceux qui ont exercé la foi." — II Thessaloniens 1: 5-10.

¹² Dès que notre planète aura été purifiée de ceux qui refusent de connaître et de reconnaître Dieu, qui rejettent la bonne nouvelle sur Jésus-Christ et se livrent à des persécutions religieuses, Satan le Diable et ses démons seront ôtés de la proximité de la terre, où ils se trouvent depuis qu'ils ont été jetés bas du haut du ciel. Ils seront alors saisis, enchaînés et lancés dans un abîme, qui leur tiendra lieu de prison (Révélation 12: 7-13; 17: 1 à 18: 24; 19: 17 à 20: 3). Satan le Diable ne sera plus "le dieu de ce monde" et ses anges ou démons ne seront plus les faux dieux secondaires des nations. Satan le Diable ne sera plus "le chef de l'autorité de l'air, l'esprit qui opère maintenant dans les fils de la désobéissance". (II Corinthiens 4: 4, *Jé*; Ephésiens 2: 2; I Corinthiens 10: 20, 21; Jean 12: 31; 16: 11.) Il ne persécutera plus la mère céleste du Royaume messianique de Dieu, et il ne fera plus "la guerre au reste de [la] postérité" de la femme, ni aux hommes voués qui sont les compagnons terrestres des membres du reste. — Révélation 12: 13-17.

12. Quand Satan et ses démons seront-ils lancés dans l'abîme, et qu'est-ce qu'ils ne seront plus à même de faire?

¹³ Les adorateurs de Jéhovah Dieu sur terre n'auront alors plus besoin de "tenir ferme contre les machinations du Diable", ni de lutter, "non contre le sang et la chair, mais contre les gouvernements, contre les autorités, contre les chefs mondiaux de ces ténèbres, contre les forces spirituelles mauvaises qui sont dans les lieux célestes". (Ephésiens 6:11, 12.) Ils ne seront plus obligés de rendre une soumission, même relative, "aux autorités supérieures" du système de choses du présent monde, les autorités politiques sur terre dont Dieu a permis l'existence jusqu'à ce jour, mais qu'il a placées dans leurs positions relatives seulement jusqu'à "la guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant". (Romains 13:1, 2; Tite 3:1; I Pierre 2:13, 14; Révélation 16:14.) Alors, il n'y aura plus d'incompatibilité entre les choses que "César" prétend être à lui et les choses qui reviennent à Dieu (Matthieu 22:21). Babylone la Grande, l'empire mondial de la fausse religion, ne sera plus présente pour commettre la fornication religieuse avec les dirigeants politiques du monde et pour faire boire aux habitants de la terre la coupe qu'elle leur tend actuellement, les rendant ivres à cause des conséquences terribles de sa conduite dissolue avec les puissances politiques. — Révélation 17:1-5.

¹⁴ O quelle libération cela procurera au faible reste des 144 000 Israélites spirituels et à la "grande foule" des hommes voués qui sont leurs compagnons terrestres! Le Dieu tout-puissant les protégera et les préservera tous, les conduisant vivants au travers de la bataille d'Harmaguédon. Dans quelle grande mesure ils connaîtront la liberté dès le début de l'ordre nouveau et juste promis par Dieu, oui! dès le commencement du règne millénaire du Christ!

¹⁵ Tant que Dieu leur permettra de demeurer sur la terre pour le servir d'une façon ou d'une autre, les membres du

13, 14. Que signifiera pour les habitants de la terre leur délivrance des démons, des autorités politiques et de l'empire mondial de la fausse religion?

15. Qu'attendra toujours le reste de l'"épouse" du Christ, mais quelle est l'espérance de la "grande foule"?

reste des 144 000 chrétiens composant l'“épouse” du Christ ne cesseront d'attendre ardemment “l'adoption comme fils, la libération de notre corps par la rançon”, sans toutefois gémir alors au dedans d'eux-mêmes (Romains 8:23; II Corinthiens 5:1-5). Mais à l'heure prévue, l'Époux céleste, Jésus-Christ, les recevra auprès de lui, dans la maison de son Père, pour qu'ils y soient révélés avec lui dans la gloire céleste (Romains 8:18, 19). Quant aux membres de la “grande foule”, ils s'attendent à demeurer en vie éternellement sur terre et à voir cette dernière assujettie partout et transformée en un paradis universel, tâche qu'Adam ne réussit pas à accomplir (Genèse 1:28; 2:7-15). Alors les hommes cupides ne ruineront plus la terre et ne pollueront plus l'air, le sol et l'eau.

COMMENT ILS SERONT AFFRANCHIS DE LA LOI DU PÉCHÉ ET DE LA MORT

¹⁶ Bien entendu, la “guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant” et l'emprisonnement de Satan et de ses démons dans l'abîme ne transformeront pas l'organisme physique des membres de la “grande foule”, qui auront survécu à la fin du présent système de choses. Ils auront toujours le même corps humain avec lequel ils ont été asservis à la corruption et dans lequel la “loi du péché et de la mort” a été à l'œuvre. Puisqu'ils désirent vivre éternellement dans la perfection humaine sur une terre édénique, ils devront être libérés de cette loi qui les condamne à mort. Les nouvelles conditions qui régneront sur la terre sous le Royaume millénaire de Jésus-Christ et des 144 000 rois-prêtres qui lui sont adjoints, les aideront à parvenir à cette liberté. A ce propos, l'apôtre Paul s'exprima en ces termes :

¹⁷ “Je vois dans mes membres une autre loi qui fait la guerre à la loi de mon esprit et qui m'emmène captif à la

16, 17. a) La fin du présent système de choses marquera-t-elle la fin de l'imperfection humaine? b) D'après l'apôtre Paul, quelle loi est à l'œuvre dans notre corps, et qu'est-ce qui aidera les membres de la “grande foule” à en être délivrés?

loi du péché qui est dans mes membres. Homme misérable que je suis ! Qui me sauvera du corps qui subit cette mort ? Grâce à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! Ainsi donc avec mon esprit je suis, moi, esclave de la loi de Dieu, mais avec ma chair, [esclave] de la loi du péché.” — Romains 7 : 23-25.

¹⁸ Satan le Diable et ses démons étant enfermés dans l'abîme pendant ces mille ans, la justice prévaudra au ciel et sur terre. La “grande foule” des survivants d'Harmaguédon ici-bas ne seront plus tourmentés ou tentés par les choses attrayantes de l'organisation visible et invisible de Satan. Après avoir décrit la fin ardente du présent système de choses dominé par les démons, l'apôtre Pierre écrit : “Il y a de nouveaux cieux et une nouvelle terre que nous attendons selon sa promesse [celle de Dieu], et dans ceux-là la justice doit habiter.” (II Pierre 3 : 13). Alors, tout ce qui se trouvera au ciel et sur terre aidera la “grande foule” des survivants à vaincre et à faire mourir la loi du péché qui est en eux, et à s'édifier dans la justice, assujettissant leur corps à leur esprit et à leur cœur, car c'est avec ces derniers qu'ils servent la loi de Dieu. Le Roi régnant Jésus-Christ les occupera constamment aux œuvres de la justice.

¹⁹ Mais qu'en sera-t-il de la “loi (...) de la mort” sous laquelle ils sont nés dans la chair ? Pour bannir cette loi, Jésus-Christ, le Prêtre royal selon la ressemblance de l'ancien roi-prêtre Melchisédek, prendra les dispositions nécessaires (Psaume 110 : 1, 4, *AC* ; Actes 2 : 34-36 ; Hébreux 5 : 4-6, 10). Jésus-Christ, le Grand Prêtre établi par Dieu, agira tout comme le faisait une fois l'an le grand prêtre juif Aaron, frère de Moïse, en faveur de l'antique nation d'Israël. Chaque année, le jour des Propitiations, le grand prêtre Aaron pénétrait dans le Très-Saint ou compartiment intérieur du saint tabernacle, muni du sang d'un bouc immolé, “le bouc du

18. Comment le règne de la justice favorisera-t-il le genre humain ?
19. Qui agira pour bannir la “loi (...) de la mort”, et comment cela fut-il préfiguré ?

sacrifice pour le péché". Avec ce sang, il faisait aspersion sept fois en direction du couvercle d'or de l'arche du Témoignage. C'est ainsi qu'il faisait la propitiation pour les péchés des douze tribus d'Israël non sacerdotales. Un bouc émissaire, le bouc pour Azazel, sur la tête duquel étaient confessés les péchés de la nation, était lâché dans un désert vierge de tout chemin battu, où il devait disparaître pour toujours, portant sur lui les péchés du peuple. En tant que Grand Prêtre établi par Dieu, Jésus-Christ fera quelque chose de semblable, mais de plus réel.

²⁰ Il y a dix-neuf siècles, Jésus s'offrit lui-même comme sacrifice humain, il fut ressuscité d'entre les morts, il remonta au ciel pour paraître dans le Très-Saint en présence de Dieu et présenter à celui-ci la valeur de son sang (Hébreux 9:11-26; Lévitique 16:1-22, *Da*). Quel ordre suivit-il ensuite pour faire la propitiation pour les hommes pécheurs? En Israël, le jour des Propitiations, le grand prêtre juif commençait par prendre le sang du taureau du sacrifice pour le péché puis, muni de ce sang, il pénétrait dans le Très-Saint pour le présenter devant l'arche sacrée, en faveur de lui-même, de sa maison et de la tribu de Lévi. De même, Jésus-Christ présenta la valeur de son sang humain d'abord en faveur de la congrégation de ses 144 000 disciples appelés à devenir des prêtres royaux avec lui au ciel. Sur la base de ce sacrifice, Jéhovah Dieu peut justifier ou déclarer justes ces 144 000 disciples, annuler leurs péchés antérieurs et leur pardonner les autres péchés qu'ils commettent tant qu'ils sont dans la chair, s'ils les confessent et implorent son pardon (Romains 5:1, 9; 8:1, 2). Puis, pour faire d'eux des Israélites spirituels et des prêtres adjoints au Christ, Dieu les engendre de son esprit saint en tant que fils spirituels, leur

20. a) A quel endroit Jésus présenta-t-il à Dieu la valeur de son sang?
 b) Comme cela a été préfiguré le jour des Propitiations, en faveur de qui le sacrifice du Christ est-il d'abord appliqué, et ensuite que fait Dieu pour ceux qui en bénéficient les premiers?

réservant un héritage céleste avec le Christ. — Romains 8:14-17.

²¹ Jadis, le jour des Propitiations, après avoir présenté à Jéhovah Dieu le sang du taureau, le grand prêtre juif immolait le bouc du sacrifice pour le péché et présentait son sang à Dieu dans le Très-Saint, en faveur des douze tribus d'Israël non lévites, c'est-à-dire pour le reste de la nation d'Israël. Pareillement, après le commencement de son règne millénaire en tant que Roi et Grand Prêtre comme Melchisédek, Jésus-Christ fera une nouvelle application de son sang humain. Cette fois-ci, il l'appliquera en faveur du monde des hommes d'entre lesquels ont été achetés les 144 000 sous-prêtres composant sa congrégation (Révélation 14:1-4; 5:9, 10; 1:5, 6). Cela annulera les péchés antérieurs de tout le genre humain, sans compter le fait que les hommes qui sont morts ont subi le châtement du péché et ont ainsi été acquittés de leurs péchés (Romains 6:7). Il s'ensuit que lorsque les morts reviendront, à la résurrection terrestre, grâce au sacrifice rédempteur du Christ, ils n'auront pas à rendre compte de leurs péchés antérieurs. Considérées sous cet angle, les paroles suivantes que Jean-Baptiste appliqua à Jésus-Christ revêtent pour nous leur pleine signification: "Voyez l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde!" (Jean 1:29). Les premiers hommes à bénéficier de ce sacrifice sur la terre seront les membres de la "grande foule" mentionnée dans Révélation 7:9.

²² La "grande foule" des survivants de la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant" seront alors en voie d'obtenir la justice absolue et la perfection dans la chair. Leur désir est de devenir parfaits en tant que fils humains de Dieu, par le moyen de leur Père éternel, Jésus-Christ

21. a) Que se passait-il ensuite le jour des Propitiations, aussi en faveur de qui le sang de Jésus est-il ensuite appliqué? b) Pourquoi les morts ressuscités sur la terre n'auront-ils pas à répondre de leurs péchés antérieurs?

22. a) Pourquoi les membres de la "grande foule" ne seront-ils pas justifiés par la foi, et pourquoi la justice ne leur sera-t-elle pas imputée? b) Comment parviendront-ils à la perfection humaine?

(Esaïe 9 : 5, 6). Pour cette raison, ni maintenant, ni alors, ils ne seront justifiés ou déclarés justes comme les 144 000 cohéritiers célestes du Christ, qui ont été justifiés alors qu'ils étaient encore dans la chair. Les membres de la "grande foule" ne passeront pas de la nature humaine à la nature spirituelle et, par suite, ils n'ont pas besoin d'être justifiés par la foi et de se faire imputer la justice comme les 144 000 "élus". Ils n'ont pas besoin d'une perfection humaine imputée en vertu de leur foi au sang du Christ, mais il leur faut parvenir dans la chair à la perfection humaine réelle, grâce à l'aide du Royaume messianique de Dieu qui les édifiera et les purifiera. Voilà ce dont les membres de la "grande foule" ont besoin, et voilà ce qu'ils recevront à l'aide du Royaume millénaire du Christ !

²³ Sous le Royaume du Christ, tout ce qui se trouve sur la terre sera disposé, organisé et utilisé avec justice et en faveur de la justice, puisque Satan et ses démons seront dans l'abîme. Cela permettra aux membres de la "grande foule" de croître dans la vraie justice intérieure. Celle-ci vaincra progressivement la "loi du péché" présente dans les membres du corps avec lequel ils auront survécu à la bataille d'Harmaguédon et avec lequel ils seront entrés dans l'ordre nouveau. Les péchés qu'ils commettront involontairement, à cause des faiblesses de la chair héritées d'Adam, leur seront pardonnés quand ils les confesseront, se repentiront et demanderont à Dieu son pardon par l'intermédiaire du Christ. Finalement, en se modelant fidèlement sur la justice, ils parviendront à faire annuler en eux-mêmes cette "loi du péché", et à devenir des créatures humaines parfaites, comme l'homme parfait Adam au jardin d'Eden.

²⁴ Pour ce qui est de cette "loi (...) de la mort" à l'œuvre dans les membres du corps avec lequel les humains composant

23. Comment la "loi du péché" sera-t-elle peu à peu vaincue par les membres de la "grande foule" ?

24. a) Dans cet ordre nouveau, quelles choses sur la terre favoriseront la vie sans fin pour l'homme ? b) Comment l'imperfection physique et mentale sera-t-elle effacée ?

la "grande foule" entreront dans l'ordre nouveau et juste, tout ce qui existera alors sur terre favorisera la vie, et non la mort. La nourriture, la boisson, l'air, le travail, le cadre, la sécurité et, en particulier, la Parole de vie inspirée par Dieu, tout cela contribuera à la guérison et au perfectionnement du corps physique des humains. La paix sera sans fin, et l'amour fraternel régnera parmi tous les hommes. Plus de guerres tribales, internationales ou raciales (Psaume 72:7; Esaïe 2:2-4)! Pendant son séjour terrestre, lorsque Jésus-Christ déclara que les péchés de quelqu'un avaient été pardonnés, il en fournit souvent la preuve en guérissant le pécheur (Matthieu 9:1-7; Luc 7:47-50). Or, ce que Jésus fit en tant qu'homme sur la terre, il peut le faire de nouveau du haut du ciel pendant son règne millénaire; il pourra guérir miraculeusement les aveugles, les sourds, les muets, les estropiés, les mutilés, les hommes défigurés et difformes, ainsi que les débiles mentaux et les malades prononcés incurables par la profession médicale*. Tous les effets mortels produits par le péché qu'Adam commit en Eden doivent être effacés. La "loi du péché et de la mort" doit être abolie. En conséquence, à mesure que les membres de la "grande foule" cultiveront de plus en plus assidûment la justice en eux-mêmes, la guérison et le mieux-être physiques leur seront accordés.

²⁵ Par la suite, avant la fin des mille années de son règne de guérison, le Christ élèvera à la perfection humaine les membres de la "grande foule" qui craignent Dieu et lui obéissent. Alors ils pourront se tenir debout devant le Dieu de sainteté, sur la base de leur propre justice. O quelle libération de l'asservissement de la "loi du péché et de la mort"! O quelle

* Alors qu'il était sur terre en tant qu'homme, Jésus-Christ opéra de nombreuses guérisons à distance, sans être vu par les malades et sans les toucher personnellement. — Matthieu 8:5-13; 15:21-28; Luc 7:1-10; 17:11-19; Jean 4:46-54.

25. Avant le terme du règne millénaire du Christ, à quelle condition les hommes craignant Dieu seront-ils élevés, et dans quel cadre vivront-ils?

libération de l'imperfection humaine et de la condamnation divine qui affligeaient dès leur naissance tous les descendants d'Adam (Romains 5:16, 18; 8:1, 34)! L'homme apparaîtra de nouveau comme étant créé "à l'image de Dieu" et selon sa ressemblance, et il vivra au sein d'un paradis terrestre qui s'étendra jusqu'aux confins de notre globe. En effet, le paradis sera rétabli sur la terre grâce aux bénédictions déversées par le Royaume messianique de Dieu, et toute notre planète sera assujettie par le genre humain, conformément au dessein originel de Dieu.

LIBÉRÉS DE LA TOMBE

²⁶ Cependant, la "grande foule" des survivants de la "grande tribulation" ne sont pas les seuls humains ayant besoin d'être libérés de l'asservissement des choses qui caractérisent l'époque actuelle. Présentement, il y a déjà des milliards d'hommes enfermés derrière les "barres" du Shéol ou Hadès. Alors qu'il croyait qu'il allait bientôt mourir de la terrible maladie qui l'affligeait et être enterré, le fidèle Job, qui vécut au dix-septième siècle avant notre ère, parla comme suit de ces innombrables morts détenus derrière ces barres: "Si j'espère, le shéol est ma maison, j'étends mon lit dans les ténèbres; je crie à la fosse: Tu es mon père! aux vers: Ma mère et ma sœur! Où donc est mon espoir? Et mon espoir, qui le verra? Il descendra vers les barres du shéol, lorsque ensemble nous aurons du repos dans la poussière." (Job 17:13-16, *Da*). Qui peut briser ces barres et libérer les morts?

²⁷ Le Dieu tout-puissant peut affranchir les morts par l'intermédiaire de Jésus-Christ, car en l'an 33 de notre ère, il fit sortir Jésus de derrière les barres de la maison des morts, et à propos de cette résurrection miraculeuse d'entre les

26. Outre les membres de la "grande foule", qui a besoin d'une telle libération?

27, 28. En ressuscitant Jésus-Christ, quelle assurance Dieu donna-t-il à d'autres hommes quant à son pouvoir de libérer de la tombe les morts, et d'après l'apôtre Pierre, quelle prophétie fut accomplie par cette résurrection?

morts, l'apôtre Pierre déclara, le cinquantième jour à compter de celui de cette délivrance merveilleuse :

²⁸ "Dieu l'a ressuscité en déliant les affres de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il restât retenu par elle. Car David dit à son sujet : 'J'avais constamment Jéhovah devant mes yeux ; parce qu'il est à ma droite afin que je ne sois jamais ébranlé. A cause de cela, mon cœur est devenu joyeux et ma langue s'est réjouie grandement. De plus, même ma chair résidera dans l'espérance ; parce que tu ne laisseras pas mon âme dans le Hadès, et tu ne permettras pas que ton loyal voie la corruption. Tu m'as fait connaître les voies de la vie, tu me rempliras de joie par ta face.' (...) Il vit à l'avance la résurrection du Christ et en parla, disant qu'il n'a pas été abandonné dans le Hadès et que sa chair non plus n'a pas vu la corruption. Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, fait dont nous sommes tous témoins." — Actes 2 : 24-32.

²⁹ Lors de sa résurrection, Jésus reçut de Jéhovah Dieu les "clés de la mort et du Hadès". (Révélation 1 : 17, 18.) Au cours des mille ans de son règne avec ses 144 000 rois-prêtres adjoints, il fera usage de la clé du Hadès et de celle de la mort. C'est là une promesse de sa part. En effet, un certain jour de sabbat, après avoir guéri au réservoir de Bethzatha un homme infirme depuis trente-huit ans, Jésus déclara : "Tout comme le Père ressuscite les morts et les rend à la vie, ainsi le Fils aussi rend à la vie ceux qu'il veut. (...) Car tout comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné aussi au Fils d'avoir la vie en lui-même. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. Ne vous étonnez pas de cela, parce que l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait de bonnes choses pour une résurrection de vie, ceux qui ont pratiqué des choses

29. a) Lors de sa résurrection, que reçut Jésus de Jéhovah Dieu ?
 b) D'après les propres paroles de Jésus, en faveur de qui emploiera-t-il ce pouvoir de ressusciter les morts ?

viles pour une résurrection de jugement.” (Jean 5:1-13, 21-29). Que Jésus soit capable de ressusciter les morts pendant son règne millénaire, il l’a démontré en ramenant à la vie un certain nombre de personnes, y compris son cher ami Lazare, qui était mort depuis quatre jours. — Jean 11:1-45.

³⁰ La nouvelle de la première résurrection humaine se répandra comme une traînée de poudre parmi la “grande foule” des survivants de la “grande tribulation”. Elle remplira de joie les membres de cette “grande foule”! C’est que le Roi céleste aura pris en main la clé du Hadès (ou Schéol) pour ouvrir les “portes du Hadès” et libérer ceux qui sont enfermés derrière les barres du Hadès ou Schéol (Matthieu 16:18; Esaïe 38:10, 18, 19, *Da*). La “grande foule” des survivants de la “grande tribulation” s’intéresseront vivement à la résurrection de certains hommes. Lesquels? 1) Les fidèles témoins de Jéhovah Dieu, depuis le martyr Abel jusqu’au martyr Jean-Baptiste, et 2) ceux de ce vingtième siècle qui, depuis 1931-1935, se sont révélés être des “autres brebis” du Berger accompli, mais sont morts avant la “grande tribulation” qui mettra fin au présent système de choses inique. — Hébreux 11:4 à 12:1.

³¹ Bon nombre de ces ressuscités seront établis “princes sur toute la terre”, pour représenter ici-bas le gouvernement céleste et invisible de Jésus-Christ (Psaume 45:17, *AC*). Qu’ils occupent ou non des postes gouvernementaux en qualité de princes, ces fidèles témoins de Jéhovah ressuscités constitueront une puissante force visible en faveur de la justice et du vrai culte. Ils donneront l’exemple à tous les autres morts qui ressusciteront. Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi il convient qu’ils reviennent parmi les premiers ressuscités!

30. Quel effet les premières résurrections terrestres produiront-elles sur les membres de la “grande foule”, et quelles résurrections les intéresseront tout particulièrement?

31. Quelle charge sera confiée à nombre de ces ressuscités, et pourquoi convient-il qu’ils soient parmi les premiers ressuscités?

³² Convaincu qu'il y aurait une résurrection des morts, parce qu'il croyait aux prophéties de la Bible et qu'il avait vu lui-même Jésus-Christ ressuscité, l'apôtre Paul déclara devant un tribunal siégeant à Césarée: "Il doit y avoir une résurrection tant des justes que des injustes." (Actes 24:15). Parmi les "injustes" qui seront ressuscités pendant le règne millénaire du Christ, il se trouvera un homme qui mourut le vendredi 14 nisan de l'an 33 de notre ère, au Calvaire ("Lieu du Crâne"), en dehors des murs de l'ancienne Jérusalem. Suspendu à un poteau à côté de Jésus-Christ, ce malfaiteur cessa de l'injurier, réfléchit et lui déclara: "Jésus, souviens-toi de moi quand tu entreras dans ton royaume." Jésus lui répondit: "En vérité je te le dis aujourd'hui: Tu seras avec moi au Paradis." (Luc 23:32-43, *MN*; cf. aussi *Rotherham* [angl.]; *Version vieille syriaque* de Cureton, 1858; *Lamsa* [angl., 1940]). Avant de mourir, Jésus ne déclara pas que le malfaiteur serait avec lui dans le Royaume céleste, mais dans le Paradis. Quand ce malfaiteur sera ressuscité, le Paradis existera de nouveau sur la terre.

³³ Puisque les morts ensevelis dans le Schéol ou Hadès sont inconscients, inactifs, endormis en quelque sorte, lorsqu'ils seront ressuscités aucun changement ne se sera produit dans leur croissance physique, leur développement mental, leur physionomie morale ou leur caractère (Ecclésiaste 11:3; 9:5, 10; Esaïe 38:18, *Da*; Ezéchiel 18:4, 20). Leur personnalité sera identique à ce qu'elle était auparavant. C'est pourquoi les justes et les injustes ressuscités seront les mêmes personnes morales qu'ils étaient quand ils moururent. Certes, grâce à l'application en leur faveur du sang du Seigneur Jésus-Christ, le grand Sacrifice pour le péché, ils n'auront pas à répondre des péchés qu'ils avaient commis pendant leur

32. a) Selon Actes 24:15, qui sera ressuscité? b) Qu'est-ce qui aura été rétabli sur la terre quand ressuscitera le malfaiteur repentant qui mourut avec Jésus?

33. a) Pourquoi les ressuscités auront-ils la même personnalité morale que lorsqu'ils moururent? b) Qu'est-ce qui les aidera à s'élever moralement?

vie antérieure; néanmoins, la "loi du péché et de la mort" n'aura pas été abolie en eux. Tout comme les membres de la "grande foule" qui survivent à la "grande tribulation" et entrent dans l'ordre nouveau, tous ces ressuscités auront besoin de la purification et de l'élévation morale que leur procurera Jésus-Christ, le Grand Prêtre établi par Dieu. Jésus sera compatissant pour eux et il les aidera à surmonter leurs faiblesses et leur penchant à faire le mal (Hébreux 2: 17, 18; 4: 14 à 5: 3). Comme il est immortel, il pourra exercer ses fonctions sacerdotales en leur faveur pendant toute la durée des mille ans de son règne, jusqu'à ce qu'ils parviennent à la perfection humaine, si tel est leur désir.

³⁴ Au ciel, les 144 000 cohéritiers immortels du Grand Prêtre Jésus-Christ auront de grands privilèges. A leur sujet, il est écrit: "Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection; sur ceux-ci la seconde mort n'a pas de pouvoir, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui pendant les mille ans." (Révélation 20: 6). Ayant été eux-mêmes des humains imparfaits et pécheurs pendant leur vie terrestre, ils pourront, eux aussi, se montrer compatissants pour les hommes sur terre qui s'efforcent d'abolir dans leurs membres la "loi du péché et de la mort", et de parvenir à la perfection humaine et à l'innocence.

LA PERFECTION HUMAINE DANS UN PARADIS TERRESTRE

³⁵ Enfin, au terme des mille ans du règne du Christ et de l'emprisonnement de Satan dans l'abîme, tous les humains obéissants et bien disposés, — sujets terrestres du Christ, — auront déjà été élevés à la perfection humaine. Toutes les traces du péché et de la mort que le genre humain avait hérités du pécheur Adam auront été effacées; la "loi du

34. Pourquoi les cohéritiers célestes du Christ seront-ils compatissants pour les hommes dans leurs efforts pour se libérer du péché et de la mort?

35. Au terme des mille ans, quelles promesses merveilleuses auront été réalisées au profit des hommes obéissants?

péché et de la mort" aura été abolie chez tous les habitants de la terre. Ainsi se réalisera cette vision de l'apôtre Jean: "Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et le Hadès [Schéol] rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés individuellement, selon leurs actions. Et la mort et le Hadès [Schéol] furent lancés dans le lac de feu. Il signifie la seconde mort, le lac de feu." Oui, en effet, grâce à l'œuvre sacerdotale et gouvernementale que le Royaume messianique de Dieu accomplira parmi les habitants de la terre, "la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur. Les choses anciennes ont disparu". (Révélation 20 : 13, 14 ; 21 : 4.) Alors, le glorieux paradis terrestre tout entier chantera la liberté!

³⁶ Tout comme l'homme parfait Adam au jardin d'Eden, chaque humain jouira alors du libre arbitre et ne sera plus asservi à une certaine ligne de conduite résultant des péchés, des faiblesses ou des mauvais penchants héréditaires. N'étant plus désavantagés, mais disposant d'infiniment plus de compréhension et d'expérience, les hommes pourront démontrer directement au seul vrai Dieu vivant qu'ils ont pris la décision irrévocable de l'adorer et de le servir éternellement sur la terre édénique qui est leur demeure. C'est pourquoi, avant de les adopter comme ses fils affranchis par le moyen de Jésus-Christ, Jéhovah Dieu fera subir à toutes ces créatures humaines devenues parfaites une épreuve complète et définitive. A cet effet, Jésus-Christ remettra le Royaume à Dieu, le Père céleste (I Corinthiens 15 : 24-28). Le règne millénaire du Christ ayant merveilleusement accompli le dessein divin, Satan le Diable et ses démons seront déliés de leur prison, l'abîme où ils auront passé les mille ans. Le passage de Révélation 20 : 7-10 ne précise pas comment ces forces spirituelles iniques, impénitentes et invisibles pour les hommes parfaits,

36. a) Comment tous les humains seront-ils alors semblables à l'homme parfait Adam, et qu'est-ce qu'ils seront à même de démontrer à Dieu?
 b) Quelle épreuve devront-ils subir avec succès avant d'être adoptés par Jéhovah comme ses fils?

procéderont pour essayer d'abuser le plus grand nombre possible d'humains, sinon tous. Quoi qu'il en soit, elles essaieront à coup sûr !

³⁷ Depuis que Satan et ses démons ont été lancés vers la terre, lors de la guerre au ciel qui suivit la naissance du Royaume messianique de Dieu, "il ne se trouva plus de place pour eux dans le ciel". (Révélation 12:7, 8.) Par suite, ce ne seront pas les saints anges au ciel qui seront alors éprouvés, mais seulement les hommes redevenus parfaits sur la terre. La sainte Bible laisse entendre que, tout comme Adam, homme parfait et éclairé, tomba dans le péché en Eden, de même un nombre indéfini d'humains parfaits doués du libre arbitre se laisseront abuser à cause de leur égoïsme (Jacques 1:13-15). Ces rebelles volontaires seront exécutés sur-le-champ, et subiront une destruction aussi totale et éternelle que celle produite par le feu, parce qu'ils ne se seront pas montrés dignes d'être justifiés par le grand Juge, Jéhovah Dieu. Leurs noms ne seront pas inscrits pour toujours dans son "livre de vie". Révélation 20:15 leur donne cet avertissement: "En outre, quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut lancé dans le lac de feu." Ils subiront éternellement "la seconde mort". Ils auront refusé de justifier le dessein bienveillant de Jéhovah Dieu, qui offre aux hommes le salut par le moyen de son Fils Jésus-Christ et du Royaume messianique. Ils subiront le châtement éternel qui est réservé à ceux-là mêmes par qui ils se seront laissé abuser, à savoir Satan le Diable et ses démons. — Révélation 20:9, 10.

³⁸ Frustré dans son dessein malveillant d'abuser la race tout entière des hommes rétablis et de l'amener à la destruction, Satan sera lancé, avec ses démons, dans le "lac de feu" qui symbolise la mort éternelle. Il n'aura pas réussi à faire échouer le grand septième jour de la création que Dieu a

37. a) Qui sera touché par cette épreuve? b) Quel sera le sort de ceux qui se rebellent contre Dieu, et pourquoi?

38. Quel sera le sort de Satan et de ses démons, et qui les exécutera?

béni et sanctifié (Genèse 2:1-3). Totalemment vaincus, Satan, le grand Serpent, et son engeance de vipères, seront terrassés, et la tête du Serpent sera écrasée sous le talon de Jésus-Christ et de ses frères célestes, la postérité de la femme de Dieu, que Jéhovah emploiera pour exécuter le Serpent et sa postérité. — Hébreux 2:14; Romains 16:20; Genèse 3:15.

³⁹ Le résultat de tout cela sera vraiment merveilleux ! Tous les vivants, aussi bien dans les cieux illimités et invisibles que sur la terre transformée en paradis, seront libérés pour toujours de la méchanceté en action, et délivrés de la présence et de l'activité des anges et des hommes iniques. Jéhovah Dieu justifiera ou déclarera justes, sur la base de leur propre mérite, tous les hommes parfaits qui auront subi avec succès cette épreuve finale et décisive du genre humain. Il les adoptera et les reconnaîtra comme ses fils, par le moyen de Jésus-Christ (Romains 8:33). Il les fera entrer dans la glorieuse liberté des fils de Dieu. La terre tout entière, redevenue parfaite, sera un paradis de liberté pour les fils humains de Dieu.

⁴⁰ O, qu'elle vienne vite, la "révélation des fils de Dieu" dans les cieux, à l'heure fixée par Dieu au cours de ce septième jour de sa création ! O, qu'elle puisse bientôt être satisfaite, l'"attente ardente" de toute la création humaine, qui attend depuis si longtemps, depuis le temps où le paradis terrestre fut perdu, voici environ six mille ans ! — Romains 8:18, 19.

³⁹. Comment et quand les hommes parfaits sur terre entreront-ils dans la glorieuse liberté des fils de Dieu ?

⁴⁰. D'après ce que nous croyons sincèrement, quelle attente sera bientôt satisfaite ?

INDEX

A

- Abrégement de la "grande tri-
bulation", comment et pourquoi,**
359-364
- Adam, se vendit sous le péché,**
51, 52
- son attitude envers les animaux,**
45, 46
- Adam et Eve, asservis à la
crainte, 58, 59**
- chassés du jardin d'Eden, 52**
- Adultère et fornication, punis-
sables, 224-226**
- Agar, 70, 71**
- Agneau pascal, figure du Christ,**
133, 134
- Aînés, doivent posséder certaines
qualités avant d'être désignés
à une fonction, 180, 181**
- Alliance du Royaume, conclue
entre Christ et les membres de
sa congrégation, 139-142**
- Ambassadeurs auprès des na-
tions, 307-311**
- "Amitié pour le monde", 289, 290**
- Anges, pas le droit de se marier,**
221
- Apôtres, combien choisis?, 161-
167**
- Israélites spirituels, 142-146**
- mort et résurrection semblables
à celles de Jésus, 100, 101**
- neutralité, donnèrent l'exemple,
302-304**
- "Arrangement de Dieu", chrétiens
ne sont pas contre, 198-202**
- "Autorités supérieures", attitude
des chrétiens, 198-202**
- choses qui leur sont dues, 215,
216**
- comment mériter des louanges
de leur part, 203, 204**
- identifiées, 189**
- "ministre de Dieu", — comment,
205, 206**
- opposées à Dieu, 211, 212**
- "placées (...) par Dieu", 193-198**
- soumission des chrétiens, 192, 193**
- "Autres brebis", ne prennent pas
les emblèmes, 138, 139, 146, 147**
- rassemblement, 147-150**

B

- Babylone la Grande, sa destruc-
tion, 384, 385**
- Banques de sang, 336-340**
- Baptême, au nom du Père, du
Fils et de l'esprit saint, 117**
- b. d'eau, conditions requises, 117,
118**
- b. spécial conféré à la congré-
gation chrétienne, 118, 119**
- comme aux jours de Noé, 112-
116**

- dans la mort du Christ, 99-102**
- de Jean, 83-85**
- de Jésus dans l'eau, 88-95**
- des Juifs et des prosélytes circon-
cis, 365, 366**
- des membres de la "grande
foule", 364-369**
- des membres du corps spirituel
du Christ, 112-115**
- en Christ, 109, 110, 143**
- en Moïse, 110-112**
- Jésus baptisé dans la mort, 97-99**
- "Requête faite à Dieu d'une
bonne conscience", 113-116**
- salut obtenu par, 115, 116**
- un symbole, 87**
- Baptiser, définition, 83**
- faire des disciples et les b., 116-
119, 364-368**

C

- Cannibalisme, est-ce du c. que
d'absorber du sang?, 337, 338**
- Centurion, premier Gentil con-
verti, 274-276**
- César, lui rendre les choses qui
sont à lui, 216-218, 301, 302**
- Châtiment de la désobéissance,
44, 45, 52**
- Chrétiens, ambassadeurs, 307-311**
- célibat facultatif, 232, 233**
- ne combattront pas à Harmagué-
don, 293, 294**
- ne participent pas aux luttes pour
le pouvoir, 188-193**
- ne se mêlent pas de politique,
304-307**
- neutralité des c. des temps mo-
dernes, 314-320**
- présentent leur corps à Dieu,
284-288**
- restent neutres, 198-203**
- s'abstiennent de prendre part
aux affaires du monde, 197, 198,
283, 284**
- soumis à la loi sur le sang donnée
après le déluge, 331-337**
- soumis aux "autorités supérieu-
res", 192, 193**
- Chrétienté, ses Eglises ne sont
pas soumises aux "autorités
supérieures", 189-191**
- Christ (voir "Jésus-Christ")**
- Circconcision, 178, 179, 331, 332**
- Clés de la mort et du Hadès,
Jésus les reçoit, 394, 395**
- Coiffure, quand la chrétienne
doit-elle se couvrir?, 245, 246,
252-254**
- Collège central, à l'époque des
apôtres, 178-180**
- des témoins de Jéhovah, 186**
- Combat des chrétiens, un combat
différent, 286-288, 293, 294**

- Commémoration** (voir "Repas du Seigneur")
- Concile de Jérusalem**, décision relative à la circoncision, 178, 179
- décret relatif au sang, 331, 332
- Concubinage**, 227
- Congrégation chrétienne**, comprend des femmes, 252
- dirigée du haut du ciel, 167-172
- dirigée théocratiquement, 186, 187
- épouse du Christ, 64, 65, 145
- membres baptisés dans la mort, 99-102
- membres baptisés en Christ, 109, 110, 143
- membres constituent un seul "esclave", 184-186
- membres engendrés de l'esprit, 382-384
- membres sont oints, 107
- résurrection spirituelle, 145
- "**Congrégation le Dieu**", collègue central, 178-180
- fondation de la nouvelle c., 158-165
- neutralité annoncée, 296-299
- tous ses membres sont prêtres, 172-176
- Conjoints**, le chrétien n'a droit qu'à un seul c., 233-235
- Conscience**, "raison majeure" pour se soumettre aux autorités, 211
- "requête faite à Dieu d'une bonne c.", 113-116
- soumission relative, 207-210, 218
- Corneille**, premier Gentil converti, 274-276
- Coupe**, symbolique, 104, 330, 331
- Création**, "soumise à la futilité", 38, 52-54
- D**
- Dates**, tableau, 31-35
- Av. notre ère
- 4026, date de la création de l'homme, 29
- 2370, déluge, 221
- 1513, commencement de la congrégation de Dieu, 157
- 1513, première Pâque, 124, 133
- 1513, Israélites admis dans l'alliance de la Loi, 85
- 607, commencement de la domination des Gentils, 302
- 537, délivrance de l'exil babylonien, 24
- De notre ère
- 29, venue du Messie, 25
- 32, mort de Jean, 268
- 33, fondation de la nouvelle congrégation de Dieu, 158, 165
- 33, mort de Jésus-Christ, 133, 134, 299
- 33, résurrection de Jésus, 365, 393
- 33, alliance de la Loi abrogée, 223, 331
- 33, Pentecôte, 166, 183, 184, 187, 211, 268, 273
- 36, non-Juifs admis dans l'alliance du Royaume, 161, 274
- 36, baptême d'eau devint le symbole de l'offrande personnelle, 366
- 49, concile de Jérusalem, 331
- 70, une grande tribulation s'abat sur la Jérusalem terrestre, 355
- 1492, première transfusion sanguine connue, 336
- 1492, Innocent VIII reçoit une transfusion sanguine, 336, 340
- 1914, temps fixés des nations, 118, 136, 182, 317, 318, 358
- 1918, du sang conservé utilisé pour la première fois, 336
- 1919, classe de l'"esclave" entreprend son œuvre, 185
- 1931, nom nouveau de témoins de Jéhovah, 361
- 1931, "grande foule" commence à être rassemblée, 368
- 1937, première banque de sang, 336
- 1938, "grande foule" invitée à la Commémoration, 138, 156
- 1938, rétablissement du système théocratique, 181, 186
- 1945, témoins de Jéhovah prennent position sur la question du sang, 340
- 1961, témoins publient une brochure sur le sang, 341
- 1975, 6000 ans se sont écoulés depuis la création de l'homme, 29
- Déluge**, eaux comparées au baptême chrétien, 112-116
- loi sur l'alimentation humaine donnée après le d., 326-330
- Noé et sa famille sauvés par les eaux du d., 115, 116
- Diaconesse**, Phœbé pas une d., 257-259
- Diacre**, titre religieux non biblique, 174, 175
- Dieu, connaît d'avance le déroulement des affaires politiques, 195, 196
- Disciples**, "faites des disciples de gens de toutes les nations", signification de cet ordre, 197, 198
- Disciples de Jésus**, admis dans l'alliance du Royaume, 137, 138
- s'enfuient de Jérusalem, 313, 314
- Divorce**, comment Jéhovah l'envisage, 223
- comment le chrétien doit l'envisager, 235-240
- religion différente pas un motif valable, 234, 235
- remariage de gens divorcés, 237-240

Dons de l'esprit, ne sont plus accordés de nos jours, 150
ont cessé, 107
"Dons en hommes", 255-259
Douze pierres de fondement secondaires, 161-167

E

Ecritoire, l'homme à l'é., 361, 362
Eglise et l'Etat, 188-191
Eglise orthodoxe russe, sert docilement l'Etat communiste, 319, 320
Elections, 203, 204, 304
Elie, prototype de Jean-Baptiste, 85
Enfants de la liberté, 40-48
Enfants spirituels de Dieu, reçoivent un témoignage, 153-155
Engendrement, pour devenir des fils spirituels, 107-110
Epouse, de Jéhovah, 67-69
du Christ, 65-67, 387
"Esclave fidèle et avisé", 182-187
lors de la seconde présence du Christ, 185, 186
"Esclaves de notre Dieu", marqués du sceau, 357, 359, 360
"Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit", 151-156
Esprit saint, effusion, 142, 143, 382-384
témoignage de l'e., 151-156
Etat, chrétiens ne peuvent l'adorer, 217, 218
Evêque, titre religieux non biblique, 174, 175

F

"Faites des disciples de gens de toutes les nations", signification de cet ordre, 116-119, 197, 198
Femme, première f. possédait le libre arbitre, 48, 49
privileges de la f., 250-253
quand doit-elle garder le silence?, 253-255
quand la chrétienne doit-elle porter sur la tête "un signe de l'autorité"?, 245, 246, 252, 253
sa conduite à l'égard de son mari, 263-266
"Femme" de Jéhovah, 67-69
enfant un fils, 69, 70
identifiée, 63-72
symbolique, 57, 69, 72, 81
Fils de Dieu, révélation des f., 57, 380, 381, 383, 384
vie du F. transférée sur la terre, 73-75
Fondements apostoliques, secondaires, 161-167
"Forces spirituelles mauvaises", comment s'armer contre, 292-294
Fornicateurs, 224, 225
Foyer, places respectives du mari

et de la femme, 259-263
Front, autres brebis marquées au f., 363, 364
144 000 scellés sur le f., 360
"marqué" pas la même chose que "scellé", 361, 362
Futilité, Dieu soumit la race humaine à la f., 38, 52-54, 381, 382

G

Gentils, premier G. converti, 274-276
"temps des G.", commencement, 357
"temps des G.", fin, 135, 136, 357
Gouvernement théocratique, chrétiens modernes s'y soumettent, 181, 182
nominations de serviteurs, 176-178, 181, 182
"Grande foule", à l'abri de la faim, de la soif et de la condamnation, 376-378
baptême d'eau, 364-369
comment ses membres deviennent des "hommes de bonne volonté", 348-352
devant le trône de Dieu, 373-376
fait partie des "autres brebis", 147-150
identifiée, 344-348
membres sévèrement éprouvés pour se montrer dignes de survivre à Harmaguédon, 372, 373
"palmes dans leurs mains", signification, 349-351
"vêtus de longues robes", signification, 346, 347
vient "du milieu de" la grande tribulation, 369-371
"Grande multitude", identifiée, 363, 364
"Grande tribulation", 354-364
Guerre, position des premiers chrétiens, 283, 284

H

Hadès, prisonniers du H. seront libérés, 393-397
Harmaguédon, chrétiens n'y participent pas, 293, 294
suivra la destruction de Babylone la Grande, 384, 385
Hénoch, premier prophète humain, 247
Hérodiens, 299-301
Hiérarchie, h. ecclésiastique non biblique, 167-172
Hommes, auront toujours le libre arbitre, 398
remplissent des fonctions au sein de la congrégation, 246-250, 255
responsabilités confiées aux h., 246-250
"Hommes de bonne volonté", comment les membres de la

"grande foule" deviennent des h. 348-352
Hommes et femmes, places respectives, 244-246, 259-263
Humanité, sera mise à l'épreuve, 398-400

I

Immersion (voir "Baptême")
 Imposition des mains, 178
Impôts, chrétien doit les payer, 215, 301, 302
Innocent VIII, mourut à la suite d'une transfusion sanguine, 336
Isaac et Rébecca, leur mariage est une figure prophétique, 227, 228
Israélites, admis dans une alliance avec Dieu, 85, 86, 90
Israélites spirituels, prennent les emblèmes, 142-146

J

Jacques, (et non Pierre) guida le collège central, 178
Jean-Baptiste, administra un baptême différent du b. chrétien, 83-85
 "ami de l'époux", 65
 conseils donnés à des militaires, 268, 269
 disciples de, 87
 l'Elie annoncé, 85
 prêcha la repentance, 86, 87
Jean XXIII, mourut après avoir reçu des transfusions sanguines, 336
Jéhovah, son épouse, 67-69
Jérusalem, destruction, 312
 disciples s'enfuirent, 313, 314
Jésus-Christ, attitude envers des soldats non juifs, 269, 270
 baptême d'eau, 88-96
 baptême, un symbole, 89, 95, 96
 baptisé dans la mort, 97-99
 corps terrestre, Dieu le fit miraculeusement disparaître, 105
 descendant charnel d'Abraham, 79, 109
 égal d'Adam, 104
 eut affaire aux soldats romains, 269-271
 exécution sur le poteau, 272
 existence préhumaine et post-humaine, 72-78
 généalogie, 62
 institua le souper du Seigneur, 126, 136, 139
Libérateur, 78-81
 malédiction, comment il devint une m., 98
 maltraité, il ne se révolta pas contre l'"autorité", 272, 273
 Médiateur de la nouvelle alliance, 140, 160, 330, 331

membre principal de la postérité, 63, 64, 97
 meurtri au talon, 382
 meurtrit la tête du Serpent, 384
 monde des hommes sera béni par J., 390-393
 ne résista pas aux "autorités supérieures", 271-273
 neutralité, donna l'exemple, 311, 312
 nom, signification, 88
 oint, 84, 94
 pouvoir de ressusciter, 395-397
 présenta à Dieu la valeur de son sang, 389, 390
 reçoit les clés de la mort et du Hadès, 394, 395
 résurrection, 74, 273, 382
 sang de J., valeur, 338, 339
 sortit du sein de la "femme" de Dieu, 69, 70
 voué à Jéhovah dès son enfance, 88, 89
Jonadab, figure la "grande multitude", 364
 identification de la classe des J., 149, 150
Jubilé, année du J., 18-23
 loi sur le J., 18-23
 sens prophétique, 24-26
 universel proche, 23-26
Juifs, repentants baptisés, 87
Justice, comment les membres de "la grande foule" y parviendront, 388-393
Justin le Martyr, écrits sur les premiers chrétiens, 313, 314

L

Libérateur, baptisé dans le L., 112, 118, 119
 identifié, 59-62
 Jésus-Christ le L., 78-81, 384
 Serpent se pose en l., 49
Libération, l. des captifs, prophétie accomplie par Jésus, 94
 l. finale de la race humaine, 56, 57
Liberté, à l'abri de la faim, de la soif, de la condamnation, 376-378
 délivrance de la loi du péché et de la mort, 387-393
 enfants de la l., 40-48
 libérés de l'organisation du Serpent, 384-387
 l. de la race humaine perdue, comment, 48-54
Libre arbitre, 45, 48, 49
Loi de Dieu, non tyrannique, 45
 rébellion contre, 48-50
Loi de Moïse, condamnait les pécheurs, 86, 87
 "Loi du péché", vaincue progressivement dans les membres de la "grande foule", 387-393

M

- Maladies vénériennes, accroissement, 222
 Malédiction, Jésus devint une m. à notre place, 98
 Mariage, aucune loi matrimoniale avant Moïse, 223
 avec une personne divorcée, règle biblique, 239, 240
 céleste, 145, 146
 conseils à ceux dont les désirs sexuels sont forts, 232, 233
 "consensuel" (voir "Union libre ou consensuelle")
 coutumier, 226-229
 dans le dessein divin, 219, 220
 dégradé, 221, 222
 dissolution, 241, 242
 doit être honorable, 230-233
 m. d'essai, équivaut à la fornication, 225
 m. exemplaire des surveillants et des serviteurs ministériels, 233-235
 modèle du Christ et de son Epouse, 260-263
 règle divine: un seul homme pour une seule femme, 233-236
 Mari et femme, dessein de Dieu à leur égard, 243, 244
 places respectives, 244-246
 rôles respectifs au foyer, 259-263
 Marie, mère de Jésus, pas "la femme" de Gen. 3:15, 63, 64
 Marie, sœur de Lazare, oignit les pieds de Jésus, 250, 251
 Maris chrétiens, devoirs, 260-263
 marié à une femme incroyante, conseils, 262, 263
 Matthias, 164, 165, 178
 Melchisédek, Grand Prêtre selon la manière de M., 160, 161
 Militaires, conseils donnés par Jean-Baptiste, 267, 268
 "Ministre de Dieu pour ton bien", autorités supérieures, 204
 "Ministres d'une nouvelle alliance", 141
 Moïse, employé pour libérer les Israélites, 248, 249
 Israélites "baptisés en M.", 110-112
 Monde, position des chrétiens à l'égard du m., 302-304
 Morts, bonne nouvelle "déclarée aussi aux m.", 115

N

- Néphilims, origine, 221
 Neutralité, affirmée dans la Résolution adoptée en 1958, 315-317
 à l'égard des rois du Nord et du Midi, 318-320
 attitude neutre adoptée par les chrétiens, 199-203

- de la "congrégation de Dieu", 296-299
 de nos jours, conformément à Esaïe 2:3, 4, 314-318
 exemple laissé par Christ et ses apôtres, 299-304
 Noé, eaux du déluge comparées au baptême chrétien, 112-116
 Nominations théocratiques, 176-178
 Nom nouveau, témoins de Jéhovah, 361
 Nouvelle alliance, bienfaits procurés par, 223, 224
 congrégation du Christ admise dans, 159-161
 Médiateur, 160, 161

O

- Offrande personnelle, symbolisée, 116

P

- Pain, emblématique, sa signification, 129, 130
 sorte de p. utilisé pour le souper du Seigneur, 124-127
 Pains balancés, par le grand prêtre, signification symbolique, 160, 161
 Palmes, dans les mains des membres de la "grande foule", 349-351
 Pape, Innocent VIII mourut à la suite d'une transfusion sanguine, 336
 Jean XXIII accepta des transfusions sanguines, 336
 Pierre ne fut pas le premier p., 170, 178
 Pâque juive, agneau pascal, une figure du Christ, 133, 134
 célébration de la première p., 124-126
 Paradis, 397-400
 Paul, "ambassadeur dans les chaînes", 307-309
 baptême dans la mort, 100, 101
 conversion de Saul, 165, 166
 prisonnier à Rome, 200, 201, 276, 277
 Pentecôte, congrégation chrétienne établie à la P., 158-161, 273, 274
 Perfection humaine, dans un paradis terrestre, 397-400
 Persécution, pas synonyme de la "grande tribulation", 354-356
 Pharisiens et Hérodiens, adversaires politiques, 299-301
 Phébé, pas une "diaconesse", 257-259
 Pierre, dut remettre son épée au fourreau, 270, 271
 pas un pape, 170, 171, 178
 Polygamie et concubinage, 223

- Postérité de la femme**, commencement de la p., 381, 382
 identifiée, 59-62
 Jésus et ses frères spirituels ne forment qu'une seule p., 110
 Jésus, membre principal, 63, 64, 384
- Postérité du Serpent**, 384
- Premiers chrétiens**, 214, 280-284
 attitude à l'égard de la politique, 191, 192
 ne participaient pas aux élections, 203, 204
 position sur la question du sang, 335, 341
- Prêtres**, tous les membres de la congrégation du Christ sont p., 172-176
- Problèmes conjugaux**, 220, 221
- Prophète**, premier, 246, 247
- Puissances mondiales**, succession de p., 194-197
- Q**
- Qualités requises**, des serviteurs, 180-182
- "Quatre vents de la terre"**, symboliques, 356, 357
- R**
- Race humaine**, soumise à la futilité, 52-54, 382
- Rébecca**, son mariage est une figure prophétique, 227, 228
- Règne millénaire**, commencement, 379, 380
 peut correspondre avec le septième millénaire de l'histoire humaine, 30
- Repas du Seigneur**, 139
 but de ce repas, 131, 132
 caractère sacré de ce repas, 120-123
 cas des Corinthiens, 122, 123
 célébré combien de fois par an?, 132-136
 célébré jusqu'à quand?, 137, 138
 coupe symbolique, 330, 331
 emblèmes, qui peut y participer?, 139-142, 146-150
 institué par Jésus, 120, 136
 interprétation catholique, 126-128
 pain à utiliser, 124-127
 pain emblématique, 129, 130
 participants aux emblèmes, 139-142
 pas un nouveau "sacrifice" de Jésus, 130-132
 un seul pain et une seule coupe, 143-146
 vin emblématique, 129, 130
- Résolution de 1958**, sur la neutralité, 315-317
- Responsabilités**, confiées aux hommes, 246-250, 255, 256
- Reste oint**, diminution du nombre de ses membres, 148-150
- Résurrection**, de Jésus-Christ, 74, 77, 105, 273
 des membres de la congrégation du Christ, 106
 personnalité des ressuscités n'aura pas changé, 396, 397
- "Révélation des fils de Dieu"**, 380, 381, 383, 384
- Révolte juive**, 311-314
- Robes blanches**, portées par les membres de la "grande foule", 346-348
- "Roi du Nord" et "Roi du Midi"**, 194
- neutralité à leur égard, 318-320
- "Royaume de Dieu est au milieu de vous"**, comment, 95
- S**
- Sagesse démoniaque**, manifestation de cette s., 283-293
- "Saints"**, refusent de faire partie du monde, 197
- Sang**, application de la loi relative au s., 327-331
 attitude des premiers chrétiens, 335
 attitude du clergé de la chrétienté, 333-336
 Augustin abandonne la position des premiers chrétiens, 333-335
 banques de s., 336, 340
 décret du concile de Jérusalem, 332
 loi de Dieu sur le s., 327-331
 loi donnée après le déluge s'applique aux chrétiens, 331-337
 première loi sur le caractère sacré du s., 326, 327
 première mention biblique, 323-325
 première plaie d'Egypte, 327
 procès sur la question du sang, 340, 341
 valide une alliance, 330, 331
 versé, sa signification, 329-331 (voir "Transfusions sanguines")
- "Sang, la médecine et la loi de Dieu"** (brochure), 341
- Sara**, chrétiennes doivent devenir "filles" de S., 264, 265
- figure de la femme symbolique de Dieu, 70, 71
- Satan et les démons**, détruits, 399, 400
 lancés dans l'abîme, 385, 386
 Saul de Tarse, (voir "Paul")
- Sceau**, 144 000 marqués du s., 357-362
- Schéol**, les morts libérés du S., 393-397
- Séparation**, judiciaire ou par consentement, 235-240
- Séparation judiciaire**, ne donne

pas le droit d'avoir des rapports charnels avec une tierce personne, 240

Serpent, affranchissement de son organisation, 384-387

asservit l'humanité, 50-52

destruction finale, 400

sentence prononcée contre, 55-57

se pose en libérateur, 49

tête meurtrie, 56, 57

Serviteurs ministériels, désignés par Dieu, 210

"**Signe de l'autorité**", occasions où la chrétienne doit porter sur la tête un s., 245, 246, 252-254

Soldats, Jésus eut affaire à des s. non juifs, 269, 270

Soumission, à Dieu, 246

à "toute création humaine", 210-212

aux autorités "à cause de votre conscience", 207, 208

due à d'autres personnes, 208-210

relative due aux "autorités supérieures", 209, 210, 218

Souper du Seigneur, (voir "Repas du Seigneur")

Subversion, fausse accusation portée contre les chrétiens, 201-203

Surveillants et serviteurs ministériels, 175, 176, 210, 256-258

T

Tableau, de dates, 31-35

Témoignage de l'esprit, 151-156

Témoins de Jéhovah, accusés

faussement de subversion, 201-203

ne combattront pas à Harmaguédon, 216

ne peuvent rendre un culte à l'Etat, 217, 218

pas des ennemis de l'Etat, 202, 203

procès sur la question du sang, 340, 341

reçurent leur nouveau nom en 1931, 361

suivent l'exemple des apôtres, 212-214

"**Temps fixés des nations**", (ou "temps des Gentils"), 135, 136, 195, 357

"**Temps marqué pour la fin**", commencement, 317, 318

Tombe, les morts libérés de la t., 393-397

Transfusions sanguines, cannibalisme?, 337, 338

définition, 335, 336

sources du sang stocké, 337

(voir "Sang")

Transsubstantiation, 127-132

Tribulation, la grande t., 355-364

U

Union libre ou consensuelle, 227, 228

V

Vengeur du sang, 342, 343

"**Vents (quatre) de la terre**", symboliques, 356, 357

Vin emblématique, signification, 129, 130

INDEX DES RÉFÉRENCES BIBLIQUES

<p>GENESE 1:1 28 1:24, 25 44 1:26-28 40 1:26-2:3 380 1:28 48, 219, 220, 387 1:29, 30 39 1:31 39 2:1-3 400 2:1-4 42 2:7 323 2:7-9 43 2:7-15 387 2:15-17 44 2:15-3:3 246 2:18 45 2:18-24 244 2:19, 20 46 2:21-23 47 2:24 48, 219, 261 2:25 58, 220 3:1-5 49 3:7-13 58 3:14, 15 55, 59 3:15 57, 63, 64, 67, 72, 78, 97, 381, 400 3:16 54 3:17 50 3:17-24 52 3:19 52 4:1-4 246 4:3-7 324 4:8-10 324 4:10, 11 326 4:11-16 324 4:17-19 221 4:25 42 5:21-24 247 6:1-4 221 6:9-10:22 247 9:1-7 222 9:2-6 339 9:3-6 327 10:10 193 12:3 247 17:9-14, 22-27 332 18:11, 12 264 22:17, 18 79, 110 22:18 247 24:1-67 228 49:1-28 247 49:8-10 247 49:28 162</p> <p>EXODE 2:1-3:22 248 7:21 327 12:1-13:18 125 13:11-15 90 14:19-22 111 14:23-15:12 112 15:20 247 17:14-16 248 19:1-20:21 19, 159 19:3-6 172 19:3-9 159 20:17 239 24:1-18 248</p>	<p>28:1-29:37 248 33:1-3 19 40:1-38 19</p> <p>LEVITIQUE 11:44, 45 306 16:1-22 389 17:10, 11 128 17:10-12 329 17:11 89 17:13, 14 329 17:14 322 18:5 86 22:21 88 23:15-21 160 23:40 349 25:1-12 20 25:8-10 30 25:10 18 25:13-31 22 25:39-43, 53, 54 21</p> <p>NOMBRES 1:1-3, 44-46 269 3:5-39 248 3:46-48 90 6:2-21 88 13:17 88 18:15, 16 90 20:14 310 35:9-29 343</p> <p>DEUTERONOME 12:15, 16, 23-25, 27 328 15:1-9 22 15:4 22 15:11 22 15:23 328 17:14-17 223 17:14-20 249, 322 18:15-18 112 20:1-9 269 24:1 237 31:24 248 32:4 39 32:7-9 198</p> <p>JOSUE 9:3 310 9:23-27 375</p> <p>JUGES 4:4 247 4:4-5:12 249 11:12 310</p> <p>I SAMUEL 8:10-12 269</p> <p>II SAMUEL 5:4, 5 93 7:1-17 249 8:10 310 10:2 310</p> <p>I ROIS 5:1 310 11:1-3 223 17:1-II Rois 249 2:15 85</p>	<p>II ROIS 11:1-16 240 22:14 247</p> <p>I CHRONIQUES 7:27 88 9:2 375 29:11, 23 168 29:23 321</p> <p>II CHRONIQUES 20:15-17 216 21:12 85 34:22 247 36:20, 21 23 36:22, 23 24, 27</p> <p>ESDRAS 1:1-4 27 2:43-70 375</p> <p>NEHEMIE 6:14 247 8:13-17 349</p> <p>JOB 17:13-16 393 32:21, 22 174</p> <p>PSAUMES 2:1, 2 212 2:1-6 320 Ps. 16 340 16:4 340 19:2-12 17 19:10 48 36:7-10 323 40:1 92 40:7-9 92 40:8, 9 93 45:17 395 68:18 256 68:19 256 68:24 347 69:26 163 72:7 392 72:12, 13 321 72:14 321, 322, 343</p> <p>90:1, 2 29 90:3, 4 29 108:8 174 109:8 163 110:1, 4 388 Ps. 118 350 119:151 48</p> <p>PROVERBES 16:33 164</p> <p>ECCLESIASTE 1:2, 12-14 53 9:5, 10 396 11:3 396 12:10 53 12:15 53</p> <p>ESAIE 2:2-4 392 2:3, 4 314, 317 7:14 249 8:3 247</p>	<p>8:18 382 9:5, 6 391 11:8, 9 56 26:20, 21 343, 376 33:22 168 38:10, 18, 19 395 38:18 396 43:1, 10 184 43:10-12 361 49:8 378 49:26 342 53:8-12 97 54:1, 5, 6 71 54:5 68 54:11-13 69, 71 54:13 69, 71 61:1 103, 154 61:1, 2 61, 78, 378 61:1-3 94 61:2 348 63:2-6 347</p> <p>JEREMIE 3:14 70 31:31, 32 70 31:31-34 140, 160, 183, 224, 273 41:1-43:7 357 49:36 356</p> <p>EZECHIEL Chaps 1-24 361 Chap. 9 361, 362 18:4, 20 396 Chaps 38, 39 370</p> <p>DANIEL 2:1-45 194 2:44 202 4:25, 26 167 7:1-27 194 8:1-26 194 9:24-27 274 9:27 223 Chap. 11 317 11:1-12:4 194 11:27 317 11:32 318 12:1 353, 357</p> <p>OSEE 4:11 237</p> <p>JOEL 2:28-32 251</p> <p>SOPHONIE 2:3 376</p> <p>ZACHARIE 7:5 357 8:19 357</p> <p>MALACHIE 2:14-16 223 2:16 236 3:1-6 87 4:5, 6 85</p>
---	---	--	---

I MACCABEES									
8:17	310	24:20-22	353	2:7, 21-27	90	2:11	229		
MATTHIEU		24:20-31	359	2:14	348, 378	3:3-5	109		
1:1, 6-25	249	24:21	355	2:36	247	3:3, 5	167		
1:1-16	80	24:21, 22	359	2:42-51	90	3:25, 26	87		
1:16-21	88	24:22	360	2:49	92	3:25-30	87		
1:18-25	63, 226	24:31	360	2:51, 52	92	3:27-29	145		
1:22, 23	249	24:38, 39	221	3:1	60	3:28-30	65		
3:1, 2	94	24:45, 46	183	3:1-4	84	3:29	162, 228		
3:1-17	249	24:45-47	182	3:7, 8	84	4:1, 2	87		
3:2	167	24:47	186	3:12-14	268	4:34	97		
3:5, 6	87	25:1-10	230	3:15, 16	103	4:46-54	392		
3:8	268	25:31-46	147, 364	3:21, 22	83	5:1-13, 21-29	395		
3:11, 12	87	26:6-13	250	3:21-23	90, 93	6:2, 5	345		
3:13-17	76, 89, 104, 143	26:8, 11	22	3:23-31	249	6:45	69, 71		
4:17, 23	167	26:14, 47	165	3:23-34	80	6:51	130		
4:25	313	26:17-19	125	3:23-38	62, 104	6:51-66	338		
5:6	377	26:19-30	126	4:5-7	196	6:62	73, 105		
5:16	286	26:26-28	330	4:8	196	6:67, 71	165		
5:31, 32	237, 238	26:36-44	97	4:16-21	103	7:37	350		
5:39	283	26:39-44	104	4:16-23	154	8:31, 32	37		
6:33	167	26:47	345	4:17-21	60	10:14-16	149		
8:5-13	269, 392	26:52	283	4:22, 23	61	10:16	138, 146, 147, 186, 364, 376		
9:1-7	392	26:52-54	270	4:43	167				
10:1-4	162	27:1-10	162	6:12-16	162				
10:1-5	250	27:27-31	272	6:20	167	11:1-45	395		
10:28	218	27:54	272	7:1-10	269, 392	12:1-7	250		
12:8	30	27:62-28:15	273	7:47-50	392	12:12, 13	351		
13:21	354	28:1-11	251	8:1	165	12:31	197, 385		
13:55	93	28:18-20	117, 197	8:1-3	250, 257	13:1-3	136		
14:14	345	28:19, 20	113, 187, 365, 367	9:12	165	14:1-3	146		
15:3	335			10:1-17	164, 250	14:2, 3	136		
15:21-28	392	MARC		11:1	87	14:30	197		
15:30, 33, 38, 39	345	1:9-11	95	11:48-51	342	15:16	297		
16:16	76	1:11	107	12:32	148	15:18, 19	302		
16:18	161, 395	1:14, 15	167	12:49, 50	98	16:11	197, 385		
16:21	98	1:15	94	12:50	100, 104	16:20, 21, 33	354		
17:1-9	77	3:13-19	166, 250	13:10-16	79	16:33	373		
17:10-13	85	4:10	165	15:22	346	17:5, 24	73		
19:2	345	4:17	354	16:18	236, 237	17:14-17	303		
19:3	237	5:20	313		238	17:16	297		
19:3-6	219	6:1-3	93	17:11-19	392	18:1-14	269		
19:3-9	233	6:7	165	17:20, 21	95	18:35, 36	271		
19:4, 5	48	7:9	335	18:31	165	18:36	282		
19:6	236	7:31	313	20:20	300	19:10, 11	271		
19:7, 8	223	9:35	165	20:20-25	301	19:31-35	272		
19:8	220	10:11	238	20:46	347	20:1-18	251		
19:9	237, 239	10:11, 12	237	21:5-7, 20-24	313	20:17	73		
19:10-12	231	10:32	165	21:10, 11	358	20:24	165		
19:24	167	10:35-40	100	21:24	136, 147, 195, 357	21:18, 19	336		
20:20-23	100	12:17	231	22:3, 47	165				
20:28	98	12:28-30	217	22:7-13	126	ACTES			
20:29	345	12:38	347	22:19	130	1:1-9	163		
21:31, 43	167	13:3-8	358	22:19, 20	330	1:1-11	73		
22:1-13	229	13:10	351	22:20	130, 140	1:1-2:33	142		
22:15-17	300	13:18-20	359	22:24-30	136	1:1-2:42	183		
22:15-22	217	13:18-27	359	22:26	283	1:3-15	251		
22:21	386	13:19	355	22:28-30	139	1:4-8, 12-15	160		
22:29, 30	221	14:10, 17, 20, 43	165	23:6-12	301	1:14	164		
23:34-37	342	15:39, 42-45	272	23:32-43	396	1:15	183		
24:1-3, 15-19	313	16:5	347	23:55-24:10	250	1:15-22	163		
24:3	147, 182	LUC		24:44-49	160	1:15-26	171		
24:3-8	358	1:1-4	60	JEAN		1:16-19	162		
24:3-14	136	1:11-19	85	1:6-8, 19-36	249	1:20	174		
24:3, 15	202	1:13-15	88	1:6-8, 33, 34	83	1:23-25	178		
24:3-25:46	118, 182	1:17	87	1:11-13	108	1:23-26	164		
24:14	185, 351, 367, 375	1:26-38	63, 249	1:14	75	2:1-4, 33	108		
24:16	313	1:32, 33	94	1:29, 36	88, 133	2:1-12	251		
		1:34-36	93	1:31-34	89	2:1-21	107		
		1:35	88	1:35-42	87, 100	2:1-33	268		
		2:1-7	249	1:37-51	249	2:1-41	365		
		2:1-20	64	2:1-11	129	2:5-42	160		
						2:13-18	252		
						2:24-32	394		

2:32-36	74	27:23, 24	206	I CORINTHIENS	11:2	64, 145
2:34-36	388	28:16	276	1:1, 2	11:3	50
2:37-41	96	28:16, 30, 31	276	1:11-13	12:12	166
2:37-42	142	28:23, 30, 31	200	1:30	12:20, 21	290
3:19-23	112			3:16, 17		
4:4	184	ROMAINS		3:21, 22		
4:18-20	211	1:1	166	3:21-23	GALATES	
4:19	373	1:1-4	77, 249, 382	4:6	1:3, 4	116
4:21-31	212	1:1-7	171	5:6-8	3:7-9	110
4:27	103	1:7	103	6:9-11	3:8-16	247
5:17-32	213	2:14, 15	207	7:1	3:11, 12	86
5:17-42	214	5:1, 9	389	7:2	3:12, 13	98
6:1-6	178	5:12	221	7:3-7	3:16	110
6:2	165	5:12-19	50	7:8, 9	3:26-29	110
7:8	247	5:14	54	7:10	4:1-5	125
7:9, 10	370	5:16, 18	393	7:10, 11	4:6, 7	41
7:35-38	157	5:21-6:7	103	7:12-16	4:22-5:1	71
7:51-53	158	6:3	109	26-28	4:26	72
8:14-17	107	6:3, 4	83	7:14-16	4:28-31	228
8:14-18	150	6:3-5	106	7:28, 36	6:15, 16	141
8:26-39	150	6:3-6	143	7:32-35	6:16	162
9:1-20	78	6:7	390	7:39, 40		
9:1-22	168	6:8-11	106	9:1, 2; 5	EPHESIENS	
9:3-18	100	6:9, 10	131	9:4-6	1:1	167
9:15-18, 20, 27	166	6:10	104	10:1, 2	1:22, 23	185
10:1-8	274	6:12-14	284	10:1-4	2:1	115
10:1-48	365	7:1-3	239, 241	10:14-21	2:2	385
10:9-43	275	7:7-14	86	10:20, 21	2:14, 15	331
10:36-38	84	7:14-25	52	11:1	2:14-16	223
10:38	103	7:23-25	388	11:3	2:19	306
10:38, 39	78	8:1, 2	382, 389	11:4-7	2:19-22	167
10:38-47	107	8:1, 34	393	11:7-15	2:20-22	189, 167
10:44-48	275	8:12-17	151	11:10	3:1-5	167
11:19	355	8:14-16	41	11:12	4:4-6	146
11:26	178	8:14-17	390	11:17-23	4:7-13	255
13:1-4	165, 177	8:16, 17	382	11:25	4:8	256
13:9	166	8:16, 17, 23	57	11:25, 26	4:8-11	167
13:14-33	78	8:17	156	11:26	4:11	256
13:20, 21	28	8:18, 19	380	11:27-34	5:21, 22	208
13:23, 24	84		387, 400	12:4-11	5:21-24, 33	265
14:4, 14	165	8:18-24	38	12:12, 13	5:23-27	65
14:22	174, 355,	8:19	55, 378	12:12, 13,	5:25-27	145
	369	8:19, 21	379	27	5:25-33	261
14:23	175, 176	8:20, 21	55	106, 143	6:10-18	292
Chap. 15	333	8:20-22	382	12:27-13:10	6:11, 12	386
15:1-5	178	8:21	40, 124	13:8-12	6:19, 20	307
15:1-29	332	8:21, 22	57	14:23-25		
15:2	174	8:22, 23	383	14:31-35	PHILIPPIENS	
15:23-29	179	8:23	387	15:5-8	1:1	174
15:30-35	179	8:33	400	15:9	1:1, 2	175
17:26	198	9:1	207	15:24, 25	1:12, 13	276
19:1-5	85	11:13	166	15:24-28	1:13	201
19:2-6	150	11:17-32	149	15:42-44	1:27	278
19:4-6	96	11:33-12:2	285		2:5-11	74
19:5, 6	107	12:17-21	283	15:54-57	2:23	165
20:20, 25	200	13:1	193	16:15, 16	3:7-11	101
20:28	158, 174	13:1, 2	189, 386		3:13, 14	155
21:8	276	13:1-5	276	II CORINTHIENS	3:20, 21	311
21:8, 9	247	13:2	199	1:21	4:22	201, 204, 277
21:15-25	332	13:2, 5	211	2:4		
22:6-16	100	13:3	203	3:5, 6		
22:6-21	166	13:4	204, 283	3:5-17		
23:11	206	13:5	207	3:17		
23:23	276	13:6, 7	214	4:4		
23:31-35	276	13:9	239	5:1-5		
24:15	396	13:11-14	286	5:6-9		
24:23	276	14:17	200	5:16, 17		
24:24-27	276	15:13	55	5:18-20		
25:8-12	206	16:1	257	6:1, 2		
25:11, 12	309	16:2, 3	258	6:16		
26:12-23	166	16:16	171	8:23		
26:32	309	16:20	56, 57, 383, 400	10:1-6		
27:1, 6, 11, 31, 43	276					

3:3, 7	355	9:14-24	268	3:18	287	7:9-17	149, 186
5:8, 9	292	9:15	183	3:18, 19	105	7:10	351
II THESSALONI- CIENS		9:18-22	89, 330	3:20, 21	113	7:11, 12	352
1:5-10	385	9:22	347	3:21	114	7:13, 14	352
2:3-5	283	Chap. 10	92	3:21-4:3	287	7:14	344, 347, 355, 356, 369, 370
2:3-12	333	(Voir question)		3:21-4:6	115	7:15	371, 373-375
3:6	180	10:1	26	4:16	288	7:16, 17	376
I TIMOTHEE		10:1-4	335	5:1	171	7:17	378
1:18, 19	279	10:1-10	90	5:1-3	234	11:16-18	358
2:5	108, 247	10:5	92, 93	5:1-4	173	12:1, 2	68
2:5, 6	268	10:5-10	131	5:5	209	12:1, 2, 5-17	67
2:11-15	254	10:7	93	5:9, 10	288	12:1-5	136
2:12, 13	246	10:8-10	331	5:14	171	12:3-20:10	56
2:13	43	10:10	95, 117	II PIERRE		12:5, 6, 17	118
2:14	50	10:28	246, 324	1:4	155	12:7, 8	399
3:1-5	234	11:4	395	1:16-18	77	12:7-11	372
3:1-5, 12	259	11:4-12:1	247	1:20, 21	248	12:7-13	385
3:1-10, 12	256	11:5	264	2:4	221	12:9	196
3:1, 2, 8, 12	174, 175	11:11, 12	248	2:5, 9	116	12:12	372
3:1-13	181	11:23-28	246, 247	3:13	388	12:13, 17	372
3:12	234	12:22-24	141	I JEAN		12:13-17	385
3:14, 15	180	13:4	224, 242	1:7	113	13:1-8	196
4:11, 14	180	13:10-12, 20, 21	348	2:20	154	13:8	218
5:17	174	13:20	339	2:27	154	14:1-3	148, 374
5:22	180	JACQUES		3:2	153	14:1, 3	184
II TIMOTHEE		1:13-15	399	3:12	324	14:1-4	390
1:1, 11	166	1:17, 18	108	4:18	59	14:4	161, 230
2:3-6	279	1:18	153, 161	5:1, 18	104	16:5, 6	342
2:23-26	279	2:12	17	5:3	59	16:13-16	293, 358
4:7, 8	278	3:14-4:4	288	II JEAN		16:14	386
TITE		4:4	197	1-13	259	16:14-16	342
1:5	174, 180	4:7	209	JUDE		16:14, 16	225, 310, 320
1:5-7	234, 256	4:10	374	6	221	16:16	359
1:5-9	181	5:14	174	14, 15	247	17:1-5	386
1:6	259	I PIERRE		REVELATION		17:1-18:24	385
1:7	174	1:1	171	1:5	113	19:6-9	66, 230
2:4, 5, 9	208	1:1, 2	303	1:5, 6	390	19:7	162, 228
3:1	210, 386	1:3, 4	154	1:6	140	19:7-9	146
HEBREUX		1:10-12	152	1:9	353	19:17-21	294
2:13, 14	382	1:12	245	1:17, 18	394	19:17-20:3	385
2:14	400	1:14-17	306	2:9, 10	353	19:19-20:3	294
2:14, 15	79	2:4-9	172	2:10, 11	119	20:4-6	156
2:17, 18	397	2:9	305, 306	2:22	354	20:6	397
4:14-5:3	397	2:10-14	305	3:12	374	20:7-10	398
5:4-6, 10	388	2:13, 14	210, 386	5:9, 10	140, 390	20:9, 10	399
8:5, 6	26	2:17	273	6:9-11	324	20:12	374
8:6	183	2:18	208	6:11	347	20:13, 14	398
8:6-13	140	2:19	113, 288	6:16-7:3	356	20:15	399
9:11, 12	339	2:21-24	287	7:1-3	360	21:2, 9, 10	162
9:11-14, 24-26	348	2:25	174	7:1-8	362	21:2, 9-14	146
9:11-26	389	3:1, 5	209	7:1-9	369	21:2, 9-26	167
9:12-15	224	3:1-6	264	7:4-8	141, 184,	21:4	378, 398
9:14, 15	141	3:4	374	7:9	345, 349,	21:8	225
		3:7	262	7:9	351, 364, 390	21:9-11	228
		3:16	113	7:9, 10	156, 345	21:12-14	139
		3:16, 21	288			21:14	166
						22:17	228

Lorsque vous apprenez une bonne nouvelle, vous désirez la faire partager, n'est-ce pas? Après la lecture du présent ouvrage, vous avez sans aucun doute envie d'en faire profiter vos amis. Vous vous rendez compte qu'il contient un message urgent et qu'il peut amener une personne à changer complètement son point de vue sur la vie. Nous en sommes conscients nous aussi; c'est pourquoi nous serons heureux de vous expédier, franc de port, chez vous ou à toute autre adresse que vous nous indiquerez, des exemplaires supplémentaires de ce livre. Pour tous renseignements, écrivez à l'une des adresses figurant à l'avant-dernière page.

—LES EDITEURS

COMPRENEZ-VOUS VOTRE BIBLE?

Beaucoup la trouvent compliquée, mais cela peut changer. Vous pouvez prendre plaisir à augmenter votre trésor de connaissances vivifiantes.

Les Ecritures grecques chrétiennes — Traduction du monde nouveau

vous aideront à comprendre la Parole de Dieu et à faire de rapides progrès dans votre étude individuelle du Livre des livres. Considérez quelques-uns des avantages de cette traduction moderne :

- ◆ Elle supprime les mots archaïques qui ne sont plus utilisés aujourd'hui.
- ◆ Son langage compréhensible vous permet d'appliquer les sages conseils bibliques aux problèmes et aux difficultés de la vie moderne.
- ◆ Elle rétablit fidèlement le nom de Dieu à sa juste place dans le texte de la Bible.
- ◆ Elle n'emploie pas de nombreux termes différents pour traduire un même mot grec.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'une des adresses mentionnées à l'avant-dernière page.

LA VIE DANS LE PARADIS

Le mot "paradis" n'a pas la même signification pour tout le monde. Le "paradis" tel que l'entend la Bible dépasse l'imagination humaine. A l'origine, l'Eden contenait un jardin paradisiaque destiné à être la demeure de l'homme pendant toute l'éternité. Adam perdit pour sa descendance le droit de jouir de cette demeure. Cependant, ce droit n'est pas perdu à jamais. Lisez à ce sujet l'ouvrage passionnant *Du paradis perdu au paradis reconquis*. Ce livre affermit la foi et donne une espérance incomparable fondée sur la Bible. Ecrivez à l'une des adresses indiquées à l'avant-dernière page.

ACCEPTEZ-VOUS LA BIBLE DANS SON ENTIER?

Généralement, on répond plutôt non à cette question. Certains citent même l'exemple de ce qu'ils appellent "le mythe du jardin d'Eden".

Cependant, est-il juste de rejeter hâtivement la Bible en raison de ce qu'elle enseigne à propos de l'origine de l'homme? En réalité, vaut-il mieux accepter la théorie populaire de l'évolution? *L'homme est-il le produit de l'évolution ou de la création?* Tel est le titre d'un livre accueilli dans le monde entier comme un traité qui, par rapport à tout ce qui a déjà été écrit sur ce sujet, incite vraiment à la réflexion. Un lecteur qui fait des recherches dans ce domaine, écrivit à l'éditeur: "J'ai examiné cet ouvrage avec attention et j'ai été profondément frappé par votre façon habile d'entrecouper les faits scientifiques d'arguments solides, étayés de temps à autre par des déclarations bibliques très explicites." Avez-vous examiné les meilleurs arguments que vous présentent les deux parties dans cette importante controverse? Lisez *L'homme est-il le produit de l'évolution ou de la création?*. Pour tous renseignements, écrivez à l'une des adresses se trouvant à la page suivante.

UNE ÉTUDE CAPTIVANTE DE LA BIBLE!

Le livre intitulé "Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile" est un ouvrage digne d'intérêt qui vous offre une étude réconfortante de la Bible. Il contient un résumé passionnant de chacun des soixante-six livres des saintes Ecritures; il en fait connaître l'origine, l'authenticité, le dessein et l'utilité que vous pouvez en tirer de nos jours. On y apprend comment la Bible peut être considérée comme le guide le plus pratique pour la vie moderne. "Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile" est un ouvrage qui révèle comment Dieu a inspiré des hommes pour consigner sa Parole par écrit, et comment celle-ci nous est parvenue dans son texte intégral, de nombreux siècles plus tard. Des cartes et un grand nombre de tableaux complètent cette étude captivante de la Bible. Vous découvrirez ainsi les saintes Ecritures sous des aspects bien plus nombreux que vous ne l'auriez pensé. Pour vous procurer ce livre de 352 pages, écrivez à l'une des adresses indiquées à la page suivante.

COMPRENEZ-VOUS VOTRE BIBLE?

Beaucoup la trouvent compliquée, mais cela peut changer. Vous pouvez prendre plaisir à augmenter votre trésor de connaissances vivifiantes.

Les Ecritures grecques chrétiennes — Traduction du monde nouveau

vous aideront à comprendre la Parole de Dieu et à faire de rapides progrès dans votre étude individuelle du Livre des livres. Considérez quelques-uns des avantages de cette traduction moderne :

- ◆ Elle supprime les mots archaïques qui ne sont plus utilisés aujourd'hui.
- ◆ Son langage compréhensible vous permet d'appliquer les sages conseils bibliques aux problèmes et aux difficultés de la vie moderne.
- ◆ Elle rétablit fidèlement le nom de Dieu à sa juste place dans le texte de la Bible.
- ◆ Elle n'emploie pas de nombreux termes différents pour traduire un même mot grec.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'une des adresses mentionnées à l'avant-dernière page.

LA VIE DANS LE PARADIS

Le mot "paradis" n'a pas la même signification pour tout le monde. Le "paradis" tel que l'entend la Bible dépasse l'imagination humaine. A l'origine, l'Eden contenait un jardin paradisiaque destiné à être la demeure de l'homme pendant toute l'éternité. Adam perdit pour sa descendance le droit de jouir de cette demeure. Cependant, ce droit n'est pas perdu à jamais. Lisez à ce sujet l'ouvrage passionnant *Du paradis perdu au paradis reconquis*. Ce livre affermit la foi et donne une espérance incomparable fondée sur la Bible. Ecrivez à l'une des adresses indiquées à l'avant-dernière page.

L'ADRESSE DU SIÈGE PRINCIPAL DES
Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania
Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc.
International Bible Students Association
est

124 Columbia Heights, Brooklyn, New York 11201, U.S.A.

ADRESSES DES FILIALES:

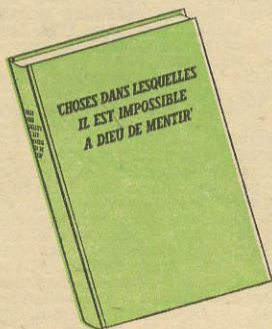
AFRIQUE DU SUD: Private Bag 2, P.O. Elandsfontein, Transvaal. ALASKA 99501: 1438 Medfra Street, Anchorage. ALLEMAGNE (DE L'OUEST): Am Kohlheck, Postfach 13025, (62) Wiesbaden-Dotzheim. ANGLETERRE: Watch Tower House, The Ridgeway, Londres N.W. 7. ANTILLES NEERLANDAISES: Oosterbeekstraat 11, Willemstad, Curaçao. ARGENTINE: Calle Honduras 5646-48, Buenos Aires 14. AUSTRALIE: 11 Beresford Road, Strathfield, N.S.W. 2135. AUTRICHE: Gallgasse 44, A-1130 Vienne. BAHAMAS: Box 1247, Nassau, N.P. LA BARBADE, ANTILLES: Fontabelle Rd., Bridgetown. BELGIQUE: 60, rue d'Argile, Kraainem, Bt. BIRMANIE: P.O. Box 62, Rangoon. BOLIVIE: Casilla No. 1440, La Paz. BRESIL: Rua Guaíra 216, Bosque da Saúde, São Paulo 8, SP. CAMEROUN, REP. FED. DU: B.P. 5428, Douala-Akwa. CANADA: 150 Bridgeland Ave., Toronto 390, Ontario. CENTRAFRICAINE, REP.: B.P. 662, Bangui. CEYLAN: 7 Alfred House Rd., Colombo 3. CHILI: Moneda 1702-1710, Santiago. CHYPRE: P.O. Box 1590, Nicosie. COLOMBIE: Apartado Aéreo 2587, Barranquilla. CONGO-BRAZZAVILLE: B.P. 2114, Brazzaville. CONGO-KINSHASA: B.P. 634, Limete-Kinshasa. COREE: P.O. Box 7, Sodaemun-ku P.O., Séoul. COSTA RICA: Apartado 10043, San José. CUBA: Avenida 15 Núm. 4608, Almendares, Marianao, La Havane. DAHOMEY: B.P. 874, Cotonou. DANEMARK: Kongevejen 207, 2830 Virum. DOMINICAINE, REP.: Avenida Francia 33, Saint Domingue. EQUATEUR: Casilla 4512, Guayaquil. ETATS-UNIS D'AMERIQUE: 117 Adams St., Brooklyn, N.Y. 11201. FIDJI: Box 23, Suva. FINLANDE: Kuismatie 58, Tikkurila. FRANCE: 81, rue du Point-du-Jour, 92 - Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). GHANA: Box 760, Accra. GRECE: No. 4 Kartali St., Athènes 611. GUADELOUPE: B.P. 239, Pointe-à-Pitre. GUATEMALA: 11 Avenida 5-67, Guatemala 1. GUYANE ANGLAISE: 50 Brickdam, Georgetown 11. HAITI: Post Box 185, Port-au-Prince. HAWAII 96814: 1228 Pensacola St., Honolulu. HONDURAS: Apartado 147, Tegucigalpa. HONDURAS BRITANNIQUE: Box 257, Belize. HONG-KONG: 312 Prince Edward Rd., Second Floor, Kowloon. INDE: South Avenue, Santa Cruz, Bombay 54. INDONESIE: Djalan Batutjeper 25, Djakarta. IRLANDE: 86 Lindsay Rd., Glasnevin, Dublin 9. ISLANDE: P.O. Box 251, Reykjavik. ISRAEL: P.O. Box 44520, Haïfa. ITALIE: Via Monte Maloia 32, 00141 Rome. JAMAIQUE: 41 Trafalgar Rd., Kingston 10. JAPON: 5-5-8 Mita Minato-Ku, Tokyo, 108. KENYA: Box 7788, Nairobi. LEEWARD ISLANDS, ANTILLES: Box 119, St. Johns, Antigua. LIBAN: P.O. Box 1122, Beyrouth. LIBERIA: P.O. Box 171, Monrovia. LUXEMBOURG: 15, rue de l'Egalité, Luxembourg-Bonnevoie, G.D. MALGACHE, REP.: II M 78 A Antsakaviro, Tananarive. MAURICE (ILE): 12 Lebrun Street, Rose Hill. MEXIQUE: Calzada Melchor Ocampo 71, Mexico 4, D.F. NICARAGUA: Apartado 183, Managua, D.N. NIGERIA: P.O. Box 194, Yaba, Colony. NORVEGE: Inkognitogaten 28 B., Oslo 2. NOUVELLE-ZELANDE: 621 New North Rd., Auckland 3. OKINAWA, RYUKYU: Higashi P.O. Box 2004, 91 Asato, Naha City. PAKISTAN: 8-E Habibullah Rd., Lahore. PANAMA: Apartado 1386, Panama 1. PAPAOUASIE: Box 113, Port Moresby. PARAGUAY: Casilla de Correo 482, Asunción. PAYS-BAS: Voorburgstraat 250, Amsterdam 17. PEROU: Gervasio Santillana 370, Miraflores, Lima. PHILIPPINE, REP.: 186 Roosevelt Ave., San Francisco del Monte, Quezon City D-503. PORTO-RICO 00927: Calle Onix 23 Urb. Bucaré, Río Piedras. RHODESIE: P.O. Box 1462, Salisbury. SALVADOR: Apartado 401, San Salvador. SENEGAL: B.P. 3107, Dakar. SIERRA LEONE: Box 136, Freetown. SINGAPOUR: 11 Jalan Sejarah, Singapour 11. SUEDE: Folkungavagen 8, Jakobsberg. SUISSE: Allmendstrasse 39, 3000 Berne 22. SURINAM: Box 49, Wicherstr. 8, Paramaribo. TAIWAN (REP. DE CHINE): No. 5 Lane 99, Yun-Ho St., Taipei. TERRE-NEUVE, CANADA: 239 Pennywell Rd., St. John's. THAILANDE: 69/1 Soi 2, Sukhumwit Rd., Bangkok 11. TOGO, REP. DU: B.P. 1237, Lomé. TRINIDAD, ANTILLES: 21 Taylor St., Woodbrook, Port of Spain. URUGUAY: Francisco Bauza 3372, Montevideo. VENEZUELA: Avda. Honduras, Quinta Luz, Urb. Las Acacias, Caracas, D.F. ZAMBIE: Box 1598, Kitwe.

EXACTEMENT CE QU'IL VOUS FAUT!

- ✓ Si vous vous rangez du côté de la vérité...
- ✓ Si vous avez besoin d'une lecture salutaire pour nourrir votre esprit...
- ✓ Si vous ne craignez pas de comparer votre point de vue avec la vérité biblique...
- ✓ S'il vous faut une présentation franche des faits pour fortifier votre foi...
- ✓ Si vous avez envie d'un résumé succinct de la Bible...
- ✓ Si vous voulez savoir pourquoi Dieu a permis la méchanceté et quand celle-ci prendra fin...
- ✓ Si vous vous demandez quel espoir existe pour vos chers disparus...
- ✓ Si vous désirez obtenir la réponse que fournit l'Autorité suprême de l'univers aux questions qui ont pendant longtemps laissé les hommes dans l'angoisse...

PROCUREZ-VOUS ALORS LE LIVRE

**'Choses dans lesquelles il est impossible
à Dieu de mentir'**



Agréablement illustré

Volume cartonné

Couverture verte, titre doré

416 pages

22 chapitres

3000 versets bibliques cités

ou mentionnés

Pour tous renseignements, veuillez écrire à l'une des adresses figurant à la page précédente.

THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY
AT HARVARD UNIVERSITY
1280 DIVISION STREET
CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS 02138
U.S.A.

LA PALESTINE au PREMIER SIÈCLE

de notre ère

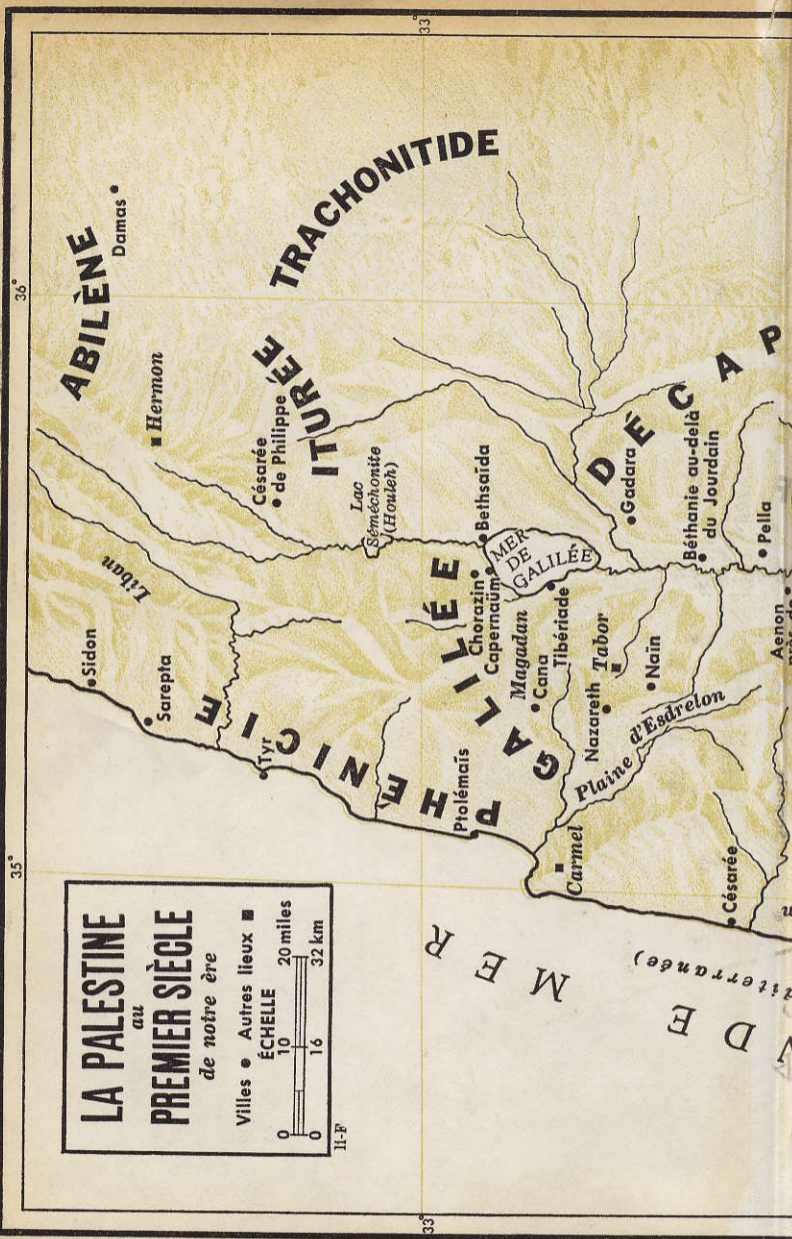
Villes ● Autres lieux ■

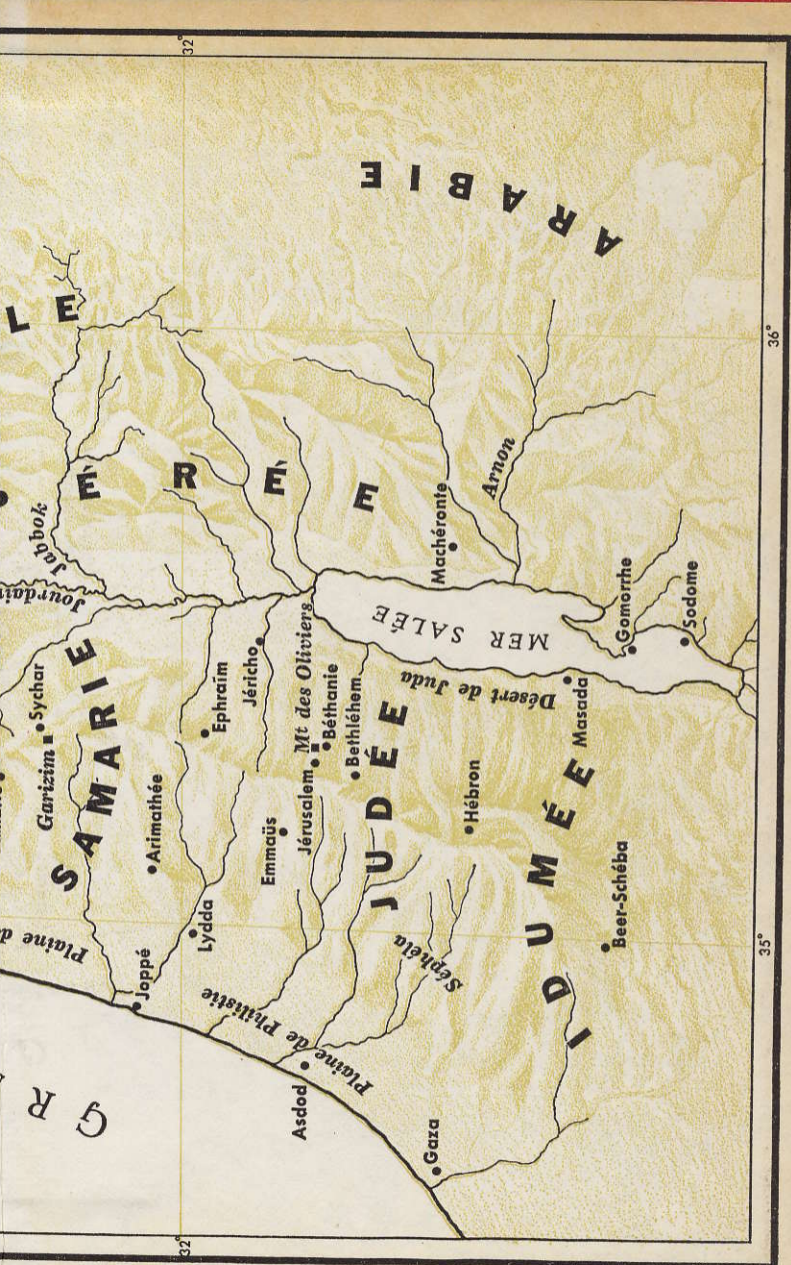
ÉCHELLE

0 10 20 miles

0 16 32 km

II-F





32°

36°

35°

32°

